THE LIBRARY

The Ontario Institute

for Studies in Education

Toronto, Canada

LIBRARY

NOV 3 1972

THE ONTARIO INSTITUTE
FOR STUDIES IN EDUCATION

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/rapportqu191415qu

RAPPORT

DU

Surintendant de l'Instruction publique

DE LA

PROVINCE DE QUÉBEC

POUR L'ANNÉE

1914-15

Imprimé par ordre de la Législature

QUÉBEC:
IMPRIMÉ PAR E.-E. CINQ-MARS
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI

1915

RAPPORT

DU

Surintendant de l'Instruction publique

DE LA

PROVINCE DE QUÉBEC

POUR L'ANNÉE

1914-15

Imprimé par ordre de la Législature

QUÉBEC:
IMPRIMÉ PAR E.-E. CINQ-MARS
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI

1915

SECRÉTARIAT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Québec, 6 décembre 1915.

A l'honorable P.-EV. LEBLANC,

Lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

Monsieur,

Permettez-moi de transmettre à Votre Honneur le Rapport du Surintendant de l'Instruction publique pour l'année scolaire 1914-15.

Je suis,

de Votre Honneur,

le très obéissant serviteur,

JEREMIE-L. DECARIE,
Secrétaire de la Province.

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

COMITÉ CATHOLIQUE.

Membres du Conseil:

L'honorable Boucher de la Bruère, Surintendant, président,
Son Eminence le Cardinal Bégin, archevêque de Québec,
Mgr l'archevêque de Montréal,
Mgr l'archevêque d'Ottawa,
Mgr l'évêque de Pembroke,
Mgr l'évêque de Rimouski,
Mgr l'évêque de Valleyfield,
Mgr l'évêque de Chicoutimi,
Mgr l'évêque de Sherbrooke,
Mgr l'évêque des Trois-Rivières,
Mgr l'évêque de Nicolet,
Mgr l'évêque de St-Hyacinthe,
Mgr l'évêque de Charlottetown,
Mgr l'évêque de-Joliette,
Mgr l'évêque de Mont-Laurier,
Mgr G. Blanche, vicaire-apostolique du Golfe-St-Laurent,
Mgr E.-A. Latulipe, vicaire-apostolique du Témiscamingue,
L'honorable Thomas Chapais, C. L.,
L'honorable juge sir H. Archambault,
L'honorable sir Lomer Gouin,
L'honorable Dr J.-J. Guerin,
L'honorable juge J.-E. Robidoux,
L'honorable Cyrille Delâge,
L'honorable Hector Champagne C. L.,
M. Mathias Tellier, M. A. L.,
L'honorable juge Paul-G. Martineau,
M. L.-J. Perron, C. R.,
M. Jules-Edouard Prévost,
L'honorable juge F.-X. Lemieux,
L'honorable juge Rodolphe Roy,
M. Patrick-Martin Wickham,
M. John Ahern,
M. Hyacinthe-A. Fortier, M. A. L.

Membres associés:

Mgr Th.-G. Rouleau,
M. l'abbé L.-A. Desrosiers,
M. Nap. Brisebois,
M. Nérée Tremblay,

M. J.-N. Miller, secrétaire.

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

COMITÉ PROTESTANT

Membres du Conseil:

L'honorable Boucher de la Bruère, D. C. L., (ex-officio),
Sir Wm. Peterson, K. C. M. G., LL. D., président,
M. A.-W. Kneeland, M. A., B. C. L.,
Le révérend A.-T. Love, B. A., D. D.,
Sir Herbert-B. Ames, K. B., LL. D., M. P.,
M. Gavin-J. Walker,
L'honorable Sydney Fisher, B. A.,
M. W.-M. Rowat, M. D., C. M.,
L'honorable juge J.-C. McCorkill, D. C. L., LL. D.,
M. J.-A. Dale, M. A.,
Le révérend Principal Parrock, M. A., LL. D.,
M. Howard Murray,
M. Robert Bickerdike, M. P.,
M. W.-S. Bullock, M. A. L.,
Le très révérend Lennox Williams, D. D.,
L'honorable W.-G. Mitchell, C. R., M. A. L.

Membres associés:

Le révérend Elson-I. Rexford, M. A., LL. D., D. C. L.,
M. John Whyte,
M. W.-L. Shurtleff, LL. D., C. R.,
L'honorable George Bryson, M. C. L.,
M. Charles McBurney, B. A.,
M. Sinclair Laird, M. A.,
Mde Isabel Brittain, B. A.

M. George-W. Parmelee, D. C. L., LL. D., secrétaire.

LIBRARY
JUN 28 1972
THE ONTARIO INSTITUTE
FOR STUDIES IN EDUCATION

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

PERSONNEL DU DÉPARTEMENT

L'honorable Boucher de la Bruere, Surintendant,
M. Geo.-W. Parmelee, secrétaire anglais du département,
M. J.-N. Miller, secrétaire français du département,
M. Lionel Bergeron, assistant-secrétaire français du département,
M. C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles catholiques,
M. J.-C. Sutherland, inspecteur général des écoles protestantes et officier spécial,
M. John Parker, officier spécial,
M. Chs-A. Lefèvre, directeur de l'enseignement du dessin,
M. Cyprien Lévesque, comptable,
M. Moise Raymond, bibliothécaire et préposé à la correspondance française,
M. l'abbé V.-A. Huard, conservateur du musée,
M. Louis Lefebvre, préposé à la comptabilité,
M. Antoine Dessane, construction et hygiène scolaires, et correspondance s'y rattachant,
M. W.-G.-L. Paxman, premier clerc anglais,
M. Enest Gagnon assistant comptable,
M. Arthur Thiboutot, registraire,
M. Ludger-E. Lévesque, archiviste,
M. Avila de Belleval, officier spécial,
M. George Gale, commis,
M. Joseph-Georges Tremblay, officier spécial,
M. L.-J. Doucet, commis,
M. Louis-Philippe Fiset, officier spécial,
M. F.-N. Corriveau, assistant conservateur de musée,
M. Rodolphe Crépeault, préposé au dépôt de papeteries et des livres de récompense.
M. Alexandre Bergeron, commis,
M. J.-Alfred Dussault, commis,
M. Flavien Fréchette, assistant préposé au dépôt de papeteries,
M. Ernest Mackay, commis,
M. George Coté, messager,
M. Onésime Asselin, messager,
M. Ludger Gignac, messager.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Québec, 4 décembre 1915.

L'Honorable M. Décarie,
Secrétaire de la province, Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'année 1914-15, sur le développement de l'Instruction publique dans la province, et je vous prie de vouloir bien le soumettre à la Législature.

La nomination de l'honorable M. P.-E. Leblanc, comme Lieutenant-Gouverneur de la province, a tout particulièrement réjoui les membres du corps enseignant. Cet événement leur a rappelé que le nouveau représentant de Sa Majesté dans cette Province avait, au temps de sa jeunesse, suivi, à l'Ecole normale Jacques-Cartier, les cours de pédagogie de l'éminent principal de cette institution, feu M. l'abbé Verreault, et reçu de cet éducateur la formation intellectuelle et professionnelle qui le conduisit au diplôme d'instituteur.

A l'époque où l'honorable M. Leblanc se livra à l'enseignement, cette carrière n'était pas aussi avantageuse qu'elle peut l'être maintenant, mais elle n'en comptait pas moins des hommes d'énergie et de dévouement, et les instituteurs d'aujourd'hui sont heureux de proclamer que leur illustre collègue de jadis a été l'un de ceux qui ont orné leur profession d'un éclat particulier.

AFFILIATIONS UNIVERSITAIRES

Les affiliations à l'Université Laval de nos importantes congrégations enseignantes d'hommes et de femmes augmentent chaque année de quelques unités. Celles qui présentement jouissent de cet avantage sont au nombre de quarante.

Les affiliations faites au cours de l'année dernière sont celles des couvents des Sœurs de l'Assomption de Nicolet, des Sœurs de la Congrégation de St-Roch de Québec et de Bellevue, et des Sœurs de St-Joseph de St-Vallier.

Nous nous réjouissons de voir ces couvents, où grand nombre de nos jeunes filles se préparent à l'enseignement, tenir à se mettre sous la haute

protection de l'Université. Ces maisons assurent par leur affiliation une garantie nouvelle de la bonne formation intellectuelle qu'elles distribuent à nos enfants.

Au nombre de nos Collèges classiques déjà affiliés à Laval est venu s'ajouter le Collège apostolique de St-Alexandre-d'Ironside, sur la Gatineau, lequel est sous la direction des Pères du St-Esprit.

Une autre affiliation universitaire qui a eu un grand retentissement est celle de l'école des Hautes Etudes de Montréal, dont le but comme on sait est de donner une instruction spéciale et de haute portée aux personnes qui se destinent aux carrières commerciales. Une très brillante manifestation à laquelle prirent part le Lieutenant-Gouverneur de la province, plusieurs évêques, les représentants du Gouvernement et de l'Université, a signalé cet événement plein d'heureuses conséquences pour l'école elle-même et pour les élèves qui sortiront de son sein.

Cette institution est l'une des plus en vue dont s'honore la cité de Montréal et le Premier Ministre, sir Lomer Gouin, qui en est le fondateur, ne pouvait mieux consolider son œuvre qu'en la plaçant sous l'égide de l'Université Laval.

RÈGLEMENTS DES COMITÉS DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique a fait procéder à la refonte et à la réimpression de ses règlements. Quelques perfectionnements de détails ont été opérés. Les divers programmes scolaires qui faisaient corps avec les règlements eux-mêmes ont été mis en appendices, ce qui rend plus facile la référence aux articles et plus commode leur étude.

De son côté, le Comité protestant a procédé à la revision quatriennale des livres classiques et adopté un nouveau cours d'études pour les écoles primaires de sa juridiction.

Concurremment avec ce changement, il a établi une nomenclature nouvelle des matières de classe qui, dorénavant, se classifieront de une à onze années, au lieu d'être désignées comme élémentaires, modèles et académiques, quoique les trois cours retiennent leur ancienne dénomination.

ÉCOLES MATERNELLES

Le Comité catholique a aussi fait préparer un programme spéciale concernant l'organisation des écoles dites "Maternelles" et s'harmonisant avec le caractère particulier de ces institutions.

Ces écoles ont eu dans les pays d'Europe où elles ont été établies une influence des plus bienfaisantes sur les tout jeunes enfants en les préparant à s'initier plus promptement et avec plus de fruits à l'enseignement élémentaire.

Comme on sait, l'école maternelle est comme le passage de la famille à l'école en même temps qu'elle forme l'enfant au travail et à la régularité de la conduite. Destinée à recevoir les enfants de 3 à 6 ans, elle n'est pas une école au sens ordinaire du mot; elle est même toute autre chose qu'une école primaire; elle est simplement un établissement où les enfants des deux sexes viennent recevoir les soins de surveillance maternelle et de première éducation que leur âge réclame.

Le besoin de ces écoles spéciales se fait sentir dans les grands centres de population de notre Province. Notre loi scolaire permettait bien leur établissement, mais, faute de programme défini, les commissions scolaires qui désiraient en établir avaient besoin de recevoir une direction précise sur leur organisation particulière.

Le nombre des écoles maternelles est encore fort restreint chez nous, et il est à désirer que, dans les villes et les villages populeux, elles se multiplient pour permettre aux petits enfants d'entrer à l'école primaire avec une préparation convenable qui les mette à même de commencer sans retard leur instruction intellectuelle.

L'AGRICULTURE A L'ÉCOLE.

Depuis quelques années, le mouvement agricole a fait de notables progrès dans le pays, grâce au concours efficace et à l'appui financier du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux.

Il y allait, du reste, de l'intérêt et de l'avenir de la classe agricole, car se dressait déjà devant nos hommes d'état le problème de la dépopulation des campagnes au profit des villes. En effet, le recensement décennal de 1911 établit que, durant la dernière décade, la population urbaine s'était accrue de 314,000 âmes, tandis que la population rurale

n'accusait qu'une augmentation de 40,000, c'est-à-dire que la première avait augmenté de 62.29 pour cent, et la seconde de 17.20 pour cent.

Le même recensement, dans son tableau de la proportion de la valeur de la propriété agricole de chaque province, attribue à la province de Québec une valeur de 24.40 pour cent en 1901 et de 18.61 pour cent en 1911.

L'annuaire statistique de 1914 constate que la proportion entre la population rurale et la population totale a diminué de 80 p. 100 en 1871, à 51 pour 100 en 1911.

Ces statistiques attristantes étaient l'indice d'une tendance de la part des jeunes cultivateurs à se diriger vers les centres manufacturiers et commerciaux, plutôt qu'à rester sur la terre paternelle ou à se livrer à l'œuvre du défrichement du sol.

Diverses causes contribuent à favoriser cet exode vers les villes, il fallait chercher à l'enrayer et c'est ce qui détermina les efforts que l'on a faits, depuis quelques années, pour agir sur l'esprit des populations rurales, exalter à leurs yeux l'industrie agricole et leur en faire comprendre toute l'utilité pour elles-mêmes et pour l'avenir économique du Canada.

En présence d'un tel état de choses, le département de l'Instruction publique s'est efforcé, dans sa sphère d'action, de promouvoir, par l'école, le goût et le développement de l'agriculture, et les quelques résultats obtenus sont de nature à l'encourager dans son dessein.

Le programme d'études des écoles primaires prescrit l'enseignement verbal de l'agriculture aux enfants, dès leur première année de scolarité. Pour donner aux règlements une plus grande efficacité, l'on insiste, dans les congrès d'instituteurs et de commissaires d'écoles, ainsi que dans les conférences des inspecteurs, sur l'importance de cet article du programme et sur le grand intérêt qu'il y a à remplacer par un enseignement à base agricole l'instruction exclusivement commercial qui se donnait en plusieurs académies rurales, et cela pour éviter de détourner de leur vocation la majorité des fils d'agriculteurs et de combattre par là le fléau de la dépopulation des campagnes.

D'autre part, l'œuvre des jardins scolaires a influé d'une manière appréciable sur l'entraînement des petits campagnards. Les débuts en furent lents et il fallu beaucoup d'activité de la part de M. O.-E.

Dalaire, agronome bien connu, et du département de l'Instruction publique, pour vaincre l'indifférence et pour inspirer confiance dans les résultats que l'on désirait obtenir. Ce fut en 1903 que prit origine à Sainte-Rose, dans le comté de Laval, sous la direction des dévouées religieuses de Sainte-Croix, l'établissement des jardinets à l'école primaire. Cette première année, le nombre des petits jardiniers ne s'éleva qu'à 18.

Le tableau suivant indique la progression annuelle du nombre des enfants qui, à l'école, se sont occupés d'horticulture :

Année	1903	nombre	d'élèves	horticulteurs	18
"	1904	"	"	"	28
"	1905	"	"	"	128
"	1906	"	"	"	425
"	1907	"	"	"	1,258
"	1908	"	"	"	2,220
"	1909	"	"	"	3,854
"	1910	"	"	"	5,695
"	1911	"	"	"	5,945
"	1912	"	"	"	6,914
"	1913	"	"	"	7,740
"	1914	"	"	"	9,308
"	1915	"	"	"	18,020
				Total	61,563

Voilà donc 61,563 élèves qui, depuis 14 ans, ont reçu à l'école des notions d'agriculture, notions très élémentaires sans doute, mais qui, en éveillant leur curiosité naturelle, ont laissé dans leur esprit des impressions et des idées favorables touchant la culture du sol.

Le ministère de l'agriculture a tout particulièrement favorisé ce mouvement agricole par des subventions destinées à l'achat de grains de semence, de récompenses pour les petits jardiniers, etc., et aussi par la nomination d'agronomes de district qu'il a chargés, entre autres fonctions, de l'organisation des expositions scolaires.

Déjà, les enfants des écoles ont tenu dans plusieurs localités et à la satisfaction de leurs parents des expositions des produits de leurs jardinets et même de volailles. J'ai eu le plaisir d'assister, en septembre dernier, à Saint-Casimir de Portneuf, à l'une de ces expositions à laquelle 625

enfants ont pris part, encouragés qu'ils étaient par les conseils des religieuses, des institutrices laïques et des Frères qui enseignent dans la région. J'ai pu constater les succès qu'une commission scolaire bien disposée, présidée par un homme aussi intelligent que M. Grandbois, et qu'un agronome actif et dévoué comme M. J.-C. Magnan ont pu obtenir au point de vue éducatif par leur intelligente initiative, et quelle belle mentalité ils préparent pour la classe de nos cultivateurs.

Ce que je dis de la région de Saint-Casimir, je puis le dire des paroisses de Neuville, de Pont-Rouge, de Limoilou, de Beauport, de Champlain, de Saint-Jean, I.-O., d'Oka, de Rougemont, de l'Ange-Gardien, d'Armagh, de Lotbinière, de Shawville, d'Ayer's Cliff et de Cookshire. En ces derniers endroits, je dois mentionner les services rendus à la cause par M. Emberly et M. A.-E. Raymond, démonstrateurs du collège Macdonald.

J'ajouterai que le nombre des jardinets dans la seule dernière année scolaire s'est élevée de 284 à 710, et le nombre des petits jardiniers a augmenté de 8,712.

Plusieurs inspecteurs d'écoles, entre autres MM. Côté, A.-M. Filteau, J.-O. Goulet, L.-P. Goulet et Boily parlent avec éloge des jardins scolaires de leurs districts d'inspection respectifs.

Je dois mentionner à la louange de la commission scolaire de Roberval, à la tête de laquelle se trouve M. G. Bilodeau, l'actif et brillant curé de la ville, qu'elle a fait l'acquisition d'un lopin de terre de 22 âcres pour y établir une académie agricole, avec pensionnat pour recevoir les élèves qui y seront instruits dans la théorie et la pratique. Quel bel exemple à suivre pour l'avantage et la stabilité de notre population rurale et, par suite, pour l'accroissement de la richesse publique. Nous ne saurions donc trop encourager une initiative aussi patriotique et si pleine de promesses pour l'avenir de la province.

Je ne saurais trop remercier le ministre de l'Agriculture de l'aide efficace qu'il s'est empressé de donner au département de l'Instruction publique pour répandre l'enseignement agricole et développer le goût de la culture dans nos écoles rurales. L'honorable M. Caron, avec une bienveillance parfaite, a ouvert les portes de nos trois écoles d'agriculture aux inspecteurs et aux instituteurs et organisé, pour l'avantage de ces fonctionnaires, des cours spéciaux de science agricole. A Sainte-Anne-de-la-Pocatière, 43 instituteurs et professeurs d'école normale,

à Oka, 38 inspecteurs et instituteurs, et au collège Macdonald 83 instituteurs ont suivi ces cours, qui, inaugurés l'année précédente en faveur d'un groupe d'inspecteurs d'écoles, ont pris, cette année, plus de développement. Les conférences que des agronomes expérimentés ont données en ces occasions auront d'heureux effets pour l'avancement de l'agriculture, car les personnes qui ont suivi ces leçons spéciales étaient toutes préparées à les recevoir avec profit et bien convaincues d'avance de leur importance au point de vue éducatif. Puis, ce sont les enfants des cultivateurs qui à la fin en retireront le plus de bénéfices.

L'ENSEIGNEMENT MÉNAGER

L'enseignement ménager pénètre de plus en plus au sein de nos campagnes. Nos deux grandes écoles ménagères de Roberval et de Saint-Pascal font un travail très efficace. Depuis quelques années, elles ont préparé à cet enseignement nombre de religieuses qui, par leurs aptitudes et leur savoir-faire, aideront à transformer, dans la mesure opportune, les couvents des districts ruraux en écoles ménagères. Elles ont formé aussi des institutrices laïques qui, à leur tour, donneront à leurs élèves d'utiles notions sur la coupe des vêtements, la pratique des lois de l'hygiène et la bonne tenue d'une maison.

Plusieurs inspecteurs d'écoles signalent dans leur rapport les efforts que tentent certaines maisons d'éducation pour inaugurer chez elles cet enseignement. C'est ainsi qu'au couvent de Saint-Félicien, comté du Lac-St-Jean, les institutrices ont commencé à donner quelques leçons d'économie domestique et, à la fin de l'année scolaire, ont organisé une jolie exposition de travaux à l'aiguille, au crochet, etc.

Même au Labrador, sur cette immense côte où il est si difficile de maintenir de bonnes écoles, les religieuses de la communauté de l'Enfant-Jésus ont organisé, aux Sept-Iles et à la Pointe-aux-Esquimaux, l'enseignement de ces travaux manuels dignes d'intérêt. A l'école des Sept-Iles, particulièrement, les zélées institutrices consacrent une après-midi de chaque semaine à l'enseignement pratique de la couture sous ses diverses formes, et, chose très intéressante, outre les élèves, les personnes de bonne volonté du lieu ont la liberté de suivre ces leçons, ce qui doit être pour elles d'un grand avantage, dans une contrée de communications si difficiles avec les autres parties de la province.

La commission scolaire de Québec s'applique également à répandre l'enseignement ménager dans ses écoles et je l'en félicite. L'inspecteur,

M. Vien, se déclare satisfait de l'installation des cuisines et des salles de couture qu'il a visitées dans une douzaine d'écoles de la cité.

Il me fait plaisir de signaler la fondation, à Roberval, d'un cercle de jeunes fermières. "C'est, dit M. l'inspecteur Boily, un groupement de dames et de jeunes filles, la plupart d'anciennes élèves des Ursulines, qui s'efforcent de mettre en pratique et de propager parmi leurs compagnes les bienfaits de l'enseignement ménager qu'elles ont reçu à l'Ecole ménagère. Cet essaim de la ruche mère donne de belles espérances; une noble émulation existe parmi ses membres".

Voilà un exemple à imiter ailleurs et qui mérite les félicitations des amis de l'éducation.

Comme commencement à toutes ces fécondes initiatives est venue s'ajouter l'intelligente participation de nos écoles ménagères de Roberval et de Saint-Pascal, et d'autres écoles similaires, à l'exposition provinciale de Québec, en septembre dernier ; ce fut une révélation pour un grand nombre et les visiteurs prirent un vif intérêt à l'examen des objets exposés et admirèrent la qualité et le fini des ouvrages. Malheureusement, l'espace restreint mis à la disposition de cette classe d'exposants ne permit pas d'installer avec avantage tous les travaux aux regards du public, et c'est à regretter, car le pavillon qui renfermait ces objets était l'une des parties les plus instructives et les plus intéressantes de l'exposition générale. L'idée d'exposer ces travaux de fabrication domestique aura de précieux résultats, la foule des visiteurs ayant été en mesure par elle-même d'apprécier l'importance de l'enseignement ménager à l'école.

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

L'enseignement secondaire est tellement lié à l'enseignement primaire que je ne saurais passer sous silence l'apparition d'une revue intitulée *L'Enseignement secondaire du Canada*, et publiée à Québec, par le Comité permanent des maisons d'enseignement secondaire affiliées à l'Université Laval.

Ce bulletin paraîtra trimestriellement et, comme il le dit lui-même, sera, sinon un organe officiel de notre enseignement secondaire, du moins "un périodique où les professeurs de nos petits séminaires et de nos collèges pourront échanger leurs vues et se renseigner sur les questions qui intéressent l'enseignement classique au Canada."

Les personnes qui ont souci du perfectionnement des hautes études dans notre pays se réjouiront de la publication de la nouvelle revue. Elle regarde sans doute tout particulièrement les collèges catholiques, mais elle devra aussi recevoir un accueil bienveillant des professeurs des universités protestantes canadiennes, lesquels, pénétrés de l'importance des études classiques, aimeront à se renseigner sur les programmes des collèges de langue française de notre province, sur la nature de l'enseignement qui s'y donne et sur les hautes exigences des examens dans nos universités.

Cette revue est parmi nous la manifestation d'un nouveau progrès éducationnel. Nous savons que les maisons d'enseignement secondaire catholiques de la province se sont constamment efforcées, dans la mesure de leurs ressources financières, de donner à leurs élèves une formation littéraire et philosophique adaptée aux circonstances de temps et de lieu. Or, depuis quelques années, le Comité permanent universitaire a fait un travail tout particulièrement fécond dans ce sens, afin d'élever le niveau du cours des études classiques jusqu'à celui de l'enseignement des universités d'Europe. Le bulletin qu'il publie aidera les professeurs dans leur tâche et favorisera leur unité d'action. En outre, il fera connaître, en dehors de notre province, le degré de force des études des collèges affiliés à Laval, ce qui devra contribuer à jeter un plus grand lustre sur notre système d'enseignement classique.

LE DESSIN

Le dessin entre de plus en plus dans nos mœurs scolaires. La méthode nouvelle basée sur la psychologie de l'enfant et adoptée par le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique pour les écoles de sa dénomination religieuse, se voit accueillie avec faveur. Grâce au zèle des inspecteurs et de la revue pédagogique *L'Enseignement primaire* à seconder les leçons et les instructions du directeur du dessin, les titulaires d'écoles s'appliquent avec empressement à l'exécution du programme, et la puissance éducative de cet enseignement est de mieux en mieux comprise et utilisée.

Ce que je disais l'an dernier du mouvement progressif imprimé à cet enseignement, m'est de nouveau confirmé cette année par les travaux de toute provenance qui continuent à affluer au département, et aussi par les rapports qui me sont transmis.

Il est vrai que, parmi les travaux dont je viens de parler, quelques-uns sont bien rudimentaires, et qu'il s'en trouve même qui ne sont que de pauvres copies de gravures; mais le grand nombre, exécutés d'après nature ou d'imagination, accusent un esprit d'observation, une initiative et une personnalité tout à fait dignes d'attention.

Il y a donc là un progrès considérable, et il est particulièrement remarquable dans les épreuves du dernier concours trimestriel des écoles normales et dans celles des récents examens du bureau central. Cet état de choses, je le constate avec d'autant plus de satisfaction chez nos futurs instituteurs et institutrices que, dès leur début dans l'enseignement, ils pourront donner une direction profitable à leurs élèves.

Aux renseignements que viennent de nous fournir les travaux d'élèves, j'ajouterai quelques témoignages de directeurs et de directrices d'écoles adressés au directeur du dessin et qui préciseront d'avantage l'état présent de notre enseignement du dessin. D'une institutrice d'école rurale:

"Depuis que le nouveau programme est en vigueur, je n'ai jamais "vu pareille émulation chez mes élèves; je regardais jusqu'ici comme "une impossibilité l'enseignement du dessin d'une manière efficace; "avec le nouveau programme, tout se fait d'une manière rationnelle "et comme naturelle"...—D'une supérieure de couvent: "Laissez-moi "vous remercier bien sincèrement des excellents procédés énoncés dans "*L'Enseignement primaire* à propos du dessin. Vous avez rendu facile "cet enseignement et, grâce à vous, nos élèves aiment le dessin, s'y "appliquent et réussissent assez bien. Dessiner n'est plus pour elles "une pénitence, mais une récompense, et nous sommes heureuses de "le constater."—D'une assistante-générale de congrégation: "Je me "ferai un devoir d'appuyer vos remarques auprès de nos Sœurs, heureuse "de pouvoir seconder ainsi votre dévouement à une cause si profitable "au développement intellectuelle de nos jeunes filles".

D'un principal d'école normale: "Je ne puis m'empêcher de souli-"gner l'entrain constaté cette année au travail du dessin. Sous l'effet "de la chaude parole de M. le directeur général et de l'appui intelligent "de nos maîtresses, le travail a été transporté sur un champ qui en rend "les opérations faciles et attrayantes et lui donne une grande valeur "éducative. Dessins libres, rapides, illustrations de devoirs, de dictées "ou d'analyses littéraires, descriptions graphiques d'idées abstraites,

"en tenant compte de la justesse d'observation, du choix et de la préci-
"sion des idées plus que du fini de la forme: voilà qui a donné à cette
"partie du programme sa vraie place dans le travail d'éducation et qui
"en a fait un attrait pour les élèves".

Je ne saurais mieux terminer mes observations sur ce sujet qu'en signalant une pratique excellente qui tend beaucoup à se généraliser, et qui prouve à l'évidence que le dessin, comme je le remarquais, entre de plus en plus dans nos mœurs scolaires: c'est l'organisation, par plusieurs ordres religieux d'hommes et de femmes, de concours réguliers de dessin entre toutes les écoles de leur congrégation. Je n'ai point à souligner l'influence salutaire et l'intensité de travail qui résultent de ces concours.

En somme, notre enseignement du dessin progresse, et le jour approche où notre Province sera dotée, elle aussi, des avantages multiples que tant d'autres pays retirent, depuis longtemps déjà, de la vulgarisation de cet art utile et agréable.

CONSTRUCTION D'ÉCOLES

La construction de bâtiments scolaires ne s'est pas ressentie des effets de la guerre qui sévit en Europe.

Je citerai la construction des *High Schools* protestants de Montréal et de Westmount qui sont remarquables au point que peu de villes sur le continent pourraient s'énorgueillir de posséder de plus belles écoles. Il m'a été donné d'approuver les plans de plusieurs écoles primaires intermédiaires protestantes et elles indiquent, comme celles de Kenogami et d'Arundel, que si la population rurale de langue anglaise semble diminuer, elle participe d'autre part et de plus en plus au développement industriel qui se manifeste dans la région des Laurentides.

Le même souci de construction de bonnes et belles écoles se manifeste au sein de la population de langue française. En dehors même des grands centres, nombre de villages se distinguent à ce point de vue. Entre autres, je mentionnerai le bel édifice que les commissaires d'écoles du village de la Malbaie, comté de Charlevoix, secondés par leur actif curé, M. Hudon, ont fait construire l'été dernier et que j'ai eu l'occasion de visiter. Cette maison d'école fait vraiment honneur à la localité.

J'ai fait dresser une liste des comtés dans lesquels les commissions scolaires ont pourvu à la construction et à l'agrandissement des maisons d'écoles en 1914-15. Outre l'intérêt que cette liste peut offrir aux divisions électorales, elle indique les sacrifices d'argent que les paroisses savent s'imposer pour l'avantage de l'instruction primaire.

Ainsi, dans la partie du district d'inspection de M. Miller, qui comprend la ville de Montréal, et dans celle qui renferme les comtés de Laval et de Jacques-Cartier, il a été dépensé, pour constructions scolaires, dans la première $1,612,304 et dans la seconde $247,865, donnant une somme totale de $1,860,169.

Le chiffre du coût de la construction scolaire a atteint, l'an passé, $3,006,278. Parmi les comtés qui se sont le plus distingués en cette matière, je citerai, outre Montréal, ceux de Berthier, de Chambly, de Chicoutimi, de L'Assomption, de Laval, d'Ottawa-Labelle, de Matane, de Saint-Hyacinthe, de Saint-Maurice et d'Yamaska.

En 1913-14, le coût des constructions ayant été de $1,117,875, il y a donc eu, en 1914-15, une augmentation de $1,888,383, et cela est vraiment remarquable.

Voici la liste dont je viens de parler:

Maisons d'écoles construites ou réparées d'après des plans approuvés par le département de l'Instruction publique en 1914-15.

COMTÉS	Nombre	Coût
Argenteuil	1	$ 960.00
Arthabaska	7	23,257.00
Bagot	6	27,891.00
Beauce	9	9,241.00
Beauharnois	4	5,725.00
Bellechasse	14	21,496.00
Berthier	4	36,557.00
Bonaventure	8	4,947.00
Brome	1	1,172.00
Chambly	2	61,038.00
Champlain	7	10,150.00
Charlevoix	6	6,230.00
Châteauguay	3	12,000.00
Chicoutimi	9	78,880.00
Compton	1	2,175.00
Deux-Montagnes	8	11,012.00
Dorchester	7	8,288.00
Drummond	4	6,300.00
Frontenac	4	4,238.00
Gaspé	3	2,888.00
Hochelaga-Montréal	11	1,612,304.00
Huntingdon	1	1,485.00
Jacques-Cartier	4	213,675.00
Joliette	3	9,725.00
Kamouraska	10	8,177.00
Lac-St-Jean	7	10,075.00
L'Assomption	3	47,635.00
Laprairie	2	9,600.00
Laval	3	65,100.00
Lévis	9	8,865.00
L'Islet	1	375.00
Lotbinière	7	7,750.00
Maskinongé	2	2,196.00
Matane	17	39,863.00
Mégantic	4	9,580.00
Missisquoi	1	2,400.00
Montmagny	5	14,080.00
Nicolet	9	10,465.00
Ottawa-Labelle	15	69,725.00
Pontiac	2	2,014.00
Portneuf	1	900.00
Québec	1	243,167.00
Richelieu	2	9,785.00
Richmond	6	23,455.00
Rimouski	9	12,099.00
Rouville	3	2,500.00
Shefford	2	17,600.00
Soulanges	4	11,280.00
Stanstead	4	4,584.00
St-Hyacinthe	4	68,348.00
St-Maurice	2	65,825.00
Témiscamingue	2	1,350.00
Témiscouata	6	11,856.00
Terrebonne	6	4,650.00
Vaudreuil	3	5,295.00
Wolfe	3	5,225.00
Yamaska	10	39,735.00
Total	292	$3,006,278.00

CONSOLIDATION SCOLAIRE.

L'idée de la consolidation des écoles d'arrondissements à un point central de la municipalité pénètre de plus en plus au sein des commissions scolaires protestantes. Elle s'impose même dans une certaine mesure dans les endroits où la population rurale protestante est éparse et le nombre d'enfants très restreint. Dans ce cas, les commissaires trouvent un avantage économique à diminuer le nombre des maisons d'école où la fréquentation scolaire est trop faible et à construire une grande école centrale. L'efficacité de l'enseignement et l'émulation des élèves ne peuvent qu'y gagner.

DON GÉNÉREUX.

M. le chanoine V.-A. Huard, directeur du *Naturaliste canadien*, conservateur du musée du département de l'Instruction publique et entomologiste du gouvernement de la province, vient de fonder des prix spéciaux d'Histoire naturelle pour l'avantage des élèves de deux de nos collèges classiques. Le généreux donateur, après une entente avec les séminaires de Québec et de Chicoutimi, a placé à leur disposition une certaine somme dont l'intérêt permettra à ces institutions de décerner, durant un siècle, des prix à ceux de leurs élèves qui étudient les sciences naturelles inscrites au programme scolaire. Québec aura l'avantage de donner annuellement, de 1916 à 2016, deux prix de $15 et de $10, et Chicoutimi un prix de $15.

Ce don rappelle celui que Son Altesse Royale le Prince de Galles, lors de son voyage au Canada en 1860, fit en faveur des élèves des écoles normales de la province.

Cette généreuse initiative mérite les éloges de tous ceux qui s'intéressent au progrès des sciences et à la reconnaissance de nos maisons d'enseignement.

MOUVEMENT SCOLAIRE.

Trois nouveaux districts d'inspection viennent d'être érigés par le gouvernement à la demande du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, l'un dans le Témiscamingue, un deuxième dans la région de Témiscouata et le troisième dans la cité de Montréal.

Il m'est agréable de dire que la commission scolaire catholique de Québec a créé un nouvel emploi qui ne pourra manquer d'avoir une

influence considérable sur les progrès de l'enseignement primaire dans la capitale: celui d'un visiteur des écoles.

De son côté, la commission des écoles catholiques de Montréal, qui avait déjà l'avantage d'avoir un fonctionnaire de cette sorte en a nommé un second, initiative bien justifiée par l'augmentation de la population et l'accroissement du nombre des classes.

En outre, la commission de Montréal emploie une personne uniquement pour tenir ses archives et compiler ses statistiques. Le titulaire enregistre au bureau les rapports mensuels que sont tenus de faire les directeurs et les directrices de chacune des 63 écoles qui relèvent de cette corporation. De la sorte, le directeur général peut facilement se tenir au courant de la marche des classes, du nombre et de l'assiduité des élèves au cours de chacune des années d'enseignement.

M. l'inspecteur Miller mentionne dans son rapport une autre organisation, apparemment plus modeste, mais qui constitue une œuvre excellente d'action sociale et d'une portée éducatrice intéressante. C'est celle d'une conférence (section scolaire) de la grande société de charité de Saint-Vincent de Paul, dans la municipalité de l'Enfant-Jésus de Montréal.

Cette conférence s'occupe des élèves de l'école Saint-Louis. Les membres actifs, au nombre de 20, font régulièrement à domicile la visite des écoliers pauvres et malades ou qui manquent la classe et qui n'assistent pas aux offices du dimanche. Durant les six mois de l'hiver dernier, les membres de la conférence ont fait 463 visites chez les parents, s'enquérant des maladies et des besoins des enfants en fait de chaussures, de vêtements, de livres de classe. Ces zélés amis de l'instruction au sein de la classe pauvre méritent beaucoup d'éloges.

Les tableaux de statistiques indiquent un progrès constant.

Depuis 1904-05, les municipalités scolaires et les arrondissements qui en font partie ont augmenté de 6040 à 6601.

Le nombre d'écoles, y compris les collèges classiques, les universités, les écoles d'arts et métiers, s'élève aujourd'hui à 7016, de 6924 qu'il était l'année précédente. Le nombre des élèves qui fréquentent ces écoles est de 459,636, soit 25,523 de plus qu'en 1913-14.

Le pourcentage de la présence moyenne des élèves est de 79.17. Il est resté stationnaire à une fraction près, soit 79.17 contre 79.50 l'année précédente. Cette diminution se remarque dans les collèges classiques, car le pourcentage a augmenté d'une fraction dans les trois cours de l'école primaire. Il a été de 75.67 dans les écoles élémentaires, de 82.15 dans les écoles intermédiaires, de 85.16 dans les écoles académiques et de 92.86 dans les collèges classiques catholiques.

La moyenne du traitement des instituteurs et des institutrices augmente dans une proportion satisfaisante. D'ici à peu d'années, les primes offertes par le gouvernement aux municipalités rurales qui paient au moins $200 par année, outre le logement, à leurs institutrices, auront pour effet de faire disparaître les salaires inférieurs à ce montant.

Je termine ce rapport par la publication des statistiques suivantes:

—	1904–05	1908–09	1912–13	1913–14
Nombre de municipalités scolaires catholiques	1,132	1,182	1,255	1,260
" " protestantes	293	308	313	310
Totaux	1,425	1,490	1,568	1,570
Nombre d'arrondissements pour les écoles catholiques	5,074	5,295	5,587	5,703
" " " protestantes	966	943	890	898
Totaux	6,040	6,238	6,477	6,601

SOMMAIRE DES STATISTIQUES DES ÉCOLES DE LA PROVINCE

—	1912-13	1913-14	Augmentation	Diminution
ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES CATHOLIQUES				
Nombre d'écoles sous contrôle des commissaires	4,872	5,002	132	
" " syndics	95	92		3
Total des écoles sous contrôle	4,967	5,094	127	
Nombre d'écoles indépendantes	60	67	3	
Élèves des écoles sous contrôle	192,353	198,919	6,566	
Élèves des écoles indépendantes	4,790	6,347	1,557	
Élèves catholiques	196,725	204,835	8,110	
Élèves protestants	418	431	13	
Total des élèves	197,143	205,266	8,123	
Présence moyenne des élèves	148,349	156,221	7,872	
Percentage de la présence moyenne	75.25	77.11	1.86	
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	27	38	11	
" " non brevetés	12	21	9	
Nombre d'institutrices laïques brevetées	4,399	4,600	201	
" " non brevetées	804	753		51
Total des instituteurs et des institutrices laïques	5,242	5,412	170	
Nombre d'instituteurs religieux	137	134		3
" d'institutrices religieuses	664	814	150	
Moyenne des traitements des instituteurs laïques brevetés:				
Dans les villes	$541.00	$602.00	$61.00	
Dans les campagnes	$415.00	$405.00		$5.00
Moyenne des traitements des institutrices laïques brevetées:				
Dans les villes	$226.00	$253.00	$27.00	
Dans les campagnes	$154.00	$167.00	$13.00	
ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES PROTESTANTES				
Nombre d'écoles sous contrôle des commissaires	569	570	1	
" " syndics	231	216		15
Nombre d'écoles indépendantes				
Total des écoles	800	786		14
Élèves protestants	35,169	37,214	2,045	
Élèves catholiques	1,948	2,127	179	
Total des élèves	37,117	39,341	2,224	
Présence moyenne des élèves	28,089	28,881	792	
Percentage de la présence moyenne	75,68	73,41		2.27
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	34	33		1
" " non brevetés	3	6	3	
Nombre d'institutrices laïques brevetées	899	968	68	
" " non brevetées	416	388		28
Total des instituteurs et des institutrices laïques	1,352	1,395	43	
Nombre d'instituteurs religieux				
Moyenne des traitements des instituteurs laïques brevetés:				
Dans les villes	$ 1,475.00	$ 1,598.00	$123.00	
Dans les campagnes	$ 430.00			
Moyenne des traitements des institutrices laïques brevetées:				
Dans les villes	$ 627.00	$ 669.00	$ 42.00	
Dans les campagnes	$ 262.00	$ 278.00	$ 16.00	

SOMMAIRE DES STATISTIQUES DES ÉCOLES DE LA PROVINCE

(*Suite*)

—	1912–1913	1913–1914	Augmentation	Diminution
ÉCOLES MODÈLES CATHOLIQUES				
Nombre d'écoles modèles sous contrôle des commissions scolaires	530	538	8	
Nombre d'écoles modèles indépendantes	125	127	2	
Élèves des écoles modèles sous contrôle	94,376	97,710	3,334	
Élèves des écoles modèles indépendantes	11,826	12,425	599	
Élèves catholiques	105,981	109,951	3,970	
Élèves protestants	221	184		37
Total des élèves dans les écoles modèles	106,202	110,135	3,933	
Présence moyenne des élèves dans les écoles modèles	87,318	91,014	2,696	
Percentage de la présence moyenne des élèves	82.21	82.64	.43	
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	187	211	24	
" " non brevetés	23	28	5	
Nombre d'institutrices laïques brevetées	485	574	89	
" " non brevetées	54	59	5	
ACADÉMIES CATHOLIQUES				
Nombre d'académies sous contrôle des commissions scolaires	95	108	13	
Nombre d'académies indépendantes	143	150	7	
Total des académies	238	258	20	
Élèves des académies sous contrôle	35,663	40,852	5,189	
Élèves des académies indépendantes	23,926	25,075	1,147	
Élèves catholiques	59,235	65,513	6,278	
Élèves protestants	354	414	60	
Total des élèves dans les académies	59,589	65,927	6,338	
Présence moyenne des élèves dans les académies	51,736	56,958	5,222	
Percentage de la présence moyenne des élèves	86.82	86.40		.42
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	46	48	2	
" " non brevetés	12	20	8	
Nombre d'institutrices laïques brevetées	91	114	23	
" " non brevetées	30	54	24	
Grand total des élèves des écoles modèles et des académies catholiques	165,791	176,062	10,321	
Grand total de la présence moyenne des élèves	139,054	147,972	8,918	
Total des instituteurs et institutrices laïques, dans les écoles modèles et les académies	928	1,108	182	
Nombre d'instituteurs religieux	1,380	1,421	41	
Nombre d'institutrices religieuses	3,468	3,519	51	
Moyenne des traitements des instituteurs laïques brevetés des écoles modèles et des académies:—				
Dans les villes	$ 830.00	$ 816.00		$ 14.00
Dans les campagnes	$ 522.00	$ 535.00	$ 13.00	
Moyenne des traitements des institutrices laïques brevetées des écoles modèles et des académies:—				
Dans les villes	$ 278.00	$ 299.00	$ 21.00	
Dans les campagnes	$ 170.00	$ 179.00	$ 9.00	

SOMMAIRE DES STATISTIQUES DES ÉCOLES DE LA PROVINCE
(Suite)

—	1912–1913	1913–1914	Augmentation.	Diminution.
ÉCOLES MODÈLES PROTESTANTES.				
Nombre des écoles modèles sous contrôle des commissions scolaires	43	53	10	
Élèves protestants des écoles modèles protestantes	3,285	4,309	1,024	
Élèves catholiques des écoles modèles protestantes	166	294	128	
Total des élèves dans les écoles modèles protestantes	3,451	4,603	1,152	
Présence moyenne des élèves dans les écoles modèles	2,459	3,241	782	
Percentage de la présence moyenne des élèves	71.22	70.41		.81
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	8	7		1
" " non brevetés		1	1	
Nombre d'institutrices laïques brevetées	102	135	33	
" " non brevetées	11	9		2
ACADÉMIES PROTESTANTES.				
Nombre d'académies sous contrôle des commissions scolaires	33	38	5	
Nombre d'académies indépendantes	2			
Total des académies protestantes	35	38	3	
Élèves protestants des académies protestantes	8,062	10,300	2,238	
" catholiques " "	220	323	103	
Total des élèves dans les académies protestantes	8,282	10,623	2,341	
Présence moyenne des élèves dans les académies	6,496	8,232	1,736	
Percentage de la présence moyenne des élèves	78.44	77.49		.95
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	75	77	2	
" " non brevetés	8	7		1
Nombre d'institutrices laïques brevetées	219	265	46	
" " non brevetées	7	15	8	
Grand total des élèves des écoles modèles et des académies protestantes	11,733	15,226	3,493	
Grand total de la présence moyenne des élèves	8,955	11,473	2,518	
Total des instituteurs et des institutrices laïques, dans les écoles modèles et les académies	430	516	86	
Nombre d'instituteurs religieux				
Moyenne des traitements des instituteurs laïques brevetés dans les écoles modèles et les académies:				
Dans les villes	$ 1,330.00	$ 1,615.00	$ 285.00	
Dans les campagnes	$ 1,135.00	$ 1,159.00	$ 24.00	
Moyenne des traitements des institutrices laïques brevetées dans les écoles modèles et les académies:				
Dans les villes	$ 617.00	$ 690.00	$ 73.00	
Dans les campagnes	$ 433.00	$ 444.00	$ 11.00	
COLLÈGES CLASSIQUES CATHOLIQUES				
Nombre de collèges classiques	20	21	1	
Élèves dans le cours commercial	3,001	3,030	29	
" " classique	5,188	5,414	226	
Total des élèves	8,189	8,444	255	
Présence moyenne des élèves	7,677	7,841	164	
Percentage de la présence moyenne	93.75	92.86		.89
Nombre de professeurs laïques	35	40	5	
" " religieux	652	686	34	
Total des professeurs	687	726	39	

TABLEAU GÉNÉRAL DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE LA PROVINCE 1913-1914.

—	Nombre d'écoles	Instituteurs	Institutrices	ÉLÈVES				
				Garçons	Filles	Total	Présence moyenne	Percentage de la présence moyenne
Écoles élémentaires	5,094	193	6,167	99,308	105,958	205,266	156,221	77.11
Écoles modèles	665	896	2,373	56,604	53,531	110,135	91,014	70.41
Académies	258	832	1,947	27,360	38,567	65,927	56,958	86.40
Écoles normales	13	42	92	174	918	1,092	.....	.....
Collèges classiques catholiques	21	726	.....	8,444	.....	8,444	7,841	92.86
Université	1	303	18	1,625	635	2,260	.....	.....
Écoles des sourds-muets et des aveugles	3	35	81	150	369	519	.....	.....
Écoles des arts et métiers	12	40	.....	2,634	.....	2,634	1,469	55.77
Écoles du soir	52	118	5	4,223	228	4,451	.....	.....
Totaux	6,119	3,185	10,683	200,522	200,206	400,728	.....	79.89

TABLEAU GÉNÉRAL DES ÉCOLES PROTESTANTES DE LA PROVINCE—1913-1914.

—	Nombre d'écoles	Instituteurs	Institutrices	ÉLÈVES				
				Garçons	Filles	Total	Présence moyenne	Percentage de la présence moyenne
Écoles élémentaires	786	39	1,356	19,936	19,405	39,341	28,881	73.41
Écoles modèles	53	8	144	2,415	2,188	4,603	3,241	70.41
Académies	38	84	280	5,314	5,309	10,623	8,232	77.49
École normale	1	6	6	15	163	178	.....	.....
Universités	2	282	.....	1,499	35	1,634	.....	.....
École des sourds-muets et des aveugles	1	6	.....	26	38	64	.....	.....
Écoles du soir	16	56	.....	2,465	.....	2,465	.....	.....
Totaux	897	481	1,786	31,670	27,238	58,908	.....	68.37

TABLEAU GÉNÉRAL DES ÉCOLES CATHOLIQUES ET PROTESTANTES DE LA PROVINCE—1913-1914

—	Nombre d'écoles.	Instituteurs.	Institutrices.	ÉLÈVES				
				Garçons	Filles	Total	Présence moyenne	Percentage de la présence moyenne
Écoles élémentaires	5,880	232	7,523	119,244	125,363	244,607	185,102	75.67
Écoles modèles	718	904	2,517	59,019	55,719	114,738	94,255	82.15
Académies	296	916	2,227	32,674	43,876	76,550	65,190	85.16
Écoles normales	14	48	98	185	1,081	1,270	.....	.....
Collèges classiques catholiques	21	726	.....	8,444	.....	8,444	7,841	92.86
Universités	3	585	18	3,124	770	3,894	.....	.....
Écoles des sourds-muets et des aveugles	4	41	81	176	407	583	.....	.....
Écoles des arts et métiers	12	40	.....	2,634	.....	2,634	1,469	55.77
Écoles du soir	68	174	5	6,688	2,693	6,916	.....	.....
Totaux	7,016	3,666	12,469	232,192	227,444	459,636	.....	79.17

RÉSUMÉ statistique concernant les instituteurs et les institutrices.—1913-1914.

Instituteurs et institutrices laïques des écoles élémentaires et modèles et des académies	Non brevetés	Brevetés	Brevetés pour écoles			Ayant le brevet		Total des instituteurs et des institutrices
			Élémentaires	Modèles	Académies	D'une école normale	D'un bureau d'examinateurs	
Instituteurs des écoles catholiques	69	297	46	109	142	188	109	366
" " protestantes	14	117	8	26	83	72	45	131
Institutrices des écoles catholiques	866	5,288	3,457	1,731	100	808	4,480	6,154
" " protestantes	412	1,368	631	654	83	955	413	1,780
Totaux	1,361	7,070	4,142	2,520	408	2,023	5,047	8,431

Professeurs et institutrices laïques enseignant dans les universités, les écoles normales, les collèges et les écoles spéciales	815
Grand total des instituteurs et des institutrices laïques	9,246
Membres du clergé dans les collèges et quelques autres écoles	778
Religieux, Frères	1,590
Religieuses	4,521
Total des institutrices et des instituteurs religieux	6,889
Grand total des professeurs, des instituteurs et des institutrices	16,135

TRAITEMENTS des instituteurs et des institutrices laïques.—1913-1914.

Écoles sous contrôle et indépendantes subventionnées	Instituteurs brevetés		Institutrices brevetées	
	Nombre	Traitement moyen	Nombre	Traitement moyen
		$		$
Écoles des villes, élémentaires catholiques	35	602	208	253
Écoles des villes, élémentaires protestantes	33	1,598	518	669
Écoles des villes, écoles modèles et académies catholiques	192	816	282	299
Écoles des villes, écoles modèles et académies protestantes	51	1,615	157	690
Écoles des campagnes, élémentaires catholiques	3	405	4,392	167
Écoles des campagnes, élémentaires protestantes	.....	.....	450	278
Écoles des campagnes, écoles modèles et académies catholiques	67	535	406	179
Écoles des campagnes, écoles modèles et académies protestantes	33	1,159	243	444
Traitements moyens	414	937	6,656	245

Le nombre d'enfants d'âge à fréquenter les écoles dans les munitipalités comparé avec le nombre d'élèves inscrits dans les écoles sous contrôle et les écoles indépendantes subventionnés.—Année 1913-1914.

DIVISION D'APRÈS L'AGE DES ENFANTS ET DES ÉLÈVES	Nombre d'enfants d'après le recensement annuel	Nombre d'élèves inscrits dans les écoles.
Garçons de 5 à 7 ans	50,508	40,726
" de 7 à 14 ans	160,081	154,216
" de 14 à 16 ans	36,152	13,042
Au-dessus de 16 ans (1)	.....	2,958
Filles de 5 à 7 ans	50,044	42,772
" de 7 à 14 ans	155,465	159,151
" de 14 à 16 ans	34,085	17,788
Au-dessus de 16 ans	.....	5,242
Totaux	486,335	435,895

(1) Les recensements faits par les secrétaires-trésoriers des commissions scolaires ne comprennent que les enfants de 5 à 16 ans.
(2) Ces chiffres n'indiquent que les élèves inscrits dans les écoles élémentaires, modèles et académiques; il y a de plus 23,741 élèves dans les universités, les collèges classiques, les écoles normales et les écoles spéciales.

TABLEAU comparatifs des traitements moyens des instituteurs et des institutrices laïques.

——	1909–1910	1910–1911	1911–1912	1912–1913	1913–1914
	$	$	$	$	$
Écoles catholiques:					
Instituteurs	649.00	657.00	646.00	703.00	723.00
Institutrices	139.00	143.00	147.00	163.00	179.00
Écoles protestantes:					
Instituteurs	1,284.00	1,116.00	1,200.00	1,300.00	1,482.00
Institutrices	383.00	319.00	393.00	469.00	503.00
Écoles catholiques et écoles protestantes:					
Instituteurs	803.00	824.00	812.00	888.00	937.00
Institutrices	183.00	178.00	196.00	224.00	245.00

ÉTAT COMPARATIF DU MOUVEMENT DE L'ÉDUCATION DANS LA PROVINCE.

Nombre de	1867–68	1877–78	1887–88	1897–98	1902–03	1907–08	1912–13	1913–14
Écoles élémentaires	3,355	4,096	4,640	5,132	5,385	5,601	5,827	5,880
" modèles	318	260	485	534	555	640	698	718
Académies	190	282	149	153	178	201	273	296
Collèges	36	40	23	22	19	19	20	21
Écoles spéciales	2	17	18	15	115	77	90	84
" normales	3	3	3	3	5	7	13	14
Universités	3	3	4	4	4	4	3	3
Totaux	3,907	4,701	5,322	5,863	6,261	6,549	6,924	7,016
Élèves des écoles élémentaires	156,820	167,031	181,402	205,229	206,045	211,242	234,260	244,607
Élèves des écoles modèles	22,700	20,439	70,417	69,832	81,762	97,032	109,653	114,738
" académies	26,010	38,852		30,106	39,334	45,369	67,871	76,550
" collèges	6,189	7,874	3,918	5,557	6,174	6,274	8,189	8,444
" écoles spéciales	278	1,866	1,905	1,472	9,596	9,352	9,406	10,133
" " normales	256	306	296	348	460	526	1,088	1,270
Élèves des universités	584	731	1,193	2,183	2,321	2,804	3,646	3,894
Totaux	212,837	237,099	259,131	314,727	345,692	372,599	434,113	459,636
Instituteurs laïques	608	626	494	743	937	867	1,196	1,298
" " religieux	311	593	912	1,415	1,609	1,949	2,306	2,368
Institutrices laïques	2,969	3,931	4,962	5,903	6,444	6,846	7,553	7,948
" religieuses	548	1,028	1,804	2,432	2,932	3,477	4,306	4,521
Totaux	4,436	6,178	8,172	10,493	11,922	13,139	15,341	16,135

TABLEAU comparatif indiquant le nombre des instituteurs laïques brevetés et la moyenne de leurs traitements pour les années 1891 à 1914.

Année scolaire	Dans les écoles élémentaires catholiques		Dans les écoles modèles et académies catholiques		Totaux et moyenne totales pour les instituteurs catholiques		Dans les écoles élémentaires protestantes		Dans les écoles modèles et académies protestantes		Totaux et moyennes totales pour les instituteurs protestants		Dans les écoles élémentaires catholiques et protestantes		Dans les écoles modèles et académies catholiques et protestantes.		Totaux et moyennes totales pour les instituteurs catholiques et protestants	
	Instituteurs	Traitement	Instituteurs	Traitement	Instituteurs	Traitement	Instituteurs	Traitement	Instituteurs	Traitement	Instituteurs	Traitement	Instituteurs	Traitement	Instituteurs	Traitement	Instituteurs	Traitement
		$		$		$		$		$		$		$		$		
1891-92	....	....	....	....	224	388	..	....	....	..	75	663	....	....	....	....	299	457
1892-93	....	....	....	....	228	418	..	....	....	..	105	703	....	....	....	....	333	508
1893-94	58	232	173	477	231	416	36	641	64	786	100	734	94	389	237	560	231	512
1894-95	55	233	174	442	229	392	34	516	68	805	102	709	89	341	242	544	331	489
1895-96	50	213	195	491	245	434	43	600	68	835	111	744	93	332	263	580	356	531
1896-97	42	256	192	483	234	442	54	510	72	729	126	637	96	402	264	550	360	510
1897-98	53	222	188	491	241	433	46	570	68	824	114	722	99	384	256	580	355	526
1898-99	51	221	201	489	252	435	43	345	66	854	109	653	94	278	267	579	361	501
1899-00	40	242	199	487	239	446	30	663	70	830	100	780	70	422	269	576	339	545
1900-01	46	281	191	510	237	466	21	1,149	67	802	83	885	67	553	258	586	325	579
1901-02	15	250	218	501	233	485	19	660	63	1,026	82	942	34	479	281	619	315	604
1902-03	27	250	202	527	229	495	24	572	59	1,032	83	899	51	401	261	641	312	602
1903-04	13	287	199	546	212	530	19	790	53	1,053	72	984	32	585	252	653	284	645
1904-05	20	370	179	583	199	562	18	874	50	1,155	68	1,081	38	609	229	708	267	694
1905-06	24	283	178	612	202	573	20	950	49	1,161	69	1,100	44	586	227	731	271	707
1906-07	21	306	186	638	207	604	22	1,279	53	1,042	75	1,110	43	804	239	728	282	739
1907-08	24	284	186	681	210	636	23	1,234	58	1,169	81	1,187	47	749	244	797	291	789
1908-09	27	308	206	662	233	622	21	1,286	56	1,185	78	1,214	49	748	262	774	311	673
1909-10	25	293	211	691	236	649	22	1,401	54	1,233	76	1,284	47	811	265	802	312	803
1910-11	29	356	198	702	227	637	45	978	84	1,191	129	1,116	74	734	282	847	356	824
1911-12	29	412	216	978	245	646	26	1,409	78	1,130	104	1,200	55	884	294	797	349	812
1912-13	27	527	233	723	260	703	37	1,661	80	1,259	117	1,386	64	1,182	313	860	377	888
1913-14	38	587	259	743	297	723	33	1,598	84	1,436	117	1,482	71	1,057	343	913	414	937

TABLEAU comparatif indiquant le nombre des institutrices laïques brevetées et la moyenne de leurs traitements pour les années 1891 à 1914.

Année scolaire	Dans les écoles élémentaires catholiques		Dans les écoles modèles et académies catholiques		Totaux et moyennes totales pour les institutrices catholiques		Dans les écoles élémentaires protestantes		Dans les écoles modèles et académies protestantes		Totaux et moyennes totales pour les institutrices protestantes		Dans les écoles élémentaires catholiques et protestantes		Dans les écoles modèles et académies catholiques et protestantes.		Totaux et moyennes totales pour les institutrices catholiques et protestantes	
	Institutrices	Traitement	Institutrices	Traitement	Institutrices	Traitement	Institutrices	Traitement	Institutrices	Traitement	Institutrices	Traitement	Institutrices	Traitement	Institutrices	Traitement	Institutrices	Traitement
		$		$		$		$		$		$		$		$		$
1891–92					3,244	108					1,052	195					4,296	129
1892–93					3,240	109					1,972	186					4,312	128
1893–94	3,024	106	254	140	3,278	109	884	185	172	305	1,056	204	3,908	124	426	207	4,334	132
1894–95	3,358	103	273	133	3,631	105	923	177	166	304	1,089	196	4,281	119	439	198	4,720	126
1895–96	3,647	104	326	130	3,973	105	986	184	189	302	1,175	201	4,633	121	515	193	5,148	128
1896–97	3,868	98	341	130	4,209	101	995	184	203	300	1,198	204	4,853	116	544	194	5,407	124
1897–98	3,955	102	353	120	4,308	103	1,007	183	215	301	1,222	204	4,962	118	568	189	5,530	126
1898–99	3,923	107	338	130	4,261	109	999	182	255	305	1,244	206	4,922	122	583	204	5,505	131
1899–00	3,880	111	378	130	4,258	113	980	152	234	291	1,214	179	4,860	120	612	191	5,472	128
1900–01	3,860	113	385	125	4,245	114	966	201	236	299	1,202	229	4,826	131	621	191	4,447	138
1901–02	3,842	111	391	138	4,233	113	940	206	236	304	1,176	226	4,782	130	627	201	5,409	138
1902–03	3,956	115	362	144	4,318	117	926	213	247	298	1,173	231	4,882	134	609	206	5,491	141
1903–04	3,939	119	363	170	4,302	123	905	225	264	292	1,170	240	4,845	139	627	221	5,472	148
1904–05	4,002	117	367	165	4,369	111	840	230	268	370	1,108	264	4,842	137	635	252	5,477	150
1905–06	4,065	120	372	155	4,437	123	813	267	276	338	1,089	285	4,878	145	648	233	5,526	155
1906–07	4,073	122	397	153	4,470	125	768	278	290	361	1,058	300	4,841	147	687	240	5,528	158
1907–08	4,093	126	410	157	4,503	129	725	311	300	402	1,025	337	4,818	154	710	260	5,528	167
1908–09	4,077	132	441	164	4,418	135	732	327	306	414	1,038	352	4,809	162	747	266	5,556	176
1909–10	4,263	135	438	174	4,701	139	715	363	319	429	1,034	383	4,978	168	757	281	5,735	183
1910–11	4,363	138	476	187	4,839	143	881	268	349	445	1,230	319	5,244	159	825	296	6,009	178
1911–12	4,390	141	542	195	4,932	147	893	360	345	636	1,238	393	5,283	168	887	366	6,170	196
1912-13	4,399	157	576	211	4,975	163	865	454	355	506	1,220	469	5,264	208	931	323	6,195	224
1913–14	4,600	171	688	228	5,288	179	968	487	400	541	1,368	503	5,568	226	1,088	343	6,656	245

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Ministre,

Votre obéissant serviteur,

BOUCHER DE LA BRUYÈRE,

Surintendant.

APPENDICE N° I

RAPPORTS DES INSPECTEURS D'ECOLES

1. Rapports des inspecteurs d'écoles catholiques.
2. Rapports des inspecteurs d'écoles protestants.
3. Rapport de l'inspecteur des écoles supérieures protestantes.

RAPPORTS DES INSPECTEURS D'ECOLES

INSPECTEURS CATHOLIQUES

M. JOS.-V. BEAUMIER.

Les Trois-Rivières, 26 juillet 1915.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport général pour l'année scolaire 1914-15.

Mon district d'inspection se compose, cette année, de 30 municipalités.

Ces municipalités ont maintenu en activité 177 écoles, dont 161 sous contrôle,et 16 écoles indépendantes. Ces écoles se répartissent comme suit:

Ecoles primaires élémentaires		141
" "	intermédiaires	15
" "	supérieures	5
	Total	161

Les écoles sous contrôle représentent 313 départements ou classes; c'est une augmentation, sur l'année précédente, de 3 écoles et de 28 départements ou classes.

Les écoles sous contrôle ont été sous la direction de 54 religieux, 65 religieuses, 3 instituteurs laïques diplômés, 179 institutrices laïques diplômées, et de 13 institutrices laïques non diplômées. Ces dernières ont été engagées avec l'autorisation requise.

51 titulaires laïques ont un brevet d'école normale, dont 40 de l'Ecole normale des Trois-Rivières, et 131 ont un brevet du Bureau central.

L'inscription des élèves dans les écoles sous contrôle a été de12,831, avec une présence moyenne de 10,636, soit 83.33%. C'est un surplus de 3.33% sur l'année dernière.

Ce résultat est des plus satisfaisants; car dans plusieurs municipalités du nord de mon district d'inspection, les élèves ont beaucoup de difficultés à surmonter pour assister régulièrement à l'école pendant la saison rigoureuse de l'année.

Les écoles indépendantes ont été sous la direction de 70 religieuses, 1 instituteur et 12 institutrices.

L'inscription a été de 1,721 élèves, avec une présence moyenne de 1,617, soit 93.9%.

La moyenne des salaires pour 1914-15 a été comme suit:

Religieux	$ 291 66
Religieuses	178 76
Instituteurs laïques	381 66
Institutrices laïques y compris les assistantes	173 17

C'est grâce aux octrois accordés par le gouvernement que l'on voit s'élever le salaire du personnel enseignant.

Chaque année, de nouvelles classes sont pourvues d'un mobilier moderne; ainsi sur les 313 classes de mon district d'inspection, 27 seulement n'en ont pas; et, avant longtemps, elles seront sur le même pied que les autres.

L'année scolaire 1914-15 a donné des résultats bien satisfaisants sous le rapport des progrès. Il y a quelques écoles dont la note est moyenne; mais le nombre en est restreint.

Comme résultat des conférences pédagogiques de l'automne dernier, l'enseignement de l'Histoire du Canada a donné de meilleurs résultats. Dans quelques écoles, la lecture chez les élèves de 1ère et 2ème année laisse à désirer, ainsi que l'arithmétique. On n'habitue pas assez les élèves à raisonner leurs problèmes.

L'enseignement du dessin a été mieux soigné cette année; mais quelle misère pour obtenir l'uniformité dans le format et la qualité du papier. On nous donne des dessins sur toutes sortes de papier, et de différentes grandeurs: soit trop petits, soit trop grands. Plusieurs institutrices n'ont fait dessiner que sur l'ardoise, parce que les parents s'opposaient à fournir du papier à leurs enfants.

Dans le cours de l'automne dernier, j'ai donné des conférences agricoles. Vu que je visite le plus grand nombre de mes écoles dans le cours de l'hiver, je n'ai pu en constater les résultats; cependant au cours de mes visites du printemps, j'ai remarqué plusieurs jardins scolaires qui ont donné satisfaction, vu les circonstances. Je pourrai mieux me renseigner lors de mes visites d'automne.

A chaque visite, j'insiste toujours sur la nécessité de faire relier *L'Enseignement Primaire*, chaque année; mais trop peu de municipalités répondent à mon appel. Comme résultat de cette négligence, des numéros sont ou brisés ou perdus, et les titulaires de ces écoles se trouvent privés d'une revue dont la valeur est incontestable.

En général, le personnel enseignant fait preuve de zèle pour l'avancement des élèves qui sont sous sa direction; cependant j'ai une mention toute spéciale pour les diverses communautés religieuses dont le dévouement ne connaît pas de bornes.

L'Ecole normale des Trois-Rivières a eu la douleur de perdre, en février dernier, son premier Principal, Mgr H. Baril, V. G.; sous la direction de cet éducateur zélé, notre Ecole normale, depuis sa fondation jusqu'à ce jour, a marché à grands pas dans la voie du progrès. Aussi sa mort a causé de profonds regrets qui ont été adoucis par le nomination de son digne successeur, M. l'abbé M. Aug. Lelaidier, ptre, curé de Sainte-Cécile des Trois-Rivières. La science profonde et la haute compétence de ce prêtre dévoué sont une garantie de nouveaux succès pour cette importante institution.

Je vous ai transmis la liste des institutrices qui ont obtenu une gratification pour leurs succès dans l'enseignement durant l'année scolaire qui vient de finir; mais vu le montant restreint qui m'est alloué, je ne puis récompenser toutes celles qui le méritent. Ce sera pour une autre année.

Je recommande comme étant les plus méritantes, les cinq municipalités suivantes:

Saint-Barnabé	$ 60.00
Sainte-Ursule	50.00
Saint-Didace, village	40.00
Pointe-du-Lac, village	35.00
Saint-Joseph-de-Maskinongé	30.00

J'ai l'honneur de recommander à votre bienveillance, comme ayant besoin de l'octroi spécial pour le soutien de leurs écoles, les municipalités suivantes: Saint-Didace, paroisse, Saint-Elie de Caxton, Saint-Mathieu, Saint-Alexis-des-Monts, Sainte-Ursule, dissidents, Pointe-du-Lac No 1, Saint-Charles-de-Mandeville, La-Baie-Shawinigan.

Vu que ce rapport est le dixième que j'ai l'honneur de vous présenter depuis ma nomination comme inspecteur d'écoles dans ce district, permettez-moi, Monsieur le Surintendant, de vous donner quelques détails sur ce qui s'est fait durant cette décade, c'est-à-dire depuis 1905.

	1905	1915	Augm.
Municipalités scolaires	27	30	3
Ecoles sous contrôle	149	161	12
Départements ou classes	229	313	84

Maisons d'écoles construites suivant les plans et devis approuvés par le Dépt. de l'Inst. Pub. et acceptées depuis 1905	56
Maisons d'école réparées et acceptées depuis 1905	12
Total.	68

Deux maisons d'école dans Saint-Barnabé, Co. Saint-Maurice, deux aux Chûtes-Shawinigan, et une aux Trois-Rivières, seront prêtes pour septembre prochain.

	1905	1915	Augm.
Classes pourvues d'un mobilier moderne	86	286	200

Montant déboursé pour les constructions	$ 399,238.00
Montant déboursé pour réparations	9,686.00
Montant déboursé pour mobilier, fourniture de classes	21,000.00
Total.	$ 429,924.00

	1905	1915	Augm.
Elèves inscrits dans les écoles sous contrôle	9,354	12,831	3,477
Présence moyenne	7,075	10,634	3,539
Taux % de la présence moyenne annuelle	75,63%	83.33%	7.7%

	1905	1915	Augm.
Salaire moyen des Religieux . .	$209.74	$291.66	$81.92
" " " Religieuses .	138.75	178.76	40.01
" " " Instituteurs laïques.	262.50	381.66	119.16
" " " Institutrices laïques.	106.28	173.17	66.89

Quant aux fournitures de classes: tableaux noirs, cartes géographiques, etc., il y a eu beaucpup d'améliorations depuis 10 ans.

Durant cette décade, il y a eu des progrès bien sensibles dans l'enseignement en général.

Les commisions scolaires font un meilleur choix de leurs institutrices, paient des salaires plus élevés, et les parents prennent une part plus active dans l'éducation de leurs enfants. Ces succès sont dus: aux conférences pédagogiques de l'automne, aux octrois généreux et multiples du Gouvernement. Le congrès des commissaires d'écoles de 1913 a produit d'heureux résultats.

J'ai un hommage particulier à rendre de MM. les Curés des diverses paroisses de mon district d'inspection, qui ont su si bien seconder mes faibles efforts dans les questions d'éducation; et les commissions scolaires, je l'espère, continueront à marcher d'un pas ferme dans la voie du progrès.

J'ai l'espoir, Monsieur le Surintendant, que ce rapport, joint aux bulletins que je vous ai transmis dans le cours de l'année, vous donnera une juste idée de l'état de l'éducation dans mon district d'inspection.

Je joins ici la classification des municipalités, par ordre de mérite:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservé sur 60 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Les Trois-Rivières	8	9.8	10	6.5	10	10	46.3	Excellent.	9.7	9.5	19.2	Excellent.
2	Grand'Mère	2	10	10	5.5	10	10	25.5	"	10	9.7	19.7	"
3	Ste-Ursule, diss.	1	10	7.5	10	10	10	47.5	"	8.5	8.5	17	"
4	La Baie Shawinig.	1	9.5	10	8.5	9	10	47	"	8	7.5	15.5	Très bien.
5	Pte-du-Lac, villag	1	10	10	7.5	8	10	45.8	"	8	7.5	15.5	"
6	St-Didace, village	1	9.5	10	6.5	8	10	44	"	8.5	8	16.5	"
7	Riv-du-Loup No 1	2	9.5	9.7	5.5	9	10	43.7	"	8.5	8	16.5	"
8	Shawinigan-Falls.	3	8.5	10	4.5	10	10	43	"	9.1	8	17.1	Excellent.
9	St-Justin, village .	1	10	10	4.5	8.5	10	43	"	8	8	16	Très bien.
10	St-Alexis-des-Mts.	5	8.5	8.6	8.5	9	10	44.6	"	7.1	6.5	13.6	"
11	St-Boniface	7	7.5	7.9	9	8	10	42.4	Très bien.	7.4	6.8	14.2	"
12	St-Paulin	6	8	8.6	6.5	8.5	10	41.6	"	7.3	6.8	14.1	"
13	Dumontier	10	8.4	8 8	5.5	9.8	10	41.2	"	7.4	7	14.4	"
14	St-Chs-de-Mandeville	4	8.7	8.4	6.5	8	10	41.6	"	7.3	6.7	14	"
15	Banlieue des 3 Riv	4	9.1	8.6	5	9	10	41.7	"	7.1	6.5	13.5	"
16	Hunterstown	2	8	7.5	6.5	8.5	10	40.5	"	7.5	7.2	14.7	"
17	Ste-Flore	13	8.7	8.4	6	8	10	41.1	"	7.2	6.8	14	"
18	St-Etien-des-Grès.	10	7.6	7.2	8	8	10	40.8	"	7	6.3	13.3	"
19	St-Justin, par	4	7	8.6	5	9.2	10	39.8	"	7.1	6.7	13.8	"
20	Yamachiche	13	7.7	8.6	5	8.1	9.6	39	"	7.4	7	14.4	"
21	St-Jos.-de-Mask.	8	8.4	8	4.5	8.4	10	39.3	"	7.4	6.6	14	"
22	Pte-du-Lac No 1.	4	8.4	9	4.5	8	9.1	39	"	6.7	6.4	13.1	"
23	Riv-du-Loup No 2	8	8.5	7.7	4	8	10	38.2	"	7.2	6.6	13.8	"
24	Pte-du-Lac No 2.	1	7.5	10	5	8	10	40.5	"	6	5.5	11.5	Bien.
25	St-Barnabé	12	6.7	7.6	5.5	8.2	10	38	"	7.1	6.6	13.7	Très bien.
26	St-Elie de Caxton.	4	7.2	6.4	7.5	8	8.5	37.6	"	6.5	6.5	13.5	"
27	St-Séverè	5	8.1	7.1	5	7	8.5	35.7	"	7.2	6.9	14.1	"
28	Ste-Ursule	11	7.4	5.4	6	7.3	10	36.1	"	7	6.4	13.4	"
29	St-Didace, par.	6	7.6	7.4	3	8	10	36	"	6.8	6.2	13	"
30	St-Mathieu	4	6.2	4.1	8	9	8	35.3	"	7.1	6.6	13.7	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

JOS.-V. BEAUMIER,
Insp. d'écoles.

M. J.-E. BELCOURT.

NICOLET, 27 juillet 1915.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur l'état des écoles de mon district pour l'année 1914-1915.

Ce district renferme vingt-sept municipalités, cent quatre-vingt quatre écoles sous contrôle, y compris les deux écoles des Abénakis, de Saint-Thomas, et dix écoles modèles indépendantes de filles (couvents).

Ces diverses institutions ont été fréquentées par sept mille deux cent trente et un enfants, avec une présence moyenne de six mille soixante, soit 83 $^{2}/_{3}\%$.

Les progrès de l'année ont été excellents dans quatre vingt-huit écoles, bons dans quarante-deux, assez bons, dans trente-cinq, et médiocres dans seize.

Les causes qui ont fait obstacle aux progrès dans ces seize écoles, sont les mêmes que celles antérieurement constatées: incompétence et défaut de zèle chez certaines institutrices.

L'augmentation des salaires commence à produire de bons effets. Le personnel enseignant devient plus nombreux, et les institutrices, qui ne réussissent pas dans l'enseignement, peuvent être plus facilement remplacées.

L'enseignement du dessin se développe de plus en plus, et donne, il me semble, d'assez bons résultats.

L'automne dernier, j'ai fortement recommandé l'établissement de jardins scolaires, et je crois avoir réussi dans une certaine mesure, par ce que j'ai constaté dans mes derniers voyages de l'année aux écoles.

Les progrès, sous le rapport matériel, se continuent d'une manière satisfaisante. Cette année, quatre maisons d'écoles ont été reconstruites, et cinq mobiliers ont été renouvelés.

J'insiste encore, cette année, sur l'importance de faire, dès l'automne, la perception de toutes les taxes scolaires, afin de pouvoir payer mensuellement les salaires des institutrices.

Les cinq municipalités suivantes méritent les primes accordées par le département:

Sainte-Gertrude, Co. Nicolet	$ 60.00
La Baie-du-Febvre, Co. Yamaska	50.00
Saint-Célestin No 2, Co Nicolet	40.00
Saint-Zéphirin, Co Yamaska	35.00
Saint-Sylvère, Co. Nicolet	30.0

Je recommande les municipalités suivantes auxquelles l'on voudra bien accorder une part du fonds des municipalités pauvres: St-Joachim, Co. Yamaska, et St-Samuel, Co. Nicolet.

Ci-suit la classification des municipalités scolaires de mon district, par ordre de mérite:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payment.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Nicolet, ville	2	7	9.5	6	6	10	38.5	Très bien.	9	9	18	Excellent.
2	St-Thomas, village	2	8.5	8.5	7	6	8	38	"	8	8	16	"
3	Villers	1	8	9	6	6	8	37	"	8	8	16	"
4	Ste-Ang. de Laval	5	9	8	5	6	8	36	"	8	8	16	"
5	St-Elphège	5	8.2	9	5	6	8	36.2	"	8	7.9	15.9	Très bien.
6	St-Grégoire	11	8	8.9	5	5	8.1	35	"	8	7.8	15.8	"
7	St-Célestin No 1.	3	6	9.3	5	6	8	34.3	"	8	8	16	Excellent.
8	St-Célestin No 2.	6	7.5	9.5	5	5	8	35	"	8	7.6	15.6	Très bien.
9	Précieux-Sang	4	8.2	8.7	5	5	8	34.9	"	8	7.7	15.7	"
10	Ste-Gertrude	10	8.6	7.2	5	5.2	8	34	"	8	7.4	15.4	"
11	St-Sylvère	7	5.8	8.7	6	6	9	35.5	"	8	6.8	14.8	"
12	Ste-Eulalie	9	7.8	8.2	5	6	8	35	"	8	7	15	"
13	N.-D.-de-Pierreville, village	1	5	5	8	6	8	32	"	8	8	16	Excellent.
14	Bécancourt	9	8	9.7	5	6	8	36.7	"	7.8	6.4	14.2	Très bien.
15	St-Joachim	6	8.3	8.8	5	5	9	36.1	"	7.6	6.8	14.4	"
16	La Visitation	6	8.6	9.1	5	4.8	8	35.5	"	7.5	6.8	14.3	"
17	Nicolet, paroisse	10	7.7	9	5	6	9	36.7	"	7.5	6.1	13.6	"
18	Ste-Brigitte-des-Saults	11	7.6	9.3	6	5	8	35.9	"	7.2	6.9	14.1	"
19	Ste-Monique	12	8.1	7.2	5	5	9	34.3	"	7.6	7	14.6	"
20	St-Wenceslas	9	5.6	8.5	5	6	8	33.1	"	7.8	7.2	15	"
21	Baie-du-Febvre	9	7.2	8.8	5	5	9	35	"	7.5	6.5	14	"
22	N.-D. de Pierreville paroisse	3	6.3	7.3	5	6	8	32.6	"	7.6	7.3	14.9	"
23	St-Léonard	11	5.5	7.9	6	6	9	34.4	"	7.2	7	14.2	"
24	St-Samuel	5	6	6.8	5	6	8	31.8	"	8	7.2	15.2	"
25	Ste-Perpétue	9	7.2	8.4	6	5	8	34.6	"	7.4	6.3	13.7	"
26	St-Zéphirin	10	7.6	8.1	6	6	8	35.2	"	7.4	5.7	13.1	"
27	St-Thomas, par.	6	6.1	3.8	5	6	8	28.9	Bien	8	6.6	14.6	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-E. BELCOURT,
Insp. d'écoles.

S. G. MGR. BLANCHE.

SEPT-ILES, 5 juillet 1915.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'année scolaire 1914-1915.

Peu de changements se sont produits dans les écoles de mon district. Elles sont au nombre de 30, et se divisent en deux écoles modèles et vingt-huit élémentaires; treize sous le contrôle des commissaires ont toutes des institutrices brevetées, les dix-sept autres, à l'exception d'une, ne peuvent s'en procurer. Cela peut paraître extraordinaire, mais il faut bien se rendre compte que nous sommes ici, au Labrador, dans des conditions exceptionnelles et que nous avons des obstacles inconnus dans les autres missions.

Sur toute la Côte nord, de Bersimis à Blanc-Sablon, sur une étendue de plus de 300 milles, la population est peu nombreuse et dissiminée le long du fleuve; chaque école a un très petit nombre d'enfants; les parents tiennent peu à l'instruction, et si les missionnaires ne s'occupaient point de l'érection des écoles, de leur entretien, de la marche de la maison, de chercher, de former des institutrices, de leur trouver leur salaire, le plus grand nombre d'écoles n'existeraient point.

La campagne entreprise depuis quelques années pour augmenter le salaire des institutrices nous a été désastreuse. Les prix élevés qu'offrent aujourd'hui la plupart des municipalités scolaires nous ont enlevé de la Côte des diplômées, et là où l'on trouvait autrefois facilement une institutrice, on n'en rencontre plus. Supprimer des écoles, ce serait condamner la population à l'ignorance; en diminuer le nombre est impossible, vu la distance des écoles les unes des autres et l'absence complète de voies de communication. Etant données les circonstances de lieux, nous ne pouvons pas faire, je crois, davantage pour l'instruction des enfants.

Toutes les institutrices s'acquittent bien de leur tache et je suis heureux de leur rendre ce témoignage de leur bonne volonté, de leur zèle et de leur dévouement.

Les traitements depuis quelques années ont singulièrement augmenté: il y a onze ans lorsque je suis arrivé sur la Côte, la moyenne était de $80, aujourd'hui elle est de $150, et une petite municipalité donne $175 à une institutrice pour faire la classe à onze enfants.

Cette augmentation de salaires a-t-elle amélioré sensiblement l'instruction sur la Côte? non. Nos institutrices sont plus élégantes, mais cette amélioration dans leur situation ne les ont point rendues plus stables dans leur profession, ni ne leur a imposé plus de dévouement ni esprit de sacrifice. Tentées par les hauts prix que leur offrent de riches municipalités, elles abandonnent le pays pour aller chercher fortune ailleurs.

Les progrès en général ont été satisfaisants, toutefois je tiens à constater dans la plupart des écoles une très grande faiblesse dans les cours de 1ère et de 2ème année, ce qui s'explique par le grand nombre d'enfants qui arrivent chaque année en classe ne sachant ni a ni b; or, il est impossible, dans ces conditions, à une institutrice, quelque intelligente et dévouée qu'elle soit, de faire progresser d'une manière satisfaisante un groupe nombreux d'enfants. La municipalité des Sept-Iles, qui s'est imposée une *institutrice supplémentaire* pour avoir une *école enfantine*, a obtenu un sérieux résultat; il serait désirable que cet exemple fût suivi par les autres municipalités. L'inconvénient est que la municipalité se prive de la prime accordée par le Gouvernement pour favoriser l'augmentation de salaire, mais elle est largement récompensée par les avantages qu'en retirent les élèves.

Très peu de parents suivent le travail et les progrès de leurs enfants. Pour remédier à ce déplorable état de chose, je donne, et tous mes missionnaires le font également, des notes mensuelles concernant l'exactitude, la conduite, les devoirs et les leçons que les parents doivent exiger de leurs enfants.

Lors des examens semestriels, après nous être rendu compte du progrès accomplis sur les différentes matières du programme, nous avons examiné avec grand intérêt et plaisir les travaux manuels que les religieuses de l'Enfant-Jésus ont exécuté aux Sept-Iles et à la Pointe-aux-Esquimaux. Je dois une mention particulière à l'Ecole des Sept-Iles, où les Religieuses consacrent, l'après-midi du jour de congé de chaque semaine, à l'enseignement pratique de la couture, raccommodage, un cours qui est suivi non seulement par les élèves de l'Ecole mais par toutes les personnes de bonne volonté.

Il serait à désirer que cet exemple fût suivi dans d'autres écoles, et nous ne saurions trop féliciter les Sœurs de cet enseignement qui convient

infiniment mieux à nos enfants que des leçons de dessins et de musique; nos enfants n'ont ici ni la même aptitude, ni les mêmes besoins que les enfants de Montréal, Québec et autres centres importants; ils sont appelés à vivre sur la Côte, ne leur faussons donc point leur éducation, cherchons par notre instruction à laisser à la campagne ceux qui y sont nés, à maintenir au sol les fils de nos cultivateurs et à la mer ceux de nos pêcheurs, parlons dans nos écoles des avantages de l'agriculture, de la pêche et donnons à nos enfants des notions pratiques leur montrant le moyen de vivre à l'aise tout en cultivant la terre et en pêchant à la mer.

Nos programmes sont trop chargés pour les campagnes et il serait à désirer qu'ils fussent beaucoup plus simples. On se plaint du dépeuplement rapide des campagnes au dépens des villes, le programme scolaire n'y joue-t-il point sa part?

Dans le cours de l'année, deux écoles ont été construites et trois sérieusement réparées, je mentionne spécialement la Rivière-St-Jean dont la jolie école fait honneur à la paroisse.

L'aménagement en général est pauvre: il consiste en bancs, tables dûs à l'habileté plus ou moins grande de quelques citoyens dévoués; toutes nos ressources suffisant à peine pour le paiement des institutrices ne permettent pas d'acheter un mobilier plus convenable.

Les municipalités qui ont mérité cette année les primes du Gouvernement sont:

Rivière-Saint-Jean	$ 60.00
Rivière-au-Tonnerre	50.00
Natashquan	40.00
Sept-Iles	35.00
Longue-Pointe	30.00

Les institutrices qui mériteraient une gratification pour leur succès pédagogiques, sont: Madame Paradis, Palmyre Vigneault, Marie Landry et Imelda Lévesque.

Voici les municipalités de mon district, par ordre de mérite:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Rivière-St-Jean...	1	8	3	6	9	8	....	.....	6	7	....	.....
2	Riv.-au-Tonnerre .	1	10	3	6	9	8	....	.....	6	8	....	.....
3	Natashquan.....	1	8	5	6	9	8	....	.....	6	7	....	.....
4	Sept-Iles.....	1	6	7	8	9	6	....	.....	6	10	....	.....
5	Longue-Pointe...	1	6	2	6	9	8	....	.....	6	5	....	.....

Veuillez agréer, Monsieur le Surintendant, l'expression de mes sentiments respectueux.

† GUSTAVE, Eveque de Sienne,

Vicaire apostolique du Golfe Saint-Laurent.

M. J.-ED. BOILY.

ROBERVAL, le 25 juillet 1915.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous faire mon sixième rapport annuel pour l'année scolaire finissant le 30 juin dernier.

CONFÉRENCES. 1.—HISTOIRE

Dans ma première visite, j'ai donné généralement deux conférences dans chacune des paroisses de mon district: une aux institutrices et une autre spécialement aux commissaires d'écoles et au public en général.

Les institutrices ont assisté à ces conférences en plus grand nombre que d'habitude. J'en étais heureux, car l'enseignement de l'histoire, sujet que j'avais à développer, n'est pas toujours donné méthodiquement, surtout de la part des institutrices qui n'ont pas eu l'avantage de recevoir une formation pédagogique, et en ce qui concerne cette partie de l'enseignement oral donné aux élèves de première, de deuxième et de troisième année.

La plupart de ces institutrices n'ont malheureusement aucune idée de la marche à suivre, du plan à établir dans l'enseignement de cette branche si importante. Involontairement, elles sont la cause de ces récriminations qu'on entend si souvent de la part des parents: Mon enfant n'a pas besoin d'apprendre l'histoire, ni la géographie, ni çi, ni ça... D'autre part, je suis heureux de le constater, il y a des progrès consolants dans l'enseignement de ces branches, et, parmi toutes celles qui se distinguent, je ne puis m'empêcher de vous mentionner le nom de Mme Adélard Boulet, de Normandin. J'ai reçu là, dans cette humble petite classe élémentaire de 42 élèves, d'enfants de 5 à 8 ans, des réponses sur l'histoire, la géographie, la manière d'entendre la sainte messe, qui m'ont vraiement édifié. Et n'allez pas croire que les autres élèves faisaient ombre à ce tableau. Non, tous grands comme petits avaient également profité des leçons de leur excellente institutrice.

2.—JARDINS SCOLAIRES

Pour parodier quelque peu de grandes sociétés financières ou philantropiques, je qualifierai l'année qui vient de s'écouler: l'année des Jardins Scolaires.

Le but de ces jardins comme l'on sait est de faire aimer la terre. C'est, à tout événement, le moyen le plus propre que l'on connaisse de développer dans le cœur des enfants l'amour du sol et du travail manuel, d'ennoblir la vie rurale par l'éducation et l'instruction de ceux qui se destinent à embrasser la carrière agricole.

Dans mes conférences sur ce sujet, je me suis efforcé de convaincre les commissaires d'écoles et le public de la nécessité d'avoir, premièrement, de bonnes écoles élémentaires de rang, deuxièmement d'avoir une bonne école modèle centrale de garçons, avec un programme nettement à base professionnelle, en l'occurrence agricole. Et, en un tableau que je m'efforçais de rendre aussi attrayant que possible, je décrivais une de ces paroisses, après 10 ou 15 ans de ce règne, avec déjà un groupe de jeunes gens distingués, aimant la terre et l'honorant de leurs connaissances, une élite d'agriculteurs heureux, pratiquant avec art et intelligence leur profession et jouissant d'un prestige incontesté.

Le public a paru s'intéresser à cette nouvelle croisade, entreprise à la demande expresse de l'honorable J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture de la province de Québec, le Méline de la Nouvelle-France. Les salles ont fait comble dans plusieurs paroisses. Je dois des remerciements à MM. les abbés Louis Boily, curé de Saint-Jérôme, Elzéar Lavoie, curé de Saint-Gédéon, Elz. Bergeron, curé d'Albanel, Edm. Côté, curé de St-André, Joseph Dufour, curé de Ste-Hedwidge, à MM. les députés Joseph Girard et J.-B. Carbonneau, pour avoir bien voulu assister à ces conférences et y adresser la parole. D'autres, comme M. l'abbé Geo. Bilodeau, curé de Roberval, voulurent bien dire au prône quelques mots d'encouragement et faire connaître l'œuvre des jardins scolaires. A tous merci.

Les progrès de cette première année ne sont pas très considérables; il n'est point dans la nature de l'habitant canadien de s'enthousiasmer de prime abord d'une innovation quelconque; il désire réfléchir et ce n'est point un défaut. D'ailleurs, l'œuvre des jardins scolaires demande un personnel bien préparé et avant tout il faut faire l'éducation de ce personnel.

Que le Bureau central des Examinateurs catholiques me permette d'attirer son attention sur ce point: la nécessité pour les aspirants au brevet d'enseignement d'être en état de bien connaître la préparation et la culture d'un petit jardin ainsi que les embellissements qui doivent être faits sur le terrain de l'école.

A l'automne un grand nombre de municipalités doivent agrandir l'emplacement de leurs écoles en vue d'établir un jardin scolaire.

ACADÉMIE AGRICOLE DE COMTÉ

A la suite de l'incendie qui a détruit de fond en comble le collège commercial de la ville de Roberval, la Commission scolaire, à la tête de laquelle se trouve monsieur le curé de Roberval, a fait l'acquisition d'un lopin de terre de vingt-deux acres pour y établir une académie agricole de comté avec pensionnat comme développement. Ce projet, qui est un peu plus dispendieux que celui de la reconstruction du collège sur le vieux site, n'est pas sans susciter une certaine opposition, comme tous les projets qui sortent un peu de l'ordinaire, mais nous avons confiance que les commissaires, tous ayant à cœur le développement de Roberval, se montreront les dignes successeurs des Lizotte, des Bilodeau, des Beemer, pour ne nommer que les trois principaux de ceux qui contribuèrent le plus au progrès de Roberval.

TRAITEMENT

Pour vous donner une idée des résultats du congrès des commissaires d'écoles tenu à Roberval en février 1914, voici un tableau qui me semble assez éloquent:

MUNICIPALITÉS	SALAIRES MOYENS		INST. SANS BREVET	
	1913-14	1914-15	1913-14	1914-15
Ste-Hedwidge	$200	$225	0	0
St-Henri-de-Taillon	162	215	1	1
Rivière-au-Doré	166	212	0	0
St-Jérôme, village	162	210	1	1
St-Thomas-d'Aquin	151	205	2	3
Chambord	164	202	2	2
St-Jérôme, paroisse	158	200	5	3
St-Gédéon	164	195	2	1
St-Joseph-d'Alma	162	194	5	5
St-André	168	194	2	1
Ste-Croix	.....	193	2	2
St-François-de-Sales	175	193	1	1
St-Prime	175	193	1	2
St-Cœur-de-Marie	156	188	5	4
Normandin	166	188	6	4
St-Félicien	169	187	3	.....
Mistassini	172	187	4	4
Albanel	175	185	1	.....
St-Amédée	175	175	1	1
St-Nazaire	158	175	1	2
St-Méthode	165	171	3	5
Péribonka	152	167	3	3
Roberval, paroisse	150	157	3	1
Pointe-à-la-Savane	150	150	1	1
Honfleur	150	150	1	1
Doucet	150	150	1	1
Moyenne	$163	$187	57	49

PERSONNEL ENSEIGNANT

La tâche de décerner les primes pour succès dans l'enseignement devient de plus en plus difficile; et, devant une liste double de celle que j'ai à vous présenter, je suis très embarrassé. J'examine et réexamine cette liste; je voudrais être capable de récompenser toutes les institutrices qui le méritent. Voici les noms de celles qui se distinguent. Le premier tableau représente les institutrices primées:

1er TABLEAU		2ème TABLEAU	
INSTITUTRICES	MUNICIPALITÉS	INSTITUTRICES	MUNICIPALITÉS
Julie Renaud	Chambord	Laurette Coulombe	St-Jérôme, village.
Léontine Bois	Riv.-au-Doré	Lénora Coulombe,	St-Jérôme, village.
Emélie Tremblay	St-André	André Roche	St-Cœur de Marie.
A.-M. Gauthier	St-Méthode	Mme Côté-Gauthier	Chambord.
Mme A. Boulet	Normandin	Albertine Gagné	"
Attala Simard	St-François	Berthe Boivin	St-Gédéon.
Virginie Gagnon	"	Rose-Alma-Audet	"
Jeannette Coulombe	St-Jérôme, village	Blanche Laberge	"
Eugénie Laplante	St-Gédéon	O. Guillemette	Normandin
Alice Audet	"	C. Martineau	"
Eugénie Duchesne	"	Mme E. St-Pierre	Riv.-au-Doré.
Corinne Michaud	St-Prime	Maria Maltais	St-Cœur-de-Marie
F. Villeneuve	Ste-Croix	M.-L. Touzin	St-Henri-de-Taillon.
Antonia Boulay	St-Félicien	Irma Lavoie	Roberval, paroisse.
Alma Coudé	"	Mme A. Tanguay	" "
Mme R. Fortin	Chambord	Laura Côté	St-Joseph-d'Alma.
		Marguerite Fortin	St-André.
		Laura Hudon	St-Jérôme, paroisse.
		C. Boudreault	Ste-Croix.
		Léda Gravel	Ste-Hedwidge.
		Anna Miville	St-Prime.
		Marie Plourde	"
		Jeanne LeBrun	Albanel.
		Herméline Contré	"
		Ariane Fortin	St-Jérôme, paroisse.
		Alice Ménard	" "

Voici pour l'élément laïc.

Je compte dans mon district 157 classes ou département sous contrôle, répartis comme suit: 127 classes sont tenues par des institutrices; 22 par des Religieuses; 6 par des Religieux; 2 par des professeurs. Je compte aussi une école modèle indépendante et le couvent des Dames Ursulines.

Le travail de l'année est très satisfaisant; les devoirs journaliers sont faits avec plus de propreté et ils sont plus en rapport avec la capacité des élèves: c'est dire que le français et l'arithmétique sont mieux enseignés. Une habitude qui tend à disparaître, pour le bonheur de tous, c'est cette façon d'enseigner la lecture par ce procédé qui con-

siste à faire apprendre toutes les difficultés de l'épellation avant de lire un seul mot couramment. Mais il me semble que j'en ai encore trop de ces institutrices qui tiennent les enfants des mois et des mois dans l'épellation. Quelle perte de temps! Heureusement, ça diminue.

Je ne saurais trop louer le zèle et le dévouement des institutrices religieuses; l'enseignement est pour elles une vocation et de ce chef elles rendent des services signalés à notre région. En général, elles réussissent très bien, et comme je l'ai constaté par les jardins scolaires, elles ne sont jamais les dernières à se conformer aux directions de l'autorité. Au couvent de Saint-Félicien, les institutrices ont commencé à donner quelques leçons d'enseignement ménager. A leur examen de fin d'année, elles avaient organisé une jolie petite exposition de travaux à l'aiguille et au crochet, etc., qui ont fait notre admiration et celle des parents. A St-Félicien, comme ailleurs, on se plaît à reconnaître le mérite de cet enseignement.

ÉCOLE DE GARÇONS

Encore une fois, à côté de toutes ces diverses manifestations de l'activité scolaire, je n'éprouve qu'un regret: le degré d'infériorité relative dans lequel se trouve l'instruction des jeunes gens.

Je compte bien dans mon district quatre écoles de garçons, mais elles ne sont pas organisées pour produire de grands fruits. Et d'ailleurs, qu'est-ce que quatre classes, où il en faudrait au moins dix!

Le gouvernement, si bien disposé en faveur de l'éducation, ne pourrait-il pas faire encore davantage en ce qui concerne l'établissement de ces écoles? ne pourrait-il pas trouver un moyen quelconque qui permettrait d'en favoriser le développement? Aujourd'hui chaque école de garçons reçoit une subvention d'environ cent cinquante piastres; cette prime a déjà fait beaucoup de bien et mon district doit certainement ses deux écoles de garçons sous contrôle à cette généreuse subvention. Mais le grand obstacle est de trouver des professeurs à cinq ou six cents piastres par année; le salaire est beaucoup plus élevé dans les villes, et le jeune instituteur croit plus facilement s'y tracer un chemin.

La solution de ce problème me paraît assez difficile, mais si nous pouvions asseoir la profession d'instituteur sur une base permanente, fournir à ces titulaires de l'enseignement primaire les moyens de vivre honorablement en accordant, par exemple, une subvention supplémentaire pour la création d'un jardin et verger scolaires, nous croyons qu'un plus grand

nombre de jeunes gens embrasseraient cette carrière. Puis, est-ce que le gouvernement n'a pas besoin,dans chacune des grandes paroisses de la province, d'un représentant pour recueillir les statistiques, d'un homme en état de pouvoir aider la classe agricole de ses connaissances ? Combien de services l'instituteur ne peut-il pas rendre au gouvernement, et par là même à la population, avec une légère rémunération.

Je soumets humblement ces considérations.

MUNICIPALITÉS SCOLAIRES

J'ai accepté six nouvelles maisons d'école: Normandin, No 1, $4,500; St-Joseph-d'Alma, No 1, $4,000; St-François-de-Sales, No 3, $1,500; Chambord, No 7, $1,300; St-Jérôme, No 4, $1,000.

Le nombre de classes non pourvues de mobilier moderne est réduit à 25. Pratiquement, je n'ai plus que deux municipalités qui n'ont pas de pupitres perfectionnés: Mistassini et St-Nazaire, et pour cause.

De toutes les municipalités qui rivalisent de zèle pour le progrès de l'instruction, je crois de mon devoir de signaler à votre bienveillante attention le mérite de la municipalité de St-Gédéon. Cette paroisse, avec ses sept écoles, est à la tête de l'éducation dans le comté. Toutes ses classes, à l'exception de son couvent modèle, sont tenues par des enfants de la paroisse, et elle en fournit même ailleurs. Six institutrices méritent la prime, mais je ne peux récompenser que les trois plus anciennes. Honneur et félicitations à cette belle paroisse, à son digne curé, à son bon couvent, à son intelligente commission scolaire, à tous ses habitants sans exception!

Aux municipalités les plus méritantes, je vous prie de décerner les primes de la manière suivante:

MUNICIPALITÉS	MÉRITE	MONTANT
St-Gédéon	Progrès général	$60.00
St-Joseph-d'Alma	Construction	50.00
Normandin	"	40.00
St-François-de-Sales	"	35.00
Chambord	"	30.00

PÉRIODE DE CINQ ANS

Il y a six ans que j'occupe la position d'inspecteur, et à titre de curiosité, je me suis donné la peine de relever l'inscription des années du cours pour les années 1909-10 et 1914-15. Il est assez intéressant de suivre le mouvement de la gent écolière durant cette période.

INSCRIPTION DES ANNÉES DE COURS	1909-10	1914-15
Elèves de première année	1,437	2,191
" deuxième année	1,626	1,687
" troisième année	1,109	1,248
" quatrième année	490	480
" cinquième année	141	189
" sixième année	28	74
" septième année	7	6
" huitième année	9	11
Total des élèves	4,847	5,896
Elèves des Ursulines de Roberval	.....	370
Taux de la présence moyenne	76.5%	77.8%
Elèves français étudiant l'anglais	244	555
" " (chez les Ursulines)	.....	182

Ce rapport est bien long; j'aurais voulu cependant vous parler de la fondation d'un "Cercle de jeunes Fermières", à Roberval. C'est un groupement de dames et de jeunes filles, la plupart d'anciennes élèves des Ursulines, qui s'efforcent de mettre en pratique et de propager parmi leurs compagnes les bienfaits de l'enseignement ménager qu'elles ont reçu à l'Ecole ménagère. Cet essaim de la ruche mère donne de belles espérances; une noble émulation existe parmi ses membres.

Je désire aussi vous signaler un beau mouvement qui se dessine dans quelques classes de mon district: celui du "bon parler français". Les institutrices distribuent des récompenses à ceux de leurs élèves qui surveillent le mieux leur langage.

Enfin, le dessin, si peu enseigné jusqu'ici est mieux apprécié, et bien qu'il reste beaucoup à faire, les progrès de la dernière année sont encourageants.

Je recommande encore à votre bienveillante attention les municipalités suivantes comme ayant droit au fonds des écoles pauvres:

Péribonka, St-Amédée-de-Péribonka, Mistassini, Albanel, Rivière-au-Doré, St-Hedwidge, St-Thomas-d'Aquin, St-François-de-Sales, St-André, St-Nazaire, St-Henri-de-Taillon, Doucet, Pointe-à-la-Savane et enfin la nouvelle municipalité de Val-Jalbert.

Voici la classification des municipalités scolaires de mon district, par ordre de mérite:

(*Il est accordé 10 points à chacun des suiets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payment	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	St-Jérôme, village.	2	9.5	9	10	10	10	48.5	Excellent.	9.6	9.2	18.8	Excellent.
2	Roberval, ville...	1	8	10	10	10	10	48	"	10	7.5	17.5	"
3	St-Gédéon.....	7	9	10	8	9.5	10	46.5	"	9.6	8.5	18.1	"
4	St-Louis-de-Métabetchouan...	7	9.4	7.8	9	9.4	10	48.2	"	8	7.3	15.3	Très bien.
5	Ste-Lucie d'Alban.	3	9	9	8	9	10	45	"	10	8.2	18.2	Excellent.
6	St-Frs-de-Sales...	4	9.3	10	6.5	9.7	10	45.5	"	9.3	8.2	17.5	"
7	Rivière-au-Doré..	3	8	9.3	10	10	10	47.3	"	8.2	7.5	15.7	Très bien.
8	St-Henri-de-Taill.	2	8.5	10	8	10	10	46.5	"	8.3	7.3	15.6	"
9	St-Jérôme, par...	9	8.5	9.5	7.5	10	10	45.5	"	8	7	15	"
10	St-Ths-d'Aquin...	4	6.2	8.5	10	10	10	44.7	"	8.2	7.5	15.7	"
11	St-André.....	3	7.3	8	10	9.2	10	44.5	"	8	7.2	15.2	"
12	Péribonka.....	4	8.5	7.2	10	7.6	10	43.3	"	8.8	6.9	15.7	"
13	St-Cœur-de-Marie	11	8	8.4	8	9.3	10	43.7	"	8.1	7.1	15.2	"
14	St-Joseph-d'Alma.	10	7.4	8.8	8	9.3	10	43.6	"	8.1	6.6	14.7	"
15	Ste-Croix-du-Lac-à-la-Croix.....	7	7.5	8	8	9.3	10	43.2	"	8.1	7	15.1	"
16	St-Félicien.....	9	7.9	8.4	6.4	9.6	10	42.3	"	8.8	7	15.8	"
17	Normandin.....	9	8.3	7.9	5	9.4	10	40.6	"	9	7.8	16.8	Excellent.
18	St-Méthode.....	7	7	7	10	7.9	10	41.9	"	7.8	6.7	14.5	Très bien.
19	St-Naz. (Taché)..	3	9.5	4.3	8	9	10	40.8	"	8	7.3	15.3	"
20	St-Prime.....	7	7	7.5	5	9.7	10	39.7	Très bien.	8.4	7.2	15.6	"
21	Doucet, (canton Girard).....	1	8	4	10	7	10	39	"	10	6	16	Excellent.
22	Ouitatchouan, (Robertval par.)	7	8.3	9.7	4	7.4	10	39.4	"	8.5	7	15.5	Très bien.
23	Honfleur.....	1	7	10	5	5	10	39	"	8	6	14	"
24	Mistassini.....	7	5.4	4.2	10	8.1	10	38.7	"	6.8	6.3	13.1	"
25	Ste-Hedwidge....	1	5	5	5	10	10	35	"	9	7	16	Excellent.
26	Pte-à-la-Savane..	1	6	5	10	7	10	38	"	6	6	12	Très bien.
27	St-Amédée de Péribonka.....	2	6.5	6.5	5	8.5	10	36.5	"	6	5.5	11.5	Bien.
28	Pte-Bleue (Sauv).	1	8	8	10	10	10	46	Excellent.	10	9	19	Excellent.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-EDOUARD BOILY,
Insp. d'écoles.

M. J.-A. CHABOT.

LAUZON, 18 juillet 1915.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter pour 1914-15 mon rapport de fin d'année concernant les écoles de mon district d'inspection, Rimouski-Matane.

Cette année, deux écoles n'ont pas été en activité: l'une à St-Antoine-de-Padoue-de-Kempt et l'autre à St-Damase; dans ce dernier endroit, le nombre d'enfants n'était pas suffisant pour justifier l'ouverture de l'école, et dans le premier, la maison d'école, qui a été détruite par les flammes, l'année dernière, n'est pas reconstruite encore.

A ma visite dernière, d'hiver et de printemps, j'ai trouvé trois écoles fermées temporairement; une à St-Octave-de-Métis, le No 5, une à Ste-Angèle, le No 6, et l'autre à St-Gabriel, le No 2.

Si deux écoles n'ont pas ouvert leurs portes à la gente écolière, par contre, j'ai constaté avec plaisir que deux arrondissements nouveaux ont été formés et ont tenu en activité chacun une école, une dans la municipalité de St-Gabriel, le No 6, et l'autre dans celle de St-Moïse, le No 4.

Une troisième école a été ouverte dans la paroisse de Ste-Blandine; c'est celle de la mission St-Narcisse, qui sera érigée en municipalité au mois de juillet, j'espère: je la compte comme école indépendante.

Outre les écoles sous contrôle que j'ai visitées toutes deux fois, soit 184, j'ai été faire une visite à toutes les écoles indépendantes; j'ai même passé une demi-heure dans chacune d'elles. Ces maisons d'éducation comprises donnent un total de 190; plusieurs de ces écoles comprennent plusieurs classes.

Les progrès constatés dans ces différentes écoles ont été généralement très satisfaisants. Comme je le disais l'an dernier, j'ai bien trouvé quelques écoles dirigées par de jeunes institutrices qui enseignent en attendant mieux, mais heureusement celles-là sont peu nombreuses.

Les commissaires d'écoles se sont rendus de nouveau à mon invitation en venant faire une visite à leurs écoles en même temps que moi; ils me paraissent plus que jamais s'intéresser à la noble cause de l'instruction et de l'éducation des enfants.

Les heureux fruits qu'à produits e congrès des commissaires d'écoles, tenu à Rimouski, en 1913, se font encore sentir, mais ce que je déplore, c'est que ces hommes qui ont appris à connaître le rouage scolaire et qui ont pris goût à remplir leur mandat honorablement, sont déjà en partie remplacés. Leurs successeurs, bien disposés, je veux le croire, ne connaissant pas ce rouage scolaire et les besoins de leurs écoles, ne peuvent en prendre sérieusement l'intérêt.

Heureusement que je suis toujours secondé par Messieurs les Curés, qui s'occupent de leurs écoles avec sollicitude, et je les en remercie bien sincèrement.

Je ne donnerai pas de chiffres cette année, mais le nombre des élèves qui se sont fait inscrire et qui ont fréquenté l'école a augmenté considérablement.

Traitements :—Je n'ai trouvé qu'une municipalité qui a donné à quelques-unes de ses institutrices un traitement inférieur à $150; quatre autres ont donné à toutes leurs maîtresses un traitement de $175. Et dans plusieurs, les salaires ont été de $150 à $200. Ici, surtout, je puis dire qu'il y a eu amélioration notable, si non de grand progrès, car je me rappelle qu'il y a cinq ou six ans, certaines paroisses donnaient à leurs institutrices des salaires de $100 et même moindres.

Une année qui fera époque dans les annales scolaires de Rimouski-Matane, est celle de 1914-15, car dix-neuf belles maisons d'école ont été construites aux vacances dernières; pour la plupart elles ont été acceptées. Mais il ne s'en bâtira pas un aussi grand nombre cette année, 1915; car les effets de la guerre joints à d'autres misères en sont la cause.

Plusieurs salles de classe ont été aménagées à neuf.

Conférences pédagogiques :—J'en ai donné dans 27 municipalités; à peu d'exception près, tous, instituteurs et institutrices, y ont assisté; et je puis dire que, non seulement elles produisent toujours beaucoup de bien, mais qu'elles sont indispensables pour les débutantes dans l'enseignement.

Ecoles ménagères :—Il y en a peu dans mon district d'inspection. Aussi, je me contenterai de mentionner les principales seulement: celles de Mont-Joli, sous la direction des Dames du St-Rosaire, de Matane, dirigée par les Dames du Bon-Pasteur, et celle de Rimouski, dont les Sœurs de la Charité sont les directrices.

J'ai visité avec intérêt et d'une manière toute particulière les différents travaux faits par les grandes élèves de Mont-Joli, et j'en ai été émerveillé; j'ai visité aussi le jardin qui est très grand et j'ai constaté qu'il s'y fait de l'ouvrage.

A Matane, les Dames Religieuses ont toute une ferme; si j'en juge par le jardin et le parterre, la culture doit être parfaite. A Rimouski, les Dames de la Charité ont un beau jardin.

Dessin :—Dans cette matière, on s'est conformé à ce que vous avez demandé, monsieur le Surintendant, et je crois qu'il s'est fait un travail très pratique.

Jardins scolaires :—L'année dernière, j'en ai vu et examiné quelques-uns; mais j'ai constaté qu'il n'y a de ces jardins que dans les municipalités où l'école modèle est dirigée par des Religieuses; là on y voit même de petits jardins potagers.

Quelques institutrices ont bien fait, aidées de leurs élèves, de petits parterres (plate-bandes) et y ont cultivé des fleurs.

Cet automne, j'espère en voir un plus grand nombre, même je devrais en trouver sur tous les emplacements d'école d'une certaine grandeur, car dans les conférences que j'ai données dans le cours de ma première visite, j'ai conseillé et recommandé aux institutrices et aux commissaires de s'entendre afin de faire faire par les élèves de petits jardins sur le terrain de l'école.

Ces conférences, qui ont eu lieu dans les principales paroisses (24) de mon district d'inspection, traitant d'horticulture surtout, ont été données en public, le dimanche après la messe ou après les vêpres à la sacristie que messieurs les curés avaient l'amabilité de mettre à notre disposition, et beaucoup d'entre eux aussi nous honorèrent de leur présence.

Sur semaine, je donnais mes conférences le soir. C'est vous dire, Monsieur le Surintendant, qu'il y avait salle comble dans chaque endroit.

Vu le grand nombre de personnes, dames et messieurs, qui y assistaient, je parlai non seulement de jardins scolaires, mais aussi des jardins potagers, de la plantation des arbres, etc.

Je crois ne pas être dans l'erreur en vous disant, monsieur le Surintendant, qu'on a planté cette année, quantité d'arbres d'ornement et que l'on a fait maints petits jardinets sur les terrains scolaires.

Les municipalités suivantes ont mérité la prime d'encouragement pour 1914-15:

Notre-Dame-du-Sacré-Cœur	$ 60.00
St-Rémi-de-la-Rivière-Métis	50.00
St-Fabien	40.00
Ste-Cécile-du-Bic	35.00
St-Ulric	30.00

Voici par ordre de mérite la classification des municipalités de ma circonscription:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Vil. de St-Jérôme de Matane	2	8.1	8.1	$0.70	9.7	9.7	35.6	Excellent.	8.8	8.8	17.6	Excellent.
2	Vil. de St-Moïse	2	8.5	9	2.00	8.7	9.1	35.3	"	8.2	8.2	16.4	Très bien.
3	St-Ang.-de-Mérici	9	8.9	9	.70	8.0	9.2	35.1	"	9	9	18	Excellent.
4	Vil. de Mont-Joli	4	9	8.7	1.25	8.2	8.9	34.8	"	9.6	9.6	19.2	"
5	St-Rémi-de-la-Rivière-Métis	1	9	8.2	1.00	8.6	9	34.8	"	9.2	9.2	18.4	"
6	Massé & Ouimet	2	7.5	9	.72	9	8.7	34.2	"	8.7	8.7	17.4	"
7	Ste-Flavie	6	8.5	8.6	.45	8	8.8	33.9	"	8.7	8.2	16.9	"
8	Ste-Luce	7	8.5	8.3	.48	8.1	8.8	33.7	"	8.2	8.2	16.4	Très bien.
9	Ville de St-Germain-de-Rim	2	7.8	7.6	.25	9.1	9	33.5	"	9.3	9.3	18.6	Excellent.
10	St-Moïse	4	7.7	8	1.00	8.4	8.7	32.8	"	8.2	8.2	16.4	Très bien.
11	St-Ant. de-Kempt	4	7.3	8.6	1.10	8.3	8.6	32.8	"	8.5	8.5	17	Excellent.
12	St-Jérôme de Mat.	8	7.9	7.9	.80	8.1	8.8	32.7	Très bien.	9.2	9.2	18.4	"
13	L'Assomption-de McNider	8	7.1	7.1	6.6	8.2	9.2	31.6	"	8.7	8.7	17.4	"
14	St-Jos-de-Lepage	5	7.1	7.5	.70	8	8.8	31.4	"	8.1	7.8	15.9	Très bien.
15	St-Oct.-de-Métis	8	6.4	7.3	.70	8.3	9.1	31.1	"	8.9	8.9	17.8	Excellent.
16	N.-D. du S.-Cœur	5	7	7.5	.76	8	8.6	31.1	"	8.2	8.2	16.4	Très bien.
17	St-Anaclet	7	6.5	7.9	.80	8.0	8.5	30.9	"	8.8	8.8	17.6	Excellent.
18	St-Fabien	10	6.7	6.9	.65	8.1	8.9	30.6	"	9.1	9	18.1	"
19	Ste-Cécile-du-Bic	9	7.4	6.3	.75	8.1	8.7	30.5	"	7.8	7.8	15.6	Très bien.
20	St-Gabriel	6	7.2	6.8	.80	8	8.4	30.4	"	8.6	8.6	17.2	Excellent.
21	St-Valérien	5	7.1	6.5	.90	8	8.7	30.3	"	8	8	16	Très bien.
22	Pte-au-Père	2	5.2	8.5	.40	8	8.6	30.3	"	8.5	8.5	17	"
23	St-Simon	5	6	7.6	.50	8	8.6	30.2	"	7.7	7.7	15.4	"
24	Ste-Félicité	8	6.4	6.6	1.10	8.5	8.7	30.2	"	7.9	7.9	15.8	"
25	St-Mathieu	6	6.6	6.8	.70	8	8.7	30.1	"	8.1	8.1	16.2	"
26	St-Donat	8	6.8	6.6	1.25	8.1	8.5	30	"	7.9	7.9	15.8	"
27	St-Ger. de Rim	9	6.8	6.2	.90	8.3	8.5	29.8	"	8.6	8.6	17.2	Excellent.
28	Ste-Blandine	6	5.7	7.6	.82	8	8.4	29.7	"	8.3	8.3	16.6	Très bien.
29	St-Damase	7	5.4	6.2	1.25	8.1	8.6	28.3	"	8	8	16	"
30	St-Léandre	3	5.3	6	.75	8.1	8.6	28	"	8.3	8.3	16.6	"
31	St-Ulric	9	5.1	5.3	.70	8	8.5	26.9	Bien	7.9	7.9	15.8	"
32	Canton Tessier	4	5.2	4.7	.90	7.7	8.7	26.5	"	8	8	16	"
33	St-Marcellin	2	7.2	3.2	.50	8	8	26.4	"	6.5	6.5	13	Bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-A. CHABOT, *Insp. d'écoles.*

M. J.-M. COTÉ.

St-Georges, 29 juillet 1915.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel concernant les écoles de ma circonscription.

Mon district d'inspection comprend actuellement deux cent cinq écoles sous contrôle et cinq écoles indépendantes.

Le matériel scolaire et les conditions de traitements s'améliorent d'année en année.

Voici quels ont été, au cours des derniers engagements, les minimum de traitement accordés dans les différentes municipalités de mon district: Les commissaires de St-Samuel, St-Ludger et St-Gédéon ont payé à leurs institutrices un salaire minimum de $200; ceux de St-Côme, village, St-Côme-Linière, Courcelles, St-Odilon, St-Georges, village, St-Sébastien, Ste-Rose, St-Evariste, Ste-Germaine, St-Benoît-Labre, St-Martin, Lambton, St-Théophile, St-Prosper, St-Louis de Conzague, St-Zacharie, Ste-Aurélie, un minimum de $175.00; Aubert-Gallion (St-Georges, paroisse), St-Honoré, St-Léon-de-Standon, St-Benjamin, Standon, un minimum de $150; St-Abdon, $130.

Il me fait plaisir, M. le Surintendant, de vous mentionner l'ouverture de l'Académie N.-D. du Sacré-Cœur, du village de St-Georges, dirigée par les révérends Frères Maristes. Près de deux cents garçons en suivent régulièrement les cours et paraissent, on ne peut mieux, apprécier les procédés pédagogiques préconisés par ces généreux éducateurs de la jeunesse. Le besoin d'une académie de garçons se faisait depuis longtemps sentir dans notre grande paroisse de St-Georges, aussi l'arrivée des Frères Maristes a-t-elle été saluée avec grande joie par notre population.

Le montant de quarante-cinq piastres ($45), que les écoliers de la paroisse de St-Martin, viennent de transmettre, en faisant le sacrifice de leurs prix de fin d'année,à nos blessés d'Ontario, m'a causé un bien sensible plaisir. Au cours de mes visites de fin d'année, j'ai profité de l'occasion pour louer les élèves de chacune des écoles de cette municipalité de leur généreux sacrifice en faveur de leurs petits frères de la

province voisine, et plusieurs fois, M. le Surintendant, j'ai vu les cœurs sensibles sècher à la dérobée une larme discrète.

L'occasion ne saurait être mieux choisie pour dire un cordial "merci" à Monsieur le Curé de St-Martin, l'instigateur de ce généreux élan. Bien volontiers, je souhaite qu'il ait, au cours de la future année scolaire, de nombreux imitateurs.

Et maintenant, M. le Surintendant, permettez-moi un mot relatif aux jardins scolaires établis au printemps dernier dans la plupart des municipalités de mon district d'inspection.

Les cinquante et quelques institutrices qui ont organisé le jardin de l'école ont rencontré parfois, dans leur arrondissement respectif, bien des obstacles, soit pour la préparation du terrain, soit dans la rareté de la main d'œuvre, pour les travaux préliminaires. Avec la bonne volonté qui les caractérise, la plupart de ces titulaires ont pu mener leur entreprise à bonne fin.

Sur les dépendances de la nouvelle académie N. D. du Sacré-Cœur, à St-Georges, les révérends Frères Maristes ont voulu réaliser les conseils et avis donnés dans ma conférence de l'automne dernier, à laquelle ils assistaient avec leurs élèves du cours académique et bon nombre de parents des élèves. Aidés de l'appui moral de la commission scolaire et du zèle actif de trente élèves jardiniers, les révérends Frères ont rendu cultivable une étendue de terrain de 130 pieds x 40, le tout, divisé en 30 petits jardinets de 18 pds. sur 8, confiés aux soins de 30 élèves ayant du goût pour le jardinage. Les résultats obtenus me semblent très appréciables, surtout si l'on veut tenir compte des premières difficultés vaincues: pauvreté du sol et insuffisance des ressources pécuniaires. Il m'a plu d'encourager ces premiers efforts déjà couronnés d'un succès relatif, mais très réel, en donnant des prix à la fin de l'année scolaire aux élèves jardiniers les plus méritants.

J'ose espérer que M. le Surintendant et M. le Ministre de l'Agriculture verront, dans cette nouvelle impulsion donnée à l'œuvre des jardins scolaires, une heureuse conséquence des cours théoriques d'agriculture donnés aux inspecteurs durant le temps des vacances.

A ce propos, que l'Honorable Ministre de l'Agriculture veuille trouver ici l'expression de mes sincères remerciements.

En terminant, M. le Surintendant, je crois devoir vous recommander les municipalités suivantes pour la gratification:

St-Martin	$ 60.00
St-Louis-de-Gonzague	50.00
St-Prosper	40.00
St-Benoît-Labre	35.00
St-Odilon	30.00

Je joins la classification des municipalités, par ordre de mérite:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	St-Côme, village..	1	10	10	9.5	8.5	10	48	Excellent.	9.5	9.5	19	Excellent.
2	St-Gédéon	7	9.2	10	6	9.1	10	44.3	"	9.3	9	18.3	"
3	Courcelles	8	7.7	9.9	8.5	9.1	10	44.7	"	8.3	7.2	15.5	Très bien.
4	St-Samuel	9	6.9	8.2	8.5	10	10	43.6	"	8.2	8	16.2	Excellent.
5	St-Odilon	9	8.1	8.8	7	8.5	9.5	41.9	"	8.7	7.9	16.6	"
6	St-Georges, village	4	9	8.5	8	8	8	42.5	"	7.5	7.2	14.7	Très bien.
7	St-Honoré	12	9.1	8.8	5	7.6	10	40.5	"	7.8	7.5	15.3	"
8	Ste-Rose	8	8.8	9.4	7	8.9	8	42.1	"	6.7	6.7	13.4	"
9	St-Sébastien	8	6.8	9.1	8.5	8.7	8	41.1	"	7.3	7	14.3	"
10	St-Evariste	13	8	8.9	6	8.5	8.5	39.9	Très bien.	7.3	7.3	14.6	"
11	Ste-Germaine	10	7.4	8.7	6	8.9	6.5	37.5	"	8.4	8.1	16.5	Excellent.
12	St-Ludger	11	7.1	7.7	7.9	10	8	40.7	Excellent.	6.6	5.9	12.5	Très bien.
13	St-Benoît-Labre. .	10	6.4	4.9	9.5	8.5	8.2	37.9	Très bien.	7.6	7.4	15	"
14	St-Léon-de-Standon	7	6.5	8.9	6	7.5	8.3	37.2	"	7.4	7.2	14.6	"
15	St-Martin	11	7.5	8.3	5.5	8	10	39.3	"	6.6	5	11.6	"
16	Lambton	15	7	7.7	7.5	8.5	9	39.7	"	6.3	4.7	11	Bien.
17	St-Théophile	6	6	7.5	5.5	8	9	36	"	6.9	6.7	13.6	Très bien.
18	St-Prosper	11	7.4	5.8	4	8	9	34.2	"	7.7	6.6	14.3	"
19	St-Benjamin	4	7.2	8.6	5.5	7.3	8.3	36.9	"	6.5	5	11.5	Bien.
20	St-Louis-de-Gonz.	2	5.7	5.3	4.5	8.5	7	31	"	8.2	7.8	16	Excellent.
21	St-Zacharie	8	4.8	3.4	5	8	9	30.2	"	8	7	15	Très bien.
22	Aubert-Gallion par. St-Geo.)	20	5	6.3	5	7.2	7.5	31	"	7.3	6.7	14	"
23	St-Côme, paroisse.	8	5.3	7.5	4.5	8	5	30.3	"	7	7.2	14.2	"
24	Ste-Aurélie	2	8.5	9	1.5	9.3	10	38.3	"	4.5	1.3	5.8	Nul.
25	Standon	2	5	3.5	4	7.5	5	25	Bien	5.3	4	9.3	Médiocre.
26	St-Abdon	1	1	8	6	3	2	20	Médiocre.	5	6.5	11.5	Bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-M. COTÉ,
Insp. d'écoles.

M. M.-J. CUROT.

MONTRÉAL, 15 juillet 1915.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon 23e rapport sur l'état et les progrès des écoles de mon district d'inspection pour l'année 1914-15.

Ma circonscription comprend 39 municipalités, dont 12 dans le comté Stanstead, 16 dans Compton, et 11 dans Frontenac.

28 municipalités sont sous le contrôle de commissaires catholiques, 10 sous celui de syndics catholiques, et une municipalité, celle du canton de Compton, est sous le contrôle de commissaires protestants.

Arrondissements dans le district	159
Arrondissements où il n'y a pas eu d'école sous contrôle	7
Ecoles sous contrôle en activité	159
" en activité mais fermées à la visite de l'automne	12
" en activité mais fermées à la visite du printemps	6
" indépendantes subventionnées	4
" visitées à l'automne	147
" visitées au printemps	153
Conférences pédagogiques données à la suite des visites de l'automne	37
Conférences sur l'agriculture et sur les jardins scolaires données à la suite des conférences pédagogiques	37

Constructions ou agrandissements de maisons d'école en 1914:

Canton-Magog,	école No	3	a dépensé	$ 1,033
Ste-Catherine-de-Hatley	"	5	"	261
St-Herménégilde,	"	8	"	337
Winslow-Nord	"	1	"	2,175
Ste-Cécile-de-Whitton	"	7	"	968
Whitton,	"	2	"	1,500
Woburn,	"	3	"	1,000
Canton-Stanstead,	"	1	"	1,515
Beebe-Plain,	"	1	"	1,700

Dans les 4 dernières années on a fait une dépense totale de $134,948 pour constructions ou agrandissements de maisons d'école:

		Aug.	Dim.
L'inscription totale des élèves a été de	8,159	385	
La présence moyenne de	6,030	397	
%	73.9	1.44	
Elèves français	7,857	390	
" anglais	302		5
" catholiques	8,031		
" protestants	128		
" en 1re année	2,957		69
" 2e "	2,031	238	
" 3e "	1,565	100	
" 4e "	1,021	71	
" 5e "	306		9
" 6e "	172	16	
" 7e "	88	41	
" 8e "	19		3
" français étudiant l'anglais	5,112	607	
" anglais étudiant le français	290	10	

Sur 166 institutrices laïques d'engagées, 26 ont enseigné sans diplôme, dont 6 sans l'autorisation requise.

Le traitement annuel maximum des institutrices laïques a été de $350, et le traitement annuel moyen a été de $202.51 ou de $16.88 par mois.

L'augmentation du traitement moyen en 1911 était d'un sou par jour, en 1912 de deux sous, en 1913 de 4½ sous, et en 1914 de 3 sous.

Noms des municipalités qui méritent une prime:

1.—Beebe-Plain	$ 60 00
2.—Whitton	50 00
3.—Winslow-Sud	40 00
4.—Woburn	35 00
5.—Ditton	30 00

Noms des institutrices qui méritent une gratification:

1.—Mlle Aurore Cotnoir, St-Herménégilde;
2.—Mme J. A. Veilleux, Ste-Agnès-de-Ditchfield;
3.—Mlle Georgianna Dumoulin, N.-D.-des-Bois-de-Chesham;
4.—Mlle Lucia Boulanger, Val-Racine;
5.—Mme Yvon Dostie, Ste-Agnès-de-Ditchfield;
6.—Mlle Laurence Godbout, Eaton;
7.— " Blanche Légaré, Ditton;
8.— " Marie-Anne Courtemanche, Marston-Sud;
9.— " Valida Lippé, Ditton;
10.— " Laurentine Blanchette, Emberton
11.— " Catherine Ducharme, St-Isidore-d'Auckland;
12.— " Albina Lajoie, Hereford;
13.— " Marie-Rivier Ducharme, Canton Compton;
14.— " Clorinde Beauchamp, Beebe-Plain;
15.— " Béatrice Legendre, Winslow-Sud;
16.— " Alma Thibault, Hereford;
17.— " Rosida Dupuis, L'Assomption-de-Waterville;
18.— " Marie-Laure Loignon, St-Martin-de-Martinville;
19.— " Laura Boivin, Barford;
20.— " Graziella Fouquet, St-Louis-de-Westbury.

Le mouvement progressif du Département de l'Agriculture de la province en faveur de l'enseignement de l'Agriculture à l'école primaire et des jardins scolaires donne déjà de bons résultats: je n'avais, l'année dernière, que 17 jardins scolaires, j'en compte 45 cette année.

Mes remerciements au Ministère de l'Agriculture pour les faveurs suivantes:

1. Cours abrégé de deux semaines, au mois d'août 1914, à l'Institut agricole d'Oka;

2. Conférence sur l'agriculture et les jardins scolaires donnée dans chacune de mes municipalités aux instituteurs, aux institutrices, et aux élèves à partir de la 3e année;

3. Envoi d'une trousse pour chaponnage, d'une trousse pour la greffe et la taille des arbres;

4. Abonnement au "Journal d'Agriculture", à "La Gazette Agricole du Canada", et aux "Conseils pour la saison".

Mes remerciements aussi au gouvernement qui a bien voulu défrayer une partie de mes dépenses de voyage.

Mais tout en remerciant les personnes qui ont contribué à nous obtenir l'indemnité de $150 pour chaque tournée, je ferai remarquer que pour le prestige de la position et pour la bonne efficacité des visites, nos dépenses officielles devraient nous être intégralement remboursées.

A ma visite du printemps dernier, j'ai tenu compte, item par item, de mes dépenses requises pour la visite de chaque école de mon district d'inspection, et pour ne pas être en déficit, il m'aurait fallu une somme de $360 au lieu de $150.

Je l'ai dit dans un de mes rapports annuels et je le répète de nouveau que quand bien même l'on irait jusqu'à nous donner un traitement de $3.000 les dépenses de route ne devraient pas être à notre charge.

J'attire l'attention des membres de la commission administrative du fonds de pension sur les art. 3027 et 3030 du code scolaire qui devraient être amendés de manière à répondre aux besoins du jour.

L'art. 3027 devrait mentionner comme avantages les primes d'années de services, les gratifications accordées par le Département de l'Instruction publique, les primes de succès accordées par les commissions scolaires.

L'échelle de l'évaluation des avantages de l'art. 3030 devrait être modifiée de manière à avoir un maximum plus élevé que celui fixé lors de la passation de la loi de 1880, maximum qui n'a jamais été changé depuis cette époque, et qui, aujourd'hui,ne rend pas justice aux intéressés.

Les commissaires d'écoles de Ste-Catherine-de-Hatley ayant promis cette année trois primes de succès, $20, $15 et $10 aux trois meilleures institutrices, monsieur le curé L.-N. Caron, fut prié de faire subir à tous les élèves de chaque école, avant la fermeture des classes, un examen écrit sur toutes les matières du programme.

L'épreuve a donné le résultat suivant:

Ecole No 7	68.8
Ecole No 1 (1ère et 2ème année)	67.5
" No 3	67.
" No 5	54.2
" No 1 (3e et 4e année)	54.1
" No 4	50.2
" No 2	37.

Mlle Rose Eva Gauthier, institutrice de l'école No 7, a obtenu la prime de $20; Mlle Angelina St-Jacques, sous-maîtresse à l'école No 1, celle de $15; et Mlle Anna Beauchemin, institutrice de l'école No 3, celle de $10.

Les primes de succès accordées par les commissaires d'écoles stimulent les institutrices, les encouragent, font connaître les progrès de chaque élève, mettent en évidence le mérite de chaque école de la paroisse, mais elles ont le désavantage de ne pas faire partie du traitement de l'institutrice, et partant, font perdre aux Commissaires la proportion qui leur reviendrait dans la répartition par le Département des primes accordées aux municipalités pour traitements de $125, $150, $175 et $200.

Le grand événement de l'année est sans contredit le congrès des commissaires d'écoles tenu à Coaticook le 4 novembre 1914.

Malgré les distances, le mauvais état des chemins, les inconvénients d'une température de novembre, les dépenses à encourir, les difficultés de correspondance d'une voie de chemin de fer à une autre pour arriver à temps, les voyages de nuit, tous ou presque tous, curés, commissaires d'écoles, secrétaires-trésoriers étaient là, Monsieur le Surintendant, devant vous, à l'ouverture du congrès.

J'avais été chargé de vous prier, vous et monsieur l'Inspecteur général, d'être les hôtes de la commission scolaire de la ville de Coaticook.

La salle Saint-Jean-Baptiste avait été gracieusement mise à notre disposition.

Au moment où j'invitais monsieur l'abbé Martin, curé de St-Jean l'Evangéliste, à présenter les deux conférenciers du jour, Monsieur le notaire J.-B. Gendreau, secrétaire-trésorier de Coaticook, vous présenta l'adresse que vous me permettrez de reproduire ici:

"A l'Honorable Monsieur Pierre Boucher de la Bruère
Commandeur de St-Grégoire le Grand,
Surintendant de l'Instruction publique.

Monsieur le Surintendant,

"La Commission scolaire de Coaticook vous souhaite la bienvenue sur son territoire. Elle vous remercie en outre du choix de notre ville pour la tenue de ce congrès des commissaires d'écoles.

"Nous saluons en vous le chef de l'Instruction publique dans notre province. L'autorité est partout respectable; elle l'est davantage dans

un corps qui a pour mission d'élever les jeunes, de leur donner en même temps que l'instruction nécessaire le sentiment du devoir comme chrétien et citoyen.

"Guizot disait que l'Eglise catholique est une grande école de respect. Les Commissaires catholiques veulent être respectueux de l'autorité gouvernementale que vous représentez et elles s'inclinent devant vous pour vous marquer ce respect. Depuis près d'un quart de siècle, vous présidez, d'ailleurs avec une très grande dignité, ce rouage si important de notre administration, et les services que vous avez rendus au pays en cette qualité nous font un devoir de vous exprimer notre gratitude de contribuables. Notre reconnaissance s'accroît du fait que les Cantons de l'Est ont été de votre part l'objet d'une attention plus marquée, je puis dire d'une affection plus paternelle. Ce sentiment devait vous être naturel, puisque vous êtes un fils des Bois-Francs, en même temps qu'un patriote toujours vigilant sur les endroits du pays où les besoins sont plus pressants, et un fervent de l'extension de l'influence française et catholique.

"Vous avez continué ainsi les traditions de vos braves et perspicaces ancêtres, comme ce Pierre Boucher, gouverneur des Trois-Rivières, que la colonie chargeait d'aller porter au pied du trône français les doléances de nos aïeux et d'attendrir la mère-patrie au récit de leurs misères.

"Ainsi l'intelligence et le dévouement se transmettent de père en fils dans des familles où la dignité semble être un héritage nécessaire.

"Tels sont les motifs d'une bienvenue que nous voudrions faire aussi chaude que l'estime de notre cœur.

"La Commission scolaire catholique de Coaticook, le 4 novembre 1914.

(Signé) H.-C. Fontaine, président.
" H. Verret, commissaire.
" N. Labarre, "
" N.-L. Vincent, "
" David Ménard, "
" J.-B. Gendreau, sec.-trés."

Monsieur F.-R. Cromwell, député de Compton à la Chambre des Communes, invité à être présent s'excuse, dans une lettre des plus sympathiques adressée à Monsieur Hector Verret, avocat et commissaire d'écoles de Coaticook, de ne pouvoir assister au congrès, parce qu'il était appelé à Ottawa pour devoirs officiels.

On se souviendra longtemps dans le district, Monsieur le Surintendant, de votre conférence et de celle de Monsieur l'Inspecteur général.

Le discours de Monsieur l'Abbé Martin et la réplique de Monsieur Magnan charmèrent les congressistes et attirèrent des applaudissements prolongés.

Un peu partout, à ma dernière tournée, je constatais avec plaisir que maints commissaires mettaient en pratique les conseils sages et éclairés de Monsieur l'Inspecteur général.

D'un bout à l'autre du district, si Monsieur Magnan nous faisait une petite visite il serait reçu à bras ouverts, tant il a été apprécié à ce congrès.

A plusieurs reprises, on m'a demandé, tellement on était satisfait du succès de ce premier congrès de commissaires d'écoles, s'il ne serait pas possible d'organiser une autre réunion l'année prochaine.

Je recommande à mes institutrices, aux commissaires d'écoles, et à messieurs les curés de prendre connaissance du sujet didactique "*Les qualités religieuses de l'éducatrice*, traité en conférence par Mgr. F.-X. Ross, principal de l'Ecole normale de Rimouski, et dont le texte est publié dans *L'Enseignement Primaire* de septembre 1914, page 13 et d'octobre 1914, page 73.

Classification des municipalités, par ordre de mérite:

(Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la munlipalité.					Total des points conservés. sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Whitton	2	8.4	7.5	10	9.5	10	45.4	Excellent.	9.05	7.75	16.8	Excellent.
2	East-Angus	2	9.65	9.35	5	9.4	10	43.4	"	9.5	8.85	18.35	"
3	St-Herménégilde	10	7.85	9.71	8.75	9.11	10	45.42	"	8.31	7.55	15.86	Très bien.
4	Hereford	6	6.8	8.77	8.75	9.16	10	43.48	"	9.3	8.45	17.75	Excellent.
5	Village Compton	1	9	9.4	5.5	8.6	10	42.5	"	9.6	9.1	18.7	"
6	Beebe-Plain	1	8.2	9.5	4.75	9.75	10	42.2	"	9.5	9.1	18.6	"
7	Sainte-Agnès-de-Ditchfield	5	6.98	7.44	10	8.7	10	43.12	"	9.16	8.25	17.41	"
8	North-Hatley	1	8.5	9.6	6.5	10	10	44.6	"	8.2	7.6	15.8	Très bien.
9	Woburn	3	8.3	8	8.75	8.76	10	43.81	"	8.76	7.5	16.26	Excellent.
10	Canton-Stanstead	1	9.7	8.2	6	10	10	43.9	"	8.5	7.4	15.9	Très bien.
11	L'Assomption-de-Waterville	4	8.5	7.5	6	9.4	10	41.4	"	9.26	8.53	17.79	Excellent.
12	Auckland	4	7.87	8.22	7.5	8.65	10	42.24	"	8.76	7.9	16.66	"
13	Coaticook	3	8.5	9	6	8.73	10	42.23	"	8.73	7.3	16.03	Très bien.
14	Val-Racine	3	7.9	8.4	7.5	8.6	10	42.4	"	8.6	6.96	15.56	"
15	Ville-Mégantic	3	8.05	8.97	7	7.8	10	41.82	"	8.43	7.55	15.98	"
16	St-Isidore-d'Auckland	2	9.2	7.9	5	8.75	10	40.85	"	8.85	7.825	16.7	Excellent.
17	Winslow-Nord	6	6.91	7.25	8.5	9.11	10	41.77	Très bien.	8.71	6.95	15.66	Très bien.
18	Marston-Sud	3	6.46	7.2	7.5	9.1	10	40.26	"	8.8	8.1	16.9	Excellent.
19	Emberton	4	7.6	7.2	7.5	9.1	10	41.4	Excellent.	8.45	6.9	15.35	Très bien.
20	Ditton	8	7.1	7.78	6.75	8.56	10	40.19	Très bien.	8.73	7.82	16.55	Excellent.
21	St-Louis-de-Westbury	4	6.67	8.17	6	9.17	10	40	"	9	7.7	16.7	"
22	St-Martin-de-Martinville	4	6.61	7.25	6.25	9.35	10	39.46	"	8.85	8.1	16.95	"
23	Ste-Suzanne-de-Boundary-Line	4	6.95	8.5	6.5	9.75	10	41.7	Excellent.	7.85	6.8	14.65	Très bien.
24	Stanstead	2	8.55	9	4.75	9.15	10	41.45	"	8.15	6.65	14.8	"
25	Clifton-Est	2	6.65	8.8	6.25	8.6	10	40.3	Très bien.	8.6	7.3	15.9	"
26	Burford	5	7.1	8.16	6	9.16	10	40.42	"	8.76	6.76	15.52	"
27	Ville-Magog	3	7.56	8.56	5.25	7.96	10	39.35	"	9.06	7.3	16.36	Excellent.
28	Canton-Magog	3	7.7	7.43	5	9.6	10	39.73	"	8.23	7.63	15.86	Très bien.
29	N.-D.-des-Bois-de-Chesham	7	6.8	7.2	8.75	8.47	10	41.22	Excellent.	7.42	6.17	13.59	"
30	Spaulding	4	5.82	6	10	8.45	10	40.27	Très bien.	8	6.2	14.2	"
31	Ste-Cécile-de-Whitton	10	6.07	6.06	8.75	8.68	10	39.56	"	7.9	7	14.9	"
32	Ste-Catherine-de-Hatley	6	7.18	7.42	5.75	8.6	10	38.95	"	8.66	6.76	15.42	"
33	Clifton	7	7.47	6.74	5	8.7	10	37.91	"	8.6	7.3	15.9	"
34	Eaton	4	7.55	7.4	6.25	9.16	9.5	39.86	"	7.5	6	13.5	"
35	Winslow-Sud	5	6.28	6.06	6.5	7.42	10	36.26	"	8.24	7.56	16.4	Excellent.
36	Canton-Compton	6	5.43	6.25	6.25	9.11	10	37	"	8.48	7.15	15.63	Très bien.
37	Hampden	2	5.87	5.77	6.5	8.65	10	36.79	"	8	5.11	13.11	"
38	Barnston, diss	7	5.42	5.25	6	9.2	9.71	35.58	"	8	6.3	14.3	"
39	Newport	2	6.95	6.25	4.5	7.2	10	34.9	"	7.25	4.75	12	Bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

M.-J. CUROT,

Insp. d'écoles.

M. J.-Z. DUBEAU.

STE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE, 28 juillet 1915.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon 23e rapport sur l'état des écoles de mon district d'inspection.

Pendant l'année, 196 écoles ont été en activité; 215 classes ont été sous contrôle. Ces écoles ont été dirigées par deux instituteurs, 53 religieuses et 195 institutrices dont 2 munies de brevet d'école académique, 60 d'école modèle, 131 d'école élémentaire et 2 non brevetées. Ces dernières ont enseigné dans les municipalités de St-André et de St-Adalbert.

Quarante-quatre institutrices étaient à leur première année d'enseignement et cent-treize avaient la direction de l'école pour la première année.

Les cours ont été suivi par 6,708 élèves de nationalité française. La présence moyenne a été de 81 par cent. La moyenne de l'année du cours a été 2.79. Voici la classification par ordre de capacité:

MUNICIPALITES	ANNÉES DES COURS								Nombre d'élèves	Présence moyenne	Moyenne de l'année du cours
	Première	Deuxième	Troisième	Quatrième	Cinquième	Sixième	Septième	Huitième			
St-Germain	13	15	25	15	18	12	.....	.....	98	71	3.46
St-Louis	50	37	68	31	40	25	4	2	257	220	3.28
Ste-Anne, village	70	56	41	56	22	13	15	5	278	234	3.18
St-Alexandre	81	83	123	97	56	28	.....	1	469	405	3.09
Rivière-Ouelle	78	79	64	58	43	19	10	1	352	279	3.30
St-Denis	37	38	54	37	18	15	.....	.....	199	158	3.03
St-Pascal	125	121	106	83	73	47	.....	.....	555	453	3.01
St-André	64	50	73	68	32	6	7	.....	300	254	3.00
St-Philippe-de-Néri	44	46	42	44	22	8	3	.....	209	165	2.95
St-Roch-des-Auln	53	57	69	41	25	18	.....	.....	263	209	2.93
St-Jean-Port-Joli	108	91	90	80	37	24	5	4	439	354	2.90
St-Aubert	72	71	66	45	25	5	11	6	301	243	2.89
Ste-Hélène	71	81	69	36	22	28	.....	.....	307	218	2.80
St-Damase	36	41	30	18	18	4	.....	.....	147	120	2.68
Ste-Louise	41	46	30	36	12	3	.....	.....	168	124	2.64
N.-du-Mt.-Carmel	96	74	64	44	38	8	.....	.....	324	283	2.62
St-Bruno	61	48	47	27	9	7	.....	.....	199	158	2.47
Ste-Perpétue	96	67	88	45	18	2	.....	.....	316	257	2.45
St-Pacôme	166	143	126	65	27	17	.....	.....	544	437	2.44
St-Onésime	45	40	28	16	10	4	.....	.....	143	97	2.42
Ste-Anne paroisse	94	72	64	41	23	.....	.....	.....	294	222	2.41
St-Pamphile	118	100	89	61	9	2	.....	.....	379	314	2.33
Lac-Noir	25	29	16	3	5	.....	.....	.....	78	59	2.15
St-Adalbert	30	35	15	6	2	.....	.....	.....	88	67	2.03
Totaux et moyenne	1,674	1,520	1,487	1,054	604	295	55	19	6,708	5,401	2.79

La moyenne de l'année du cours devrait être de 3 à 4. Le mal provient de ce que la majorité des élèves abandonne l'école de 11 à 12 ans et de ce qu'un trop grand nombre sont obligés de répéter leur classe. Si on ne se hâte pas d'indemniser les institutrices d'après les progrès, le mal ne peut qu'augmenter, attendu que la main-d'œuvre devient de plus en plus rare.

Cent trente-cinq écoles sont complètement pourvues de mobilier perfectionné. S'il y a progrès de ce côté, il en reste encore beaucoup à faire. Cependant j'espère qu'avant longtemps les grandes tables ne seront plus qu'une chose du passé.

L'amélioration de l'état des maisons d'école s'obtient plus difficilement. Pendant le cours de l'année, dix maisons neuves ont été reconstruites. Deux à St-Alexandre, 2 à St-Pascal, une à St-Germain, une à St-Louis, une à N.-D.-du-Mont-Carmel, une à St-Bruno, une à St-Onésime. Les mieux construites sont celles de St-Alexandre, de St-Germain, de St-Onésime et de N.-D.-du-Mont-Carmel. Celles de St-Pascal n'ont pas été acceptées.

Les primes distribuées aux municipalités les plus méritantes ont fait beaucoup de bien dans mon district. C'est avec ces primes que j'ai pu y introduire des pupitres perfectionnés, de bonnes tribunes, de grands tableaux en hyloplate, des chaises tournantes pour bureau et des fontaines à robinet. Je vous remercie, M. le Surintendant, d'avoir autorisé l'inspecteur d'indiquer les objets pour lesquels ces primes seraient employées. Il serait désirable qu'elles fussent plus élevées et plus nombreuses.

Je vous demanderai d'en faire la distribution cette année dans l'ordre ci-dessous:

St-Alexandre	$60.00
St-Germain	50.00
St-Onésime	40.00
St-Bruno	35.00
N.-D.-du-Mont-Carmel	30.00

Le traitement des institutrices s'élève bien lentement. Aussi voit-on tous les ans un bon nombre d'institutrices d'expérience s'en aller dans des districts où leurs services sont mieux rémunérés.

Voici un petit tableau vous faisant connaître la moyenne de ces traitements:

MUNICIPALITÉS	Moy. des traitements payés aux institutrices.				Moyenne des traitements payés aux instituteurs	Montant payé à l'institutrice pour chaque élève
	En 1913-14	En 1914-15	Augmentation	Diminution		
	$	$	$	$	$	$
Ste-Anne, village	162	160		2		4.88
St-Pamphile	159	158		1		5.01
Ste-Perpétue	156	157	1			4.98
Ste-Anne, paroisse	126	155	29			5.20
Rivière-Ouelle	140	154	14			5.59
St-Roch-des-Aulnaies	151	154	3			5.32
St-Aubert	151	154	3			4.76
St-Pascal	126	153	27		600	5.81
St-Adalbert	150	153	3			5.22
St-Jean-Port-Joli	150	151	1			5.02
St-Alexandre	131	150	19			5.79
St-Bruno	130	150	20			5.27
St-Damase	150	150				4.01
Ste-Hélène	129	144	15			5.63
St-Onésime	134	140	6			3.93
St-Philippe-de-Néri	125	139	14			4.66
St-Louis	126	129	3		450	7.41
St-Denis	129	129				3.98
St-Pacôme	126	127	1			3.05
St-André	126	127	1			6.19
Ste-Louise	126	126				6.01
Lac-Noir	125	125				4.81
N.-D.-du-Mont-Carmel	106	124	18			4.22
St-Germain	119	120	1			6.12

Voici la classification des municipalités scolaires, par ordre de mérite, conformément au paragraphe 15 de l'article 231 des règlements refondus du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	St-Onésime	4	8	9.5	9.1	4	9	41.6	Excellent.	7	7	14	Très bien.
2	St-Pascal	15	7.2	7.5	7.1	3.7	9	35.3	Très bien.	8.9	8.9	17.8	Excellent.
3	St-Pamphile	9	6.7	8.6	6.8	5.7	10	37.8	"	7	7	14	Très bien.
4	Rivière-Ouelle	8	6.7	9.2	4.1	5.4	9	53.3	"	8	8	16	"

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
5	St-Alexandre	14	6.6	7.1	6.1	5	9.9	34.7	"	8.3	8.3	16.6	Excellent.
6	Ste-Anne No 1	10	7.7	9.1	4.9	5.5	9.7	37.3	"	6.9	6.9	13.8	Très bien.
7	Ste-Anne No 2, vil	2	8.5	9.8	3.2	5.3	10	36	"	7	7	14	"
8	N.-D.-du-Mt.-Car.	9	7.3	8	8.7	2.5	9.5	36	"	7.1	7.1	14.2	"
9	St-Damase	4	8.5	9.3	3.5	5	9.6	35.9	"	7.1	7.1	14.2	"
10	St-Aubert	8	7	7.9	4	5.4	10	34.3	"	7.9	7.9	15.8	"
11	St-Bruno	7	6.8	7.4	6.8	5	8.9	34.9	"	7.1	7.1	14.2	"
12	St-J-Port-Joli	13	8.6	7	3.4	6.1	9.8	34.9	"	7	7	14	"
13	St-Phil-de-Néri	4	6.1	8.6	3.1	2.5	9.3	29.6	Bien	8.5	8.5	17	Excellent.
14	St-Pacôme	10	7.6	7.2	4.2	2.6	9.9	31.5	Très bien.	7.5	7.5	15	Très bien.
15	Ste-Perpétue	9	4	5.8	6.8	5.8	10	32.4	"	7	7	14	"
16	St-Roch-des-Auln.	8	6	6.9	3	5.8	10	31.7	"	7	7	14	"
17	St-André	10	7.1	8.7	3.3	2.7	9.9	31.7	"	6.9	6.9	13.8	"
18	St-Germain	4	5.4	5	5.8	2	10	28.2	Bien	8.5	8.5	17	Excellent.
19	St-Louis	8	5.5	5.1	4.5	3.6	10	28.7	"	8	8	16	Très bien
20	Ste-Louise	7	7.1	7.1	3	2.6	9.5	29.4	"	7.1	7.1	14.2	"
21	Ste-Hélène	10	6	4.8	5.2	3.8	9.9	29.2	"	7	7	14	"
22	St-Denis	5	5.7	4.7	3	2.5	9.5	25.6	"	8	8	16	"
23	Lac-Noir	3	3.8	6.5	5	2.5	9.6	27.4	"	6	6	12	Bien.
24	St-Adalbert	3	2.8	2.6	6	5.3	9.6	26.3	"	6	6	12	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-Z. DUBEAU,
Insp. d'écoles.

M. A.-M. FILTEAU.

St-Jean, I. O., 20 juillet 1915.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport général pour l'année scolaire qui vient de se terminer.

Mon district renferme maintenant 144 écoles sous contrôle et 3 écoles indépendantes qui seront sous contrôle en septembre; avec les écoles nouvelles, actuellement en construction, j'aurai en tout 150 écoles à visiter.

Les congrès de commissaires d'écoles tenus à Hull et à Mont-Laurier ont signalé les débuts de l'année scolaire.

L'empressement qu'ont mis les commissaires à se rendre à ces congrès était un gage de la ponctualité avec laquelle ils mettraient en pratique les conseils qui leur seraient donnés. Au cours de ma 2ème visite, j'ai constaté, M. le Surintendant, que partout les commissaires avaient fait de grands efforts pour améliorer leurs écoles. En vous remerciant de nouveau d'avoir organisé ces congrès et aussi de l'intérêt constant que vous portez aux commissions scolaires, je ne suis que l'écho de centaines de voix reconnaissantes, trop éloignées peut-être pour arriver jusqu'à vous.

Les conférences sur les jardins scolaires ont été, l'automne dernier, un autre événement très important.

Adressées d'abord aux personnes qui sont chargées de former l'enfance, ces conférences produisent un grand bien; déjà elles ont fait surgir un peu partout des centaines de jardins scolaires dont la culture permettra à l'enfant d'acquérir de bonnes habitudes, qui lui feront éviter la désastreuse routine.

Plusieurs jardins scolaires existaient depuis 5 à 10 ans dans mon district; mais dans aucun d'entre eux on ne suivait un système d'assolement bien déterminé, on travaillait au hasard. Après la conférence, c'était plaisir de voir commissaires, institutrices et élèves préparant méthodiquement la parcelle qui devait ce printemps recevoir les plantes racines.

Permettez-moi d'exprimer ici mes remerciements à l'hon. Ministre de l'Agriculture, qui a su trouver le moyen de faire donner aux inspecteurs d'écoles une formation agricole sérieuse et d'assurer, au moyen de conférences, la diffusion des mille et un petits secrets de la science agricole.

Le paragraphe 4 de l'article 229 de la loi scolaire dit que les commissaires d'écoles doivent faire assurer leurs propriétés; c'est une mesure très sage; mais les écoles, surtout les écoles rurales, brûlent bien rarement. En effet, depuis 11 ans, dans mon district, une seule école a brûlé; des milliers de piastres ont donc été inutilement payées aux compagnies d'assurances et l'on aurait pu employer le montant des primes à l'augmentation du traitement des institutrices, etc. Beaucoup de municipalités de ma circonscription désirent se constituer en société d'assurance mutuelle suivant le mode d'organisation de nos sociétés d'assurances diocésaines de fabriques ou de nos sociétés d'assurance paroissiales de cultivateurs. Elles pourraient être formées par groupes comprenant tout un district d'inspection, tout un comté, ou laissées libres d'appartenir à telle association. Il me semble que la chose serait très avantageuse pour les municipalités associées qui ne payeraient leur quote part que lorsqu'il y aurait incendie, c'est-à-dire très rarement.

Si vous trouvez ce projet avantageux, M. le Surintendant, j'ai l'honneur de vous prier, au nom des municipalités intéressées, de faire amender le paragraphe 4 de l'article 229, de telle sorte que les municipalités scolaires puissent s'organiser en sociétés d'assurances mutuelle.

Les municipalités qui me paraissent avoir le plus besoin de l'octroi des municipalités pauvres sont les suivantes: Cameron, St-Frs-Régis, Mulgrave et Derry, Aumond et Dorion.

J'accorde les gratifications comme suit:

1. L'Ange-Gardien, $60.00: construction de deux écoles, augmentation du traitement des institutrices, visites régulières des commissaires aux écoles.

2. Templeton-Est, $50.00: construction d'une école, grand intérêt porté par les commissaires à la chose scolaire, etc.

3. St-Sixte, $40.00: construction d'une école, réparation d'une autre, achat de mobiliers perfectionnés, visites aux écoles, etc.

4. Kiamika, $35.00: construction d'une école et autres améliorations sérieuses.

5. Robertson et Pope, $30.00: construction d'une école, etc, etc.

Voici le tableau de classification des municipalités, par ordre de mérite; je continue d'accorder 6 points pour un salaire de $200.00 et 10 points pour un salaire de $300.00.

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sus 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Egan-Canton	3	8.8	9.7	10	10	10	48.5	Excellent.	8	7	15	Bien.
2	Buckingham, vill	2	9	9	10	10	10	48	"	9	9	19	Excellent.
3	Mont-Laurier	2	10	10	8	8	10	46	"	9.5	8	17.5	Excellent.
4	St-Edouard-de-Wakefield	2	8	7.5	10	10	10	45.5	"	7	5	12	Très bien.
5	L'Ange-Gardien	3	9.7	9.3	8.1	8.1	10	45.2	"	7.3	6	13	"
6	St-Alphonse-de-Lytton	2	8.3	9	9	8.8	10	45.1	"	6.5	6.8	13.3	"
7	Maniwaki	1	9	9	10	7	10	45.0	"	9	8	17	Excellent.
8	Bouchette	8	8.6	9.1	8.4	8.3	10	47.4	"	8.1	6.6	14.7	Très bien.
9	Templeton-Nord	5	8	8.6	8.3	8.3	10	47.2	"	7.4	6.2	13.6	"
10	Aumond	3	6.3	9.7	9.1	9.1	10	47.2	"	8.3	7.7	16	Excellent.
11	N.-D.-des-Neiges	2	9.5	9.5	7.5	7.5	10	47	"	9	7.5	16.5	"
12	Northfield	5	8.1	8.8	8.7	8.2	10	43.5	"	8.3	7	15.3	Très bien.
13	Wright	6	8.8	9.0	8.0	7.5	10	43.3	"	7.6	6.2	13.8	"
14	N.-D.-de-la-Garde	3	8	10	7.7	7.6	10	43.3	"	6	5.3	11.3	Bien.
15	Templeton-Est	7	7.3	9.1	8.5	8.5	9.9	43.3	"	8.1	6.9	15	Très bien.
16	Templeton-Ouest	4	8	9	8.7	8.7	8.8	43.2	"	8.5	7.3	15.8	"
17	Ste-Phil.-d'Egan	4	8.3	8.7	8	8	10	43	"	8	7.5	15.5	"
18	Hincks	3	8	8.3	8	8	10	42.3	"	7	5	12	Bien.
19	Cantley	2	9	10	6.6	6.6	10	42.2	"	8.5	6.5	15	Très bien.
20	Denholm et Bowman	1	7	9	8	8	10	42	"	9	7	16	Excellent.
21	St-Sixte	3	8	10	6.9	6.9	10	41.8	"	8.3	8	16.3	"
22	Cameron	5	7.7	8.5	7.8	7.8	10	41.8	"	7.2	6.6	13.8	Très bien.
23	Portland-Ouest	1	6	9	8	8	10	41	"	7	5	12	Bien.
24	Buckingham-Est	2	9	9	6	6	10	40	Très bien.	6.5	4.5	11	"
25	Lochaber et Gore	5	8.6	9	6.3	6.3	9.4	39.6	"	8	7.2	15.2	Très bien.
26	N.-D.-du-Laus	4	7.8	8.2	6.8	6.8	10	39.6	"	7.3	5.7	13	"
27	N-D de-la-Salette	5	8	8	6.8	6.9	9.4	39.2	"	7.8	7	14.8	"
28	Robertson et Pope	5	8.8	9	6.2	5.2	9.6	38.8	"	7.2	6.8	14	"
29	Buckingham-Cant	7	8.3	8.6	6	6	10	38.8	"	6.7	5	11.7	Bien.
30	Barrette	1	9	9	5	5	10	38	"	7	6	13	Très bien.
31	Mulgrave et Derry	1	8	8	6	6	10	38	"	7	6	13	"
32	St-Malachie	2	8	8	5.6	5.6	10	37.2	"	6.5	5.5	12	Bien.
33	Kiamika	4	7.8	8.7	5.2	5.2	9.5	36.4	"	6.7	6	12.7	Très bien.
34	Campbell	3	9	6	5.7	5.7	10	36.4	"	7	6.5	13.5	"
35	St-Jean-de-Wakefield	1	5	7	8	8	8	36	"	8	7	15	"
36	Cantons-Unis	7	5.7	7.6	5.9	5.8	9.9	34.9	"	6.3	5.9	12.2	"
37	Dorion	1	4	8	6	6	10	34	"	Fermé			
38	Gracefield	1	6	8	5	5	10	34	"	8	7	15	Très bien.
39	N.-D. de-Pontmain	5	6.6	5.2	6.2	5.3	10	33.3	Très bien.	7.2	6.8	14	Très bien.
40	St-Frs-Régis	2	6.5	6	5.4	5.3	9	32.2	"	6.8	6.5	13.3	"
41	Egan-Ouest	1	5	5	6	6	10	32	"	6	6	12	Bien.
42	Basketong	1 école indépendante non visitée.											
43	Gros-Remous	S'organise.											

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A.-M. FILTEAU, *Insp. d'écoles.*

M. MAX FREDERIC.

St-Jean, 8 septembre 1915.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon premier rapport sur les écoles de mon district d'inspection pour l'année scolaire 1914-15.

Mon district se compose de vingt-quatre municipalités et de cent quarante-huit écoles. Le comté de Saint-Jean comprend quarante-quatre écoles; celui de Napierville, trente-huit écoles; le comté d'Iberville comprend 59 écoles; et la municipalité scolaire de Saint-Jacques-le-Mineur, six écoles. Il y a ensuite St-Jacques de Clarenceville, où il y a une école seulement.

Ces cent quarante-huit écoles comprennent cent quatre-vingt-neuf départements ou classes. Parmi les différents titulaires de ces écoles, il y a onze religieux et seize religieuses; les autres sont des instituteurs laïques et cent soixante-deux institutrices laïques, dont six non diplômées.

L'enseignement est très bien donné dans la plupart des écoles de mon district d'inspection; et je suis heureux de vous dire, monsieur le Surintendant, que la plupart des instituteurs et des institutrices ont une excellente méthode d'enseignement. Quelques institutrices qui sont au début de leur carrière ne remportent pas, malgré toute leur bonne volonté, tout le succès désiré; mais j'ai constaté, lors de ma seconde visite, qu'il y avait eu de notables progrès. J'ai attribué ce progrès au zèle redoublé de ces dévouées maîtresses, après les avoir encouragées aux conférences pédagogiques. Et je crois réellement que ces conférences sont le moyen par excellence pour leur faciliter leur tâche, tout en la rendant plus profitable aux élèves.

A l'académie de Saint-Jean, et dans la plupart des écoles modèles, les instituteurs et les institutrices reçoivent un salaire fort raisonnable. Dans les écoles élémentaires, la majorité des institutrices reçoivent un salaire minimum de deux cents piastres. Une couple de municipalités seulement paient cent-cinquante et cent soixante quinze piastres.

Les maisons d'école et les dépendances sont, pour le plus grand nombre, en bon état.

St-Blaise, Ste-Brigide et Sainte-Sabine ont terminé dans le cours de l'année chacune une maison d'école. Ste-Anne de Sabrevois a acheté deux mobiliers scolaires perfectionnés; et Ste-Marguerite-de-Blairfindie, un mobilier. Cette dernière municipalité a renouvelé la plupart de ses cabinets d'aisance.

Quelques municipalités ont encore de vieilles écoles qui sont en mauvais état; mais je ne crois pas me tromper en disant que ces municipalités vont commencer, cette année, à les reconstruire.

Les commissaires d'écoles n'ont pas l'habitude, dans mon district, d'accompagner l'inspecteur. Ils ont tous été invités à le faire; mais la plupart n'en ont pas le temps, disent-ils. Dans quelques municipalités, cependant, monsieur le Curé ou un commissaire, se sont fait un plaisir de m'accompagner. Mais ne croyez pas, monsieur le Surintendant, que les municipalités scolaires qui n'étaient pas représentées lors de ma visite, ne s'intéressent pas aux choses de l'école. Au contraire, la plupart sont des mieux disposés et savent s'imposer les plus lourds sacrifices.

Je vous recommande, monsieur le Surintendant, les instituteurs et les institutrices dont les noms suivent, comme ayant mérité une gratification:

Messieurs L.-E. Roberge, J.-C. Mercier et Alf. Bonneville; Mlles. Lucrèce Paradis, M.-Rose Lacombe, Mercédès Grégoire, M.-Louise Demers, Paméla Morin, Blanche Baril, Isabelle Mercure, Philomène Brosseau, M.-Louise St-Denis, Alexandrine Paradis, Clarisse Lalande, Olympe Favreau, R.-Amanda Lalanne, Azilda Giroux et Clara Varin.

Je vous recommande, comme ayant mérité la prime d'encouragement, les municipalités suivantes:

Ste-Brigide	$ 60.00
St-Blaise	50.00
Ste-Sabine	40.00
Ste-Anne-de-Sabrevois	35.00
Ste-Marguerite-de-Blairfindie	30.00

Je vous recommande maintenant, comme ayant droit au fond des municipalités pauvres: Ste-Sabine, qui s'impose les plus lourds sacrifices pour avoir des écoles de première classe.

Voici la classification des municipalités scolaires, par ordre de mérite, conformément au paragraphe 15 de l'article 231 des règlements du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération des cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	St.-Blaise	6	8.9	9.1	7.1	9	10	44	Excellent.	8.5	8.4	16.9	Excellent.
2	St-Paul, Ile-aux-Noix	3	7.1	8.1	9	9	10	43.2	"	8.5	8.5	17	"
3	St-Valentin	3	7.3	9.7	7.5	9.7	10	44.1	"	8.8	9	17.8	"
4	St-Sébastien	6	7.5	8.2	6.5	8.5	9.7	40.3	"	8.1	8.8	16.9	"
5	Ste-Sabine	2	9	9.5	10	7.5	10	46	"	9.2	8.3	17.5	"
6	Ste-Brigide	12	7.8	8.3	9.5	8	10	43.6	"	7.7	7.4	15.1	Très bien.
7	Ste-Margurite de Blairfindie	7	8.4	9.1	6	8.1	10	41.6	"	8.3	8.2	16.5	Excellent.
8	St-Jean, paroisse	5	8	8.4	7.5	8.3	10	42.2	"	8.4	8.1	16.5	"
9	St-George d'Henryville	7	7.7	8	8.5	7.9	9	41.1	"	8.2	7.3	15.5	Très bien.
10	Lacolle	11	7.5	7.8	9	8.8	10	43.1	"	8.6	7.9	16.5	Excellent.
11	St-Rémi	8	8.8	9.6	8	7.6	9.2	43.2	"	8.6	9.1	17.7	"
12	La Ville de St-Jean	3	9.3	10	9	9.3	10	47.6	"	9.5	9.3	18.8	"
13	St-Jacques-de-Clarenceville	1	10	9	9.6	6	10	44.6	"	9	9	18	"
14	Iberville	2	9.5	10	10	9	10	48.5	"	9.5	9.5	19	"
15	St-Cyprien	9	8.4	7.9	8	9	10	43.3	"	8.7	8.8	17.5	"
16	St-Alexandre	8	7.4	7.4	9	7.7	10	41.5	"	8.4	8.2	16.6	"
17	St-Jacques-le-Mineur	6	7	9.1	6	7.6	10	39.7	Très bien.	8.1	8.8	16.9	"
18	St-Luc	6	7.1	8	7.5	8.2	7.7	38	"	7.7	8.6	16.3	"
19	St-Edouard	6	8	8.3	7.8	7.2	8	39.3	"	7.9	8	15.9	Très bien.
20	St-Athanase	6	7.3	7.3	8.5	7.7	8	38.8	"	7.5	7.6	15.1	"
21	St-Grégoire-le-Grand	11	7.5	7.8	8.5	7.2	8	39	"	7.6	7.3	14.9	"
22	Sabrevois	5	7	6.6	8.5	7.4	9	38.5	"	8.4	8.2	16.6	Excellent.
23	Sherrington	8	5.7	5.8	7	7.5	9	35	"				
24	St-Michel	7	4.6	6.3	6	6.2	6.5	29.6	Bien	6	6.6	11.6	Bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.

MAX. FRÉDÉRIC,
Insp. d'écoles.

M. J.-E. GENEST-LABARRE

VICTORIAVILLE, 29 juillet 1915.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année scolaire 1914-15.

172 écoles sous contrôle et 6 écoles indépendantes ont été en activité cette année dans mon district d'inspection. Les 172 écoles sous contrôle contiennent 278 classes au départements.

Le territoire que j'ai à parcourir pour visiter ces écoles comprend les comtés de Richmond et de Sherbrooke en entier et les comtés de Bagot, Drummond et Shefford en partie.

J'ai la tâche de visiter deux fois par année toutes les écoles sous contrôle contenues dans cet immense territoire et de donner, en plus, 22 conférences pédagogiques au personnel enseignant.

Les écoles sous contrôle sont réparties comme suit:

Académies de garçons	3	
Académies de filles	4	
		7
Ecoles modèles de garçons	5	
Ecoles modèles de filles	3	
Ecoles modèles mixtes	5	
		13
Ecoles élémentaires de garçons	1	
Ecoles élémentaires mixtes	151	
		152
Total		172

Les écoles indépendantes comprennent 2 académies de filles, 2 écoles modèles de filles et 2 écoles élémentaires mixtes.

Les écoles sous contrôle ont été fréquentées par 9,427 élèves et les écoles indépendantes par 786.

La présence moyenne des élèves a été de 7,189 ou 76.2 pour cent dans les écoles sous contrôle, et de 707 ou 9.9 pour cent dans les écoles indépendantes.

Les écoles sous contrôle ont été dirigées par 55 instituteurs religieux, 1 instituteur laïque, 71 institutrices religieuses et 166 institutrices laïques, soit un total de 293 professeurs.

Les écoles indépendantes ont été dirigées par 53 institutrices relititutrices religieuses et 2 institutrices laïques.

Relativement à leurs diplômes, les institutrices laïques se classent comme suit:

Institutrices porteurs d'un diplôme d'école normale	13
Institutrices porteurs d'un diplôme obtenu du Bureau central	128
Institutrices porteurs d'un diplôme obtenu des anciens bureaux.	14
Institutrices non diplômées	11
Total	166

Le salaire moyen des institutrices laïques a été comme suit dans les diverses municipalités:

Ascot	$ 260.00
Lennoxville	250.00
Ascot, diss	220.00
Orford	204.50
Melbourne et Brompton-Gore	203.00
Cleveland, diss	202.00
Lawrenceville	200.00
Canton de Windsor	196.60
Asbestos	187.50
Ascot-Corner	185.00
Ely-Nord	181.25
St-Elie-d'Orford	180.00
St-Georges-de-Windsor	180.00
Brompton	180.00
Shipton	180.00
Kingsey	177.50
Stoke	176.33

Sherbrooke	$175.00
Windsor-Mills	175.00
St-François-Xavier-de-Brompton	.175.00
Kingsey-Falls	165.00
St-Théophile-d'Ely	162.50
Ste-Anne-de-Stukely	162.14
Ely-Sud	160.00
Ste-Christine	155.00
Stukely-Nord	153.57
St-Fulgence-de-Durham	152.50
St-Pierre-de-Durham	150.00

Le salaire des institutrices est donc inférieur à $160 dans quatre municipalités seulement.

L'instituteur laïque d'Abestos reçoit un salaire de $500, mais pour l'année prochaine, ce salaire a été porté à $550.00.

Les octrois spéciaux que le gouvernement accorde pour les salaires depuis quelques années sont le plus puissant moyen de les faire augmenter; qu'il veuille bien augmenter encore ces octrois et les salaires continueront de s'élever en proprotion.

Les examens que j'ai fait subir dans les écoles ont donné le résultat suivant:

Excellent dans 22 écoles;
Très bien dans 55 écoles;
Bien dans 68 écoles;
Médiocre dans 18 écoles;
Mal dans 3 écoles.

L'école modèle de garçons du village d'Abestos, dirigée par M. G. Brière, figure aussi avec la note excellente pour l'enseignement.

Les membres du personnel enseignant qui ont obtenu cette année les primes d'encouragement sont les suivants: M. G. Brière, Mlles Elmina Beauchemin, Dora Mastine, Marie Couture, Oda Brasseur, Maria Fournier, Adéline Labbé, Adrienne Vel, Agnès Bernier (Mme Médéric Picotte), Berthe Champagne, Albina Péloquin, Amanda Brouillard, Philomène Gendreau, Offartune Gendreau, Azilda Desmarais

(Mme Oscar Bélanger), Emma Martel, Clara Berthiaume (Mme C. Riendeau), Aldéa Croteau, Alberta Guilbault, Albertine Jolibois (Mme J. Talbot), Emma Simoneau et Alice-Célina Berthelette.

Mais plusieurs autres institutrices ont aussi un mérite presque, si non égal, aux premières, mais elles n'ont pu obtenir de prime parce que les fonds pour cette fin sont trop limités; ces institutrices sont: Mlles Dolorès Bissonnette, Evéline LeBel, Marie-Anne Boisvert, Angélina Fournier, Clarina LeBel, Donalda Gaucher, Agnès Daigle, Aiméla Desmarais, Laura Desmarais, Rose-de-Lima Préfontaine, Désilda Morissette, Mathilda Gauthier et Mme L. Routhier.

Deux maisons d'école nouvelles ont été construites cette année dans mon district d'inspection, savoir: les maisons d'école des arrondissements Nos 5 de Cleveland et 8 de Shipton: j'ai accepté ces deux nouvelles maisons.

Mais l'ancienne chapelle du village de St-Frs-Xavier-de-Brompton, qui a été transformée, en école dans le cours de l'été dernier,mérite une mention spéciale. Cette école, spacieuse, élégante, est, je pourrais dire, un véritable ornement pour la localité. Les travaux faits à cette école ont coûté au-delà de $8,000.

Les révérendes Sœurs de la Charité du Sacré-Cœur-de-Jésus qui dirigent cette école depuis deux ans y font beaucoup de bien.

Les municipalités qui ont mérité cette année les primes du gouvernement sont les suivantes:

Lawrenceville	$60.00
St-Fulgence-de-Durham	50.00
St-Théophile-d'Ely	40.00
St-Frs-Xavier-de-Brompton	35.00
Kingsey	30.00

Voici la classification des municipalités scolaires par ordre de mérite:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payment.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Bromptonville	2	10	10	8	10	10	48	Excellent.	10	8	18	Excellent.
2	Lawrenceville	1	9	10	9.5	9.5	10	48	"	10	7.1	17.1	"
3	Sherbrooke	7	10	10	7.8	10	10	47.8	"	10	9.5	19.5	"
4	Danville	2	10	10	7.7	10	10	47.7	"	10	9.1	19.1	"
5	Richmond	1	10	10	7.5	10	10	47.5	"	10	8.6	18.6	"
6	Windsor-Mills	2	9	10	8.5	9.8	10	47.3	"	10	9.5	19.5	"
7	Asbestos	2	9	10	7.7	9.6	10	46.3	"	10	9.6	19.6	"
8	Ely-Sud	9	8.3	9.3	10	8.3	10	45.9	"	9.2	6.3	15.5	Très bien.
9	St-Fulgence-de-Durham No 1	1	10	9.5	7.5	8.6	10	45.6	"	10	9.1	19.1	Excellent.
10	Orford	4	7.8	9.2	7.5	10	10	44.5	"	9.8	5.7	15.5	Très bien.
11	St-Théop.-d'Ely	5	8.1	8.6	9.2	8.5	10	44.4	"	8.7	6.5	15.2	"
12	Ely-Nord	8	7.1	8.4	10	9	9.7	44.2	"	9.6	5.4	15	"
13	Ascot, diss	2	8.5	9.5	6.6	10	9.5	44.1	"	8.5	5	13.5	"
14	Kingsey	11	7.5	9	8.5	9	10	44	"	9.1	5.8	14.9	"
15	Cant.-de-Windsor	9	8.5	8.4	7.4	9.8	9.8	43.9	"	9.4	5	14.4	"
16	Ste-Christine	5	8.3	10	7	8.2	10	43.5	"	9.5	5.8	15.3	"
17	Brompton	6	8.4	9.1	6.6	9.4	10	43.5	"	9.1	5.9	15	"
18	St-Geor-de-Wind	11	7.5	8.2	8.7	9	10	43.4	"	9.2	6.1	15.3	"
19	St-Frs-Xav.-de-Brompton	8	6.9	7.7	10	9.1	9.5	43.2	"	9.5	6.9	16.4	Excellent.
20	Shipton	10	7.7	8.9	7.3	9.2	10	43.1	"	8.7	5.8	14.5	Très bien.
21	Stoke	11	7.6	9	7.6	9	9.8	43	"	9.5	5.9	15.4	"
22	Ascot-Corner	5	6.7	8.5	8.6	9.3	9.7	42.8	"	9.7	5.4	15.1	"
23	Cleveland, diss	5	7.3	7.5	8	10	10	42.8	"	8.8	4.8	13.6	"
24	Lennoxville	1	7	8.2	7.1	10	10	42.3	"	9.5	5.3	14.8	"
25	Stukely-Nord	7	7	9	8	8.1	10	42.1	"	9.7	6.6	16.3	Excellent.
26	Melb. et Brompton-Gore, diss	3	7.1	7.7	7.7	10	9.5	42	"	9.6	5.1	14.7	Très bien.
27	St-Fulgence-de-Durham	4	7.2	8.9	7.5	8.1	10	41.7	"	9.8	5.5	15.3	"
28	Ste-Anne-de-Stukely	7	6.7	8.5	7	8.3	10	40.5	"	9.5	5.9	15.4	"
29	Ascot	6	6.5	7	6.9	10	10	40.4	"	9.3	5.8	15.1	"
30	St-Elie-d'Orford	5	6.2	9.5	5	9.2	9.7	39.6	Très bien.	9.4	6.3	15.7	"
31	St-Pierre de Durh	10	5.6	6.8	8.5	8	10	38.9	"	9.9	5.9	15.8	"
32	Kingsey-Falls	2	6	8.3	6.2	8.5	9.5	38.5	"	9.5	5.5	15	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-E. GENEST-LABARRE,
Insp.-d'écoles.

M. J.-O. GOULET.

St-Gervais, 15 juillet 1915.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport général concernant le progrès et la tenue des écoles de mon district d'inspection pour l'année 1914-15.

Ce district comprend 36 municipalités, savoir: 8 dans le comté de Portneuf et 28 dans celui de Champlain.

Les commissions scolaires de ces municipalités ont maintenu en activité, cette année, 186 écoles de tous genres; ces écoles se répartissent comme suit:

Nombre d'écoles sous contrôle en activité	177
Nombre d'écoles indépendantes	9
Total	186

La fréquentation scolaire a été comme suit dans les écoles:
Présence moyenne des élèves dans les écoles sous contrôle 8,133, soit 80 1/6 pour cent.

Présence moyenne des élèves dans les écoles indépendantes, 702, soit 91 pour cent.

Ces écoles se répartissent comme suit:

6	écoles	primaires	supérieures.
22	"	"	intermédiaires.
168	"	"	élémentaires.

L'inscription totale des élèves a été de 10,906, la présence moyenne a été de 8,835, ou 81% soit 2% de plus que l'année dernière.

Je considère la présence moyenne comme excellente et les progrès très satisfaisants.

Ces élèves se répartissent comme suit :

4,195 élèves de 1 année.
2,905 " 2e "
2,058 " 3e "
1,121 " 4e "
334 " 5e "
191 " 6e "
72 " 7e "
30 " 8e "
1,867 élèves français ont étudié l'anglais.
4 élèves anglais ont étudié le français.

Le personnel enseignant se compose de 32 religieux, 95 religieuses, 189 institutrices laïques et de deux instituteurs laïques.

Sur les 189 institutrices laïques, 42 ont obtenu leur brevet d'une école normale, 141 au Bureau central et 6 ont enseigné sans être munies de diplôme, dont 5 engagées sans l'autorisation de l'autorité compétente.

Grâce à l'impulsion donnée par M. Chs-A. Lefèvre, l'enseignement du dessin a été très bon, cette année; les nombreux exhibits que j'ai transmis au Département sont bien de nature à prouver que le personnel enseignant de mon district a compris l'importance de cette matière du programme d'études, et qu'il s'est efforcé d'obtenir des résultats aussi satisfaisants que possible.

COURS ABRÉGÉS D'AGRICULTURE ET D'ARBORICULTURE.

Grâce à la générosité toujours croissante du gouvernement, plusieurs inspecteurs d'écoles sont allés, au cours du mois d'août dernier, à La Trappe, Oka, suivre un cours abrégé d'agriculture et d'arboriculture. Les R.R. Pères, qui sont des savants modestes, n'ont épargné ni leurs peines, ni leur fatigues et ont su nous tenir ferme à l'ouvrage tout en nous intéressant vivement.

Il va sans dire, Monsieur le Surintendant, que le fruit de ces cours d'été nous a été d'un bien précieux secours lors de la conférence que nous avions à donner à notre personnel enseignant, l'automne dernier, sur l'agriculture en général et sur l'établissement de jardins scolaires.

Mes meilleurs remerciements au gouvernement pour cette faveur insigne: osant lui exprimer l'espoir de retourner à La Trappe, en août prochain.

JARDINS SCOLAIRES.

Conformément aux instructions reçues de l'autorité compétente, en septembre dernier, j'ai fait suivre chacune de mes conférences pédagogiques d'une causerie sur l'enseignement de l'agriculture en général et sur l'établissement de jardins scolaires. Le personnel enseignant y a assisté en grand nombre et les quelques conseils que j'ai pu donner ont été mis en pratique.

M. Jean-Chs Magnan, agronome officiel du district Portneuf-Champlain, et votre humble serviteur, avons travaillé dans la mesure de nos forces en faveur de l'établissement des dits jardins, et, d'après un relevé fidèle fait à chaque école, lors de ma dernière visite, je puis dire qu'il y en a actuellement 156 dans ma circonscription.

Tout le mérite, M. le Surintendant, ne vous revient-il pas, de même qu'à M. Jean-Chs Magnan, agronome.

EXPOSITION SCOLAIRE AGRICOLE

Le 12 septembre dernier, avait lieu à Saint-Casimir, village, une exposition scolaire agricole, la première du genre tenue, nous croyons, dans la Province de Québec.

Plusieurs personnes s'intéressant à la cause de l'enseignement agricole chez les jeunes ont voulu encourager, par leur présence, cette jolie fête. L'honorable Ministre de l'Agriculture, quoique n'ayant pu assister à la dite fête, a tenu à ce que son Département y soit représenté.

Parmi ceux qui ont assisté à cette exposition, mentionnons; MM. Edouard Bélanger, attaché à la rédaction du "Journal d'Agriculture", de Québec, Henri Grandbois, maire de Saint-Casimir et président de la commission scolaire du village; l'abbé J.-G. McCrea, curé de la paroisse, et son vicaire, l'abbé Piché; Jean-Chs Magnan, agronome officiel; les RR. SS. du couvent de Saint-Casimir, et les RR. FF. du collège commercial; M. Morgan, de l'Union Expérimentale de agriculteurs de Québec; Jean Masson, ex-élève de l'Institut agricole d'Oka; Léo Brown, conférencier agricole; les membres de la commission scolaire; MM. J.-B. Dumas et N.-C. Tessier, sec.-trés., plusieurs membres de la société d'agriculture, du cercle agricole, les élèves du couvent et du collège, et votre très humble serviteur, etc., etc.

Le but de cette exposition scolaire agricole était de faire aimer et respecter la profession d'agriculteur par les élèves d'écoles primaires de

la région. Disons tout de suite, que le promoteur, M. Jean-Chs Magnan, a raison d'être fier des résultats obtenus, car la journée a été une vraie "fête agricole" instructive et très intéressante pour les jeunes et pour les nombreux spectateurs.

Dans la vaste salle de l'exposition, tous les produits de la ferme y étaient représentés et il y avait au-delà de 500 exhibits différents.

On y voyait des fleurs, des fruits, des légumes, des conserves, des gerbes de céréales sélectionnées à la main par les enfants, et quantité d'exhibits spéciaux. Plus de 75 exhibits de travaux domestiques, travail fait par les élèves du couvent de Saint-Casimir, figuraient avec honneur au milieu de la salle décorée pour la circonstance de drapeaux, d'inscriptions et de banderolles.

Bon nombre de poulets du printemps élevés par les enfants furent exposés dans une salle du collège au cours de l'exposition; M. Morgan, expert en aviculture, donna une démonstration sur l'abattage des volailles.

Vers les deux heures, il y eut discours dans l'ordre suivant; MM. Henri Grandbois, Jean-Chs Magnan, l'inspecteur régional, M. l'abbé Piché; MM. E. Bélanger et Morgan.

Le résultat de cette exposition a été excellent et nous aurions voulu voir assister à cette scène tous ceux qui s'intéressent à la noble cause de l'enseignement élémentaire agricole; ils auraient vu là ce que peut produire, dans l'esprit des enfants, une "Exposition scolaire agricole".

Sous le rapport des constructions d'écoles et des améliorations au matériel scolaire, il y a progrès.

Les municipalités méritant une prime d'encouragement sont:

Mont-Carmel	$60.00
St-Adelphe	50.00
St-Séverin	40.00
Ste-Anne-de-la-Pérade, paroisse	35.00
St-Maurice	30 00

Ce qui précède, joint aux détails contenus dans mes bulletins d'inscription, vous fait connaître, Monsieur le Surintendant, d'une manière aussi complète qu'il m'est possible de le faire, le mouvement scolaire de mon district.

Je recommande les municipalités suivantes ayant droit à une part de l'allocation supplémentaire pour le soutien de leurs écoles; St-Adelphe, St-Jean-des-Piles, Mont-Carmel, Almaville, St-Rémi, St-Louis-de-France,

St-Roch-de-Mékinac, St-Timothée, St-Luc-de-Vincennes, Notre-Dame-des-Anges.

Voici le tableau de la classification des municipalités, par ordre de mérite:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres des classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	St-Casimir, village	3	10	10	10	10	10	50	Excellent.	10	10	20	Excellent.
2	St-Tite, village	2	9	10	10	10	10	49	"	10	10	20	"
3	Champlain, village	2	10	10	8	10	10	48	"	7	7	14	Très bien.
4	La-Tuque	2	10	10	7	8	10	45	"	8	8	16	"
5	St-Stanislas	3	10	10	8	8	9	45	"	7.7	7.5	15	"
6	Ste-Anne de la Pérade, village	3	10	10	4	9	10	43	"	8	8	16	"
7	Grondines, village	2	8	9.5	9	9	9	44.5	Très bien.	6.5	6.5	13	"
8	Almaville	1	10	9	9	8	9	45	Excellent.	6	6	12	Bien.
9	St-Rémi	4	9.7	8	10	8	9	44.7	"	6	6	12	"
10	St-Tite-Nord	2	8	9	9	8	9	43	"	6	6	12	"
11	St-Adelphe	7	9	7	8	9	10	43	"	5.8	5.8	11.6	"
12	St-Théophile	6	9.1	9.3	7	8	9	42.4	"	6	6	12	"
13	Batiscan	5	8.2	9.2	6	9.4	9	41.8	"	6.2	6.2	12.4	Très bien.
14	St-Tite, paroisse	8	8.1	9.1	7	8	9	41.2	"	6.2	6.2	12.4	"
15	Ste-Thècle	10	8.1	6.8	9	9	9	41.9	"	5.6	5.6	11.2	Bien.
16	Grondines, par	4	8.5	8.5	7	9	9	42	"	5.5	5.5	11	"
17	St-Thuribe	4	9.5	8	7	7	9	40.5	"	6.2	6.2	12.4	Très bien.
18	St-Ubalde	8	7.9	8.4	8	7.7	9	41	"	5.8	5.8	11.6	Bien.
19	St-Casimir, par	8	7.7	10	7	7.2	9	40.9	"	5.8	5.8	11.6	"
20	St-Roch-de-Mékinac	3	7.6	9	7	8	9	40.6	"	5.3	5.3	10.6	"
21	Ste-Anne-de-la-Pérade, paroisse	9	7.7	9.6	6	8	9	40.3	"	5.4	5.4	10.8	"
22	St-Luc-de-Vincencennes	4	8	8.5	7	8.2	9	40.7	"	5.2	5.2	10.4	"
23	Mont-Carmel	10	7.5	9	7	8	8	39.5	Très bien.	5.8	5.8	11.6	"
24	Cap-de-la-Madeleine	8	7.5	9	8	7.8	9	39.3	"	5.8	5.8	11.6	"
25	St-Ls.-de.France	4	7.7	7.2	7	8	9	38.9	"	6	6	12	"
26	N.-D.-des-Anges	6	7.3	7	8	7.8	9	39.1	"	5.8	5.8	11.6	"
27	Ste-Geneviève	8	6.7	9.5	6	7.2	9	38.4	"	6.1	6 1	12.2	Très bien.
28	St-Jacq-des-Piles	2	7	7.5	6	8	9	37.5	"	6.5	6.5	13	"
29	St-Maurice	11	8.2	8.9	5	7	9	38.1	"	6.1	6.1	12.2	"
30	St-Narcisse	13	7	7.7	7	8.1	9	38.8	"	5.6	5.6	11.2	Bien.
31	St-Prosper	5	7	6.6	6	8	9	36.6	"	6.6	6.6	13.2	Très bien.
32	St-Jean-des-Piles	6	7.7	8	7	7	9	38.7	"	5.3	5.3	10.6	Bien.
33	Laflèche	7	7.6	7.4	5	8	9	37	"	5.7	5.7	11.4	"
34	Champlain, par	5	6.4	8.8	5	8	9	37.2	"	5.4	5.4	10.8	"
35	St-Séverin	6	6.8	7.3	5	8	9	36.1	"	5.6	5.6	11.2	"
36	St-Timothée	4	7.2	6.2	5	8	9	35.4	"	5.7	5.7	11.4	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-O. GOULET,
Inspecteur d'écoles.

M. L.-P. GOULET.

QUEBEC, 20 juillet 1915.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport général pour l'année 1914-15.

Dans le cours de cette année, j'ai visité, deux fois, 190 écoles sous-contrôle, comprenant 246 classes, et donné des conférences pédagogiques dans chacune des municipalités de mon district.

Deux écoles n'ont pas été ouvertes, vu le petit nombre d'enfants.

Tout le personnel enseignant s'efforce de se perfectionner dans l'art d'enseigner. Cependant les débutants manquent de connaissances pédagogiques pratiques. Il est regrettable que l'inspecteur ne puisse donner qu'une seule conférence à ses institutrices.

J'espère que, dans un avenir assez rapproché, les conférences d'autrefois seront rétablies et la première visite aux école supprimée.

L'inscription totale des élèves a été de 9,515 et la présence moyenne 7,692 ou 81%, soit une augmentation de 3% sur l'an dernier.

Pendant l'année qui vient de se terminer, j'ai accepté 14 maisons d'écoles au coût de $27,950.

Une somme de $1,703, a aussi été dépensée pour meubler ces écoles.

Sur 192 écoles sous contrôle, j'en compte 187 construites sur plans et devis approuvés par votre Département; toutes les écoles de ce district sont meublées avec des pupitres perfectionnés.

Sur trente-trois municipalités, 21 ont payé à leurs institutrices un traitement variant de $175 à $200, et douze $150.00, ce qui explique la note élevée dans la classification des municipalités par ordre de mérite. Vous voyez par ce qui précède, Monsieur le Surintendant, que mon district d'inspection est dans la bonne voie du progrès. Depuis que ce district m'a été confié, je me suis toujours efforcé de rencontrer MM. les

commissaires, et c'est grâce à la bonne entente de part et d'autres si des progrès aussi satisfaisants ont été réalisés.

Je vous prie d'accorder aux municipalités suivantes les primes d'encouragement établies par arrêté en conseil du 2 décembre 1905:

St-Camille	$ 60.00
Berthier	50.00
St-Cajétan-d'Armagh	40.00
St-Philémon	35.00
St-Fabien-de-Panet	30.00

Lors des dernières vacances, l'honorable J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture, un homme de progrès et un patriote sincère,a bien voulu, avec votre approbation, Monsieur le Surintendant, acquiescer à la demande des inspecteurs d'écoles et leur permettre d'aller suivre un cours à l'Institut agricole d'Oka. Pendant quinze jours, nous avons suivi de nombreuses conférences et démonstrations sur l'horticulture, l'arboriculture et l'aviculture. Dans le cours de l'automne dernier, à la suite de la conférence pédagogique, j'ai donné en présence de MM. les commissaires d'écoles, des institutrices et des élèves du cours modèle et académique, une causerie sur le potager canadien et l'organisation des jardins scolaires. Ces causeries ont paru intéresser le personnel enseignant, et, dans le cours des mois de mai et juin derniers, les institutrices, de concert avec MM. les commissaires, ont organisé cinquante jardins scolaires dans mon district. Ce résultat, pour la première année, est plus que satisfaisant. En plus des produits récoltés dans ces jardins, cet enseignement va inculquer des notions d'agriculture chez les enfants et leur faire aimer davantage la campagne, les attacher au sol, et faire ainsi disparaître ce funeste préjugé, qui règne en maître dans beaucoup d'endroit, qu'il n'est pas nécessaire d'être instruit pour cultiver la terre.

Voici la classification, par ordre de mérite, des municipalités scolaires de mon district d'inspection:

(Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Grosse-Ile	1	10	10	8	10	10	48	Excellent.	8	7	15	Très bien.
2	Ville de Montmagny	2	9	10	8	10	10	47	"	10	8.5	18.5	Excellent.
3	St-Cajétan-d'Armagh	12	8.5	10	9	9	10	46.5	"	9.2	7.6	16.8	"
4	Berthier	3	9.3	10	8	9	10	46.3	"	8.7	7	15.7	Très bien.
5	St-Philémon	7	8	10	9	9	10	46	"	8.6	7.4	16	"
6	St-Damien	6	8.7	9.3	9	9	10	46	"	8.8	7.3	16.1	Excellent.
7	Ste-Justine	8	8.6	9.4	9	9	10	46	"	8.7	8	16.7	"
8	Ste-Sabine	4	8	10	9	9	10	46	"	8.5	7	15.5	Très bien.
9	St-Paul	7	8.7	10	8	9	10	45.7	"	8.1	7.4	15.5	"
10	Cap-St-Ignace	14	8.6	10	8	9	10	45.6	"	9	7.5	16.5	Excellent.
11	Ste-Euphémie	2	8.5	10	8	9	10	45.5	"	9	6.5	15.5	Très bien.
12	St-Fab-de-Panet	4	7.7	9.7	9	9	10	45.4	"	7	5.3	12.3	"
13	St-François	9	8.2	10	8	9	10	45.2	"	9	7.5	16.5	Excellent.
14	St-Cyrille	7	8.1	10	8	9	10	45.1	"	9	7.6	16.6	"
15	St-Michel, village	3	10	10	7	8	10	45	"	10	8	18	"
16	Ste-Apolline	3	8	10	8	9	10	45	"	8	6	14	Très bien.
17	L'Islet, village	2	7.5	9	9	9.5	10	45	"	10	8.5	18.5	Excellent.
18	St-Magloire	7	9	10	8	8	10	45	"	8.2	7	15.2	Très bien.
19	St-Vallier	8	9.6	10	7	8	10	44.6	"	8.8	7.5	16.3	Excellent.
20	Beaumont	3	9.3	10	7	8	10	44.3	"	7.5	6.5	14	Très bien.
21	St-Pierre	5	7.6	9.6	8	9	10	44.2	"	10	7.5	17.5	Excellent.
22	Ile-aux-Grues	2	8	10	8	8	10	44	"	9.5	8.5	18	"
23	N-D.-de-Buckland	6	8	10	8	8	10	44	"	9.2	7.5	16.7	"
24	St-Raphael	9	8	9.9	8	8	10	43	"	9	7	16	Très bien.
25	St-Camille	5	7.8	9	8	9	10	43	"	9	7	16	"
26	La-Durantaye	3	7.3	10	8	8.3	10	43.6	"	10	8.3	18.3	Excellent.
27	St-Thomas	13	7.6	10	7	9	10	43.6	"	9	7	16	Très bien.
28	St-Eugène	6	8.3	10	7	8	10	43.3	"	9.7	7.3	17	Excellent.
29	St-Nérée	9	8.3	8.5	8	8	10	42.8	"	9	7	16	Très bien.
30	St-Michel par	3	7.3	10	7	8	10	42.3	"	9	7	16	"
31	St-Marcel	3	7.6	8.7	8	8	10	42.3	"	9	7	16	"
32	N.-D.-du-Rosaire	5	6.8	9.2	8	8	10	42	"	9.4	7.8	17.2	Excellent.
33	L'Islet, paroisse	9	8	8	7	8	8	39	Très bien.	9.4	7.7	17.1	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L.-P. GOULET,
Insp. d'écoles.

M. L.-A. GUAY.

SAINT-DAVID-DE-LÉVIS, 26 juin 1915.

Monsieur le Surintendant,

Conformément au paragraphe 17 de l'art. 231 des règlements, je vous soumets le rapport annuel concernant les écoles sous mon contrôle pour l'exercice finissant le 30 juin 1915.

Je ne vous rendrai compte que succinctement des travaux accomplis cette année, attendu que mes bulletins vous en ont donné tous les détails.

En outre, ce district d'inspection étant formé d'anciennes paroisses, il y a eu peu ou point d'augmentation quant au nombre d'écoles, etc.; mais, par contre, je constate un progrès très appréciable pendant la dernière décade au sujet du matériel, maisons, mobilier, salaire, etc., tel que le démontre le petit tableau comparatif ci-dessous:

	1905-06.	1914-15.	
Ecoles élémentaires	154	155: augmentation	1
" modèles	12	14 "	2
" académiques	6	6	
Instituteurs religieux	5	8: augmentation	3
Institutrices religieuses	37 (32 Indép.)	70 (45 indép).: aug.	33
Instituteurs laïques	2	2	
Institutrices "	168	174: augmentation	6
Moyenne des salaires, (logement, etc., non compris):			
Ecoles élémentaires	$ 94.21	$154.25: augmentation	$60.04
" modèles	164.33	238.16 "	73.83
Elèves inscrits	6,298	7,343 "	1,045
Moyenne des points conservés:			
(Etat des maisons, etc., (sur 10 points)	5.7	7.2 "	1.5
(Etat mobilier, etc., (sur 10 points)	3.9	7.6 "	3.7

Le personnel enseignant est généralement très dévoué, mais le nombre relativement peu élevé d'institutrices qui ont la formation professionnelle voulue est une chose regrettable.

Aussi, monsieur le Surintendant, malgré toute la bonne volonté, tout le zèle déployé, le succès fait défaut dans bien des écoles.

Toutefois, pour être juste, disons encore que l'apathie de beaucoup de parents pour l'instruction de leurs enfants coopère largement à cet état de choses.

Messieurs les commissaires pourraient aussi faire un petit examen de conscience au chapitre des devoirs que leur incombe cette charge d'officiers de l'Instruction publique, et méditer surtout sur le paragraphe 8 de l'article 2709 du Code scolaire.

Les commissions qui s'aquittent le mieux de leur tâche sous ce rapport sont: Saint-Charles, Saint-Lazare, Saint-Nicolas, Saint-Jean-de-Saint-Nicolas, Chaudière-Station, Saint-Anselme, Saint-Isidore et Sainte-Hénédine.

Outre la liste des gratifiés que je vous ai adressée, les instituteurs et institutrices dont les noms suivent méritent une mention honorable et plusieurs seraient dignes de recevoir une gratification:

MM. W. Asselin, Mlles R.-A. Girard, M.-A. Labbé, M. Campagna, M.-R.-de-L. Patoine, de St-Gervais; E. Mercier, M.-A. Bilodeau, V.-O. Lemieux, G. Lavallée, R. Goulet de St-Lazare; A. Ruel, E. Ponthier, de St-Charles; M. J. Godbout, Mlles A. Gosselin, A. Dutil, de St-Anselme; C. Dionne, M. R. Richard, de Breakeyville; Alb. Martineau, J. Bourassa, de St-David; E. Fréchette, de St-Jean-de-St-Nicolas; I. Rousseau, de St-Nicolas paroisse; G. Morin, de St-Lambert; B. Gosselin, A. Couture, de St-Henri; B. Chabot, J. Chabot, C. Morin, de Ste-Claire; A. Chabot, de St-Malachie; A.-M. Bernier, de St-Nazaire; C. Blais, M. Bouffard, M.-E. Mercier, de Ste-Hénédine; M. Couture, R. Doyon, M. Beaudoin, de Scott; E. Morisset, M.-A. Camiré et R. Fontaine, de St-Bernard.

Au risque de blesser l'humilité des Rvds Frères et des Rvds Sœurs qui enseignent dans mon district d'inspection, je dirai que ces Religieuses et Religieux, toujours soucieux de leurs devoirs, remplissent leurs fonctions avec méthode, intelligence et, presque toujours, leurs efforts sont couronnés de succès.

Messieurs les Curés étant chargés par l'Ordinaire d'examiner mensuellement les écoles de leurs paroisses, ne peuvent, à raison de leurs nombreuses occupations, m'accompagner à la visite; mais leurs observations que je trouve aux registres des visiteurs me prouvent amplement que tous portent un intérêt extrême à la cause de l'éducation.

Les secrétaire-trésoriers remplissent très bien les devoirs de leur charge.

En somme, j'ai lieu, comme les années passées, d'être très satisfait des résultats obtenus et du bon fonctionnement de la loi dans ce beau district d'inspection.

En vertu de l'arrêté en conseil du 2 décembre 1905, voici les municiaplités les plus méritantes:

Sa nt-Nicolas	$ 60.00
Saint-Anselme	50.00
Saint-Hénédine	40.00
Pintendre	35.00
Saint-David	30.00

Voici la classification des municipalités, par ordre de mérite:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.							Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.			Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100 00.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points enregistrés sur 50 accordés		Mise en opération du cours d'étude.	Stricte tenue des livres d'école.	Total des points enregistrés sur 20 accordés.	
1	Village de Saint-Nicolas	1	10	10	2.7	10	10	47.7	Excellent.	10	8.5	18.5	Excellent.
2	St-Charles	8	8.9	9.9	8	7.3	10	44.1	"	10	6.3	16.3	"
3	Chaudière-Station	1	10	9	7.4	7	10	43.4	"	10	6	16	"
4	St-Malachie	9	7.2	6.8	10	8.8	10	42.8	"	9.8	5.3	15.1	Très bien.
5	Le-Sault	1	7	9	5	10	10	41	"	16	6	16	Excellent.
6	Ste-Claire	9	8.8	7.8	6.6	7.2	10	40.4	"	10	6.9	16.9	"
7	N.-D.-de-Charny	1	10	10	4	6.1	10	40.1	"	10	6.7	16.7	"
8	Sainte-Hélène-de-Breakeyville	1	9	10	4	6.7	10	39.9	Très bien	10	6.2	16.2	"
9	Ste-Hénédine	5	8.5	9.5	4.4	7.3	10	39.7	"	10	6.8	16.8	"
	St-Louis-de-Pintendre	4	8	7	6.7	8	10	39.7	"	10	5.8	15.8	Très bien.
10	St-David	4	8.6	9	2	9.1	10	38.7	"	10	6.7	16.7	Excellent.
11	St-Jean-de-St-Nicolas	1	8	10	2	8.5	10	38.5	"	10	7	17	"
12	St-Romuald	1	4	6.5	10	7.5	10	38	"	10	5.5	15.5	Très bien.
13	Etchemin	3	7.8	8.4	5.3	6.3	10	37.8	"	10	5.6	15.6	"
14	St-Gervais	15	8.2	8.7	4.3	6.3	10	37.5	"	10	5.9	15.9	"
15	St-Bernard	10	8.2	6.7	5.3	7.4	9.2	36.8	"	10	6.4	16.4	Excellent.
16	St-Jean-Chrysostôme	6	7.9	6.7	4.7	7.3	10	36.6	"	10	5.7	15.7	Très bien.
17	St-Anselme	14	7	6.3	6.4	6.7	10	36.4	"	10	5.7	15.7	"
	St-Lambert	9	6.2	7	6	6.5	10	35.7	"	10	5.6	15.6	"
18	St-Nicolas, (par)	10	7	6.9	3.3	8.5	10	35.7	"	10	5.7	15.7	"
19	Ste-Marguerite	10	6.8	6.3	5.5	6.9	10	35.5	"	9.5	5	14.5	"
20	St-Nazaire	3	7.3	6.7	5	8.3	8	35.3	"	10	4.7	14.7	"
21	St-Etienne	4	7.7	6.4	4.6	6.2	10	35	"	10	5.3	15.3	"
22	St-Isidore	10	6.6	6.1	4.5	7.5	10	34.7	"	10	5.9	15.9	"
23	Saint-Maxime-de Scott	4	5.7	5.3	4.9	7.5	10	33.4	"	10	6.8	16.8	Excellent.
24	St-Henri	14	7.2	5.4	3.5	6.1	10	32.2	"	10	5.1	15.1	Très bien.
25	St-Lazare	11	5	5.7	10	6.2	10	30.9	"	10	6.6	16.6	Excellent.
26	St-Télesphore	1	5	5	1.3	9	10	30.3	"	10	5	15	Très bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

Ls-A. Guay, *Insp. d'écoles.*

M. JOSEPH HEBERT

LONGUEUIL, 31 juillet 1915.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport général pour l'année 1914-15.

Le district qui m'est assigné comprend 52 municipalités, contenant 144 écoles élémentaires, 18 écoles modèles, une académie, et 19 écoles indépendantes.

Le nombre total d'élèves qui ont fréquenté ces écoles, est de 11,805, avec une présence moyenne de 10,097, ce qui équivaut à plus de 85%.

Les 163 écoles qui sont sous contrôle des commissaires, quant aux maisons, aux mobiliers, à l'enseignement, se classent de la manière suivante:

	Maisons.	Mobiliers.	Enseignement.
Excellent	30	30	30
Très bien	93	111	91
Bien	11	8	29
Médiocre	16	2	12
Mal	10	4	1
Très-mal	3	8	0

Toutes ces écoles ont été visitées deux fois durant l'année; et, à la visite de l'automne dernier, j'ai aussi donné des conférences dans chaque paroisse. La conférence sur l'agriculture a été suivie avec intérêt, non seulement par le personnel enseignant, mais par MM. les curés, et par MM. les commissaires, les élèves de 3e année, et ceux des années supérieures du cours. J'ajouterai que cette conférence a été très appréciée et que, dans plusieurs paroisses, on m'a demandé de la répéter pour le bénéfice des citoyens qui n'avaient pas eu l'avantage de l'entendre. Les moyens pris par le gouvernement pour rendre plus attrayant et plus pratique l'enseignement de l'agriculture dans les écoles produiront certainement de bons résultats; surtout si, comme j'en suis informé, les conférences de l'automne prochain continuent le travail commencé. Règle générale, le classement des élèves était bien fait, et lorsque, à la seconde visite j'ai constaté peu ou point de progrès, les raisons en étaient, ou de causes

indépendantes de la volonté de l'institutrice, ou le manque d'aptitudes pédagogiques.

Au cours de cette visite, et dans les conférences, j'ai particulièrement insisté sur la nécessité de la préparation des classes et, dans presque tous les cas où les progrès, au printemps, n'étaient pas ce qu'ils auraient dû être, cette préparation faisait défaut. A la seconde visite, je me suis attaché à reconnaître quels progrès avaient été réalisés depuis le commencement de l'année.

Comme le montrent les chiffres donnés au commencement de ce rapport, les résultats obtenus sont très encourageants, et indiquent que les commissaires et les titulaires d'écoles font des efforts raisonnables: les uns, en améliorant les maisons et les mobiliers; les autres, en s'efforçant de bien remplir leur devoir. De ce qui précède, on ne devra pas conclure qu'il n'y a plus de progrès à obtenir dans mon district: la perfection n'est pas encore atteinte, et je me propose de continuer à faire tout en mon pouvoir pour stimuler le zèle des fonctionnaires, et provoquer plus d'intérêt chez MM. les commissaires.

Quelques écoles ont été construites ou réparées dans le cours de l'année.

La ville de Longueuil a construit une école de filles, au coût de $60,000; Ste-Victoire, une annexe à l'école modèle; Filiatreault (Village de Saint-Joseph de Sorel), une annexe considérable; St-Louis-de-Bonsecours, une école élémentaire; Varennes, village, une école élémentaire; Boucherville, paroisse, réparations considérables à une école élémentaire, etc. etc.

Il me fait grand plaisir de recommander les municipalités suivantes, pour une prime d'encouragement:

Longueuil, ville, $60.00; Filiatreault, $50.00; St-Louis-de-Bonsecours, $40.00; Ste-Victoire, $35.00; Varennes, village, $30.00

Les institutrices ayant mérité une gratification pour grands succès remportés dans l'enseignement, sont:

Mlles C. McGaveney, M.-L. Lague, G. Lague, A. Lague, C. Girard, R.-A. Auger, Eva Lavallée, M.-L. Provençal, C. Larochelle, O. Cournoyer, E. Champagne, A. Lafleur, A. Rainville, F. Handfield, M. A.-O. Beauregard, L. Laplante; Mesdames, O. Morel, J. Beauregard, A. Fortin, et M. P.-C. Simard.

Ci-après la liste, par ordre de mérite, des municipalités de mon district d'inspection:

(Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.)

Nos d'ordre	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.						Se rapportant à l'école.			
			État des maisons d'écoles, etc.	État du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Montréal-Sud	1	10	10	0.40	10	10	40	Excellent.	9	9	18	Excellent.
2	Longueuil, ville	2	10	10	0.50	9	10	39	"	9	9	18	"
3	St-Lambert	2	9	10	0.40	10	10	39	"	8.5	8	16.5	"
4	Chambly, canton	1	8	9	0.25	9	10	36	"	9	9	18	"
5	Contrecœur, vill.	1	9	9	0.45	8	10	36	"	8	8	16	Très bien.
6	St-David, village	1	8	8	0.38	8	10	34	"	9	9	18	Excellent.
7	St-Michel No 2	1	9	9	0.20	8	10	36	"	8	8	16	Très bien.
8	Longueuil, par.	7	8.7	7.8	0.20	9	10	35.5	"	8.1	8.7	15.8	"
9	St-Antoine	7	7.7	8.1	0.35	9	10	34.8	"	8.2	8.1	16.3	Excellent.
10	St-Marcel, village	1	8	8	0.95	9	10	34	"	9	8	17	"
11	Varennes, vill.	3	8	9.3	0.15	9	10	36.3	"	7.3	7.3	14.6	Très bien.
12	Varennes, paroisse	6	7	9	0.20	9	10	35	"	8	7.8	15.8	"
13	Boucherville, par.	4	7.5	8	0.207	9	10	34.2	"	8.2	7.7	15.9	"
14	Boucherville, vil.	2	7.5	8.5	0.36	8	10	34	"	8	8	16	"
15	Filiatreault	1	10	7	0.75	5	10	32	Très bien.	9	9	18	Excellent.
16	St-Jos.-de-Sorel	1	8	8	.....	8	10	34	Excellent.	8	8	16	Très bien.
17	Belœil, paroisse	3	8.3	8	0.30	8.3	10	34.6	"	7.6	7.3	14.9	"
18	St-Marc	5		8	0.24	8.6	10	33.6	"	8	7.8	15.8	"
19	St-Aimé	4	7.7	7.5	1.25	9	10	34.2	"	7.7	7.2	14.9	"
20	Chambly-Bassin	8	7.5	7.8	0.30	8	10	34.1	"	7.5	7.5	15	"
21	St-Michel No 3	1	7	8	.....	8	10	33	"	8	8	16	"
22	St-Roch	3	7.6	8	0.50	8	10	33.6	"	8	7.3	15.3	"
23	St-Hubert	5	6.6	9	0.11	8.2	10	33.8	"	7.8	7.2	15	
24	Contrecœur, par.	4	7	8	0.40	8	10	33	"	8	7.7	15.7	"
25	St-Basile-le-Grand	3	7.6	8.3	0.15	8	10	33.9	"	8	6.6	14.6	"
26	Belœil, village	6	7.6	7.5	0.30	7.8	10	32.9	"	8	7.5	15.5	"
27	Verchères	5	6.8	8	0.33⅓	8.4	10	33.2	"	8	7.2	15.2	"
28	St-Bruno, par.	3	9	8	0.15	8	10	35	"	6.6	6.4	13	"
29	Sorel, ville	2	6.5	7.5	0.50	7.5	10	31.5	Très bien.	8.5	8	16.5	Excellent.
30	Ste-Julie-de-Verch	5	6.2	8	0.36	9	10	33.2	Excellent.	7.6	7.2	14.8	Très bien.
31	Ste-Théodosée	2	7.5	8	0.25	9	10	34.5	"	7.5	6	13.5	"
32	Sorel, paroisse	2	8	7	0.35	8	10	33	"	7.5	7	14.5	"
33	St-Ours, paroisse	6	6.8	8	0.45	7.5	10	32.3	"	7.6	7.3	14.9	"
34	St-Bruno, village	1	9	9	0.50	8	10	36	"	5	6	11	Bien.
35	St-Robert	8	6.8	8.1	0.50	7.6	10	32.5	"	7.7	6.8	14.5	Très bien.
36	St-David, paroise	7	7.2	7.4	0.18	8	10	32.6	"	7.2	6.8	14	"
37	St-Michel, village	2	5.5	7	0.45	8.5	10	31	Très bien.	7.5	7.5	15	"
38	St-Ours, ville	2	7.5	8.5	0.36	8	10	34	Excellent.	8	7.5	15.5	"
39	Ste-Victoire	7	7	6.5	0.50	6.8	10	30.3	Très bien.	7.5	7.5	17	"
40	St-Marcel, par.	5	5.4	7.2	0.46	7.8	10	30.4	"	7.6	7.2	14.8	"
41	Rivière-Richelieu	1	8	8		9	10	35	Excellent.	5	5	10	Médiocre.
42	St-Michel No 4	1	5	8	0.67⅓	6	10	29	Très bien.	8	8	16	Très bien.
43	Ste-Anne-de-Sorel	3	6.6	7.3	0.30	7	10	30.9	"	7	7	14	"
44	St-Narcisse	6	7.1	4.3	0.30	8	10	29.4		7.8	7.5	15.3	"
45	St-Michel No 6	1	4	7	0.75	7	10	28	"	8	8	16	"
46	St-Ls-de-Bonsec	5	5.4	5	0.46	7.8	10	28.2	"	7.2	6.6	13.8	"
47	Ste-Anne-de-Noue	1	4	3	0.25	6	10	23	Bien.	8	8	16	"
48	St-Michel No 5	1	5	2	0.40	6	10	23	"	8	8	16	"
49	St-Michel No 8	1	5	2	0.60.5	10	22		"	7	7	14	"
50	St-Michel No 9	1	7	8	0.42	7	10	32	Très bien.	7	6	13	"
51	St-Michel No 10	1	6	7	0.64	6	10	29	"	8	8	16	"
52	St-Pierre-de-St-David	1	3	2	0.50	6	10	21	Bien.	7	7	14	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

JOSEPH HÉBERT, *Insp. d'écoles.*

M. S.-LEOPOLD LANGLOIS.

PLAISANCE, 6 juillet 1915.

Monsieur le surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon premier rapport général sur les écoles de mon district d'inspection, pour l'année 1914-15.

Qu'il me soit permis de rendre hommage à mon distingué prédécesseur, Monsieur J.-A. Cléroux, dont on m'a fait l'éloge partout dans mon district où je suis passé. Sa bonté proverbiale et sa droiture, comme aussi l'expérience et les connaissances solides qu'il avait des choses de l'enseignement, lui avaient acquis l'estime et le respect de tous ceux avec lesquels ses fonctions le mettaient en rapport. Homme de foi et de caractère, ses leçons et ses conseils avaient arriver au cœur et à l'intelligence de ceux qui l'écoutaient et y jetaient une semence féconde dont bénéficiait toute la population écolière de ce district. Ses nombreux amis souhaitent qu'il jouisse longtemps du repos bien mérité qu'il a voulu prendre après une carrière si bien remplie.

Municipalités—Ecoles.

Ce district comprend 50 municipalités: 29 dans le comté de Labelle, 17 dans Argenteuil et 4 dans Terrebonne,

154 écoles ont été en activité; en voici la classification:

1. Ecoles sous contrôle:

Académies	3
Ecoles modèles	9
Ecoles élémentaires	138
Total	150

2. Ecoles indépendantes:

Académies	2
Ecoles modèles	2
Total	4
Grand total	154

Les écoles élémentaires ont été fréquentées par 5220 élèves, avec une présence moyenne de 3717, soit 71%.

Les écoles modèles ont été fréquentées par 1382 élèves, avec une présence moyenne de 1125, soit 81%.

Les académies ont été fréquentées par 685 élèves, avec une présence moyenne de 562, soit 82%.

Total des élèves 7287.

Total de la présence moyenne 5404.

Taux de la présence moyenne générale, 74%.

CLASSEMENT DES ÉLÈVES.

Etaient classés en	1ère	année	.....	3246	élèves.
" "	2e	"	.....	1797	"
" "	3e	"	.....	1162	"
" "	4e	"	.....	659	"
" "	5e	"	.....	276	"
" "	6e	"	.....	112	"
" "	7e	"	.....	26	"
" "	8e	"	.....	9	"
			Total.....	7287	

PERSONNEL ENSEIGNANT.

Le personnel enseignant se répartit comme suit:

1. Religieux:

Instituteurs.....	6
Institutrices.....	66
Total.....	72

2. Laïques:

Instituteurs.....	3
Institutrices.....	143
Total.....	146
Grand total.....	218

Une seule communauté d'hommes enseigne dans mon district : c'est celle des Frères du Sacré-Cœur, qui a la direction du collège de Sainte-Agathe.

Ces éducateurs zélés qui, durant les deux dernières années, n'ont pas reculé devant la nécessité d'enseigner dans des salles encombrées et mal éclairées, vont bientôt sortir des catacombes pour entrer dans les basiliques, en prenant possession du magnifique édifice scolaire qui sera prêt pour les recevoir en septembre prochain.

Les Frères du Sacré-Cœur donnent un enseignement pratique et substantiel, et, pour la discipline, ils semblent tenir littéralement les élèves dans leur main.

Six communautés de femmes ont des écoles dans mon territoire d'inspection, ce sont: 1. les Sœurs Grises, qui ont une académie à Montebello; 2. les Sœurs de Sainte-Croix, qui ont des académies à Lachute et à Nominingue et une école modèle à Labelle; 3. les Filles de la Sagesse, qui ont une académie à Sainte-Agathe et des écoles modèles à Papineauville, à Saint-Jovite, à Chénéville et à Grenville; 4. les Sœurs de la Providence, qui ont une école modèle à Saint-André-Avellin, et des écoles élémentaires à Saint-André-d'Argenteuil et à Carillon; 5. les Chanoinesses des Cinq-Plaies, qui ont une école élémentaire à L'Annonciation; 6. les Sœurs du Sacré-Cœur-de-Jésus, qui ont une école élémentaire à Fassett.

La formation générale donnée par ces dignes personnes (instruction technique, morale et religieuse, éducation), ne pourra jamais être comparée à celle que peuvent donner les institutrices laïques. La sainteté de leur vie, l'absence de préoccupations pour elles des choses du monde, la véritable vocation pédagogique, qui leur a fait préférer une communauté enseignante à toute autre, sont autant de notes qui les font primer sur toutes les autres institutrices. Le bien qu'elles font à l'enfance et à la jeunesse canadienne sera toujours au-dessus de ce qu'on peut exprimer, car ce ne sont pas les sentiments humains qu'on nomme amour pour l'enfance, patriotisme, etc., qui les animent, mais bien les sentiments mêmes de Celui qui a dit: "Enseignez les nations". Ces apôtres de l'enseignement méritent donc le respect, l'admiration et la reconnaissance de tous.

Dans ce district, il y a:

2 instituteurs laïques diplômés pour académie,
1 instituteur laïque diplômé pour école modèle,
2 institutrices diplômées pour académie,
49 institutrices diplômées pour école modèle,
79 institutrices diplômées pour école élémentaire,
13 institutrices qui enseignent sans brevet.

Sur la mise en opération du cours d'études et des succès remportés dans l'enseignement:

40 titulaires laïques ont mérité la note "excellent".
85 titulaires laïques ont mérité la note "très bien".
15 titulaires laïques ont mérité la note "bien".
6 titulaires laïques ont mérité la note "passable".

A cette seconde visite, la première pour moi, j'ai dû user de la plus grande indulgence, car plusieurs institutrices en étaient à leurs premières années et n'avaient pas eu l'avantage des conférences du premier semestre.

J'ai trouvé chez le très grand nombre des institutrices beaucoup de dévouement et de bonne volonté. La pierre d'achoppement de celles qui ne réussissent pas me paraît être l'enseignement de la lecture: beaucoup d'enfants de 1ère année fréquentent l'école depuis deux et même trois ans; si le commencement était moins long, tant d'enfants ne seraient pas si vite dégoûtés de l'école.

TRAITEMENTS

La moyenne des traitements a été, pour les instituteurs laïques.....$466.66
Pour les institutrices laïques.....$197.94
Le traitement maximum pour un instituteur a été.....$600.00
Le traitement minimum pour un instituteur a été.....$300.00
Le traitement maximum pour une institutrice a été.....$300.00
Le traitement minimum pour une institutrice a été.....$130.00

Je dois dire, à l'honneur des municipalités, qu'un grand nombre payent généreusement leurs institutrices, et que presque toutes les payent régulièrement. Je n'ai pas ménagé les observations à celles qui font exception.

Il n'en est pas moins vrai que le premier à remercier pour cette amélioration du sort de l'instituteur, c'est le Gouvernement, dont la générosité toujours grandissante pour les choses de l'Instruction publique, en notre province, s'étend à toutes les écoles, grandes et petites, avec une impartialité vraiment nationale et patriotique.

MOBILIER

28 écoles de ce district n'ont pas encore de mobilier perfectionné; d'après ce que m'ont dit plusieurs municipalités, ce nombre diminuera sensiblement l'an prochain. Les autres fournitures scolaires (tableaux noirs, armoires-bibliothèques, globes terrestres et cartes) laissent à désirer dans maints endroits. Il est pénible de constater très souvent que les institutrices n'ont aucun soin des fournitures scolaires.

CONSTRUCTIONS

Deux maisons d'école ont été construites et acceptées, cette année: une à Saint-André-d'Argenteuil, au prix de $960., une autre à L'Ascension, au prix de $700.

Deux maisons ont été réparées: une à Saint-Jovite, au prix de $1200, une autre à Grenville No 1 (Calumet), au prix de $500; cette dernière réparation a été refusée.

Je dois aussi mentionner le superbe collège de Sainte-Agathe, qui est presque terminé, et l'importante maison d'école de Lachute, qui est en voie de construction.

Si plusieurs municipalités conservent les bonnes dispositions dans lesquelles j'ai trouvé leurs représentants, j'ai confiance que l'an prochain verra surgir de nouveaux édifices scolaires, qui répondront au besoin pressant qu'en ont quelques localités.

GRATIFICATIONS

Voici les noms des institutrices qui méritent une gratification: Mary Locas, Léda Laflamme, Augustine Bellefleur, Dame H. Labrosse, Imelda Pilon, Dame Ab. Couturier, Germaine Huneault, Wilhelmine Carrier, Julia Sarrazin, Amanda Barabé, Aurore Champagne, Eugénie Vanier, M.-Louise Boyer, Adélina Lavallée, Marie Beaudry, M.-Antoinette Marier, Alice Starsbourg, Eglantine Bélanger.

Cette liste, qui est limitée par le nombre d'écoles, pourrait évidemment être plus longue, puisque 40 titulaires ont mérité la note "excellent".

Permettez-moi de vous recommander les municipalités suivantes, qui méritent une prime d'encouragement:

Sainte-Valérie-de-Ponsonby	$60 00
L'Ascension	50 00
Saint-Michel-de-Wentworth, diss	40 00
Arundel, diss	35 00
Montpellier	30 00

Je joins à ce rapport la feuille de classification des municipalités, par ordre de mérite.

(Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Montebello	2	10	10	9	10	10	49	Excellent.	10	10	20	Excellent.
2	Papineauville	1	10	10	8	10	10	48	"	10	10	20	"
3	Ste-Agathe, village	2	10	8	9.5	9	10	46.5	"	10	10	20	"
4	Canton Morin	1	9	9	8	10	10	46	"	10	10	20	"
5	Plaisance	2	9.3	9.3	9	10	10	47.6	"	9.3	8.6	17.9	"
6	La-Macaza	1	9	10	8	10	10	47	"	9	9	18	"
7	La Nativité-de-La-Salette	5	9.4	8.8	9	9.6	10	46.8	"	8.6	8.6	17.2	"
8	Hartwell	3	8.4	8.7	10	9.6	10	46.7	"	8.3	8.3	16.6	"
9	St-André, paroisse	3	9.3	9.3	8	9.5	10	46.1	"	9	8	17	"
10	St-Adolphe	2	10	9	7	10	10	46	"	8.5	8.5	17	"
11	Saint-Rémi-d'Amherst	2	9	8.5	8	10	10	45.5	"	8.5	8.5	17	"
12	St-Jovite	8	9.3	9.3	8.5	9.6	10	46.7	"	7.8	7.7	15.5	Très bien.
13	Lac-des-Seize-Iles	1	8	8	9	9	10	44	"	9	9	18	Excellent.
14	Grenville No 3, diss	1	8	8	7	10	10	43	"	9.5	9.5	19	"
15	Sainte-Valérie-de-Ponsonby	3	7.6	8.3	10	10	10	45.9	"	8	8	16	Très bien.
16	N.-D.-de-Bonsecours-de-Montebello	4	8	8.6	8	10	10	44.6	"	8.2	8.6	16.8	Excellent.
17	Ste-Agathe, par.	9	8.3	7.8	7	9.8	10	44.9	"	8.2	8.2	16.4	"
18	Montpellier	2	8	8.5	10	8.5	10	45	"	8	8	16	Très bien.
19	St-Michel, diss	1	8	8	8	10	10	44	"	8	9	17	Excellent.
20	Brownsburg	1	9	8	6	10	10	43	"	9	9	18	"
21	N.-D. de-la-Paix	5	8.2	8.6	9	9	10	44.8	"	8	8	16	Très bien.

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payment	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
22	St-Casimir-de-Ripon	6	8.1	8.1	10	9.1	10	45.3	"	7.6	7.3	14.9	Bien.
23	Addington	1	8	8	9	9	10	44	"	8	8	16	Très bien.
24	Brébeuf	2	8	8	8	10	10	44	"	8	8	16	"
25	Brown's Gore	1	8	8	8	10	10	44	"	8	8	16	"
26	Ste-Véronique-de-Turgeon	2	7.5	7	8	10	10	42.5	"	8.5	9	17,5	Excellent.
27	La-Conception	3	9.1	8.3	8	7.8	10	43.2	"	8.3	8.3	16.6	"
28	Arundel, diss	4	8.5	7.2	8	10	10	43.7	"	8	8	16	Très bien.
29	Suffolk	7	8.3	8.1	8	9	10	43.4	"	8	8	16	"
30	St-André, village	1	9.4	9	5	8	10	41.4	"	9	9	18	Excellent.
31	Papineau	2	6.8	7.3	8	10	10	42.1	"	8	8.3	16.3	"
32	Lachute	3	6.6	8.6	6	10	10	41.2	"	9	8	17	"
33	Lac-Windigo	1	8	8	6	10	10	42	"	8	8	16	Très bien.
34	Ste-Jérusalem,diss	1	6	8	7	10	10	41	"	8	9	17	Excellent.
35	L'Annonciation	6	8.5	7.1	7	8.8	10	41.4	"	8.1	8.3	16.4	"
36	Ste-Angélique-de-Papineauville	5	7.2	7.8	7	10	10	42	"	8.2	7.4	15.6	Très bien.
37	L'Ascension	4	8.1	7	8	9	10	42.1	"	7.7	7.7	15.4	"
38	St-André-Avellin	9	8.2	8.4	6	8.4	10	41	"	8.4	8.1	16.5	Excellent.
39	Grenville No 2	1	5	8	6	10	10	39	Très bien.	9	9	18	Excellent.
40	Grenville No 1	2	6	8	7	10	10	41	Excellent.	8	7.6	15.6	Très bien.
41	Carillon	1	8	8	8	10	10	44	"	8	4	12	Bien.
42	St-Faustin	8	8.5	7.2	6	8.8	10	40.5	"	7.8	7.7	15.5	Très bien.
43	Montfort	3	6	5	10	9	10	40	Très bien.	8	8	16	"
44	Canton-Boyer	3	8.2	5	8	8.2	10	39.4	"	8	8	16	"
45	Preston	1	5	8	9	9	10	41	Excellent.	8	6	14	Bien.
46	Chatham No 1	6	6.1	7.7	8	9	10	40.8	"	7.7	7.7	15.4	Très bien.
47	Loranger	6	7.1	7.4	7	7	10	37.5	Très bien.	8.1	8.1	16.2	Excellent.
48	Lac-Eseréar	1	6	5	10	7	10	38	"	8	7	15	Très bien.
49	Labelle	1	8	8	10	8	10	44	Excellent.	Ecole fermée temporairement.			
50	La Minerve		9	8	7				Très bien.	Ecole fermée.			

J'ai l'honneur d'être, etc.,

S.-Léopold Langlois,
Inspecteur d'écoles.

M. J.-E. LEFEBVRE

VAUDREUIL, 15 juillet 1915.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année scolaire 1914-1915, terminée le 30 juin dernier.

J'ai fait comme à l'ordinaire les deux visites exigées à toutes les écoles de mon district d'inspection.

Deux nouvelles municipalités sont venues s'ajouter, cette année, aux soixante-seize que je comptais déjà, ce sont celles de: Montée-Gagnon et Cap-St-Martin, toutes deux du comté de Laval.

Mon district d'inspection comprend les comtés de Vaudreuil, Soulanges, Laval et Jacques-Cartier.

Ces comtés renferment 78 municipalités mais tenant en activité 168 écoles, dont 14 indépendantes et 154 sous contrôle, et, en plus, 2 collèges classiques et 15 écoles protestantes, dont l'une est Ecole normale, (l'école McDonald de Ste-Anne-de-Bellevue).

Le grand nombre de municipalités de mon district me demande une correspondance presque continue avec les différents secrétaires

Ceci, joint à la difficulté d'inspection dans mon district, difficulté causée par le manque de communication, rend ma tâche très onéreuse.

Tous ces inconvénients m'ont déjà fait demander la division de mon district, demande que je réitère au Département de l'Instruction publique.

DEGRÉ DE L'ÉCOLE

Ecoles sous contrôle et écoles indépendantes. Mon district d'inspection compte 119 écoles élémentaires dont une indépendante, 38 écoles modèles dont 5 indépendantes et 11 écoles académiques dont 8 indépendantes.

INSTITUTEURS RELIGIEUX ET LAIQUES

402 titulaires tant religieux que religieuses et laïcs se partagent la tâche de l'enseignement dans mon district d'inspection.

Dans les écoles sous contrôle, je compte: 37 instituteurs religieux, 18 instituteurs laïcs, 62 institutrices religieuses, 149 institutrices laïques.

Dans les écoles indépendantes, je compte: 0 instituteur religieux; 136 institutrices religieuses.

Sont exclus de ce nombre les professeurs des collèges classiques.

BREVET ET DEGRÉ DU BREVET

Onze titulaires sont brevetés pour école académique, parmi lesquels je compte 4 instituteurs et 7 institutrices.

Soixante-deux sont brevetés pour école modèle, parmi lesquels 12 instituteurs et 50 institutrices.

Quatre-vingt-dix sont brevetés pour école élémentaire, dont 2 instituteurs et 88 institutrices.

116 de ces titulaires ont obtenu leur brevet du bureau central et 47 de l'école normale.

J'en compte, en plus, 4 qui ne sont pas brevetés.

ÉLÈVES

10987 élèves fréquentent les écoles de mon district d'inspection; sur ce nombre ne sont pas compris les 1500 élèves des deux collèges classiques, de l'école normale anglaise de Ste-Anne-de-Bellevue et des 16 écoles protestantes dispersées dans mon district.

9118 élèves fréquentent les écoles sous contrôle et 1869 les écoles indépendantes.

La présence moyenne dans les écoles sous contrôle est de 86 sur cent et elle est de 92% dans les écoles indépendantes.

Surplus sur l'année 1913-14: 470 élèves.
Surplus dans les écoles indépendantes: 50 élèves.
Surplus dans les écoles sous contrôle: 420 élèves.

PRÉSENCE MOYENNE ET RECENSEMENT

D'après recensement, 11297 élèves sont en âge de fréquenter les écoles. Sur ce nombre, 10987 fréquentent les écoles tant sous contrôle

qu'indépendantes. A ce total il faudrait ajouter Cartierville qui n'a pas encore donné le recensement des élèves de sa municipalité.

Le recensement dans son ensemble a été mieux fait que l'an dernier.

SALAIRE MOYEN

La moyenne de salaire payé aux instituteurs et institutrices, tant religieux que laïcs, pour les quatre comtés, est de $267.29.

La moyenne de salaire payé aux instituteurs et institutrices religieux seulement est de $288.40.

La moyenne de salaire payé aux instituteurs et institutrices laïcs seulement est de $255.40.

Pour la moyenne des salaires payés aux instituteurs et institutrices, tant religieux que laïcs, pour chaque comté, Jacques-Cariter tient le premier rang avec les chiffres suivants: $302.85; Soulanges, $255.00; Laval, $237.71; Vaudreuil, $228.08.

Pour la moyenne des salaires payés aux instituteurs et institutrices, religieux et religieuses de chaque comté, Jacques-Cartier tient le premier rang avec les chiffres suivants: $296.47; Vaudreuil, $287.14; Laval, $266.66; Soulanges, $212.50 pour ses religieuses seulement, car il n'y a pas de professeur religieux dans ce dernier comté.

Pour la moyenne des salaires payés aux instituteurs et institutrices laïcs de chaque comté, Jacques-Cartier tient la première place avec la moyenne suivante: $313.37; Soulanges, $256.61; Vaudreuil, $220.42; Laval, $222.60, ce dernier comté n'a pas d'instituteurs laïcs.

Pour le plus haut salaire payé aux instituteurs laïcs de chaque comté, Vaudreuil tient la première place avec $700.00; Jacques-Cartier, $650.00; Soulanges, $477.77; Laval n'a pas d'instituteurs laïcs.

Pour le plus haut salaire payé aux instituteurs religieux, vient en premier lieu Jacques-Cartier avec $388.88; Vaudreuil, $350.00; Laval, $350.00, Soulanges n'a pas d'instituteurs religieux.

Pour le plus haut salaire payé aux institutrices laïques, Jacques-Cartier tient le premier rang avec $236.42; Laval, $222.60; Vaudreuil, $211.37 Soulanges, $206.71.

Pour le plus haut salaire payé aux institutrices religieuses, vient en premier rang Vaudreuil avec $240.00; Jacques-Cartier, $239.77; Soulanges, $212.50; Laval, $150.00.

Le salaire moyen pour les quatre comtés est:

1. Pour les instituteurs religieux de	$ 378.37
2. Pour les instituteurs laïcs	566.66
3. Pour les institutrices religieuses	230.00
4. Pour les institutrices laïques	217.88

Valeur totale des propriétés imposables:

Le comté de Jacques-Cartier arrive premier avec une évaluation de	$ 20,879,499.35
Vaudreuil	5,461,008.75
Soulanges	3,253,864.00
Laval	2,865,170.00
Total	$ 32,459,542.10

Les municipalités de Cartierville et Laval-des-Rapides n'ont pas donné leur évaluation.

Taux de la cotisation annuelle par $100:

Soulanges paye $44^{4}/_{5}$ sous par $100.
Laval paye 40 ½ sous par $100.
Vaudreuil paye 35 ½ sous par $100.
Jacques-Cartier paye $32\ ^{7}/_{10}$ sous par $100.

MOBILIER ET FOURNITURES SCOLAIRES.

Le mobilier, dans son ensemble, donne une note très satisfaisante. La moyenne pour les quatre comtés est de $8^{7}/_{10}$ sur 10.

Toutes les salles de classe, à peu d'exceptions près, sont pourvues de globes terrestres, cartes géographiques, tableaux noirs, armoires-bibliothèques, etc.

La note moyenne est de 9 sur 10.

MAISONS D'ÉCOLES.

Sur les 168 écoles que je visite, 141 appartiennent aux commissions scolaires, 13 sont louées et les 14 autres sont des écoles indépendantes.

Toutes ces maisons d'écoles sont pourvues de vestiaires et cabinets d'aisances bien placés et bien propres. Environ 25 de ces maisons sont habitées par des familles et 18 par des religieux et religieuses.

SALLES DE CLASSE.

Il y a dans mon district d'inspection 250 salles de classe sous le contrôle des commissaires et 80 sont indépendantes. 260 sont bien éclairées, les autres le sont moins. 290 environ sont bien aérées, c'est-à-dire possèdent un bon système de ventilation.

Il y a des pupitres pour accommoder environ 11,500 élèves. Chaque salle de classe a son journal d'appel et son registre des visiteurs.

TENUE DE L'ÉCOLE.

L'enseignement du français se donne dans les 168 écoles de mon district et celui de l'anglais joint au français dans 125. La classification, méthode d'enseignement et discipline sont bonnes. Quelques titulaires, bien peu nombreux, n'ont pas la compétence voulue, mais avis a été donné aux commissaires de les remplacer. *L'Enseignement Primaire* est régulièrement reçu sauf dans une dizaine d'écoles. 62 titulaires désirent faire compter au fonds de pension les avantages qu'ils retirent de leur position.

257 instituteurs et institutrices ont suivi mes conférences pédagogiques données durant le premier semestre.

ÉCOLES DE GARCONS.—ÉCOLES DE FILLES.—ÉCOLES MIXTES.

Sont inscrits dans les écoles :

Garçons.....	2,154	élèves	catholiques et	14	protestants
Filles.....	3,552	"	"	41	"
Mixtes garçons	2,663	"	"	6	"
Mixtes filles...	2,549	"	"	8	"
Total.....	10,987	élèves, dont.....		69	"

Total des élèves garçons, 4,837, dont 20 protestants.
" " filles, 6,150, " 49 "

ÉLÈVES DANS LES DIFFÉRENTES ANNÉES DU COURS.

Sur les 10,987 élèves de mon district d'inspection, il y en a 4,272 qui sont élèves de 1ère année; 2,579, de 2ième année; 1,914, de 3ième

année; 1,204, de 4ième année; 543, de 5ième année; 268, de 6ième année; 120, de 7ième année; 87, de 8ième année.

Sur ce nombre d'élèves, 5,050 de nationalité canadienne-française étudient la langue anglaise, 289 de nationalité canadienne-anglaise étudient la langue française.

Elèves dont la langue maternelle est l'anglais: 456.

VISITES AUX ÉCOLES.

Toutes les municipalités ont reçu avis de ma visite, la plupart d'entre elles étaient représentées

DESSIN.

L'enseignement du dessin a été donné, cette année, avec beaucoup plus de succès dans toutes les écoles de mon district. Réellement, les titulaires ont montré de la bonne volonté dans l'enseignement de cet art, je n'ai qu'à les en féliciter, et j'ai lieu de croire qu'ils continueront à donner au dessin le plus d'attention possible.

J'ai transmis, au cours de ce dernier semestre, au directeur du dessin, M. C. Lefèvre, les meilleures copies que j'ai pu recueillir dans les écoles de mon district, afin de lui permettre de juger par lui-même des succès obtenus cette année.

J'ai donné, dans bon nombre d'écoles, des prix spéciaux aux élèves qui s'étaient montrés les plus appliqués à l'étude du dessin.

Ces livres, récompense, que j'ai dû prendre sur le nombre de volumes qui m'est alloué pour mon district ont diminué quelque peu les récompenses que je devais donner pour le succès, sur l'ensemble des matières enseignées.

L'étude de cette partie du programme a pris aujourd'hui une telle importance qu'il conviendrait que le département de l'Instruction publique encourageât cette étude en donnant en récompense à chaque école un volume qui serait spécialement destiné à l'élève qui aurait remporté le meilleur succès dans l'étude du dessin. Ce serait, je crois, un excellent moyen d'encouragement et les résultats seraient certainement meilleurs.

HORTICULTURE.

Au cours de ma dernière visite, j'ai été heureux de constater que 27 maisons d'école possédaient un jardin scolaire cultivé avec succès par les élèves.

Cependant, je dois ajouter que bon nombre des écoles que j'ai visitées en deuxième visite, en janvier, février et mars dernier, et qui possèdent des jardins scolaires, doivent, pour la majeure partie, s'ajouter à ce nombre. Pour ce qui est du jardin scolaire, on nous pose beaucoup d'objections, tant pour ce qui regarde les élèves que les titulaires, objections qu'il n'est pas toujours facile de réfuter.

La plupart des enfants qui fréquentent les écoles sont des fils de cultivateurs et ce que les parents nous demandent surtout, c'est d'enseigner à leurs enfants la culture intense de même que les meilleures manières de cultiver les grains de première nécessité.

Dans les campagnes, disent-ils, le soin du jardin est abandonné aux femmes et aux jeunes filles; l'homme, lui, s'occupe de la grande culture qui lui demande tout son temps.

Comme deuxième objection qu'on nous apporte, c'est que les écoles ferment entre le 20 et le 30 de juin; comme conséquence on ne peut enseigner à l'enfant, la culture des légumes essentiels à la vie domestique; attendu qu'à cette époque de l'année, le jardin ne fait, en somme, que commencer à se développer. Il est vrai que l'on peut semer des graines hâtives, comme les radis, les laitues, etc...

La troisième objection, qui prime toutes les autres est celle-ci: La plus grande partie des titulaires de mon district sont des institutrices pour la plupart non mariées. Or, il leur est impossible avec le salaire qu'elles ont, de payer pour faire préparer le terrain afin de le rendre propre à la culture.

D'ailleurs, dès les premiers jours des vacances, ces institutrices vont rejoindre leur famille et le jardin resterait à l'abandon durant les vacances, temps où il doit être plus spécialement entretenu.

Il est donc impossible pour l'institutrice de payer pour la préparation du terrain et payer de nouveau pour l'entretien de celui-ci durant les vacances. Pour parer à ces inconvénients, il faudrait que les commissions scolaires prissent sur leur charge la préparation du terrain et

l'entretien du jardin pendant l'absence de l'institutrice. Avec une telle mesure, nous obtiendrions certainement, sinon plus de succès dans la culture, du moins un plus grand nombre de jardins scolaires cultivés.

J'espère que les commissions scolaires prendront note de ces remarques et feront tout leur possible pour faire plus nombreux les jardins scolaires et par le fait même développer l'horticulture.

CONSTRUCTIONS DES MAISONS D'ÉCOLES.

Je vous donne ici la liste des maisons d'écoles construites dans le cours de l'année 1914:

No	Municipalités	Arrondissement		Montants
1.	Ste-Geneviève	No	1	$ 20,000 00
2.	Labelle-de-Soulanges	"	1	2,500 00
3.	St-Télesphore	"	2	2,550 00
4.	St-Télesphore	"	5	2,230 00
5.	Beauvoir	"	3	1,050 00
6.	St-Lazare	"	5	1,200 00
7.	Ste-Justine-de-Newton	"	7	1,800 00
8.	Ile-Perrot	"	3	3,200 00
9.	Pointe-Fortune	"	1	3,045 00
10.	Rivière-Beaudette	"	1	4,000 00
11.	Notre-Dame-de-Vertu	"	1	2,000 00
12.	Cap-St-Martin	"	1	7,000 00
13.	Montée-Gagnon	"	1	2,000 00
	Total			$ 52,575 00

REMARQUES.

Les professeurs des écoles modèles et académiques se plaignent, et avec raison, que les parents retirent trop tôt leurs enfants des écoles primaires pour les envoyer au collège ou les retenir au foyer pour aider aux parents.

Ceci a pour inconvénient de retarder le succès de nos écoles primaires, sans en augmenter celui des écoles secondaires. En effet, un enfant qui entre au collège sans en avoir été suffisamment préparé ne remportera jamais beaucoup de succès dans sa classe, quand bien même

il y mettrait beaucoup de bonne volonté; le retard apporté au début se fera ressentir bien longtemps, si toutefois encore il peut y remédier.

Je me rappelle les paroles éloquentes que prononçait à ce sujet le R. P. E. Hébert, supérieur du Collège de Saint-Laurent, au congrès des commissaires d'écoles de mon district, tenu à Saint-Laurent même, le 29 janvier 1914, et je m'appuie sur l'autorité de ce grand éducateur de la jeunesse pour venir demander aux parents de nous laisser, aussi longtemps que possible, leurs enfants dans nos écoles primaires.

Comme par le passé je n'ai que du bien à dire des maisons d'éducation dirigées par des religieux ou des religieuses. Chaque année, ces maisons nous préparent de nombreux sujets pour l'enseignement et le commerce, notamment le collège commercial de Lachine (Académie Piché), qui mérite une mention spéciale pour les succès obtenus.

Cette maison d'éducation, placée sous la direction des Frères des Ecoles Chrétiennes, se voit aujourd'hui dans la nécessité d'agrandir ses salles de classe devenues trop petites pour le nombre toujours croissant d'élèves désireux d'y suivre les cours.

Je recommande cette année, pour le titre d'école modèle, l'école mixte de la municipalité de St-Elzéar-de-Laval, comté de Laval.

Je vous prie, Monsieur le Surintendant, de donner aux municipalités ci-dessous nommées, la prime d'encouragement établie par arrêté en Conseil, en date du 2 décembre 1905.

Ces municipalités se sont rendues à mon désir en construisant de magnifiques maisons d'école pourvues d'un mobilier perfectionné et de toutes les fournitures scolaires nécessaires, savoir:

La municipalité de St-Télesphore, prime: $60.00;
" " Rivière-Beaudette, prime: $50.00;
" " Labelle-de-Soulanges, prime: $40.00;
" " St-Lazare, prime: $35.00;
" " Pointe-Fortune, prime: $30.00.

Méritent une mention spéciale, les municipalités de: Notre-Dame-de-Vertu, Cap-St-Martin, Montée-Gagnon, Ste-Justine-de-Newton, Beau-

voir, Ste-Geneviève, No 1, école des garçons. Toutes ces maisons d'écoles ont été construites d'après des plans et devis approuvés par le Département.

Je joins à ce rapport la classification des municipalités, par ordre de mérite, conformément au paragraphe 15 de l'article 231, des Règlements refondus du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

(Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Lachine, Cité. . . .	3	10	10	.50	10	10	45	Excellent.	10	10	20	Excellent
	St-Elzéar-de-Laval	1	10	9	.60	10	10	45	"	10	10	20	"
2	Ville Rigaud.	3	10	10	.45	10	10	44.5	"	10	10	20	"
3	La-Présentation (Dorval).	3	10	10	.40	10	10	44	"	10	10	20	"
	Coteau-Landing. .	1	10	10	.40	10	10	44	"	10	10	20	"
4	St-Laurent, ville. .	3	10	10	.30	10	10	43	"	10	10	20	"
	Tr.-St-Sacrement.	2	10	9.5	.50	10	10	44.5	"	10	9.5	19.5	"
	Ruisseau.	1	10	10	.30	10	10	43	"	10	10	20	"
	Riv.-Beaudette. . .	1	10	9	.90	10	10	48	"	9	9	18	"
5	St-Martin, village.	3	10	10	.26	10	10	42.6	"	10	10	20	"
	Cartierville.	2	10	10	.27	10	10	42.7	"	10	10	20	"
	Youville.	2	9.5	9.5	.45	10	10	43.5	"	10	9.5	19.5	"
6	Ste-Dorothée, vill.	1	10	10	.20	10	10	47	"	9	9	18	"
	Haut-P.-Côte-Ste-Rose.	1	9	9	.40	10	10	42	"	10	10	20	"
7	Ste-Rose, village. .	3	10	10	.25	8.5	10	41	"	10	10	20	"
	Ste-Genev. No 1. .	3	9.5	9.5	.50	9.5	10	43.5	"	9.5	9.5	19	"
8	Ste-Anne-de-Bellevue.	3	9	10	.25	8	10	39.5	Très bien.	10	10	20	"
	Senneville.	2	10	9	.30	10	10	42	Excellent.	10	9	19	"
9	Labelle-de-Soulanges.	1	10	10	.90	10	10	49	"	8	8	16	Très bien.
10	St-Clet.	3	10	9.3	.40	9.6	10	43	"	9.3	9	18.3	Excellent.
	Pont-Château. . . .	1	9	9	.35	7	10	38.5	Très bien.	10	10	20	"
11	St-Zotique.	1	10	10	.40	9	10	43	Excellent.	9	9	18	"
	Ste-Marie, (Côte)	1	9	10	.40	10	10	43	"	9	9	18	"
	Ste-Gen. No 2. . . .	1	10	9	.40	10	10	43	"	9	9	18	"
	Bas.-G.-Côte-Ste-Rose.	1	10	10	.30	10	10	43	"	8	8	16	Très bien.
12	Haut-St-Martin. .	1	10	10	.26	10	10	42.6	"	9	9	18	Excellent.
13	Noé.	1	9	10	.30	10	10	42	"	9	9	18	"
	Côte-St-Antoine. .	1	10	9	.80	10	10	47	"	8	8	16	Très bien.
	Côte-des-Perrons. .	1	9	9	.42	10	10	42.2	"	9	9	18	Excellent.
14	Pointe-Claire.	4	8.6	9.6	.25	9	10	39.7	Très bien.	9.6	9	18.6	"
	Coteau-Station. . .	3	7.3	9.3	.50	10	10	41.6	Excellent.	9	9	18	"
	Dorion.	1	10	10	.15	10	10	41.5	"	9	9	18	"
15	Beaconsfield, ville.	1	10	10	.10	10	10	41.2	"	9	9	18	"
	L'Abord-à-Plouffe	1	9	9	.30	10	10	41	"	9	9	18	"

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
	Bas-P.-Côte-Ste-Rose	1	10	10	.30	8	10	41	"	9	9	18	"
	Côte-St-Elzéar	1	9	9	.30	10	10	41	"	9	9	18	"
	Beauvoir	3	10	9	.20	10	10	41	"	9	9	18	"
16	Coteau-du-Lac	4	9	9	.25	10	10	40.5	"	9	9	18	"
	St-Laurent-des-Cèdres	5	8	8.7	.40	10	10	40.7	"	9	9	18	"
17	Vaudreuil	9	9	9.2	.30	10	10	41.2	"	8.8	8.8	17.6	"
18	Ste-Marthe	3	8.3	8.6	.33	10	10	40.2	"	9	8.3	17.3	"
	Ile-Bizard	3	8.6	9	.60	9	10	42.6	"	8.3	8.3	16.6	"
19	St-Polycarpe	8	9.1	9	.35	9.4	10	41	"	8.7	8.5	17.2	"
	St-Dominique-des-Cèdres	2	9	8.5	.40	10	10	41.5	"	8.5	8.5	17	"
	Ile-Perrot	5	9.6	9.2	.35	10	10	42.3	"	8.4	8.4	16.8	"
	St-Emmanuel	1	10	9	.50	10	10	44	"	8	8	16	Très bien.
	Pointe-Fortune	2	8.5	9	.65	10	10	44	"	8	8	16	"
20	Lachine, paroisse	2	8	9	.15	10	10	38.5	Très bien.	9	9	18	Excellent.
21	Sainte-Justine-de-Newton	7	9	9.5	.40	9.5	10	42	Excellent.	8.2	8.2	16.4	"
	Como, diss	1	7	8	.50	8	10	38	Très bien.	9	9	18	"
	St-Emile	2	8	8	.41	10	10	40.1	Excellent.	8.5	8.5	17	"
	Côte-N.-D.-de-Liesse	1	7	7	.43	10	10	38.3	Très bien.	9	9	18	"
	Cte-N-D-de-Vertu	1	10	10	.33	10	10	43.3	Excellent.	8	8	16	Très bien.
22	Côte-St-François	1	5	10	.20	10	10	37	Très bien.	9	9	18	Excellent.
23	St-Rédempteur	2	10	9	.24	10	10	41.4	Excellent.	8	8	16	Très bien.
	Cte St-Emmanuel	1	9	9	.35	10	10	41.5	"	8	8	16	"
	St-Rémi-de-Pointe Claire	1	7	7	.25	10	10	36.5	Très bien.	9	9	18	"
	Ste-Gen. No 4	1	10	9	.25	10	10	41.5	Excellent.	8	8	16	Très bien.
	Ste-Dorothée No 1	1	8	8	.28	8	10	36.8	Très bien.	9	9	18	Excellent.
24	St-Jean	1	10	7	.40	10	10	41	Excellent.	8	8	16	Très bien.
	Haut-de-la-Côte-St-Louis	1	7	7	.20	10	10	36	Très bien.	9	9	18	Excellent.
	25St-Joseph-de-Soulanges	1	8	9	.35	10	10	40.5	Excellent.	8	8	16	Très bien.
26	Rigaud, paroisse	7	8.8	8.8	.25	10	10	40.1	"	8	8	16	"
	Cap-St-Martin	1	10	9	.10	10	10	40	Très bien.	8	8	16	"
	Montée-Gagnon	1	10	9	.10	10	10	40	"	8	8	16	"
27	St-Télesphore	5	8.5	8.5	.31¼	9.6	10	39.7	"	8.2	7.8	16	"
28	Ste-Gen. No 3	2	5	4	.50	10	10	34	"	9	9	18	Excellent.
	Laval-des-Rapides	2	6	6	.20	10	10	34	"	9	9	18	"
	Ste-Doroth. No 2	1	5	6	.50	8	10	34	"	9	9	18	"
29	Côte-des-Lacasse	1	10	9	.46	10	10	43.6	Excellent.	7	7	14	Très bien
30	Village St-Zotique	1	9	8	.50	10	10	42	"	7	7	14	"
	Les-Cascades Pte	1	5	6	.75	9	10	37.5	Très bien	8	8	16	"
31	St-Lazare	7	7.4	7	.44	8.1	10	36.9	"	7.8	7.8	15.6	"
	Pte-Claire, Par.	2	10	9	.35	85	10	41	Excellent.	8	6	14	"
32	Bas-Cte-St-Louis	1	6	6	.13	10	10	33.3	Très bien	8	8	16	"
	Haut G.-Côte-Ste-Rose	1	8	4	.20	10	9	33	"	8	8	16	"
	St-Laurent No 1	1	8	6	.12	8	10	32.2	"	8	8	16	"
33	Ste-Anne-du-Bout-de-l'Ile	2	7	7	.30	10	10	37	"	7	7	14	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-E. LEFEBVRE,
Insp. d'écoles.

M. L.-N. LÉVESQUE

Roxton-Falls, 24 juillet 1915.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur l'état de l'Instruction publique dans ma circonscription pour l'exercice finissant le 30 juin 1915.

Les limites de mon district sont les mêmes, savoir parties des comtés de Bagot, Drummond et Yamaska.

Le nombre d'écoles sous contrôle est de 184, deux de plus que l'an dernier et 23 depuis le dernier remaniement des districts d'inspection.

Les institutions de tout genre se répartissent comme suit:

Académies indépendantes	3
Ecoles primaires intermédiaires	5
Ecoles primaires supérieures sous contrôle	1
Ecoles primaires intermédiaires sous contrôle	9
Ecoles élémentaires sous contrôle	174

Toutes ces institutions, moins une, sont dirigées par des religieux ou des religieuses.

Je n'ai que des louanges à faire de toutes ces communautés: la jeunesse qui en suit régulièrement les cours, reçoit une formation qui en fait des sujets précieux dans tous les rangs de la société.

Les écoles élémentaires sont au nombre de 174. Je les ai toutes visitées deux fois, moins une, dont le titulaire était malade lors de ma seconde visite.

Sur ce nombre, 10 sont dirigées par des Religieuses dévouées et des Religieux d'un zèle infatigable. Les autres ont pour titulaires des jeunes personnes bien formées pour la plupart, et s'efforçant de mettre en opération le programme d'études dans toute son étendue.

L'inscription totale durant l'année a été de 8,274, augmentation sur l'an dernier de 174. La présence moyenne a été aussi plus élevée, soit 88% dans les écoles primaires supérieures et primaires intermédiaires, et 79% dans les écoles élémentaires. Ce résultat fait certainement honneur à l'esprit de la population.

Dans les différentes années du cours je compte en

1ère	année	2,676
2e	"	2,167
3e	"	1,859
4e	"	1,046
5e	"	338
6e	"	120
7e	"	50
8e	"	18
		8,274

L'enseignement donne de plus en plus satisfaction: on le remarque tous les jours dans les relations d'affaires; la jeune génération saisit plus vite une question, s'y intéresse et la discute sensément, c'est le fruit des méthodes rationnelles de mieux en mieux employées dans le cours primaire.

Le personnel enseignant de ma division compte:

Religieux	23
Religieuses	98
Laïques	192
	313

Des laïques enseignant dans les écoles sous contrôle quinze tiennent leurs brevets des Ecoles normales et leur formation spéciale en fait, pour la plupart, des institutrices d'un réel mérite.

Onze maîtresses non diplômées,dont sept avec autorisation: les quatre autres ont été engagées pour remplir des vacances créées dans le cours de l'année par force majeure. Les mesures prises par le Département pour enrayer le plus possible l'engagement de ces jeunes personnes sans brevet et l'augmentation des traitements les feront bientôt disparaître.

Le relevé des écoles d'après les succès obtenus demontre que

14	écoles	ont	obtenu	la	note	Excellent.
109	"	"	"	"	"	Très bien.
47	"	"	"	"	"	Bien.
11	"	"	"	"	"	Médiocre.
3	"	"	"	"	"	Mal.

MATÉRIEL SCOLAIRE

C'est un plaisir pour moi de dire que dans ma division on a fait généreusement de grands sacrifices pour procurer le confort aux élèves. Les écoles qui ne sont encore que partiellement pourvues d'un bon matériel sont les exceptions, et encore appartiennent-elles à trois municipalités relativement pauvres et déjà fortement grevées de taxes de toutes sortes. La bonne volonté que montrent les autorités locales et les travaux que l'on fait tous les ans dans ces paroisses me font croire qu'elles seront bientôt sur le pied de celles qui sont favorisées de la fortune.

BATIMENTS SCOLAIRES

Toutes les maisons construites depuis un certain nombre d'années l'ont été d'après des plans et devis approuvés par votre Département.

Dans l'automne de 1914, j'en ai accepté 18 dont le coût total s'est élevé à la jolie somme de $31,384. Sur ce nombre, les municipalités qui ont le plus mérité, tenant compte des moyens sont:

St-Nazaire, village	$ 60 00
St-Théodore	50 00
Wickham-Ouest	40 00
St-Bonaventure	35 00
Wickham-Est	30 00

CAPACITÉ DES SALLES DE CLASSES

Il y a 242 classes ou départements sous contrôle. Sur ce nombre 20 donnent moins de 100 pieds cubes d'air à chaque élève sur l'inscription totale.

8 sur la présence moyenne.

36 donnent de 100 à 150 pieds sur le nombre des élèves inscrits.

13 sur la présence moyenne.

Cet état de choses est remarqué surtout dans un certain nombre d'écoles à plusieurs classes dans les villages où la population augmente d'une manière constante. Le raisonnement que l'on fait à ce sujet est absolument faux. C'est que les commençants ne souffrent pas ou souffrent moins dans les petites classes que les grandes. Je vous ai fait connaître, M. le Surintendant, par mes bulletins, les besoins les plus pressants à ce sujet dans quelques villages prospères de ma division.

TRAITEMENTS MOYENS

Dans les écoles primaires supérieures	$ 350 00
Dans les écoles primaires intermédiaires	202 00
Dans les écoles élémentaires	161 00

C'est une légère augmentation. Les commissaires d'écoles sont, généralement, favorables à des salaires plus élevés;on craint bien souvent, mais à tort, l'opinion publique: mes rapports avec les contribuables de ma division me permettent de rassurer les autorités locales sur ce point.

DESSIN

L'enseignement du dessin se généralise et les progrès obtenus sont bien supérieurs à ceux de l'année 1913-14. C'est grâce à la marche à suivre qu'indique M. le directeur général dans *L'Enseignement Primaire*, et que les institutrices suivent avec intérêt, que ces progrès se réalisent.

Les conférences que nous avons données sur l'utilité des jardins scolaires et sur la manière de les préparer produira d'excellents effets; déjà des municipalités sont entrées dans le mouvement et les commissaires ont apporté leur précieux concours dans le choix des terrains qu'ils ont enclos avec goût.

Depuis un bon nombre d'années déjà, quelques institutrices de mon district ont pris l'initiative dans cette voie bien propre à donner un élan à l'horticulture trop négligée dans la province.

Les Frères de St-Gabriel, d'Acton-Vale, entre autres, ont su créer un intérêt particulier à ce genre de travail chez la plupart de leurs élèves; ces derniers ont eu chacun à prendre soin d'une parcelle de terrains où les visiteurs ont pu admirer des plantes d'une très belle venue.

Je ne saurais terminer ces quelques remarques qu'en vous offrant, M. le Surintendant, mes remerciements pour l'intérêt que vous prenez au corps des inspecteurs, et au gouvernement pour avoir répondu si généreusement à vos suggestions en payant une partie des dépenses de voyages de ces officiers.

Les bulletins qui vous ont été adressés dans le cours de l'année me dispenseront d'entrer dans plus de détails.

Ci-après la classification des municipalités requise, paragraphe 15, article 231 des règlements scolaires:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres des classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Acton-Vale	2	7.0	7.5	7.0	8.0	10	39	Très bien.	9.0	8.0	17.0	Excellent.
2	St-Eugène, village	1	10.0	10.0	8.0	7.0	10	45	Excellent.	8.0	8.0	16.0	"
3	Ste-Hélène, vill.	1	10.0	10.0	7.0	7.0	10	44	"	8.0	7.0	15.0	Très bien.
4	St-Guillaume	2	7.5	7.5	7.9	9.0	10	42	"	8.0	7.0	15.0	"
5	St-Cyrille	1	9.0	9.0	7.0	6.0	10	41	"	8.0	8.0	16	Excellent.
6	Drummondville	3	6.0	7.3	7.0	8.6	10	39	Très bien.	8.0	7.0	15.0	Très bien.
7	St-Simon	9	7.7	8.8	7.0	6.9	10	40	Excellent.	7.0	6.6	13.6	"
8	Ste-Hélène, par.	6	7.5	8.1	7.0	7.1	10	40	"	6.6	6.3	12.9	"
9	St-Liboire	8	7.0	9.0	7.0	6.2	10	39	Très bien.	6.1	7.0	13.1	"
10	St-Nazaire	6	7.8	8.6	7.0	6.1	10	39	"	6.5	6.0	12.5	"
11	St-Frs-du-Lac, vil.	2	10.0	8.5	6.0	7.0	8	39	"	6.5	6.0	12.5	"
12	St-Bonaventure	11	8.2	8.3	7.0	6.0	10	0 39	"	6.3	5.7	13	"
13	Grantham	5	7.2	6.8	7.0	7.0	10	0 38	"	7.0	6.0	13	"
14	St-Hugues	9	7.6	8.0	5.0	6.5	10	0 37	"	7.0	6.6	13.6	"
15	St-Eugène, par.	6	6.1	8.0	7.0	7.1	10	38	"	6.6	6.0	12.6	"
16	Upton	2	5.5	7.0	7.0	6.5	10	36	"	7.5	7.0	14.5	"
17	St-Ephrem	7	6.5	8.1	7.0	6.3	10	38	"	6.3	3.7	12	Bien.
18	St-Théodore	8	6.8	8.3	7.0	6.0	10	38	"	6.3	5.7	12	"
19	St-Cyrille-de-Wendover	12	6.2	7.3	7.0	6.3	10	37	"	6.3	5.3	11.6	"
20	St-Germain	11	5.8	6.6	6.0	7.0	10	35	"	7.0	6.1	13.1	Très bien.
21	St-Majoric	6	7.0	7.0	6.0	6.0	10	36	"	6.1	5.5	11.6	Bien.
22	St-Lucien	6	5.5	6.1	7.0	6.0	10	34	"	6.3	5.8	12.1	Très bien.
23	St-Guillaume, par.	12	6.2	7.0	6.0	5.6	8	33	"	6.6	6.4	13.0	"
24	N.-D. du B.-Cons.	9	5.8	6.0	7.0	5.8	10	34	"	6.2	5.4	11.6	Bien.
25	St-André	6	5.3	6.0	6.0	6.1	10	33	"	5.8	5.0	10.8	"
26	Wickham-Ouest	10	7.4	6.6	7.0	7.2	10	38	"	6.2	5.2	11.4	"
27	Wickham-Est	7	4.5	4.3	7.0	7.0	10	33	"	5.6	5.0	10.6	"
28	St-Pie-de-Guire	8	7.0	6.0	6.0	6.0	7	32	"	6.0	5.3	11.3	"
29	St-Frs-du-Lac, pa.	8	6.0	4.6	5.0	8.0	7	30	Bien	6.0	5.4	11.4	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

LS.-N. LÉVESQUE,
Inspecteur d'écoles.

M. E. LITALIEN.

TROIS-PISTOLES, 28 juillet 1915.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport général sur l'état des écoles de mon district d'inspection, pour l'année scolaire 1914-1915.

DISTRICT.

Ce territoire qui s'étend sur un parcours de 200 milles renferme 160 écoles, dont 155 sous contrôle et 5 indépendantes, lesquelles sont réparties comme suit:

Ecoles académiques sous contrôle	3
Ecoles modèles sous contrôle	18
Ecoles élémentaires sous contrôle	134
Ecole académique indépendante	1
Ecoles élémentaires indépendantes	4
	160

Sur ce nombre, 158 seulement ont été en activité pendant l'année qui vient de s'écouler, les deux écoles de la municipalité scolaire de Ristigouche étant restées fermées.

Grâce au travail ardu et persévérant accompli par mon prédécesseur, M. G.-E. Marquis, pendant les neuf années qu'il a consacrées à promouvoir l'enseignement dans son district, à l'appoint apporté par Messieurs les curés et aux bonnes dispositions des commissions scolaires en général, mon district est un des mieux organisées.

PERSONNEL ENSEIGNANT.

Le personnel enseignant se compose de 200 membres répartis comme suit:

Institutrices religieuses	30
Instituteurs religieux	4
Institutrices laïques	164
Instituteurs laïques	2
	200

Les Sœurs du Saint-Rosaire dirigent avec un grand succès six écoles modèles de mon district; elles donnent aux enfants l'excellente éducation dont elles ont le secret, en même temps qu'une instruction solide et pratique.

Les Filles de Jésus ont la direction de l'académie des filles de Sayabec; les succès qu'elles remportent sont de plus en plus marquants. L'académie indépendante de Carleton dirigée par les Sœurs de la Charité ne cesse de donner entière satisfaction.

Ces différentes institutions font œuvre excellente en préparant, chaque année, un grand nombre de jeunes filles qui veulent se livrer à l'enseignement.

Au nombre des institutrices laïques de ma circonscription, j'ai le plaisir de compter plusieurs diplômées de l'Ecole normale de Rimouski, dont la plupart, en particulier celles qui ont passé plus d'une année à cette institution, donnent satisfaction dans les milieux où elles enseignent et font honneur à la maison qui les a formées.

La majeure partie des institutrices laïques de mon district sont des diplômées du Bureau central des Examinateurs; un grand nombre d'entre elles enseignent d'une manière parfaite.

TRAITEMENTS.

Il est consolant de constater la marche ascensionnelle des salaires payés aux membres du corps enseignant, et les temps où les institutrices ne recevaient qu'un salaire de famine sont maintenant passés. Il n'en reste pas moins vrai que dans certains endroits, les salaires ne sont pas encore ce qu'ils devraient être.

Il y a dix ans, dans le district dont j'ai maintenant la direction, la moyenne des salaires était:

pour les écoles élémentaires, de.....	$109.00
pour les écoles modèles, de.....	147.00

Cette moyenne est maintenant,

pour les écoles élémentaires, de.....	$161.00
pour les écoles modèles, de.....	222.00

Voilà une comparaison encourageante et qui me fait espérer que, dans un avenir assez rapproché, les professeurs recevront un salaire suffisant en retour des services éminents qu'ils rendent.

Grâce aux généreuses subventions qu'elles reçoivent, à cette fin du gouvernement, les commissions scolaires consentent plus volontiers à augmenter le salaire de leurs institutrices; quelques municipalités paieront, l'an prochain, à ces dernières, un salaire minimum de $200.00.

FRÉQUENTATION SCOLAIRE.

Le nombre total des élèves inscrits dans les différentes écoles de ma circonscription est de 6,926; la présence moyenne est de 5404, soit 78% de l'inscription. Cette moyenne, comparée à celle d'il y a dix ans, donne une augmentation de 8% dans la présence aux écoles.

CONSTRUCTION, RÉPARATION, AMEUBLEMENT.

Dans le cours de l'année dernière, dix maisons d'écoles, d'une valeur totale de $23,800.00, ont été construites dans mon district.

La commission scolaire de Causapscal, en construisant une école académique au coût de $16,000, a doté cette paroisse d'une magnifique maison d'école pourvue de toutes les améliorations modernes et a droit à de sincères félicitations.

Toutes ces maisons ont été construites d'après des plans fournis ou approuvés par le Départemant de l'Instruction publique.

En outre, des réparations pour une somme totale de $6,000.00 ont été faites à plusieurs autres écoles; enfin, un montant de $1,768.00 a été dépensé pour l'achat de mobiliers perfectionnés.

C'est-à-dire qu'une somme de $31,568.00 a été dépensée, dans le cours de la dernière année scolaire, pour améliorer les écoles de mon district.

" L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE".

Cette revue pédagogique dont l'utilité est partout reconnue, rend de très grands services aux titulaires qui la veulent étudier; les méthodes et les divers procédés qui y sont préconisés sont des modèles que les instituteurs doivent s'efforcer de reproduire.

Comme vous avez pu le constater par les bulletins que je vous ai transmis, beaucoup de municipalités n'ont pas encore jugé à propos de faire relier, année par année, cette revue; j'ai confiance que vos instructions à ce sujet seront mieux observées à l'avenir.

CONFERENCE PEDAGOGIQUE.

A ma visite d'automne j'ai donné, dans les différentes municipalités de mon district, une conférence pédagogique.

Après avoir parlé de l'enseignement de l'Histoire du Canada, j'ai traité de l'enseignement de l'agriculture, du classement des élèves et de la nécessité de la préparation des classes.

A part de très rares exceptions, tous les titulaires ont assisté à cette conférence, et, en toute sincérité, je dois dire que la plupart d'entre eux ont mis en pratique les conseils que j'y ai donnés.

VISITES D'INSPECTION.

Au cours de mes visites d'inspection, il m'a été agréable de constater, et je tiens à porter ce fait à votre connaissance, que, à part d'assez rares exceptions, Messieurs les commissaires, répondant à mon appel, se sont fait un devoir de m'accompagner dans les écoles de leur municipalité respective.

Voilà une preuve tangible de l'intérêt que ces Messieurs portent à la cause de l'instruction; leur exemple devrait être suivi par toutes les commissions scolaires sans exceptions.

En accompagnant l'inspecteur, les commissaires se renseignent sur l'état de leurs maisons d'écoles et connaissent la valeur de leurs institutrices. Je profite de l'occasion pour offrir mes sincères remerciements à Messieurs les curés qui m'ont fait l'honneur de venir avec moi aux écoles.

ÉCOLES DE GARÇONS.

L'établissement d'une école de garçons à St-Bonaventure, comté de Bonaventure, est un fait digne de mention; sous la direction d'un professeur bilingue habile et dévoué, cette école a déjà produit de très bons résultats. L'importance de ces écoles où les garçons reçoivent une éducation virile et en rapport avec leur caractère est maintenant mieux comprise, et, grâce aux octrois que le gouvernement accorde à cette fin, j'ai confiance qu'avant longtemps les centres importants en seront dotés.

Les municipalités de St-Omer, Co. Bonaventure, et de Causapscal, Co. Matane, auront chacune leur école de garçons pour la prochaine année scolaire.

GRATIFICATIONS AUX INSTITUTRICES.

Ces primes accordées aux institutrices qui se distinguent par leurs succès dans l'enseignement sont l'objet de bien des convoitises, mais le nombre en est restreint et il y a beaucoup plus de méritantes que de récompenses; de sorte que je me vois forcé de laisser de côté plusieurs institutrices qui, par le zèle dont elles ont fait preuve dans l'accomplissement de leurs fonctions, auraient mérité une récompense.

Voici l'énumération des noms que j'ai désignés après mure réflexion:

NOMS	MUNICIPALITES	No de l'école
M. Henri Lane	St-Bonaventure	1
M. Albert Leblanc	St-Charles-de-Caplan	2
Mlle Eva Huard	Anse-aux-Gascons	1
" Flore Delarosbil	St-Godfroid	3
" Alice Ahier	New-Carlisle	1
" Victoire Bourdages	St-Bonaventure	4
" M.-Anne Berthelot	St-Bonaventure	7
" Eugénie Ahier	New-Richmond	1
" Esther Landry	Maria	4
" Marie Landry	Carleton	1
" Eugénie Cellard	Nouvelle	1
" Rebecca Damboise	Nouvelle	4
" Emilia Landry	Causapscal	7
" M.-Anna Beaulieu	Amqui	3
" Gabrielle Michaud	Amqui	6
" Anne-Marie Marmen	Amqui	5
" Rose-Aimée Pelletier	Cedar-Hall	5
" Yvonne St-Pierre	Sayabec	6
" M.-Louise Joubert	Sayabec	2
" Sara Leblanc	Lac-au-Saumon	3

PRIMES AUX MUNICIPALITÉS LES PLUS MÉRITANTES.

Voici maintenant la liste des municipalités qui méritent chacune une prime d'encouragement en récompense des améliorations apportées aux écoles:

No	NOMS DES MUNICIPALITES	MONTANT
1	Causapscal, village	$60.00
2	St-Alphonse-de-Caplan	50.00
3	St-Bonaventure	40.00
4	Nouvelle	35.00
5	New-Richmond	30 00

Je vous prie, M. le Surintendant, d'accorder l'octroi supplémentaire des municipalités pauvres aux municipalités suivantes: Ristigouche, Canton Matalick, St-Louis-de-Gonzague et Awantjish.

Je joins à ce rapport, par ordre de mérite, la classification des municipalités, conformément au paragraphe 15 de l'article 231 des Règlements du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

(Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payment.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Carleton	3	9	10	8	7	10	44	Excellent.	8.2	8.2	16.4	Excellent.
2	Nouvelle	6	9.8	10	8	6.5	10	44.3	"	8	8	16	"
3	Beaurivage	2	9.5	10	6	7	9	41.5	"	7.7	7.7	15.4	Très-bien.
4	St-Laurent-de-Matapédia	2	10	10	7	6.5	10	43.5	"	6.2	6.3	12.5	"
5	St-Omer	4	9.2	10	6	6.5	10	41.7	"	7	7	14	"
6	St-Edmond-du-Lac-au-Saumon	6	9.5	10	8	7.6	8.5	43.6	"	5.5	6.5	12	Bien.
7	St-François-d'Ass.	1	6	10	8	6	10	40	"	7.5	7.5	15	Très bien.
8	Mann. diss.	2	9	7.5	8	6	10	40.5	"	7	7	14	"
9	Bonaventure	15	8.7	9	6	7.5	8	39.2	Très bien.	7.3	7.4	14.7	"
10	Causapscal	8	7.3	9.6	7	6	10	39.9	"	7	7	14	"
11	Paspébiac	4	9.5	9.5	6	7.5	8	40.5	Excellent.	6.5	6	12.5	"
12	St-Alexis-de-Matapédia	5	7.8	9.2	6	6	10	39	Très bien.	7.2	6.8	14	"
13	Val-Brillant	9	7.2	9.1	7	7	8	38.3	"	6.7	7.3	14	"
14	Amqui	14	8	9.9	6	6	8	37.9	"	7.1	7.3	14.4	"
15	New-Richmond	7	8	10	6	6.5	8	38.5	"	6.5	7	13.5	"
16	Canton-Matalick	1	9	6	8	8	8	39	"	6	7	13	"
17	Cox. diss	2	7.5	10	6	7.5	8	39	"	6	7	13	"
18	Awantjish	1	10	10	6	6	7	39	"	6	7	13	"
19	Sayabec	8	9	9.3	6	7	6.8	38.1	"	6.6	7.2	13.8	"
20	St-Alphonse-de-Caplan	3	9.5	10	6	7	6.5	39	"	6.3	6.3	12.6	"
21	St-Léon-le-Grand	6	8.9	10	7	6.1	7	39	"	6	6.3	12.3	"
22	St-Chs-de-Caplan	7	8.2	9.7	6	6	8	37.9	"	6.6	6.6	13.2	"
23	St-André-de-Ristigouche	1	8	8	6	6	10	38	"	6.5	6.5	13	"
24	Shoolbred	1	10	5	6	6	10	37	"	7	7	14	"
25	Port-Daniel-Ouest	3	9	9.2	6	7	6	37.2	"	7	6.5	13.5	"
26	Anse-aux-Gascons	4	9.5	8.5	6	7	7	38	"	6.2	6.5	12.7	"
27	New-Carlisle	2	9	10	6	6.5	6.5	38	"	6	6.5	12.5	"
28	Port-Daniel-Est	3	8	9	7	7	7	38	"	6	6	12	Bien.
29	Cross-Point	1	6	9	6	7	8	36	"	6.5	6.5	13	Très bien.
30	St-Zénon-du-Lac Humqui	2	10	5	7	6	7	35	"	6.5	6.5	13	"
31	St-Jules	4	8.2	10	5	6	5	34.2	"	6.6	6.8	13.4	"
32	Miguasha	2	8	10	5	6	6	35	"	6	6.5	12.5	"
33	Maria	9	7	8.8	6	5.5	7	34.3	"	6.2	6.3	12.5	"
34	St-Godfroid	6	6.6	7	6	6	6	31.6	"	6	7	13	"
35	St-Ls-de-Gonzag	1	5	7	5	6	8	31.3	Bien.	6	6	12	Bien.
36	Restigouche												

J'espère, M. le Surintendant, que ce rapport joint à tous les renseignements de mes bulletins vous donnera une idée juste de l'état de l'Instruction publique dans mon district d'inspection.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

E. LITALIEN, *Insp. d'écoles.*

M. L. LONGTIN.

SAINT-ISIDORE, 24 juillet 1915.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel pour l'année 1914-15.

Mon district est formé maintenant de 36 municipalités comprenant 167 écoles. C'est une municipalité et une école de plus que l'an dernier. La ville de Léry, comté de Châteauguay, démembrement de la municipalité de Saint-Joachim, forme cette municipalité, et un nouvel arrondissement a été formé dans la ville de Laprairie.

Je compte, de plus, le collège classique et l'école normale de Valleyfield, 9 écoles académiques indépendantes, 3 écoles élémentaires indépendantes et les 5 écoles indiennes de la réserve de Caughnawaga. J'ai visité ces dernières écoles dans le cours du mois de juin dernier.

Les écoles sous contrôle sont divisées comme suit:

1 écoles primaire supérieure,
11 écoles primaires intermédiaires,
155 écoles primaires élémentaires.

Dans les écoles indépendantes, l'inscription a été de 1,299 élèves avec une présence moyenne de 1,121, soit un peu moins de 80%.

Dans les écoles sous contrôle, l'inscription a été de 7,937 élèves, soit une augmentation de 198 sur l'an dernier, avec une présence moyenne de 6,364 ou un peu plus de 80%.

Elèves dans chaque année du cours:

1ère année, 3,707; 2ème année, 1,882; 3ème année, 1,394; 4ème année, 728; 5ème année, 181; 6ème année, 29; 7ème année, 7; 8ème année, 9.

1,807 élèves français ont étudié l'anglais.

72 élèves anglais ont étudié le français.

Le personnel enseignant est composé:

De 17 instituteurs religieux, 7 instituteurs laïques, 27 institutrices religieuses et de 177 institutrices laïques.

Six titulaires ont enseigné sans diplôme, dont 4 avec votre autorisation.

La moyenne des salaires a été comme suit:

$355.00 pour les instituteurs religieux.
$670.00 pour les instituteurs laïques.
$224.00 pour les institutrices religieuses.
$220.00 pour les institutrices laïques.

C'est une augmentation notable sur la moyenne de salaires de l'an dernier.

Pour l'appréciation du salaire des titulaires, j'ai dû abandonner l'ancienne échelle et accorder la note 6 pour un salaire de $175.00 chez les institutrices et de $400.00 chez les instituteurs.

Le salaire le plus élevé payé aux instituteurs laïques est de $800.00 et de $375.00 aux institutrices. Je n'ai pas de salaire inférieur à $175.00chez les institutrices, chez les instituteurs un seul titulaire n'a reçu que $400.00.

Huit maisons d'écoles ont été construites et une réparée dans le cours de l'année. Ces nouvelles constructions et cette réparation ont été faite d'après des plans et devis approuvés par votre Département. Les secrétaires-trésoriers tiennent bien leurs comptes. En général, les taxes sont perçues régulièrement, de sorte que les titulaires peuvent toucher leur salaire à la fin de chaque mois.

Comme par le passé, j'ai constaté que le personnel enseignant déploie beaucoup de zèle dans l'enseignement des matières du cours d'études. Aussi les succès remportés m'ont donné, en général, entière satisfaction. Le nombre des titulaires dont la compétence laisse à désirer diminue chaque année. J'ai confiance que, dans un avenir assez rapproché, les nullités auront complètement disparu.

Je ne puis terminer ce rapport sans dire quelques mots de l'important congrès des commisaires d'écoles de mon district, tenu à Valleyfield le 29 septembre dernier, sous la présidence de S. G. Mgr Emard. Cette convention avait réuni dans la grande salle de l'Ecole normale, généreusement mise à la disposition des congressistes par la Révérende Supérieure des Sœurs Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie, au-delà de trois cents commissaires d'écoles et secrétaires-trésoriers.

MM. les curés de presque toutes les paroisses ont aussi honoré cette réunion de leur présence.

Assistaient également à ce congrès M. l'abbé P.-A. Sabourin, supérieur du Collège et principal de l'Ecole normale, plusieurs professeurs du Collège et les Messieurs prêtres de l'évêché.

Veuillez accepter, M. le Surintendant, un grand merci pour le concours précieux de votre parole que vous avez apporté à cette convention. Je dois également remercier, Monseigneur Emard et M. C.-J. Magnan, pour les conférences intéressantes et pratiques qu'ils ont bien voulu donner. Merci au révd. M. T. Simon, curé de Valleyfield, pour l'aide bienveillante qu'il m'a donnée dans l'organisation de ce congrès.

Les effets de cette convention ont commencé déjà à se faire sentir et je suis persuadé que ses résultats dans l'avenir contribueront largement à développer l'instruction dans mon district.

Les primes ont été méritées par les municipalitées suivantes:

St-Sacrement (Howick)	$ 60 00
St-Clément-de-Beauharnois	50 00
St-Constant	40 00
Ste-Barbe	35 00
St-Joachim-de-Châteauguay	30 00

Voici la classification des municipalités, par ordre de mérite:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.						Total des points conservés sur 50 accordés	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.				Mise en opération du cours d'étude	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Ville de Laprairie	3	7 7	8	10	10	8		43.7	Excellent.	7	7	14	Très bien.
2	Salab.-de-Valley	9	7.8	8	8.5	10	8		42.3	"	6.9	6.9	13.8	"
3	Beauharnois, ville		6	7	10	9	8		40	Très bien.	6.7	6.7	13.4	"
4	Port-Lewis	1	6	6	10	9.2	8		39.2	"	6	6	12	Bien.
5	Saint-Anicet No 1	2	6.7	6.5	9	8.5	8		38.7	"	6	6	12	"
6	St-Chrysost. No 1	1	6	6.5	9	9	8		38.5	"	6	6	12	"
7	St-Timothée	8	6.7	6.3	10	6.2	8		37.2	"	6.4	6.4	12.8	Très bien.
8	Cazaville	1	6	6	8	10	8		38	"	6	6	12	Bien.
9	St-Romain-de-Hemmingford	6	5.9	5.7	10	7.6	8		37.2	"	6.3	6.3	12.6	Très bien.
10	St-Ls-de-Gonzag	10	6.6	6.4	9	6.7	8		36.7	"	6.3	6.2	12.5	"
11	Sainte-Martine	8	6.8	6.7	8	7	8		36.5	"	6.4	6.3	12.7	"
12	St-Anicet No 2	4	4.5	5.7	10	9.5	7.5		37.2	"	5.8	6	11.8	Bien.
13	Godmanchester, diss	1	5.5	6.5	6	10	8		36	"	6.5	6.5	13	Très bien.
14	St-Chrys. No 2	8	6.2	6	8	7.6	8		35.8	"	6.2	6.2	12.4	"
15	Norton-Creek	1	6	7	8	7	8		36	"	6	6	12	Bien.
16	St-Malachie Ormstown) dis.	4	6.2	6.7	7.2	7.5	8		35.6	"	6.1	6	12.1	Très bien.
17	St-Joseph-de-Huntingdon, diss.	1	6.5	6	4	10	8		34.5	"	6.5	6.5	13	"
18	Franklin, diss	3	6	6	9	6.2	8		35.2	"	6.1	6.1	12.2	"
19	Sainte-Cécile	8	5.9	6.2	8	6.8	8		34.9	"	6	5.9	11.9	Bien.
20	Saint-Stanislas	6	6.7	6.1	8	6	8		34.8	"	6.1	5.8	11.9	"
21	St-Joachim-de-Châteauguay	7	7	5.8	6	6.9	8		33.7	"	6.3	6.3	12.6	Très bien.
22	St-Sacrement (Howick)	4	5.8	6.5	7	7.2	8		34.5	"	5.8	5.8	11.6	Bien.
23	St-Clément-de-Beauharnois	8	6.8	6.2	5	6.1	8		32.1	"	6.9	6.9	13.8	Très bien.
24	Havelock, diss	1	6.5	6	5	7.2	8		32.7	"	6	6	12	Bien.
25	Ste-Philomène	7	6.3	6.1	5	6.6	8		32	"	6.3	6.3	12.6	Très bien.
26	Sainte-Clotilde	5	5.7	5.9	6	6.3	8		31.9	"	6	6	12	Bien.
27	St-Antoine-Abbé	5	5.6	5.7	6.2	7.2	8		32.7	"	5.9	5.9	11.8	"
28	Rang-St-Charles	1	5.5	5.5	6	7.5	8		32.5	"	6	6	12	"
29	Sainte-Barbe	4	6 1	6	6	6	8		32.1	"	6	6	12	"
30	Saint-Isidore	5	6 5	5.9	4	6.8	8		31.2	"	6.3	6.3	12.6	Très bien.
31	St-Urbain 1er	7	5 9	6.7	5	6	8		31.6	"	6	5.9	11.9	Bien.
32	Saint-Etienne	5	6	5 8	5.2	6	8		31	"	6	6	12	"
33	Laprairie	8	5 1	6 2	4	7.4	8		30.7	"	6.1	6	12.1	Très bien.
34	Saint-Constant	5	5 6	5.9	3	6.9	8		29.4	Bien	6.3	6.3	12.6	"
35	Saint-Philippe	7	7 7	6 4	.....	6.3	8		28.4	"	6	6	12	Bien.
36	Ville-de-Léry	1	6 5	6	.....	7.5	8		28	"	6	6	12	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L. LONGTIN, *Insp. d'écoles.*

M. J.-G. MARIEN.

SAINT-JEAN, 30 juillet 1915.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année scolaire 1914-15.

Les écoles de mon district étant très dispersées, je n'ai pu faire ma visite d'automne dans 9 municipalités.

Il y a maintenant 44 municipalités dans ce district. Saint-Eugène-de-Guigues s'est ajouté depuis l'an dernier.

132 écoles ont été en activité, savoir:

3 académies, 13 écoles modèles et 116 écoles élémentaires.
Le personnel enseignant étant composé de:
27 instituteurs congréganistes.
35 institutrices "
13 " laïques, avec diplôme académique.
56 " " " " modèle.
59 " " " " élémentaire.
9 " " " " sans diplôme, (permis du Surintendant).
11 " " " " " " sans permis du Surintendant.

8,475 élèves ont fréquenté l'école, ils étaient classifiés comme suit:

1ère année, 3,677; 2e année, 1,860; 3e année, 1,487; 4e année, 911; 5e année, 382; 6e année, 125; 7e année. 28; 8e année, 5.

La présence moyenne a été de 73% pour les écoles sous contrôle, et de 88% pour les écoles indépendantes.

3 écoles ont été construites depuis l'an dernier:

Bryson, diss., non acceptée; Ile-aux-Allumettes No 9, non acceptée; Fabre No 5, non acceptée; le système de ventilation laissant à désirer, j'ai dû les refuser toutes trois.

Au mois d'octobre dernier, avait lieu à Hull un congrès des commissaires d'écoles de Pontiac, Ottawa et Labelle. Ce congrès fut un succès au double point de vue de l'assistance et des bons résultats constatés depuis dans les municipalités.

Qu'il me soit permis ici de remercier Mgr Routhier, M. l'Inspecteur général Magnan, le R. P. Guertin, curé de Hull et en même temps commissaire d'écoles, M. A. Fortier, M. P. P. et membre du Conseil de l'Instruction publique, M. Gendron, député du comté d'Ottawa et tous ceux qui ont contribué à faire un succès de ce congrès.

Je regrette de vous dire, Monsieur le Surintendant, que l'enseignement bilingue ne s'améliore pas beaucoup dans le comté de Pontiac. La rareté des maîtresses bilingues compétentes en est la principale cause. Au lieu de s'engager pour un salaire de $200 à $250, dans la province de Québec, elles enseignent dans Ontario où elles sont payées de $400 à $600. Tant que les commissaires d'écoles de ce comté ne pourront offrir ces salaires-là, j'ai bien peur que la langue française ne fasse pas beaucoup de progrès dans cette région.

Quelques commissions scolaires ont montré de la mauvaise volonté sous le rapport de l'enseignement du français, et quatre d'entre elles ont vu leurs octrois retranchés par votre Département.

Si nos Canadiens français étaient moins apathiques et se souciaient plus de garder leur langue, ma tâche serait moins difficile. Deux faits illustreront cette vérité:

Dans la municipalité de Pontiac, il y a une école composée d'une bonne moitié d'élèves de langue française. Pas un mot de cette langue n'y est enseigné et les deux commissaires canadiens-français y sont opposés, sous prétexte que leurs enfants ne pouvant recevoir qu'une instruction élémentaire, n'ont pas le temps d'apprendre deux langues.

Dans la municipalité de Fort-Coulonge, les trois quarts des enfants sont canadiens-français: on engage quatre institutrices dont deux n'ayant aucun dipôme français et le parlant avec difficulté. La commission scolaire est composée de trois Canadiens français On a préféré se voir retrancher les octrois plutôt que d'obéir à l'inspecteur, demandan d'engager des institutrices compétentes.

Il y aurait bien d'autres faits que je pourrais citer, mais ces deux exemples vous feront comprendre la mentalité des gens de cette partie de la province.

Voici la liste des municipalités de mon district qui ont mérité une prime d'encouragement, conformément à l'arrêté du 2 décembre 1905:

St-Bruno-de-Guigues	$60.00
Bryson, diss.	50.00
Pointe-Gatineau	40.00
Ste-Elizabeth-de-Frankton	35.00
Ste-Cécile-de-Masham	30.00

Ci-inclus, par ordre de mérite, la classification des municipalités:

(Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.							Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.			Note générale obtenue.
			État des maisons d'écoles, etc.	État du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payment.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	
1	Hull	10	9	10	0.80	8.5	9.7	37.2	Excellent.		10	8.5	18.5	Ecxellent.
2	N-D -des-Quinze..	2	8	9.5	1.00	8.6	10	36.1	"		9	9	18	"
3	Ste-Cécile-de-Masham	6	9.7	8.8	1.25	7.8	10	36.3	"		9.5	8	17.5	"
4	Pointe-Gatineau..	2	8.5	10	2.25	8.6	9.6	36.1	"		10	7.2	17.2	"
5	Ville-Marie	2	9	10	0.80	8.3	8	35.3	"		9.5	7.5	17	"
6	Eardley	4	9	9.5	1.10	7.6	9.5	35.6	"		9	6.5	15.5	Très bien.
7	Bryson, diss.	1	7	9	1.00	8	9	33	"		10	8	18	Excellent.
	N.-D.-de-Quyon..	1	9	8.5	.80	9.5	7	34.6	Excellent.		9	8	17	"
8	Upper-Litchfield..	1	7	10	1.20	9	10	36	"		7.7	7	14.7	Très bien.
9	Aylmer	2	7.2	8.5	1.00	8.7	9.5	35.9	"		10.5	6.5	16.5	Excellent.
10	Onslow-Sud	1	6	9	0.50	9	8	32	Très bien.		8	10	18	"
11	Duhamel-Ouest...	3	8	8.3	0.90	7.6	9	32.9	Excedent.		9	7.6	16.6	"
12	Aberdeen	8	8	8	1.40	8	10	34	"		8	7	15	Très bien.
	Adfield-Sud	1	7	8	2.00	8	10	33	"		10	6	8	"
13	Ile-aux-Allumettes	11	7.5	9	1.50	8.1	9.8	34.4	"		7.8	6.7	14.5	"
14	Mansfield et Pontefract	4	5	8	2.25	8.5	8.7	32.2	"		9.5	6.7	16.2	Excellent.
15	Hull, canton, diss.	2	6	8	.50	9	10	33	"		8	7	15.5	Très bien.
16	St-Ed.-de-Fabre..	5	7.2	8	1.00	7	9.2	31.4	Très bien.		8.4	7.9	16.3	3Excellen.
17	Laverlochère et Baby	4	8.5	8.3	.50	6.5	9	32.1	Très bien.		8	6.6	14.6	Très bien.
	Guigues	9	8	8.5	.25	7.4	7.5	31.3	"		8.8	7.4	16.2	Excellent.
	Ste-Elisabeth-de-Francktown..	5	8	8.8	1.00	7.2	9.6	33.6	Excellent.		6.8	6.3	13.1	Très bien.
	Killarney	1	7.5	8	1.75	10	32	32.5	"		8	7	15	"
18	Portage-du-Fort..	1	7	8	1.00	6.5	9	30.5	Très bien.		8	8	16	"
	Stagsburn et Fieldville	2	5.5	7.5	1.75	7.5	9	29.5	Très bien.		9	8	17	Excellent.
19	St-Eugène-de-Guigues	2	8	7.5	0.50	7.2	7	29.7	"		8	7.5	15.5	Très bien.
20	St-Etienne-de-Chelsea	3	7.8	7.6	1.25	6.9	8	29.5	"		8.4	7.3	15.6	"
	Ile-du-Calumet...	7	6.5	7.8	1.20	7.8	8.1	30.2	"		8.1	6.8	14.9	"
21	Sheen	2	7	6.5	1.00	7.9	7.5	28.9	"		8.5	7.5	16	"
22	Fort-Coulonge...	3	7	6.6	1.25	9	10	32.6	"		6.6	5.6	12.2	Bien.
23	St-Joseph-de-Wakefield	1	7.5	8	0.70	8	5	28.5	"		9	7	16	Très bien.
24	St-Placide-de-Bearn	3	7	6.3	0.50	7.3	9	29.6	"		7.6	7	14.6	"
25	Témiscamingue-Nord	4	7	6.7	1.00	7.7	8.5	29.9	"		7	7	14	"
26	Onslow-Nord....	1	6	7	0.45	7.4	8	28.4	"		8	7	15	"
	Pontiac	1	7	7	0.50	7.4	7	28.4	"		8	7	15	"
27	Chichester	5	4.8	7	1.20	7.3	9.6	28.7	"		8	6.6	14.6	"
28	Low	3	5	7.3	1.50	7.4	9	28.6	"		7.6	7	14.6	"
	Lorrainville	6	7.6	7.6	0.30	6.9	7.5	29.6	"		7.6	6	13.6	"
29	Adfield-Est	1	4	6	1.25	6	8	24	Bien.....		10	8	18	Excellent.
30	Bristol	3	6.3	7.6	1.70	4.6	10	28.5	"		7	6.3	13.3	Très bien.
31	Mont-Carmel....	2	5.5	6	0.925	6.8	9	27.3	Très bien.		7.5	6.5	14	"
32	Waltham	1	6	9	1.00	7.6	5	27.6	"		7	4	11	Bien.
33	Aylwin	2	6	3	1.10	3.5	8	22.5	Bien.....		6	6	12	"
34	Clapham et Leslie.	4	4.3	5	.....	4.5	6	19.8	"		5.3	4.8	10.1	Médiocre.
35	Lalemant	2	8.5	9	0.80	7.6	9.5	34.6	Excellent.		Non visitée la 2e fois.			

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-G. MARIEN, *Insp. d'écoles.*

M. J.-M. MANNING.

SAINT-HYACINTHE, le 19 juillet 1915.

Monsieur le Surientendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport général pour l'année 1914-15.

M. C.-J. Miller, inspecteur des écoles de la cité de Montréal, à qui j'ai succédé, a accompli, dans le cours de deux années, une somme de travail digne de sa jeune et intelligente énergie.

Partout, dans le district que l'on m'a confié, des éloges à l'endroit de M. Miller viennent confirmer l'idée que je m'étais faite de cet éducateur averti. Son activité m'a servi et me sert encore d'orientation.

A la visite d'automne, une conférence a été donnée dans chacune des paroisses de mon district d'inspection.

En général, tous les titulaires, ainsi que les commissaires ont assisté à la conférence.

Développer, tant au point de vue pédagogique que patriotique, le sujet proposé, "L'Enseignement de l'histoire du Canada", fut une tâche agréable, et qui, je le crois, portera ses fruits.

Quelques notes, prises lors de la visite aux écoles, me servant de jalons, m'aidèrent à persuader instituteurs et institutrices que l'histoire nationale doit être enseignée à l'enfant, dès son arrivée à l'école, non par une nomenclature de dates, mais par des faits. Et pour que ces faits se gravent au cœur et au cerveau de tous nos petits Canadiens, le titulaire de l'école doit mettre dans son récit beaucoup d'énergie; et sa voix même, dans certains cas, doit faire pressentir toute son âme de vrai patriote.

Pour réussir, il faut une étude plus que superficielle de l'histoire du Canada.

Trente-neuf municipalités scolaires, dont quatorze dans le comté de Shefford, treize dans le comté de Missisquoi, onze dans le comté de Brome et la municipalité de L'Ange-Gardien, dans le comté de Rouville, composent mon district d'inspection.

Dans le comté de Brome, le territoire de la municipalité de Saint-Edouard-de-Brome fera partie, l'an prochain, de la municipalité de Saint-Henri-de-Brome.

Cent cinquante-quatre écoles sous contrôle et sept écoles indépendantes ont été en activité durant l'année 1914-15. La municipalité

de Roxton-Falls, comté de Shefford, possède maintenant un joli édifice à trois étages, pour l'éducation des garçons. Ses classes sont spacieuses, bien éclairées, bien ventilées. Les commissaires et les contribuables ont là un monument qui a demandé des sacrifices, mais qui leur fait honneur.

Dans le coquet village de Frelighsburg, comté de Missisquoi, sur un promotoire, s'élève maintenant une magnifique maison, où deux cents garçons et filles pourront venir puiser l'éducation. La charge financière sera lourde pour les contribuables de cette municipalité; mais là-bas, dans les Cantons de l'Est, les Canadiens ont du courage tout plein, et guidés par leur dévoué curé, M. l'abbé Monfet, ils sauront solder la note. Cette maison a été inaugurée le 20 mai, sous votre présidence distinguée, M. le Surintendant.

La ville de Farnham peut être fière de son splendide collège, un des plus beaux dans notre province. Tout y est moderne et du dernier goût.

Les municipalités de Granby, paroisse, et de Saint-Ignace-de-Missisquoi, poursuivant leur marche progressive, ont fait construire des écoles répondant bien aux exigences hygiéniques. Une nouvelle école sera ouverte en septembre prochain, dans la municipalité de Sutton.

Dans Saint-Henri-de-Brome, grâce au dévouement du curé de Knowlton, M. l'abbé Bélisle, une école neuve et tout à fait moderne sera ouverte en septembre.

Les écoles de mon district sont réparties comme suit:

ECOLES SOUS CONTROLE	Brome	Missisquoi	Rouville	Shefford	Total	
Primaires Elémentaires	23	45	8	70	146	
" Intermédiaires	2	3	.....	2	7	
" Supérieures	.....	.....	.....	1	1	154
ÉCOLES INDÉPENDANTES						
Primaires Elémentaires	.....	1	.....	.....	1	
" Intermédiaires	.....	1	.....	1	2	
" Supérieure	1	1	.....	2	4	7
Total	26	51	8	76		161

Titulaires des écoles sous contrôle:

Instituteurs religieux	19
" laïcs	1
Institutrices religieuses	54
" laïques	144

Diplômes:

Elémentaires	73
Modèles	52
Académiques	3

Dix-sept institutrices ont enseigné sans diplôme, dont treize avec votre autorisation. Treize institutrices ont un brevet d'école normale et 115 un brevet du Bureau central. Les changements de titulaires sont nombreux chaque année. Dans vos circulaires, M. le Surintendant, vous conseillez de garder et de mieux rémunérer les bons serviteurs. L'on oublie ces conseils et l'on retarde ainsi, presque délibérément, le progrès de plusieurs écoles.

Un autre sujet qui demande réflexion chez nos commissions scolaires, est celui-ci: de la prudence et de la fermeté dans les différends qui surgissent entre parents d'élèves et institutrices.

Dans chaque village, une école modèle aurait sa place. J'ai conféré de la chose avec plusieurs commissions scolaires et l'on prendra, je l'espère, les mesures voulues pour atteindre ce but.

L'enseignement du dessin a reçu une attention plus prononcée, cette année, de la part du personnel enseignant. Le décalque et le dessin au pantographe seront bientôt des souvenirs. L'on a fini par comprendre que le dessin n'a pas seulement pour but de former des artistes et que seuls les enfants aux aptitudes naturelles doivent y participer. Non, tous les élèves y gagneront et leur développement intellectuel trouvera dans le dessin, enseigné avec bon sens, un réel bénéfice.

L'enseignement agricole semble rayonner avec plus de vigueur. Les écoles ont voulu, elles aussi, aider au retour à la terre. Une trentaine de jardins scolaires sont venus ajouter la pratique à la théorie, et je crois que ce mouvement s'accentuant, ce ne sera plus "La terre qui meurt"; mais que l'amour du sol, bien ancré dans l'âme de nos petits campagnards, dès l'école, ils ne seront plus déracinés de leur foyer et jetés sur les pavés des villes.

Les traitements augmentent. Deux cents piastres,au minimum,seront payées l'an prochain dans presque toutes les municipalités de mon district.

ENFANTS

Comtés	Inscrits aux écoles sous contrôle	Inscrits aux écoles indépendantes	Présence moyenne	Recensement
Brome	763	49	666	966
Missisquoi	2,018	346	1,907	2,351
L'Ange-Gard. (Rouville)	372	.....	294	353
Shefford	3,254	359	2,873	4,343
	6,407	754	5,740	8,013

Des 8,013 enfants, d'après le recensement, de 5 à 16 ans, 7,161 ont fréquenté les écoles, soit 89%.

L'inscription aux écoles de 7,161 enfants offre une présence moyenne de 5,740 enfants, soit 80%.

Dans les années du cours nous trouvons:

	ANNÉES								
	1ère	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème	
Ecoles sous contrôle:									
Brome	283	186	182	69	27	16			
Missisquoi	863	514	403	177	42	16	3		
Shefford	1,395	847	589	288	102	17	8	8	
L'Ange-Gardien (Rouville)	169	98	68	33	4				
	2,710	1,646	1,242	567	175	49	11	8	640 élèves.
Ecoles Indépendantes:									
Brome	4	3	7	10	12	13			
Missisquoi	91	82	69	34	24	31	10	5	
Shefford	86	66	70	45	44	31	16	1	
L'Ange-Gardien, (Rouville)	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
	181	151	146	89	80	75	26	6	754
Grand total	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7,161 élèves

Le nombre des enfants quittant l'école vers la 4ième année est encore trop grand. Il y a amélioration sensible, et nous devons louer les parents, animés d'un patriotisme réfléchi, qui font l'impossible pour tenir leurs enfants aux écoles jusqu'à la fin du cours intermédiaire. Cependant une portion encore nombreuse oublie que les enfants retirés de l'école, peu outillés sous le rapport des connaissances, et perdant peu à peu, faute d'entraînement, les quelques notions puisées à l'école, au bout de quelques années ne savent plus ou à peu près rien. Il est donc nécessaire de continuer l'appel chez nos populations rurales.

La petite école de rang n'a pas l'importance à laquelle elle a droit. L'on semble mépriser ce sanctuaire, où le petit paysan vient glaner les premiers rudiments de la langue, etc. Erreur dangereuse, qu'il faut réduire au plus tôt. L'école primaire bien comprise fait plus d'heureux qu'un bon nombre de grandes institutions. C'est à l'école du rang que l'on fait son premier pas vers les hauteurs intellectuelles. L'institutrice de la petite école, dans le silence, oubliée de tous bien souvent, fait œuvre patriotique à tous les points de vue. Elle se dépense d'une façon héroïque.

Gratifications aux institutrices:

Melles Dinora Ménard, Maria Larocque, Yvonne Robert, Eliza Benoît, Rose Plouffe, Eva Tétrault, Méranda Brais, Aldéa Lacoste, Béatrice Bombardier, Alice Chicoine, Diana Desrocher, Juliette Bombardier, Joséphine Taillon, Florida Cusson, Anna Carpentier, Laure Rodier, Adélia Jacques, Alberta Tétrault, Antoinette Végiard.

Les municipalités méritantes sont:

St-François-d'Assise-de-Frelighsburg	$60.00
St-Ignace-de-Missisquoi	50.00
St-Romuald-de-Farnham	40.00
St-Edouard-desKnowlton	35 00
St-Armand-Ouest	30.00

Ci-suit la classification des municipalités scolaires:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservé sur 60 accordés.		Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Waterloo, ville	2	9	10	10	10	10	49	Excellent.	8	6.5	14.5	Très bien.
2	St-Romuald-de-Farnham	4	9.2	9.2	10	10	10	48.4	"	8.5	7.2	15.7	"
3	Saint-Edouard-de-Knowlton	1	10	10	9	9	9	47	"	10	8	18	Excellent.
4	Roxton-Falls	1	9	10	8	10	10	47	"	8	6	14	Très bien.
5	Stanbridge-Est	2	9	10	8	10	10	47	"	6	6	12	Bien.
6	N.-D.-de-Granby, ville	2	10	9	8	10	10	47	"	9	6.5	15.5	Très bien.
7	Sutton, village	2	10	10	7	7	10	44	"	10	6.5	16.5	Excellent.
8	Bedford	1	8	9	7	10	10	44	"	10	8	18	"
9	N.-D. de Stanbridge	7	8.4	8.5	7	10	10	43.9	"	9.5	7.3	16.8	"
0	St-Ignace-de-Missisquoi	5	8.6	8.2	8	9	10	43.8	"	9	7	16	Très bien.
1	Ste-Croix-de-Dunham	3	8.3	8.3	8	9	10	43.6	"	9.6	7.6	17 2	Excellent.
2	Eastman	2	8.5	9	6	10	10	43.5	"	8	7	15	Très bien.
3	St-Edouard-de-Brome	1	8	10	7	9	9	43	"	10	7	17	Excellent.
4	St-Damien-de-Stanbridge	2	8	8	7	10	10	43	"	10	6.5	16.5	"
5	Ste-Cécile-de-Milton	6	8.3	8.6	7	8.1	10	42	"	7.8	5.8	13.6	Très bien.
6	St-Joseph-de-Béranger	1	9	9	5	9	10	42	"	10	6	16	"
7	St-Amédée-de-Sutton	2	7	8	7	10	10	42	"	8	7	15	"
8	Farnham-Ouest	8	7.3	7.8	9	8	9.7	41.8	"	7.3	6.2	13.5	"
9	St-Frs-X.-de-Shefford	9	7.7	8	8	8	10	41.7	"	7.7	6.6	14.3	"
0	St-Frs-D'Assise-de-Frélisburg	3	6.6	6.6	9	9	10	41.2	"	9.3	8.3	17.6	Excellent.
1	St-Armand-Ouest	7	6.7	7.4	8	9	10	41.1	"	6.7	6.8	13.5	Très bien.
2	Ste-Pudentienne, village	1	9	10	6	7	9	41	"	10	7	17	Excellent.
3	N.-D.-de-Granby, paroisse	7	7.3	7.6	8	7.9	10	40.8	"	7.8	6.6	14.4	Très bien.
4	Potton-Est	5	6.5	6	8	10	10	40.5	Très bien.	7.5	7	14.5	"
5	Abercorn	1	8	5	7	10	10	40	"	8	6	14	"
3	St-Frs-X.-de-Farnham-Est	1	7	7	6	10	10	40	"	8	6	14	"
7	St-Cajétan-de-Potton	4	6	7.7	7	9	10	39.7	"	8	7	15	"
3	Ste-Rose-de-Lima de-Sweetsburg	3	6.3	6.6	8	9.9	9.3	39.2	"	9	6	15	"
9	Roxton, canton	9	7	7.6	6	8	10	38.6	"	8	6.5	14.5	"
0	St-Bernardin-de-Waterloo	5	6.5	6.1	9	7	10	38.6	"	8.8	6.7	15.5	"
1	St-Joachim-de-Shefford	6	6.8	6.6	7	7.6	10	38.1	"	7.1	5.6	12.7	"
2	St-Pierre-de-Vérone	3	6.3	6.6	6	9	10	37.9	"	10	7.6	17.6	Excellent.

(Il est accordé 10 points à chacun des suiets ci-dessous.)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Not génér obten
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
33	Ste-Pudentienne, paroisse	8	5.7	6.6	8	7	10	37.3	"	7.7	6.3	14	Très bi
34	St-Henri de Brome	1	4	8	7	9	10	37	"	7	5	12	Bien.
35	St-Alphonse-de-Granby	5	5.6	6.6	7	7.6	10	36.8	"	8	6.8	14.8	Très bi
36	St-Valérien	8	7.6	7.2	5	7	10	36.8	"	8.3	7.6	15.9	"
37	St-Vincent-d'Adamsville	5	6.6	6.8	5	8	10	36.4	"	7.6	6.8	14.4	"
38	Stukely-Sud	3	4.5	4	7	10	10	35.5	"	7	6	13	"
39	L'Ange-Gardien	8	7.5	7.6	5	6	9	35.1	"	8.8	8.6	17.4	Excelle

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-M. MANNING,
Insp. d'écoles.

M. C.-J. MILLER.

MONTRÉAL, 30 juillet 1915.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport général sur les écoles de mon district d'inspection pour l'année 1914-1915.

DISTRICT D'INSPECTION

Ce district, le plus considérable, je pourrais ajouter le plus important de la province, comprenait au début de l'année 57 municipalités, dont cinq ont été annexées à celle de la cité de Montréal, savoir: St-Zotique, St-Marc, St-Anselme, Parc-Amherst et Tétreauville.

Le travail ardu que m'a imposé l'inspection des écoles des cinquante-deux municipalités de ma circonscription a été cause que je n'ai pu visiter toutes mes écoles deux fois. Vous avez bien voulu m'exempter de faire deux visites, cette année, aux écoles de la cité de Montréal.

Grâce à votre recommandation, M. le Surintendant, mon district vient d'être divisé, ce qui me permettra de consacrer plus de temps à l'inspection de chacune des écoles sous mon contrôle.

CONVENTION DE COMMISSAIRES D'ÉCOLES

Bien que je ne crois pas devoir faire entrer dans ce rapport le compte rendu de l'important congrès de commissaires d'écoles que vous avez présidé à Montréal, le 31 janvier 1915, il me paraît convenable d'en faire ici une mention spéciale.

L'importance de cette réunion, à laquelle plus de 1,200 personnes et plusieurs hauts personnages étaient présents, a été signalée par tous les quotidiens de la métropole.

Nul doute que les idées pratiques qui ont été alors jetées dans l'esprit de nos commissaires et de nos chefs de famille auront une heureuse fécondité.

EXPOSITION ANTIALCOOLIQUE SCOLAIRE ET PAROISSIALE

Je ne saurais aussi passer sous silence l'exposition antialcoolique scolaire tenue à l'école St-Jean-de-la-Croix, du 27 avril 1915 au 5 mai 1915.

Cette exposition, inauguré par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal, avait été organisée par les dévoués religieux qui dirigent l'école St-Jean-de-la-Croix, les Clercs de St-Viateur. Elle comprenait: leçons, lectures, imprimés, tableaux, statistiques, expériences, pièces anatomiques, affiches illustrées, maximes, chansons, histoires, cartes postales, etc.

Son programme, qui a intéressé petits et grands, se divisait en quatre parties:

L'alcoolisme et la santé,
L'alcoolisme et l'épargne,
L'alcoolisme et la morale,
L'alcoolisme et notre race.

Différents orateurs ont bien voulu apporter au comité d'organisation le concours de leur éloquence et de leur zèle pour la tempérance. L'un d'eux a dit avec raison que "ce congrès, tenu dans un milieu très simple a suffi pour avancer de dix ans les progrès de la Ligue Antialcoolique de Montréal". En effet, on a été bien inspiré de faire une exposition antialcoolique *scolaire* parce que je suis de plus en plus convaincu de la vérité de ce grand principe: que la vraie régénération d'un peuple doit commencer à l'école.

M. l'Inspecteur général Magnan, l'un des orateurs, a promis de s'intéresser à la question des musées antialcooliques scolaires et de la propager par *L'Enseignement Primaire* et par les congrès de commissaires d' écoles.

ORGANISATIONS SCOLAIRES PARTICULIERES A MON DISTRICT D'INSPECTION

Quelques commissions scolaires de mon district possèdent une organisation de régie interne toute particulière qui, je crois, n'a pas encore été mentionnée dans les rapports officiels de l'inspecteur de cette région je veux parler d'abord de la nomination de visiteurs d'écoles. Ces fonctionnaires nommés et payés par les commissions scolaires qui requièrent leurs services, sont censés remplacer les commissaires dans l'accomplissement de l'un de leurs devoirs prescrit au paragraphe 8 de l'article 2709 du Code scolaire. Ils sont chargés de visiter un certain nombre d'écoles et de faire rapport à qui de droit.

Ce fut la commission des Ecoles catholiques de Montréal qui, la première, créa cette position. Le premier titulaire, feu M. l'abbé Charles Laroque, curé de St-Louis-de-France, qui ne remplit cette charge que durant quelques mois, en 1904. M. l'abbé Philippe Perrier, aujourd'hui curé de St-Enfant-Jésus, occupa cette position de 1905 à 1912, alors qu'

fut remplacé par M. l'abbé Nazaire Dubois, ancien principal de l'Ecole normale Jacques-Cartier. Vu le nombre toujours croissant de classes dans les écoles sous contrôle, la commission de Montréal a jugé à propos de nommer, pour l'année prochaine, deux visiteurs conjoints: MM. les abbés Nazaire Dubois et Jos.-N. Dupuis.

En 1912, bon nombre des municipalités faisant partie de l'Association des commissions scolaires indépendantes se choisirent un visiteur dans la personne de M. l'abbé Jos-N. Dupuis, alors chapelain du pensionnat des Dames du Sacré-Cœur. Son successeur est M. l'abbé J.-O. Maurice, ex-vice Principal de l'Ecole normale Jacques-Cartier.

ARCHIVES ET STATISTIQUES

La commission des Ecoles catholiques de Montréal emploie un homme uniquement pour tenir ses archives et ses statistiques. Cet employé, aujourd'hui M. T.-M. Reynolds, enregistre, au bureau, les rapports mensuels que sont tenus de faire les directeurs et directrices de chacune des 63 écoles relevant de cette commission. Ces rapports mensuels donnent les renseignements les plus détaillés sur les élèves et les professeurs et fournissent à M. le Directeur général, partant à MM. les commissaires, l'occasion de se tenir très bien au courant du fonctionnement de leurs classes. Ainsi, nous pouvons savoir, au sujet des élèves dans chaque école, mois pour mois, le total de l'inscription, la moyenne de la présence, la moyenne de l'absence, le nombre d'écoliers dans chaque année du cours et dans chaque salle de classe, le nombre des élèves de langue française ou anglaise ou étrangère, etc.

Au sujet de chacun des professeurs, le directeur ou la directrice sont tenus de donner des renseignements sur les points suivants: état général de sa santé, rapports avec *a*) le principal, *b*) les professeurs, *c*) les élèves, succès dans l'enseignement, matières dans lesquelles excellent ses élèves et celles qui laissent à désirer; si un professeur a été absent pendant le mois, nous savons combien de fois et pourquoi. Chaque professeur a une page des registres où toutes ses notes de l'année sont inscrites; de même chaque école a une page où sont réunies mensuellement tous les renseignements qui la concernent.

RAPPORT FINANCIER

Il est très souvent question, dans les journaux, de la commission des Eocles catholiques de Montréal; le fait est que les reporters, assistant à chaque séance de cette commission, celle-ci est mise devant le public

plus souvent qu'à son tour. Quoi qu'il en soit, au sujet de la tenue de ses comptes et de son état financier, on n'en dit pas toujours tout le bien qui existe.

Chaque année, cette commission publie un "Rapport financier" dans lequel les contribuables peuvent savoir, en détail, ce que coûte l'administration de leurs écoles. La publication de ce rapport financier est un fait assez important pour que je le signale ici. En effet, à part la commission scolaire de St-Edouard qui, depuis trois ans, publie sur une feuille l'état de ses recettes et de ses dépenses et le bilan de son actif et de son passif, il n'y a pas d'autre exemple que je connaisse dans tout mon district.

La publication d'un rapport financier est assez ancienne à Montréal, mais ce travail s'améliore d'année en année, grâce à la compétence reconnue du comptable actuel, M. Victor Doré.

Il serait désirable de voir toutes les commissions scolaires de l'Ile de Montréal, vu leur importance, suivre l'exemple de la grande commission centrale et publier, chaque année, un état de leurs finances. Ce serait un moyen pratique de remplir les prescriptions de l'article 2828 du code scolaire, obligeant les secrétaires-trésoriers de soumettre annuellement aux contribuables de leur municipalité une reddition de comptes.

Il serait encore désirable pour toutes ses commissions d'imiter la commission des Ecoles catholiques de Montréal qui, non seulement engage un comptable compétent, mais fait auditer ses comptes par un comptable licencié. Il est vrai que l'article 2,827 ne parle que de *vérificateurs*, d'une manière générale, mais il vaudrait infiniment mieux que ce travail fût fait par un homme du métier.

CONFÉRENCE VIANNEY

Une autre organisation plus modeste, il est vrai, mais d'une haute portée éducative, existe depuis peu dans la municipalité de St-Enfant-Jésus: je veux parler d'une Conférence de Saint-Vincent de Paul—section scolaire—qui a nom Conférence Vianney (1).

Quelques mots sur sa composition et sur son fonctionnement feront connaître la valeur de cette organisation qui constitue une excellente école d'action sociale.

(1) Cette petite Conférence, sur la recommandation du Conseil supérieur de Québec, a été agrégée par le Conseil général de Paris, comme Conférence d'aspirants.

La conférence Vianney a été fondée le 9 janvier 1915; elle s'occupe des écoliers de l'école St-Louis et compte 20 membres actifs plus 75 membres honoraires. Les membres honoraires, parmi les écoliers, paient un sou de contribution par semaine.

Les membres actifs font régulièrement à domicile la visite:

1. Des écoliers pauvres,
2. Des écoliers malades,
3. Des écoliers qui manquent la classe,
4. Des écoliers qui n'assistent pas aux offices du dimanche.

Les membres actifs se réunissent tous les vendredis à 12.45 hrs.

Du 9 janvier au 20 juin 1915, les membres actifs ont fait 463 visites à domicile. Les rapports de ces visites se résument comme suit:

Religion: absences aux offices du dimanche		36
Ecole:	absences motivées	83
	école buissonnière	45
Maladies		149
Besoins	enfants ayant reçu des chaussures	56
	enfants ayant reçu des vêtements	14
	enfants ayant reçu des livres ou cahiers	44
Visites infructueuses par suite de l'absence des parents		36

CAISSE.

Contributions des membres honoraires	$ 14.01
Quêtes aux séances	1.39
Dons divers	113.00
Total des recettes	$ 128.40
" " dépenses	105.00
En caisse	$ 22.60

CONFERENCES PÉDAGOGIQUES.

Conformément à l'arrêté du 5 août 1910, j'ai donné des conférences pédagogiques aux titulaires des écoles de ma circonscription et je suis heureux de dire que presque tous les instituteurs et institutrices, exactement 1,276, se sont fait un devoir d'y assister.

Les principaux sujets traités ont été l'enseignement (*a*) de l'*histoire du Canada*, (*b*) du *dessin* à l'école primaire; j'ai aussi demandé aux maîtres et maîtresses d'éxiger que leurs élèves prennent un soin tout particulier

de leurs effets classiques afin de les initier ainsi à la prévoyance et à l'économie, deux vertus sociales si nécessaires de nos jours à notre peuple.

De toutes les histoires profanes, ai-je dit, que nous avons à enseigner à l'école primaire, la plus importante est assurément celle de notre pays; ce ne sont pas les histoires étrangères qui, dans mon humble opinion, ne doivent être enseignées que pour mieux faire comprendre certains événements de l'histoire du Canada, lesquels sont intimement liés aux histoires de France, d'Angleterre et des Etats-Unis.

L'histoire nationale doit occuper une large place dans nos écoles primaires, et en l'enseignant l'on doit avoir continuellement présente à l'esprit cette maxime: qu'elle doit être enseignée aux enfants pour développer leur intelligence, non leur mémoire, pour former leur caractère et surtout pour préparer leur conduite future.

Le *dessin* a reçu cette année la même attention que les autres branches obligatoires du programme d'études. Les nombreux dessins que j'ai choisis dans chacune des classes visitées et que je vous ai déjà fait parvenir, sont la meilleure preuve, je crois, que l'enseignement de ce sujet a été bien efficace cette année. Il le sera davantage l'an prochain, je l'espère, puisque l'on connaît mieux le but de cet enseignement à l'école primaire qui est:

1. De faire acquérir des connaissances et des pratiques techniques, utiles à tous et indispensables aux carrières industrielles, aux métiers et aux travaux manuels.

2. D'aider aux autres études, en y collaborant et en se mêlant intimement à la vie intellectuelle de l'école.

3. De contribuer à la formation intégrale: (*a*) en développant *distinctement* l'esprit d'observation et d'initiation, l'imagination et le jugement; (*b*) en épurant le goût et en disciplinant les habitudes de méthode et de précison; (*c*) en affinant l'œil et en assouplissant la main.

PROGRAMME D'ÉTUDES.

Je puis affirmer que le programme d'études autorisé est, d'une façon générale, bien suivi dans mes écoles; si, parfois, les succès dans telle ou telle classe ne répondent pas toujours à notre attente, il faut en rechercher la cause soit dans les méthodes suivies, soit dans les procédés utilisés par les maîtres.

J'ai constaté avec plaisir, qu'à ma suggestion, un exemplaire des "Règlements du Comité Catholique" avait été mis à la disposition des

professeurs qui n'en avaient pas l'an dernier. Je tiens beaucoup à ce que ce manuel soit entre les mains de tout maître, parce qu'il contient notre programme d'études autorisé avec divisions annuelles et directions pédagogiques d'une valeur incontestable. Il est un guide précieux qui empêche d'errer dans l'enseignement parce que la marche à suivre pour enseigner chaque matière y est bien tracée.

Dans mes rapports particuliers aux commissaires d'écoles, j'ai fait quelques observations, lorsqu'il y avait lieu, sur l'enseignement des matières qui m'ont paru le plus négligées. Deux matières devront encore, en raison de leur importance et des difficultés que présente leur enseignement, attirer l'attention toute spéciale de nos praticiens, ce sont: l'*orthographe* et l'*arithmétique*.

Si, à certains degrés, le programme d'arithmétique paraît difficile à atteindre pour les élèves de quelques écoles, c'est, et j'ai tout lieu de le croire, parce qu'on n'a pas suffisamment tenu compte de cette matière dans leurs premières années de scolarité.

Que l'on s'applique, dans les premières années, à bien faire comprendre les éléments de l'arithmétique en *concrétisant* son enseignement, en habituant les élèves à raisonner un problème, et je suis convaincu que cette matière ne présentera plus de difficultés bien grandes dans les classes plus élevées.

L'orthographe est une chose difficile à enseigner, il faut en convenir. Mais n'est-ce pas une raison de plus de prendre les procédés qui donneront de meilleurs résultats? Les efforts du maître seront stériles s'il n'amène pas ses élèves à contracter l'habitude de surveiller sans cesse leur orthographe et d'appliquer dans tous leurs écrits, non pas dans la dictée seulement, les règles de grammaire déjà apprises. Que sa vigilance sur ce point ne se trouve jamais en défaut.

Si nous voulons que nos enfants aient de l'orthographe d'usage, commençons les exercices orthographiques de très bonne heure et menons les de front avec la lecture et l'écriture. Les petites dictées ne se composeront d'abord que de mots dont l'orthographe répond exactement à la prononciation d'après les éléments étudiés au syllabaire ou au tableau noir. Si, dans les premiers exercices, il se rencontrait un mot non encore vu, écrivons-le au tableau avant de le dicter, car, dans ce cas, il faut prévenir la faute, afin de ne pas laisser imprimer dans la mémoire le souvenir d'une forme défectueuse parce qu'il y restera une fâcheuse impression, même après la correction de l'erreur.

Comme c'est surtout par la lecture que s'apprend l'orthographe, on ne saurait trop développer l'esprit d'observation qui remarque les formes des mots quant ils passent sous les yeux. Puis, d'après "L'Echo des Missions des Frères de l'Instruction chrétienne", lorsque les élèves seront devenus capables de transcrire un texte, on le choisira très simple et à leur portée. On le leur fera d'abord lire, épeler, copier. Ce n'est qu'après la correction de cette copie que le même texte sera dicté. Les maîtres des classes élementaires souriraient si nous cherchions à les rassurer contre la crainte de voir toute la division écrire alors sans aucune faute, ce qui indiquerait peut-être qu'après une telle préparation, la dictée est inutile. Hélas! il faut toujours compter avec les défaillances de mémoire et surtout les étourderies.

Il n'en est pas moins évident que cette manière d'opérer est la seule logique. Prendre au hasard un petit morceau, même fort simple, et le dicter immédiatement, comme on l'a fait si longtemps, restera toujours une aberration pédagogique. Cela ne doit avoir lieu que pour la composition, puisqu'il s'agit alors d'un contrôle et non d'une étude.

ÉCOLES.

Au cours de la présente année, le nombre des écoles sous contrôle a été de 177 et celui des écoles indépendantes de 50.

Parmi les premières, 25 ont le titre officiel d'académie et 38 le titre d'école modèle; 30 écoles indépendantes sont des académies et 3 des écoles modèles

Conformément à l'article 47 des "Règlements du Comité Catholique", j'ai accepté dix-huit nouvelles maisons d'écoles dont le coût total, non compris celui des emplacements, dépasse $2,220,000.00.

CLASSES.

Le nombre de classes dans les écoles sous contrôle a considérablement augmenté: de 1505 qu'il était l'an dernier, il s'est élevé à 1640. Sur ce nombre, 190 sont fréquentées par des élèves de langue anglaise, 9 par des élèves de langue italienne et 1 par des élèves de langue slave (des Ruthènes).

ÉLÈVES.

Les statistiques concernant les élèves sont des plus intéressantes; les tableaux suivants feront connaître des détails très précieux. Je vous ferai observer que je ne me suis pas servi, pour établir ces statistiques,

de l'inscription depuis le commencement de l'année, mais de celle du mois durant lequel j'ai visité chaque école. Ceci me paraît plus exact, parce que autrement j'aurais compté comme inscrits des enfants qui, dans le cours de l'année, se sont présentés à deux écoles, ce qui est le cas, par exemple, pour ceux qui ont changé de domicile, cas qui se voit assez souvent à Montréal.

Cette manière de faire les statistiques me semble de beaucoup la plus juste, surtout lorsqu'il s'agit de comparer la présence à l'inscription, et elle ne laisse de côté aucun élève puisque celui-ci est compté dans l'école où il se trouve à la date de l'examen.

Sur une inscription totale de 61,562 élèves aux 177 écoles sous contrôle, 54.371 y étaient présents lors de mon passage dans leurs classes.

INSCRIPTION		Total	PRÉSENCE MOYENNE		Total
aux écoles sous contrôle	aux écoles catholiques indépendantes		aux écoles sous contrôle	aux écoles catholiques indépendantes	
61,562	11,398	72,960	55.660	9,960	65,620

Soit une présence moyenne de 89.9%.

Sur le nombre des élèves inscrits aux deux catégiries d'écoles, sous contrôle et indépendantes, il y avait:

64,942 enfants de langue française et 8,018 enfants de langue anglaise ou appartenant à différentes nationalités.

72,693 appartenaient à la religion catholique, et 267 à la religion protestante.

CLASSEMENT.

En	première	année :	31,404	ou les	43 %
"	deuxième	"	16,273	" "	22.3 %
"	troisième	"	11,014	" "	15.2 %
"	quatrième	"	6,429	" "	8.8 %
"	cinquième	"	3,665	" "	5 %
"	sixième	"	2,255	" "	3.1 %
"	septième	"	1,191	" "	1.6 %
"	huitième	"	729	" "	1 %
	Total.		72,960		100 %

AGE

GARCONS				FILLES			
De 5 à 7	7 à 14	14 à 16	Plus de 16	5 à 7	7 à 14	14 à 16	Plus de 16
6,477	25,030	2,915	615	6,227	27,104	3,578	1,014

PERSONNEL ENSEIGNANT DANS LES ÉCOLES SOUS CONTRÔLE.

Le personnel enseignant dans les écoles sous contrôle se compose ainsi:

513 Religieux,
268 Instituteurs laïques,
682 Religieuses,
321 Institutrices laïques.

Total. 1,784

Les professeurs laïques doivent être porteurs d'un diplôme délivré par une École normale ou par le Bureau central des examinateurs catholiques de cette province. Cependant il a été de mon devoir d'attirer, encore cette année, l'attention de quelques commissions scolaires sur l'emploi d'instituteurs non diplômés. J'ai demandé à ces commissions scolaires de faire disparaître cette lacune parce que, sans compter la garantie de compétence qu'offre le brevet, je ne les crois pas justifiables d'employer des professeurs laïques non diplômés alors que tant de personnes qualifiées offrent leurs services.

Cette année, 37 instituteurs et 14 institutrices laïques non diplômés ont enseigné dans les écoles sous contrôle de mon district d'inspection. On ne peut attribuer cette lacune à la guerre, puisque, l'an dernier, il y en avait presque autant: 47.

Instituteurs et institutrices laïques porteurs		
d'un diplôme élémentaire,	modèle,	académique.
142	250	146

GRATIFICATIONS AUX INSTITUTRICES

Les titulaires des classes, dont les noms suivent, s'étant le plus distingués dans l'enseignement, ont droit chacun à une gratification:

MM. J.-A. Sauvé J.-L. Lebrun, J.-S. Hébert, C. Marchildon, J.-J. Fahey, Wm. Gallagher, Arthur Ladouceur, Jos.-A. Dupuis, Jos.-Eug. Lamarre, J.-David Pilon, Elphège Lefebvre, Liguori Louis-Seize, A. Nobert, P.-J. Fitzpatrick, G.-E. Pagé, J.-T. McCarthy, M.-D. Brabant, Mlles Laure Marcoux Aléna Beauchemin, Emma Mirault, Laure Labelle, Wilda Larose.

PRIMES AUX MUNICIPALITÉS.

Je vous recommande les municipalités suivantes pour qu'elles bénéficient des primes d'encouragement; cette somme devant être employée à l'achat d'un mobilier scolaire perfectionné pour chacune de leurs nouvelles écoles:

St-Grégoire-le-Thaumaturge	$ 60.00
St-François-Solano	50.00
Verdun	40.00
St-Jean-Berchmans	35.00
St-François-de-Sales	30.00

Voici la classification des municipalités, par ordre de mérite:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue
1	Cité de Montréal	63	9.4	9.6	10	9.8	9.9	48.7	Excellent.	9.9	8	17.9	Excellent.
2	St-Léon-de-Westmount	2	9.5	10	9	9	10	47.5	"	10	7	17	"
3	St-Georges	2	10	10	8	8	10	46	"	10	6.5	16.5	"
4	Bordeaux	2	6	10	10	10	10	46	"	10	6	16	Très bien.
5	N.-D.-de-Grâce	3	10	10	8	8	10	46	"	10	6	16	"
6	St-Denis	2	9	8	10	8.5	10	45.5	"	10	7	17	Excellent.
7	Maisonneuve	7	9.8	10	8	7.4	10	45.2	"	10	7.2	17.2	"
8	St-Stanislas	2	10	9.5	9	6.5	10	45	"	10	6.5	16.5	"
9	St-Viateur-d'Outremont	2	10	10	8	7	10	45	"	10	7.8	17.8	"
10	Ste-Cécile	1	10	9	10	6	10	45	"	10	6	16	Très bien.
11	Ville Lgue-Pointe	7	8.4	9.4	8	8.7	10	44.5	"	10	6.2	16.2	Excellent.
12	Ste-Madeleine-d'Outremont	1	10	10	6	8	10	44	"	10	5	15	Très bien.
13	Côte-St-Léonard	1	9	10	7	8	10	44	"	10	6	16	"
14	Ste-Clotilde	2	10	8	9	6	10	43	"	10	6.5	16.5	Excellent.
15	Côte-Visitation	2	10	10	5	8	10	43	"	10	6	16	Très bien.

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payment	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
16	St-J.-de-la-Croix..	2	9	9	9	6	10	43	"	10	7	17	Excellent.
17	St-Vinc.-de-Paul..	1	9	9	5	10	10	43	"	10	6	16	Très bien.
18	St-P.-aux-Liens..	2	7	8	10	8	10	43	"	10	6	16	"
19	St-Frs-Solano....	3	8	8	10	6.6	10	42.6	"	9.6	6	15.6	"
20	Pte-aux-Trembles	2	9	9	6	8.5	10	42.5	"	10	5.5	15.5	"
21	St-J.-Berchmans..	1	10	8	7	7	10	42	"	9.5	6	15.5	"
22	St-Jean-Baptiste .	2	8	9	8	7	10	42	"	9.5	8	17.5	Excellent.
23	Hochelaga.....	5	8.8	9.6	8	6.6	10	42	"	10	7.6	17.6	"
24	Verdun.....	3	9	9.3	8	5.3	10	41.6	"	10	7.8	17.8	"
25	St-Enfant-Jésus..	4	8.5	9.2	7	6.5	10	41.2	"	10	7.5	17.5	"
26	St-Etienne.....	2	9	10	6	6	10	41	"	10	6	16	Très bien.
27	St-Grégoire-le-Thaumaturge..	6	7.8	9	7	7	10	40.8	"	10	7.2	17.2	Excellent.
28	Ville St-Paul.....	2	8	8	6	8	10	40	Très bien.	10	6	16	Très bien.
29	St-Edouard.....	5	7.6	7.6	8	6.2	10	39.4	"	9.6	7.2	16.8	Excellent.
30	Montréal-Est....	1	7	8	6	8	10	39	"	10	6	16	Très bien.
31	Ahuntsic.....	2	7.5	7	8	6.5	10	39	"	10	6	16	"
32	Villeray.....	2	7.5	10	6	6.5	9	39	"	10	7.5	17.5	Excellent.
33	St-Henri.....	6	6.6	7.3	8	6.6	10	38.5	"	10	7	17	"
34	Côte-des-Neiges..	2	6	6	9	7	10	38	"	10	6	16	Très bien.
35	St-Bernardin-de-Montréal.....	1	5	9	7	7	10	38	"	10	7	17	Excellent.
36	St-Elzéar.....	1	7	6	8	7	10	38	"	10	7	17	"
37	St-François-de-Sales.....	4	7.5	7.5	5	7.2	10	37.2	"	9.5	6.5	16	Très bien.
38	St-Jules.....	1	7	8	6	6	10	37	"	10	7	17	Excellent.
39	St-Michael's.....	2	6	7	6	8	10	37	"	10	6	16	Très bien.
40	Bas-du-Sault.....	1	6	8	6	7	10	37	"	10	6	16	"
41	Riv.-des-Prairies, paroisse.....	2	7.5	7	5	7	10	36.5	"	9	6	15	"
42	Côte-St-François .	1	7	7	6	6	10	36	"	10	6	16	"
43	Ste-Cunégonde...	2	6	8	6	6	10	36	"	10	6	16	"
44	Riv.-des-Prairies, village.....	1	7	7	4	7	10	35	"	10	5	15	"
45	Sault-au-Récollet.	2	5	7	6	7	10	35	"	10	5.5	15.5	"
46	Côte-St-Luc.....	1	6	7	5	6	10	34	"	10	6	16	"
47	Côte-St-Michel...	1	4	7	6	7	10	34	"	10	6	16	"
48	Pont-Viau.....	1	4	6	7	7	10	34	"	10	6	16	"
49	St-Pascal-Baylon.	1	10	8	....	6	10	34	"	10	6	16	"
50	Les-Ecors.....	1	4	6	6	7	10	33	"	8	7	15	"
51	La-Grande-Côte .	1	5	7	6	6	8	32	"	8	5	13	Bien.
52	Coteau St-Pierre..	1	5	6	5	7	8	31	"	10	6	16	Très bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

C.-J. MILLER,

Insp. d'écoles.

M. J.-T. MOLLEUR.

SAINT-CÉSAIRE, 29 juillet 1915.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur l'état de l'instruction publique dans mon district d'inspection pour 1914-15.

Il y a dans mon district 34 municipalités et 162 écoles sous le contrôle des commissaires, dont 2 académies, 16 écoles modèles et 144 écoles élémentaires.

Il y a aussi 2 académies de garçons et 6 académies de filles indépendantes subventionnés, formant un total de 170 écoles.

Sur les 162 écoles sous contrôle, 22 sont en mauvais état et devront subir des réparations ou être rebâties, 59 salles de classe sont trop petites, 56 n'ont pas la clarté suffisante, 13 sont insuffisamment ventilées, 72 emplacements sont trop petits.

Dans le cours de l'année 1914, 5 écoles ont été reconstruites sur des plans approuvés par le Département, 4 ont été réparées de manière à être acceptées, et j'ai tout lieu de croire, Monsieur le Surintendant, que ce mouvement se continuera pour rendre de plus en plus nos maisons d'éducation confortables.

Les écoles sous contrôle ont été fréquentées par 7,996 élèves dont la présence moyenne a été 6,454, soit 81%.

Ces élèves sont classés comme suit:

En	1re	année	2,748
"	2e	"	2,169
"	3e	"	1,796
"	4e	"	930
"	5e	"	252
"	6e	"	63
"	7e	"	23
"	8e	"	15 = 7,996

Garçons de				Filles de			
5	à 7	ans	875	5	à 7	ans	823
7	à 14	"	2,939	7	à 14	"	2902
14	à 16	"	246	14	à 16	"	180
16 ans et au-dessus de			22=4,082	16 et au-dessus			9=3,914

Les élèves d'origine française qui ont étudié l'anglais sont au nombre de 1,456, ceux d'origine anglaise qui ont étudié le français de 17.

Toutes les matières du cours d'études ont été enseignées dans les écoles; on a aussi enseigné le dessin, mais plusieurs maîtresses n'ont pu me remettre de copies parce qu'elles n'avaient pu se procurer du papier convenable.

Lors de mes visites, 4 écoles étaient fermées pour cause de maladie et 6,551 élèves furent présents à ma visite.

Les écoles indépendantes subventionnées ont été fréquentées par 771 élèves, avec une présence moyenne de 750, classés comme suit:

Garçons		Filles	
1re année	62	1re année	81
2e "	43	2e "	107
3e "	74	3e "	91
4e "	35	4e "	89
5e "	16	5e "	86
6e "	6	6e "	52
7e "	3	7e "	21
8e "	1=240	8e "	4=531
de		de	
5 à 7 ans	127	5 à 7 ans	31
7 à 14 "	85	7 à 14 "	279
14 à 16 "	28	14 à 16 "	152
16 et au-dessus	00=240	16 et au-dessus	69=531

PERSONNEL ENSEIGNANT.

Le corps enseignant se compose de 236 membres, dont 21 religieux, 56 religieuses, 1 maître laïque, 150 institutrices laïques diplômées, 5 institutrices non diplômées ayant obtenu l'autorisation du Surintendant, et 3 institutrices non diplômées engagées sans autorisation.

Je dois vous dire, Monsieur le Surintendant, qu'à l'exception de 2 ou 3 institutrices, toutes ont déployé beaucoup de zèle et se sont efforcées de donner une éducation aussi soignée qu'une instruction solide aux élèves confiés à leurs soins.

SALAIRES.

La somme de $43,115 a été payée, cette année 1914-15, en salaires au personnel enseignant, c'est une augmentation de $854 sur l'année dernière, soit un peu plus de 2%.

Les religieux ont reçu un salaire moyen de $307.14, les religieuses $164.37, 1 professeur laïque $500, les institutrices $170.63.

Je crois, Monsieur le Surintendant, que les générosités du gouvernement ont eu un bon effet et que les contribuables ont compris qu'ils devaient aussi s'efforcer d'augmenter les salaires, et il est bien probable que le premier élan étant donné ils n'en resteront pas là, car il faut bien avouer que si les salaires ont subi une hausse, ils ne sont pas encore ce qu'ils devraient être, vu l'importance du travail à accomplir.

Voici, Monsieur le Surintendant, le nom des municipalités qui ont mérité une prime:

Village Saint-Pie	$ 60.00
Saint-Jude	50.00
Village Richelieu	40.00
Notre-Dame-de-Richelieu	35.00
La-Providence	30.00

Voici la classification des municipalités, par ordre de mérite:

(Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			État des maisons d'écoles, etc.	État du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	St-Denis, village..	2	9	9.5	.50	10	10	38.5	Excellent.	9	9	18	Excellent.
2	St-Charles.....	1	10	10	81.2	8	10	38	"	9	9	18	"
3	Salvail.....	1	10	10	1.30	8	10	38	"	10	10	20	"
4	St-Hilaire.....	6	8.8	9.1	.30	10	9.6	37.6	Très bien.	8	7.8	15.8	Très bien.
5	St-Pie, village....	2	10	10	.80	7	10	37	"	10	9	19	Excellent.
6	St-Jude.....	5	9.5	9	1.20	9	9	36.5	"	8	8	16	Très bien.
7	N.-D. St-Hyacint.	3	8	8.3	.40	10	10	36.3	"	8.6	8.3	17	"
8	St-Hyacinthe, cité	5	7.2	9.4	.80	9.2	10	36	"	9.2	9	18.2	Excellent.
9	Richelieu, village .	1	9	9	.22	8	10	36	"	9	9	18	"

Nos d'ordre	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
10	St-Joseph	1	8	8	35	10	10	36	"	8	8	16	Très bien.
11	St-Hyacinthe-le-Confesseur	4	7.5	9	.65	9.2	10	35.7	"	8	7.7	15.7	"
12	La Providence	1	10	10	.40	5	10	35	"	9	9	18	Excellent.
13	St-Thomas-d'Aq.	5	9	8.6	.40	8.5	9	35	"	7.6	7.6	15.2	Très bien.
14	St-Dominique,par.	5	7.4	8.8	.30	9.4	9	34.6	"	8.2	8.2	16.4	"
15	Girouard	2	8.5	9	.40	7	10	34.5	"	9	9	18	Excellent.
16	St-Barnabé	6	8	8.3	.50	8	10	34.3	"	7.6	7.6	15.2	Très bien.
17	St-Dominique, vil.	1	8	9	.35	7	10	34	"	9	9	18	Excellent.
18	St-Césaire	11	7.9	8	.30	8.5	9	33.5	Bien	7.9	7.8	15.8	"
19	St-Pie, par.	11	7.7	7.6	.28	9.1	9	33.5	"	7.6	7.5	15.1	Très bien.
20	N.-D.-Richelieu	3	8.3	7.6	.25	8.2	9	33.3	"	8	7.7	15.7	"
21	La-Présentation	7	8	8.1	.13	9.1	8	33.2	"	7.8	7.8	15.7	"
22	Marieville	2	7	9	.25	8	9	33	"	9	9.5	18.5	Excellent.
23	St-Denis, par.	8	8	8	.24	8	9	33	"	7.5	7.5	15	Bien.
24	Ste-Angèle	6	8.1	8.1	.30	7.8	9	33	"	7.8	7.8	15.6	Très bien.
25	St-Paul-d'Abb.	7	7.1	7.8	.45	8.8	9	32.8	"	7.7	7.7	15.4	"
26	Ste-Rosalie	5	8.2	8.2	.14	8	8.2	32.6	"	7.6	7.6	15.2	"
27	St-Charles	6	7.5		.21¾	9	9	32.5	"	7.3	7.3	14.6	Bien
28	St-Damase	10	7.7	7.8	36.6	7.7	9	32.2	"	7.6	7.6	15.2	Très bien.
29	St-Michel, Roug.	5	8	7.8	.15	8.4	8	32.2	"	7.6	7.6	15.2	"
30	St-Jean-Bpte	7	7.8	7.1	.22	8.1	9	32.1	"	8	7.8	15.8	"
31	Ste-Madeleine	4	7.2	7.5	.40	8	9	31.7	Médiocre.	7.7	7.5	15.2	"
32	Ste-Marie-Monn.	10	7.3	7.3	.24	9	8	31.6	"	7.6	7.6	15.2	"
33	St-Bernard	3	6.3	7.6	.45	8	9	31.3	"	7.3	7	14.3	Très bien.
34	St-Mathias	5	7.8	7.6	.65	8.6	9	30.5	"	7.6	7.6	15.2	Médiocre.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-T. MOLLEUR.

Insp. d'écoles.

M. H. NANSOT.

QUÉBEC, 7 juillet 1915.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport général pour l'année scolaire 1914-15.

Mon district d'inspection comprend, encore cette année, 32 municipalités scolaires, dont une dans le comté de Kamouraska et toutes les autres dans le comté de Témiscouata. Deux municipalités nouvelles, Escourt et Les-Etroits-du-Lac-Long (Témiscouata), viennent d'être érigées, et j'aurai à visiter les écoles de ces municipalités l'an prochain.

La plus grande partie de mon district est une contrée de colonisation, et quoique le progrès se fasse sans bruit, il est cependant réel, car, si l'on se reporte dix ans en arrière, on voit que j'avais seulement 27 municipalités à visiter en 1905, tandis que j'en ai maintenant 34, en comptant les deux nouvelles qui viennent d'être érigées. De plus, des municipalités qui comptaient seulement 6 écoles, en ont maintenant 8, 9 et même 10; d'autres qui comptaient 3 écoles en ont aujourd'hui 5 ou 6. Plusieurs écoles qui n'avaient qu'une classe en ont maintenant 3 ou 4; d'autres qui avaient 3 ou 5 classes en comptent aujourd'hui 7 et 10.

Toute cette augmentation est venue à la suite de l'accroissement de la population et de l'établissement d'arrondissements nouveaux nécessité par le progrès de la colonisation. Ce progrès est encourageant et je suis heureux de dire que les colons (je le constate partout) ont à cœur de procurer l'instruction à leurs enfants, et s'imposent de gros sacrifices pour soutenir leurs écoles dans une contrée où tout est à faire à la fois, et où les ressources sont bien loin d'être en rapport direct avec la bonne volonté.

Mais si je me réjouis de voir ce développement progresser constamment, je dois dire que ma tâche devient impossible à cause même de ce développement: le même temps que j'avais il y a dix ans pour visiter convenablement 150 écoles une fois dans l'année, je dois le diviser, l'émietter aujourd'hui pour en donner un peu seulement, deux fois l'année, à chacune des 200 écoles. Les distances à parcourir sont quelquefois énormes et prennent la plus grande partie du temps. Pour donner quelques exemples: j'ai eu à faire 46 milles en voiture pour visiter

l'école de Saint-Joseph de Viel; 40 milles, pour les deux écoles de Rivière-Bleue; environ 90 milles, pour les 7 écoles de St-Eleuthère; 12 milles, pour l'école de Packington; 22 milles, pour les 3 écoles de St-Eusèbe; etc. L'état primitif des chemins, dans cette contrée montagneuse, ne permet pas de parcourir rapidement les distances, et je puis dire que les deux tiers du temps sont employés en voiture et que l'autre tiers est insuffisant pour que l'inspection des écoles donne toute son efficacité. J'ai réussi cette année à passer partout, mais au prix de fatigues excessives qui ne peuvent se supporter longtemps et, ce qui est surtout regrettable, en donnant trop peu de temps à chaque école afin de pouvoir en donner à toutes.

Les 32 municipalités mentionnées plus haut, ont eu cette année 196 écoles en activité sous le contrôle des commissaires. Un certain nombre de ces écoles étant subdivisées, j'ai visité au total 245 classes.

Il y a aussi 10 écoles indépendantes.

Dans le tableau ci-dessous, on peut voir comment sont réparties toutes ces écoles:

1. Sous le contrôle des Commissaires:

Ecoles primaires	supérieures	2
"	intermédiaires	11
"	élémentaires	183
	Total.	196

2. Ecoles indépendantes:

Ecoles primaires	supérieures	3
"	intermédiaires	1
"	élémentaires	6
	Total général	206

Le personnel enseignant dans toutes ces écoles est ainsi composé:

1. Dans les écoles sous contrôle:

Instituteurs	religieux	15
"	laïques	3
Institutrices	religieuses	12
"	laïques	218
	Total	248

2. Dans les écoles indépendantes:

Institutrices religieuses	29
" laïques	8
Total	37
Total général	285

Dans les écoles sous contrôle, comprenant 245 classes, j'ai trouvé 8,360 élèves inscrits et une présence moyenne en classe de 6,571, soit $78^{2}/_{3}$ pour cent.

L'an dernier, il y avait 750 élèves de moins, inscrits aux journaux d'appel, et la présence moyenne n'était que $77\frac{1}{4}$ pour cent.

Dans les 10 écoles indépendantes (dont quelques-unes ont des élèves pensionnaires et des externes; les autres, des externes seulement), il y avait 766 élèves inscrits et une présence moyenne de 707, soit $92\frac{1}{4}$ pour cent.

Les 206 écoles, tant sous contrôle qu'indépendantes, ont donné l'instruction à 9,126 élèves dont la présence moyenne a été de 7,278, soit $79^{3}/_{4}$ pour cent.

On peut donc dire que la fréquentation des écoles a encore progressé cette année. Tout le monde comprend de plus en plus l'importance de l'instruction. Mais dans les seules municipalités où il y a des écoles spéciales pour les garçons, ces derniers continuent plus longtemps à fréquenter l'école; tandis que, dans les écoles mixtes, on voit le plus grand nombre des garçons abandonner la classe à l'âge où ils en profiteraient davantage.

Les seules municipalités ayant des écoles spéciales pour les garçons sont celles de Fraserville, Trois-Pistoles No 1, l'Isle-Verte, St-Mathias-de-Cabano et Cacouna, village.

L'éparpillement de la population sur un très grand territoire est l'obstacle qui empêche d'en avoir davantage et oblige à avoir presque partout des écoles mixtes.

L'effort fait par les municipalités scolaires pour payer convenablement les institutrices s'est continué cette année et le tableau comparatif suivant le démontre.

Le salaire moyen pour les *institutrices* seulement a été,

	pour l'année 1913-14		pour l'année 1914-15	
de $100.00 à $125.00—	dans 6	municipalités —	dans 2	municipalités.
" 125.00 à 150.00—	" 18	" —	" 15	"
" 150.00 à 175.00—	" 8	" —	" 11	"
" 175.00 à 200.00—	" 0	" —	" 4	"

L'instituteur de Trois Pistoles No 1	reçoit	$400.00
" de St-Mathias-de-Cabano	"	500.00
" de St-Eusèbe (école No 2)	"	135.00
Chacun des 15 Frères des 3 écoles de Fraserville	"	250.00

Il y a donc encore progrès sous ce rapport. Les octrois spéciaux accordés aux municipalités qui ont à cœur de mieux rétribuer le personnel enseignant ont été efficaces et grandement appréciés.

J'ai le plaisir de pouvoir dire que les améliorations matérielles n'ont pas été négligées cette année, et je citerai les municipalités de St-Clément, Rivière-du-Loup, St-Louis-du Ha! Ha! St-Arsène, St-Paul-de-la-Croix, Notre-Dame-du-Lac, qui ont construit de bonnes maisons d'école que j'ai acceptées dans le cours de l'année; St-Jean-de-Dieu qui a fini l'intérieur d'une école; St-Joseph-de-Viel qui a fait agrandir, finir intérieurement et peinturer son unique école. La municipalité de St-Mathias-de-Cabano à fait construire pour les garçons une très belle maison d'école à trois étages avec système de chauffage à eau chaude. Quatre classes très bien meublées ont été ouvertes cette année. Les ressources n'ont pas permis de terminer complètement cette maison; mais un secours a été demandé, il est bien nécessaire et on l'espère avec confiance.

Une somme de $14,200.00 environ a été dépensée pour toutes ces constructions.

Le mobilier scolaire a été aussi beaucoup amélioré par l'achat de pupitres perfectionnés dans les municipalités suivantes:

Rivière-du-Loup, 12 pupitres; St-Honoré, 22 pupitres; St-Arsène, 10 pupitres; St-Epiphane, 24 pupitres; St-Cyprien, 36 pupitres; St-Clément, 50 pupitres; Raudot, 20 pupitres, Ste-Rose-du-Dégelé, 12 pupitres; N.-D.-du-Lac, 16 pupitres; enfin St-Mathias-de-Cabano, 150 pupitres et 4 bureaux d'institutrices, bons tableaux noirs, etc.

Toutes les dépenses pour ce mobilier se montent à environ $1500.00. C'est donc, pour un district plutôt pauvre, une dépense totale de près de $16,000.00 faite cette année pour les améliorations matérielles.

Parmi les municipalités qui méritent le plus, je crois devoir désigner:

Saint-Mathias-de-Cabano	pour	la	prime	de	$ 60.00
Saint-Arsène	"	"	"	"	50.00
Saint-Paul-de-la-Croix	"	"	"	"	40.00
Saint-Louis-du-Ha! Ha!	"	"	"	"	35.00
Notre-Dame-du-Lac	"	"	"	"	30.00

Le progrès au point de vue matériel facilite le progrès des études et le personnel enseignant s'efforce toujours avec intelligence et bonne volonté de suivre en tout point les directions pédagogiques données dans la conférence faite à la première visite, comme aussi chaque mois dans *L'Enseignement primaire.*

Quelques commissions scolaires, comprenant bien l'utilité de cette précieuse revue pédagogique, faisaient déjà relier en un volume les dix numéros de chaque année scolaire. Cette année le nombre de ces municipalités a augmenté et il augmentera encore. Il faut remarquer que les relieurs sont rares dans le district et qu'on n'a pas toutes les facilités pour se mettre en rapport avec eux.

Comme l'année dernière, on a fait dessiner les enfants, et j'ai pu rapporter de mes visites, sinon des chefs-d'œuvre sur papier fin, du moins des preuves palpables que le travail d'observation a été fait et que l'intelligence est entrée en activité pour essayer de bien comprendre ce qui frappait le sens de la vue.

L'importance de la mise en activité de l'intelligence d'abord pour comprendre, avant l'effort de la mémoire pour retenir, est bien comprise d'une manière générale, il y a très peu d'exceptions, et dans les causeries avec un peu tout le monde sur les choses d'écoles, on constate que tous s'accordent à déclarer que les écoles d'aujourd'hui sont supérieures à celles d'autrefois et bien plus pratiques.

On ne travaille donc pas en vain, et c'est cette pensée qui soutient l'inspecteur dans sa vie errante pendant la majeure partie de l'année.

J'espère, monsieur le Surintendant, que ce rapport, ajouté à tous mes bulletins de l'année, vous donnera une idée juste des progrès accomplis dans mon district d'inspection.

Je joins, ci-annexé, le tableau de classification des municipalités, conformément au paragraphe 15 de l'article 231 des Règlements du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

(Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payment.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Fraserville	6	8.8	8.7	8.0	7.8	8.0	41.3	Excellent.	8.6	8.2	16.8	Excellent.
2	St-Mathias-de-Cabano	4	8.2	7.7	9.0	8.0	8.0	40.9	"	8.4	8.1	16.5	
3	Cacouna, village	2	8.0	8.5	4.0	8.0	9.0	37.5	Très bien.	8.7	8.0	16.7	"
4	St-Cyprien	5	8.0	6.8	8.0	8.0	8.0	38.8	"	7.7	7.1	14.8	Très bien.
5	Tr.-Pistoles No 1	5	7.8	7.8	5.0	8.0	8.0	36.6	"	8.0	8.0	16.0	"
6	N.-D.-du Portage	4	8.5	8.2	4.0	7.0	8.0	35.7	"	8.0	7.8	15.8	"
7	St-Eusèbe	3	6.7	7.3	7.0	6.7	8.0	35.7	"	8.0	7.7	15.7	"
8	St-Modeste	6	7.8	6.8	5.0	7.2	8.0	34.8	"	8.2	8.2	16.4	Excellent.
9	St-Antonin	9	7.2	6.8	5.0	8.0	8.0	35.0	"	8.2	7.6	15.8	Très bien.
10	N.-D.-du-Lac	11	6.8	6.7	8.0	6.0	7.4	34.9	"	8.1	7.8	15.9	"
11	St-Eloi	7	6.7	6.3	5.0	8.0	8.0	34.0	"	8.4	8.0	16.4	Excellent.
12	Rivière-du-Loup	7	7.3	7.0	5.0	7.0	8.0	34.2	"	8.0	7.8	15.8	Très bien.
13	Cacouna, paroisse	6	6.5	7.7	4.0	8.0	8.0	34.2	"	8.0	7	15.7	"
14	St-Epiphane	11	6.9	6.3	7.0	7.3	7.0	34.5	"	7.9	.5	15.4	"
15	N.-D.-des-Sept-Douleurs	3	6.7	6.3	6.0	7.0	8.0	34.0	"	8.0	7.	15.5	"
16	St-Honoré	6	6.0	5.3	7.0	7.3	8.0	33.6	"	8.0	7.	15.7	"
17	L'Isle-Verte	13	6.7	6.8	4.0	8.0	8.0	33.5	"	8.0	7.	15.6	"
18	Riv. Tr.-Pistoles	3	6.7	6.3	6.0	6.7	8.0	33.7	"	8.1	7.3	15.4	"
19	St-Joseph-de-Viel	1	8.0	7.0	2.0	8.0	8.0	33.	"	8.0	8.0	16.0	"
20	St-Benoît-Abbé	1	6.0	7.0	6.0	8.0	8.0	35.0	"	8.0	6.0	14.0	"
21	St-Ls-du-Ha! Ha!	9	6.6	6.3	5.0	7.1	8.0	33.0	"	7.9	7.8	15.7	"
22	Ste-R.-du-Dégelé	6	6.2	4.8	6.0	7.3	8.0	32	"	8.1	7.9	16.0	"
23	Tr.-Psitoles No 2	9	6.5	4.2	7.0	7.0	8.0	32 7	"	7.9	7.2	15.1	"
24	St-Hubert	9	6.2	5.2	7.0	7.4	6.6	32.4	"	7.3	7.3	14.6	"
25	Ste-Françoise	8	6.2	5.6	8.0	6.1	7.0	32.9	"	7.1	6.9	14.0	"
26	St-Clément	8	5.5	4.9	7.0	6.6	8.0	32.0	"	7.4	7.3	14.7	"
27	St-Arsène	6	6.8	5.7	4.0	7.0	7.0	30.5	"	8.0	8.0	16.0	"
28	St-Jean-de-Dieu	10	6.2	5.0	5.0	6.5	8.0	30.7	"	7.7	7.2	14.9	"
29	St-Paul-de-la-Croix	7	4.9	4.1	7.0	6.0	8.0	30.0	Bien	7.4	7.3	14.7	"
30	Rivière-Bleue	2	5.0	3.5	5.0	7.0	7.0	27.2	"	8.0	8.0	16.0	"
31	Raudot	2	6.0	6.0	5.0	5.0	6.5	28.5	"	7.0	7.0	14.0	"
32	St-Eleuthère	7	4.9	4.7	4.0	6.6	7.0	27.2	"	7.3	7.1	14.4	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

H. NANSOT,
Inspecteur d'écoles.

M. F.-J. NORMAND.

St-Aimé, 29 juillet 1915.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel concernant les écoles de mon district d'inspection Gaspé-Matane.

Mon district d'inspection s'est accru, cette année, de deux nouvelles écoles élémentaires; l'une à Ste-Adélaïde-de-Pabos et l'autre à Ste-Anne-des-Monts. Cette dernière était autrefois indépendante. Comme vous avez pu le constater par mes bulletins, il n'y avait pas de titulaires aux écoles que je n'ai pas visitées deux fois.

Après avoir visité les différentes écoles d'une municipalité ou d'une paroisse, j'ai donné, sur le sujet indiqué, une conférence aux professeurs et j'ai été heureux de constater que presque tous y ont assisté. L'intérêt porté à cette conférence d'automne m'a été grandement prouvé par l'application à suivre la direction indiquée.

Chaque année, il y a toujours un assez grand nombre de nouvelles institutrices qui manquent de l'expérience voulue pour bien diriger une classe, et je trouve regrettable qu'il ne soit pas possible de donner trois ou quatre conférences sur les plus importantes matières et sur les qualités d'un bon professeur. Un pédagogue de renom me disait dernièrement: "Pourquoi l'inspecteur d'écoles n'a-t-il pas un entretien spécial avec les parents des enfants? Alors, il ferait connaître le travail accompli et à accomplir, la nécessité d'une bonne instruction, l'obligation de ne pas mesquiner sur le salaire, l'aide que les pères et mères peuvent fournir au professeur dans l'accomplissement de sa tâche, etc." Souvent, l'on m'a demandé pareils entretiens et j'ai dû refuser. Je suis convaincu qu'ils seraient fort utiles pour refaire une certaine mentalité en tout conforme aux louables et progressifs efforts du gouvernement. Je vous soumets humblement, Monsieur le Surintendant, ce que je croirais être une importante amélioration.

INSTITUTRICES NON DIPLÔMÉES.

Onze institutrices ont enseigné sans diplôme mais avec votre autorisation. Une municipalité ne s'est pas conformée à vos instructions en ne demandant pas votre autorisation, mais j'ai confiance qu'il n'en sera pas ainsi à l'avenir. Certaines de ces institutrices n'ont pas semblé comprendre l'importance de leurs fonctions.

CONFÉRENCES AGRICOLES

Outre la conférence pédagogique, j'ai donné 17 conférences agricoles, soit le dimanche, à l'issue de la grand'messe, ou le soir, vers

les sept heures Comme mes rapports vous l'ont appris, elles ont été suivies par une nombreuse assistance et l'on m'a paru enchanté de cette innovation. N'est-ce pas là, j'oserais dire, l'unique moyen d'atteindre les parties les plus éloignées de la province, de répandre parmi toute la population cette semence qui procurera l'aisance et la prospérité à tous les habitants de notre province. J'ai dû répondre, cette année, à plusieurs demandes de renseignements et visiter plusieurs jardins potagers à la demande des intéressés.

Pour la pupart des écoles, ma seconde visite a été de celles qui font le bonheur de l'inspecteur d'écoles par la constatation des progrès accomplis, du dévouement des titulaires et des améliorations aux maisons et aux mobiliers.

Le salaire moyen des institutrices pour l'année finissant le 30 juin 1915, est de $169.52, de $157.78 qu'il était l'année précédente, soit une augmentation de $11.74.

TOTAL DES ÉLÈVES INSCRITS, 5,702.

Présence moyenne, 4,389 ou 77%. En comparant ces chiffres avec ceux de 1913-14, nous avons une augmentation de 336 sur le nombre d'élèves inscrits; de 473, sur la présence moyenne, et de 3.6 sur le pourcentage Nous sommes, sans doute, en présence d'une meilleure compréhension de la nécessité d'une solide instruction, et je puis assurer que mon district d'inspection Gaspé-Matane ne néglige rien pour se conformer aux ordres du Département et promouvoir la cause de l'éducation.

Voici les noms des institutrices qui ont mérité une récompense pour les succès remportés dans l'enseignement:

Demoiselles Marguerite Ferguson, Alvina Laterreur, Elizabeth Sullivan, Marthe Thibaudeau, Annie Jane Collin, Blanche Roy, Blanche Thibeault, Hedwige Ducasse, M.-Elise Roy, Delphine Plourde, Mathilda Malouin Alida Samuel, Nathalie Aspireault, Jeanne Packwood, Ada Ste-Croix, Zoé Briand.

Les municipalités suivantes ont droit aux primes d'encouragement:

St-Albert-de-Gaspé	$60.00
Dalibaire	50.00
Barachois-de-Malbaie	40.00
Grande-Rivière	35.00
Ste-Adélaïde-de-Pabos	30.00

Je joins à ce rapport la classfication des municipalités, par ordre mérite:

(Il est accordé 10 points pour cha cun des sujets ci-dessous.)

Nos d ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Cap-des-Rosiers	5	9.8	9.8	8	7.2	10	44.8	Excellent.	9.2	9.2	18.4	Excellent.
2	Gr-Chlorydorme	1	9.5	9.5	7.5	7.5	10	44	"	9.5	9.5	19	"
3	Petit-Pabos	1	8	9.5	7.5	7.5	10	42.5	"	9	9	18	"
4	Grande-Vallée	2	8.5	9.3	7	7.5	10	42.3	"	9	9	18	"
5	Cherbourg	1	9	9	6	7.5	10	41.5	"	9	9	18	"
6	St-Albert	2	7.8	8.5	7	8.2	10	41.5	"	9	9	18	"
7	Roseville	1	9.5	9.5	8	8.5	10	45.5	"	7	7	14	Très bien.
8	St-Yvon	1	8.5	10	7	8	10	43.5	"	8	8	16	"
9	Anse-Pleureuse	1	9.5	9.5	6.5	8	10	43.5	"	8	8	16	"
10	Barc.-de-Malbaie	4	8	8.8	8	7	10	41.8	"	8.8	8.8	17.6	Excellent.
11	Riv.-à-Lapierre	1	9.5	9.5	5	7.5	9.5	41	"	9	9	18	"
12	Douglastown	4	9.1	7.8	5.3	7.5	10	39.7	Très bien.	9.5	9.5	19	"
13	Grande-Anse	1	9.5	10	6	8.5	10	44	Excellent.	7	7	14	Très bien.
14	Petit-Cap	2	7.8	6.5	7	7.5	10	38.8	Très bien.	9.5	9.5	19	Excellent.
15	Haldimand-Town, (diss)	1	6	9	5.3	7	10	37.3	"	10	10	20	"
16	Cap-au-Renard	1	6.5	9	8.5	7	10	41	Excellent.	8	8	16	Très bien.
17	Riv-au-Renard	5	7	7.7	6.5	7.5	10	38.7	Très bien.	9.1	9.1	18.2	Excellent.
18	Pt. Chlorydorme	1	9.5	9.5	6	7.5	10	42.5	Excellent.	7	7	14	Très bien.
19	Mont-Louis	2	8.5	8	6.8	7.8	9.5	40.6	"	7.8	7.7	15.5	"
20	Grande-Rivière	12	8.2	7.6	7.5	7.6	10	40.9	"	7.2	7.3	14.5	"
21	Riv.-à-la-Martre	1	9.5	10	8	7	10	44.5	"	5	5	10	Bien.
22	St-Paul-des-Capu-	2	6.8	8	7	7.5	10	39.3	Très bien.	7.5	7.5	15	Très bien.
23	Ste-Adé.-de-Pabos	6	7.6	8.1	7	7.8	10	40.5	Excellent.	6.9	6.9	13.8	"
24	Dalibaire	3	6.7	8.5	8	7.3	10	40.5	"	6.8	6.8	13.6	"
25	Anse-au-Griffon	5	8.4	8.9	6.5	7	10	40.8	"	6.6	6.6	13.2	"
26	Riv-N.-de-Pabos	1	5	9	7	7	10	38	Très bien.	8	8	16	"
27	Rang-St-Paul	1	9.5	10	7	7.5	10	44	Excellent.	5	5	10	Bien.
28	St-Pre-de-Malbaie	1	9.7	10	6.5	7.5	10	43.7	"	5	5	10	"
29	Cap-d'Espoir	6	6.5	8	6.5	7.8	10	38.8	Très bien.	7.3	7.2	14.5	Très bien.
30	Ste-Anne-des-Mts	8	6.9	7.6	6	7	10	37.5	"	7.6	7.6	15.2	Très bien.
31	Marsouins	1	5	4	8	7	10	34	"	9	9	18	Excellent.
32	Rivière-Madleine	1	9.5	10	7	7.5	10	44	Excellent.	4	4	8	Mal.
33	Rivière-à-Claude	2	6.8	9	7	7	10	39.8	Très bien.	6	6	12	Bien.
34	York diss	1	9	9.5	6.3	9	10	43.8	Excellent.	4	4	8	Mal.
35	Anse-du-Gros-Cap-aux-Os	1	9	9	8.5	7	10	43.5	"	4	4	8	"
36	Percé	8	6.8	6.7	5.5	7.6	10	36.6	Très bien.	7.3	7.2	14.5	Très bien.
37	Echourie	1	7	4	7	5	10	33	"	9	9	18	Excellent.
38	Cap-aux-Os	1	8.5	8	7.5	7	10	41	Excellent.	5	5	10	Bien.
39	Petite-Madeleine	1	7	9	7	7.5	10	40.5	"	5	5	10	"
40	Cap-Chat	8	7.6	5.7	7	7	10	37.3	Très bien.	8.5	8.5	17	Excellent.
41	Pte-à-la-Frégate	1	7.5	8.5	7	7	10	40	"	5	5	10	Bien.
42	Newport	6	6.8	4.8	6.5	7.5	10	35.6	"	6.9	6.9	13.8	Très bien.
43	Mont-Martre	1	4	6	8	7	10	35	"	7	7	14	"
44	Grande-Grève	1	9	8.5	6	5	10	38.5	"	5	5	10	Bien.
45	Anse-à-Valeau	2	8	5	7	5	10	35	"	5	5	10	"
46	St-Geo de Malbaie	1	10	10	6	8.5	10	44.5	Excellent.	.....	.....	.....	.....
47	St-Majorique	1	9	9	9	7	10	44	"	.....	.....	.....	.....
48	Manche-d'Epée	1	6.5	7.5	7	7	9.5	37.5	Très bien.	3	3	6	Mal.
49	Gros-Morne	1	8.5	8.5	5.3	7.5	9.5	39.3	"	2	2	4	Nul.
50	Petite-Vallée	1	4	3	7	7	10	31	"	5	5	10	Bien.
51	Ile-Bonaventure	1	5	3	5.5	5	....	18.5	.....	.....	.....	.....	.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

F.-J- NORMAND, *Insp. d'écoles.*

M. L.-O. PAGÉ.

LOTBINIÈRE, 30 juillet 1915.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année scolaire 1914-15.

Dans les trente et une municipalités de mon district, il y a 170 écoles en activité, dont 4 indépendantes.

Ces 170 écoles se répartissent comme suit:

Académies	4
Ecoles modèles	19
" élémentaires	147

Le nombre d'élèves inscrits s'est élevé à 6,384 et la présence moyenne à 83.1%, soit une augmentation de 1.6% sur l'an dernier.

Il n'y a pas eu de traitement de moins de $150.00; bon nombre d'institutrices ont été engagées à $200.00, quelques-unes à $250.00 et la moyenne des traitements a été de $167.69 pour les titulaires des écoles élémentaires.

Les trois instituteurs laïques de mon district ont reçu chacun un traitement de $600.00

Deux écoles modèles de garçons ont été ouvertes cette année, l'une à Ste-Philomène et l'autre à Laurierville. Ces deux écoles ont été dirigées par des instituteurs brevetés de l'Ecole normale Laval et les succès qu'ils ont eus sont bien de nature à encourager toutes les commissions scolaires à bénéficier des avantages qu'offre le gouvernement pour le soutien de ces écoles.

Des écoles modèles mixtes ont été ouvertes cette année à St-Giles, à St-Edouard et à Leclercville. Ces 3 écoles ont donné de très bons résultats.

Plus de soixante jardins scolaires ont été établis cette année et j'ai tout lieu de croire qu'avant longtemps j'en compterai autant que j'ai d'écoles: c'est là mon ambition.

Le personnel enseignant de mon district a compris l'importance de cette innovation et vite on s'est mis à l'œuvre pour ne pas être en arrière. Vous ne sauriez croire, monsieur le Surintendant, l'intérêt que portent à la culture maraichère nos élèves jardiniers, les soins qu'ils donnent à leur jardinet s'étendent même au temps des vacances.

Le personnel enseignant travaille toujours beaucoup à améliorer les méthodes d'enseignement qu'il emploie, et pendant les vacances d'été plusieurs institutrices développent un sujet pédagogique qu'elles me soumettent à l'époque des conférences d'automne.

Mlles. D. Garneau, Jeanne Noel, R.-Aimée Fréchette, Alice Lessard, Régina Bourget, Rébecca Gingras, Marie-Anna Drouin, Alice Sévigny, Flore Lafleur, Lillian Heney, L. Chabot, M.-A. Murphy, Laure Bourget, Lena Heney, Homerine Rousseau, Ernestine Croteau, Joséphine Legendre sont celles que je tiens à citer comme ayant fait les meilleurs travaux de ce genre.

Les gratifications de $20.00 ont été méritées par MM. Zoel Tousignant, Avelin Beaudet et Paul Hubert, Mesdemoiselles Delvina Garneau, Rose-Anna Beaudet, Alice Bélanger, Octavie Lauzé, Rosalie Turcot, Ida Doucet, M.-Anne Beaudet, M. Plante, Marie-Anna Huard, Anne Fontaine, Marie-Louise Leclerc, Elisabeth Boisvert, Marie-Anna Drouin Régina Bourget, Adélia Moreau, Marie-Emma Rhéaume, Angéline St-Pierre.

Je vous prie, Monsieur le Surintendant, d'accorder aux municipalités suivantes les primes d'encouragement établies par arrêté en conseil du 2 décembre 1905:

Ste-Anastasie	$ 60.00
St-Patrice	50.00
St-Agapit	40.00
St-Octave	35.00
Leeds (diss)	30.00

Voici les principales améliorations que j'ai remarquées dans ces cinq municipalités, Ste-Anastasie: construction d'une école: $8,000.00, salaires augmentés;

St-Patrice: construction d'une école: $2,000.00, salaires augmentés;
St-Agapit: construction de deux écoles: $1,700.00, salaires augmentés;
Saint-Octave: contruction d'une école: $1,400.00, salaires augmentés;
Leeds (diss): construction d'une école: $710.00, salaires augmentés.

Voici la classification des municipalités de mon district, par ordre de mérite:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Laurierville	1	10	9	10	10	10	49	Excellent.	10	10	20	Excellent.
2	St-Patrice	4	8.5	8.2	8.5	10	10	45.2	"	9.2	9	18.2	"
3	St-Flavien, (vill).	1	9	9	7	10	10	45	"	9	8	17	"
4	St-Gilles	7	8.4	8.1	10	7.7	10	44.1	"	8.9	8.9	17.8	"
5	Ste-Anastasie	10	8.7	8.7	7.5	10	10	44.9	"	8.3	8	16.3	"
6	St-Agapit, ville	1	9	9	5	10	10	43	"	9	9	18	"
7	Leeds (diss)	4	7.2	8	10	10	10	45.2	"	8	7.8	15.8	Très bien.
8	Nelson	3	8	7	10	8	10	43	"	9	9	18	Excellent.
9	St-Flavien, par	5	8.2	8.2	7	10	10	43.4	"	9	8.6	17.6	"
10	Ste-Agathe No 1	3	9	8	5	10	10	42	"	9.3	8.6	17.9	"
11	Inverness	5	7	7.6	8	10	10	42.6	"	8.4	7.8	16.2	"
12	St-Jean, Desch	7	8.6	8.4	8	5.7	10	40.7	"	8.8	8.8	17.6	"
13	Leclercville	2	7	8	6	9	10	40	"	9	9	18	"
14	St-Narcisse	5	7.2	8.8	5	10	10	41	"	8.6	8.2	16.8	"
15	St-sylvestre	7	7.4	8	6	10	10	41.4	"	8.1	7.8	15.8	Très bien.
16	Leeds-Est	3	5.3	6.3	10	10	10	41.6	"	8	7.3	15.3	"
17	St-Octave	3	8	8	7	10	10	43	"	7.5	6	13.5	"
18	St-Edouard	6	8.1	8.6	3.5	10	10	40.2	"	8.5	7.6	16.1	Excellent.
19	Ste-Croix	8	8.1	7.7	4	10	10	39.8	Très bien.	8.5	7.8	16.3	"
20	Lourdes	6	8	7.8	9.5	5	10	40.3	Excellent.	8	7.1	15.1	Très bien.
21	Somerset-Nord	6	7.5	7.5	5.5	6.6	10	36.6	Très bien.	9	8.5	17.5	Excellent.
22	Ste-Agathe No 2	5	8	8.2	6.5	5	10	37.7	"	8.2	7.8	16	"
23	St-Agapit	7	8.4	8	5	5.7	10	37.1	"	8.4	8.1	16.5	"
24	St-Jacques-de-Parisville	3	8.3	8	3.5	5	10	34.8	"	9.3	9.3	18.6	"
25	Lotbinière	9	8	8.3	5	5.5	10	36.8	"	8.4	8.1	16.5	"
26	Ste-Emilie	6	8.5	8.3	4	5	10	35.8	"	8.8	8.3	17.1	"
27	St-Antoine	8	8	8.4	3.5	6	10	35.9	"	8.7	8.1	16.8	"
28	Ste-Philomène	8	7.1	7.7	6	5.6	10	36.4	"	8.1	7.2	15.3	Très bien.
29	St-Apollinaire	10	6.9	7.7	3	5.8	10	33.4	"	8.5	8.5	17	Excellent.
30	St-Pierre-Baptiste	7	6.5	7.3	6	5	10	34.8	"	8	7.1	15.1	Très bien.
31	Issoudun	6	7.8	8.1	3.5	5	10	34.4	"	8	7.1	15.1	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L.-O. PAGÉ,
Insp. d'écoles.

M. J.-A. PAQUIN.

JOLIETTE, 1er juillet 1915.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon troisième rapport annuel sur l'état de l'Instruction publique, dans mon district, pour l'année scolaire 1914-15.

Ce district comprend 29 municipalités, dont 155 écoles sous contrôle, réparties comme suit : une académie de garçons; 4 écoles modèles de garçons; 5 écoles modèles mixtes et 145 écoles élémentaires. Ces écoles comprennent 219 classes. En plus 18 écoles indépendantes renfermant 135 classes, formant un total de 354 classes.

PERSONNEL ENSEIGNANT

Le personnel enseignant se répartit comme suit : dans les écoles sous contrôle:

Institutrices religieuses	41
Instituteurs religieux	17
" laïques	7
Institutrices élémentaires	96
" modèles	46
" académiques	4
" non diplômées	8
Titulaires enseignants dans les écoles indépendantes (religieux et religieuses)	135
Total	354

Ces différentes institutrices titulaires sont classées d'après le nombre d'année d'expérience comme suit:

Les institutrices ayant 1 an d'expérience	45
" " 2 ans "	34
" " 3 " "	22
" " 4 " "	14
" " 5 ans et plus	39
Total	154

84 institutrices enseignaient pour la 1ère année dans une école, à des enfants inconnus, sur un total de 154 formant une moyenne de 55%. Sur ce nombre, 45 débutaient ; il reste donc une marge de 39 institutrices qui ont changé de classe en septembre 1914. Ce changement nuit considérablement au progrès des écoles et est une des causes pour lesquelles les enfants passent trois et même quatre ans dans la même année du cours. Il y a eu cependant un progrès de 6% sur ce point sur l'an dernier.

Ces différents titulaires ont procuré les bienfaits de l'éducation et de l'instruction à 9,857 enfants. A ce nombre, il faut encore ajouter les 300 garçons du collège commercial de Berthierville et les 420 du séminaire de Joliette, formant un grand total de 10,577, dont 8,372 dans les écoles sous contrôle et 2,205 dans les écoles et collèges indépendants.

Dans les écoles sous contrôle, les élèves sont classés comme suit: 8,174 dans le cours élémentaire; 307 intermédiaire et 18 supérieur dont:

3,469	en 1e	année
2,334	" 2e	"
1,601	" 3e	"
643	" 4e	"
215	" 5e	"
92	" 6e	"
18	" 7e	"
Total.....	8,372	

La présence moyenne en classe a été très bonne cette année, 81.5%. A l'école No 7 de Saint-Jean-de-Matha, sur une inscription de 55 enfants 30 ont conservé leur droit au prix d'assiduité. A l'académie St-Viateur, 168 sur 440. Ces chiffres prouvent bien que si quelques familles négligent de faire donner à leurs enfants une éducation convenable, d'autres, et c'est la majorité, font de généreux et louables efforts, pour que leurs enfants assistent régulièrement aux classes.

TRAITEMENT

Grâce aux substantielles subventions du gouvernement, l'élévation du niveau des traitements s'est continuée. Le traitement moyen qui était en 1911-12 de $132., en 1912-13 de $153., en 1913-14 de $162., est montée cette année à $169.82.

Quatre professeurs laïques enseignent avec un traitement moyen de $550. Les religieux de St-Viateur ont $350.

J'ose espérer que la majorité des 29 commissions scolaires des riches comtés de Joliette et Berthier se feront un devoir de porter à $200. le traitement de leurs institutrices afin de pouvoir bénéficier des quatre primes spéciales accordées par votre département.

Voici la liste des traitements moyens payés par les diverses municipalité de ce district aux institutrices:

1.	Joliette	$300.00
2.	Berthierville	212.50
3.	St-Gabriel-de-Brandon, village	200.00
3.	St-Viateur	200.00
4.	St-Cuthbert	193.50
5.	St-Barthélémi	185.00
5.	St-Félix-de-Valois	185.00
6.	St-Cléophas	180.00
7.	Ste-Emélie-de-l'Energie	175 00
7.	Ste-Geneviève-de-Berthier	175.00
7.	St-Gabriel-de-Brandon	175.00
7.	Ile-Madame	175 00
7.	Canton-Provost (St-Zénon)	175.00
7.	St-Damien	175.00
7.	La Vérandrie	175.00
7.	Ile-St-Ignace-de-Loyola	175.00
7.	Ile-Dupas	175.00
7.	St-Norbert	175.00
8.	St-Jean-de-Matha	159.00
9.	St-Alphonse-de-Rodriguez	154.00
10.	Ste-Béatrix	150.00
10.	St-Côme	150.00
10.	St-Ambroise-de-Kildar	150.00
10.	St. Elizabeth	150.00
10.	St-Charles	150.00
10.	St-Thomas-de-Joliette	150.00
10.	St-Michel-des-Saints	150.00
11.	Ste-Mélanie	140.00
12.	La-Barrière	125.00

VISITES ET CONFÉRENCES

Conformément aux règlements scolaires, j'ai fait, au cours de l'année, les deux visites réglementaires et, à l'automne, j'ai donné les conférences pédagogiques dans chaque municipalité de ce district. Comme par le passé plusieurs commissions scolaires se sont fait un devoir d'accompagner l'inspecteur afin de se rendre compte de la tenue de l'école, et de l'enseignement qui s'y donne; quelques commissions négligent trop ce devoir. Les conférences pédagogiques ont été suivies cette année par la presque totalité du personnel enseignant.

L'Enseignement Primaire ayant donné un bon résumé de ma conférence, j'offre à son directeur mes meilleurs remerciements. Les institutrices pourront la relire et en faire leur profit: les paroles s'envolent, les écrits restent.

Je suis bien satisfait du résultat général de l'année: la présence en classe a été meilleure, les travaux scolaires mieux contrôlés, le programme des études assez bien suivi, les classes mieux préparées.

Les quelques normaliennes de Joliette qui ont pris la direction d'une école cette année ont très bien débuté. Leurs succès est une preuve non équivoque de leur bonne formation pédagogique et est une réclame éloquente pour cette école normale. Il faut espérer que nos commissaires d'écoles se feront un devoir de s'assurer les services de ces jeunes normaliennes.

Les livres sont uniformes dans 14 municipalités, sur 29.

JARDINS SCOLAIRES.

L'idée des jardins scolaires fait son chemin lentement mais sûrement. Quelques municipalités hésitent encore à donner le terrain qui faciliterait l'établissement de ces jardins. L'exemple entraîne, dit-on; nul doute que, voyant les heureux résultats produits dans les paroisses voisines par ces jardins scolaires, on se mettra à l'œuvre et que d'ici peu, chaque école possédera son jardin, où nos enfants puiseront, en même temps que des connaissances théoriques et pratiques d'agriculture, le goût et le respect de la si noble et utile profession de cultivateur.

Les trois quarts des terrains scolaires de ce district sont aujourd'hui ornés d'une belle plantation d'arbres d'ornement.

Deux maisons délivrent à leurs élèves des certificats d'études élémentaires et intermédiaires: les académies de Joliette et de St-Barthélemi. Ces certificats sont pour les élèves un stimulant pendant toute l'année. Il serait désirable qu'un semblable certificat fût décerné dans toutes les écoles des rangs.

Le bulletin mensuel produirait aussi d'heureux résultats, par le fait qu'il forcerait, pour ainsi dire, les parents à s'intéresser aux études de leurs enfants. Malheureusement, je dois dire qu'il n'y a encore que 6 écoles sur 155 qui donnent de ces bulletins.

Comme l'an dernier, j'ai transmis à M. le directeur de l'enseignement du dessin près d'un millier de copies de tous genres, travaux d'élèves qui prouvent que les instructions du directeur sont assez bien comprises et que, du moins, la majeure partie du personnel enseignant de ce district fait son grand possible.

Matériel.

J'ai accepté, au cours de l'année, huit nouvelles écoles, construites suivant les plans et devis approuvés par votre département.

Ces écoles font vraiment honneur aux municipalités qui les ont fait construire.

Trois d'entre elles méritent une mention spéciale, je veux parler des deux écoles de Joliette: l'école Lanaudière et l'académie St-Viateur, au coût de $64.000, et l'académie de St-Gabriel-de-Brandon, au coût de $35,000.

Joliette, construction	$ 64,000.00
St-Gabriel-de-Brandon	35,000.00
St-Jean-de-Matha	800.00
St-Damien-de-Brandon	1,000.00
Ste-Geneviève-de-Berthier	2,000.00
La-Vérandrie	1,500.00
Ste-Mélanie (Grand-Rang)	800.00
Total.	$ 105,100.00

PRIMES.

Les titulaires suivants méritent la gratification accordée pour les succès dans l'enseignement:

M. G. Goulet, Mlles Plaudine Robitaille, H. Beaupré, M. Pelland, A. Desrosiers, G. Maheu, A. Landry, Lucina Petit, Clara Laporte, M. Armstrong, V. Gagnon, E. McGurrin, L. McDonald, A. Lavallée, F. Roy, Lucienne Farly, Maria Lépine, M. Ange Tellier, Bernadette Laporte, Mme Zénon Champoux.

Je recommande cette année les cinq municipalités suivantes pour la prime accordée en récompense des améliorations apportées à leurs écoles:

St-Michel-des-Saints (canton Brassard)	$ 60.00
St-Jean-de-Matha	50.00
St-Côme	40.00
St-Damien	35.00
St-Zénon (Canton-Provost)	30.00

Je vous prie d'accorder un octroi spécial sur le fonds des municipalités pauvres aux municipalités scolaires suivantes: Canton-Brassard, Canton-Provost, La-Barrière-St-Côme, St-Alphonse, Ste-Béatrix, Ste-Emelie-de-l'Energie.

Ces quelques notes, jointes aux rapports et bulletins de l'année, peuvent vous donner une idée assez exacte de l'état des écoles de mon district, au double point de vue intellectuel et matériel.

Voici la liste des municipalités de ce district, par ordre de mérite:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payment	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Joliette	4	9.5	9.2	10	10	10	48.7	Excellent.	10	10	20	Excellent.
2	St-Gab.-de-Brandon, village	2	8.5	8	10	10	10	46.5	"	9	9	18	"
3	Saint-Damien-de-Brandon	4	9	9.7	9	8	10	45.7	"	8.2	8.2	16.4	"
4	Ile-Dupas	1	10	10	6	8	10	44	"	10	10	20	"
5	St-Mic.-des-Saints Can. Brassard	3	8.6	10	10	7	8	43.6	"	8	8	16	"
6	St-Côme	4	8	9	10	7	8	42	"	8.2	8.2	16.4	"
	Canton-Provost	4	7.5	9	10	7.5	8	42	"	8.2	8.2	16.4	"
7	Ile-St-Ignace-de-Loyola	2	10	9	6	8	8	41	"	7	7	14	Très bien.
	La-Barrière	1	8	7	10	6	10	41	"	9	9	18	Excellent.
8	St-Viateur	2	7	8.5	5	10	10	40.5	"	10	10	20	"
9	Ste-Geneviève de Berthier	9	8.1	10	6	8	8	40.1	"	9.1	9	18.1	"
	St-Chs-Borromée	9	7.7	7.4	10	7	8	40.1	"	7.6	7.7	15.3	Très bien.
10	Saint-Alphonse-de Rodrigue	5	7.2	9	10	7	6.4	39.6	Très bien.	9.2	9.2	18.4	Excellent.
10	Ste-Emélie de l'Energie	5	6.8	9.8	7	8	8	39.6	"	8.8	8.8	17.6	"
11	St-Barthélémi	11	7.6	8.8	5	8	10	39.4	"	8.7	8.8	17.5	"
12	St-Cuthbert	9	7.1	8	5	9.1	10	39.2	"	8.5	8.5	17	"
13	St-Félix-de-Valois	8	7.6	8.3	6	8.2	9	39.1	"	8.5	8.5	17	"
14	St-Gab.-de Brandon, (Paroisse)	10	7.5	8.7	7	8	7	38.2	"	8	8	16	"
	Ste-Béatrix	5	5.2	8	8	7	10	38.2		8	8	16	"
15	St-Norbert	6	7.5	7.6	6	8	8	37.1	"	8.5	8.5	17	"
16	Berthierville	1	8	8	3	8	10	37	"	10	10	20	"
	St-Cléophas-de-Brandon	1	2	9	6	10	10	37	"	7	7	14	Très bien.
17	Ste-Elizabeth	11	7.9	8	6	7.3	77	7.0	"	8	8	16	Excellent.
18	Saint-Ambroise-de Kildare	11	7	9	5	7	8	36	"	9	9	18	"
19	St-Thomas	6	6.5	7.8	6	7	8	35.3	"	8.1	8.1	16.2	"
20	St-Jean-de-Matha	9	8	6.2	6	7	8	35.2	"	8.5	8.5	17	"
21	La-Vérandrie	1	7	8	2	8	10	35	"	6	6	12	Bien.
	Ile-Madame	1	6	9	2	8	10	35	"	10	10	20	Excellent.
22	Ste-Mélanie	10	5.1	2.8	10	6.8	7	31.7	"	8.6	8.6	17.2	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

ARSÈNE PAQUIN,
Insp. d'écoles.

M. CHS.-PLAMONDON.

St-Bruno, Lac-St-Jean, 20 juillet 1915.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon troisième rapport général sur les écoles du district de Chicoutimi pour l'année finissant le 30 juin 1915.

L'année qui vient de finir à été, sous le rapport de l'éducation, une année de progrès. Le nombre toujours croissant des enfants qui fréquentent l'école nécessite l'ouverture de nouvelles salles de classe, des constructions nouvelles et améliorations, l'achat de plusieurs mobiliers scolaires. Les louables efforts faits par les commissaires pour se conformer de mieux en mieux aux règlements concernant la régie de l'école, le choix des titulaires de l'enseignement, en un mot tout démontre la marche ascendante vers le progrès.

Le nombre d'écoles sous contrôle qui ont été en activité cette année a été de 130, comprenant 205 classes: augmentation sur l'année dernière de 2 écoles et de 16 classes. Il y a eu aussi 10 écoles indépendantes fréquentées par 460 élèves. Le nombre des élèves qui ont fréquenté les écoles de tout genre a été de 7,310, avec une présence moyenne de 6,029, soit un peu plus de 82%.

Il serait peut-être intéressant de jeter un coup d'œil sur le passé pour juger de l'augmentation de la population. En 1896, le nombre des enfants fréquentant les écoles était de 5,858 dans les comtés de Chicoutimi et Lac-St-Jean, qui alors ne formaient qu'un seul district. En 1908 il était de 10,757, mais alors le district fut divisé. Cette année le district de Chicoutimi seul nous donne une inscription de 7,310, non compris le nombre des élèves qui ont fréquenté le Séminaire et l'Ecole normale.

Le progrès se manifeste encore par les constructions et les améliorations scolaires: 11 maisons neuves ont été construites cette année et 34 salles de classes ont été meublées; sur 205 salles de classes, il n'en reste plus que 25 qui n'ont pas encore de mobiliers modernes.

Voici les noms des municipalités scolaires qui ont fait des dépenses pour constructions et améliorations scolaires:

La ville de Chicoutimi, une école	$ 20,000
Village de Grande-Baie, une école	4,000
" " " réparations	1,000
St-Honoré, deux maisons	2,000
Chicoutimi paroisse, construction et réparation	1,500
L'Anse-St-Jean, deux maisons	1,680
Ste-Anne, une maison	900
Hébertville paroisse, une maison	875
St-Cyriac, une maison	500
Total.	$ 32,455

Les cinq municipalités qui ont fait le plus de sacrifices pour l'éducation et qui méritent respectivement la prime spéciale sont les suivantes:

Chicoutimi, ville	$ 60.00
Jonquière, ville	50.00
St-Honoré	40.00
L'Anse-St-Jean	35.00
Petit-Saguenay	30.00

Le séminaire de Chicoutimi, détruit par l'incendie du 24 juin 1912, s'est relevé de ses cendres plus beau, plus vaste et plus imposant. C'est un vrai monument scolaire construit à l'épreuve du feu et selon toutes les règles de l'art moderne. Rien n'a été négligé pour procurer aux élèves tout le confort désirable. Les salles sont vastes et bien éclairées et le système de ventilation est des plus parfaits. Dominant les hauteurs de la ville, ayant à ses pieds le beau et majestueux Saguenay avec ses rochers escarpés et ses côtes pittoresques, le site du Séminaire est un endroit idéal pour la jeunesse studieuse. Aussi faut-il dire que les demandes d'admission se font plus nombreuses plus que jamais.

Grâce au zèle éclairé et à l'esprit de progrès de la commission scolaire de la ville de Chicoutimi, une magnifique école a été construite au quartier centre pour procurer l'instruction aux jeunes filles de ce quartier. Cette école est munie de toutes les améliorations modernes: système de chauffage à l'eau chaude, mobilier perfectionné, etc., et a coûté $20,000. Une autre du même genre pour les garçons du quartier ouest est en voie de construction et sera prête pour l'ouverture des classes. En un mot,

la ville de Chicoutimi, avec sa belle cathédrale qui sera inaugurée à l'automne, son séminaire, son école normale et ses magnifiques écoles n'aura plus rien à envier aux autres villes plus anciennes et surtout plus fortunées qu'elle, car ce qu'il y a d'étonnant, c'est l'importance des travaux exécutés comparée à la modicité des ressources. Aussi j'entretiens l'espoir que le gouvernement se laissera toucher par l'exemple de courage donné par cette petite ville, qui a su si promptement se relever de la ruine partielle qu'elle subissait en 1912, et qu'il accordera à cette commission scolaire une subvention spéciale pour lui venir en aide dans les constructions qu'elle a entreprises.

Il y a, à Chicoutimi, une institution qui mérite à tous égards d'être signalée à l'attention du gouvernement : c'est l'école ménagère de l'Hôtel-Dieu St-Vallier, où se trouvent réunis 120 jeunes orphelines qui y reçoivent une éducation absolument pratique. En effet, les élèves suivent le programme des écoles primaires jusqu'à la sixième année inclusivement, et, de plus, suivent les cours de l'école ménagère. Ceux qui visiteront l'exposition de Québec pourront apprécier les spécimens d'ouvrages de tous genres confectionnés à cette école par nos jeunes orphelines. Or, monsieur le Surintendant, cette école ménagère aurait besoin de réparations, mais les ressources manquent. Le gouvernement, qui encourage avec raison la tenue de ces écoles, saura, je l'espère, apprécier le mérite de cette institution et lui accordera une somme raisonnable pour pourvoir au coût de ces réparations urgentes. Ce serait, d'ailleurs, une magnifique occasion de commémorer l'année jubilaire de cette institution. En effet, au mois d'avril dernier, l'Hôtel-Dieu St-Vallier fêtait les noces d'or de sa première supérieure, la révérende mère St-Gabriel. A cette occasion, plusieurs mains charitables ont laissé tomber leur obole au profit de cette institution dont la seule et unique ressource est la charité publique. Je me permettrai aussi de vous demander, M. le Surintendant, que l'école modèle de l'Hôtel-Dieu reçoive l'allocation ordinaire distincte de celle de l'école ménagère.

Je ne puis oublier de mentionner d'une manière spéciale l'ouverture de l'académie des garçons de la ville de Jonquière. Ce magnifique collège fait honneur à la commission scolaire en même temps que l'admiration des nombreux étrangers qui visitent cette petite ville. Le soin de l'enseignement a été confié aux révérends Frères du Sacré-Cœur dont les méthodes rationelles et pratiques nous sont une garantie de succès.

Le personnel enseignant mérite des éloges pour le zèle et le dévouement dont il fait preuve dans l'accomplissement de son devoir. Il se compose comme suit:

Instituteurs	laïques diplômés	4
"	religieux	20
Institutrices	religieuses	23
"	laïques diplômées	88
"	" non diplômées	70
	Total.	205

Parmi les institutrices diplômées qui ont enseigné dans mon district, 54 ont reçu leur formation pédagogique de l'Ecole normale de Chicoutimi, et il me fait plaisir de vous dire, à l'honneur de leur Alma Mater, que toutes ces jeunes filles réussissent parfaitement bien dans l'enseignement: leur zèle éclairé et leur tenue distinguée font preuve de la bonne éducation qu'elles ont reçue.

Grâce à la généreuse initiative du gouvernement, un certain nombre d'inspecteurs d'écoles sont allés suivre les cours abrégés d'agriculture à l'Institut agricole d'Oka l'été dernier. J'étais du nombre des heureux et j'ai suivi avec grand intérêt les leçons pratiques qui nous ont été données sur l'aviculture, l'apiculture, l'horticulture et l'arboriculture fruitière. Sans doute que ce n'est pas dans quinze jours que nous pouvions revenir bacheliers en science agricole. Mais avec de l'étude personnelle et un nouveau stage à l'Institut d'Oka, nous parviendrons, je crois, à être assez renseignés sur cette science à la fois si intéressante et si nécessaire pour pouvoir rendre service à la classe agricole et en tirer profit nous-mêmes.

Dans les conférences que j'ai données aux institutrices et qui ont été suivies par un grand nombre de pères et de mères de familles, je me suis efforcé de développer l'idée de l'instruction agricole. J'ai demandé aux institutrices de donner quelques leçons d'agriculture et surtout de ne rien négliger pour faire aimer cette profession; de faire en sorte que l'enseignement qu'elles donnent réponde aux besoins de la classe agricole. J'ai insisté sur un point faible qu'il faut corriger: c'est l'enseignement de l'arithmétique dans les écoles élémentaires. J'ai suggéré aux parents un moyen pratique de s'assurer si leurs enfants sont en état de calculer la vente des produits agricoles et de se rendre compte des recettes et des dépenses de la ferme, c'est d'établir à la maison une petite comptabilité agricole tenue par leurs enfants. De cette façon, ces derniers s'intéresse

ront au côté pratique de l'agriculture et comprendront mieux aussi la nécessité de l'arithmétique en faisant des calculs sur des choses qu'ils connaissent. Enfin, pour donner une forme attrayante aux leçons d'agriculture dans les écoles, j'ai demandé l'établissement de jardins scolaires. Sur la fin de ma seconde visite, j'ai été heureux d'en remarquer quelques-uns déjà et je me permettrai de mentionner celui de Bagotville par les élèves des révérends Frères Maristes et celui du village d'Hébertville par les élèves des révérendes Sœurs du St-Rosaire: ces deux jardins ont été bien cultivés et nul doute que la récolte sera belle à voir.

Dans mes conférences pédagogiques, j'ai profité de la présence des commissaires et d'un grand nombre de contribuables pour démontrer la nécessité de la ventilation des salles de classe. Je me suis efforcé de faire comprendre une vérité pourtant bien évidente mais que l'on semble ignorer trop souvent dans les écoles, c'est que l'enfant à l'école a besoin d'air pour vivre et que c'est précisément dans le jeune âge que l'air vicié est le plus préjudiciable à sa santé. Plusieurs commissions scolaires ont déjà pris les mesures nécessaires pour faire poser des ventilateurs dans les salles qui en sont dépourvues et j'espère que leur exemple sera suivi.

J'ai accordé les gratifications aux titulaires dont les noms suivent:

MM. F.-X. Bélanger et Antonio Milette; Mlles Léda Gravel, Virginie Desbiens, Marie Tremblay, Cécile Bouchard, Philomène Tremblay, Emélia Tremblay, Marie-Berthe Tremblay, Mary Laberge, Marguerite Sheehy, Marie-Ls Bouchard, Marie Dégagné, Alice Lavoie, Alice Côté et Marie Bergeron.

Avant de clore ce rapport, permettez-moi de remplir un devoir d'amitié envers mon regretté prédécesseur, feu M.J.-E. Savard,qui fut inspecteur d'écoles du district de Chicoutimi pendant 38 années. Il y avait à peine deux ans qu'il était à sa retraite lorsque la mort vint le frapper le 6 octobre dernier. Doué d'un esprit droit et d'une volonté ferme, il sut se gagner l'estime et la confiance de ses concitoyens. L'esprit de progrès dont il était animé finit par s'insinuer dans le cœur même de la population, et alors ses moindres désirs étaient pour les commissions scolaires des ordres qu'elles s'empressaient d'exécuter. C'est dans ces bonnes dispositions que je trouvai la population du district de Chicoutimi en 1912, alors que je fus appelé à lui succéder. Sa belle carrière fut longue et fructueuse pour le bien de l'éducation. Pas moins de 250 écoles ont été organisées pendant l'exercice de ses fonctions. Chrétien convaincu,

citoyen charitable, sa vie fut un modèle de ponctualité dans l'accomplissement du devoir; sa mort fut celle d'un saint. Puisse son épouse éplorée, dont la douleur est insensible aux consolations humaines, puiser dans cette mort même la suprême espérance qui console celle de revoir un jour celui qu'elle a aimé.

Voici la classification des municipalités, par ordre de mérite:

(Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Jonquière, ville...	4	8	10	7.5	10	10	45.5	Excellent.	9	9	18	Excellent.
2	Ste-Anne, village.	2	9	9	8	10	9.5	45.5	"	10	10	20	"
3	Bagotville.....	2	8	10	7	10	10	45	"	9.5	9.5	19	"
4	Hébertville, vill..	2	9	9.5	6	9.5	10	45	"	10	10	20	"
5	Chicoutimi, ville..	5	7.8	10	7.5	8.9	10	44.2	"	9.7	9.7	19.4	"
6	Kénogami, (Ste-Famille).....	1	9	10	5	10	10	44	"	9	9	18	"
7	Gde-Baie, St-Alex	3	9.6	8.6	6	9.3	10	43.6	"	9.6	9.6	19.2	"
8	Laterrière N.-D...	7	8.1	10	6	9	10	43	"	7.5	7.5	15	Très bien.
9	Hébertville, par...	9	8.6	9	6	9.4	9.5	42.5	"	7.4	7.4	14.8	"
10	St-Honoré.....	4	10	10	4	8	10	42	"	6.5	6.5	13	"
11	Village-du-Moulin	2	9.5	9	3.5	10	10	42	"	9.5	9.7	19.2	Excellent.
12	Labarre.....	2	8	9	5	10	10	42	"	10	10	20	"
13	Chicoutimi, par..	16	7.3	8.9	7	8.5	10	41.7	"	8.7	8.7	17.4	"
14	St-Fulgence.....	5	6.6	6.8	7.7	9.4	10	40.5	"	6	6.2	12.2	Très bien.
15	Ste-Anne, par....	12	8.9	8	5	8	9.3	39.7	Très bien.	8	8	16	"
16	Gde-Baie, par....	6	7.1	8.1	5.5	9	10	39.7	"	8.4	8.4	16.8	Excellent.
17	Ferland.....	1	6	9	5	9	10	39	"	10	10	20	"
18	Jonquière, par....	9	8.2	8.3	5	7.2	10	38.7	"	7.8	7.7	15.5	Très bien.
19	St-Alphonse.....	6	7.5	8	5	7	10	38.5	"	8	8	16	"
20	St-Bruno.....	8	6.6	7	5.3	9.5	10	38.5	"	8.6	8.6	17.2	Excellent.
21	St-Charles.....	3	6.6	8	4	9.3	10	37.9	"	8.3	8.3	16.6	"
22	L'Anse-St-Jean...	9	6.2	5.4	8	7	10	37.2	"	7	7.3	14.3	Très bien.
23	St-Cyriac.....	4	7	7.7	5	7.5	10	37.2	"	7.5	7.5	15	"
24	Bourget.....	6	7	6.6	5	7.6	10	36.2	"	7.6	7.7	15.3	"
25	St-Félix.....	2	5	7	7.5	8	8	35.5	"	8	8	16	"

Je recommande les municipalités suivantes pour une part au fonds des municipalités pauvres:

Ste-Rose-de-Lima, Cap-à-l'Ouest, Ferland, Larouche, St-Cyriac, St-Honoré, St-Charles, St-Ambroise, Grande-Baie paroisse, L'Anse St-Jean, Petit Saguenay, St-Félix et St-Fulgence.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

CHS. PLAMONDON,
Insp. d'écoles.

M. J.-B. PRIMEAU.

St-Jérôme, 15 juillet 1915.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous faire mon seizième rapport annuel sur l'état des écoles de mon district d'inspection pour l'année 1914-15.

L'inscription est de 8,205 élèves, dont 4,012 garçons et 4,193 filles; la présence moyenne est de 6,790.

L'an dernier, la moyenne des traitements des institutrices était de $179.50; celle de cette année est de $186.00. Il y a donc eu quelques progrès sous ce rapport.

Au mois de décembre dernier, il y a eu à Saint-Jérôme un congrès des commissaires d'écoles de mon district. J'augure de bons résultats de ce congrès, car il a eu pour effet de faire connaître à beaucoup de commissaires leurs devoirs et leurs obligations. A cette occasion, vous avez, vous, monsieur le Surintendant, ainsi que M. l'Inspecteur général Magnan, montré à un auditoire sympathique et attentif ce qu'est un bon et un mauvais commissaire d'écoles. Depuis cette époque, je me plais à dire ici que tous ces messieurs s'efforcent d'être dans la première catégorie.

L'année dernière, il a été reconstruit ou considérablement réparé 18 écoles dans mon district. Les longues tables disparaissent rapidement pour faire place aux bancs et pupitres perfectionnés.

Les secrétaires-trésoriers s'acquittent généralement bien de leurs devoirs.

Les municipalités pauvres qui auraient absolument besoin d'une aide spéciale sont les suivantes: Ste-Sophie, St-Colomban, St-Hippolyte, Ste-Marguerite, Ste-Lucie et St-Donat.

Voici le nom des institutrices qui ont mérité la prime: Fabiola Latour, St-Jérôme; Noémie Lavoie, Yvonne Labelle et H. Robert, St-Janvier; Philomène Gauthier et Louise McKenzie, St-Canut; Alphonsine Sauvé, St-Joachim; Délia Roy et Elise Drapeau, Ste-Sophie; Amanda Martineau et Léontine Tétrault, Ste-Thérèse; Bernadette Charlebois, St-Placide; Ida Joncas, St-Joseph; Léontine Lebeau et Hermine Bouchard, Ste-Monique; Ernestine Beauchamp, Ste-Lucie; Alma Généreux, St-Hippolyte; Amanda Joly, St-Sauveur; Délima Gauthier, St-Augustin.

J'aurais aussi donné la prime aux institutrices suivantes, si j'eusse eu les fonds nécessaires:

Eulalie Dubois, Ste-Thérèse; Alexina Beaudry, Lesage; Orphilia Dupras, Ste-Scholastique; Corinne Massicotte, Terrebonne; Maria Labrèche, St-Donat; Juliette Hudon, Ste-Adèle; Exilima Richer, St-

Placide; Isola Piché, Ste-Monique; Anna Prud-homme, St-Jérôme; Marie Rose Gauthier, Pincourt.

Les cinq municipalités qui ont mérité la prime sont les suivantes: St-Joseph, $60.00; Ste-Anne-des-Plaines, $50.00; St-Augustin, $40.00; St-Hermas, $35.00; Ste-Scholastique, paroisse, $30.00.

Ci-joint le tableau des municipalités, par ordre de mérite.

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre	Noms des municipalités.	Se rapportant à la municipalité. Nombre d'écoles en activité.	Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école. Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.
1	Lesage	1	10	9	9	8	10	46	Excellent.	8	8.5	16.5	Excellent.
2	St-Donat	3	9	7.5	10	7.5	10	44	"	8	9	17	"
3	Ste-Lucie	4	6.34	9	9	8	10	42.34	"	8	8	16	Très bien.
4	Pincourt	1	10	8	7	7	10	42	"	8	8.5	16.5	Excellent.
	St-Jérôme, ville	3	9	8	5	10	10	42	"	8	8.67	16.67	"
6	St-Benoît, village	2	9.5	9.5	4	8	10	41	"	8.5	8.75	17.25	"
	Ste-Scholastique	2	9	9	5	8	10	41	"	9	9	18	"
8	St-Canut	3	9.66	8.34	5	7.67	10	40.67	"	8	7.84	15.84	Très bien.
9	St-Sauveur	6	8.5	7.5	7	7.17	10	40.17	"	8	8	16	"
10	Mirabel	2	9	9	3	9	10	40	Très bien.	9	9	18	Excellent.
11	Ste-Adèle	7	8.15	8.71	5	8	10	39.86	"	8.15	8.14	16.29	"
12	St-Placide	5	8.8	8.8	5	7.2	10	39.8	"	8.25	8.5	16.75	"
13	Terrebonne, ville	2	7	9.5	5	8	10	39.5	"	8	8	16	Très bien.
14	Ste-Thérèse, villag.	3	8	7.34	5	8.66	10	39	"	8.33	8.64	16.97	Excellent.
	Ste-Marguerite	5	6.34	6.33	9	7.34	10	39	"	8.67	8.83	17.5	"
16	St-Jérome, par	9	7.34	7.66	6	7.78	10	38.78	"	8	8.12	16.12	"
17	Ste-Monique	5	7.8	8.6	6	6.2	10	38.6	"	8	8	16	Très bien.
18	St-Hippolyte	6	6.34	4.83	10	7.33	10	38.5	"	8	7.75	15.75	"
19	St-Hermas	4	7.75	8.25	3	9	10	38	"	8	8.25	16.25	Excellent.
	St-Janvier, Bas	1	10	9	2	7	10	38	"	8	8	16	Très bien.
	Terrebonne, par	3	9.34	8.66	2	8	10	38	"	8	7.84	15.84	"
	St-Canut, No 2	1	9	8	2	9	10	38	"	8	7.5	15.5	"
23	Ste-Scholastique, paroisse	6	8.17	8.33	4	7	10	37.5	"	8	7.92	15.92	"
24	St-Benoît, par	6	7.5	8.5	3	7	10	36	"	8	8.17	16.17	Excellent.
	St-Joseph	4	4.75	5	9	7.25	10	36	"	8	8.25	16.25	"
26	Ste-Thérèse, par	9	8.45	7.33	3	7	10	35.78	"	8.11	8.23	16.34	"
27	Ste-Sophie	6	5.16	5.34	7	7.67	10	35.17	"	8	7.17	15.17	Très bien.
28	St-Jérôme No 4	1	8	8	1	8	10	35	"	8	7	15	"
29	St-Augustin	7	7.14	7.42	3	7.14	10	34.7	"	8	8.36	16.36	Excellent.
30	L'Annonciation	3	7.66	8	1	7.67	10	34.33	"	8	8.67	16.67	"
31	St-Colomban	2	....	4	10	10	10	34	"	8	5	13	Très bien.
	St-Janvier, village	1	5	7	4	8	10	34	"	8	8	16	"
33	Ste-Anne-des-Plaines	9	7.12	7.11	2	7	10	33.23	"	8	8.56	16.56	Excellent.
34	St-Eustache	11	6	8	2.19	7	10	33.19	"	8	8.32	16.32	"
35	St-Joachim	1	4	8	3	8	10	33	"	9	9.5	18.5	"
36	St-Janvier, par	3	3	3	3	5.67	10	24.67	Médiocre.	8	8.33	16.33	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-B. PRIMEAU,
Insp. d'écoles.

M. J.-H. PRUD'HOMME

M. Prud'Homme n'a pu faire la visite du printemps 1915, ayant été affligé d'une grave maladie. Cette visite a été faite par MM. les inspecteurs Hébert et Goulet (L.-P.)

Voici le tableau de la classification des municipalités, par ordre de mérite, du district de M. l'inspecteur Prud'Homme.

(Municipalités visitées par M. l'inspecteur Hébert):

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sus 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	L'Assomption, vill	2	9.3	9.5	10.	9.3	10.	48.1	Excellent.	8.	8.	16	Très-bien.
2	Laurentides	2	7.7	9	8	9	10	43.7	"	9	9	18	Excellent.
3	St-Sulpice	3	8	8.6	10	9.7	8.5	44.8	"	8	8.2	16.2	"
4	Charlemagne	1	9.1	9.2	8	10	8.5	44.8	"	8	6	14	Très bien.
5	Lachenaie	3	8.3	9.3	8	8.6	8.5	42.7	"	7	7.3	14.3	"
6	Lavaltrie	4	9.5	8.2	6.2	9	8.5	41.4	"	7.4	7.3	14.7	"
7	Lanoraie	6	8.3	8.4	8	7.3	8.7	40.7	"	7.3	7.1	14.4	"
8	L'Epiphanie, par.	4	6	7.7	9	8.8	8.5	40	Très bien.	7.2	7	14.2	"
9	St-Roch-l'Achigan	11	7.9	8.1	6.5	8.3	8.5	39.3	"	7	7	14	"
10	St-Paul-l'Ermite	2	6.5	7.5	5.5	8.6	8.5	36.6	"	8	8	16	"
11	L'Assomption, par	7	6	8	6.2	8.5	8.5	37.2	"	7.8	7.5	15.3	"
12	L'Epiphanie, vill.	2	9.7	9.2	0	8.7	8.5	36.1	"	8	8	16	"
13	Repentigny	3	8.4	8.2	5	8.8	8.5	38.9	"	6.6	6.6	13.2	"
14	St-Lin	9	6.1	7.4	6	8.5	8.5	36.5	"	7	7.1	14.1	"
15	Ile-Bouchard	1	4.5	4.5	9	8.2	8.5	34.7	"	7.8	7.9	15.7	"
16	St-Henri-de-Mascouche	9	6.4	8.3	5	8.1	8.8	36.6	"	6.5	6.6	13.1	"

(Municipalités visitées par M. l'inspecteur L.-P. Goulet)

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue
1	St-Jacques No 1	2	10	10	10	10	10	50	Excellent.	10	9.5	19.5	Excellent.
2	St-Calixte-de-Kilkenny	6	6.5	8.3	8	9.7	9	41.5	"	9	7.1	16.1	"
3	St-Esprit	5	7.8	8	7	10	8	40.8	"	9	7.6	16.6	"
4	St-Alexis	6	7	10	6	8.6	8	39.6	Très bien.	8	6.6	14.6	Très bien.
5	St-Pat.-de-Rawdon	4	7	8.2	6	8.5	9	38.6	"	9.7	8.2	17.9	Excellent.
6	St-Liguori	7	8.4	9.1	6	7	8	38.5	"	8.4	7.4	15.8	Très bien.
7	St-Jacques No 2	6	8	9	5	7.5	8	37.5	"	8.6	7.1	15.7	"
8	Wexford	2	6	5.5	7	10	9	37.5	"	9	7.5	16.5	Excellent.
9	Ste-Julienne	5	5.2	8	6	8.4	9	36.6	"	8.4	7	15.4	Très bien.
10	Ste-Marie Salomé	4	6.2	8	6	7	8	35.2	"	8.2	6.2	14.4	"
11	Chertsey	5	4.6	5.8	9	8.6	8	36	"	7.8	6.6	14.4	"
12	St-Paul, Joliette	9	6.3	7.6	5	6.6	8.2	33.7	"	8.6	7.1	15.7	"

M. P.-A. ROY.

LORETTEVILLE, 1er août 1915

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon 29e rapport sur l'état de l'éducation dans mon district pour l'année scolaire 1914-15.

Ma circonscription compte, cette année, 48 municipalités et 186 écoles de tous genres, réparties comme suit:

Comté de Québec:—22 municipalités et 67 écoles, dont 59 sous contrôle et 8 indépendantes.

Portneuf:—24 municipalités et 115 écoles, dont 107 sous contrôle et 8 indépendantes.

Comté de Montmorency:—4 écoles, dont 3 sous contrôle et une indépendante.

Toutes ces écoles ont été en activité, excepté celle de Rivière-aux-Pins, restée fermée faute d'un nombre suffisant d'élèves. Dans ce compte-rendu, je ne mentionne pas l'école de Shannon, restée fermée momentanément depuis l'établissement du camp Valcartier, la plupart des contribuables ayant été obligés de céder leurs propriétés au gouvernement fédéral, pour des fins militaires.

Les 185 écoles en opération durant l'année dernière comprennent 168 écoles sous contrôle et 17 indépendantes ainsi réparties:

Indépendantes:—7 académies, 2 écoles modèles et 8 élémentaires.

Ecoles sous contrôle:—2 académies de garçons et 7 de filles, 9 écoles modèles de garçons, 6 de filles et 9 mixtes, et 135 écoles élémentaires. Ces différentes écoles comprennent 295 classes, dont 259 dans les écoles sous-contrôle et 36 dans les écoles indépendantes.

Le nombre total d'élèves inscrits a été de 10,096:—4,888 garçons et 5,208 filles, soit une augmentation de 174 sur l'année précédente.

La présence moyenne absolue a été de 8,253 contre 7,928 en 1913-14, ce qui donne pour cette année une moyenne de 81.7 par cent.

Le personnel enseignant a été de 321 titulaires, dont 22 professeurs religieux et 5 laïcs, 112 religieuses et 182 institutrices dont 12 non brevetées.

Quant à la qualification des titulaires laïcs, elle est répartie comme suit:

Pour académies, 2 professeurs et 3 institutrices; pour écoles modèles:—3 professeurs et 75 institutrices.

90 institutrices sont pourvues de diplômes élémentaires.

Le montant des traitements s'est élevé à la somme de $48,595.00, ce qui fait une augmentation de $6,325.00 sur celui de l'année dernière.—Sur ce montant, $9,700.00 ont été payées aux 27 professeurs religieux et laïcs, et $38,895.00 à 135 institutrices laïques et religieuses, donnant une moyenne de $360.00 pour les premiers et de $168.00 à chaque institutrice.

Conformément au programme officiel d'études, le classement des élèves a été comme suit:—Cours de 1ère année, 3,784; de 2e année, 2,409; de 3e année, 1,819; de 4e année, 1,018; de 5e année, 577; de 6e année, 312; de 7e année, 116; de 8e année, 61.

Les différents titulaires, à l'exception de 5 ou 6, ont bien rempli leurs devoirs dans toute la mesure du possible; aussi, je suis heureux de le dire, les résultats ont été des plus satisfaisants en général.

J'ai constaté avec une grande satisfaction que mes conseils de l'automne dernier, à propos de l'étude à la maison, ont été bien suivis, ce qui explique pourquoi les progrès ont été encore plus satisfaisants que par le passé.

Sans doute, monsieur le Surintendant, il se trouve encore quelques médiocrités et tout n'est pas parfait, mais il y a eu durant l'année dernière beaucoup d'application au travail, et je crois qu'il est de mon devoir de vous le signaler. Somme toute, j'ai été très satisfait des résultats en général.

Durant l'année qui vient de s'écouler, il a été construit dans mon district cinq nouvelles maisons d'écoles et un magnifique collège à Pont-Rouge, lequel n'était pas encore terminé lors de ma visite:—les maisons sont les suivantes: à St-Augustin, arr. No 3; à Ste-Catherine, arr. No 6; à N.-D.-de-Portneuf, arr. No 8; aux Ecureuils, pour l'arr. No 4 et enfin une annexe à l'école de St-Louis-de-Courville.

Parmi ces différentes municipalités, celles qui me paraissent avoir le plus mérité sont les suivantes:

Pont-Rouge, St-Louis-de-Courville, St-Augustin, Ste-Catherine et N.-D. de Portneuf.

Classification des municipalités, par ordre de mérite:

(Il est accordé 10 points pour chacun de sujets ci-dessous)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservé sur 60 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	St-Raymond, vil.	5	10	10	9	10	10	49	Excellent.	10	10	20	Excellent.
2	Lac-St-Joseph...	1	8	10	10	10	10	48	"	9	9	18	"
3	St-Alban, village.	1	10	10	7.5	10	10	47.5	"	9	9	18	"
4	St-Basile, village.	5	10	10	7	10	10	47	"	8.3	7.7	16	Très bien.
5	Ste-Brig-de-Lav.	3	7.5	7.5	10	10	10	45	"	9	9	18	Excellent.
6	Village de la Jne-Lorette.....	4	10	10	4	10	10	44	"	10	10	20	"
	St-Bernardin, (R.-à-P.).....	2	10	10	4	10	10	44	"	9	9	18	"
7	Cap Rge, (St-Fél.	3	10	10	3.5	10	10	43.5	"	9	9	18	"
	Neuville.....	3	10	10	3.5	10	10	43.5	"	9	9	18	"
8	N.-D. de Portn...	8	7.2	10	6	10	10	43.2	"	8.7	7.6	17.3	"
9	Sillery, (St-Col.).	3	8	10	5	10	10	43	"	10	9	19	"
	Pont-Rouge.....	4	7	10	6	10	10	43	"	9	9	18	"
	Cap-Santé, ville.	1	8	10	7	10	8	43	"	9	9	18	"
	Village Montmor.	3	9	10	4	10	10	43	"	8.5	8	16.5	"
	Ste-Christine....	4	6.5	10	7.5	10	9	43	"	6.7	6.7	13.4	Très bien.
	St-Raymond, par	15	6	8	9	10	10	43	"	6.4	6.2	12.6	"
10	Charlesbourg, (Tr.-Carré)...	3	8	10	5.5	9	10	42.5	"	8	8	16	"
	St-Basile, par...	4	7.5	10	5	10	10	42.5	"	6.5	6.5	13	"
11	St-Alban, par...	6	6.3	10	6	10	10	42.3	"	7.8	7.8	15.6	"
12	Anc. Lorette, vil.	1	7	10	5	10	10	42	"	9	9	18	Excellent.
13	Ste-Foy.....	2	10	10	1	10	10	41	"	8	8	16	Très bien.
	St-Léon.-de.P.-M	4	7	10	6	10	8	41	"	7.5	7.5	15	"
14	Stoneham, St-E.	2	5.5	5	10	10	10	40.5	"	8	8	16	"
	St-M.-des-Carr..	3	8	8	4.5	10	10	40.5	"	7.3	7.3	14.6	"
	Bois-de-l'Ail....	2	5	10	5.5	10	10	40.5	"	7	7	14	"
	Tewkesbury No 1	1	5	10	5.5	10	10	40.5	"	7	7	14	"
15	Giffard.....	3	9	9.3	2.1	10	10	40.4	"	7.7	7.	15.4	"
	Ste-J.-de Neuvil.	8	7	10	4	9.4	10	40.4	"	8	8	16	Très bien.
16	St-Augustin.....	8	6.7	9.4	4.1	10	10	40.2	"	8.1	8.1	16.2	Excellent.
17	St-Ls-de-Courvi.	1	9	9	2	10	10	40	Très bien.	9	9	18	Excellent.
	Beauport.....	5	8	8	3	10	10	40	"	9	8.5	17.5	"
	Deschambault...	9	4.5	10	3.5	10	10	40	"	8.1	8.1	16.2	"
	Les Ecureuils...	4	6	8.5	6	10	9.5	40	"	8	8	16	Très bien.
	Cap Santé, par..	5	5	10	5	10	10	40	"	7	6.2	13.2	"
	St-Ign-de-Valcar.	1	7	6	7	10	10	40	"	5	5	10	Médiocre.
18	St-Ger.-Magella.	4	6.7	8.7	4	10	10	39.5	"	6.7	6.7	13.4	Bien.
	Ste-Catherine...	6	7.8	6.7	5	10	10	39.5	"	6.3	6.3	12.6	"
19	N.-D.-des-Laur..	3	5.8	10	3.5	10	10	39.3	"	8	8	16	Très bien.
20	St-Ambroise....	8	5.6	9.4	4	10	10	39	"	8	8	16	"
21	Pte-aux-Tremb..	4	6	10	4	10	8	38	"	7.5	7.5	15	"
	St-Gabr.-Ouest..	1	6	6	6	10	10	38	"				
22	Lac Beauport...	1	5	7	4	10	10	36	"	6	6	12	Bien.
23	St-Adolphe.....	1	8	10	4.6	5	8	35.6	"	7	6	13	Très bien.
	Charlesb., par...	5	6.4	9.4	4.5	10	5	35.3	"	7	7	14	"
24	Saint-Gilbert....	2	6	3.5	5.5	6	10	31	"	6.5	6.5	13	"
25	Anc. Lorette, par.	6	6.5	5	1.8	8.5	10	31.8	"	7	7	14	"
26	St-Mic-de-Beau..	2	5	6	2	8	8	29	Bien.....	6	6	12	Bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

P.-A. ROY,
Insp. d'écoles.

M. A.-H. SIMARD.

BAIE-SAINT-PAUL, 16 juillet 1915.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous faire rapport sur mon district d'inspection pour l'année scolaire 1914-15.

La fermeture d'un grand moulin à scie qui donnait de l'ouvrage bien rétribué à plusieurs centaines de personnes, une situation plus onéreuse pour un grand nombre de particuliers qui faisaient chantier l'hiver sur les terres de la Couronne, et la mauvaise récolte de l'année dernière, ont notablement diminué les revenus de mon district. Il y a là cas de force majeure qui ne peut être attribué à personne mais qui entravera certainement le progrès dans certaines localités.

Je me hâte de dire que l'esprit est bon, le zèle aussi, et que tout ira bien aussitôt que les conditions seront améliorées.

J'ai l'honneur de vous recommander tout spécialement dans la distribution des octrois aux municipalités pauvres, celles de la Pointe-à-Boisvert et de Mille-Vaches.

N'ayant que trois récompenses à distribuer parmi mes institutrices et instituteurs les plus méritants, je vous recommande M. Laurent Blais, Mlles Marie Larouche et Blanche LaBerge.

Voici la classification des municipalités :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Tadousac	....	10	9	.....	10	9	38	Excellent.	10	9	19	Exceellent
2	Escoumins	....	8	9	.....	10	9	36	"	9	8	17	"
3	Bergeronnes	....	9	8	.....	8	8	34	"	9	8	17	"
4	Ste-Marguerite	....	9	7	.....	8	8	32	Très bien.	8	8	16	Très bien.
5	Pte-à-Boisvert	....	8	7	.....	7	8	30	"	8	8	16	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A.-H. SIMARD,
Insp. d'écoles.

M. A. TANGUAY.

ROXTON-FALLS, 20 juillet 1915.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous adresser mon vingt-septième rapport annuel sur l'état des écoles de mon district pour l'année scolaire 1914-15.

Le nombre des municipalités scolaires est de vingt, savoir: 15 dans le comté de Beauce, trois dans celui de Mégantic, une dans Frontenac et une dans Dorchester.

Je compte cinq écoles primaires supérieures indépendantes subventionnées fréquentées par 778 élèves, avec une présence régulière de 721—soit 92%. Le personnel enseignant de ces écoles indépendantes se compose de 31 religieuses et 21 religieux.

Deux écoles primaires intermédiaires indépendantes subventionnées dont l'inscription a été de 182 élèves avec une présence journalière de 147—soit 80%. Huit religieuses dirigeaient ces deux écoles.

Deux écoles primaires élémentaires, indépendantes, non subventionnées, fréquentées par 82 élèves, avec une présence régulière de 81, soit 98%. Six écoles primaires intermédiaires sous contrôle où 697 élèves ont été inscrits pendant l'année avec une présence journalière de 583—soit 83 2/3 %.—Ces classes étaient sous la direction de cinq religieux, 13 religieuses et trois institutrices diplômées.

184 écoles primaires élémentaires sous contrôle fréquentées par 6,043 élèves, avec une présence journalière de 4,672—soit 77 1/3 %.

Quinze religieuses, deux religieux, 157 institutrices diplômées et 24 institutrices non diplômées ont dirigé ces écoles pendant la présente année scolaire.

La paroisse de Saint-Victor-de-Tring a le bonheur de posséder une école appelée "Ecole des vocations tardives" où 50 jeunes gens se préparent au cours classique sous l'habile direction de M. l'abbé Bernier, vicaire.

Total des institutions de tous genres	193
" " sous contrôle	184
Nombre de départements sous contrôle	213

INSCRIPTIONS AUX DIFFÉRENTES ÉCOLES

	gar.	filles	prés.
Ecoles primaires supérieures ind. subv.	367	411	721
" " intermédiaires ind. subv.	60	122	147
" élémentaires, non sub.	43	39	81
" primaires intermédiaires s. c. et sub.	389	308	583
" élémentaires sous contrôle et sub.	2,972	3,071	4,672
Grand total	3,831	3,951	6,204

La présence régulière dans toutes ces institutions est de 79.72%, soit 1.79% de plus que l'an dernier.

En comparant ce présent rapport avec celui de l'an dernier, je constate une augmentation de 71 élèves dans les inscriptions et de 193 dans la fréquentation régulière.

CLASSIFICATION DES ÉLÈVES.

1ère année du cours	3,032
2e "	2,317
3e "	1,453
4e "	552
5e "	262
6e "	105
7e "	34
8e "	26
Total	7,782

Canadiens français	7,681
" anglais ou irlandais	101
Elèves français apprenant l'anglais	1,261
" anglais apprenant le français	63

Le nombre des institutrices non diplômées est encore trop élevé. Je crois cependant qu'il sera bien difficile de pourvoir toutes les classes d'institutrices munies d'un brevet de capacité, surtout pour les arrondissements éloignés des villages.

Quarante-six débutantes dans l'enseignement ont dirigé des classes pendant l'année. Il va sans dire que le résultat n'a pas été bien brillant; à certains endroits, cependant, je puis affirmer que toutes ces jeunes personnes ont fait preuve de bonne volonté et se sont efforcées de mettre en pratique les enseignements donnés pendant les conférences.

Le résultat de l'année, pour ce qui a trait à la tenue générale des écoles, est satisfaisant sur l'ensemble.

Les salaires des institutrices s'améliorent un peu tous les ans dans presque toutes les municipalités.—La belle et riche paroisse de Sainte-Marie n'a pas encore jugé à propos de suivre cette marche ascendante puisque le salaire alloué n'est que de $125.00 pour les écoles rurales.

Huit maisons d'écoles ont été construites cette année, savoir 2 dans Saint-François et St-Méthode-d'Adstock et une dans chacune des municipalités de Saint-Joseph, St-Sévérin, St-Pierre et Sacré-Cœur-de-Jésus. Ces maisons sont bien convenables et offrent tout le confort désirable aux titulaires et aux élèves.

Presque toutes les classes sont pourvues d'un mobilier moderne.

Le système de ventilation est encore peu efficace dans un trop grand nombre de classes. Je serai forcé de sévir contre certaines municipalités s'il n'y a pas amélioration à ma visite d'automne.

Les secrétaires-trésoriers s'acquittent d'une manière satisfaisante des devoirs de leur charge; cependant je constate que, dans certaines municipalités, les institutrices ne sont pas payées assez régulièrement, ce qui laisse à supposer que la perception des taxes se fait avec trop de lenteur, ou que le rôle de perception se fait trop tard c'est-à-dire au milieu de l'année scolaire.

Les commissaires se font un devoir de m'accompagner, *au moins une fois*, pendant ma visite officielle. Je n'ai qu'une exception à vous mentionner, la commission scolaire de St-Edouard-de-Frampton, qui n'est représentée qu'à l'école du village.

Permettez-moi, M. le Surintendant, de vous faire une petite suggestion au sujet du dessin.

Les institutrices étant tenues de garder, tous les mois, un dessin de chaque élève, le Département ne pourrait-il pas conseiller ou plutôt obliger les commissions scolaires à fournir le papier nécessaire à cette fin, afin qu'il soit du même format et de la même qualité. Dans les paroisses éloignées, les institutrices ne peuvent se procurer le papier nécessaire.

Les municipalités qui devront bénéficier des primes d'encouragement pour l'année 1914-15 sont les suivantes:

Saint-François, pour la construction de deux maisons d'écoles $60.00
Saint-Pierre-de-Broughton, pour la construction d'une maison et réparation 50.00
Sacré-Cœur-de-Jésus, pour construction 40.00
Saint-Sévérin, pour construction 35.00
Saint-Méthode-d'Adstock, pour construction 30.00

Je vous prie, M. le Surintendant, d'accorder un octroi supplémentaire du fonds des municipalités pauvres aux municipalités suivantes: St-Antoine-de-Pontbriand, Sacré-Cœur-de-Marie, St-Méthode-d'Adstock, Saint-Sévérin et l'Enfant-Jésus.

Voici la classification des municipalités scolaires:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	St-Joseph, village.	4	9.5	10	9.5	9.5	10	48.5	Excellent.	10	7.7	17.7	Excellent.
2	Beauceville	6	8.2	9.7	9	9	10	45.9	"	9.2	7	16.2	Très bien.
3	Robertsonville	3	8.3	9	9	9	10	45.3	"	9	6.1	15.1	"
4	Saints-Anges	5	9	9	8	8	10	44	Très bien.	9	6.5	15.5	"
5	Saint-François	26	8.7	8.6	8.4	8.4	10	44.1	"	9	5.9	14.9	"
6	S.-C.-de-Marie	6	7.1	8.3	8	9	10	42.4	"	9.3	5.9	15.2	"
7	St-Ephrem, vill.	2	7	9	8	8	10	42	"	9	6	15	"
	St-Joseph paroisse	12	7.1	8.5	8.1	8.1	10	41.8	"	9	6.2	15.2	"
8	Saint-Pierre-de-Broughton	10	7.6	8.7	7	7.6	10	40.9	"	9.3	6.6	15.9	"
9	Enfant-Jésus	4	6	9	8	8	10	41	"	9	6.5	15.5	"
10	Sainte-Marie	14	7.4	9	7	7.2	10	40.6	"	9	6.3	15.3	"
11	St-Ant.-de-Pontbriant	6	7	7.1	8	7.8	10	39.9	"	9	6.1	15.1	"
12	St-Victor-de-Tring	16	7.6	8.1	7	7.5	10	40.1	"	8.9	5.9	14.8	Bien.
13	St-Ephrem, par.	16	5.8	7.1	7	7.6	10	37.5	Bien.	9	5.2	14.2	"
14	S.-C.-de-Jésus	12	7.1	8	7	7.4	10	39.5	"	9	6.2	15.2	Très bien.
15	Saint-Frédéric	13	7	6.5	8	8	10	39.5	"	9	6.1	15.7	"
16	Saint-Edouard-de-Frampton	13	5.5	7.5	8.4	8.3	10	39.7	"	9	5.4	14.4	Bien.
17	Saint-Elzéar	10	6.9	7.3	7	7	10	38.2	"	8.9	5.8	14.7	"
18	St-Méthode-d'Adstock	9	7.9	4.2	7	8	10	37.1	"	8.9	5.9	14.8	"
19	Saint-Sévérin	6	6.6	6	7	7	10	36.1	"	9	5.5	14.5	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A. TANGUAY, *Insp. d'écoles.*

M. L.-A. THERIAULT

HAVRE-AUX-MAISONS, 15 juillet 1915.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année scolaire 1914-15.

Mon district d'inspection est formé de quatre municipalités scolaires renfermant 20 écoles élémentaires sous contrôle, et deux écoles modèles indépendantes.

Ces écoles ont été fréquentées par 1306 élèves inscrits, avec une présence moyenne de 892, soit environ 68 pour cent. La population scolaire, d'après le recensement des secrétaires-trésoriers, est de 1495.

J'ai constaté avec peine que, dans quelques municipalités, les enfants de 14 à 16 ans ne fréquentent pas les écoles. Cela est dû à ce que, dans plusieurs arrondissements, les classes sont trop encombrées. C'est un malheur, car ces enfants perdent ainsi les années pendant lesquelles ils pourraient retirer le plus de profit de l'enseignement qui se donne dans les écoles. C'est pourquoi j'ai insisté sur la nécessité qu'il y a de construire de nouvelles maisons d'école, et je suis heureux de dire que j'ai réussi à convaincre les commissions scolaires, puisqu'on va bâtir au moins deux écoles, et faire des réparations importantes à d'autres pendant les vacances.

Depuis l'année dernière, deux maisons d'école ont été construites, une dans la municipalité de Havre-aux-Maisons, et l'autre dans celle de Havre-Aubert. Dans cette dernière municipalité, on a aussi complètement réparé et transformé l'école.

En outre des conférences aux institutrices, j'ai aussi donné, pendant l'année, des conférences aux contribuables et aux membres des commissions scolaires. Ces dernières conférences ont, je crois, porté des fruits, car certains commissaires qui jusque-là semblaient sommeiller s'occupent maintenant activement de leurs devoirs et semblent décider à prendre tous les moyens à leur disposition pour améliorer leurs écoles.

La moyenne des traitements est, cette année, de $178.25, soit une diminution de $9.11 sur celle de l'année dernière. J'espère que l'année prochaine grâce au montant voté par le gouvernement pour encourager les commissaires d'écoles à mieux payer les institutrices, toutes les municipalités de mon district paieront un salaire minimum de $200.

Le dessin est enseigné dans toutes les écoles, et les progrès réalisés dans cette branche du programme d'études depuis deux ans démontrent que l'on comprend l'importance de cet enseignement et que l'on s'y intéresse.

A peu d'exceptions près, les institutrices s'acquittent de leurs devoirs avec zèle et dévouement.

En toute justice, je crois devoir vous recommander d'accorder à la municipalité de Havre-Aubert la prime d'encouragement qui revient à mon district.

La classification des municipalités scolaires, par ordre de, mérit eest comme suit:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservé sur 60 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Hav.-aux-Maisons	4	9.6	9.5	7.5	8.8	10	44.4	Excellent.	.6	8.4	17	Excellent
1	Havre-Aubert....	7	8	7.2	8.5	7.8	10	41.6	"	8.1	8	16.1	"
3	Grande-Entrée...	1	9	5	8	7.8	10	39.8	Très bien.	7.5	7.5	15	Très bien
4	Etang-du-Nord...	8	7.8	7.8	6	8	10	39.6	"	8	7.8	15.8	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L.-A. THÉRIAULT,
Insp. d'écoles.

M. THS TREMBLAY.

BAIE-ST-PAUL, 27 juillet 1915.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur l'état de l'instruction publique pour l'année scolaire 1914-1915.

Durant le cours de l'année, j'ai pu visiter toutes les écoles de mon district. Dans la visite d'automne, j'ai donné des conférences dans toutes les municipalités; ces conférences ont été très bien suivies, et les institutrices se sont efforcées de mettre en pratique les bons conseils qui leur ont été donnés.

Toutes les écoles ont été fréquentées par 4,901 élèves, et la présence moyenne a été de 3,795, soit 78%.

Elèves inscrits dans chaque année du cours:

1ère année, 1,424; 2ème année, 1,223; 3ème année, 1,139; 4ème année. 757; 5ème année, 196; 6ème année, 74; 7ème année, 60; 8ème année, 28.

Age des élèves inscrits:

De 5 à 7 ans, 988; de 7 à 14 ans, 3,633; de 14 à 16 ans et plus, 280.

659 élèves apprennent l'anglais.

Les titulaires des différentes écoles ont généralement donné satisfaction.

Les académies, comme les années dernières, ont donné d'excellents résultats, sous tous les rapports.

Depuis 5 ans, 23 maisons d'écoles ont été construites suivant les plans et devis du gouvernement, représentant une dépense de $80,435.00

L'année dernière, 45 écoles étaient munies de pupitres perfectionnés, et 20 pour une partie du besoin des élèves.

Les salaires ont aussi été élevés: 17 institutrices ont eu un salaire de $200.; 19 ont eu $175; et 26 ont eu $150. Trois instituteurs laïques ont enseigné, cette année, dans mon district; l'un avait $600, et les deux autres ont eu chacun $500.

Vu les efforts faits pour améliorer leurs écoles, je vous prie, Monsieur le Surintendant, d'accorder les primes d'encouragement aux municipalités suivantes:

St-Urbain	$ 60 00
Malbaie	50 00
St-Placide	40 00
St-Siméon, paroisse	35 00
Callières	30 00

Je vous recommande encore les municipalités suivantes comme ayant besoin de l'aide supplémentaire:

De-Salles, St-Placide, Callières, Petite-Rivière, St-Hilarion, St-Urbain, Isle-aux-Coudres, St-Siméon, paroisse, et St-Fidèle.

Avant de terminer, Monsieur le Surintendant, vous me permettrez de faire connaître qu'un congrès de commissaires d'écoles a été tenu à la Malbaie, le 15 du courant.

A ce congrès, étaient présents l'honorable Secrétaire provincial, Monsieur Décarie; l'honorable Surintendant de l'Instruction publique, Monsieur P.-B. de la Bruère; l'Inspecteur général, Monsieur C.-J. Magnan; Messieurs les députés: sir Rodolphe Forget et Monsieur Pierre D'Auteuil; un grand nombre de membres du clergé; la plupart des commissaires d'écoles et des secrétaires-trésoriers de toutes les municipalités; et plusieurs contribuables, amis de l'éducation, quoique n'étant pas commissaires aujourd'hui, mais appelés probablement à l'être plus tard, formaient une assemblée d'au-delà de 350 personnes.

Le révérend Mons. M. Hudon, V. F. et curé de laMalbaie, souhaita la bienvenue aux congressistes et dit quelques mots, sur mon invitation, de l'école ménagère qu'il a établie dans son couvent, il y a trois années.

Je profiterai de la circonstance pour remercier ce digne curé de l'offre qu'il me fit de recevoir chez lui tous les membres du clergé qui voudraient par leur présence rehausser le congrès et en démontrer l'importance.

Je crois devoir remercier l'honorable Secrétaire-Provincial de son magnifique discours final rempli d'intéressantes considérations concernant les commissaires d'écoles; l'honorable Surintendant et Monsieur l'Inspecteur général de leurs instructives conférences expliquant d'une manière si claire et si précise les nombreux devoirs des commis-

saires et leur responsabilité; Messieurs les députés pour les conseils pratiques qu'ils ont cru bien de donner, conseils suggérés par leur expérience et leur amour de l'éducation.

Je remercie aussi les membres du clergé qui ont bien voulu généreusement répondre à mon invitation, en assistant à ce congrès; je remercie tous les amis de l'éducation pour leur empressement à répondre à mon appel; merci encore à Monsieur le président et à Monsieur le secrétaire de la Malbaie de leur généreux concours.

Merci enfin à MM. les commissaires et secrétaires-trésoriers d'être venus en aussi grand nombre, et d'avoir écouté si attentivement les sages suggestions et les bons conseils qui leur ont été donnés.

Un dernier merci aux bonnes Sœurs de la Charité qui ont bien voulu mettre à la disposition du congrès leur vaste salle, décorée avec goût pour la circonstance.

Aussi, Monsieur le Surintendant, je compte beaucoup sur les heureux fruits que produira ce congrès dans l'avenir. Merci de nous avoir procuré cette importante convention.

En général, les écoles sont assez bien entretenues, cependant certaines municipalités retardent trop à faire réparer ou à faire reconstruire les maisons qui en auraient besoin.

Le personnel enseignant déploie généralement beaucoup de zèle et de dévouement pour bien remplir ses devoirs, et donner aux élèves une instruction pratique et une éducation morale et chrétienne.

Dans quelques municipalités, on attend trop tard pour faire les engagements des institutrices; et on devrait éviter la mauvaise habitude d'envoyer un avis à toutes les maîtresses indistinctement, lesquelles alors se trouvent libres de s'engager ailleurs sans en prévenir les commissaires.

On constate, M. le Surintendant, que la plupart des enfants ne travaillent pas assez à la maison, et qu'un trop grand nombre de parents ne s'en occupent pas suffisamment. Ce qui est un grand obstacle aux progrès rapides

Il faut avouer qu'il est difficile de trouver une institutrice diplômée qui consente à s'engager dans un arrondissement éloigné pour enseigner dans une petite école où il n'y a qu'une dizaine d'enfants.

Voici la liste des municipalités de mon district, par ordre de mérite :

(Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation fournière par $100.00.	Traitements et mode de payment.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Ville Baie St-Paul	2	10	10	10	10	10	50	Excellent.	10	10	20	Excellent.
2	St-Siméon, village	1	10	10	9	10	10	49	"	10	10	20	"
3	Malbaie	16	9.6	9.7	8	10	10	47.3	"	9.6	8.8	18.4	"
4	Callières	1	9	10	9	9	9	46	"	9	8	17	"
5	Eboulements	12	8.7	8.2	8	9.4	9.1	43.4	"	9.1	7.8	16.9	Très bien.
6	St-Urbain	7	8.4	8.7	8	9.2	9	43.3	"	8.7	7.3	16	"
7	St-Irénée	7	8.3	9.8	6	10	9	43.1	"	9.1	8.1	17.2	Excellent.
8	Pte-aux-Pics	2	9	10	4	10	10	43	"	10	10	20	"
9	St-Fidèle	6	7.7	9.3	8	9	8	42	"	9	7.8	16.8	Très bien.
10	Petite-Rivière	5	8.4	7.8	9	7.6	9	41.8	Très bien.	8.4	8	16.4	"
11	St-Hilarion	6	8	7	7	9	9	40	"	9	8.1	17.1	Excellent.
12	St-Siméon, par	4	7	7.2	9	8.8	8	40	"	8.2	7.5	15.7	Très bien.
13	Isle-aux-Coudres	4	6	6.8	8	9	9	38.8	"	8	8.5	16.5	"
14	St-Placide	2	6	6.5	8	9	9	38.5	"	8	8	16	"
15	Ste-Agnès	4	9	5.2	6	9	9	38.2	"	9	7.8	16.8	"
16	DeSalles	5	6	4	8	9	8	35	"	7.8	7.6	15.4	"
17	Baie-St-Paul, par	14	5.9	4.5	5	7.7	7.7	30.8	Bien	7.7	7.8	15.5	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

THS TREMBLAY,
Insp. d'écoles.

M. J.-M. TURCOTTE

STE-FAMILLE, 30 juillet 1915.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport général pour l'année scolaire 1914-15.

La première décade de ma carrière d'inspecteur se terminant cette année, je vous prierai de jeter avec moi un coup d'œil rétrospectif sur le mouvement scolaire de mon district.

LE COMTE DE WOLFE AU TABLEAU D'HONNEUR

Et d'abord permettez-moi d'échapper un mot de félicitation pour ces bons amis de l'éducation, les vaillants du comté de Wolfe. Il m'est agréable de pouvoir écrire que toutes les écoles de ce comté sont pourvues de ventilateurs permanents, de mobiliers perfectionnés et que sept écoles seulement manquent de globes terrestres.

Il y a dix ans, 77 p. c. de ces écoles manquaient de globes terrestres; 56 p. c. avaient de vieux mobiliers et 38 p. c. n'avaient aucun ventilateur permanent.

118 maisons d'écoles sont construites d'après les plans modernes, c'est-à-dire qu'en outre des vestiaires et des ventilateurs, elles ont casiers, crochets (porte-manteaux), fenêtres à gauche et en arrière des élèves.

126 salles de classe ont plus de 150 pieds cubes d'air par élève inscrit: il y en avait 64 en 1905.

Il n'y a plus que 2 salles de classe ayant moins de 100 pieds cubes d'air par élève, en faisant le calcul d'après la présence moyenne: le No 2 de Chester-Nord, comté d'Arthabaska et le No 2 de Coleraine, comté de Mégantic.

Il s'est dépensé pendant l'année qui vient de finir $70,693.00 pour constructions et réparations.

Quand on sait que mon district est un centre de colonisation et que dans cette localité on est obligé de prélever une cotisation s'élevant

jusqu'à $11.00 par $100.00 d'évaluation pour pouvoir construire une maison d'école convenable (Dudswell), on est tenté de dire à ces braves gens en constatant leur bonne volonté: "Bravo! la patrie vous en sait gré!"

Plus de 1200 tableaux coloriés de leçons de choses ornent l'intérieur des salles de classe; il n'y en avait pas un seul en 1905.

42 maisons d'école sont entourées d'arbres forestiers et d'ornement: il y en avait 4 en 1905.

Je puis affirmer, et cela avec joie, qu'on fait de louables efforts pour rendre la maison d'école attrayante et la faire figurer convenablement avec les autres maisons de l'arrondissement, afin qu'elle attire les enfants et qu'elle fasse voir l'importance qu'on attache à l'instruction. Je ne demande pas de luxe cependant: je crois avec Le Play que la maison d'école est une succursale du foyer paternel et non un bureau de l'Etat.

TRAITEMENTS.

La moyenne des traitements est comme suit pour les deux années comparées:

Instituteurs en 1915	$ 466.66	
" " 1905	225.00	
Augmentation	241.66 ou	107 p. c.
Institutrices religieuses en 1915	188.00	
" " " 1905	121.05	
Augmentation	56.95 ou	47 p. c.
Institutrices pour écoles modèles en 1915	175.00	
" " " " " 1905	125.00	
Augmentation	50.00 ou	40 p. c.
Institutrices pour écoles élémentaires en 1915	171.85	
" " " " " 1905	123.06	
Augmentation	48.79 ou	39 p. c.
Institutrices non diplômées en 1915	167.92	
" " " " 1905	101.75	
Augmentation	66.17 ou	65 p. c.

Bien que l'écart entre les deux années soit considérable, j'admets que la moyenne des traitements n'est pas encore assez élevée. Les causes de ce mal sont assez nombreuses et ne sont pas toutes imputables aux commissaires d'écoles.

La plupart des écoles sont tenues par des jeunes filles de la municipalité: elles veulent enseigner dans leur paroisse natale et offrent leurs services pour un faible traitement plutôt que d'aller vivre à la ville, où le salaire est plus élevé mais moins profitable, les dépenses étant beaucoup moins grandes à la campagne.

Les institutrices se font une concurrence qui tourne forcément à leur désavantage: nous voyons souvent une personne plus expérimentée que celle qu'elle veut supplanter offrir ses services à un prix plus bas.

Il est vrai qu'avec de bonnes rémunérations on peut retenir de bons sujets, mais on ne peut avec un traitement élevé empêcher une jeune fille de se marier. L'âge moyen de mes institutrices est de 22 ans avec 4½ ans d'expérience dans l'enseignement. On peut dire que plus de 50 p. c. des institutrices se marient ou entrent dans une autre carrière après 4 ou 5 ans d'enseignement. Et cet état de choses semble exister dans les autres provinces.

M. R.-P. Steeves, inspecteur des écoles du district No 5, Nouveau-Brunswick, écrivait le 10 juillet 1913: *It is fair to say that the schools of New-Brunswick are to-day suffering for the want of experienced teachers . . . . Nature educational thought is not represented by a much larger number than a baker's dozen of individuals.* La Commission royale du Canada sur l'enseignement technique et industriel faisait rapport, le 31 mai 1913, que *l'enseignement est une sorte de marchepied qui conduit aux autres professions peut-être plus dans cette province que dans les autres surtout à cause des petits salaires.* Il s'agissait de la province de l'Ile-du-Prince-Edouard. L'hon. M. R.-A. Pyne nous dit que l'expérience moyenne des institutrices de l'Ontario est de 7.41 ans.

D'ailleurs il n'est pas prouvé que le succès remporté dans l'enseignement est en proportion du chiffre du traitement, et le jour où cela serait prouvé je n'aurais, à mon avis, aucune difficulté à faire quadrupler ce chiffre.

Ce n'est pas l'argent qui fait défaut: si l'on consacrait à l'éducation seulement la moitié des millions gaspillés dans notre province pour empoisonner l'homme par l'alcool, chaque unité du personnel enseignant pourrait être payé près de $2000.00 par année. On trouve dans l'Ouest les fonds nécessaires pour payer à des institutrices plus ou moins compétentes des traitements de 600 à $700 par année.

Non, l'argent ne manque pas.

Il n'y a pas longtemps, M. J.-G. Hudon, secrétaire des écoles de St-Paul (par.) me disait que l'ouverture de certaines écoles était retardée parce qu'on ne trouvait pas d'institutrices, et il ajoutait: "Il n'est pas

question du chiffre du traitement, nous voulons des institutrices diplômées".

En général les commissaires d'écoles promettent de "bien payer" pourvu qu'on leur fournisse des personnes compétentes; et, pour eux, la question se résume à ceci: avoir en proportion du surcroît de sacrifices qu'on s'impose. Mais, malheureusement, nous comptons encore des exceptions à cette coutume, et il y a des commissaires qui, lors des engagements, s'informent du traitement exigé par une institutrice avant de parler de sa compétence.

Je m'efforce de leur faire comprendre que, dans les autres carrières, le salaire augmente avec l'expérience; que le meilleur moyen de ne pas gaspiller les deniers scolaires c'est d'offrir au personnel enseignant des avantages matériels considérables, afin que le nombre des offres de services soit assez grand pour qu'on puisse se montrer sévère dans le choix de ses éducateurs; qu'une mauvaise institutrice à $50 par année est trop payée, tandis qu'une bonne institutrice recevant quatre fois ce traitement ne l'est pas assez.

Dans ce travail, j'ai contre moi deux facteurs importants: la répugnance instinctive qu'on a pour toute augmentation de dépense et surtout la concurrence désastreuse que se font les institutrices, comme je le déclarais il y a un instant.

Quelques autres comparaisons:

Ecoles des commissaires en 1915	192
" " " " 1905	166
Augmentation	26
Ecoles modèles en 1915	11
" " " 1905	7
Augmentation	4
Ecoles académiques en 1915	3
" " " 1905	0
Elèves inscrits en 1915	8202
" " " 1905	6404
Augmentation	1798
Elèves entrés dans les 5e et 6e années en 1915	348
" " " " " " " 1905	138
Augmentation	210 ou 60 p. c.
Elèves entrés dans les 7e et 8e années en 1915	52
" " " " " " " 1905	4
Augmentation	48 ou 1100 p. c.
Présence moyenne en 1915	81 8/10 p. c.
" " " 1905	73 9/10 p. c.

Bien que la présence moyenne soit de 81 8/10 p. c. dans tout le district, elle est plus élevée que ce chiffre dans une foule de municipalités. Beaulac vient en tête avec une présence moyenne de 92 p. c. Elle est suvie de près par les municipalités ci-dessous:

Thetford-Mines	88 p. c.
Weedon (par)	87 "
Chénier	87 "
St-Paul (vill.)	85 "
St-Désiré	85 "
St-Camille	84 "
Wotton	84 "

Je fais une mention spéciale de l'école No 1 de Thetford-Mines où l'inscription est de 298 et la présence moyenne de 276 ou 96 p. c.

Enfants de 5 à 16 ans inscrits dans le district en 1915	90 p. c.
" " " " " " " " " 1905	82 "

Il n'y a donc plus que 10 p. c. des enfants de 5 à 16 ans n'allant pas à l'école primaire. Un grand nombre des enfants de 5 à 7 ans, demeurant aux extrémités des arrondissements, ne fréquentent pas l'école parce qu'ils sont trop jeunes. Parmi ceux de 14 à 16 ans, plusieurs vont au collège et aux écoles spéciales subventionnées par l'Etat.

Les enfants de 7 à 14 ans sont au nombre de 6127. Il y en a 158 qui ne sont pas à l'école primaire.

QUEBEC ET LES AUTRES PROVINCES (COMPARAISON)

Avec la bienveillante collaboration de MM. les curés et des secrétaires-trésoriers, j'ai fait un relevé des enfants illettrés de 12 à 16 ans. Le recensement du Canada compte comme illettrés des enfants de 5, 6 et 7 ans qui n'ont pas encore eu l'opportunité d'aller à l'école, vu la grandeur de nos arrondissements scolaires et la rigueur du climat. Il y a même dans ce cas des enfants de 9 ou 10 ans. Les familles de 15 enfants de Québec augmentent la proportion des enfants de 5 à 7 ans, par rapport à la population totale, plus que celle des autres provinces; ce qui nous fait paraître sous un jour défavorable au point de vue des illettrés.

Dans une population de 3300 enfants de 12 à 16 ans, j'ai trouvé 14 illettrés; et ces enfants demeurent pour la plupart dans des coins de paroisse où la population n'est plus assez dense pour faire ouvrir une école.

Je n'ai pas fait entrer dans ce calcul Thetford-Mines, St-Désiré et Disraëli parce que, dans ces localités, des enfants quittent l'école pour entrer à l'atelier avant d'avoir 14 ans. Il s'y trouve alors une plus forte proportion d'illettrés, comme on le constate d'ailleurs dans d'autres centres miniers--Glace Bay compte 15.71 p. c. d'illettrés et Sydney Mines 15.17 p. c.—mais cette lacune a pour cause plutôt l'inobservance de la loi des manufactures qu'une défectuosité scolaire.

En ne tenant pas compte des trois centres sus-mentionnés, la proportion des illettrés de 12 à 16 ans dans mon district est donc de 0.42 p. c. ou une seule personne par 238.

Cette proportion doit figurer convenablement avec celle des autres districts de la province et s'éloigne quelque peu de celle de 13.41 p. c., pour toutes les personnes de 5 ans et plus du Québec, fournie par le recensement du Canada en 1911.

Je ne veux pas jeter la pierre à ma province, car, si l'on tient compte du fait que la fameuse Institution Royale et des troubles politiques sérieux ont fait perdre à nos écoles primaires la première moitié du 19e siècle, et que, par conséquent, elles ne se trouvent solidement établies que depuis une soixantaine d'années, on a tort de nous accuser d'inertie et on doit admettre que l'industrie du dénigrement ne saurait prospérer sur notre dos.

Du reste, l'efficacité d'une école ne consiste pas seulement à apprendre rapidement à "lire, écrire et compter", mais encore à collaborer avec la famille et l'église au développement de la moralité et du sens social.

Sommes-nous bien en retard dans cette dernière voie ? ne sommes-nous pas plutôt à la tête du Dominion ?

DEUX MANIÈRES DE PROCÉDER

Le 25 août 1914 vous adressiez, M. le Surintendant, à tous les inspecteurs d'écoles de la province de Québec, la circulaire suivante:

"*. . . . . chaque fois que vous constaterez de la mauvaise volonté ou de la négligence chez les commissaires concernant l'enseignement de la langue maternelle dans les écoles mixtes, veuillez m'en informer, non seulement dans votre rapport mais aussi et immédiatement après votre visite des écoles de la municipalité, par lettre spéciale. Prévenez les commissaires que s'ils ne rendent pas justice à la minorité dans leur municipalité, qu'elle soit*

de langue française ou de langue anglaise, je priverai leur municipalité des subventions du gouvernement".

Voilà qui semble clair, juste, conforme à notre loi scolaire et à la constitution du pays.

Le 22 mars 1911, l'Assemblée législative de l'Ontario adoptait une résolution décrétant que "*l'anglais sera la langue d'instruction et de communication entre le maître et les élèves dans les écoles publiques et séparées de la province, sauf celles de ces écoles, où, de l'avis du ministère de l'Instruction publique, cette méthode est impraticable parce que les élèves ne comprennent pas l'anglais*".

Dans le Québec, on apprend dès l'âge scolaire que le Canadien anglais ne doit pas être considéré comme un étranger, mais que les deux races anglaise et française ont des droits égaux: pas un seul privilège accordé à la majorité française n'est refusé à la minorité anglaise.

Dans les autres provinces du pays, la majorité anglaise proclame que c'est là un degré de générosité auquel elle ne peut atteindre, tandis qu'ici notre minorité anglaise trouve tout naturel d'appeler cela, comme nous, de la justice.

Et c'est aussi de la sagesse, puisque l'apprentissage de la vie se fait en grande partie à l'école, le petit Canadien français prend là l'habitude de donner aux faibles ce qui leur est dû sans s'arrêter à l'idée qu'étant plus fort il pourrait les frustrer de leurs droits. Et, comme les premières impressions sont les plus durables, ce sentiment de l'honneur et de la probité, il le conserve toute sa vie comme nous pouvons le constater par les statistiques judiciaires.

Elles nous apprennent, en effet, que la province de Québec est, quant à la probité, à la tête des provinces de la Confédération recevant de l'immigration.

Les condamnations pour délits justifiables du jury sont comme suit par 10,000 habitants (1):

Province de l'Alberta	24.5
" " l'Ontario	23.4
" du Manitoba	22.9
" de la Saskatchewan	19.6
" de Québec	10.2

(1) Annuaire du Canada, 1912.

Proportion des délits graves pour chaque million d'habitants des provinces de Québec et de l'Ontario (1).

	Québec	Ontario
Cambriolage	82.5	90
Vols postaux	3.5	4
Vols d'animaux	2	12
Effraction	51	138
Fraudes	19.5	111.2
Faux prétextes	57.5	90.
Larcins	843.5	1759.2
Vols de grand chemin	7.5	26.4
Faux	11.5	50.4
Offenses contre jeunes filles	3	7.2
Emeutes	1	13.2
Inceste	1.5	4.4
Séduction	0.5	11.6
Port-d'armes prohibées	5	30
Attentat à la pudeur	12	44.8
Indécences	9	20.5
Voies de fait sur femmes	15	23.6
Parjures	6.5	14
Cruautés envers enfants	1	3.2
Enlèvements	4.5	9.6
Voies de faits avec armes à feu	17	60
Voies de faits avec circonstances aggravantes	70	172
Sodomies	0.5	7.2
Coups et Blessures	33.5	292.4
Incendiaires	7.5	13.6
Refus de pourvoir	8	60
Cruautés aux animaux	27	34
Tentatives de suicide	5	11.6

On cherche en vain un seul genre de délit où la proportion de l'Ontario n'est pas plus grande que celle de Québec.

Dans le semoir scolaire de Québec, nous avons mis de la graine de générosité française et le contentement de la minorité fait notre joie; de la graine de tolérance et de justice et nous récoltons le paix; de la graine de charité chrétienne et nous voyons surgir les plus beaux fruits de la civilisation.

PROJETS.

Puis-je me rendre le témoignage que ce travail de dix années a porté quelques fruits? Ma conscience peut-elle se montrer satisfaite de ce résultat et me dire que je me suis acquitté convenablement des importants devoirs qui m'ont été imposés par l'Etat en 1905?

Je n'ai pas été seul à travailler à cette tâche et je ne veux pas dire:

" J'ai tant fait que nos gens sont enfin dans la plaine".

Cependant, je crois que mes efforts ont été pour quelque chose dans cette évolution. Sans casser les vitres, par la persuasion et en deman-

(1)—Chiffres de Garrett O'Connor.

dant peu à la fois, mais en revenant à la charge jusqu'à complète réalisation de mes désirs, j'ai obtenu autant et peut-être même plus que si j'avais adopté les méthodes de ceux qui proclament qu'en ordonnant, tout se fait comme par enchantement.

Les commissaires ont constaté et admis que l'inspecteur n'est pas un tyran mais un ami indiquant comment employer, de la manière la plus économique possible, l'argent des contribuables pour le plus grand bien de la jeune génération.

Mes relations avec les intéressés ont toujours été amicales, et je crois qu'elles ont été assez fructueuses pour me permettre de ne pas tenir compte des coups portés par ceux qui trouvent la marche du progrès trop lente ou trop rapide.

Si ce travail d'une décade, malgré ses nombreuses lacunes, que je ne songe nullement à nier, a donné des résultats satisfaisants je tâcherai qu'il soit le prélude d'un labeur plus efficace encore.

L'œuvre que j'entrevois pour l'avenir me paraît considérable; il nous faut répondre à un besoin de compétence toujours grandissant, et l'école primaire, de même que les autres institutions d'enseignement, ne doit pas nous faire faux bond pour rendre notre position sociale digne de la race dont nous sommes issus.

Travailler à la conservation chez les commissaires d'écoles du sens de leur responsabilité et de la compréhension que l'argent employé pour l'éducation n'est pas une dépense inutile, mais un placement des plus lucratifs.

Encourager l'engagement et le maintien en fonctions de secrétaires-trésoriers expérimentés, intelligents et dévoués, car, si le civisme est nécessaire aux commissaires d'écoles, il est essentiel aux secrétaires-trésoriers; où sont les meilleurs secrétaires se trouvent ordinairement les municipalités les plus prospères; presque toutes mes municipalités en retard ont pour secrétaire des hommes indignes de leur poste.

Autant que possible, établir une école modèle dans chaque village, afin de permettre aux enfants pauvres de profiter des bienfaits de l'éducation, comme ceux qui ont les moyens d'aller à grands frais étudier dans les écoles éloignées.

Généraliser les gratifications des commissions scolaires à leurs institutrices les plus méritantes. Ce système existe déjà dans quelque-unes

de mes municipalités et l'émulation qu'il crée est surprenante. Je n'hésite pas à assurer que les commissions scolaires reçoivent dans cette affaire au moins le double, en valeur, de ce qu'elles donnent.

Faire de l'école, ce monde en miniature où l'enfant va se préparer pour les luttes de la vie, un endroit agréable où l'élève trouve non seulement un maître affable, dévoué et compétent, mais encore une propreté impeccable, un matériel de première classe, un emplacement bien entretenu et orné de beaux arbres, ce qui donnera aux contribuables le droit de dire avec orgueil aux visiteurs: "Notre maison d'école se trouve dans le bosquet que vous voyez sur cette petite colline".

Continuer l'œuvre des bibliothèques scolaires. J'inaugure la onzième année de ma carrière d'inspecteur en fournissant à mes frais une petite bibliothèque circulante, composée de 61 volumes, aux municipalités de mon district. On dit souvent que le Canadien n'aime pas les livres; mais, quand on lui a trouvé l'auteur qui sait l'intéresser, on ne tarde pas à constater qu'il n'est pas indifférent à ce perfectionnement intellectuel qu'est la lecture. J'espère que ce modeste noyau mettra les commissaires d'écoles en état de songer que leur corporation peut faire, elle aussi, quelque chose dans ce sens. L'enseignement donné à l'école, on l'admet avec Mgr Dupanloup, ne saurait faire des savants, mais ne peut que former des individus capables d'étudier avec profit, s'il veulent continuer leur culture, au sortir de l'école. Et le plus souvent alors, leur seul professeur n'est que la bibliothèque qu'ils rechercheront volontiers s'ils ont pris l'habitude d'y aller pendant leur scolarité.

Pourvoir chaque école d'un petit musée scolaire et antialcoolique, préconiser l'enseignement ménager où la chose est praticable, organiser des jardins scolaires, non seulement en vue de l'étude de l'histoire naturelle, mais pour fournir des idées qui récréent l'élève, lui donnent le désir d'étudier davantage, le forcent à réfléchir pour comprendre et apprécier ce qui l'entoure, forment le caractère de l'enfant du cultivateur et aident à la solution du grand problème rural: comment empêcher les jeunes gens de la campagne de céder aux attractions de la ville.

Sans vouloir limiter l'avenir, voilà quelques projets à l'exécution desquels je me propose de travailler, et je puis dès maintenant certifier le succès de l'œuvre si j'ai, comme par le passé, l'aide du personnel enseignant, des contribuables, des commissions scolaires du clergé et du Surintendant.

PRIMES.

Je vous prie de vouloir bien accorder commue suit les primes aux municipalités scolaires:

Saint-Alphonse	$ 60.00
Irlande-Nord	50.00
Dudswell	40.00
Saint-Adolphe	35.00
Lac-Weedon	30.00

On vient de nommer deux inspecteurs supplémentaires pour Montréal et le Témiscamingue, espérons que ce sera le déclanchement d'un remaniement général, car le besoin d'aide ne se fait pas sentir seulement dans ces deux localités; on se saurait compter indéfiniment sur le surmenage.

Classification des municipalités par ordre de mérite:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Beaulac	2	9.5	10	7.3	9.7	10	46.5	Excellent.	10	9	19	Excellent.
2	D'Israéli, village	3	8.8	9.5	5	10	10	43.3	"	10	8.3	18.3	"
3	St-Camille	9	8.5	9.4	7	8.5	10	43.4	"	10	7.9	17.9	"
4	St-Paul, village	1	9.1	10	4	8.5	10	41.6	"	10	8.4	18.4	"
5	Weedon Ctre	2	9.4	9.9	4	6	10	39.3	Très bien.	10	9	19	"
6	St-Désiré	5	8.7	9.8	2.3	9.1	10	39.9	"	10	8.4	18.4	"
7	St-Fortunat	7	8.4	9.9	5	8.9	10	42.2	Excellent.	10	7.1	17.1	"
	Stratford, St-G.	5	8.1	9	6.7	8.8	10	42.6	"	10	7.1	17.1	"
8	Lac Weedon	3	9.1	9.1	6.7	6	10	40.9	"	10	7.5	17.5	"
9	Irlande-Nord	8	8.8	7.4	10	6.6	10	43.7	"	10	6.2	16.2	"
	Irlande-Sud	3	7.7	7.6	10	8.2	10	33.5	"	10	6.7	16.7	"
	Dudswell	9	8.6	9.1	8.7	8.3	10	44.7	"	9.9	5.7	15.6	Très bien.
11	St-Adolphe	2	8.2	9.9	4	9.9	10	42	"	10	6.3	16.3	Excellent.
12	St-Alphonse	8	7.4	8.5	9.3	8.4	10	43.6	"	9.9	5.7	15.6	Très bien.
	Wotton	12	8.9	9	2.7	8.6	10	39.2	Très bien.	10	7	17	Excellent.
13	N.-D.-de-Ham	6	8.9	9.3	4.3	6.6	10	39.1	"	10	7	17	"
	Ham-Nord	10	8.8	9.5	4	8.6	9.9	40.8	Excellent.	10	6.2	16.2	"
	Thetford-Mines	7	7.8	8.9	4.7	6	10	37.4	Très bien.	10	7.6	17.6	"
14	Ham-Sud	6	8.3	9.2	2.6	8.4	10	38.5	"	9.9	6.8	16.7	"
	St-Paul, par	12	8.4	8.8	4.3	6.5	10	38	"	10	6.9	16.9	"
15	St-Rémi	6	8.4	9.9	4	6	9	37.3	"	10	6.9	16.7	"
	Ham-Sud-Ouest	4	8.7	7.8	5	6.4	10	37.9	"	10	6.7	16.7	"
16	St-Julien	9	8.4	8.9	3.7	7.2	10	38.2	"	10	6.6	16.6	"
17	Weedon, par	9	8.3	8.9	4	8.5	10	39.7	"	10	5.7	15.7	Très bien.
	D'Israéli, par	6	9.2	8.2	5.6	6.2	10	39.2	"	10	6	16	"
18	Coleraine	2	6.6	9.1	3.3	10	10	39	"	10	5.9	15.9	"
19	Garthby	4	8.6	10	4	6	10	38.6	"	9.8	5.3	15 1	"
20	St-Jacques	4	8	8.8	3.4	8.9	10	39.1	"	9.9	4.9	14.8	"
21	Chester-Est	8	7.3	6.4	4	8.6	10	36.3	"	9.8	5.3	15.1	"
22	Chester-Nord	5	7.3	7.7	4	8.5	9.2	36.7	"	10	5.4	15.4	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-M. TURCOTTE,
Insp. d'écoles.

M. G.-S. VIEN.

LAUZON, 20 août 1915.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'année 1914-1915.

Il m'est agréable de vous dire que plusieurs commissions scolaires m'ont accompagné ou se sont fait représenter par quelques-uns de leurs membres au cours de ma visite,d'autres n'ont pas jugé à propos de le faire, bien qu'avis leur en ait été donné.

Au nombre des plus zélés se trouve Ste-Anne-de-Beaupré: le révérend père Giroux, les commissaires et le secrétaire ont trouvé qu'il valait la peine de se déranger pour encourager maîtres, maîtresses et élèves; les commissaires de St-Pierre, de Ste-Famille, de Château-Richer, ceux-ci avec leur digne curé en tête, le révérend M. O. Cloutier, ont aussi fait acte de présence et ont ainsi voulu prouver tout l'intérêt qu'il portent à la cause de l'éducation.

TRAITEMENTS.

Les traitements, qui sont restés à peu près stationnaires, ne sont pas toujours en rapport avec les services rendus, et j'ai été surpris de constater une grande différence dans les traitements accordés; un exemple entre plusieurs suffira pour faire comprendre l'importance de ma remarque.

Dans une école où deux institutrices réussissent également bien, dans le cours élémentaire, l'une reçoit $300.00, et l'autre $150.00!

Je me bornerai à ce fait pour le présent, mais dans un prochain rapport, si rien n'est fait, je donnerai les noms des municipalités et toutes les particularités qui les concernent. Si ce que je viens de citer est le fruit de l'inattention, on y remédiera; si c'est un parti pris, on en supportera l'humiliation, devant le public.

En général l'enseignement, dans les écoles de mon district, est bon et même souvent très bon, et je n'hésite pas à dire que la comparaison peut être soutenue très avantageusement avec les meilleures écoles de la province; il est cependant superficiel dans quelques écoles, à cause de

l'abondance des matières à enseigner, et, quelquefois, le manque de préparation des classes; ces causes font qu'on emmagasine mais qu'on n'approfondit pas. Quelques titulaires m'ont fait la remarque que malgré la prolongation de la classe de l'après-midi, ils ne peuvent donner toute l'attention désirable à certaines matières, telles que le français, l'arithmétique, etc.

Pour améliorer cet état de choses, on devrait exiger, dans les engagements, une demi-heure d'étude avant la classe du matin, et au moins une autre demi-heure après la classe de l'après-midi, pour les élèves de troisième année en montant; ainsi, au lieu de 9 hrs, a. m. les élèves devraient être rendus à l'école pour 8.30 hrs; ce serait aussi une excellente occasion pour le titulaire de faire la préparation de sa classe tout en surveillant les élèves.

S'il est vrai de dire que l'on ne récolte que ce que l'on a semé, il est aussi exact d'affirmer que la classe ne réussit qu'en autant qu'elle a été préparée.

Mon district comprend 103 écoles sous contrôle, dont 59 élémentaires, 25 modèles et 19 académies. Dans ces écoles, il y a 411 classes, l'an prochain il y en aura 3 ou 4 de plus contenant 18 à 20 départements.

Le personnel enseignant est comme suit: 106 religieux, 225 religieuses, 15 maîtres laïcs et 113 institutrices laïques, en tout 459.

L'inscription est de 4,080, dans les écoles élémentaires, 3,994 dans les écoles modèles, et 8,256 dans les académies, soit, en tout 16,330 élèves, avec une présence moyenne de 14,408, ce qui donne 88 1-5 pour cent.

Elèves dans les années du cours:

1ère	année	5,501
2ème	"	3,855
3ème	"	3,368
4ème	"	1,697
5ème	"	962
6ème	"	555
7ème	"	241
8ème	"	151
	Total	16,330

Dans les écoles élémentaires, 150 élèves d'origine française apprennent l'anglais, et 34 d'origine anglaise apprennent le français. En suivant le même ordre dans les écoles modèles, 1405 étudient l'anglais, et 171 le français; dans les académies, 4,358 étudient l'anglais, et 416 le français.

Il y a encore dans mon district plusieurs écoles, de toutes catégories, pour un certain nombre desquelles je vous ai transmis les statistiques, mais que je n'ai pas visités, à part le pensionnat Saint-Louis, rue Richelieu. Ces écoles sont indépendantes. La dernière mentionnée donne l'instruction à 297 élèves, la présence moyenne est de 292, soit 98 pour cent.

Les écoles indépendantes, tant à Québec qu'à Lévis, sont nombreuses et je crois que personne n'en connaît le chiffre exact.

Il me semblerait raisonnable que toute personne, ou réunion de personnes, voulant ouvrir une école indépendante, devrait vous en donner avis au commencement et vous envoyer un rapport, à la fin de l'année. Ceci ne restreindrait en aucune manière la liberté d'enseignement, et aurait pour effet d'avoir des statistiques plus complètes.

Je recommande encore cette année le certificat d'études ; les résultats obtenus par les révérends Frères de St-Viateur sont des plus encourageants.

Je recommande aussi l'institution d'un comité qui serait chargé de préparer et de mettre à exécution un programme d'examen semi-annuel, pour nos écoles intermédiaires et académiques ; une école qui aurait failli, deux fois sur trois, de se classer dans la catégorie à laquelle elle appartient, serait mise dans la catégorie immédiatement inférieure. Il me semble que ce serait un puissant stimulant pour tout le monde.

L'établissement de bibliothèques scolaires serait une grande amélioration. Le titulaire de l'école y trouverait tous les renseignements dont il a besoin pour donner à son enseignement plus d'attrait. D'autre part, des livres judicieusement choisis, et en rapport avec le développement intellectuel des élèves, permettraient au titulaire de les diriger, de leur faire comprendre et aimer la lecture, ce qui n'existe pas à l'heure actuelle.

CHOIX DES LIVRES DE CLASSE

Le choix des livres de classe est de première importance et doit être fait par les commissaires ; cependant, certaines commissions ne s'en occupent jamais : de là la diversité dans le choix, et il arrive que dans la même municipalité, il n'y a pas d'uniformité. L'uniformité, selon moi, par toute la province n'est ni désirable ni réalisable, mais au moins devrait-elle exister dans chaque municipalité ! En grammaire et en analyse, surtout, les auteurs ne s'accordant ni dans les définitions ni dans la manière d'analyser, il est certain que cet état de choses produira de mauvais résultats.

ÉCOLES MÉNAGÈRES

Plusieurs écoles ménagères ont été établies dans mon district : St-Jean, St-Laurent, Ste-Famille, I. O., Ste-Anne-de-Beaupré, Limoilou, la cité de Québec, etc., ont ce genre d'écoles. Québec en possède une douzaine: les révérendes Sœurs de la Charité,de la Congrégation de Notre-Dame, du Bon-Pasteur, de St-Joseph-de-St-Vallier, les Sœurs Servantes-du-St-Cœur-de-Marie ont des écoles ménagères en excellente condition.

MM. les commissaires de la cité de Québec n'ont rien épargné afin d'en faire un succès, et les directrices m'ont déclaré que ce ne pouvait être mieux. J'ai visité la cuisine, contenant tout le matériel nécessaire, la buanderie, très bien organisée, la salle de couture où, lors de ma visite, on avait exposé les travaux des élèves, tels que tricots, broderies, reprisage, confection de vêtements, les différents genres de couture, avec explication de leur emploi particulier ; on a couronné le tout, à Ville-Montcalm, en donnant une certaine somme à quelques élèves, avec mission de préparer un menu, pour un certain nombre de personnes. Le résultat a été des plus satisfaisants, au point de vue économique et du savoir-faire. Un autre fait de plus grande importance en sera l'excellente conséquence ; cette expérience apprendra à la jeune fille à penser, à réfléchir, à raisonner, à voir clair, et à prendre une décision, la plus rationnelle, en toute circonstance ; elle pourra encore aider ou, au besoin, remplacer sa mère, quand l'occasion s'en présentera.

Ce rapport, Monsieur le Surintendant, complète les renseignements que je vous ai transmis au cours de l'année ; la classification des municipalités, pour la campagne, reste la même que l'an dernier ; pour Québec, vu les nombreux travaux non terminés, il serait très difficile de donner une note très exacte ; c'est pour cela que je crois devoir remettre à plus tard une nouvelle classification.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

G.-S. VIEN,
Insp. d'écoles.

M. THOMAS WARREN.

SAINT-FRANCOIS, 27 juillet 1915.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'année 1914-15.

J'ai fait les deux visites réglementaires aux écoles sous contrôle, et j'ai donné, dans chaque municipalité, la conférence pédagogique à laquelle ont assisté presque tous les titulaires.

Une nouvelle municipalité scolaire a été érigée: c'est celle de Ste-Séraphine formée d'une partie de Ste-Clotilde, Ste-Elisabeth et St-Albert.

Dans mon district d'inspection, cette année, 177 écoles sous contrôle et 10 écoles indépendantes ont été maintenues en activité.

L'inscription dans les écoles sous contrôle a été de 7,196. La présence moyenne a été de 5,720 ou 80 pour cent.

Le personnel enseignant se compose de 26 religieux, 27 religieuses, 203 institutrices laïques et d'un instituteur laïque.

Je suis heureux de vous déclarer que les traitements des titulaires de l'enseignement primaire ont augmenté dans la plupart des municipalités. Grâce à la générosité du gouvernement pour l'éducation, le minimum des salaires payés aux institutrices d'écoles élémentaires a été de $150 et le maximum $225.

Il me fait plaisir de vous faire connaître que la municipalité scolaire de Plessisville a porté le traitement de son professeur à $700: soit une augmentation de $100 sur l'année dernière. C'est un bon mouvement, et je félicite messieurs les commissaires de leur générosité. J'espère que ce bel exemple sera suivi par d'autres.

J'ose espérer que, d'après ce que m'ont promis les commissaires, la prochaine année scolaire verra les traitements monter à $175 dans toutes les municipalités de mon district.

Et en ce faisant, les commissaires d'écoles améliorent l'état de leurs finances, car le montant des octrois qu'ils reçoivent dépasse très souvent la somme affectée à l'augmentation des salaires.

Huit maisons d'école ont été reconstruites ou réparées conformément aux plans fournis par votre département, au coût de $26,713.

J'ai le plaisir de vous informer que 12 autres sont actuellement en construction et seront prêtes pour le mois de septembre prochain.

L'ameublement des écoles a été notablement amélioré cette année: il n'y a plus que quelques maisons qui ne sont pas pourvues d'un mobilier moderne.

Les classes sont, en général, bien tenues, et le personnel enseignant mérite des félicitations pour les succès obtenus.

L'enseignement du dessin se donne dans toutes les écoles, et, grâce à la méthode si pratique de monsieur Lefèvre, directeur général de l'enseignement du dessin, les résultats sont satisfaisants.

Les conférences sur les jardins scolaires, inaugurées par l'honorable M. Caron, ministre de l'agriculture, et données aux institutrices et aux élèves par les inspecteurs, rendront des services appréciables à l'agriculture.

Je suis certain que le plus grand nombre des institutrices se feront un devoir de faire cultiver un petit jardin par les élèves.

Je remercie cordialement messieurs les commissaires qui m'ont accompagné à la visite de leurs écoles.

J'inclus ici les noms des titulaires qui ont mérité une gratification pour leurs succès pédagogiques:

Achille Letarte, Alix Garneau, Florestine Poisson, Mde Louis Lavertue, Marguerite Houle, Corinne Beaumier, Clara Baril, Orize Bourgault, Augustine Drouin, Clarisse Tousignant, Noéma Boissonnault, Liliane Désilets, Alice Dussault, Alice Lelaidier, Aurore Maillot, Marie-Louise Leduc, Marie-Anne Trottier, Albertine Boisvert, Mme J. Provencher, Marie-Anne Picard, Emélia Paradis, Eva Painchaud.

Je vous prie d'accorder les primes d'encouragement aux cinq municipalités suivantes:

Ste-Clotilde-de-Horton	$ 60 00
St-Norbert	50 00
Ste-Marie-de-Blandford	40 00
St-Albert	35 00
Ste-Sophie-de-Lévrard	30 00

Voici les municipalités que je vous recommande pour un octroi sur le fonds destiné aux municipalités pauvres:

St-Rosaire, St-Christophe, St-Joseph-de-Blandford, St-Louis-de-Blandford, Ste-Sophie-d'Halifax.

Veuillez accorder le titre d'école modèle aux écoles ci-dessous:

Warwick village, école No 1, Ste-Clothilde-de-Horton, école No 1; Ste-Anne-du-Sault, école No 1; St-Joseph de-Blandford, école No 1.

Voici la classification des municipalités, par ordre de mérite:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des suiets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres des classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Arthabaskaville	2	9.5	10	10	10	10	49.5	Excellent.	10	10	20	Excellent.
2	Victoriaville	2	10	9.7	9	9	10	47.7	"	9	8.9	17.9	"
3	Plessisville	3	9	9.7	9	10	10	47.6	"	10	10	20	"
4	St-Jos-de-Blandford	3	10	10	7	10	10	47	"	10	10	20	"
5	Warwick, village	1	8	10	7	10	10	45	"	10	10	20	"
6	Ste-Séraphine	1	9	10	7	8	10	44	"	8	7	15	Très bien.
7	Somerset-Sud	9	8.3	9.4	7	9	10	43.7	"	8.8	8.5	17.3	Excellent.
8	Ste-Marie-de-Blandford	6	8.7	9.7	7	8.3	10	43.7	"	8.8	8.2	17	"
9	Ste-Clothilde-de-Horton	10	8.3	9.2	8	8	10	43.5	"	9.3	8.6	17.9	"
10	Ste-Elisabeth	5	8.8	9.6	7	8	10	43.4	"	9	8.6	17.6	"
11	St-Ferdinand-d'Halifax	12	7.8	8.5	8	9.1	10	43.3	"	9.2	9	18.2	"
12	St-Pierre-les-Becq	5	9.3	10	5	9.1	10	43.4	"	9.1	9.1	18.2	"
13	Stanfold	12	8.4	9.8	6	9.1	10	43.3	"	9.5	9.2	18.7	"
14	St-Albert	5	7.6	9.4	7	8.2	10	42.2	"	10	9	19	"
15	N.-D. du St-Ros.	8	7.5	8	8	8	10	41.5	"	9.2	9.1	18.3	"
16	St-Sop-d'Halifax	9	7.7	9.5	6	8	10	41.2	"	9.4	8.5	17.9	"
17	Ste-Anne-du-Sault	5	8.2	9.4	5	8.4	10	41	"	9.2	8.6	17.8	"
18	St-Norbert	3	6.7	9	6	9.1	10	40.8	"	9.1	8.7	17.8	"
19	Ste-Cécile-de-Lévrard	4	9.5	9.7	3	8	10	40.2	"	10	10	20	"
20	Ste-Victoire	8	7.1	9.1	6	8	10	40.2	"	9.3	9	18.3	"
21	St-Valère-de-Bulstrode	10	6.4	8.5	7	8	10	39.9	Très bien.	9.4	8.7	18.1	"
22	St-Ls-de-Blandf	4	8.2	8.7	6	7	10	39.9	"	10	9.6	19.5	"
23	Ste-Sophie-de-Lévrard	11	7.4	8.2	6	8	10	39.6	"	9.5	9	18.5	"
24	Warwick, par	12	7.2	9.3	5	8	10	39.5	"	9	8.5	17.5	"
25	Maddington-Falls	3	8.3	8.7	5	8.3	10	39.3	"	9.3	8.3	17.6	"
26	Gentilly	14	8.3	9.5	5	6.4	10	39.2	"	9.7	9	18.7	"
27	St-Christophe	9	5.2	8.5	6	8	10	37.7	"	9	8.1	17.2	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

THOMAS WARREN,
Insp.d'écoles.

INSPECTEURS PROTESTANTS

M. J. BALLANTYNE.

(*Traduction*)

GRINDSTONE, ILES-DE-LA-MADELEINE, QUÉ., 29 juin 1915.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel, concernant les écoles protestantes des Iles-de-la-Madeleine, pour l'année scolaire finissant le 30 juin 1915. Toutes les écoles, sauf une, (celle de Old-Harry), ont été en activité pendant quelque temps durant l'année, savoir pendant une période variant de six à neuf mois. Toutes les institutrices de cette région, sauf une, ont été engagées en vertu d'un permis, avec des traitements dont la moyenne a été de $27.50 par mois. Pendant l'année, j'ai visité deux fois toutes les écoles qui étaient en activité, sauf celle de l'Ile-d'Entrée, que je n'ai pas visitée la seconde fois, par suite de l'état dans lequel s'est trouvée la glace jusqu'au 15 mai, alors que l'école a été fermée pendant quelque temps, et l'institutrice a profité de la première occasion qui s'est présentée, dans la suite, pour quitter l'Ile. D'après les rapports reçus du président et du secrétaire-trésorier, l'école a été dirigée avec succès pendant l'hiver.

A propos des remarques que j'ai faites, l'an dernier, relativement à la centralisation des municipalités de Grande-Entrée et de Old-Harry et de la fusion de leurs écoles en une seule, je crois que les travaux de l'an dernier prouvent la sagesse de la centralisation. En effet, en référant aux rapports, vous constaterez que, cette année, l'école de Old-Harry a été fermée, parce que l'on manquait de fonds, et celle de Grande-Entrée sera tout probablement fermée, l'an prochain, pour la même raison. Je demande donc respectueusement au département d'user de son influence auprès des syndics de chaque municipalité pour essayer de leur faire décréter la centralisation, quand bien même elle ne le serait que pour une période de trois ans, à titre d'essai. Si l'on trouve alors que ce système n'a pas été couronné de succès ou est impraticable, on pourra revenir à l'état de choses actuel. Bien que l'école de Old-Harry n'ait pas été en activité, l'an dernier, parce que la municipalité a manqué de fonds, cette dernière a pris des mesures énergiques pour avoir une école, cette année, pendant tout le terme, et elle a déjà publié des avis, dans le "Herald" de Halifax, et d'autres journaux, pour trouver une institutrice. Si cette municipalité de même que les autres bureaux de syndics, qui ont aussi donné des avis, voient leurs espérances

se réaliser, nous pouvons espérer que les écoles s'ouvriront plus tôt, cette année, et, de la sorte, je pourrais faire une visite à chaque école, avant que les mauvais temps ne commencent.

Une réunion d'institutrices a été tenue, l'an dernier, à l'Ile-d'Entrée, le 26 d'octobre: on a complètement étudié et expliqué le cours d'études; les institutrices présentes ont exprimé leur opinion et on s'est efforcé de trouver les moyens d'établir un système uniforme d'enseignement dans toutes les écoles des Iles. Le tableau ci-dessous indique les écoles qui ont été en activité pendant l'année, les noms des institutrices, le temps pendant lequel les écoles ont été ouvertes, les traitements des institutrices et la classification des écoles d'après leur mérite.

—	Grindstone	Grosse-Ile	Grande-Entrée	Ile-d'Entrée
Institutrice	Gertie Crockett	Thos.-H.Chapman	Geo. McPhel	Elis. Kennedy.
Diplôme	Permis	Permis		Permis.
Terme	9 mois.	7 mois.	8 mois.	6 mois.
Traitement	$300.00	$350.00	$300.00	$300.00
Nombre de points	85	73	63	

Le tableau suivant indique le nombre de milles que j'ai parcourus pendant mon inspection et le mode de transport:

VISITE D'AUTOMNE

De Grindstone à Grande-Entrée, bateau à vapeur	25	"
De Grande-Entrée à la Grosse-Ile, bateau	5	"
De la Grosse-Ile à Grande-Entrée, bateau	5	"
De Grande-Entrée à Grindstone, bateau	25	"
De Grindstone à l'Ile-d'Entrée et retour, bateau	25	"
	85	milles

VISITE D'HIVER

De Grindstone à la Grosse-Ile, voiture	30	milles
De la Grosse-Ile à Grande-Entrée et retour, voiture	12	"
Retour de la Grosse-Ile à Grindstone, voiture	30	"
	72	milles

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. BALLANTYNE,
Inspecteur d'écoles.

M. A.-LUTHER GILMAN

(*Traduction*)

COWANSVILLE, P. Q., 25 juin 1915.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'année 1914-15.

Territoire.—Mon district d'inspection comprend les comtés de Huntingdon, Beauharnois, Châteauguay, Soulanges, Vaudreuil, Napierville, Laprairie, Richelieu, Chambly et parties de Saint-Jean et de Missisquoi. Les écoles des sauvages de la réserve de Saint-Régis sont aussi attachées à ce district d'inspection.

Bien que ce district d'inspection s'étende de Montréal à Fort-Covington, N. Y., et, vers l'ouest, jusqu'à Cornwall, Ont., il contient moins de cent écoles en activité. Et plusieurs de ces écoles sont fréquentées par une moyenne de moins de dix enfants appartenant à la religion protestante.

Chemins.—Les chemins de ces comtés sont bons. Plusieurs des cantons sont à macadamiser tous les chemins principaux, de sorte que l'on voyage facilement dans la plus grande partie de ce district d'inspection.

Maisons d'écoles.—Les maisons d'écoles et leurs dépendances sont en bon état de réparation et les écoles sont bien munies de sièges et de pupitres modernes, de bons tableaux et de bonnes cartes. Presque toutes les écoles ont commencé à amasser des livres pour une bibliothèque. Malheureusement, il y en a très peu qui aient installé des rayons-bibliothèque et, dans la plupart des cas, les livres ne sont pas soigneusement conservés. J'espère pouvoir prochainement faire un rapport plus favorable à cet égard, de même qu'en ce qui concerne le soin à donner aux terrains scolaires, allées et clôtures, etc.

Ce sont des choses qui requièrent plus d'attention de la part des autorités scolaires de la province de Québec, en général, surtout dans les districts ruraux.

Examens et visites.—J'ai visité toutes les écoles de mon district d'inspection, pendant les mois d'automne. J'ai accordé une attention spéciale à la classification, à l'organisation et la discipline et j'ai fait, à leur égard, les remarques nécessaires. Pendant les premiers mois de la nouvelle année, j'ai fait à chacune des écoles une visite au cours de laquelle j'ai fait subir aux élèves les examens oraux et écrits; j'y ai pris note du nombre de points obtenus par chaque école et l'ai fait connaître aux commissaires et aux syndics. J'ai fait un examen soigneux en ce qui concerne les améliorations et les progrès faits par les élèves dans l'instruction physique et les exercices militaires et j'ai fait rapport à cet égard. Il s'est fait un travail très bon et très efficace dans presque toutes les écoles, pendant l'année. Bien que la moyenne de la fréquentation scolaire n'ait pas été aussi élevée que les années précédentes, le percentage obtenu aux examens annuels, a été, d'après mon expérience, plus élevé qu'à toute autre année précédente.

Discipline.—La discipline a été excellente dans presque tous les arrondissements, l'instruction physique et les exercices militaires, à l'école, une plus grande compétence de la part des institutrices pour ces matières, tout cela a contribué à la création d'un type plus parfait de jeunes gens et de jeunes filles dans ces arrondissements. Les punitions corporelles sont devenues très impopulaires et on n'a pas besoin d'y recourir. J'attribue cette amélioration, en grande partie, au fait que les institutrices sont plus compétentes qu'auparavant et je suis plus que jamais convaincu de la vérité de l'aphorisme:—"Telle est l'institutrice, telle est l'école". Naturellement, on doit aussi prendre en considération les environs de l'école. La qualité des bâtisses de l'école et de son mobilier, des terrains, allées, clôtures, approches, et des dépendances, la propreté à l'intérieur et à l'extérieur, tout cela contribue à une meilleure discipline de l'école. Mais, une institutrice incompétente quitte ordinairement son arrondissement avec une dette, en ce qui concerne l'enseignement qu'elle a donné. Quelques institutrices,—je suis heureux de pouvoir dire qu'elles sont peu nombreuses,—après avoir été, un jour, compétentes, tombent *dans un marasme qui conduit à la mort,* au point de vue professionnel. Ces institutrices devraient suivre un cours au collège Macdonald ou à une bonne école normale. Cela aurait pour effet de raviver l'intérêt qu'elles portent aux choses de l'éducation.

Mon district d'inspection soupire toujours après le jour où il sera délivré de ces institutrices *mortes, en ce qui concerne les choses de l'éducation.* Nous voulons des institutrices qui sont disposées à consacrer une

partie de leur temps, en dehors des choses de l'école, à leur préparation professionnelle.

Traitements.—Les traitements des institutrices, cette année, ont été, en moyenne, plus élevés que ceux de toute autre des dix années passées:—ils ont varié de $290 à $500 par dix mois. Saint-George de Clarenceville a constitué de nouveau la seule exception:—cette municipalité a eu trois institutrices dont le traitement a été de $200 par année. Je puis dire, comme atténuation, que Saint-George a fait autant de progrès, relativement, au cours des cinq ou six dernières années, que toute autre municipalité de mon district d'inspection. Pendant ces années-ci, les salaires des institutrices, engagées par les commissaires d'écoles de ce district, sont, dans l'ensemble, plus que le double de ce qu'ils étaient, il y a cinq ans. Les maisons d'écoles, le matériel, les dépendances et le mobilier sont maintenant,—sauf l'école modèle,—en bon état. Cette dernière école est sur le point d'être portée au degré d'académie et complètement modernisée.

Je puis, en outre. ajouter que les commissaires ont commencé à apprécier l'avantage qu'il y a d'engager des institutrices compétentes.

Manuel.—Dans toutes les écoles, on se sert exclusivement des manuels réguliers et autorisés et, dans chaque école aussi, le cours d'études se donne au complet, y compris le français.

Extension.—Mon district d'inspection a été agrandi et comprend les écoles des comtés de Chambly, Longueuil, Laprairie, Montréal-ouest, et les écoles non encore érigées dans les parcs Springfield et Greenfield, au sud de la cité de Montréal. Une nouvelle municipalité scolaire a été formée à Delson-Jonction, et une autre, à Saint-Hubert. Une nouvelle école indépendante à été ouverte à Coteau-Jonction: 32 élèves fréquentent cette dernière école.

Classification.—La classification des écoles demeure à peu près la même que celle de l'an dernier. Toutes les commisssions scolaires se conforment rigoureusement aux règlements et, d'ordinaire, pourvoient comme il le faut aux besoins de leurs écoles. Les institutrices sont engagées ou rengagées dès les premiers jours du temps fixé pour cette fin:—on n'accepte que des institutrices compétentes et on donne la préférence à celles qui ont de l'expérience.

Excellent.—Howick, Godmanchester, Hinchinbrooke, (sauf une exception), Saint-Malachie-d'Ormstown, Saint-Chrysostôme, Hemmingford, Saint-Louis-de-Gonzague, Delson-Jonction, Franklin.

Bien.—Les quatre écoles de la réserve des sauvages de Saint-Régis, Dundee, Elgin, Lacolle, Saint-Georges, Saint-Thomas, Como, Havelock.

Assez bien.—Les autres municipalités.

Beauharnois et Saint-Constant: *pas satisfaisant.*

Non classifiées:—Quelques-unes des nouvelles écoles qui ont été ajoutées à mon district d'inspection. Je m'en occuperai l'an prochain.

Conférences.—Les conférences régulières de chaque année ont été tenues et, comme de coutume, un bon nombre d'institutrices y ont assisté. Quelques commissaires et quelques syndics, quelques contribuables aussi, sur invitation spéciale, y ont assisté.

Gratifications.—J'ai recommandé les gratifications aux institutrices qui ont obtenu des succès et se sont distinguées par leur travail, et les prix ont été accordés aux municipalités méritantes, pour les améliorations et les progrès qu'elles ont faits.

Pensionnaires.—J'ai visité les instituteurs et les institutrices à la retraite, qui résident dans mon district d'inspection, et j'ai fait un rapport concernant leur santé et les circonstances qui entourent leur retraite. Comme ces instituteurs et ces institutrices dépassent toutes la limite d'âge nécessaire à la retraite, il n'était pas nécessaire de faire un rapport spécial, cette année.

Etude des sciences naturelles.—On a accordé une certaine attention à l'étude des sciences naturelles dans plusieurs de mes écoles, cette année, et comme cette matière est soigneusement étudiée à nos conférences, j'espère qu'elle constituera l'une des matières régulières d'examen, l'an prochain. Votre inspecteur a eu le privilège d'assister à un cours excellent et très instructif, au collège Macdonald, donnée par la faculté de cette institution, pendant le mois de mai dernier. Les effets de ce cours, sans aucun doute, se feront sentir, dans une certaine mesure, sur les travaux de cette matière, une autre année. En tous cas, les inspecteurs seront mieux préparés à juger de la qualité des travaux faits pour cette matière, dans les différents arrondissements.

Instruction physique.—L'instruction physique se pratique dans toutes les écoles de mon district et il se fait un travail excellent dans plusieurs des écoles. Les institutrices se servent du Manuel d'exercices physiques Strathcona, comme guide pour cette partie de leur enseignement. On enseigne aussi les exercices militaires. Lorsque la température est favorable, on fait des marches et des exercices au pavillon.

Remarques générales.—Les commissaires et les syndics des écoles de ce district sont désireux d'accomplir leurs devoirs avec fidélité et consciencieusement, et ils sont disposés à aider l'inspecteur à faire les changements et les améliorations qui favoriseront la cause de l'éducation, par tous les moyens possibles. Les secrétaires, en général, font leur travail fidèlement et honnêtement, ils se montrent polis et plein d'obligeance pour l'inspecteur, en lui fournissant les renseignements dont il a besoin, pour compléter ses bulletins envoyés au département de l'Instruction publique.

Jardins scolaires.—J'en suis chagrin, mais il m'est impossible de pouvoir vous apprendre l'existence de quelques jardins scolaires, dans mon district d'inspection.

La raison principale de cette absence réside dans le fait que les écoles ne sont en activité que pendant huit ou dix mois de l'année et qu'elles sont fermées, soit de mai à septembre, soit du 30 de juin au 1er de septembre.

Pendant les mois de culture, les institutrices sont absentes et les classes sont fermées.

Si l'on faisait un jardin, ou des plantations, personne ne s'y intéresserait pendant ces mois:—il pousserait et deviendrait un amas de mauvaises herbes et il en résulterait un mal plutôt qu'un bien.

Les démonstrateurs de Macdonald sont actifs et sont disposés à contribuer, avec les commissions scolaires et les institutrices, à l'organisation des plantations modèles dont on a besoin pour l'élaboration des leçons d'étude de la nature, que l'on essaye maintenant de donner dans nos écoles publiques.

Je présume que l'époque est arrivée d'engager nos institutrices pour un terme de douze mois et de les payer en conséquence. Les travaux pourraient alors être dirigés comme il le faut, par les démonstrateurs et exécutés par les institutrices.

Les leçons d'agriculture qui se donnent, pendant l'hiver, dans les écoles, pourraient être mises en pratique, pendant les mois d'été, et l'étude de la nature, l'agriculture élémentaire et les rudiments de la chimie élémentaire ne resteraient plus à l'état de théories, mais deviendraient des matières attrayantes et pleines d'intérêt, dans nos écoles élémentaires.

Je soumets respectueusement le présent rapport, ainsi que les bulletins et les rapports, concernant les sujets spéciaux, les listes des pensions, les listes des gratifications et les allocations aux municipalités.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A.-Luther Gilman,
Inspecteur d'écoles.

M. H.-A. HONEYMAN

(*Traduction*)

HULL, 5 juillet 1915

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel, concernant les écoles élementaires protestantes des comtés de Labelle, Ottawa, et Pontiac. Témiscamingue est aussi compris dans ce district d'inspection, mais, actuellement, il n'y a pas d'écoles protestantes dans ce comté.

Pendant l'année, il y a eu 125 écoles en activité et 127 institutrices y ont été employées.

De ces institutrices, six possédaient des diplômes modèles, quarante-sept, des diplômes élémentaires, neuf ont enseigné avec des permis, deux sont des membres du clergé et les autres, soixante-trois, ne possédaient aucun titre qui leur permit d'enseigner.

Bien que cet état de choses paraisse déplorable, il n'en constitue pas moins une amélioration notable sur les conditions des années précédentes et il y a de brillantes apparences que nous pourrons nous procurer un plus grand nombre d'institutrices compétentes l'an prochain. La grande majorité des institutrices font un bon travail et le font avec fidélité.

Les commissions scolaires sont disposées à augmenter les salaires lorsqu'elles peuvent se procurer des institutrices compétentes. La moyenne des salaires payés, cette année, a été d'environ $290. Cela comprend plusieurs petites écoles des endroits reculés, où l'année scolaire est de peu de durée.

Je dois de nouveau attirer l'attention des contribuables de ce district d'inspection, sur le fait qu'ils ne donnent pas à leurs filles et à leurs fils l'éducation voulue pour les préparer à la carrière de l'enseignement. En 1915, quatre jeunes filles seulement, de ce district, ont obtenu leur diplôme au collège Macdonald. Pourquoi les contribuables de ces localités ne fourniraient-ils pas les institutrices pour leurs propres écoles ? On devrait envoyer, chaque année, au collège Macdonald, un plus grand nombre des jeunes filles brillantes de ces comtés, afin qu'elles puissent y acquérir la compétence voulue pour cette œuvre importante.

La fréquentation scolaire a été, cette année, un peu meilleure qu'elle ne l'a été l'an dernier. Lors de ma seconde visite aux écoles, 3048 élèves étaient inscrits et la moyenne de la fréquentation quotidienne

était de 2044, soit à peu près 67 pour cent. Cependant, la moyenne de la fréquentation a été trop basse. Les parents ne semblent pas comprendre l'importance qu'il y a d'envoyer leurs enfants à l'école régulièrement.

1195 élèves ont suivi les leçons du premier et du second alphabet et du premier livre; 549 ont suivi le second; 502 le troisième et 640 le quatrième. Il y a eu 110 élèves du deuxième degré modèle,38 du troisième degré modèle et 3 du premier degré académique. Il y a eu 215 élèves de langue française, qui ont étudié l'anglais et 248 de langue anglaise, qui ont étudié le français.

Des conférences d'institutrices ont été tenues, comme de coutume, à Shawville, Kazubazua, Wakefield-Nord, Thurso, Hull et Ladysmith. Le nombre d'institutrices, qui y ont assisté, n'était pas considérable, elles étaient soixante-quinze, mais ce district en est un où il est difficile de réunir les institutrices, car les distances sont considérables. Même si d'autres institutrices pouvaient venir, le voyage serait pour elles trop dispendieux, en regard des quelques heures pendant lesquelles elles pourraient assister à la réunion.

Je recommande les institutrices suivantes, comme méritant des gratifications pour les succès qu'elles ont obtenus dans l'enseignement, pendant l'année:

Annie Erwin	Onslow-Sud	No. 4
Ethel N. Edey	Eardley	" 1
Kate A. Horgan	Onslow-Nord	" 1
Alice A. Brooks	Quyon.	
Ethel Johnston	La Pêche. .	
Linda E. Smiley	Masham	" 2
Lilian Lindsay	Masham	" 1
J.-L. Hyde	Clarendon	" 3
Arminta-C. McDowell	Bristol	" 10
Laura-B. Hyde	Clarendon	" 1
Annie MacKenzie	Bryson.	
Pearl Craig	Eardley	" 4.
Maisie Salley	Clarendon	" 14
Cecilia-J. Argue	Clarendon	" 8
Jessie-E. Hodgins	Clarendon	" 7

Il y a plusieurs autres institutrices qui ont fait un excellent travail, dans des conditions difficiles. L'habileté de l'institutrice n'est pas le seul agent pour obtenir un nombre de points élevé, en ce qui concerne la gratification.

Je recommande aussi les institutrices suivantes, comme méritant des gratifications pour l'excellent travail qu'elles ont fait, en ce qui concerne les exercices physiques:

Agnes Nield	Hull-Sud	No. 2
Alice Brooks	Quyon.	
A.-C. McDowell	Bristol	" 10
J.-L. Hyde	Clarendon	" 3

Je pourrais mentionner d'autres institutrices, qui ont fait un bon travail, en y comprenant celles qui ont obtenu un prix, l'an dernier.

Je recommande les municipalités suivantes, comme méritant des prix, pour les améliorations faites pendant l'année: Bristol, Bowman et Denholm, Low (partie sud), Saint-Etienne-de-Chelsea, Onslow-Sud.

Le premier prix a été accordé à Clarendon, l'an dernier. Cette municipalité a encore fait de très grandes améliorations, y compris une nouvelle maison d'école qui a coûté au-delà de $2,000.

CLASSIFICATION DES MUNICIPALITÉS

Excellent.—Onslow-Centre, Maniwaki, Mansfield, Quyon, Onslow-Sud, Clarendon, Cantley, La Pêche, Campbell's Bay, Eardley, Ile-Calumet, Bryson, Portage-du-Fort, Hull-Sud, Northfield et Wright, Low (Partie Sud), Lower-Litchfield, Wakefield-Nord.

Bien.—Bristol, Sainte-Angélique, Saint-Etienne-de-Chelsea, Masham, Cawood, Sainte-Elizabeth-de-Frankton, Thorne, Aylwin, Onslow-Nord, L'Ange-Gardien, Vallée-Gatineau, Mansfield-Sud, Wakefield, Templeton-Est, Buckingham, Suffolk et Addington, Aldfield, Mulgrave et Derry (diss), Upper-Litchfield, London, Low, Lochaber et Gore, Saint-Sixte, Mulgrave et Derry, Saint-Valérie-de-Ponsonby.

Assez-bien.—Templeton-Ouest, Montebello, Alleyn, Northfield-Centre, Templeton-Nord, Waltham, Leslie, Portland-Ouest, High-Falls Amherst.

Mal.—Les autres municipalités.

Les municipalités de La Pêche (village de Wakefiled) et de Mansfield (Fort Coulonge) toutes deux emploient deux institutrices; on y suit le programme des écoles modèles et elles espèrent que leurs écoles seront portées au degré d'écoles modèles, l'an prochain.

Actuellement, dans ce grand district d'inspection, il y a des académies à Buckingham, Aylmer et Shawville, et une école modèle à Hull. La rareté des "High Schools" compte pour beaucoup, en ce qui concerne l'effectif des institutrices dans les écoles élémentaires de ce district d'inspection.

Entre autres sujets considérés aux diverses conférences, on a étudié la question de l'agriculture à l'école. Plusieurs des institutrices entreprennent un travail en ce sens et il est certain qu'on prendra plus d'intérêt à cette matière, avec le temps.

Une quantité considérable de travaux utiles a été faite dans le comté de Pontiac, grâce à M. King, du collège MacDonald. M. King a travaillé non seulement avec les agriculteurs, mais aussi avec les garçons et les filles, dans les écoles.

Dans mon dernier rapport, j'ai parlé de ces travaux agricoles; ils ont été beaucoup augmentés. L'exposition scolaire de Shawville a été un grand succès.

La question de la centralisation scolaire a été discutée en plusieurs endroits, mais, en général, les contribuables ne sont pas disposés à faire l'essai de ce système. Dans le canton de Buckingham, la commission scolaire a pris des arrangements pour faire transporter les élèves de l'arrondissement numéro 1, à l'académie de la ville. A Namur, la commission scolaire a établi une maison de pension, pour les élèves qui se trouvent loin de l'école. Par suite de l'aide financière qui a été accordée à cette maison de pension, elle a fonctionné avec succès et à très peu de frais de la part des élèves.

Les écoles ont été visitées comme de coutume. Les rapports et les bulletins ont été envoyés au département, à diverses époques, pendant l'année. Dans l'ensemble, un bon progrès s'est effectué, pendant l'année, et les apparences d'amélioration sont plus brillantes.

Les inspecteurs sont profondément reconnaissants envers le département et les autorités du collège MacDonald, pour le privilège qui leur a été accordé de passer une semaine au collège, où ils ont pu voir de près quelques-uns des travaux qui s'y font et puiser des idées qui leur seront d'un grand secours, en ce qui concerne certaines parties spéciales de travaux nouveaux.

J'ai l'honneur d'être, etc.,
H.-A. HONEYMAN,
Inspecteur d'écoles.

REV. J.-H. HUNTER.

(*Traduction*)

COATICOOK, QUE., 28 juin 1915.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter, ci-inclus, mon rapport concernant les écoles des comtés de Compton (en partie) et de Stanstead, pour l'année 1914-15.

MUNICIPALITÉS

Ce district d'inspection comprend 17 municipalités, dont 10 se trouvent dans le comté de Compton, 6 dans le comté de Stanstead, et 1, la paroisse de Ascot Corner, à la jonction des comtés de Compton, Richmond et Sherbrooke.

ÉCOLES

Pendant l'année, 104 écoles ont été en activité. Sur ce nombre, 17 étaient des écoles d'été, 4, des écoles de village, 2 étaient à subir l'épreuve nécessaire pour être portées au dégré d'écoles modèles, et deux autres, des écoles centralisées, comprenant sept anciennes écoles élémentaires.

Trois écoles ont été en activité pendant 10 mois; 7 (Hatley) pendant 9 mois; 84, pendant 8 mois; et 6, pendant 6 mois.

INSCRIPTIONS

Anglais :—Garçons	701	
Filles	636	
		1337
Français :—Garçons	138	
Filles	112	
		250
Grand total		1587
Moyenne de la fréquentation		1144

La moyenne de la fréquentation est de 72% des inscriptions.

Le percentage le plus élevé de la fréquentation moyenne, dans les trois municipalités ayant une école chacune, est de 100% (Clifton); dans les quatre municipalités, ayant deux écoles chacune, il est de 85.7%

(Ascot Corner); dans les trois municipalités, ayant trois écoles chacune, 81.6% (Clifton-est); dans les sept municipalités qui ont moins de trois écoles chacune, 77.7% (Hatley). Les écoles ont été dirigées par 108 institutrices.

Les titres de ces institutrices, au point de vue académique et pédagogique, sont les suivants:

Diplômes	Modèles	5		
	Elémentaires, 1er degré	3		
	Elémentaires, 2ème degré	3		
	Rural (Lachute)	3		
	Modèles (com. prot)	2		
	Elémentaires (com. prot)	6		
			52	
Permis	Rural (Lachute)	5		
	3ème degré académique	6		
	2ème degré académique	10		
			21	
Permissions	1er degré académique	20		
	3ème degré modèle	5		
	Diplôme commercial	1		
	Certificat, couvent	2		
	Certificat étranger	2		
	Aucun certificat	5		
			35	108

Onze municipalités ont eu 50%, ou plus, de leurs institutrices, possédant des diplômes.

Huit municipalités ont employé chacune 6 institutrices ou plus. Sur ce nombre, Eaton, Barston, et Hatley arrivent les premières, avec 77.7%, 75% et 71.4%, respectivement, d'institutrices possédant un diplôme.

SALAIRES

Toutes les municipalités se sont efforcées d'offrir de meilleurs salaires qu'autrefois.

Aucune institutrice n'a reçu moins de $25 par mois; $30. par mois a été le salaire le plus commun pour les institutrices possédant des certificats (élémentaires).

Eaton, cependant, a pris la première place, cette année, en donnant $32. par mois, dans tous les arrondissements de la municipalité, aux institutrices possédant un diplôme.

Dans d'autres municipalités, il y a eu un ou deux cas isolés, où la somme de $35. par mois a été donnée.

AMÉLIORATIONS

Grâce aux allocations généreuses offertes par le département aux commissions scolaires, qui se conforment à la loi, plusieurs maisons d'écoles ont été réparées et embellies.

Il y a encore lieu de donner plus de soin et de montrer plus de goût, en ce qui concerne les dépendances et les terrains.

On n'a pas encore beaucoup songé à établir des jardins scolaires. Cependant, les visites récentes des démonstrateurs du collège Macdonald ont fait surgir le goût de ces jardins, dans un certain nombre d'écoles.

Jusqu'à présent, les écoles de Bury ont pris les devants.

Centralisation.—Au cours de l'année dernière, sept écoles de Barnston ont été réunies de nouveau, de manière à en former deux (Healhton et Ways Mills).

Un étage supérieur a été ajouté à la maison d'école de Ways Mills. Le total des inscriptions à cette école, pendant l'année, a été comme suit Elémentaire, 21, Modèle, 21. Total: 42.

Trois arrondissements scolaires de Compton, voisins du village de Hatley, ont été réunis à l'école modèle du village.

Il est propable que d'autres changements et groupements de même nature se feront en 1915-16.

Conférences.—Les conférences que l'on a données ont été suivies avec intérêt. Elles ont eu lieu à Bury (conférence donnée conjointement avec l'inspecteur McCutcheon, B. A.,) Barnston, Compton, Sawyerville, Sherbrooke, Smith's Mills.

A cette dernière conférence, le principal Trueman et le professeur McFayden, du collège de Stanstead, m'ont accordé leur savante collaboration.

Plusieurs institutrices expérimentées m'ont aussi aidé à ces conférences, en lisant des travaux d'un grand mérite et sur des sujets fort intéressants concernant le travail et la vie scolaires.

Je recommande les institutrices suivantes, comme méritant des gratifications:

INSTITUTRICES	MUNICIPALITÉS	Arrondissemt
Mlle Winnifred Parker	Eaton	17
" Teresa Walsh	Barnston	5
" Myrtle Algiers	Compton	16
" Grace Libby	Barnston	15
Mme Katie Roy	Stanstead	24
Mlle Susie Berwick	Bury	3
Mme Mary Smith	Waterville	2
Mlle Jennie Smith	Village de Compton	
" Grace Call	Hatley	9
" Violet Humphrey	Magog	6
" Bessie Cord	Magog	2
" Laura Beaudin	Compton	11
Mme Joseph Chester	Westbury	2
Mlle Martha Shorten	Eaton	6

Les institutrices qui ont reçu une gratification, l'an dernier, et qui, cette année, ont droit à une mention honorable, sont les suivantes:

INSTITUTRICES	MUNICIPALITÉS	Arrondissemt
Mlle Frances Embyry	Magog	3
" Mabal Ward	Bury	11
" Mary A. Seal	Eaton	4
" Alta A. Beaul	Hatley	4
" Amalda Giroux	Compton	15
Mme Ada Hume	Newport	1
Mlle Mildred Buckland	Barnston	9
" Hildred Graham	Stanstead	19
" Mary Boy	Clifton	1

Prix du fonds Strathcona.—Les institutrices que je recommande, comme méritant les prix accordés à même le fonds Strathcona, sont les institutrices ci-dessous mentionnées:

INSTITUTRICES	MUNICIPALITÉS	Arrondissemt
Mlle Winnifred Parker	Eaton	17
" Elsie Swail	Newport	10
" Evelyn B. Price	Eaton	5
" Vera Brown	Stanstead	18

Pendant toute l'année, plusieurs institutrices ont fait subir à leurs élèves d'excellents exercices militaires. Il paraît évident que les institutrices qui ont de l'aptitude pour la musique, réussissent facilement dans cette partie du cours d'études.

Au cours de mes visites de ce printemps, j'ai été témoin d'exercices militaires que je n'ai jamais vu surpasser, en ce qui concerne la précision et le rhythme du mouvement.

Classification des municipalités.—Conformément au règlement 9 (m), les municipalités sont classifiées comme suit:

Excellent: (Une école chacune) Village de Compton, Clifton.
(Deux écoles chacune).
(Trois écoles ou plus chacune) Clifton-est.

Bien : —(Une école chacune) Waterville.
(Deux écoles chacune) Ascot, Hereford.
(Trois écoles ou plus chacune) Hatley, Magog, Newport, Eaton, Barnston, Compton.

Passable:—Les autres municipalités.

Quelques municipalités auraient obtenu une place plus élevée dans la classification, si elles s'étaient mieux conformées à la longueur et à l'arrangement de la période scolaire que prescrit la loi, et avaient donné plus de soin aux dépendances et aux terrains de leurs écoles.

Dans quelques arrondissements, les maisons d'écoles étaient en bon état et le mobilier, considérable et bien conservé, mais les dépendances et les cours étaient dans un état déplorable.

Gratifications aux municipalités.—Les municipalités suivantes ont droit à une gratification, pour les améliorations qu'elles ont faites, salaires, etc., etc.

1. Village de Compton.
2. Barnston.
3. Clifton-est.
4. Eaton.
5. Hatley.

Exposition des écoles rurales.—En 1913, les directeurs de la Société d'agriculture de Stanstead ont accordé un espace sur leurs terrains, pour une exposition des écoles rurales. Cette exposition a eu lieu à Ayer's Cliff, aux dates de l'exposition du comté de Stanstead.

Bien que peu d'écoles aient pris part à cette première exposition, on y a exposé des travaux de grande valeur.

L'an dernier (1914), une exposition semblable a eu lieu, avec le concours de M. A. E. Emberley, démonstrateur du collège Macdonald. Les travaux scolaires que l'on y a mis en concours étaient de très belle qualité, et les grains, etc., que l on a exposés, étaient très beaux.

L'an dernier aussi, (1914), une exposition semblable a été tenue dans le comté de Compton, à Cookshire, avec l'aide de M. A. E. Raymond, démonstrateur du collège Macdonald. A cet endroit aussi, les grains, les volailles, etc., et les travaux scolaires, que l'on a exposés étaient de très grande valeur.

L'objet de ces expositions est de provoquer chez les élèves des arrondissements ruraux un intérêt plus intense, en ce qui concerne ce dont ils sont entourés à la campagne.

Progrès.—Quelques-unes des preuves des progrès que l'on fait sont la tendance de plus en plus marquée qu'ont les municipalités à centraliser les petites écoles, l'abolition des écoles d'été et la prolongation du terme scolaire jusqu'à la période légale de dix mois, l'augmentation des demandes d'institutrices compétentes par les commissions scolaires et l'augmentation satisfaisante des salaires que l'on offre.

Je mentionne ici la disparition de deux secrétaires-trésorier de ce district d'inspection: M. C.-A. Jenkins, de Smith's Mills, et M. J.-P. Bowen, de Hatley.

Ces messieurs ont été secrétaires-trésoriers à Stanstead et à Hatley, respectivement, pendant plusieurs années, et ils se sont acquittés de leurs devoirs avec une grande courtoisie et un zèle inlassable.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-H. HUNTER,
Insp. d'écoles.

REV. J.-NEWTON KERR.

(*Traduction*)

HATHLEY, Qué., 18 août 1915.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel, pour l'année scolaire 1914-15.

Territoire.—Mon district d'inspection comprend les comtés de Témiscouata, Matane, Gaspé et six municipalités du comté de Bonaventure. Dans ce district, il y a 26 municipalités, comprenant 39 écoles. Toutes ces écoles ont été en activité, pendant l'année et la majorité, pendant le terme complet de dix mois.

Inspection.—J'ai visité toutes les écoles deux fois pendant l'année, sauf deux, et j'ai dûment envoyé les bulletins d'inspection au département de l'Instruction publique, ainsi que les rapports aux commissions scolaires et aux instituteurs et institutrices.

Le percentage moyen pour toutes les écoles de mon district, à ma seconde visite, a été de 87.7 pour cent, pour les institutrices munies de diplômes, et de 81.4, pour celles qui ne possédaient pas les titres voulus. Cela indique qu'un bon travail a été fait par les institutrices, surtout par celles qui possèdent un diplôme.

Personnel enseignant.—Des 41 institutrices employées, 2 possédaient un diplôme d'école modèle, 17, un diplôme élémentaire, 4, un permis, et 18 ont enseigné avec votre permission. Il y a eu 5 graduées de l'école d'été de Lachute, et ces cinq graduées ont fait un bon travail, deux obtenant une gratification. Je recommande les institutrices suivantes, comme méritant une gratification, pour les succès qu'elles ont obtenus dans leurs travaux, cette année.

Mademoiselle Mabel LeTouzel, Haldimand, numéro 1;
Mademo selle Violet Horner, Baie-de-Gaspé-Sud, numéro 1;
Mademoiselle A. E. Allen, Port-Daniel, numéro 2;
Mademoiselle Laura Young, Sayabec, diss, numéro 1;
Mademoiselle R. Hamilton, Percé, numéro 2

Salaires.—La moyenne des salaires payés aux institutr ces d'écoles élémenta res possédant un diplôme, a été de $33.26 par mois. Le salaire le plus élevé a été de $45. par mois, et le plus bas de $28. par mois. Pour les institutrices ne possédant pas de diplôme, la moyenne des salaires a été de $22.53 par mois. Cela indique une bonne augmentation des salaires, depuis l'an dernier. La majorité des commissions scolaires se montrent disposées à payer de bons salaires aux institutrices compétentes et, comme conséquence, le chiffre des salaires augmente constamment.

Fréquentation scolaire.—Il y a eu 1073 élèves inscrits, ce qui fait une moyenne de 27.51 élèves par écoles. La fréquentation moyenne de chaque jour a été d'un peu moins de 70% des inscriptions, ce qui n'est pas un bon résultat, pour un hiver doux. Plusieurs parents ne semblent pas réaliser à quel degré la fréquentation irrégulière retarde les progrès de leurs enfants.

Cotisation.—Le taux de la cotisation augmente constamment et varie de quarante cents à $2.00 par $100.00. Les allocations plus considérables, qu'accorde le gouvernement, sont affectées à l'augmentation des salaires et à l'amélioration du mobilier scolaire et, dans aucun cas, on ne s'en sert pour diminuer la cotisation.

Instruction physique.—Cette matière est enseignée dans chaque école et j'ai remarqué une amélioration notable dans la manière dont elle est enseignée par les institutrices.

Je recommande les deux é oles suivantes, comme méritant les prix d'exercices physiques, faits conformément aux dispositions du fond Strathcona:

1. Baie-de-Gaspé-Sud, No 1, Mlle Violet Horner, institutrice;
2. Fraserville, diss., No 1, Mlle Meda Mabe, institutrice.

Conférences.—J'ai donné deux conférences à Gaspé et un bon nombre d'institutrices y ont assisté. Elles ont toutes pris un vif intérêt aux questions qui y ont été discutés. Une troisième conférence a été donnée à New-Carlisle. Cette conférence, que j'ai donné conjointement avec le révérend Sutherland, inspecteur, permettait d'être un succès, mais, par suite d'un accident arrivé sur la voie de chemin de fer, plusieurs de mes institutrices n'ont pu y assister.

Centralisation.—Je continue de soumettre cette question aux commissions scolaires à chaque occasion, mais, jusqu'à présent, on a répondu à mes demandes avec peu d'enthousiasme. J'espère, cependant qu'avec le temps, les contribuables comprendront le grand avantage qu'il aurait à réunir plusieurs écoles de moindre importance en une école

centrale considérable et qui serait mieux organisée. La municipalité de York a adopté une centralisation partielle et, au lieu de garder un troisième arrondissement, elle agrandit l'école de l'arrondissement numéro 2 et engage une seconde institutrice. Il se présente une splendide occasion de créer une bonne école centralisée entre les arrondissements numéros 1 et 2, de la municipalité de Baie-de-Gaspé-Sud, et l'arrondissement numéro 2 de la municipalité de York, car il y a au-delà de 150 enfants dans ces trois arrondissements.

Edifices.—Au village de Gaspé, on a érigé une maison d'école neuve et bien meub'ée, qui fait honneur à cette localité. J'espère que la commission scolaire fera quelque chose pour embellir les terrains, car ils ne cadrent pas avec la maison d'école.

Les salles de classe de l'arrondissement numéro 1, à York et Sayabec, ont été agrandies et rendues plus confortables. La maison d'école de l'arrondissement numéro 2, à Haldimand, est bien trop petite pour le nombre d'élèves qui la fréquentent.

Gratifications aux municipalités de progrès.—Je recommande les municipalités suivantes comme méritant des gratifications, pour les progrès qu'elles ont faits, durant l'année:

1. Village de Gaspé;
2. Shigawake.

Les municipalités sont classifiées comme suit, d'après la longueur et l'arrangement de l'année scolaire, l'état des bâtisses et des terrains, le mobilier et les appareils scolaires, les salaires des institutrices, la mise à exécution du cours d'études et le travail fait par les institutrices:

Excellent.—Fraserville, diss., Sayabec, diss., Port-Daniel-Ouest.

Bien.—Village de Gaspé, Gaspé-Sud, Baie-de-Gaspé-Nord, York, Haldimand, Red-Head, Métis, Petit-Métis, Roseville, Saint-Pierre-de-la Malbaie,Port-Daniel-Centre,Saint-Godfroi, diss, Shigawake et Cabano.

Assez bien.—Pasbébiac-Est, diss., Port-Daniel-Est, diss., Cap d'Espoir, diss., Percé, diss., Sydenham-Sud, diss., Grande-Grève, Douglastown, diss., Seal-Rock et Barachois.

Je remercie tous ceux qui m'ont temoigné de la bienveillance et m'ont aidé dans mes travaux.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-Newton Kerr,
Inspecteur d'écoles.

M. O.-F. McCUTCHEON.

(*Traduction*)

VILLAGE DE LEEDS, QUÉ., 30 juillet 1915.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel, pour l'année scolaire finissant le 30 juin 1915.

Pendant l'année, j'ai fait mes deux tournées d'inspection et j'ai visité toutes les écoles, deux fois, à l'exception de quelques écoles d'été, qui se trouvaient fermées lors de ma seconde visite.

J'ai envoyé au département les rapports d'inspection et les bulletins concernant toutes les municipalités. J'ai aussi envoyé des rapports aux commissions scolaires et aux instituteurs et institutrices.

Je suis allé faire visite aux cinq pensionnaires qui résident dans mon district d'inspection et j'ai fait rapport au département.

Les conférences d'automne ont été tenues, comme de coutume, pendant les mois de septembre et d'octobre, et un bon nombre d'institutrices y ont assisté. Les institutrices qui avaient l'habitude de se réunir à Valcartier, se sont réunies à Québec, cette année, avec votre permission, et elles ont pu, par le fait même, assister aux séances du congrès des instituteurs et des institutrices de religion protestante, à Québec.

Outre les entrevues que j'ai eues avec les secrétaires des municipalités, j'ai pu aussi visiter onze des commissions scolaires. J'ai demandé à cinq commissions scolaires de discuter certaines questions qui se rapportaient à leurs écoles.

A Milan une de nos assemblées a été tenue pour faire suite à la campagne en faveur de l'éducation, de l'automne de 1913. Les résidents de cet endroit ont exprimé le désir d'établir une bonne école dans leur localité.

L'Inspecteur général, Monsieur J.-C. Sutherland, a, après cela, visité cet endroit et il a réussi, en détachant certains lots des municipalités de Marnston, Whitton et Hampden, à ériger une nouvelle municipalité, que l'on a nommée Milan. Deux institutrices ont été engagées pour cette école. Les matières du 1er degré académique, des degrés modèles et élémentaires, y ont été enseignées et les élèves ont, dans l'ensemble, passé des examens qui leur font beaucoup honneur.—Il y a eu 30 élèves inscrits dans les degrés élémentaires et 21 dans la classe modèle.

La municipalité de Stoneham peut être fière de la splendide maison d'école nouvelle qu'elle a érigée, cette année. Elle fait certainement honneur aux contribuables et la commission scolaire mérite de grandes louanges pour en avoir si bien dirigé la construction. Une institutrice munie de certificat a été engagée avec un salaire de $350. Vingt-quatre élèves fréquentaient cette école. Cette dernière était en excellent état, lors de ma visite d'inspection.

En général, j'ai trouvé que les institutrices s'acquittent de leur tâche avec plus de fidélité. Dans les écoles dirigées par celles qui ont la compétence voulue pour enseigner les exercices militaires, on constate ordinairement la meilleure discipline possible. Dans 46 des écoles de la campagne, les institutrices ont donné aux élèves des leçons d'exercice physique, à des intervalles réguliers.

On donne aussi plus d'attention à la tempérance et à l'hygiène. J'ai constaté que dans 74 des 84 écoles de la campagne, on donnait aux élèves des leçons concernant la conservation de leur santé.

Dans quatorze écoles, on a essayé d'introduire l'étude des sciences naturelles. Ce n'est qu'un commencement, mais nous croyons que les efforts que l'on fait actuellement au collège Macdonald favoriseront l'enseignement de à cette matière si attachante et si importante.

Les titres que les institutrices possèdent à l'enseignement sont les suivants:

Diplômes d'écoles modèles	Pour la campagne	2	Pour les villes:	9
" de première classe, élémentaires	"	21	"	4
" de seconde classe, élémentaires	"	15	"	2
" élém. pour la campagne, permanent	"	8	"	1
" Diplômes élém. pour la campagne, provisoires	"	5	"	0
Permis du 2ème degré académique	"	16	"	0
Certificats du 1er degré académique	"	15	"	1
Certificats du 3ème degré modèle	"	9	"	0

La moyenne du temps pendant lequel les institutrices ont enseigné dans la même école, est de 2.2 ans, pour la campagne, et de 7.2 ans, pour toute la Province.

Les allocations spéciales accordées par le Gouvernement, d'après les salaires payés aux institutrices, ont eu un très bon effet. Plusieurs commissions scolaires ont profité de l'aide qui leur était ainsi offerte de se procurer des institutrices compétentes. Trente et une municipalités ont mérité de recevoir toutes les trois allocations. Deux munici-

palités obtiendront deux des allocations spéciales. Sept municipalités ont mérité de recevoir une seule allocation et il y en a trois qui n'ont mérité aucune de ces allocations spéciales.

La moyenne des salaires payés par année, dans les écoles de la campagne, a été de $206.45, et dans les écoles de ville, de $556.47.

Le 21 de juillet, un avis a été envoyé à toutes les commissions scolaires qui avaient engagé, l'an dernier, des institutrices ne possédant pas de certificat, par lequel on les avertissait que le nombre des institutrices compétentes avait beaucoup augmenté, cette année, et que cela obvierait beaucoup à la nécessité dans laquelle elles s'étaient déjà trouvées d'engager des institutrices ne possédant pas de diplôme.

Les institutrices que je recommande, comme méritant des gratifications, pour les succès qu'elles ont obtenus dans l'enseignement, sont les suivantes:

INSTITUTRICES	MUNICIPALITÉS	Arrondissemt.
Mlle Jessie-McNicoll	Ecole de la Vallée	No 1
" A.-J. Sever	Beauport	" 1
" L.-C. Graham	Inverness	" 13
" Edith-E. McVitty	Inverness & Lingwick	" 12.4
" E.-J. Reid	Saint-Gabriel-Ouest	" 4
" Clara-E. Longmore	Sainte-Foy	" 1
" Janet-M. Alexander	Leeds	" 2
" Sarah-M. Mayhen	Lingwick	" 3
" Mattie-M. Neill	Nelson	" 2
" Mildred-M. Donnelly	Stoneham	" 1
" Gladys-H. Oliver	Lingwick	" 5
Mme J.-D. McRitchie	Lingwick	" 1

Quatre vingt-quatre écoles rurales et quatre écoles de ville ont été en activité, durant l'année. Il y a eu 625 garçons et 569 filles, qui ont fréquenté les écoles rurales, et 332 garçons et 277 filles, qui ont fréquenté les écoles des villes. La moyenne d'élèves par école a été de 14, et la fréquentation moyenne, de 10 élèves. Dans les écoles de villes, la moyenne d'élèves pour chaque instituteur, a été de 35.

En général, j'ai constaté que les commissions scolaires étaient disposées à adopter les suggestions qu'on leur fait, en ce qui regarde les améliorations et le mobilier. Des réparations ont été faites à 20 maisons d'écoles, et il y en a 62 qui sont munies d'un mobilier moderne.

Les municipalités de progrès, que je recommande comme méritant les prix, sont les suivantes:

Premier prix: $60.00 Stoneham;
Second prix: $50.00, Lingwick;
Troisième prix: $40.00, Saint-Roch-nord;
Quatrième prix: $35.00, Milan;
Cinquième prix: $30.00, Hampden;

Quatorze municipalités ont augmenté le taux de leur cotisation, cette année. Trois l'ont diminué, par suite de l'augmentation de l'évaluation. Le taux de la cotisation, par cent piastres, payé par les contribuables des municipalités, a été le suivant:

Taux	$ 1.20	$ 1.15	$ 1.10	$ 1.00	$ .90	$ .85	$ .80	$ .75	$ .70	$ .65	$ .60	$ .55	$ .50	$ .45	$ .40	$ .35	$ 30.	$ 20.	$ 12.½	$ .10
Nombre de municipalités.	1	1	1	3	1	2	4	3	4	2	2	1	8	1	1	2	2	2	1	1

Les écoles qui se sont mieux appliquées aux exercices militaires, et que je recommande pour les prix, sont les suivantes:

MUNICIPALITÉS	Arrondissemt.	INSTITUTRICES
St-Colomban-de-Sillery	Numéro 1	Mlle Mina-A. Coomb.
Stoneham	" 1	" Mildred-M. Donnelly.
Sainte-Foy	" 1	" Clara-E. Longmoore.
Leeds	" 2	" Janet-M. Alexander.

Les municipalités sont classifiées de la manière suivante, d'après la longueur et l'arrangement de l'année scolaire, l'état des édifices et du mobilier, les salaires des institutrices et la méthode de paiement, l'usage du cours d'études et des manuels autorisés:

Excellent.—Québec, Belvedère, Saint-Colomban-de-Sillery, Beauport, Saint-Dunstan, Stoneham et Milan.

Bien.--Lévis, Saint-Gabriel-est, Metgermette, Saint-Roch-nord, Chaudière, Saint-Romuald, Eco e de la Vallée, Saint-Raymond, Mill-Hill, Saint-Ignace, Lingwick, Sainte-Anastasie, Saint-Gabriel-ouest, Sainte-Foy, Aubert-Gallion, Ditchfield, Hampden, Irlande-nord et Winslow-sud.

Assez bien.-Irlande-sud, Leeds, Saint-Malachie, Ham-sud, Sainte-Christine, Frampton, Saint-Sylvestre, Dudswell, Saint-Pierre-Baptiste, Lorette-ville, Inverness, Weedon, Cranbourne, Leed-est, Marston et Marbleton.

Non satisfaisant.—Nelson, Halifax, Whitton et Leeds-sud.

Non classifié.—Saint-Sauveur (Elèves transportés à Québec).

J'ai l'honneur d'être, etc.,

O.-F. McCUTCHEON, *Inspecteur d'écoles.*

M. J-W. McOUAT.

(*Traduction*).

LACHUTE, QUÉ., 29 juillet 1915.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel, pour l'année 1914-1915.

A titre de renseignement pour le public qui peut s'intéresser à ce rapport, permettez-moi de faire remarquer que des renseignements concernant les questions de détail ont déjà été fournis dans les bulletins d'inspection et que le présent rapport ne se rapporte qu'aux questions générales qui ne sont pas incluses dans les bulletins.

A l'automne, les conférences régulières avec les institutrices ont été tenues à différents endroits de ce district d'inspection. Un bon nombre d'institutrices ont assisté à ces conférences qui ont été apparemment très utiles, dans l'ensemble, au personnel enseignant. Tout en augmentant le nombre de ces conférences, j'ai pu maintenir les dépenses à un montant raisonnable et adapter chaque conférence aux besoins de chaque district.

La liste suivante est celle des institutrices qui enseignent en dehors des cités de Montréal, de Westmount et de Saint-Henri, c'est-à-dire dans les écoles rurales et semi-rurales.

Diplômes modèles,	E. N. McGill	6
" "	E. N. McDonald	9
" "	Bureau central	1
Dip. élémentaire,	E. N. McGill	12
" "	E. N. Mcdonald	10
" "	Bureau central	7
" rural élem.,	" "	17
Permis		1
Total des institutrices diplômées		63

Les institutrices suivantes ont été engagées avec permission:

III	degré	académique	5
II	"	"	0
I	"	"	10
III	"	modèle	8
II	"	"	4
III	"	" (équivalent)	6
Total des institutrices non diplômées			33
Total des institutrices, avec diplôme et sans diplôme			96

Des chiffres qui précèdent, on peut conlure qu'il y a grand besoin d'un plus grand nombre d'institutrices possédant les titres voulus, dans les arrondissements ruraux. C'est une grande erreur de croire que la vingtaine d'institutrices à peu près, que l'on a préparées à l'Ecole d'été de Lachute, ont rempli toutes les vacances et constituent un surplus. Rien ne serait plus éloigné de la vérité, du moins en ce qui concerne la partie occidentale de la province.

Je vous envoie la liste suivante d'institutrices qui ont obtenu de très grands succès dans leurs travaux, cette année, bien que le percentage soit bien inférieur à celui des années précédentes. Cela résulte, en réalité, de la qualité des travaux et non d'une manière plus sévère d'accorder les notes, comme ou pourrait le supposer. A chaque visite, j'ai tâché de faire remarquer aux institutrices le besoin qu'il y a d'un travail complet sur toutes les matières du cours. Je prends mes percentages pendant l'année, et il est possible qu'un très bon travail se fasse, après mes visites d'inspection. Les excellents résultats obtenus aux examens d'entrée, tenus par le principal de l'académie de Lachute, démontrent de manière évidente que la chose est arrivée dans plusieurs écoles. A cet examen, 39 élèves ont subi l'épreuve de l'admission et ont obtenu le percentage le plus élevé qui ait été atteint à n'importe quelle autre entrée à l'école.

J. M. Cunningham,	Ste-Jérusalem,	No 4	89%
E. J. Ewing,	St-Laurent,	" 3	88
Ruth Rogers,	Gore,	" 1	88
Eva J. Cooke,	Morin,	" 2	86½
Helen Thompson,	Morin.	" 1	86½
E. B. Cooke,	Arundel,	" 2	86
H. S. Morrisson,	Ste-Jérusalem,	" 2	86
Jessie Silverson,	St-André,	" 4	85
Maggie McKimmie,	Chatham	" 5	83
Florence Reilly,	Ste-Jérusalem,	" 6	83

Il y a toujours quelques institutrices qui perdent leurs gratifications, parce qu'elles négligent trop d'envoyer les travaux de leurs élèves, tel que l'exigent les règlements. Et il en résulte que la gratification, qui leur serait accordée, va à l'institutrice méritante qui vient après elle sur la liste. Il y a eu ainsi, cette année, quatre institutrices qui ont négligé de profiter de la chance qu'elles avaient de gagner une gratification et l'ont perdue.

Les institutrices suivantes ne pouvaient obtenir de gratification, cette année, parce qu'elles en avaient eu une, l'an dernier:

Ruby Silverson,	Chatham No 1,	No 1	90%
N. C. Berry,	Grenville No 1,	" 7	88
C.-M. Smail,	Arundel,	" 1	86
Gladys Tomalty,	Grenville,	" 8	86
Jessie Walker,	Harrington,	" 1	86

J'ai le plaisir de vous recommander les municipalités suivantes comme ayant fait le plus de progrès, cette année, savoir:

Ste-Sophie (New-Glasgow), pour une nouvelle école	$ 60.00
Joliette, pour une nouvelle école	50.00
Harrington No 1, progrès en général	40.00
Sainte-Agathe, progrès en général	35.00
Sainte-Sophie (Ecole juive), pour une nouvelle école	30.00

L'école d'été, tenue à Lachute, cette année, a obtenu des succès décisifs et a été suivie par des jeunes filles d'un réel mérite, qui ont fait preuve d'un zèle véritable pour obtenir leur titre d'institutrices; 113 élèves ont suivi ces cours et la plupart d'entre elles ont été recommandées pour le diplôme. L'école a été très heureuse d'entendre le Docteur Parmelee prononcer le discours de clôture, à la fin du terme.

Trente-six candidats ont été recommandés pour le diplôme permanent et un nombre à peu près double d'élèves ont été recommandés pour le diplôme provisoire, ce qui est un bon résultat pour une seule année. Mais il ne constitue qu'une proportion infime (*a drop in the bucket*), si on le compare au nombre d'institutrices compétentes dont on a besoin dans les écoles rurales. A moins que l'on ne trouve un autre moyen de fournir le nombre d'institutrices qui nous viennent maintenant de l'école d'été, il y a toutes les raisons du monde de continuer cette école d'été, pour venir à l'aide de nos écoles et leur fournir des institutrices.

Les salaires continuent d'augmenter et la moyenne, dans les écoles vraiement rurales, en est d'environ trente trois piastres par mois. Vu la rareté des institutrices qui possèdent les titres voulus, les personnes qui ne possèdent pas de diplôme peuvent obtenir le même salaire que celles qui en possèdent un. Cela ne devrait pas exister, mais il ne semble pas y avoir de moyen d'empêcher qu'on ne commette cette erreur.

La série uniforme de manuels est une chose que je vois avec plaisir se réaliser, mais je ne suis pas aussi sûr des bénéfices que l'on retirera du nouveau cours d'études, qui confie sept degrés à une seule institutrice. Cependant, l'expérience nous enseignera comment diriger ou comment arranger autrement le travail, afin qu'il soit rendu plus facile.

Je dois dire que plusieurs institutrices se sont déclarées enchantées des livres qui ont été envoyées aux écoles, il y a un an. Quelques-uns de ces livres sont très intéressants et très utiles et sont une source de vrai plaisir pour les élèves.

A Montréal, les travaux se multiplient toujours et le personnel augmente aussi rapidement que le nombre d'élèves. De nouveaux édifices sont construits et occupés, chaque année, et, cependant, il existe des besoins toujours nouveaux. Pour l'année prochaine, les demandes d'institutrices nouvelles dans la cité ne sont pas si nombreuses que d'habitude, et il reste plus d'institutrices pour les écoles rurales, ce qui favorisera opportunément les arrondissements ruraux. Les progrès dans les écoles de la cité sont identiques à ceux des années précédentes.

Le travail de l'année, à Westmount, a été exécuté au complet et on a pris toutes les mesures nécessaires pour fournir le confort qu'il faut aux élèves et au personnel enseignant. Il s'est opéré peu de changements depuis mon dernier rapport, mais les travaux scolaires ont été exécutés avec soin et il s'est fait un progrès notable à tous les points de vue.

La cité de Saint-Henri et de Sainte-Cunégonde a obtenu de bons résultats à l'école de Prince-Albert, dans laquelle on a suivi le cours d'études en vigueur à Montréal. Le personnel enseignant de cette école est très compétent et les élèves s'intéressent beaucoup à leurs études.

Il y a encore plusieurs sujets qui préoccupent l'esprit de nos éducateurs, mais j'ai déjà exprimé mon opinion à leur égard, dans mes rapports précédents. Ces sujets sont: "Le nombre voulu d'institutrices; l'usage de livre de référence pour les institutrices; l'emploi des gratifications pour les municipalités les plus méritantes; l'autorisation, par le département, d'une liste de volumes convenables, pour les bibliothèques scolaires;" Sur toutes ces questions, j'ai déjà exprimé mes vues, dans des rapports précédents.

L'année dernière en est une au cours de laquelle il a fallu montrer du courage, à cause de la guerre horrible qui a ensanglanté l'Europe, et qui a fait surgir bien des besoins et des difficultés pour plusieurs de nos pauvres petits élèves. A Montréal, il a fallu fournir à plusieurs élèves les articles scolaires nécessaires. Et, en d'autres endroits, les esprits étaient très distraits, et il était donc très difficile d'étudier avec les mêmes succès que les années précédentes. Même actuellement, l'avenir est plein d'incertitude et il est probable qu'au cours de l'année qui va suivre, il sera fort difficile d'obtenir les meilleurs résultats possibles, dans les travaux de l'école.

Je dois terminer en exprimant mes remerciements à toutes les institutrices et à tous les personnages officiels qui m'ont témoigné tant de bonté et de courtoisie, au cours de l'an dernier.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-W. McOuat,
Inspecteur d'écoles.

Rév. W.-O. ROTHNEY.

(*Traduction*)

Richmond, Qué., 31 juillet 1915.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année scolaire finissant le 30 juin 1915.

Territoire.—Mon district d'inspection comprend les comtés de Drummond, Richmond, Sherbrooke, Bagot, Shefford, sauf les cantons de Shefford et de Granby, et le canton de Tingwick, dans le comté d'Arthabaska. Il y a, dans ce district, 30 municipalités, comprenant 102 écoles,dont 6 sont catholiques et ont été assignées à l'inspecteur catholique.

Bulletins et rapports.—J'ai visité deux fois, pendant l'année, les écoles qui sont en activité dans chaque municipalité, et j'ai envoyé un rapport de la visite faite à chaque école, au secrétaire-trésorier de la municipalité à laquelle appartenait l'école visitée. J'ai envoyé les rapports et les bulletins requis, au département de l'Instruction publique.

Pensionnaires.—Il y a 9 pensionnaires qui résident dans les limites de mon district d'inspection. Je les ai tous visités et fait le rapport voulu, pendant l'année.

Conférences.—Des conférences d'institutrices ont été données pendant les mois de septembre et d'octobre, à Danville, Richmond, Sherbrooke et Waterloo. 81% des institutrices ont assisté à ces conférences.

ÉCOLES DE CITÉS.

Cité de Sherbrooke.—La cité de Sherbrooke comprend 4 écoles élémentaires, avec un personnel de 14 institutrices, 505 élèves inscrits, et une moyenne de 400 élèves qui les fréquentent. Le mobilier est excellent et toutes les institutrices, compétentes. 12 institutrices possèdent un diplôme d'école modèle et 2, un diplôme d'école élémentaire. La fréquentation moyenne est de 79.2% des élèves inscrits; elle a été de 73.3%, l'an dernier. La moyenne des salaires est de $626.78, soit une augmentation de $44.64, sur celle de l'an dernier. Le salaire le plus élevé a été de $1000 et le moins élevé a été de $450. Le cours d'études suivi dans toutes ces écoles a été celui des écoles supérieures de la province et il semblerait donc convenable que ces écoles fussent sous la direction du principal de la "High School" de cette cité.

ÉCOLES RURALES.

Terme scolaire.—La longueur moyenne du terme scolaire, dans les écoles rurales, est de 8.2 mois. Six écoles ont été en activité pendant

moins de huit mois et treize ont été en activité pendant plus de huit mois. Quatorze écoles sont restées fermées pendant toute l'année, mais, pour six d'entre elles, on a pris les mesures nécessaires pour faire fréquenter d'autres écoles aux élèves. Les autres huit écoles ont été fermées parce que l'on manquait ou d'élèves ou de fonds. Quinze écoles ont été en activité pendant l'été et, vu le travail peu satisfaisant qui se fait généralement dans ce genre d'écoles, il est beaucoup à désirer qu'elles soient converties le plus tôt possible en écoles d'hiver. J'ai trouvé ces écoles d'été dans les municipalités suivantes: Saint-Joachim-de-Shefford, 2; Sainte-Pudentienne (canton), 3; Shipton, 3; et Ascot, 7.

Cours d'études.—Le cours d'études est maintenant suivi, pour toutes les matières, dans presque toutes les écoles. Cela constitue une amélioration décisive dans la situation d'il y a deux ans, alors que le cours n'était suivi que dans 68% des écoles. Le manque d'uniformité, entre le cours d'études de l'école élémentaire et celui de l'école modèle, a été, plus que jamais, pendant l'année dernière, nuisible aux intérêts de l'éducation, et une source d'inconvénients et d'ennui pour les institutrices, les parents et les élèves. Le nouveau cours d'études, qui entre maintenant en vigueur, devrait faire disparaître entièrement ces anomalies.

Qualités des institutrices.—3.8% des institutrices de la campagne ne possédaient aucun titre légal à l'enseignement; 6.4% ont enseigné d'après des permis de 2e degré académique; 23.1% possédaient des diplômes de l'école de pédagogie de Lachute; 29.5% possédaient des diplômes ou du collège Macdonald ou de l'Ecole normale McGill; et les autres, 37.2% possédaient des diplômes du Bureau central des examinateurs protestants, mais n'avaient jamais suivi les cours d'une école de pédagogie. 9% des institutrices de la campagne possédaient des diplômes d'école modèle; et 91% des institutrices de la campagne ont été déclarées "compétentes". Il y a maintenant une quantité amplement suffisante d'institutrices, possédant les titres voulus, pour ce district d'inspection, et que l'on peut engager à des salaires variant de $30. à $40. par mois. Dans tous les cas où l'on a éprouvé de la difficulté à se procurer des institutrices, l'an dernier, la chose était due soit aux retards qu'ont mis les commissions scolaires à chercher des institutrices, soit à la mauvaise volonté qu'elles ont montrée à payer un salaire raisonnable.

Salaires.—Dans les écoles rurales de mon district d'inspection, la moyenne des salaires, pour 1914-15, a été de $29.84 par mois. Le salaire le plus élevé, par mois, a été de $50 et le moins élevé, de $20 par mois. Dans toutes les municipalités, toutes les institutrices ont été payées chaque mois, conformément à la loi, sauf dans les municipalités de Ely-Nord et Ely-sud.

Fréquentation scolaire.—La moyenne de la fréquentation quotidienne, dans les écoles rurales, a été de 72.8% des élèves inscrits: il avait été de 70%, l'année précédente. La fréquentation irrégulière est peut-être le désavantage le plus sérieux contre lequel les institutrices aient à lutter, et il semble dû entièrement au fait que les parents ne comprennent pas l'importance de la fréquentation régulière de l'école. Dans 31 écoles, la moyenne de la fréquentation quotidienne a été inférieure à dix élèves et, dans 27 écoles, elle a varié de 10 à 15.

Instruction physique.—Il y a une amélioration absolument remarquable pour cette partie du cours. Les graduées du collège Macdonald et de l'école de pédagogie de Lachute font un travail efficace, en ce qui concerne cette matière. Il est évident, cependant, que les institutrices qui n'ont pas subi elles-mêmes d'entraînement pour la culture physique, sont absolument incapables de l'enseigner et qu'elles ne devraient pas essayer de l'enseigner. Je recommande les écoles suivantes, pour les quatre prix accordés, chaque année, pour les progrès réalisés, dans cette matière: Ascot, No 1, Mademoiselle Mabal D. Price, institutrice; Melbourne et Brompton Gore, No 7, Mademoiselle M.-L. Healy, institutrice; Orford, No 2, Mademoiselle A.-E. Fuller, institutrice; Shipton, No 1, Mademoiselle M.-E. Boyd, institutrice.

Gratifications pour succès dans l'enseignement.—J'ai recommandé les institutrices suivantes comme méritant des gratifications, pour les succès qu'elles ont obtenus dans l'enseignement: Mesdemoiselles S.-M. Mitchell, Drummondville; M.-D. Price, Ascot, No 1; F.-M. Findlay, Shipton, No 2; Lena Stewart, Tingwick, No 1; A.-E. Fuller, Orford, No 2; Edna Wilson, Shipton, No 4; A.-E. Kerr, Melbourne et Brompton Gore, No 3; Grace Barton, Durham-sud, No 7; L.-M. Norris, Melbourne et Brompton Gore, No 14; E.-V. Baker, Shipton, No 17; M.-L. Healy, Melbourne et Brompton Gore, No 7; Lily Grandmaison, Melbourne et Brompton-Gore, No 4; Madame Nora Racicot, Ely-sud,No 1; Mesdemoiselles M.-E. Boyd, Shipton, No 1; M. L. Hutton, Cleveland, No 7.

L'instituteur et les institutrices dont les noms suivent ont obtenu des succès qui leur font mériter une gratification, mais ils ne peuvent recevoir de gratification, cette année, en vertu des règlements: M. Walter O'Dell, Eustis; Mesdemoiselles Amy Dresser, Cleveland, No 2; M.-I. Persons, Canton Windsor, No 1; F. McLaughin, Cleveland, No 6; Mabel Martin, Stukely-sud, No 1; Fanny Frost, village de Melbourne; M.-E. Lebbey, Ascot, No 2.

Gratifications aux municipalités de progrès.—L'an dernier, les municipalités suivantes ont reçu une gratification, comme récompense des mesures de progrès prises par les commissions scolaires: Melbourne

et Brompton Gore, village de Melbourne, Ascot, New-Rockland, et Orford.

Classification des municipalités.—Dans la classification qui suit, les noms des municipalités sont donnés par ordre de mérite et la classification est basée sur les points suivants:—(1). Longueur et partage de l'année scolaire; (2). Condition des maisons d'école, des latrines et des terrains; (3). Mise en opération du cours d'études;—Travail fait par l'institutrice; (4). Emploi d'une série uniforme de manuels; (5). Collection d'articles scolaires; (6). Traitements des institutrices et mode de paiement. Le nombre de points qu'il faut, pour appartenir à tel rang de la classification, a été élevé depuis l'an dernier: voilà pourquoi certaines municipalités, bien qu'elles soient actuellement en aussi bon état que l'an dernier, peuvent occuper, dans ce rapport, un rang moins élevé que celui de l'an dernier.

Excellent.—Sherbrooke, Drummondville.

Bien.—Village de Melbourne, Melbourne et Brompton-Gore, Canton de Windsor.

Assez bien.—Canton Durham, Orford, New-Rockland, Tingwick, Saint-Elie-d'Orford, Asbestos, Saint-Joachim-de-Shefford, Kingsy-Falls, Shipton, Bromptonville, Sainte-Pudentienne (ville), Sainte-Pudentienne (canton), Saint-François-Xavier-de-Brmpton, Saint-Pierre-de-Durham, Stukely-sud, Cleveland, Durham-sud, Ascot, Ely-sud, Ely-nord.

Mal.—Sainte-Cécile-de-Milton.

Dans les municipalités de Acton-Vale, Sainte-Théodore, Saint-Pie et Stukely-nord, il n'y avait pas d'écoles en activité. Ces municipalités ne sont donc pas classifiées.

Marque de progrès.—(1). La moyenne des salaires a augmenté de 5.6% sur celle de l'an dernier; (2). Il n'y a plus que 3.8% des institutrices qui ne possèdent pas les titres voulus, alors qu'il y en avait 8.4%, l'année précédente; (3). 9% seulement des institutrices ont été déclarées "incompétentes", alors que, l'année précédente, 19% ont été déclarées "incompétentes"; (4). La longueur moyenne de la période scolaire a légèrement augmenté.

Améliorations qui pourraient et devraient être faites. La disparition complète des institutrices ne possédant pas les titres voulus; (2). La disparition complète des écoles d'été; (3). L'augmentation du nombre des institutrices ayant reçu une formation pédagogique; (4). Soit au moyen de la centralisation, soit autrement, une période scolaire de dix mois pour tous les élèves.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

W.-O. ROTHNEY, *Insp. d'écoles.*

RÉV. J.-M. SUTHERLAND

(*Traduction*)

NEW-CARLISLE, QUÉ., 26 juillet 1915.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport annuel de mon district d'inspection, pour l'année finissant le 30 juin 1915.

Les bornes de mon district ont été légèrement agrandies, depuis l'an dernier. La municipalité de Cox, autrefois incluse dans le district de l'inspecteur Kerr, a été ajoutée au mien.

Cette municipalité n'est pas grande, quant à l'étendue, mais elle est très importante, étant donné sa population scolaire et le caractère de ses institutions d'éducation. Elle comprend l'académie de New-Carlisle, avec quatre institutrices—il lui en faudrait cinq,—et l'école modèle de Pasbébiac, avec deux institutrices.

A l'école de Pasbébiac, il y avait 68 élèves, et à l'académie de New-Carlisle, 168.

Dans mon district d'inspection, il y a maintenant 12 municipalités, 34 arrondissements scolaires et 37 institutrices.

Par suite du petit nombre d'enfants dans l'arrondissement, une école a été fermée pendant toute l'année. Sur les 33 autres écoles, 23 ont été ouvertes pendant toute la période scolaire, 3 ont été ouvertes pendant huit mois, et 7 pendant une période d'un peu moins de huit mois.

Personnel enseignant.--De nos 37 institutrices, l'une possède un degré universitaire, trois possédaient un diplôme d'école modèle, cinq, un diplôme élémentaire obtenu au collège Macdonald, six, un diplôme élémentaire du Bureau central, quatre, un diplôme pour les écoles de la campagne, obtenu du Bureau central à l'école d'été de Lachute, deux, un permis de seconde classe, du Nouveau-Brunswick, et seize ont enseigné avec votre permission.

Sauf quelques exceptions très peu nombreuses, toutes ces institutrices ont enseigné avec zèle et succès, et elles ont exercé une bonne et salutaire influence dans les localités où elles ont enseigné. Plusieurs ont donné leur concours pour le travail scolaire du dimanche.

Salaires.—L'institutrice d'académie reçoit un salaire de $1,000.00. Les trois institutrices d'écoles modèles reçoivent des salaires de 500, 550 et 600 piastres. Les institutrices d'écoles élémentaires et celles du Nouveau-Brunswick ont reçu des salaires variant de 250 à 400 piastres: la moyenne a été de 312 piastres.

Les salaires des institutrices, ne possédant pas de diplôme, ont varié de 175 à 300 piastres: la moyenne a été de 233 piastres. Si l'on revient à deux ans en arrière, on constate que l'institutrice d'école modèle recevait alors un salaire de 450 piastres. Les moyennes des salaires des institutrices d'écoles élémentaires et des institutrices ne possédant pas de diplôme, étaient de 311 et 197 piastres. Ces moyennes indiquent que nos commissions scolaires emploient les allocations du gouvernement à augmenter les salaires des institutrices. L'augmentation des allocations du gouvernement n'est pas, cependant, la seule cause de l'augmentation des salaires: le taux de la cotisation a été aussi augmenté. Il varie maintenant de 60 cents à $2.00—dans un cas, de $3.00,—par cent piastres d'évaluation. Sa moyenne est maintenant de $1.08, au lieu de 93 cents, moyenne d'il y a deux ans.

Pour les moyennes, je n'ai pas inclus la municipalité de Cox. Etant donné le coût de la splendide académie nouvelle qu'elle a érigée à New-Carlisle, la commission a dû opérer une hausse soudaine de la cotisation et la porter à $3.00 par cent piastres d'évaluation. Si l'on incluait cette cotisation avec celles des autres municipalités, cela porterait la moyenne à $1.25.

Statistiques.—Les statistiques de la municipalité de Cox indiquent une population de 276 enfants, ayant l'âge pour fréquenter les écoles, 237 enfants, pour la fréquentation scolaire, et 174, comme moyenne de la fréquentation:—111 garçons et 126 filles. Les chiffres, pour tout le district d'inspection, sont maintenant les suivants:—nombre des enfants ayant l'âge pour fréquenter les écoles, 1,030; fréquentation scolaire totale: 885; moyenne de la fréquentation quotidienne, 641. Catholiques: 12 garçons et 7 filles.

La moyenne de la fréquentation, par école, est de 27 élèves. Par institutrice, elle est de 24.

Jardins.—Deux écoles ont fait un petit essai de jardinage: No 1, de Hamilton et No 1 de Mann. Les syndics de Hamilton ont fait labourer et préparer un petit morceau de terrain de l'école. L'institutrice et les élèves l'ont séparé en carrés, comme il le fallait, et les élèves

ont apporté de la maison des graines de semence et en ont donné à l'institutrice plus qu'il ne lui en fallait. Des jeunes gens des environs, —quelques-uns d'entre eux n'appartenant pas à l'école protestante,— ont aidé à la préparation de ce jardin.

Les syndics de Mann n'ont pas eu leur jardin prêt à l'époque voulue, mais le secrétaire a mis à leur disposition une partie de son champ, tout près de l'école, et on y a semé les graines envoyées par le Département. Il serait intéressant de constater lequel des jardins, celui de l'école ou celui de la maison, réussira le mieux.

Mademoiselle Gale, l'institutrice pleine d'initiative de l'école en premier lieu mentionnée, a déclaré qu'elle serait bien disposée à se rendre à l'école, pendant un certain temps, les samedis; si elle savait que les élèves l'y rencontreraient avec plaisir et qu'ils surveilleraient ainsi leurs fleurs et carrées de légumes, pendant les vacances.

Gratifications.—Je recommande les institutrices suivantes, comme méritant une gratification pour les travaux couronnés de succès spéciaux, qu'elles ont faits, dans leurs écoles, pendant l'année scolaire qui vient de se terminer:

Mademoiselle Clara Gale, No 1, Hamilton;
" Hilda Gallant, No 1, New-Richmond;
" Muriel Carter, No 9, New-Richmond;
" B.-I. Willett, No 5, New-Richmond;
" Maida Sullivan, No 1, Mann.

Commissions scolaires de progrès.—Je recommande les commissions scolaires de Maria et de Mann, comme méritant des prix, pour l'esprit d'entreprise qu'elles ont montré, en améliorant la condition des écoles de leurs municipalités, pendant l'année. Les syndics de Maria ont amélioré deux de leurs maisons d'écoles, en installant de bons planchers de bois franc et en réparant les latrines.

Les syndics de Saint-Laurent ont construit une nouvelle maison d'école dans l'arrondissement numéro 2. C'est un heureux changement, au point de vue du confort et de l'hygiène, pour les nombreux petits enfants de cet arrondissement.

Exercices militaires.—Les institutrices et les écoles que je recommande, comme méritant une récompense à même le fonds Strathcona, pour l'attention spéciale qu'elles ont donnée aux exercices physiques sont les suivantes:

Académie de New-Carlisle, Melle C. Blampin, institutrice;
No 3, Shoolbred, Mademoiselle Eleanor Carmichael, institutrice;

No 4, New-Richmond, Mademoiselle Elsie Montgomery, institutrice;

No 2, Restigouche, Madame Mina Duncan, institutrice.

Des leçons sur l'hygiène et la tempérance ont été données dans toutes nos écoles, mais la méthode employée et le temps consacré à cette matière dépendaient entièrement des dispositions et de la bonne volonté de l'institutrice. Je n'ai pas de doute que l'on travaillera, à l'avenir, d'une manière plus systématique, en ce qui regarde cette matière.

Conférences.—Concurremment avec mes visites d'inspection de l'automne, j'ai donné des conférences d'institutrices dans trois localités centrales: à l'académie de New-Carlisle, à l'école modèle de Richmond et à la maison d'école de la Pointe-à-la-Garde. Je vous ai envoyé un rapport de cette partie de mes travaux, peu de temps après que les conférences se fussent terminées.

Agriculture.—On a donné une attention considérable à l'étude des sciences naturelles et à l'agriculture élémentaire, dans les écoles suivantes:

École No 3 de Saint-Laurent, institutrice, Mlle A. L. E. McKenzie;
" 1 de Hamilton institutrice, Melle Clara Gale;
" 2 de Restigouche, institutrice, Mme Mina Duncan;
" 1 de Mann, institutrice, Melle Maida Sullivan;
L'école modèle de New-Richmond, institutrice, Melle B. I. Willett;
École No 3 de Maria, institutrice, Melle R. I. Miller;
" 4 de New-Richmond, institutrice, Melle Elsie Montgomery.

En revenant du collège McDonald, en mai, j'ai visité la "McCallmum's Mountain School". J'ai été surpris de constater l'activité considérable de l'institutrice et des élèves pour l'étude des sciences naturelles, sur laquelle j'avais entendu des conférences au Collège. J'y ai vu des spécimens de fleurs sauvages, de nids d'oiseaux, de vignes rampantes, de marroniers-d'Inde, de chatons de saule et de mauvaises herbes. Les jeunes filles ont pu déclamer devant moi. Les courts poëmes qu'elles ont récités avaient tous trait au patriotisme et à l'étude de la nature. Comment se fait-il que les enfants de cette école ont reçu une si bonne préparation sur ces sujets modernes? On m'a donné pour explication le fait que des leçons de ce genre étaient données dans le "Family Herald", pendant l'hiver, et que l'on avait pris la décision de les étudier, à cette école.

D'après les règlements du Comité protestant, j'ai pu classifier les municipalités de ce district d'inspection, de la manière suivante:

Excellent.—Cox.

Bien.—New-Richmond, Hamilton, Saint-Laurent, Restigouche, Mann, Caplan.

Passable.—Maria, Shoolbred, Matapédia, Sellarville, Broadlands.

Si New-Richmond était divisé en deux parties égales, l'une contenant les meilleures écoles et l'autre, les plus arriérées, on pourra t classifier la première moitié comme "excellente" et la seconde comme "passable".

Il y a, dans chaque école, une petite bibliothèque qui se compose surtout de livres fournis, de temps à autre, par le département de l'Instruction publique. Dans l'arrondissement numéro 12 de New-Richmond, il y a une bibliothèque publique, qui se compose d'ouvrages littéraires de bonne qualité, fournis, il y a quelques années, sur le conseil et avec l'aide des membres du "Cascapédia Salmon Club". L'école modèle de New-Richmond possède une bibliothèque d'environ 150 volumes, dont plusieurs paraissent maintenant assez vieux et usés. L'académie et l'école modèle de Cox possèdent à peine encore le commencement d'une bibliothèque.

Il y a deux pensionnaires dans les limites de mon district. Je les ai visitées et les ai trouvées en bonne santé.

Cinq ou six de nos institutrices reçoivent maintenant une gratification pour longs services.

Il y a de petits drapeaux dans la plupart de nos écoles, mais il n'y en a qu'une demi douzaine environ qui aient un grand drapeau et un "mai".

J'ai eu le privilège—et la chose m'a été aussi utile qu'agréable—de pouvoir passer une semaine au collège Macdonald. Les conférences sur l'étude des sciences naturelles et l'agriculture élémentaire, les mauvaises herbes et les insectes, pour l'économie domestique, sur les travaux d'art et la musique dans les écoles, ont été intéressantes et instructives.

Le même privilège sera offert aux institutrices, pendant le mois d'août, et il n'y a aucun doute que cela les aidera beaucoup dans les travaux de leurs écoles.

J'ai été profondément impressionné par l'importance du collège Macdonald comme institution de bienfaisance, institution qui possède des départements si divers, qui poursuit une œuvre si utile et si pratique, dans la manière dont l'instruction pédagogique est adaptée aux occupations rurales, et dont tous les travaux ont pour but la grandeur de notre pays, dans les choses intelectuelles, sociales et matérielles.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-M. SUTHERLAND,
Inspecteur d'écoles.

REV. E.-M. TAYLOR.

(*Traduction*)

KNOWLTON, Qué., 21 juillet 1915.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année scolaire finissant le 30 juin 1915.

Comme les années précédentes, j'ai régulièrement envoyé les bulletins au Département et ils contenaient les renseignements voulus et obtenus à chacune des visites faites à toutes les écoles de mon district d'inspection.

Pensionnaires.—J'ai visité tous les pensionnaires qui se trouvent sur ma liste et j'ai fait rapport au Département. Au mois de juillet, 1914, l'une des pensionnaires est décédée, savoir Madame Elias Sornberger, née Maria Martindale. Pendant plusieurs années, ce fut l'une des institutrices d'écoles élémentaires qui obtinrent le plus de succès, dans mon district d'inspection. Elle a été sur la liste des pensionnaires pendant quelques années.

Conférences—Les conférences ou réunions d'institutrices ont été données et un bon nombre d'institutrices y ont assisté. A quelques-unes de ces conférences, j'ai eu l'aide de principaux d'académies et de membres du clergé des localités, et aussi des inspecteurs Gilman et Rothney. Plusieurs institutrices jeunes et inexpérimentées y ont reçu des conseils et les institutrices plus âgées, qui assistent régulièrement à ces réunions, m'ont exprimé le plaisir que leur causait le travail qu'on y fait, à leur bénéfice. C'est aussi pour elles une occasion de comparer les notes qu'elles y prennent avec les leçons que leur donne l'expérience, et ces conférences leur aident à décider des questions difficiles, relatives à leurs travaux. Grâce à l'union de petites écoles dans plusieurs municipalités et aussi à quelques cas de centralisation plus décisive, le nombre d'écoles en activité, pendant toute l'année, dans mon district d'inspection, a diminué, de sorte que je n'ai eu que 98 (quatre-vingt-dix-huit) écoles, avec cent institutrices.

La majorité des écoles de mon district ne sont en activité que pendant huit mois, quelques-unes sont ouvertes pendant neuf mois et un petit nombre, pendant dix mois.

Le tableau statistique suivant indique le nombre relatif d'élèves à chaque école, tel qu'indiqué par la moyenne de la fréquentation prise chaque jour:

COMTÉS	Moyenne de moins de dix	Moyenne de dix à quinze	Moyenne de plus de quinze
Brome	18	23	20
Missisquoi	4	11	5
Shefford	3	2	4
Iberville	3	0	1
Rouville	1	1	2
Saint-Jean	0	0	1

Parmi celles qui ont une moyenne de fréquentation quotidienne supérieure à quinze, il y en a quelques-unes qui ont une moyenne d'au-delà de trente. La moyenne de la fréquentation quotidienne, à l'école centralisée de Glen-Sutton, est de quarante-deux.

Tableau indiquant les titres des institutrices.

COMTÉS	Inst. dip.	Inst. sans diplôme ni permis	Inst. pos. per. rég.	Diplômes écoles modèles	Diplômes de MacDonald	Diplômes de Lachute	Diplômes École normale McGill	Diplôme du Bureau central	Diplômes du Bureau catholique	Diplômes de l'Ancien bureau, avant 1887.
Brome	45	7	10	3	2	11	3	24	2	3
Missisquoi	17	1	2	3	3	1	4	7	1	1
Iberville	2	2	0	0	0	0	1	1	0	0
Saint-Jean	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Rouville	2	2	0	1	2	0	0	0	0	0
Shefford	7	1	1	0	3	1	0	2	0	1
Totaux	73	14	13	7	10	13	8	34	3	5

Par ce tableau, on voit que, sur les cent institutrices engagées dans mon district d'inspection, 73 ont des diplômes, 13 ont passé les examens de deuxième degré académique, qui conduit au diplôme, et 14 ne possèdent aucun de ces titres. Ou, en d'autres mots, 86 pour cent des institutrices possèdent les titres qu'exige la loi et 14 pour cent ne les possèdent pas. Mais quelques-unes de ces 14 institutrices possèdent des certificats qui équivalent à l'inscription ès-arts. On remarquera que 18 pour cent possèdent des diplômes de l'école normale et 7 pour cent, des diplômes d'école modèle.

J'ai lieu d'espérer que le percentage des institutrices, possédant les certificats voulus, et employées dans mon territoire, sera plus considérable, l'an prochain, qu'il ne l'a été, cette année.

Maisons d'écoles.—Plusieurs maisons d'écoles ont été réparées, pendant l'année.

La municipalité de Sutton a eu le malheur de perdre, par l'incendie, deux maisons d'école, pendant l'année.

Centralisation.—Le système de la centralisation, en dépit de l'oppositon vigoureuse qu'il rencontre en certains quartiers, a, dans l'ensemble, gagné du terrain. On a opéré une centralisation partielle à Dunham, avec des résultats satisfaisants. A Bolton-Est, on a rencontré une difficulté inattendue. L'école de Millington s'est trouvée de grandeur insuffisante pour le nombre d'élèves qui la fréquentaient, de sorte, que, vers Noël, on a jugé à propos d'ouvrir de nouveau une école à Bolton-Est. La moyenne de la fréquentation quotidienne, à ces écoles, a été supérieure à celle de plusieurs années antérieures. Pendant l'année, l'Inspecteur général Sutherland et moi-même avons assisté à une réunion des commissaires et des contribuables de Bolton-Ouest, et, comme résultat, ces derniers ont accepté le principe de la centralisation. Bull's a été choici comme centre: on y trouve un grand terrain de récréation et de l'espace amplement, pour les jardins scolaire. Les élèves de quatre écoles s'y rendront pour leurs classes. L'honorable Sydney-A. Fisher, a largement et généreusement aidé à compléter les arrangements voulus.

Gratifications spéciales aux municipalités méritantes.—J'ai recommandé les municipalités suivantes, pour les gratifications spéciales, qu'elles ont reçu du Département:—Dunham, Sutton, Bolton-Est, Brome et Abbotsford.

Voici la classification des municipalités, faite conformément aux règlements:

		Points			Points
Excellent:	Iberville	10	Passable:	Philipsburg	8.95
	Abbotsford	9.67		Granby	8.89
	Saint-Hilaire	9.58		Shefford	8.733
	Sweetsburg	9.50		Frelighsburgh	8.57
	Eastman	9.50		Saint-Damien	8.50
Bien:	Sainte-Blaise	9.46	Mal:	Saint-sébastien	8
	Rougemont	9.40		Marieville	7.83
	Henryville	9.25		Sabrevois	6.50
	Sutton	9.22			
	Dunham	9.201			
	Farnham-Est	9.17			
	Brome	9.1407			
	Bolton-Est	9.085			
	Stanbridge-Est	9.083			
	Saint-Ignace	9.06			
	Potton	9.04			
	Bolton-Ouest	9.025			

On m'a dit que la commission scolaire de Marieville se propose de construire une belle bâtisse neuve, sur un beau terrain; j'espère donc que cette municipalité occupera l'an prochain, une meilleur place dans la classification. Sa maison d'école actuelle est loin de lui faire honneur. Dans tout mon district d'inspection, j'ai remarqué des améliorations et accordé, en conséquence, un plus grand nombre de points.

Fonds Strathcona.—Je recommande les quatres écoles suivantes, comme méritant les prix d'exercices physiques, faits conformément aux dispositions du fonds Strathcona:

1. L'école maternelle *(Foster School)*, No 18, canton de Brome, Mlle Pearl Coapland, institutrice.

2. L'école Owen's, No 26, canton de Brome, Mlle Bertha M. Tibbits, institutrice.

3. L'école Hawley, No 5, canton de Sutton, Mlle Annie M. Stewart, institutrice.

4. L'école Wood, No 1, canton de Farnham-Est, Mlle Hope Westover, institutrice.

Je recommande les institutrices suivantes, comme méritant des gratifications, pour les succès qu'elles ont obtenus dans l'enseignement.:

INSTITUTRICES	Diplômes	MUNICIPALITÉS	Arrondissements	
Mlle Pearl Coapland	E.	Brôme	18	95
" Eva M. Reynolds	E.	Sutton	10	95
" Mary-I. Sornberger	E.	Stanbridge-Est	4	95
" Alma J. Sample	E.	Granby	6	94
" R. Elta Buck	E.	Farnham-Est	6	93
" Lily Collaghan	E.	Stanbridge-Est	1	93
" Carrie Scott	E.	Brome	9	93
Mme C. Agnes S. French	E.	Sutton	12	92
Mlle Marion M. Smith	M.	St-Ignace-de-Stanbridge	3	92
" H. Ruth Wheeler	E.	Dunham	8	92
" Elisabeth Bradley	E.	Potton	3	91
" Ruth Harvey	E.	Dunham	2	91
" Lilah Stone	E.	Bolton-Ouest	1	91
" Violet Longhery	E.	Granby	2	91
" Minnie-E. Scott	E.	Sutton	3	91
" Olive Mackay	E.	"	13	90
" Lizzie Pibos	E.	Brome	10	90
" Annie-M. Stewart	E.	Sutton	5	89

Mention honorables.—Les institutrices suivantes, qui ont reçu une gratification l'an dernier, ne peuvent être incluses dans la liste, cette année ; mais le travail qu'elles ont fait leur mérite une mention honorable: Mademoiselle Eva Miller, Henryville; Madame M. Pharo Mystic; Madame Sarah Hunt; Madame L. S. Mooney; Mesdemoiselles Lenore Wilson, Bertha M. Tibbits et Margaret-L. Armstrong, toutes du canton de Brome; Madame H.-E. Soles, Dunham; Madame Carrie Ferguson, Sweetsburg; Madame Alma Reynolds, Bolton-Centre; Mademoiselle A.-Lyle Miller et Madame G.-N. Wilson, de Bolton-Ouest, et Mademoiselle Pearl Thompson, de Abbotsford.

Les institutrices suivantes qui ne possédaient que des diplômes provisoires accordés à Lachute, ont obtenu des succès remarquables:

Mesdemoiselles Jessie M. Harvey, Gladys Harvey, Anna Wheeler et Marion-Dorris Cady, toutes du canton de Brome, et Mademoiselle Ruperta Hall, du canton de Bolton-ouest.

En terminant, j'inscris avec chagrin, dans ce rapport, la mort subite et déplorable de M. Martin-E. Baker, de Dunham, village et canton.

Je rends témoignage à la fidélité et, pour la plupart d'entre eux, à l'esprit de progrès des secrétaires-trésoriers, ainsi qu'à l'obligeance qu'ils m'ont montrée, lorsqu'ils ont dû m'aider dans mes travaux.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

ERNEST M. TAYLOR.
Insp. d'écoles.

M. JOHN PARKER

(*Traduction*)

VILLAGE DE LEEDS, 15 septembre 1915.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel, pour l'année scolaire 1914-1915, en ce qui concerne les écoles supérieures protestantes dont je fais l'inspection.

Pendant l'année, il y a eu 36 académies et 47 écoles modèles en activité, ainsi que 12 écoles spéciales, qui ont fait les travaux des écoles modèles. Ces écoles spéciales ont été recommandées comme méritant de recevoir une allocation à même le fonds de l'éducation supérieure. Lorsque ces écoles seront dans l'état conforme aux règlements qui régissent l'établissement des écoles modèles, je recommanderai qu'elles soient mises sur la liste des écoles modèles.

10,797 élèves ont fréquenté les 95 écoles en activité.

Je vous ai envoyé un rapport spécial pour chacune des douze écoles spéciales.

Les examens écrits ont eu lieu durant le mois de juin. Les copies des élèves, du 3ème degré modèle, du 1er degré académique et du 2ème degré académique, ont été lues et corrigées par le personnel des examinateurs, à Québec, pendant le mois de juillet. Les copies des élèves, des degrés inférieurs, ont été lues et corrigées par les instituteurs des écoles que fréquentaient les élèves.

1388 élèves des académies se sont présentés à l'axemen.

991 ont réussi et 397 ont échoué.

604 élèves des écoles modèles se sont présentés à l'examen. 367 ont réussi et 237 ont échoué.

Le nombre des élèves qui se sont présentés, cette année, n'est pas aussi considérable qu'auparavant. Cela est dû au fait que la "High

School" de Westmount ne nous a pas envoyé d'élèves à l'examen, cette année. Le cours d'études suivi à la "High School" de Westmount permet aux élèves de parvenir jusqu'à l'inscription à l'Université, mais il ne concorde pas, en tous points, avec le cours d'études autorisé.

421 instituteurs et institutrices ont été employés dans ces écoles. Sur ce nombre, 67 possèdent des diplômes d'académie, 188,des diplômes d'école modèle, 143, des diplômes d'école élémentaire, et 15 ont enseigné sans posséder de diplôme. Huit instituteurs et institutrices, qui ne possèdent pas de diplôme, sont des gradués de l'Université.

Le salaire minimum, fixé par les règlements du Comité protestant, pour le principal d'une académie, est de $1500.00, et celui du principal d'une école modèle, de $1000.00, pour l'année scolaire. Les commissions scolaires, qui se conforment aux règlements régissant les salaires, reçoivent la récompense qu'elles méritent, sous forme de gratifications. Les académies suivantes se sont conformées au règlement concernant les salaires: Coaticook, Granby, Huntingdon, Lachute, Lachine, l'Externat du Collège Macdonald, Saint-François, (Richmond), Saint-Lambert, Sherbrooke, Strathcona (Outremont).

Le salaire le plus élevé, payé au principal d'une académie, a été de $2.300.00, et le salaire le moins élevé, payé au principal possédant les titres voulus, a été de $800.00. Le salaire le plus élevé, payé au premier instituteur d'une école modèle, a été de $1,800.00, et le moins élevé a été de $400.00.

La moyenne des salaires, pour le principal instituteur, est d'environ $600.00.

Le taux de la cotisation, prélevé pour le soutien de ces écoles, n'est pas partout le même. Le taux de cotisation le moins élevé, prélevé par les commissions scolaires, est de 30 cents par $100.00, et le taux le plus élevé est de $1.60, par $100.00,. La moyenne du taux de la cotisation est d'environ 75 cents par $100.00.

Des spécimens des travaux scolaires, pour chaque école, ont été envoyés à votre bureau, conformément aux règlements.

Je désire attirer votre attention sur le fait que le nombre des écoles supérieures protestantes augmente, chaque année. Votre département a toujours encouragé l'éducation supérieure dans les districts ruraux. Le nombre considérable de commissions scolaires, qui demandent que leurs écoles soient inscrites sur la liste des écoles modèles, est une preuve manifeste que les contribuables commencent à s'intéresser à la cause de l'éducation.

La commission scolaire de la cité de Westmount a érigé un bel édifice moderne et à l'épreuve du feu, pour une "high school". Cet édifice fait honneur à la cité de Westmount. Je n'ai jamais vu une maison d'école qui fut supérieure à la "High School" de cette cité.

La commission scolaire de East-Angus, après avoir rencontré beaucoup de difficultés, à réussi à ériger un bel édifice en brique, pour une académie. De grands terrains de jeu entourent cet édifice.

Les commissions scolaires de Thetford-Mines, de Farnham et de Dudswell sont à prendre des mesures afin de pouvoir ériger des édifices convenables pour des écoles modèles.

Je vous ai envoyé, après chaque visite d'inspection, un rapport intérimaire concernant la condition de chaque école visitée. Ce rapport contient tous les détails exigés par la loi: je ne prendrai pas d'espace dans votre rapport pour énumérer de nouveau ces détails ici. Ces rapports intérimaires indiquent que plusieurs commissions scolaires ont fait de grandes réparations à leurs maisons d'écoles, pendant l'année.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

JOHN PARKER.
Inspecteur des écoles supérieures protestantes.

APPENDICE N° II

RAPPORTS SUR LES ECOLES NORMALES

1. Ecole normale Laval.
2. Ecole normale Jacques-Cartier.
3. Ecole normale de Rimouski.
4. Ecole normale de Chicoutimi.
5. Ecole normale de Nicolet.
6. Ecole normale de Valleyfield.
7. Ecole normale de Hull.
8. Ecole normale de Trois-Rivières.
9. Ecole normale de Joliette.
10. Ecole normale de Saint-Hyacinthe.
11. Ecole normale classico-ménagère de Saint-Pascal.
12. Ecole normale Macdonald.

Ecole normale Laval

Québec, 16 septembre 1915.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'année 1914-1915.

Nous avons donné l'instruction à 267 élèves répartis comme suit:

76 élèves-instituteurs, 65 garçons fréquentant l'école d'application; 54 élèves-institutrices, 72 petites filles fréquentant l'école d'application.

67 élèves-instituteurs ont obtenu un brevet de capacité: 13, pour école primaire-supérieure; 28, pour école-primaire intermédiaire et 26 pour école primaire-élémentaire; 51 élèves-institutrices ont obtenu un brevet de capacité: 10, pour école primaire-supérieure; 23, pour école primaire-intermédiaire et 18, pour école primaire-élémentaire.

Sur les treize brevetés en juin dernier pour école primaire-supérieure, 8 sont entrés dans l'enseignement, 2 désirent enseigner, mais n'ont pas encore trouvé d'écoles.

Sur les 28 brevetés en juin dernier pour école primaire-intermédiaire, 16 sont revenus continuer leur cours, 7 sont entrés dans l'enseignement, 5 désirent enseigner, mais n'ont pas encore trouvé d'écoles. D'autre part, deux anciens élèves brevetés pour école-intermédiaire sont rentrés dans l'enseignement.

14 élèves-institutrices brevetées en juin dernier m'ont informé qu'elles étaient engagées comme institutrices. Il y en a peut-être autant qui, ayant trouvé des positions scolaires, ont omis de m'en informer.

Les résultats de l'année ont été en somme satisfaisants, mais nous avons eu à compter avec la maladie de quelques-uns de nos professeurs et le départ de l'un d'eux qui a été nommé inspecteur des écoles.

La conduite et le travail de nos élèves des deux départements ont été excellents.

Les révérendes Dames Ursulines se prêtent toujours avec une bonne grâce parfaite à nous aider de toutes manières. Leur dévouement est au-dessus de tous les éloges.

Le Gouvernement a bien voulu faire des réparations importantes dans notre école du chemin de Sainte-Foy. Nous avons actuellement une grande salle et des armoires plus que convenables pour notre bibliothèque. Je tiens à le remercier aussi pour le pontage de deux jeux de balle, la restauration du préau, le renouvellement partiel du système de chauffage et la reconstruction de la clôture qui nous sépare de notre voisin du côté est. Le Département des Travaux publics s'est prêté à toutes ces dépenses avec une bonne grâce qui augmente son mérite et décuple notre reconnaissance.

Avant de clore ce rapport, j'apprends avec un très vif regret la mort de M. Ernest Gagnon, ancien secrétaire du Département des Travaux publics et ancien professeur de musique à l'Ecole normale Laval. C'est une des belles figures Québequoises qui disparaît. Artiste très populaire, écrivain érudit et fort aimable, professeur aussi attachant que distingué, causeur toujours intéressant, M. Ernest Gagnon a laissé de délicieux souvenirs dans tous les milieux où il a vécu. Il était le type du gentilhomme chrétien. L'Ecole normale Laval lui est restée attachée et il la payait bien de retour. A sa famille en deuil, je présente, au nom de l'Ecole, les plus chaudes sympathies et les condoléances les plus émues.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

TH.-G. ROULEAU, PTRE.,
Principal.

Ecole normale Jacques-Cartier

MONTRÉAL, 18 octobre 1915.

Monsieur le Surintendant,

Veuillez trouver ci-inclus mon rapport pour l'année scolaire 1914-15.

Nous avons donné l'instruction à 406 élèves répartis comme suit:

Département des garçons:

ÉLÈVES-MAITRES.

Cours académique:	24 dont 18	diplômés;
" intermédiaire:	22 dont 9	"
" élementaire:	24 dont 8	"
" préparatoire	33	
Total..	103 dont 35	"

Ecole d'application (8 classes). 126 élèves.

Département des filles:

ÉLÈVES-MAITRESSES.

Cours académique:	11	élèves dont	10	diplômées.	
" intermédiaires:	37	" "	27	"	
" élémentaire:	46	" "	30	"	
" préparatoire:	18	"			
Total.....	112	" "	67	"	

Ecoles d'application: 65 élèves.

Au département des filles, comme par le passé, le tiers seulement du nombre des anciennes nous reviennent, la plupart entrant dans l'enseignement aussitôt qu'elles sont pourvues d'un diplôme. Nous déplorons la chose sans pouvoir y apporter remède. Aussi nos cours de pédagogie doivent-ils constituer chaque année un tout complet, afin que toutes les élèves reçoivent l'instruction absolument indispensable qu'exige tout diplôme d'école normale. On comprend qu'une seule année ne suffit généralement pas pour former une excellente institutrice.

Je fais cette remarque pour ceux qui seraient tenter de juger de l'efficacité de notre école par les seules élèves qui n'y séjournent qu'une année ou qui enseignent avec le brevet élémentaire, tout en se prévalant de leur titre d'anciennes élèves de l'Ecole normale.

Au département des garçons, nous sommes mieux favorisés sous ce rapport. En effet, ne se livrent d'ordinaire à l'enseignement que ceux

de nos élèves-maîtres qui sont pourvus d'un diplôme académique. Diverses causes ont créé cet état de choses, entr'autres l'échelle des salaires adoptée par la Commission des écoles catholiques de Montréal pour ses professeurs, et sa détermination bien connue de ne prendre à son service que des instituteurs munis du brevet primaire supérieur. Aussi vous voudrez bien remarquer que nos classes les plus élevées sont de plus en plus nombreuses, le cours académique ayant atteint cette année, pour la première fois, le chiffre de vingt-quatre élèves.

J'offre mes sincères remerciements à l'honorable L.-A. Taschereau, ministre des Travaux publics, pour avoir continué les travaux de réparations commencés l'année dernière: blanchissage des murs de deux étages, remplissage des joints entre les rangs de pierre, etc. De mon côté, j'ai fait construire à l'usage de nos élèves-pensionnaires un préau attenant à notre gymnase. C'est une amélioration appréciable. Depuis lors, nos élèves-maîtres passent leurs récréations à l'extérieur, même quand il fait mauvais temps. Leur santé n'en est que meilleure.

Des personnages éminents nous ont fait l'honneur d'une visite: Monseigneur l'Archevêque de Montréal, l'honorable J.-L. Décarie, le Surintendant de l'Instruction publique, S. Létourneau, député d'Hochelaga, et d'autres. Je dois mentionner tout particulièrement la réception enthousiaste offerte le 20 juin dernier à l'honorable P.-E. Leblanc, un ancien élève promu récemment au poste de Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec. L'honneur qui en revient à notre maison a été vivement ressenti par les anciens élèves de notre école, les confrères de l'hon. Leblanc et nos élèves actuels. La fête a été de tout point splendide. Il y eut banquet, adresse des anciens élèves représentés par J.-N. Perrault, le distingué directeur des écoles de Montréal, adresse du principal de l'Ecole normale au nom des cadets de l'institution, illumination de notre parterre, présentation d'un portrait à l'huile de l'hon. Leblanc. Les anciens élèves qui ne s'étaient pas réunis à l'Ecole depuis la célébration des fêtes du cinquantenaire en 1907, sont accourus nombreux présenter leurs hommages et leurs félicitations à l'un des leurs, jugé digne d'occuper le plus haut poste civil de la province. Cette fête constitue une des belles pages de l'histoire de notre institution. Que l'honorable Leblanc accepte de nouveau l'hommage de notre profond rspect, et celui de notre gratitude pour les bonnes paroles qu'il a dites à l'endroit de son "Alma Mater" et de la belle carrière de l'instituteur.

Veuillez agréer, Monsieur le Surintendant, l'expression de mes sentiments respectueux.

ABBÉ ADÉLARD DESROSIERS,
Principal.

Ecole normale de Rimouski

Rimouski, 10 septembre 1915.

Monsieur le Surintendant,

L'Ecole normale de Rimouski vient de terminer une excellente année scolaire. Après avoir inscrit 92 élèves, dont 6 au cours académique, 25 au cours intermédiaire, 49 aux deux degrés du cours élémentaire et 12 au cours préparatoire, elle en a vu partir 6: 5 au cours élémentaire, et 1 au cours académique.

Une de nos grandes joies fut bien de compter 49 anciennes dans ce beau groupe.

Soixante-quatorze ont subi les examens finals du brevet, et 54 ont obtenu leurs diplômes. Les autres, moins deux, ont obtenu des certificats d'étude, soit à cause du défaut d'âge soit pour manque de préparation pratique à l'enseignement.

Le nouveau règlement qui éleva de $20.00 le prix de pension, ne ralentit en rien le mouvement vers l'Ecole normale; la rentrée fut, au contraire, plus forte que jamais. Les parents ont évidemment compris l'apropos de cette augmentation.

Comme vous pouvez le constater, cette année a rétabli l'équilibre dans la disproportion qui existait entre le nombre d'élèves du cours modèle et celui des cours élémentaires, disproportion que signalait mon dernier rapport. De plus, l'établissement de deux degrés dans le cours élémentaire semble devoir désormais faire partie de nos traditions. Grâce à cette graduation, nous obtenons, sans heurt, un séjour plus prolongé à l'institution pour préparer le brevet. Aussi le nombre de nos anciennes fut-il cette année le plus considérable que nous ayons enregistré depuis la fondation.

L'Ecole normale a laissé, je crois, une très favorable impression à l'assemblée nombreuse et distinguée qui remplissait ses salles le 5 mai dernier, pendant les fêtes jubilaires de notre vénérable Evêque. L'aisance qu'on a remarquée dans la tenue de nos élèves, la diction nette et bien sentie que Monseigneur l'Archevêque de Montréal a bien voulu louer hautement, l'entrain dans l'exécution des diverses parties du programme, sont des preuves que les écoles normales ne négligent pas de donner aux futures institutrices une culture soignée propre à leur assurer cet ascendant de bonne marque qui convient à toute éducatrice: à l'école et au foyer.

Ce résultat est dû sans doute à l'habilité des dignes religieuses qui dirigent cet établissement; mais il faut reconnaître qu'il est l'effet d'un système de culture qui prend l'élève par toutes ses facultés, et de discipline qui dilate les âmes et leur inculque une forte initiative personnelle sur tous les terrains où se déploie l'activité écolière. Les exercices réclamés par notre Association pédagogique y ont aussi contribué pour une large part.

Le fléau de la guerre, dont les conséquences se font sentir jusqu'ici, a ralenti l'ardeur qui nous poussait à agrandir la maison. Que Dieu ramène avec la paix la possibilité de dilater notre tente qui déborde.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

F.-X. Ross, Prêtre,
Principal.

Ecole normale de Chicoutimi

CHICOUTIMI, 28 juin 1915.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de l'Ecole normale des filles de Chicoutimi, pour l'année 1914-15, et d'en accompagner l'envoi de quelques observations dont je vous saurai gré de prendre connaissance.

J'ai inscrit au registre de l'année qui vient de s'écouler, 91 élèves, dont 21 pour le cours primaire intermédiaire, 46 pour le cours primaire élémentaire, et 24 pour le cours préparatoire. 8, pour diverses raisons, ont quitté l'école à différentes dates. Nous avons eu le chagrin de nous en voir enlever une par la mort.

31 brevets ont été accordés: 21 pour école élémentaire, 10 pour école modèle. J'ai regretté qu'ils ne se soit présenté aucune élève pour suivre le cours primaire supérieur. J'ai lieu de croire cependant que cette lacune sera comblée dès l'année prochaine, quelques-unes des élèves qui ont obtenu un brevet au cours intermédiaire devant revenir chercher un brevet supérieur, quelques autres, qui n'avaient pas l'âge requis pour le diplôme, ayant subi un excellent examen de promotion.

J'avoue avec peine, Monsieur le Surintendant, qu'on persuade difficilement aux gens de cette région-ci qu'un brevet supérieur ne fait pas tort à un brevet déjà obtenu, ne fût-ce que pour enseigner aux enfants des premières années. De là le nombre très restreint, et, pour cette fois, l'absence totale, de brevets académiques. C'est une mentalité à réformer avec le temps, effort pour lequel je ne veux pas m'épargner.

Ce n'est pas pourtant que les élèves manquent, puisque nous en avons autant que la maison, déjà passablement vaste, en peut contenir, mais c'est que les parents, trop souvent, considèrent l'Ecole normale simplement comme un moyen de placement plus rapide et plus avantageux pour leurs filles. Une fois le diplôme élémentaire obtenu, adieu les compléments d'éducation et de formation, si nécessaires à l'institutrice. Ce n'est pas non plus que les ressources matérielles fassent défaut, toutes exceptions reconnues, puisque le luxe et le gaspillage sont chose courante: c'est qu'on ne comprend pas l'importance

de la formation pédagogique, et que les mains se ferment pour les seules bonnes dépenses: œuvres de charité, d'éducation ou de patriotisme.

A cet égard, le nombre toujours croissant de demandes d'admission me permettra de commencer dès cet automne à opérer une sélection salutaire parmi les sujets qui se présentent. Il faudra qu'on se résigne à tenir pour *indésirables* ceux qu'amènent des considérations trop mesquines.

Le travail, au cours de cette année, a été, en général, satisfaisant. Tout compte fait, à part quelques frelons inévitables, nous avons eu des abeilles fort diligentes. Le nombre des diplômes en fait foi, je crois. Six brevets modèles conquis *avec grande distinction*, sur un chiffre de 21 candidats, en mettant de côté trois autres élèves de la même division qui ont remporté les meilleurs succès, mais qui n'avaient pas l'âge légal, constituent encore un bon témoignage.

Les élèves institutrices comprennent l'importance qu'elles doivent attacher à l'enseignement qu'elles donnent à l'école d'application. C'est pour elles l'éducation pédagogique par excellence. Aussi dois-je dire qu'elles s'y montrent zélées et conscientes de leur rôle, sous la conduite très habile et très suivie de leur Sœur directrice. Je me plais à visiter souvent moi-même leurs classes et à constater leur soin et leur progrès.

Les normaliennes de Chicoutimi ne se bornent pas à l'essentiel. J'aime à vous signaler, Monsieur le Surintendant, l'ardeur qu'ont apportée la plupart d'entre elles à la correction de leur langage. Elle se sont formées en une association de Parler Français, qui a fonctionné avec la meilleure efficacité. Rien ne m'a été plus agréable que de présider leurs réunions bi-mensuelles, où, après les grades proclamés, les décorations distribuées aux plus méritantes, alternaient différents exercices aussi utiles qu'intéressants. Résultat: une différence considérable entre le parler du début et celui de la fin de l'année.

Je me fais un devoir de mentionner, en outre, les *classes modèles*, faites également tous les quinze jours, à tour de rôle, par deux élèves-institutrices, en présence de toutes les élèves, du professeur de pédagogie, de quelques professeurs et du Principal. Exercice dont il est aisé d'apprécier la valeur et qui m'a vivement intéressé, Monsieur le Surintendant. L'élève-maîtresse a très soigneusement préparé sa classe: disons même que çà été son cauchemar durant deux semaines. Aussi arrive-t-elle prête, avec une divison de l'école annexe. Elle donne sa leçon au milieu de l'attention générale. Une demi-heure lui est accordée, après quoi elle reconduit ses enfants et revient subir l'assaut des correc-

tions de tout le monde présent, invitée elle-même tout d'abord à faire sa propre critique. Même marche pour la compagne qui lui succède. Le tout se termine par quelques remarques et exhortations du Principal.

Dans un autre ordre de choses, de louables efforts ont été faits pour atteindre le but pratique et éducatif recommandé avec tant d'instances par M. Lefèvre dans l'étude du dessin.

Je n'omettrai pas, non plus, l'intérêt avec lequel nos élèves ont suivi les conférences agricoles qu'est venu leur donner ce printemps M. l'abbé O. Martin, envoyé par le ministère de l'Agriculture. Notes prises, concours à la suite.

La pratique a couronné la théorie. Il n'est pas exagéré de dire que l'Association jardinière des normaliennes de Chicoutimi a enlevé d'un tour de main le jardinage de l'école dans le magnifique potager contigu à la cour de récréation. Il faudrait qu'un expert vint contempler, à l'heure qu'il est, le résultat de son travail. Ce n est pas tout. Aidés des explications d'un jeune agronome d'Oka, M. Fortin, nous nous sommes occupés d'arboriculture, de greffage. Nous avons planté des pommiers, qui donneront, espérons-le, malgré le climat, des pommes.

Que dire de l'attention apportée au poulailler-modèle? Mais il faut me borner.

En terminant, je dois les plus grands éloges aux révérendes Sœurs du Bon-Pasteur, dont le dévouement n'a d'égale que leur compétence à l'égard du programme à réaliser, considérable, on le sait. Je n'ai qu'un vœu à formuler,c'est que la maison-mère puisse nous envoyer à bref délai quelques Sœurs de plus pour soulager celles-ci, qui ont fort à faire.

Autre vœu pourtant: qu'un local élargi s'ouvre le plus tôt possible au grand nombre d'élèves qui nous arrivent et que nous ne pourrons bientôt plus toutes recevoir.

Espérons que l'augmentation de l'octroi, dont c'est mon devoir de remercier le gouvernement, permettra avant peu cet agrandissement.

Enfin, il m'est agréable, Monsieur le Surintendant, de vous dire mon entière satisfaction à l'endroit du nouveau professeur, M. J.-A. Gagnon, nommé à la place du regretté M. Deléglise.

Veuillez agréer l'hommage du respect et de la soumission avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Surintendant.

Votre humble serviteur,

N. Desgagné, Ptre,
Principal.

Ecole normale de Nicolet

NICOLET, 22 juin 1915.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport de l'Ecole normale de Nicolet pour l'année académique 1914-15.

Le nombre des élèves-institutrices s'est élevé à 113 cette année, dont 16 au cours académique, 40 au cours modèle et 57 au cours élémentaire. Sur ce nombre, 5 ont discontinué leurs études pendant l'année: deux au cours modèle, et trois au cours élémentaire.

Quatre-vingt-sept diplômes ont été accordés, répartis comme suit: 15 pour école académique, 30 pour école modèle et 42 pour école élémentaire.

Notre système de pédagogie pratique a fonctionné régulièrement durant toute l'année dans l'enseignement donné à nos 100 petites élèves de l'école annexe. En langue anglaise, la "méthode naturelle" adoptée depuis deux ans, a donné de bons résultats.

En littérature, nous avons inauguré en septembre dernier, la "Normalienne en Belles-Lettres" de M. le Principal Corbeil, et il nous fait plaisir de dire ici que ce manuel a donné entière satisfaction. Il est très expéditif, et c'est une qualité, quand il s'agit de se battre avec un programme surchargé; et il répond, je crois, aux besoins d'une école de pédagogie, visant à la fois à la rédaction de la petite école, et à la culture des facultés esthétiques chez l'institutrice. Pour rester dans l'esprit du manuel, les devoirs littéraires de chaque semaine ont été les belles pages de notre histoire avec quelques dissertations pédagogiques. Ce fut donc pour nous un puissant moyen d'unifier notre enseignement.

J'ai dit: unifier notre enseignement: le passage de M. Lefèvre y a été pour beaucoup dans sa magnifique conférence sur le dessin. Nos élèves ont gardé de ses paroles chaudes, la conviction que le dessin joue un grand rôle dans le développement des facultés de l'enfant; et il est intéressant de voir l'application pratique qu'elles-mêmes en ont faite dans leurs devoirs journaliers.

En novembre, M. l'abbé Martin nous a donné dix conférences sur l'agriculture, que nos élèves ont suivies avec beaucoup d'intérêt. Ceci, avec les plaquettes—conférences de M. l'abbé Michaud, et le "Jardin scolaire" de M. Jean-Chs. Magnan—que le ministère de l'Agriculture nous a fait parvenir, nous donne espoir que nos futurs institutrices comprendront l'importance de l'enseignement agricole à l'école primaire.

Somme toute, ce fut une bonne année de travail que Sa Grandeur Mgr de Nicolet s'est plu à encourager en daignant présider Elle-même, chaque mois, la proclamation des notes.

Permettez-moi, M. le Surintendant, d'adresser ici au Très Honorable Premier Ministre et à son gouvernement, de la part de la révérende Mère Supérieure des SS-de-l'Assomption-de-la-Sainte-Vierge et de l'humble Principal de l'Ecole normale de Nicolet, des remercîments bien sincères à l'occasion de l'augmentation de l'octroi aux écoles normales des filles de la province de Québec.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Surintendant,

Votre très humble serviteur,

THEO. MELANCON, PTRE,
Principal.

——

Ecole normale de Valleyfield

VALLEYFIELD, le 16 septembre 1915.

Monsieur le Surintendant.

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de l'Ecole normale de Valleyfield, pour l'année académique 1914-1915.

Quatre-vingt- onze élèves ont été admises cette année : 43 anciennes et 48 nouvelles, dont 14 au cours académique, 28 au cours modèle, 30 au cours élémentaire, 19 au cours préparatoire.

Neuf ont discontinué leurs études avant la fin de l'année scolaire: 1 au cours modèle, 3 au cours élémentaire, 5 au cours préparatoire.

Cinquante-cinq ont obtenu des diplômes: 14 au cours académique, 19 au cours modèle, 22 au cours élémentaire.

Neuf ont obtenu des certificats d'études: 6 au cours modèle, 3 au cours élémentaire . Ces certificats sont accordés aux élèves qui, n'ayant pas l'âge requis par les règlements pour l'obtention d'un diplôme, ont cependant suivi les cours et subi, avec succès, les examens de règle.

Cent trente-deux élèves ont fréquenté l'école d'application: 60 au cours préparatoire, 19 en première année, 19 en deuxième année, 22 en troisième année, 12 en quatrième année. Monsieur l'inspecteur L. Longtin, qui a visité cette école deux fois au cours de l'année, a fait le rapport suivant:

(1) "Les méthodes en usage ont mon approbation. La lecture mérite une mention spéciale. Le classement des élèves est bon. Je suis entièrement satisfait du résultat de l'examen".

Signé: L. LONGTIN, 18 décembre, 1914.

(2) Je suis entièrement satisfait des progrès accomplis depuis ma dernière visite".

Signé: L. LONGTIN, 26 mars, 1915."

Des quarante et une élèves diplômées l'an dernier, 27 sont entrées dans l'enseignement: 8 avec des brevets d'école académique, 5 avec des brevets d'école modèle, 14 avec des brevets d'école élémentaire; six sont evenues à l'école normale continuer leurs études: 3 ont suivi le cours académique, et 3 le cours modèle; huit sont restées dans leurs familles: 4 diplômées du cours académique, 3 diplômées du cours modèle, et 1 diplômée du cours élémentaire. Des quinze élèves qui avaient obtenu, à défaut d'âge, des certificats d'études au lieu de brevets, 12 sont revenues poursuivre leurs études: 5 ont suivi le cours académique, et 7 le cours modèle.

Parmi les événements de l'année, je signale avec plaisir le congrès des commissaires d'écoles du district de M. l'Inspecteur L. Longtin, tenu à notre école normale, le 29 septembre 1914, et à l'occasion duquel nous avons eu l'honneur de votre visite. Cette même occasion nous a aussi procuré le plaisir d'une visite de plus de M. l'Inspecteur général, qui a profité de son séjour à Valleyfield pour faire subir un premier examen à nos élèves-institutrices. Sa seconde visite, en février, lui a permis de compléter ce premier examen et de constater le progrès qui s'était accompli dans l'intervalle.

Je dois aussi mentionner la visite de M. le Directeur général de l'enseignement du dessin, et les conférences agricoles données, cette année, par M. l'abbé Martin, de Saint-Denis de Kamouraska.

L'augmentation de notre octroi annuel a permis à notre école de faire l'acquisition de neuf lots de terre contigus au jardin des élèves. D'avance, ils sont destinés à des fins scolaires; et désormais, notre école pourra plus facilement prendre de nouvelles proportions.

Je tiens à vous remercier, Monsieur le Surintendant, des volumes que vous avez bien voulu donner en prix à nos élèves, encore cette année. Mes remerciements vous sont acquis pour l'envoi gracieux de cent exemplaires de la substantielle conférence de M. l'abbé Michaud, sur l'Agriculture, et du traité de Culture fruitière, dans la province de Québec, par le Rév.P. Léopold, O. C. R.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A.-P. Sabourin, ptre.
Principal.

Ecole normale de Hull

HULL, P. Q., 26 juin 1915.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous remettre le rapport de l'Ecole normale de Hull, de l'année 1914-1915.

175 élèves ont fréquenté notre école; 40 d'entre elles ont été nos *élèves-institutrices* et les autres (135) se partagaient dans les classes de l'école d'application.

25 normaliennes ont obtenu des brevets d'enseignement; 6 académiques, 11 modèles, et 8 élémentaires.

10 normaliennes qui n'avaient pas l'âge requis par la loi, ont mérité des certificats d'études, certificats de promotion: 2 au cours modèle pour monter au cours académique; 8 au cours élémentaire pour monter au cours modèle.

Ces résultats témoignent du travail ferme et constant de nos élèves-institutrices, noblement ambitieuses de posséder les connaissances générales et la compétence pédagogique que la loi requiert d'elles.

Il est des mérites spéciaux dont nos élèves-institutrices veulent encore s'enrichir.

Ainsi, les normaliennes ont à cœur de parler notre chère langue avec une notable élégance. La médaille aux fleurs de lis qui honore, chaque semaine, la plus vigilante au correct langage est bien disputée: on l'a vu avec plaisir.

Deux ou trois fois par semaine, pendant les récréations du soir, partagées en groupes que leurs maîtresses dirigent, nos élèves-institutrices montrent beaucoup de bon-vouloir dans la conversation pour familiariser leur ouïe et leurs lèvres avec la langue anglaise.

L'aiguille, le crochet et les ciseaux ne chôment pas. A des heures régulières et sous les yeux de leur maîtresse experte, les doigts de nos actives normaliennes travaillent et acquièrent l'adresse désirée.

Dans le but de donner à nos élèves le goût des choses agricoles, aux leçons du dévoué professeur, aux conférences de l'abbé Od. Martin, nous avons ajouté les promenades scolaires aux pavillons d'Agriculture

de l'Exposition d'Ottawa, puis au champ de la Ferme Expérimentale d'Ottawa et enfin des cultures modèles au jardin de l'Ecole. En cette expèce, une heureuse affaire, c'est l'admission de notre distingué professeur, M. A. Bouvrette, au cours d'agriculture d'été institué à Oka en faveur des Inspecteurs.

Grâce à ce privilège dont notre professeur va jouir annuellement, l'enseignement agricole progressera remarquablement à l'Ecole normale. Pour cette bonne fortune, je veux offrir, par votre intermédiaire, Monsieur le Surintendant, mes vifs remerciements à l'honorable M. Caron, Ministre de l'Agriculture à Québec.

Le Cercle Pédagogique est toujours populaire chez nos élèves. Je ne dirai pas que les normaliennes augmentent là admirablement leur savoir professionnel; mais il est sûr que, dans les débats du Cercle, elles se font une conviction qui a bien son prix; elles comprennent là que les lois ou directions dont l'ensemble s'appelle les méthodes de la Pédagogie, ne sont pas des procédés empiriques et fantaisistes, mais bien les conclusions d'un bon sens averti et d'une expérience éclairée. Or cela est de grande importance pour la mentalité saine de la normalienne.

Le grand événement de l'année scolaire est sans conteste celui que nous devons à la bienveillance de Sir Lomer Gouin à l'égard des Ecoles normales. M. le Premier Ministre élève l'allocation aux Ecoles normales des filles au chiffre superbe de $10,000.00. L'allocation actuelle de $6,000.00 avait ouvert les Ecoles normales, mais elles végétaient misérablement parmi d'annuels déficits. A l'avenir, elles prospèreront, grâce à l'allocation des $10,000.00. Pour le coup, proclamons-le solennellement: Le Premier Ministre de la Province, Sir Lomer Gouin, a fondé les Ecoles normales des Filles de la province de Québec.

Je veux finir ce rapport, Monsieur le Surintendant, avec les remerciements bien sincères que je dois à mon personnel enseignant; c'est le travail dévoué des Révérendes Sœurs Grises et de M. le Professeur A. Bouvrette qui nous a assuré les bons résultats scolaires de la présente année.

Veuillez agréer, Monsieur le Surintendant, mes très respectueux hommages.

SYLVIO CORBEIL, PTRE,
Principal.

Ecole normale des Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, le 1er juillet 1915.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport de l'Ecole normale des filles, des Trois-Rivières, et de son école annexe, pour l'année finissant le 30 juin 1915.

Le nombre des élèves-institutrices à l'école normale a été de 88, savoir: 11 au cours académique; 25 au cours modèle; 39 au cours élémentaire et 13 au cours préparatoire. 81 étaient présentes à l'examen final.

52 diplômes ont été distribués: 11 au cours académique; 21 au cours modèle; 20 au cours élémentaire; 12 élèves au cours préparatoire et 7 élèves-institutrices, qui n'avaient pas l'âge exigé par les règlements, ont subi l'examen final sans avoir droit au diplôme.

230 élèves ont fréquenté l'école annexe, réparties comme suit: 111 en première année; 71 en deuxième année; 24 en troisième année; 17 en quatrième année; 7 en cinquième année.

La présence moyenne en classe a été de 189. Six religieuses et une maîtresse laïque donnent tout leur temps à cette école, qui a reçu deux fois la visite de Monsieur l'inspecteur Z. Beaumier, et une fois celle de Monsieur Lefèvre, directeur du dessin. Monsieur l'Inspecteur général est venu à deux reprises se rendre compte du travail pédagogique des élèves-institutrices de l'école normale.

Cette année, la septième de sa fondation, a marqué une date douloureuse dans les annales de notre école normale; elle a vu, en effet, la disparition de l'éducateur éminent que fut Mgr Baril, P. A., Vicaire général du diocèse, enlevé par la mort, le 17 février 1915. Il avait puissamment secondé Sa Grandeur Monseigneur F.-X. Cloutier dans la fondation de l'école normale des Trois-Rivières, et il avait été chargé par son Evêque d'organiser et d'assurer, en qualité de Principal, le bon fonctionnement de la nouvelle institution. Dès lors, il fit de l'école normale l'œuvre de prédilection des dern ères années de sa carrière si bien remplie; il lui consacra sans compter son temps et sa longue expé-

rience, et la mort le trouva au travail, dans l'exercice des fonctions qu'il affectionnait. Le souvenir de sa grande bonté ne disparaîtra qu'avec les élèves-maîtresses qui ont eu l'avantage de faire leurs études pédagogiques sous sa direction.

Les élèves-institutrices de l'année 1914-1915, en particulier, garderont toujours le souvenir du solennel et émouvant adieu que Monsieur le Surintendant de l'Instruction publique, lors de la collation des diplômes le 22 juin dernier, adressait au regretté défunt.

Veuillez agréer, Monsieur le Surintendant, mes hommages très respectueux.

A. Lelaidier, Ptre,
Principal.

Ecole normale de Joliette.

Joliette, 12 juillet 1915.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous adresser le rapport de l'Ecole normale des filles de Joliette, pour l'année scolaire 1914-1915.

Nous avons travaillé à la formation pédagogique de 35 élèves-institutrices réparties comme suit: 5 au cours préparatoire; 22 au cours élémentaire; 8 au cours modèle.

De ce nombre, 16 ont été diplômées: 10 au cours élémentaire; 6 au cours modèle. Et deux diplômes élémentaires anglais ont été accordés. En outre, cinq élèves n'ayant pas l'âge légal requis pour l'obtention d'un brevet d'enseignement ont cependant suivi les cours réguliers de l'Ecole normale et subi avec succès les examens de règle. Ces cinq élèves ont été promues à des cours supérieurs.

Au commencement d'octobre, M. l'abbé Martin a donné à nos élèves une série de dix conférences agricoles. Sa Grandeur Mgr Forbes a bien voulu présider la dernière de ces conférences. Sa Grandeur profita de l'occasion pour engager nos élèves à porter à cette grande cause de l'agriculture tout l'intérêt qu'elle mérite, leur enjoignant en même temps l'obligation spéciale de travailler, dans la mesure de leurs moyens, à développer chez les enfants l'amour du sol natal.

En homme compétent, M. l'abbé Martin a aussi parlé de l'enseignement ménager, et de la place importante qu'on doit lui donner dans nos maisons d'éducation pour les jeunes filles.

Au mois de décembre, nous avons eu la visite de M. C.-J. Magnan.

Le passage de M. l'Inspecteur général est toujours fort goûté, et il ne manque pas de laisser des traces durables. M. Magnan a eu l'amabilité de venir une seconde fois assister à une séance pédagogique que nos élèves ont offerte au public de Joliette. Nous lui réitérons nos remerciements.

A la fin d'avril, M. C. Lefèvre nous a donné une très instructive causerie sur les procédés à prendre pour l'enseignement du dessin, tel que demandé par les nouveaux règlements. Il m'est agréable d'ajouter que, sous le souffle vigoureux de M. Lefèvre, le dessin monte de plus en plus dans l'estime des professeurs et des élèves, et qu'il occupe une place d'honneur dans notre programme d'études.

Nous n'avons qu'à nous en réjouir, puisque nous constatons que le dessin bien compris est un bon moyen d'enseignement.

Cette année nous avons été plongés dans le deuil par la mort prématurée d'une de nos élèves, Mlle Gabrielle Pelland. Mlle Pelland était une élève modèle dans toute la force du mot. Pendant les dix-sept mois qu'elle a passés à l'Ecole normale, elle a su mettre à profit les belles qualités d'esprit et de cœur dont Dieu l'avait douée. S'il est vrai de dire qu'il y a des personnes qui ne meurent pas complètement, Mlle Pelland est bien de celles-là. Son souvenir vivra longtemps dans notre Ecole, et la conduite de sa vie servira d'exemple aux élèves qui ont eu l'avantage de la connaître et de vivre avec elle.

En terminant, je me fais un devoir d'adresser mes remerciements à Sir Lomer Gouin et à ses honorables collègues du Cabinet provincial, pour avoir bien voulu augmenter de $4,000.00 l'allocation annuelle aux écoles normales.

Ce nouvel appui financier nous permettra de faire honneur à nos dettes et d'améliorer notre matériel d'enseignement.

Veuillez agréer, M. le Surintendant, l'hommage respectueux de mes sentiments les plus distingués.

IRÉNÉE GERVAIS, PTRE CHAN.,
Principal.

Ecole normale de Saint-Hyacinthe.

SAINT-HYACINTHE, 4 août 1915.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous envoyer mon rapport de la dernière session académique à l'Ecole normale de Saint-Hyacinthe. Le nombre des élèves-institutrices a dépassé nos espérances. Nous en avons admis 130, après en avoir refusé une dizaine.

9 ont fréquenté le cours académique, 30 le cours intermédiaire, 64 les deux divisions du cours élémentaire et 17 le cours préparatoire. Nous avions, en outre, 10 élèves de langue anglaise qui ont étudié toutes les matières du programme dans leur langue maternelle.

Le résultat de l'examen final nous a permis d'accorder 74 diplômes, dont 8 au cours académique, 20 au cours intermédiaire, 38 au cours élémentaire et 8 au cours anglais; 10 n'ayant pas l'âge requis pour obtenir un diplôme ont mérité un certificat d'études.

L'ouverture d'un cours préparatoire a causé des surprises en certains milieux de notre région. La chose me paraît pourtant inévitable. Nous nous donnons la peine, au début de la vacance, de faire subir un examen préliminaire; mais comme la plupart des futures élèves ne se décident à venir à l'Ecole normale qu'à la veille de l'ouverture des classes, il n'y en a qu'un petit nombre qui répondent à notre appel. Nous ne pouvons donc constater l'insuffisance de leur préparation que le lendemain de l'entrée, et comme il est alors pratiquement impossible de les renvoyer, nous sommes forcés de les admettre au cours préparatoire.

Nous nous sommes appliqués, M. le Surintendant, à mettre en pratique les précieux conseils que vous avez donnés, en octobre dernier, à la suite d'un débat pédagogique que vous nous avez fait l'honneur de présider. Malgré le peu de latitude que nous laisse le programme d'études, nos élèves ont préparé,presque chaque mois, une séance académique, et se sont bien acquittées des divers travaux pédagogiques, historiques et littéraires qui leur furent soumis.

Nous apprécions de plus en plus les visites officielles de M. l'Inspecteur général Magnan, son ardeur communicative pour l'enseignement, les ressources de son expérience et la délicatesse de ses procédés.

Monsieur C. Lefèvre, Directeur de l'enseignement du Dessin, nous a aussi favorisés d'une visite. Pendant toute une journée, il nous a parlé de son "cher" dessin, de sa nécessité au point de vue éducatif et éducateur, des méthodes à employer, de l'importance de l'aimer et de le faire aimer pour réussir dans l'enseignement.

Dans une sphère différente, M. l'abbé Michaud nous a bien intéressés par ses vues élevées sur la dignité de l'état agricole, et par l'énumération des services nombreux et inapprédiables que l'institutrice peut rendre à nos fils d'agriculteurs.

C'est M. Jos. Paquin qui occupe maintenant la chaire de pédagogie et de mathématiques laissée vacante par le départ de M. Manning. Mgr de St-Hyacinthe et les autorités du Conseil de l'Instruction publique méritent des félicitations pour le choix de ce nouveau titulaire.

Enfin les Religieuses de La Présentation n'ont ménagé ni leur zèle ni leur dévouement pour rendre à nos élèves leur séjour à l'Ecole normale aussi agréable et aussi fructueux que possible.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Surintendant,

Votre humble serviteur,

L'Abbé J.-A. Fontaine,
Principal.

———

Ecole normale classico-ménagère de Saint-Pascal

SAINT-PASCAL, 5 août 1915.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de l'Ecole normale Classico-Ménagère de Saint-Pascal pour l'année scolaire 1914-1915.

8 élèves ont suivi le Cours primaire supérieur, dont 7 ont été diplômées
31 " " " " " " intermédiaire " 20 " " "
27 " " " " " " élém. 2e degré " 14 " " "
36 " " " " " " " 1er " "
7 " " " " " " préparatoire.
11 " " " " " " spécial d'enseignement ménager.
121 " tant pensionnaires qu'externes, contingent nécessaire pour le besoin de nos classes d'application, forment un total de

241 élèves.

Vingt-deux élèves n'avaient pas l'âge pour prétendre à l'obtention des brevets de capacité, ou faisaient leur première année; trois ont échoué.

Vous qui désirez tant le progrès de l'instruction publique, Monsieur le Surintendant, serez heureux de savoir l'appréciation qu'a faite de notre Ecole votre très digne représentant, Monsieur C.-J. Magnan, après deux jours d'inspection: "Votre Ecole normale, quoique surchargée d'un programme d'enseignement ménager très développé, est encore, quant au Cours classique, l'égale des autres Ecoles normales purement classiques".

Vous apprendrez sans doute avec joie l'empressement que mettent les diverses communautés de notre province à assister à nos Cours de vacances. Douze Communautés différentes étaient représentées à notre dernière série de Cours, formant un total de 66 Religieuses de tout âge, se faisant humbles écolières, tantôt assistant à des conférences, tantôt taillant, cousant ou raccommodant un habit, tantôt pétrissant de la pâte ou préparant un gigot, tantôt faisant du blanchissage, de la laiterie, de l'aviculture et, ce qui couronne tout, finalement se soumettant

à l'âge de 40 ou 50 ans, comme à 15 ans, à plusieurs examens oraux, écrits, ou pratiques sous contrôle de plus jeunes. Toutes ces œuvres d'humilité et de dévouement dans la classe féminine d'enseignement, laissent espérer les plus consolants résultats sur la femme de l'avenir.

Les visites d'étrangers de toutes les classes, qui affluent de plus en plus à notre Ecole, démontrent aussi combien s'accentue la popularité de l'enseignement classico-ménager.

Veuillez agréer, Monsieur le Surintendant, l'expression de l'entier dévouement de,

Votre humble serviteur,

ALPHONSE BEAUDET, PRETRE,
Principal.

Ecole normale Macdonald

(*Traduction*).

SAINTE-ANNE DE BELLEVUE, QUE., 11 juin, 1915.

Monsieur le Surintendant.

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de l'Ecole normale du collège Macdonald, pour l'année 1914-15.

Au commencement de l'année, il y avait 178 élèves inscrits. Sur ce nombre, 129 élèves appartenaient à la classe d'école modèle, 2, à la classe des jardins de l'enfance, 40, à la classe d'école élémentaire, et 7, à la classe spéciale des étudiants en agriculture.

A la fin de l'année, 164 diplômes ont été accordés aux élèves, comme suit:

Diplômes modèles	124
Diplômes élémentaires	38
Diplôme de directeur des jardins de l'enfance	1
Diplôme d'assistant des jardins de l'enfance	1

On remarquera de nouveau que cela constitue la classe d'école modèle la plus considérable, dans l'histoire du collège, et que, pendant que la classe d'école modèle continue à augmenter dans une proportion considérable, la classe élémentaire continue à diminuer, bien que le nombre total des élèves augmente toujours.

L'augmentation du nombre d'élèves de la classe d'école modèle est due à la plus grande valeur du diplôme et aux salaires plus considérables que l'on accorde aux institutrices possédant un diplôme modèle.

On rend toujours les travaux aussi pratiques que possible et les élèves se sont montrés désireux de profiter des leçons et de l'enseignement pratiques qu'on leur donne. Les écoles de Montréal ont été à notre desposition pour les études d'observation et de pédagogie de chaque semaine, et nous devons encore de la reconnaissance à M. Silver, le surintendant des écoles de Montréal, et aux différents principaux, pour l'aide appréciable qu'ils nous ont donnée, en rendant si profitables nos travaux de pédagogie.

Pendant le cours de l'année scolaire, les élèves ont enseigné pratiquement toutes les matières de chaque degré, dans les écoles publiques. En sus des cours d'application réguliers qui se donnent à notre externat et à Montréal, chaque élève de l'école de pédagogie a, pendant les vacances de Noël, passé quatre jours continus à faire des études d'observation et à pratiquer l'enseignement dans les écoles à plusieurs maîtres et à un seul maître, et ils ont donné une attention particulière au tableau de l'emploi du temps et à l'enseignement de plusieurs degrés par une seule institutrice.

Cette année, pour la première fois, le nombre d'instituteurs et d'institutrices disponibles, possédant un diplôme modèle, dépassera probablement celui des demandes, dans les écoles de la ville et de la campagne, étant donné l'état anormal dans lequel se trouve la classe ouvrière, par suite de la guerre, et il y a peu de démissions. Comme résultat, plusieurs institutrices, possédant un diplôme modèle, sont forcées de s'engager dans des écoles élémentaires.

M. Brunt, l'un des élèves de la classe d'école modèle, s'est enrôlé dans le contingent d'outremer de McGill, et il est maintenant parti pour jouer son rôle et défendre l'honneur de son pays sur les champs de bataille.

M. W. D. Hay, qui a obtenu son diplôme d'école modèle, est le premier des étudiants en agriculture qui ait terminé le cours spécial de l'école des élèves-maîtres conformément aux règlements.

Une seule personne a été ajoutée au personnel, par la nomination de M. J.-L. Dashwood, au département de l'anglais. Mademoiselle Rich-

mond a succédé, comme professeur de physique, à Mademoiselle Torrance, qui est en congé pour continuer ses études en Suède.

A l'externat, qui est l'école d'application pour l'école des élèves-maîtres, Mademoiselle Caroline Kruse a été nommée professeur additionnel pour les degrés primaires. Il y a maintenant neuf professeurs à cette école d'application, lorsqu'il n'y en avait que deux en 1907.

Quelques-uns des membres de notre personnel ont été occupés, endehors de leurs travaux réguliers, à des œuvres relatives aux progrès de l'éducation dans cette province. Le professeur Kneeland a été président du comité des manuels et du cours d'études; et Mademoiselle Robis a composé une arithmétique dans laquelle elle adapte les nouveaux manuels sur cette matière à l'usage des écoles du Canada.

En terminant, je ne dois pas oublier de remercier les membres du personnel pour leur aide et leur loyauté constantes et, en particulier, ceux qui se sont vus chargés de devoirs additionnels pendant l'hiver.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

SINCLAIR LAIRD, M. A., B. Phil.
Principal.

APPENDICE N° III

RAPPORTS DES INSPECTEURS GÉNÉRAUX

I. Rapport de l'inspecteur général des écoles catholiques:

1. Les Écoles primaires.

2. Les Écoles normales.

II. Rapport de l'inspecteur général des écoles protestantes.

M. C.-J. MAGNAN.

INSPECTEUR GÉNÉRAL DES ÉCOLES CATHOLIQUES

QUÉBEC, 7 octobre 1915.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon cinquième rapport annuel sur l'inspection des écoles primaires et des écoles normales catholiques de la province de Québec.

I.—LES ÉCOLES PRIMAIRES.

Sur trente-neuf inspecteurs catholiques, un seul, M. Prud'homme—qui est encore gravement malade—n'a pu visiter deux fois toutes les écoles de son district (1). Règle générale, l'inspection des écoles primaires est faite avec zèle et intelligence. L'efficacité de cette inspection est de plus en plus évidente. Et en augmentant le nombre des inspecteurs, le gouvernement favorise une meilleure surveillance des écoles et permet de mieux contrôler l'application de la loi et des règlements scolaires.

FRÉQUENTATION SCOLAIRE.

Le progrès déjà sensible l'année dernière, s'accentue en 1914-15. Voici un petit tableau instructif dressé à l'aide des bulletins d'inspection de dix-huit districts choisis dans les diverses régions de la province:

	1913–14	1914–15	
Beaumier	80 %	83 %	
Belcourt	80 %	83.2%	
Boily	75 %	77.8%	
Cléroux (2)	73 %	74 %	
Curot	72 %	73.9%	
Genest-LaBarre	74.7%	76 %	(80% écoles ind.)
Goulet J.-O.	79 %	80 %	(91% écoles ind.)
Goulet L.-P.	78 %	81 %	
Lévesque	76 %	83 %	
Lefebvre	84 %	86 %	(92% écoles ind.)
Longtin	78 %	80 %	
Miller	83 %	89.9%	
Nansot	77 ½	78 ⅔	
Pagé	81 ½	83 %	
Plamondon	79 %	82 %	
Roy	80 %	81 %	
Tanguay	78 %	79.7%	
Turcotte	80 %	86	

(1) M. Prud'homme est décédé depuis (15 octobre).
(2) M. L. Langlois, successeur.

Il n'y a que quelques districts où le percentage de la présence moyenne en classe est légèrement en baisse.

LE NIVEAU DES ÉTUDES.

Les efforts du département de l'Instruction publique pour assurer une meilleure mise en opération du programme d'études n'ont pas été faits en vain. Le nombre considérable d'écoles élémentaires qui ont obtenu du Comité catholique le titre d'écoles primaires intermédiaires (modèles), et celui des écoles modèles élevées au rang d'écoles primaires supérieures (académies) prouve que le niveau des études s'élève notablement chaque année

Voici, depuis 1912, le nombre d'écoles primaires qui ont obtenu, conformément aux règlements scolaires, soit le titre d'écoles modèle, soit celui d'académie: (1)

	Ecoles modèles.	Académies.
1912	43	31
1913	40	24
1914	41	20
1915	39	29

En quatre années seulement, c'est donc 163 écoles élémentaires devenues écoles modèles, et 104 écoles modèles élevées au rang d'académies. Voilà la plus sûre indication d'un progrès réel dans le domaine de notre enseignement primaire.

De plus, les statistiques fournies par les bulletins des inspecteurs sur les élèves dans les différentes années du cours corroborent le témoignage que l'on est en droit de déduire de la marche en avant des écoles primaires. Alors qu'en 1910-11 les bulletins signalaient 33,162 élèves en 4e année (la dernière du cours primaire élémentaire), en 1912-13, ils portent ce chiffre à 37,013, qui dépassera certainement 40,000, en 1915.

LE CERTIFICAT D'ÉTUDES.

Pour accentuer plus fortement encore le progrès scolaire, il serait temps de résoudre le problème d'un certificat d'études aux trois degrés de l'école primaire. Quelques congrégations enseignantes ont établi ce certificat, et, au témoignage des inspecteurs régionaux, cette innovation produit d'excellents résultats en créant la plus louable émulation et chez les élèves et chez les maîtres. L'institution du certificat d'études pri-

(1) D'après les procès-verbaux du Comité catholique.

maire est donc chose désirable. Elle permettrait aux autorités scolaires de contrôler les efforts du personnel enseignant, et aux parents de constater le travail et le succès de leurs enfants. Ce serait une sanction efficace aux différents cours de l'école primaire. Et le certificat d'études favoriserait aussi, en le facilitant, le passage de l'école primaire à l'école spéciale. Le point difficile, c'est sans doute la mise en action d'une telle institution. Mais la chose n'est pas impossible, puisque le Bureau central, parfaitement organisé comme il l'est, fonctionne très bien sur plusieurs points de la province depuis bientôt vingt ans. Ne pourrait-on pas créer une organisation analogue, qui, en lui en fournissant et les pouvoirs et les moyens, assumerait la tâche de délivrer des certificats d'études aux élèves des écoles primaires, tout comme le Bureau central délivre des diplômes à environ douze cents aspirantes et aspirants chaque année. La question vaut la peine d'être étudiée.

LE PERSONNEL ENSEIGNANT.

Le nombre d'institutrices munies soit du brevet intermédiaire (modèle), soit du brevet supérieur (académique) augmente chaque année.

Voici pour les deux dernières années:

	1913–14	1914–15
Brevets intermédiaires.....	1651	1793
Brevets supérieurs.....	91	136

C'est là un excellent critérium.

Mais il faut noter de nouveau l'une des causes principales de l'inefficacité de l'école primaire dans nombre de municipalités: c'est le changement trop fréquent du personnel enseignant. En 1914-15, 3,296 institutrices enseignaient pour la première année dans l'arrondissement ou le quartier. Il est juste de dire que sur ce nombre 1,982 avaient déjà enseigné dans une autre école. Néanmoins, il y a eu changement de titulaire quand même, ce qui retarde souvent le progrès des élèves. Mais grâce à l'élévation des traitements, les commissions scolaires arriveront avant longtemps à assurer une stabilité relative chez les institutrices laïques. C'est cette stabilité qui assure aux religieux et aux religieuses l'un des meilleurs éléments de succès. (1).

LES TRAITEMENTS.

Grâce aux primes du gouvernement, aux efforts des inspecteurs et, disons-le aussi, grâce aux congrès de commissaires d'écoles, les traitements

(1) En 1914-15, il y avait 5,888 Congréganistes enseignant dans les écoles de la province de Québec: 1,555 Frères et 4,333 Sœurs.

des institutrices augmentent dans une proportion sérieuse. Voici un petit tableau que j'ai dressé par catégorie de traitements, d'après les bulletins des inspecteurs:

			1912–13	1913–14	1914–15
Institutrices recevant		$1000	0	0	2
"	"	900	2	0	1
"	"	800	0	1	1
"	"	de $600 à 700	0	9	10
"	"	de 500 à 600	8	10	20
"	"	de 400 à 500	26	28	60
"	"	de 300 à 400	75	142	254
"	"	de 250 à 300	180	250	372
"	"	de 200 à 250	547	595	967
"	"	de 150 à 200	2355	3281	3472
"	"	de 125 à 150	1887	869	524
"	"	de 100 à 125	578	114	51

En ajoutant une quatrième prime pour les municipalités qui paient au moins deux cents piastres à chacune de leurs institutrices, le gouvernement favorise singulièrement la hausse des traitements dont la moyenne atteindra certainement $200 en 1915-16, si j'en juge par les rapports d'automne arrivés jusqu'à date au département de l'Instruction publique.

Déjà pour 1914-15, le salaire moyen des institutrices atteint $217.88 dans le district de M. l'inspecteur Lefebvre; dans le district de M. l'inspecteur L.-P. Goulet, 21 municipalités sur 33 payent de $175 à $200; dans le district de M. Filteau, 3 municipalités payent des salaires de $300 et 28 de $200 à $300; dans le district de M. Langlois, le traitement moyen des institutrices est de $197.94.

ÉCOLES DE GARÇONS.

Les écoles rurales de garçons dirigées par des maîtres augmentent chaque année, grâce à la prime spéciale offerte par le gouvernement aux commissions scolaires de la campagne pour favoriser l'engagement des instituteurs (religieux ou laïques) dans les écoles modèles et les académie de garçons. En 1914-15, il y avait 98 écoles rurales exclusivement fréquentées par des garçons qui étaient dirigées par des maîtres: 49 par des Frères, 49 par des instituteurs laïques: c'est 9 de plus qu'en 1913-14 et 34 de plus qu'en 1911-12. Ces 98 écoles rurales de garçons se répartissent en 78 écoles modèles (intermédiaires), et 20 académies (supérieures).

VERS LE PROGRÈS.

De l'ensemble des rapports des inspecteurs régionaux se dégage une note encourageante. Sur tous les points de la province, de louables efforts sont faits pour améliorer les écoles au point de vue matériel comme au point de vue pédagogique. Certes, il y a encore des points faibles et des lacunes, mais les uns et les autres sont signalés aux commissions scolaires, qui semblent s'intéresser de plus en plus au progrès sérieux des écoles.

UNE DÉCADE FRUCTUEUSE.

Le progrès scolaire en notre province a été constant depuis plusieurs années, mais c'est depuis 1905 surtout qu'il s'affirme avec le plus de persistance.

Voici quelques statistiques pleines de promesses pour l'avenir. (1):

	1905	1913
Contributions des municipalités.....	$2,199,371	$6,170,380
Sommes dépensées par les municipalités pour constructions scolaires.....	263,084	1,117,895
Nombres de municipalités scolaires.	1,425	1,568
Nombre d'arrondissements scolaires.....	6,040	6,477
Nombres d'écoles sous contrôle.....	6,288	6,798
Nombre d'écoles de tout genre.....	6,427	6,924
Nombre d'élèves	355,213	434,118
Ecoles intermédiaires (modèles)....	587	698
Ecoles supérieures (académies).....	184	278
Elèves des écoles intermédiaires et supérieures.....	126,055	177,524

II.—LES ÉCOLES NORMALES.

J'ai de nouveau visité avec le plus vif intérêt les onze écoles normales de filles et les deux écoles normales de garçons. Dans chacune de ces maisons, on s'efforce de former de bons maîtres et de bonnes maîtresses, chez qui une suffisante instruction doit s'allier à une excellente formation morale et pédagogique. Un plus grand nombre d'élèves-institutrices sont retournées, cette année, pour une deuxième année de séjour à l'école normale: 265 en 1914-15 contre 196 en 1913-14.

Chaque année, dans les remarques que je fais aux élèves à la suite de ma visite, j'insiste sur l'importance de faire un séjour d'au moins deux

(1) Statistiques tirées des rapports du Surintendant de l'Instruction publique.

ans à l'école normale, afin de pouvoir non seulement compléter et approfondir les connaissances classiques, mais surtout acquérir une formation pédagogique suffisante. A ce propos, je suis heureux de pouvoir déclarer que, de plus en plus, dans nos écoles normales, l'école d'application reçoit une attention toute spéciale. L'école d'application, c'est le véritable centre pédagogique de l'école normale, où l'élève-maître vient s'exercer à l'art de l'enseignement, en appliquant les théories qu'il possède, sous la direction de professeurs expérimentés. On n'attachera jamais trop d'importance au rôle que l'élève-maître doit nécessairement remplir à l'école d'application: préparation de classes, discipline, méthodes et procédés d'enseignement, langage approprié, tenue, tous les secrets du métier en un mot, sont l'objet de conseils spéciaux de la part des directeurs (ou directrices).

En 1914-15, les deux écoles normales catholiques de garçons ont été fréquentées par 178 élèves-maîtres, et les onze écoles normales catholiques des filles par 925 élèves-maîtresses—total: 1103: c'est 57 de plus qu'en 1913-14. 651 de ces élèves ont reçu un diplôme: 100 garçons et 551 filles: c'est 55 de plus qu'en 1914.

Voici comment se répartissent les diplômes accordés en 1915:

Garçons: 34 élémentaires, 37 intermédiaires, 29 supérieurs.

Filles: 250 élémentaires, 214 intermédiaires, 87 supérieurs.

J'ai de nouveau dressé le statistique qui se rapporte:

1° au nombre des élèves des écoles normales diplômés en juin 1914 et qui sont entrés dans l'enseignement;

2° au nombre des élèves diplômées en juin 1914 et qui sont retournés à l'école normale pour y continuer le cours.

Voici cette statistique:

Québec:—garçons, 48 diplômés: 14 sont entrés dans l'enseignement et 31 sont retournés à l'école normale pour y continuer le cours,

Québec:—filles, 58 diplômées: 27 sont entrées dans l'enseignement et 16 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

Montréal:—garçons, 37 diplômés: 10 sont entrés dans l'enseignement et 23 sont retournés à l'école pour y entretenir le cours.

Montréal:—filles, 49 diplômées: 33 sont entrées dans l'enseignement et 7 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

Trois-Rivières:—filles, 55 diplômées: 38 sont entrées dans l'enseignement et 6 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

Chicoutimi:—filles, 33 diplômées: 30 sont entrées dans l'enseignement et aucune n'est retournée pour y continuer le cours.

Rimouski:—filles, 36 diplômées: 18 sont entrées dans l'enseignement et 13 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

Nicolet:—filles, 66 diplômées: 46 sont entrées dans l'enseignement et 3 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

Valleyfield:—filles, 41 diplômées: 26 sont entrées dans l'enseignement et 6 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

Hull:—filles, 27 diplômées: 13 sont entrées dans l'enseignement et 9 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

Joliette:—filles, 20 diplômées: 15 sont entrées dans l'enseignement et 2 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

St-Hyacinthe:—filles, 62 diplômées: 38 sont entrées dans l'enseignement et 11 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

Saint-Pascal:—filles, 44 diplômées: 15 sont entrées dans l'enseignement et 10 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

Ainsi, sur 576 élèves diplômés en 1914, 137 sont retournés à l'école normale pour y continuer leur cours et 323 sont entrés dans l'enseignement, soit 73 % du nombre d'élèves sortis définitivement de l'école normale.

UNE SUGGESTION.

Le nombre des élèves-institutrices munies du simple diplôme élémentaire et qui retournent à l'école normale pour y continuer le cours, est relativement peu considérable, comme le démontre le tableau ci-dessus. Cette anomalie provient, en partie du moins, de la facilité avec laquelle les institutrices diplômées d'une école normale trouvent à se placer. Il conviendrait donc d'augmenter le nombre des écoles normales de filles. Mais en même temps, il importe d'encourager les normaliennes à rechercher le diplôme intermédiaire au moins, sinon le diplôme supérieur, ce qui serait l'idéal. A cette fin, l'on pourrait accorder des bourses spéciales, réservées de droit à celles qui retourneraient à l'école normale pour y mériter un deuxième diplôme. Puis, comme sanction pratique, offrir des primes spéciales aux municipalités qui engageraient de préférence des institutrices diplômées pour école modèle ou pour école académique. Actuellement, rien n'invite les commissions scolaires à distinguer, par le chiffre du traitement, le degré du diplôme. En attirant dans l'enseignement les personnes sérieusement qualifiées, l'on prendrait le véritable moyen de rendre l'école efficace.

Veuillez agréer, monsieur le Surintendant, l'hommage de mon entier dévouement.

C.-J. MAGNAN,
Inspecteur général.

M. J.-C. SUTHERLAND

INSPECTEUR GÉNÉRAL DES ÉCOLES PROTESTANTES

(*Traduction*).

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'année finissant le 30 juin 1915.

A part mes travaux réguliers au département, j'ai eu, comme à l'ordinaire, à remplir l'agréable devoir de visiter, sous votre direction, diverses municipalités, dans l'intérêt de la centralisation scolaire. Plus j'acquière de l'expérience à cet égard, plus je me convaincs que ce système doit se généraliser dans les municipalités scolaires rurales protestantes. On a amplement démontré les raisons d'économie qui militent en faveur de ce projet. Avec notre population rurale qui diminue en plusieurs endroits, le nombre d'écoles de dix élèves ou moins, continuera à augmenter, à moins que les commissions scolaires réunissent deux ou plusieurs arrondissements. Ce procédé est de plus en plus en usage. Ce n'est pas la centralisation dans le sens complet du mot. Ce n'est qu'un agrandissement d'arrondissement, avec ou sans aide pour le transport des élèves. Cependant, c'est une mesure trop peu énergique pour qu'elle puisse être bien efficace, en ce qui concerne l'amélioration des facilités de s'instruire, offertes à la masse des enfants. La centralisation réelle et radicale, qui a pour effet d'unir au moins quatre ou cinq arrondissements et de placer l'école sous la direction de deux institutrices, est le seul système qui puisse améliorer les conditions de l'éducation à la campagne. On a d'autant plus besoin de ce système, maintenant que le Comité protestant a adopté le nouveau cours d'études.

Le nouveau cours est sûrement moderne. Il y a une bonne année de travail pour chaque degré et, quelles que soient les combinaisons de matières que l'on puisse trouver, il est certain que les meilleurs résultats ne peuvent être obtenus par une seule institutrice, même dans les écoles élémentaires les moins importantes, pour couvrir les premiers cinq ou six degrés comme ils devraient l'être, il devrait y avoir deux institutrices par école. Si cela se réalise de la manière que le requiert l'importance de cette question,le besoin de la centralisation sur une grande échelle devrait être davantage reconnu.

Les principales assemblées dans l'intérêt de la centralisation, auxquelles j'ai assisté, pendant l'année, ont été tenues à Knowlton, Bolton-Ouest, Saint-André et Barnston. A Bolton-Ouest, il est probable qu'une bonne centralisation va s'opérer à Brill's et l'honorable Sydney Fisher qui, personnellement, s'intéresse beaucoup à son succès, a accordé une allocation spéciale pour l'amélioration des terrains de l'école. A Saint-André, les trois écoles du canton ont été réunies à l'école modèle du village. On peut trouver les moyens de profiter des avantages de ce système dans plusieurs autres localités. La réunion, tenue à Barnston, a eu pour résultat l'établissement d'une école centralisée à Way's Mills. Cette école dépend de l'école modèle de Barnston.

A part la centralisation, il y a un autre fait, concernant l'éducation chez les protestants de cette province, qui est digne de mention. Ces dernières années, j'ai eu l'occasion de noter, dans mon rapport annuel, le fait que j'avais visité des centres industriels qui ne possédaient une population protestante que depuis quelque temps, et qui se trouvaient en dehors des limites des districts d'inspection des inspecteurs protestants. Parmi ceux que j'ai mentionnés les années précédentes, se trouvaient La Tuque, Shawinigan-Falls et Kénogami (comté de Chicoutimi). Dans les deux premiers endroits, de bonnes écoles modèles sont en activité depuis plusieurs années, et, cette année, l'on est à ériger une belle maison d'école à Kénogami. Je mentionne ces choses, parce qu'il me semble que si la population protestante diminue au point de vue agricole, dans la province, le développement industriel, qui va en augmentant, dans les Laurentides, compensera en une certaine mesure les pertes qu'elle fait ailleurs. Un nouveau centre industriel, dans la vallée du Saint-Laurent, est celui de Donnacona, trente milles à l'ouest de Québec. L'école anglaise actuelle n'a qu'à peu près trente élèves, mais le nombre en augmentera probablement à une date rapprochée.

Le congrès annuel des inspecteurs a eu lieu en mai, au Collège Macdonald. Les séances ont été tenues chaque jour, pendant une semaine, à différents intervalles entre les conférences données par le docteur Hamilton et d'autres membres du personnel. Le but général des conférences a été d'expliquer les travaux du nouveau cours d'études, sur l'étude de la nature et l'agriculture élémentaire. D'autres parties du travail scolaire, telles que l'art et la musique, ont été aussi considérées. Les inspecteurs ont beaucoup aimé cette semaine.

Les rapports d'automne et les bulletins du printemps, des inspecteurs, sont toujours promptement reçus. Dans certaines parties de la

province, quelques commissions scolaires ont encore l'habitude de maintenir les "écoles d'été" pour remplacer la période scolaire régulière. A part le fait que ces écoles sont ouvertes pendant une période bien plus courte que les dix mois requis, et dépouillent ainsi les enfants de leurs droits, elles présentent en outre l'objection des dates irrégulières d'ouverture et de fermeture, qui rendent très difficiles les visites que les inspecteurs doivent y faire. Il n'est pas juste d'imposer aux inspecteurs protestants un second voyage sur le territoire étendu qu'ils doivent parcourir. Le travail des inspecteurs a beaucoup de valeur et il y a des faits qui démontrent que les contribuables commencent à l'apprécier davantage. La tâche de compiler les statistiques voulues constitue, elle seule, un labeur considérable. Lors de leurs deux visites faites de bonne heure aux écoles des divers comtés, ils ont aussi beaucoup à faire en aidant les institutrices et en jugeant du caractère de l'enseignement dans les différentes écoles. Dans l'ensemble, le personnel actuel des inspecteurs protestants s'acquitte bien de sa tâche.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-C. SUTHERLAND,
Inspecteur général.

APPENDICE N° IV

RAPPORT SUR L'ECOLE POLYTECHNIQUE DE MONTREAL

Ecole Polytechnique

MONTRÉAL, QUÉ., 29 juillet 1915.

A l'Honorable P. BOUCHER DE LA BRUÈRE,
Surintendant de l'Instruction Publique,
Québec.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir le rapport annuel de l'Ecole Polytechnique pour l'année académique 1914-15. Le nombre des élèves inscrits pour cette année a été de 155 répartis comme suit:

Division des INGÉNIEURS:	1ère année,	26
	2ème "	13
	3ème "	20
	4ème "	23
Ecole d'Architecture: Division des ARCHITECTES:		22
Division des Arts Industriels:		6
Ecole de PRÉPARATION:		45
		155

Sur les 23 élèves de la 4ème année de la division des Ingénieurs, 19 ont obtenu le diplôme des Ingénieurs Civils dont 4 avec la spécialité en Electricité; les 4 autres ont été ajournés pour insuffisance dans certaines branches.

Parmi les diplômés, il faut mentionner M. O. MARIEN, classé avec la Grande Distinction, et MM. V. FOURNIER, L. P. METHE, P. PICHER et R. SAVOIE, classés avec la Distinction.

Des 4 élèves de la 4ème année de la division des Architectes de l'Ecole Polytechnique, MM. Albert Bernier et J. N. Beauchamp ont obtenu le diplôme d'Architecte, le premier avec distinction, et M. A. Potvin recevra ce diplôme d'Architecte lorsqu'il aura parfait chez un architecte de la Province de Québec, le temps de stage exigé par l'article 21, 8o de la loi 3, Georges V, c. 27, 1912; le 4ème élève, il a été ajourné.

Dans la section des Arts Industriels, qui prendra à l'avenir le nom d'Ecoles des Arts Décoratifs et Industriels, sous la direction et le contrôle de l'Ecole Polytechnique, Mr. J. P. LEVEILLÉ a obtenu le certificat

de compétence. Les travaux exécutés par les élèves de cette Ecole ont fait l'objet d'une exposition qui a obtenu le plus grand succès. M. le Premier Ministre de la Province de Québec a bien voulu assister à l'ouverture de cette exposition et a manifesté hautement toute sa satisfaction au sujet des travaux artistiques fournis par les élèves. Ces travaux ont été exécutés sous la direction de M. Marc Lyon, diplômé de l'Ecoles des Beaux Arts de Bruxelles.

Je vous prie d'agréer, M. le Surintendant, l'expression de mon profond respect.

A. FYEN,
Directeur.

ECOLE POLYTECHNIQUE.

ETAT DES RECETTES ET DÉPENSES POUR 1914-1915.

RECETTES		
Du Gouvernement Provincial		$41,500.00
Du Gouvernement Fédéral		5,000.00
De la rétribution		15,018.50
Des diplômes		655.00
De l'Architecture		2,896.25
Loyers		896.09
Laboratoire provincial		1,546.40
Bulletin		40.00
Banque Provinciale		16,000.00
Divers		2,875.91
Université Laval		5,000.00
Total des recettes		91,428.15
Argent en caisse au 1er juillet 1914		456.54
		$91,884.69
DEPENSES		
Traitement des professeurs	$47,689.89	
Chauffage, éclairage et taxe de l'eau	2,888.00	
Entretien	1,030.72	
Réparations	2,573.72	
Ameublement et mobilier	170.54	
Diplômes	112.10	
Laboratoires	796.67	
Intérêts	21,499.71	
Bibliothèque	155.86	
Bell Téléphone	358.05	
Annuité sur emprunt Banque d'Epargne	4,278.98	
Employés	3,919.68	
Auditeur	20.00	
Examens supplémentaires et d'admission	401.00	
Examens périodiques et généraux	75.80	
Frais de bureau	1,387.13	
Licence		
Machines	711.94	
Assurances	688.40	
Laboratoire provincial	1,132.56	
Taxe immobilière	265.11	
Bulletin	287.00	
Banque Provinciale	1,000.00	
Divers	67.50	
Total des dépenses	$91,510.01	
En caisse le 30 juin 1915	374.68	
	$91,884.69	

ECOLE POLYTECHNIQUE

Bilan au 30 juin 1915.

ACTIF		
Bâtisse principale	$ 106,473.56	
Bâtisse des laboratoires	70,908.05	
Propriété Dastous	6,500.00	
A. A. Labrecque	1,000.00	
Terrain	24,000.00	
Machines	35,783.20	
Laboratoires	31,109.89	
Cabinet de physique et d'arpentage	1,560.84	
Cabinet d'histoire naturelle	300.00	
Documents et matériel d'instruction	1,137.05	
Bibliothèque	9,453.57	
Ameublement et mobilier	21,883.74	
	$ 310,109.90	
Argent en caisse	374.68	
Différence du passif sur l'actif	87,036.48	
	$ 397,521.06	
PASSIF		
Crédit Foncier, emprunts		$ 75,000.00
Corporation Archiépiscopale, emprunts		20,000.00
Sœurs de la Cong. Notre-Dame, emprunts		10,000.00
Banque d'Epargne, emprunts		272,380.56
Vice-recteur de l'Université Laval		500.00
Fond de Voyage, Association des élèves, mines		140.50
Banque Provinciale, emprunt		15,000.00
		$ 397,521.06

Ayant examiné l'état de compte qui précède, avec pièces justificatives à l'appui, des recettes et dépenses, je certifie que le dit état de compte est correct et conforme aux écritures des livres de la Corporation de l'Ecole Polytechnique.

G. Chartrand,
Auditeur.

APPENDICE No V

STATISTIQUE GÉNÉRALE DU COÛT DE L'ENSEIGNEMENT

STATISTIQUE GÉNÉRALE DU COUT DE L'ENSEIGNEMENT.—Année 1913–14.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Pour les écoles publiques dans les municipalités rurales payant aux institutrices un salaire de pas moins de $100, $125 et $150.	Autres allocations.	Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1912-13.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1912-13.				
ARGENTEUIL	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$	$ cts.	$ cts.
P Arundel	2,600	133,216	666	142	62	61 50	.....	90 00	179 29	500 00	.....	1700 79
Arundel, diss	2,000	56,815	710	.....	68	65 50	.....	37 94	107 43	.....	.....	988 87
Carillon, village	1,200	22,720	136	.....	53	23 50	.....	22 50	70 72	.....	.....	305 72
Chatham No 1	5,133	170,205	1,191	.....	336	113 50	.....	23 36	375 55	.....	.....	2039 41
P Chatham No 1, diss	1,900	183,220	1,185	29	203	59 50	.....	.....	180 67	.....	.....	1,657 17
P Chatham No 2	4,000	164,281	1,067	.....	211	83 00	100 00	50 00	252 60	.....	.....	1,763 60
Chatham No 2, diss	3,000	31,575	189	126	147	36 50	.....	22 50	113 15	250 00	.....	884 15
P Dunany	800	10,045	602	.....	4	4 00	.....	60 00	3 70	.....	.....	673 70
P Gore	1,150	36,945	591	.....	12	22 00	.....	250 00	48 01	.....	.....	923 01
P Grenville No 1	5,000	145,360	2,180	90	130	115 50	.....	275 00	159 80	.....	.....	2,950 30
P Grenville No 1, diss	2,550	56,610	566	156	168	69 50	.....	.....	148 48	.....	.....	1,107 98
P Grenville No 2, diss	500	3,762	37	.....	10	12 00	.....	50 00	307 05	.....	.....	416 05
Grenville No 2	4,000	50,850	457	50	76	81 00	62 53	.....	27 40	.....	.....	753 93
P Grenville No 3	1,250	43,549	870	.....	26	27 00	.....	150 00	61 81	.....	.....	1,134 81
Grenville No 3, diss	1,000	20,195	264	.....	54	18 50	.....	.....	90 51	.....	.....	427 01
P Harrington No 1	3,200	57,900	579	117	64	33 50	.....	140 00	97 35	.....	.....	1,030 85
P Harrington No 2	700	22,125	221	.....	62	19 50	.....	60 00	53 37	.....	.....	415 87
Howard (St-Adolphe)	4,500	43,905	439	.....	34	38 00	.....	23 36	78 41	.....	.....	612 77
Lac-des-Seize-Iles	541	20,775	259	.....	24	15 00	.....	22 50	45 30	.....	.....	365 80
P Lachute, ville	17,100	517,145	4,654	.....	2,550	133 00	511 00	.....	41 00	.....	.....	7,889 00
Lachute, ville, diss	33,000	194,330	1,554	.....	378	214 00	93 80	23 36	199 50	.....	4,829 00	7,291 66
P Mille-Iles No 1	1,000	10,867	85	.....	6	9 00	.....	60 00	20 84	.....	.....	180 84
P Mille Iles No 2	400	10,862	138	.....	.....	10 00	.....	50 00	22 37	.....	.....	220 37
P Mille Iles No 3	400	11,175	151	.....	.....	20 50	.....	100 00	58 10	40 00	.....	369 60
P Montcalm	1,500	30,390	303	.....	48	26 50	.....	60 00	64 20	.....	.....	501 70
P Morin	2,000	42,425	424	.....	23	30 50	.....	60 00	81 40	.....	.....	618 90

Morin, diss.	1,500	15,875	198	.....	9	15 50	.....	26 55	56 77	.....	.....	305 82
N.-D. de Montfort.	1,135	22,855	399	.....	23	26 50	.....	38 85	63 00	.....	.....	550 35
P St-André, paroisse.	6,000	91,285	684	.....	49	15 50	.....	.....	43 05	.....	.....	791 55
St-André, paroisse, diss.	1,600	58,251	291	135	68	25 00	.....	26 55	61 55	.....	.....	607 10
P St-André, village.	1,500	32,850	164	.....	60	11 50	100 00	.....	39 85	100 00	.....	475 35
St-André, village, diss.	1,500	53,450	267	.....	47	59 00	.....	44 38	139 67	.....	.....	557 05
P Ste-Jérusalem.	3,800	222,591	1,335	54	178	67 00	.....	.....	204 23	200 00	.....	2,038 23
Ste-Jérusalem, diss.	325	12,295	86	.....	3	5 00	.....	23 36	10 67	.....	.....	128 03
Ste-Marguerite de Brown's-Gore.	600	18,500	111	.....	15	8 50	.....	22 50	20 33	.....	.....	177 33
P Wentworth.	1,000	56,075	448	86	26	27 00	.....	180 00	33 97	60 00	.....	860 97
Wentworth, diss.	400	12,600	94	.....	8	8 50	.....	32 56	20 23	.....	.....	163 29
St-Philippe-d'Argenteuil.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	55 58	.....	.....	.....	55 58
Totaux.	114,084	2,687,869	23,595	985	5,235	1,611 00	867 33	2,080 85	3,581 33	1,150 00	4,829 00	43,934 51
ARTHABASKA												
Arthabaskaville.	83,280	374,925	3,749	.....	.....	108 00	187 60	.....	118 50	.....	5,483 70	9,646 80
Blandford.	1,350	116,755	700	.....	31	53 00	.....	22 50	153 72	85 00	.....	1,045 22
Buldstrode.	4,000	180,704	1,445	.....	233	147 50	.....	.....	286 14	50 00	.....	2,161 64
Chénier.	7,575	310,225	2,171	555	154	167 50	.....	.....	429 92	60 00	.....	3,537 42
Chester-Est.	4,000	135,892	815	1,615	51	123 50	.....	22 50	312 25	.....	.....	2,939 25
Chester-Nord.	1,300	127,125	762	1,593	51	87 00	.....	.....	305 87	.....	.....	2,798 87
Maddington.	1,100	78,175	469	.....	17	30 50	.....	25 00	71 24	.....	.....	612 74
N.-D.-du-St-Rosaire.	4,500	236,240	1,771	200	84	100 00	.....	48 12	340 58	.....	.....	2,543 70
St-Albert.	5,000	147,112	1,103	.....	.....	91 50	.....	40 60	138 18	40 60	.....	1,413 88
Ste-Anne-du-Sault.	9,587	311,050	777	240	37	138 00	62 53	48 12	322 68	60 00	2,366 75	4,042 08
St-Christophe.	2,500	206,136	1,340	147	135	84 00	.....	.....	256 42	.....	.....	1,962 42
Ste-Clotilde.	7,250	269,435	1,886	.....	107	160 00	.....	29 78	398 28	150 00	.....	2,731 06
Ste-Elizabeth-de-Warwick.	5,000	104,912	796	675	.....	78 00	.....	22 50	176 75	200 00	.....	1,948 25
St-Norbert.	1,500	124,475	1,244	.....	61	88 50	62 53	.....	252 05	.....	.....	1,708 08
St-Paul-de-Chester.	12,000	258,000	1,617	.....	72	202 00	.....	.....	501 91	.....	.....	2,392 91
P St-Paul-de-Chester, diss.	475	2,990	179	.....	120	2 00	.....	40 00	19 42	.....	.....	360 42
St-Paul-de-Chester, village.	3,000	65,890	395	.....	15	40 00	.....	.....	113 02	100 00	.....	663 02
St-Rémi-de-Tingwick.	4,360	140,730	844	1,192	131	132 00	.....	22 50	448 30	.....	.....	2,769 80
Ste-Victoire, paroisse.	10,000	216,230	1,297	904	48	104 00	.....	.....	283 07	240 00	.....	2,876 07
Stanfold.	24,906	629,406	1,888	850	178	229 00	125 06	.....	795 45	230 00	4,044 45	8,339 96
P Tingwick.	500	45,520	318	.....	14	14 00	.....	50 00	40 06	300 00	.....	736 06
Victoriaville.	138,800	1,609,305	4,023	.....	204	303 00	187 60	.....	267 00	.....	51,550 35	56,534 95
Warwick (St-Médard).	8,000	467,730	1,870	505	96	163 50	62 53	.....	346 09	.....	.....	3,043 12
Village de Warwick.	15,590	344,645	836	.....	44	103 50	.....	.....	265 65	.....	3,345 00	4,594 15
Totaux.	393,573	6,503,607	32,295	8,476	1,883	2,750 00	687 85	371 62	6,642 55	1,505 60	66,791 25	121,401 87

* Les municipalités précédées d'un astérisque * n'ont pas fait de rapport annuel. Les chiffres donnés sont ceux de l'année antérieure ou du dernier rapport reçu.

NOTE.—La lettre P avant le nom d'une municipalité indique que cette municipalité est sous le contrôle des commissaires ou syndics protestants. Les montants mentionnés dans ces colonnes n'ont pas toujours été payés aux secrétaires-trésoriers.

STATISTIQUE GÉNÉRALE DU COUT DE L'ENSEIGNEMENT.—Année 1913-14.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Pour les écoles publiques dans les municipalités rurales payant aux institutrices un salaire de pas moins de $100, $125 et $150.	Autres allocations.	Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1912-13.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1912-13.				
BAGOT	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$	$ cts.	$ cts.
Acton-Vale	35,700	344,675	2,585	.....	83	118 50	187 60	.....	139 00	250 00	4,218 28	7,581 38
P Acton-Vale, diss	600	7,950	40	.....	.....	3 50	.....	30 00	.....	.....	.....	73 50
St-André-d'Acton	4,000	220,125	1,100	.....	28	87 50	.....	.....	222 50	.....	.....	1,438 00
Ste-Christine, paroisse	3,500	130,600	1,044	.....	26	92 50	.....	22 50	172 63	35 00	.....	1,392 63
St-Dominique, paroisse	4,000	381,615	954	392	149	120 50	.....	.....	97 94	.....	.....	1,713 44
St-Dominique, village	2,500	148,475	518	.....	115	68 00	.....	.....	193 76	.....	.....	894 76
St-Ephrem	7,000	346,565	1,732	.....	121	145 00	.....	.....	325 59	40 00	.....	2,363 59
Ste-Hélène	8,000	301,295	1,150	40	69	92 00	.....	.....	258 89	50 00	.....	1,659 89
Ste-Hélène, village	5,000	67,150	400	200	20	35 00	.....	.....	100 75	250 00	.....	1,005 75
St-Hugues	27,075	665,349	1,669	.....	130	154 50	62 53	.....	396 24	.....	5,188 53	7,600 80
St-Liboire	15,000	495,720	2,478	.....	110	208 00	62 53	.....	684 45	35 00	.....	3,577 98
St-Nazaire-d'Acton	3,965	208,660	1,251	1,010	80	140 50	.....	.....	326 48	550 00	.....	3,357 98
St-Pie, paroisse	24,500	628,025	1,445	492	136	212 00	.....	.....	520 73	.....	.....	2,805 73
P St-Pie, paroisse, diss	300	19,550	71	.....	11	2 50	.....	.....	.....	.....	.....	84 50
St-Pie, village	39,150	212,565	914	.....	50	74 50	93 80	.....	199 82	.....	.....	1,332 12
Ste-Rosalie	6,800	477,948	1,911	.....	94	124 00	.....	.....	306 67	.....	.....	2,435 67
St-Simon	17,000	515,535	3,469	.....	.....	190 50	62 53	.....	492 20	1,000 00	.....	5,214 23
St-Théodore	16,000	361,165	1,444	45	51	117 00	.....	.....	355 89	200 00	.....	2,212 89
P St-Théodore, diss	800	10,300	41	.....	.....	1 50	.....	25 00	1 08	.....	.....	68 58
Upton, village	12,450	171,990	1,031	.....	101	64 00	125 06	.....	241 50	134 00	3,312 11	5,008 67
Totaux	233,240	5,715,257	25,247	2,179	1,374	2,051 50	594 05	77 50	5,036 12	2,544 00	12,718 92	51,822 09

BEAUCE													
Aubert-Gallion (St-George)	38,889	471,191	3,533	1,126	316	322 00			716 49		8,615 60	14,629 09
P Aubert-Gallion, diss	500	72,000	336		8	11 50		100 00	23 40			478 90
Beauceville	34,600	489,310	1,467		61	111 00	187 60		96 70		4,582 79	6,506 09
L'Enfant-Jésus	30,650	166,950	667	236		104 50	62 53	22 50	302 32		600 00	1,994 85
P Metchermet	600	102,569	205		4	2 50			5 28			216 78
Sacré-Cœur-de-Jésus	10,000	380,925	2,285	146	165	259 50	62 53		561 98			3,480 01
Saints-Anges	9,350	162,261	616	253	148	105 50			240 29			1,362 79
Ste-Aurélie	2,000	95,875	348		44	29 50		50 93	115 47			587 90
St-Benoît-Joseph	19,500	167,250	1,672	1,171	128	134 50	62 53	22 50	308 96	150 00	3,866 20	7,515 69
St-Côme (Linière)	4,800	259,980	1,370	80	150	88 00			322 50			2,010 50
St-Côme, village	2,200	112,130	1,345		12	85 50	62 53		241 95	200 00		1,946 98
St-Elzéar	1,100	241,665	1,449			149 50			398 22			1,996 72
St-Ephrem-de-Tring	5,500	327,875	2,295	160	122	223 00			487 12			3,287 12
St-Ephrem-de-Tring, village	27,335	129,480	517		50	49 50	62 53		146 34		6,391 46	7,216 83
St-François	30,000	734,400	4,406	401	639	401 00			967 54			6,814 54
St-Frédéric	9,000	347,545	1,737	2,693		204 00	62 53		499 75			5,196 28
St-Georges-de-Beauce	24,000	252,950	1,138	2,022	123	185 50	250 13		445 02	134 00		4,297 65
St-Honoré-de-Shenley	22,675	297,275	2,241	1,946	24	271 00	62 53		239 18			4,783 71
St-Joseph, paroisse	6,000	409,619	1,126	870	104	185 00			443 20			2,728 20
St-Joseph, village	83,350	277,300	2,133		1657	81 50	156 33		344 23	134 00	5,379 88	9,885 94
Ste-Marie	51,000	580,860	2,323	997	224	210 00	187 60		512 81		8,095 93	12,550 34
St-Martin (Jersey)	15,800	377,005	2,262	1,089	140	150 50	62 53		541 60	200 00		4,445 63
St-Pierre-de-Broughton	6,700	150,000	1,350	1,844	164	180 00	62 53	22 50	461 58			4,084 61
St-Sévérin	4,000	129,705	778			72 00		28 40	138 16	200 00		1,216 56
St-Théophile	4,700	137,737	688	229	43	63 00		23 36	179 50			1,225 86
St-Victor-de-Tring	13,000	368,000	2,760	273	203	329 00			643 38			4,208 38
St-Zacharie	8,000	221,265	1,687	261	193	180 50	62 53	26 55	624 87	200 00		3,235 45
Totaux	464,949	7,463,122	42,734	15,797	4,722	4,189 00	1406 96	296 74	10,007 84	1,218 00	37,531 86	117,903 40
BEAUHARNOIS													
Beauharnois, ville	50,250	744,045	3,720	404	139	165 50	156 33		143 50		6,070 75	10,799 08
Ste-Cécile	10,800	636,695	2,546		140	183 00			632 81			3,501 81
* St-Clément	10,000	589,000	1,472		25	171 00			27 50	50 00		1,747 50
P St-Clément, diss	1,300	136,500	341		44	14 50			229 30			628 80
St-Etienne	2,000	305,010	750	5,120	49	89 50			3 42	35 00		6,046 92
P St-Etienne, diss	450	27,850	83		14	3 00			346 87			446 87
St-Louis-de-Gonzague	60,500	625,035	2,813	1,250	164	85 50	156 33		25 54	134 00	3,890 15	8,518 52
P St-Louis-de-Gonzague, diss	3,000	102,375	487		24	12 00			337 89			860 89
St-Stanislas	6,400	398,709	599	1,371	59	124 50	62 53		541 70	40 00		2,797 73
St-Timothée	33,000	522,200	3,133		215	159 50	125 06		709 48	134 00	2,460 00	6,936 04
Salaberry-de-Valleyfield	180,244	4,884,300	16,465		518	864 00	156 33		709 48	60 00	11,500 00	30,272 81
P Salaberry-de-Valleyfield, diss	25,000	294,065	1,470		746	140 50	464 00			200 00		3,020 50
Totaux	382,944	9,265,784	33,879	8,145	2,137	2,012 50	1,12258		3,707 49	653 00	23,920 90	75,577 47

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Pour les écoles publiques dans les municipalités rurales payant aux institutrices un salaire de pas moins de $100, $125 et $150.	Autres allocations.	Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1912-13.	Pour les municipalités pauvres Pour l'année 1912-13.				
BELLECHASSE	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Armagh (St-Cajétan)	11,200	318,565	2,006	313	202	285 00	62 53	.....	921 92	.....	.....	3,790 45
Beaumont	9,400	184,460	700	.....	565	76 50	.....	.....	236 40	.....	.....	1,577 90
Buckland (N.-Dame-de)	7,500	198,730	933	300	73	135 50	62 53	22 50	359 78	100 00	.....	1,986 31
St-Camille	2,000	145,940	958	581	61	147 00	.....	50 80	275 62	250 00	.....	2,323 42
St-Charles	28,600	401,260	2,006	1,351	313	197 00	218 86	.....	563 50	174 00	4,643 10	9,466 46
St-Damien-de-Buckland	32,800	144,097	1,224	510	98	156 00	125 06	22 50	437 52	100 00	4,016 00	6,689 08
St-Gabriel-de-la-Durantaye	4,500	119,936	592	912	44	78 50	.....	.....	247 02	100 00	.....	1,973 52
St-Gervais	43,500	609,078	1,827	127	339	213 00	156 33	.....	586 04	134 00	4,597 07	7,979 44
St-Lazare	5,500	280,452	1,963	1,544	98	172 50	.....	.....	628 42	.....	.....	4,405 92
St-Magloire	6,500	201,050	1,407	1,219	101	147 00	.....	.....	477 17	.....	.....	3,351 17
St-Michel, paroisse	2,800	133,690	445	.....	28	55 50	.....	.....	142 90	.....	.....	671 40
St-Michel, village	24,843	170,300	510	.....	69	78 50	125 06	.....	229 40	169 00	4,340 48	5,521 44
St-Nérée	5,400	138,720	1,506	.....	86	131 00	62 53	23 36	354 35	.....	.....	2,163 24
St-Philémon (Mailloux)	14,460	188,850	755	540	262	120 50	62 53	42 33	274 37	.....	895 78	2,952 51
St-Raphael	10,000	341,434	1,365	2,328	99	241 50	62 53	.....	587 10	.....	.....	4,683 13
Ste-Sabine	3,300	80,400	804	.....	.....	83 00	.....	20 00	229 50	.....	.....	1,136 50
St-Vallier	12,100	311,500	1,090	2,434	235	148 00	125 06	.....	492 50	40 00	.....	4,564 56
Totaux	191,603	3,968,642	20,091	12,159	2,673	2,466 00	1,06302	181 49	7,043 51	1,067 00	18,492 43	65,236 45

BERTHIER													
Berthier, paroisse	7,100	83,665	1,500	2,800	92	191 50			362 80			4,946 30
Berthier, ville	52,000	367,570	735		31	103 50	187 60		72 70		5,800 00	6,929 80
P Berthier, ville, diss	Pas de rapport.												
Brassard, canton	7,000	192,850	964		54	127 00	62 53	23 36	248 54			1,479 43
Ile-du-Pads	5,000	200,155	500		69	49 00	62 53		166 05			846 58
Ile-Madame	550	98,236	171		10	15 00			55 65			251 65
Ile-St-Ignace	4,000	62,495	281	42	148	76 00			211 80			758 80
Lanoraie	10,000	446,850	2,234		110	166 50	62 53		410 40	134 00		3,117 43
Lavaltrie	6,000	349,030	1,047		37	120 00			351 37			1,555 37
La-Vérandrie	400	106,697	160		20	27 00			603 95			810 95
Mandeville (St-Charles)	5,000	178,045	712		80	113 50		20 00	317 20	150 00		1,392 70
Prévost, canton	5,000	98,440	786		60	75 50		23 36	208 47	50 00		1,203 33
St-Barthélemi	59,000	981,009	2,015		133	267 00	156 33		915 10	134 00	3,535 00	7,155 43
St-Cuthbert	36,500	817,864	1,700			208 00	62 53		803 85		2,920 00	5,694 38
St-Damien	10,000	273,195	1,120		85	157 00	62 53		417 55			1,842 08
St-Gabriel-de-Brandon	36,000	413,450	1,488		111	180 50	125 06		457 59	535 00	5,998 75	8,895 90
P St-Gabriel-de-Brandon, diss	2,500	21,975	109			7 00		60 00	17 25			193 25
St-Gabriel-de-Brandon, village	7,000	278,550	1,392		81	164 00			502 30	134 00		2,273 30
St-Norbert	9,485	320,000	802		47	121 50	62 53		323 69		1,900 00	3,256 72
St-Viateur	2,000	187,070	505			39 50						544 50
Totaux	275,035	5,477,146	18,221	2,842	1,168	2,209 00	844 17	1 6 72	6,446 26	1,137 00	20,153 75	53,147 90
BONAVENTURE													
Anse-aux-Gascons	4,300	70,261	526		11	111 00	62 53	154 07	346 60	100 00		1,311 20
P Broadlands	300	6,000	60		17	11 50		90 00	32 62			211 12
Carleton	16,200	105,507	632		128	64 00	93 80		192 50	200 00	2,218 53	3,528 83
P Cox	3,500	111,361	1,392		404	116 00	450 00		340 86	50 00		2,752 86
Cox, diss	450	20,041	200		72	34 00		32 56	110 85			449 41
Cross Point	400	19,100	191			17 00		31 95	47 02	50 00		336 97
P Hamilton (St-Bonaventure)	18,422	240,319	3,000	472	250	340 50		100 00	1,046 55			5,209 05
Hamilton (St-Bonaventure), diss	900	43,652	342			43 00	62 53		116 65	50 00		614 18
Mann	1,100	9,665	48			14 00		53 25	14 30			129 55
P Mann	600	44,350	177		39	14 00		20 00	37 12			287 12
Maria	3,600	145,936	1,604		147	171 00	62 53		415 43			2,399 96
P Maria, diss	800	29,998	419		67	19 00		140 00	50 75			695 75
P Matapédia	1,200	47,600	595		19	13 00		135 00	36 75	50 00		848 75
Miguasha	1,000	21,630	129	151	35	31 00		32 56	27 55	50 00		456 11
P New-Richmond	6,000	158,190	1,581	316	500	134 50	150 00	225 00	400 66			3,307 16
New-Richmond, diss	3,400	76,505	765	359	116	138 00	62 53		326 13	100 00		1,866 66
Nouvelle (St-Jean l'Evangéliste)	3,500	90,220	676		130	118 50	62 53		378 81	50 00		1,415 84
Paspébiac	5,850	139,169	1,391	2	132	179 00	62 53	22 50	594 35			2,383 38
P Paspébiac, diss	950	4,198	245		40	44 50	100 00	100 00	138 50	50 00		718 00
Port-Daniel-Est	1,900	53,720	268		6	68 50		36 93	237 67	35 00		652 10
P Port-Daniel-Est, diss	225	10,400	90		12	8 50			21 87	50 00		182 37
P Port-Daniel, Centre	1,600	36,845	368		246	24 50	100 00	75 00	55 55			869 05
P Port-Daniel, Ouest	800	37,448	499			31 50		110 00	98 15	100 00		838 65

STATISTIQUE GÉNÉRALE DU COUT DE L'ENSEIGNEMENT.—Année 1913-14.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Pour les écoles publiques dans les municipalités rurales payant aux institutrices un salaire de pas moins de $100, $125 et $150.	Autres allocations.	Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétributiou mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1912-13.	Pour les municipalités pauvres Pour l'année 1912-13.				
BONAVENTURE—*Suite*	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts
Port-Daniel-Ouest, diss.	1,200	34,595	257	88	22	33 50	.....	77 00	104 45	.....	.....	581 95
P Restigouche	500	15,975	143	20	92	15 00	.....	135 00	26 48	50 00	.....	481 48
Restigouche, diss.	900	7,775	46	.....	14	6 50	.....	70 42	7 77	.....	.....	144 69
P Sellarville	300	14,600	109	.....	13	7 00	.....	65 00	13 25	.....	.....	207 25
P Shoolbred	700	44,690	402	83	53	38 50	.....	150 00	107 55	.....	.....	834 05
Shoolbred, diss.	900	10,095	40	.....	16	17 50	.....	76 89	22 14	100 00	.....	272 53
St-Alexis-de-Matapédia	33,000	93,000	883	.....	84	146 50	62 53	26 55	485 25	.....	.....	1,687 83
St-Alphonse-de-Caplan	1,000	44,945	449	.....	39	62 00	.....	32 56	152 61	100 00	.....	835 17
St-André-de-Restigouche	1,200	28,882	288	.....	4	19 50	.....	59 40	85 22	100 00	.....	556 12
St-Charles-de-Caplan	6,000	143,967	863	573	406	123 00	62 53	.....	534 96	30 00	.....	2,592 49
P St-Charles-de-Caplan, diss.	625	12,800	98	.....	12	4 50	.....	70 00	17 34	.....	.....	201 84
St-Etienne-de-New-Carlisle	2,000	26,222	270	.....	33	23 00	.....	55 58	56 35	100 00	.....	537 93
St-François-d'Assise	756	13,025	156	.....	19	22 50	.....	29 78	44 84	50 00	.....	322 12
St-Godefroi	5,500	76,229	533	901	118	148 50	.....	44 38	483 52	160 00	.....	2,388 40
P St-Godefroi, diss.	1,000	37,085	383	.....	28	39 50	.....	100 00	134 75	.....	.....	685 25
St-Jules	22,000	54,400	490	.....	53	57 50	.....	59 27	123 84	150 00	.....	933 61
St-Laurent	2,245	41,151	410	410	32	11 50	.....	74 07	133 75	100 00	.....	1,171 32
P St-Laurent, diss.	1,800	28,850	576	.....	76	38 00	.....	150 00	118 61	.....	.....	958 61
St-Louis-de-Gonzague	500	7,480	74	37	13	16 00	.....	43 95	27 86	.....	.....	211 81
St-Omer	2,500	63,180	474	157	20	70 00	62 53	22 50	197 91	100 00	.....	1,103 94
Assametquaghan	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	26 62	.....	50 00	.....	76 62
Brandy Brook (Im. Conception)	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	25 90	.....	.....	.....	25 90
Pointe-au-Maquereau	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	36 93	.....	.....	.....	36 93
Shigawake	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	53 25	.....	.....	.....	53 25
Oak-Bay	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	22 50	.....	.....	.....	22 50
Totaux	161,623	2,321,061	22,142	3,569	3,518	2,646 50	1,456 57	2,866 37	7,945 69	2,025 00	2,218 53	48,387 66

BROME												
Abercorn	1,000	25,550	127		8	9 50		20 00	42 57	200 00		407 07
P Bolton-Est	8,000	398,760	2,392		119	140 50			444 91			3,096 41
P Bolton-Ouest	8,000	270,454	1,352	243	179	66 00			227 90	125 00		2,192 90
P Brome Canton	5,900	798,955	2,796	540	399	157 00			504 26	190 00		4,586 26
Eastman	2,000	58,250	291		29	47 00		55 58	163 35			585 93
P Eastman, diss	1,000	66,950	301		31	20 00			71 10	35 00		458 10
P Farnham-Est	2,440	350,607	1,227			57 50	100 00		185 27	30 00		1,599 77
P Knowlton, village	10,700	355,155	2,130	710	229	48 00	452 00		135 81			3,704 81
P Mansonville	5,500	92,000	828		459	42 00	250 00		134 39	250 00		1,963 39
P Potton	1,000	455,250	2,503		99	92 50			423 92	125 00		3,243 42
Potton (St-Cajetan)	4,000	96,200	481		64	47 50		51 58	141 65	60 00		845 73
St-André-de-Sutton	2,000	59,410	267		14	16 50		85 20	64 55			447 25
St-Edouard-de-Brome	1,000	18,750	75		14	8 00		75 74	55 10			227 84
St-Edouard-de-Knowlton	10,000	58,550	358	195	108	44 50	62 53	20 00	153 52	655 00		1,596 55
St-Frs-X.-de-East Farnham—	1,000	30,774	112		34	7 50		37 87	20 15	200 00		411 52
St-Henri-de-Brôme	800	33,160	99		11	9 50						119 50
St-Vincent-d'Adamsville	1,585	237,775	594	122	154	77 50		23 36	254 50	265 00		1,490 36
P Sutton	6,700	758,770	2,655	273	135	158 00	300 00		511 43	210 00		4,242 43
P Sutton-Flat, village	7,000	313,412	1,567		385	57 50			195 65			2,205 15
Sutton, village	3,000	83,850	377	70	101	76 50	62 53		174 22			861 25
Brome-Corner								37 87				37 87
Eastman (mission)								59 40				59 40
Mansonville, diss								66 67				66 67
Totaux	82,625	4,562,482	20,532	2,153	2,572	1,183 00	1227 06	533 27	3,904 25	2,345 00		34,449 58
CHAMBLY												
Boucherville, paroisse	5,600	513,272	800		26	67 50			25 17			1,118 67
Boucherville, village	45,000	799,676	3,000		20	119 50	156 33		63 82		7,106 20	10,465 85
Chambly, village	17,000	315,155	787		61	58 00	93 80		240 30	134 00	3,300 00	4,674 10
P Chambly, village, diss	1,000	128,190	391		48	10 00			22 20			471 20
Chambly, paroisse	15,000	947,708	2,843	767	121	165 50			1,152 23			5,048 73
Greenfield Park, Town	13,000	1,100,000	2,749		201	57 00			16 30			3,023 30
Longueuil, paroisse	8,000	2,085,644	4,278		257	143 00			361 55			5,039 55
Longueuil, ville	135,000	1,829,490	7,381		666	310 50	187 60		226 50		15,405 32	24,176 92
P Longueuil, ville et paroisse	14,000	1,424,749	2,712		452	104 00	256 00		36 50			3,560 50
St-Basile-le-Grand	2,000	417,810	501	433	70	54 50			117 19			1,175 69
St-Bruno, paroisse	3,600	333,270	499	376	51	51 00			132 97	50 00		1,159 97
St-Bruno, village	4,200	176,735	883		29	25 00	62 53		59 77			1,059 30
St-Hubert	51,500	825,550	908	147	1	70 50	125 06		129 80		8,498 63	9,879 99
St-Jean-Bte-de-Montréal-Sud	5,000	255,393	1,021		48	29 50			22 50	250 00		1,371 00
P St-Lambert	32,153	3,441,089	12,904		2,026	175 00	472 00		41 50			15,618 50
St-Lambert, diss	98,256	1,099,196	3,848			114 00	125 06		85 00	200 00	5,341 60	9,713 66
Totaux	449,709	15,692,927	45,505	1,723	4,077	1,554 50	1478 38		2,933 30	634 00	39,651 75	97,556 93

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Pour les écoles publiques dans les municipalités rurales payant aux institutrices un salaire de pas moins de $100, $125 et $150.	Autres allocations.	Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1912-13.	Pour les municipalités pauvres Pour l'année 1912-13.				
CHAMPLAIN	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts
Almaville	1,200	90,103	488	37	18	85 50						628 50
Batiscan (St-François-Xavier)	8,500	352.514	1,410		297	134 00	62 53		457 42	30 00		2,390 95
Cap-de-la-Madeleine	32,300	474,270	1,897	392	78	249 50	93 80		529 76		2,720 00	5,960 06
Champlain, paroisse	2,000	232,980	800		44	78 00			168 28			1,090 28
Champlain, village	6,500	123,525	1,500		122	42 00	156 33		76 52	134 00		2,030 85
Grand'Mère	134,750	4,336,180	13,008		1,739	599 00	62 53		586 00		8,033 67	24,028 20
Laflèche	3,500	432,500	1,331		80	123 50			353 42			1,887 92
La-Tuque, ville	1,37300	1,970,541	9,850		3,483	264 00	125 06		256 50	35 00	6,775 75	20,789 31
P La-Tuque, ville, diss	8,300	29,200	146		150	39 00	200 00	100 00	10 50	500 00		1,145 50
Mékinac	3,700	94,100	423	475		33 50		63 90	84 44			1,079 84
Mont-Carmel (N.-D.-du)	6,500	487,260	1,949		53	110 00		22 50	396 12	50 00		2,580 62
St-Adelphe	15,000	448,141	2,688		173	224 50		20 00	539 84			3,645 34
Ste-Anne-de-la-Pérade, paroisse	7,500	419,736	1,679	91	113	140 00			258 93			2,281 93
Ste-Anne-de-la-Pérade, village	49,500	258,440	387		142	70 50	187 60		320 85		5,279 75	6,387 70
Ste-Flore	25,700	584,525	2,981		303	321 50	62 53		775 93			4.443 96
Ste-Geneviève	5,500						125 06				50 00	175 06
St-Jacques-des-Piles	2,000	165,300	826	128	73	56 50		32 56	219 97			1,336 03
St-Jean-des-Piles	4,550	185,225	926	1,125	89	106 00		22 50	135 58			2,404 08
St-Louis-de-France	1,500	144,370	505		47	53 50		22 50	87 62			715 62
St-Luc	2,850	163,695	655	141	42	94 50		22 50	225 57			1,180 57
St-Maurice	24,431	714,410	1,786	3,173	118	197 50	125 06		550 66		2,865 81	8,816 03
St-Narcisse	10,000	688,000	2,540	2,600	200	307 00	62 53		787 96			6,497 49
St-Prosper	5,500	543,805	1,632		260	147 00	62 53		318 08			2,419 61
St-Sévérin	2,035	389,470	1,168	574	52	184 50			261 91			2,240 41
St-Stanislas	23,500	254,690	1,528		155	133 00	218 86		252 74	134 00	1,729 28	4,150 88
Ste-Thècle	9,500	561,366	3,929	6,771	214	320 50			764 81			11,999 31
St-Théophile	15,000	305,195	15,5	785	94	225 50			537 49	300 00		3,466 99

St-Timothée	1,600	240,600	962	450	40	113 00		22 50	222 10			1,809 60
St-Tite-Nord	2,500	67,950	509		16	51 00			79 33			655 33
St-Tite, paroisse	9,600	306,740	1,533		79	158 00			294 56			2,064 56
St-Tite, village	30,000	322,725	3,227		121	233 00	62 53		594 84	134 00		4,372 37
St-Joseph-de-Mékinac								63 90		300 00		363 90
St-Théodore-de-la-Grande-Anse (Mission)								25 00				25 00
Totaux	592,316	15,387,556	63,788	16,742	8,395	4,895 00	160695	481 76	10,147 73	1,617 00	27,454 26	135,127 70
CHARLEVOIX												
Baie-St-Paul	8,000	633,014	6,330	1,437	252	177 50			332 70	50 00		8,579 20
Baie-St-Paul, village	53,500	264,475	2,380		1,215	166 50	187 60		554 17		4,716 91	9,220 18
Callières	500	500	33		14	14 50		26 55	23 90			111 95
De-Sales	3,000	94,600	530		100	61 50		32 16	96 80			820 46
Ile-aux-Coudres	1,200	129,882	394			110 50			294 87			799 37
Les-Eboulements	9,513	441,815	1,767	432	44	256 00	125 06		508 42	194 00		3,326 48
Malbaie (St-Etienne)	62,600	1,118,071	4,006	1,291	1,348		187 60		1,387 87	134 00	5,182 00	13,536 47
Petite-Rivière	1,580	178,005	890		244	138 50		26 55	285 44	40 00		1,624 49
Pointe-au-Pic	4,653	671,375	818		177	79 00	62 53		183 82			1,320 35
Ste-Agnès	3,400	137,750	336		115	70 50	62 53	26 55	187 63	35 00		833 21
St-Fidèle	2,500	177,250	620	250	65	105 50		38 85	266 54			1,345 89
St-Hilarion	3,000	159,530	717		131	120 50	62 53	23 36	226 28			1,280 67
St-Irénée	3,000	251,550	628		155	142 00			350 68	30 00		1,305 68
St-Placide	1,900	63,730	217		60	34 00		34 86	76 08			421 94
St-Siméon	1,000	85,720	322		80	43 50		23 36	112 52			581 38
P St-Siméon, diss	Pas de rapport.											
St-Siméon, village	2,500	98,850	593		39	25 50			124 80	400 00		1,182 30
St-Urbain	6,000	258,000	1,032			164 00	62 53		320 24			1,578 77
Rivière-Noire								23 36				23 36
St-Cassien, (Mission)								33 40				33 40
St-Siméon, (Ind)								23 36				23 36
Totaux	167,846	4,764,117	21,613	3,410	4,039	1,709 50	750 38	312 36	5,332 76	883 00	9,898 91	47,948 91
CHATEAUGUAY	$											
Châteauguay	51,000	789,450	2,268		53	147 50	156 33		358 60	134 00	4,716 07	7,833 50
P Châteauguay, diss	3,000	411,929	823		118	19 00	100 00		59 45			1,119 45
P Howick	8,950	634,647	2,284	1,396	86	59 50	252 00		165 78			4,243 28
Howick, diss	1,600	187,320	674	403	20	79 50		22 50	172 23			1,371 23
Norton Creek								22 50	29 47			51 97
P Ormstown, (St-Malachie)	10,000	925,873	2,213	282	152	96 50	461 00		317 84			3,522 34
Ormstown, (St-Malachie), diss	4,900	280,276	967		189	103 00		42 33	214 54			1,515 87
P Ormstown, village	7,000	340,546	2,043		703	74 50			234 67	200 00		3,255 17
St-Antoine	2,100	308,946	1,019		38	102 00			311 47			1,470 47

STATISTIQUE GÉNÉRALE DU COUT DE L'ENSEIGNEMENT.—Année 1913–14.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Pour les écoles publiques dans les municipalités rurales payant aux institutrices un salaire de pas moins de $100, $125 et $150.	Autres allocations.	Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1912-13.	Pour les municipalités pauvres Pour l'année 1912-13.				
CHATEAUGUAY—*Suite*	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Ste-Clotilde	4,500	238,473	794		19	75 00		22 50	346 78			1,257 28
St-Jean-Chrysostôme No 1	1,000	48,280	193		6	21 00			69 25			289 25
St-Jean-Chrysostôme No 2	9,012	448,550	2,511	280	59	185 50	156 33		576 60	134 00	3,650 00	7,552 43
P St-J-Chrysostôme No 2, diss	2,500	178,935	715		7	15 00			28 17			765 17
Ste-Martine	34,700	775,121	3,100		98	148 50	156 33		488 49	134 00	3,785 95	7,910 27
Ste-Philomène	5,000	598,782	1,496		90	107 00	62 53		278 50			2,034 03
St-Urbain	6,000	488,865	1,222		78	93 00			245 06			1,638 06
P St-Urbain, diss									17 15			17 15
Totaux	151,322	6,655,993	22,322	2,361	1,716	1,326 50	1344 52	109 83	3,914 05	602 00	12,152 02	45,847 92
CHICOUTIMI												
Anse-St-Jean			696		118	125 00		63 48		260 00		1,262 48
Bagotville, paroisse	8,000	165,020	1,000			73 00						1,073 00
Bagotville, village	10,000	351,725	2,462		440	124 50	125 06		344 17	384 00		3,879 73
Bourget, canton	4,000	105,000	525			106 00		22 91	247 16	30 00		931 07
Cap-à-l'Ouest	500					7 00		23 36	3 60	50 00		83 96
Chicoutimi, paroisse	24,000	387,615	3,295		107	285 00			524 66	350 00		4,561 66
Chicoutimi, ville	172,839	2,066,000	17,000		1,502	706 50	312 66		637 60	100 00	5,054 28	25,313 04
Ferland	400	23,000	110		1	4 50		34 09	1 20			150 79
Grande-Baie, (St-Alexis)	400	135,100	743		52	52 00	125 06		96 48	150 00		1,218 54
Grande-Baie, village	1,600	384,695	2,692		160	167 50			351 86	334 00		3,705 36
Harvey, (St-Fulgence)	2,500	111,025	999		100	124 50		26 55	213 24	334 00		1,797 29
Jonquières, (St-Dominique)	7,500	402,050	1,608		100	115 00			218 03	150 00		2,191 03

Jonquières, village	65,800	848,100	6,360		1,463	258 50							8,081 50
Kénogami	2,400	2,650,200	6,625		242	61 00					50 00		6,978 00
P Kénogami, diss								100 00					100 00
Laterrière, (N.-Dame-de)	7,300	211,765	1,058	61	82	107 50	62 53		227 74				1,598 77
Ste-Anne (Tremblay)	11,200	434,888	2,188	1,071	203	205 00			536 02	200 00			4,403 02
Ste-Anne-Village	6,000	207,785	935		98	87 00	62 53		249 03				1,431 56
St-Charles-Borromée	35,000	84,055	336			42 00		30 87	144 61	35 00			588 48
St-Cyriac		67,697	338	108	50	67 00		22 50	208 35	250 00			1,043 85
St-Félix-d'Otis	600	26,125	204			21 00		40 04	30 86	200 00			495 90
Taché, canton	1,800	108,000	580		15			29 78	96 24				721 02
Anse-à-Pelletier								23 36					23 36
Cap-à-l'Est								23 36					23 36
Kénogami, (Mission)								47 34					47 34
Larouche								25 00					25 00
Lac-Clair (St-Honoré)								26 55					26 55
La-Dalle (St-Léonard)								23 02					23 02
La-Petite-Rivière-aux-Sables								26 55					26 55
St-Ambroise, (Mission)								26 55					26 55
St-Cyriac, (Mission)								43 74					43 74
St-Honoré, (Mission)								28 85					28 85
Ste-Rose-de-Lima, (Desc. des fem.								32 16			50 00		82 16
Totaux	361,839	8,769,845	49,754	1,240	4,733	2,739 50	687 84	720 06	4,130 85	3,117 00	5,054 28		72,176 53
COMPTON													
Auckland	6,000	99,870	898		116	106 00			376 26				1,496 26
P Bury	12,500	462,192	3,466	942	343	142 50	250 00		448 42	100 00			5,691 92
Clifton	6,600	213,345	1,073	835	259	130 50			375 32	300 00			2,972 82
P Clifton	1,000	62,100	248			7 00			20 45	50 00			325 45
P Clifton-Est	2,950	111,742	670	28	30	24 50			72 52	50 00			875 02
Clifton-Est, diss	1,500	48,699	365		41	33 00		23 36	102 90				565 26
P Compton, canton	8,500	546,830	4,101		123	182 00			546 39				4,952 39
P Compton, village	2,500	50,650	253		21	12 50		75 00	33 55	100 00			495 05
Compton, village	4,000	92,400	554		92	57 00	62 53		238 05	500 00			1,503 58
P Cooskhire	7,600	271,800	1,630		893	51 00	452 00		15 60				3,041 60
Ditton	10,975	264,863	2,278		86	166 50	125 06		144 22	200 00			2,999 78
East-Angus, ville	32,000	577,175	2,885	2,020	726	257 00	93 80		262 50				6,244 30
P East-Angus, ville	6,200	176,750	795	618	238	63 50			35 90				1,750 40
P Eaton	7,500	454,689	2,728	1,471	91	90 00	250 00		237 49	210 00			5,177 49
Eaton, diss	5,500	153,850	1,134		50	88 50		43 70	260 42				1,576 62
Emberton	3,800	160,710	1,607		102	102 50		66 67	386 45	500 00			2,764 62
P Hampden	3,000	91,538	640	274	18	21 50	258 00	175 00	38 74	200 00			1,625 24
Hampden, diss	1,800	74,693	597		75			43 70	193 02				908 72
Hereford	35,000	90,975	1,143	324	97	104 50	125 06	53 25	335 67	230 00	2,355 91		4,768 39
P Hereford, diss	2,000	86,000	430		5	25 50		130 00	66 71				657 21
L'Assomption-de-Waterville	4,000	82,190	700		84	45 00		108 51	117 23				1,054 74
P Lingwick	5,840	408,686	2,043		93	67 50	241 00	75 00	230 76	60 00			2,810 26
Martinville	3,100	116,470	873		34	58 00			177 97	200 00			1,342 97
P Newport	5,000	468,465	1,873		113	72 00			226 94	50 00			2,334 94

STATISTIQUE GÉNÉRALE DU COUT DE L'ENSEIGNEMENT.—Année 1913–14.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Pour les écoles publiques dans les municipalités rurales payant aux institutrices un salaire de pas moins de $100, $125 et $150.	Autres allocations.	Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1912-13.	Pour les municipalités pauvres Pour l'année 1912-13.				
COMPTON—*Suite*	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Newport, diss									27 52			27 52
P Sawyerville, village	5,000	207,924	831		346	64 00	238 00		183 60			1,662 60
Scottstown	5,000	177,000	1,416		180	51 50			171 90			1,819 40
St-Isidore-d'Auckland	3,500	106,875	534		23	59 50		42 60	176 78			835 88
St-Louis-de-Westbury	2,500	110,785	775	159	85	59 50		23 36	186 90			1,288 76
P Waterville	4,500	257,525	1,802		622	82 50	456 00		230 80	50 00		3,243 30
P Westbury	1,200	93,300	466		33	15 50	232 00	75 00	13 88	30 00		865 38
Lingwick, diss								48 12				48 12
Ste-Famille-de-Newport								76 35				76 35
St-Paul-de-Scottstown								32 16				32 16
Brûlé-de-Compton								38 85				38 85
Totaux	200,565	6,120,091	38,808	6,671	5,019	2,240 50	278345	1,130 63	5,934 86	2,930 00	2,355 91	67,873 35
DEUX-MONTAGNES												
Côte-St-Joachim	2,000	119,535	421		50	35 00	62 53		57 52			626 05
P Grande-Frenière	50	72,510	217		9	2 00			3 67			231 67
L'Annonciation	3,000	246,820	617		15	47 00			148 62			827 62
Mirabel	3,600	169,690	613		39	48 50			99 66			800 16
St-Augustin	4,900	407,300	1,221		34	132 50			339 75			1,727 25
St-Benoît	7,500	371,992	1,302		53	79 00	62 53		274 77			1,771 30
St-Benoît, village	2,500	159,990	1,151		27	48 00			166 22			1,392 22
* St-Canut No 1	400	35,647	135		29							164 00

P St-Canut No1, diss.	300	27,551	192			11 00		50 00	33 63				286 63
St-Canut No 2	1,000	73,000	300		5	18 50			59 02				382 52
St-Colomban	200	23,780	237			15 00		95 86	28 87	150 00			526 73
St-Eustache	54,500	1,445,125	4,132		113	238 50	156 33		945 70	134 00	8,050 12		13,769 65
St-Hermas	5,600	473,560	1,799		59	107 50	62 53		336 57				2,364 60
St-Jérôme No 4	800	104,610	167		2	21 50			55 46				245 96
St-Joseph-du-Lac	4,500	249,235	1,246	480	40	137 50			425 72				2,329 22
Ste-Monique	6,700	304,240	2,028		21	87 50			218 67	35 00			2,390 17
St-Placide	6,500	189,690	1,242			97 50			239 36				1,578 86
Ste-Scholastique, paroisse	4,000	262,163	1,048		46	60 50			197 60				1,352 10
P Ste-Scholastique, paroisse, diss.	800	35,695	124		2	5 00		50 00	11 01				192 02
Ste-Scholastique, village	35,000	296,104	1,480		57	54 50	187 60		188 02	134 00	3,110 34		5,211 46
Totaux	143,850	5,068,237	19,672	480	601	1,246 50	531 52	195 86	3,829 85	453 00	11,160 46		38,170 19
DORCHESTER													
Cranbourne, (St-Odilon)	9,800	223,200	1,674	1,612	82	180 50	62 53	25 78	590 72				4,227 53
P Cranbourne (St-Odilon), diss.	270	12,125	78		1	2 50		75 00	4 24				160 74
Frampton-Ouest	8,500	328,775	2,114	1,240	385	281 50	62 53		250 20	30 00			4,363 23
P Frampton-Ouest, diss.	350	19,750	98		21	7 00		60 00	21 87				207 87
Standon	900	25,548	153		12	29 00		63 90	33 22				291 12
St-Abdon	60	18,025	144			20 00		32 16	90 70				286 86
St-Anselme	22,200	523,700	2,208	5,551	167	200 00	156 33		389 54	194 00	2,478 22		11,344 09
St-Bernard	10,000	332,850	1,331	956	223	164 50	62 53		391 45	50 00			3,178 48
St-Benjamin-du-Lac-à-Busque	5,000	155,000	1,007		130	73 50		33 24	191 37				1,435 11
Ste-Claire	18,400	335,000	1,507	4,473	125	247 00	62 53		492 86				6,907 39
Ste-Germaine-du-Lac-Etchemin	14,000	259,210	2,339	1,244	296	253 50	62 53		209 38	600 00			5,004 41
Ste-Hénédine	4,100	285,030	901		87	124 00	62 53		460 97				1,635 50
St-Isidore	14,800	456,945	1,188	1,175	129	178 00	93 80		470 17		3,035 80		6,269 77
* Ste-Justine	6,975	189,525	1,080	2,120	225			22 50					3,447 50
St-Léon-de-Standon	10,000	178,000	1,335	203	115	157 50	62 53	25 78	404 05	235 00			2,537 86
St-Louis-de-Gonzague	1,400	67,130	226		10	20 00		33 86	34 95	300 00			624 81
St-Malachie	8,850	164,600	1,316	3,925	176	165 50			352 44	235 00			6,169 94
P St-Malachie, diss.	300	18,075	108			7 50		70 00	21 77				207 27
Ste-Marguerite	4,875	310,945	1,305		430	150 50			280 18				2,165 68
St-Maxime-de-Scott	3,500	232,030	928		8	98 50			219 44				1,253 94
St-Nazaire	1,385	62,145	466		42	48 50		47 34	125 74	30 00			759 58
St-Prosper	12,500	242,625	1,700	1,766	171	190 50		43 70	650 92	40 00			4,562 12
Ste-Rose-de-Watford	8,970	172,480	1,466	1,700	65	144 00		43 70	330 31				3,749 01
Finhare								25 88					25 88
Ware, canton (Ste-Germaine)								26 55					26 55
Total	167,135	4,612,713	24,672	25,965	2,900	2,743 50	687 84	629 39	6,016 49	1,714 00	5,514 02		70,842 24

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Pour les écoles publiques dans les municipalités rurales payant aux institutrices un salaire de pas moins de $100, $125 et $150.	Autres allocations.	Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1912-13.	Pour les municipalités pauvres Pour l'année 1912-13.				
DRUMMOND	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Drummondville	48,000	780,220	3,621			154 50	93 80		139 50		2,840 00	6,848 80
P Drummondville, diss	4,500	61,615	184	123	88	21 50			12 00	490 00		918 50
P Durham, canton	3,500	134,313	805		260	30 00	236 00		78 56	50 00		1,459 56
Durham-Sud (St-Fulgence)	2,400	59,710	597	74	77	47 50		76 35	265 97	400 00		1,537 82
P Durham-Sud (St-Fulgence), diss	4,000	108,448	1,301		36	49 50	160 00	50 00	120 32	110 00		1,766 82
Grantham	4,300	182,355	1,276		84	85 50			271 90			1,717 40
Kingsey	15,000	217,990	1,743	1,001	122	162 50			537 81	100 00	1,524 82	5,191 13
P Kingsey, diss	1,500	52,600	420		131	17 00	238 00		50 32			856 32
Kingsey-Falls	2,500	126,355	568		53	74 00	62 53	36 93	159 57			954 03
P Kingsey-Falls, diss	2,000	56,265	281		28	15 00		50 00	41 67			415 67
Notre-Dame-du-Bon-Conseil	6,500	220,340	1,983		16	129 00		76 35	204 48			2,408 83
St-Cyrille-de-Wendover, village	6,000	98,885	741			105 00	62 53		313 00			1,221 53
St-Eugène-de-Grantham	4,500	156,000	1,738		46	104 50			300 28	300 00		2,488 78
St-Eugène-de-Grantham, village	5,500	30,675	506	168	30	44 00	62 53	22 50	122 47			955 50
St-Fulgence No 1	5,000	38,475	384	307	60	43 50						794 50
St-Germain-de-Grantham	32,253	357,420	2,501		71	253 00	125 06		492 72		4,249 83	7,692 61
St-Lucien		109,425	984	59	21	61 50			99 21	200 00		1,424 71
St-Majorique-de-Grantham	2,850	123,650	1,112		77	92 00		50 93	77 30	100 00		1,509 23
St-Pierre-de-Durham	15,895	176,584	1,412	76	24	119 50	62 53		275 40		1,855 35	3,824 78
St-Pierre-de-Durham, diss	600	60,820	244			11 00			32 79			287 79
Wendover & Simpson	10,000	291,305	2,184			214 50			459 80			2,858 30
Wickham-Est	1,650	89,691	538	28	40	62 50		41 05	136 80			846 35
Wickham-Ouest	7,000	217,845	2,505			127 00		26 55	433 08	300 00		3,391 63
Totaux	185,448	3,750,956	27,628	1,836	,1264	2,024 00	1042 98	430 66	4,624 95	2,050 00	10,470 00	51,370 59

FRONTENAC													
Adstock (St-Méthode)	10,000	140,175	553	792	146	182 50	62 53	23 36	425 72	250 00			2,435 11
Agnès et Mégantic	4,000	130,000	746		157	47 00	150 00		136 40				1,236 40
Aylmer (St-Sébastien)	5,240	200,760	1,602			150 50			469 82				2,222 32
Chesham (Notre-Dame-des-Bois)	6,000	115,660	1,445		38	115 00		26 55	345 87	250 00			2,220 42
Courcelles (Ste-Martine)	17,000	180,955	1,809	477	69	141 00	62 53	25 46	465 15	500 00			3,549 14
Lambton (St-Vital)	41,250	292,255	2,571		73	190 50	156 33		668 42	300 00	2,464 12		6,423 37
La ville de Mégantic	114,000	241,098	5,474		1,030	336 00	187 60		322 50		4,231 00		11,581 10
P Marston	1,800	65,000	450	124	42	46 00		150 00	117 52				929 52
Marston-Sud	3,925	68,847	681		26	50 00		57 58	218 32	150 00			1,182 90
Ste-Agnès-de-Ditchfield	6,200	114,115	1,562	12	28	84 50			193 36	1,050 00			2,929 86
P Ste-Agnès-de-Ditchfield, diss	300	31,975	319			8 00		80 00	17 00				424 00
Ste-Cécile-de-Whitton	3,800	143,312	1,576	292	41	151 50		28 85	440 16	200 00			2,729 51
St-Evariste-de-Forsyth	10,000	323,930	2,429	1,020	135	240 50	62 53		879 59	400 00			5,166 62
St-Gédéon-de-Marlow	24,185	261,000	1,566		85	133 50	62 53	44 75	474 65		440 00		2,806 43
St-Ludger	10,900	294,380	2,207	976	60	177 50		23 36	351 57	400 00			4,195 43
St-Samuel	11,000	155,680	1,712	834	117	170 00	62 53	26 55	582 43	360 00			3,864 51
Spaulding (St-Charles)	3,500	83,793	11,366		21	67 50		50 93	127 23	335 00			11,967 66
Val-Racine	4,080	47,885	478	233	12	64 00		37 25	213 05	250 00			1,287 30
P Whitton	2,225	32,000	288	175	187	36 00							686 00
Whitton, diss	530	24,298	430	380	29	34 00		45 59	76 35	200 00			1,194 94
Winslow-Nord	3,800	105,770	1,185	250	52	89 50		57 74	211 24	790 00			2,635 48
Winslow-Sud		78,100	703		23	80 00		63 94	99 07				969 01
P Winslow-Sud, diss	2,000	40,000	280			21 50		200 00	250 12				751 62
Woburn	200	72,286	903			50 50		50 93	159 12				1,163 55
Totaux	183,335	3,243,274	42,335	5,565	2,371	2,667 00	806 58	992 84	7,244 66	5,435 00	7,135 12		74,552 20
GASPE													
Anse-au-Griffon	2,550	73,640	589	189		86 00		105 83	238 89				1,208 72
Anse-à-Valeau	425	12,945	130	17	12	19 50		26 55	11 52				216 57
Anse-du-Gros-Cap-aux-Os	450	7,700	96		16	17 00		22 50	14 60				166 10
Anse-Pleureuse	700	20,835	166		20	19 50		26 55	53 92				285 97
Barachois	1,500	43,215	541		100	87 00	62 53	49 64	241 82	150 00			1,231 99
P Barachois, diss	500	13,282	132		13	22 00		70 00	79 77				316 77
Cap-au-Renard		6,840	88		22	7 50		26 55	11 52				155 57
Cap-aux-Os	500	8,782	87		32	18 00		26 55	55 56				219 11
Cap-Désespoir	4,500	90,400	683			156 50		74 07	509 30				1,422 87
P Cap-Désespoir, diss	600	31,890	318		39			125 00	73 27				555 27
Cap-Desrosiers	5,000	58,485	731		190	102 50		29 78	280 52	40 00			1,373 80
Cap-Chat (St-Norbert)	11,500	155,792	1,557	213	167	177 00	125 06		518 77	385 00			3,142 83
Douglastown	12,000	82,620	413		135	105 00	62 53	74 07	324 75	50 00			1,164 35
P Douglastown, diss	300	5,370	26		60	3 00		90 00	3 67				182 67
Echourie	600	9,084	76		13	19 50			32 32	100 00			240 82
P Gaspé-Baie-Nord	2,000	18,485	221		27	31 00		150 00	91 25				520 25
P Gaspé-Baie-Sud	1,300	41,000	405		40	44 00		160 00	169 62				818 62

STATISTIQUE GÉNÉRALE DU COÛT DE L'ENSEIGNEMENT.—Année 1913-14.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Pour les écoles publiques dans les municipalités rurales payant aux institutrices un salaire de pas moins de $100, $125 et $150.	Autres allocations.	Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure Pour l'année 1912-13.	Pour les municipalités pauvres Pour l'année 1912-13				
GASPÉ.—*Suite*	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
P Gaspé, village	900	104,000	1,300	.....	61	48 00	150 00	75 00	119 72	140 00	.....	1,893 72
Grand-Cloridormes	600	14,083	140	.....	22	22 00	.....	26 55	64 27	.....	.....	274 82
Grande-Anse	2,000	13,687	95	.....	.....	27 50	.....	82 84	105 82	.....	.....	311 16
P Grande-Grève	1,000	38,270	267	.....	31	16 00	.....	50 00	46 98	.....	.....	410 98
Grande-Grève, diss	400	5,360	39	.....	2	9 50	.....	38 76	26 27	.....	.....	115 53
Grande-Rivière	6,250	206,285	2,062	.....	.....	335 50	62 53	.....	956 28	.....	.....	3,416 31
Grande-Vallée	1,600	40,765	407	.....	99	54 50	.....	53 10	124 49	.....	.....	738 09
Gros-Morne	1,500	11,959	59	118	31	15 00	.....	74 97	41 85	260 00	.....	598 92
P Haldimand	1,925	42,354	282	.....	78	37 00	.....	100 00	107 30	.....	.....	604 30
Haldimand, diss	300	6,375	31	.....	.....	6 50	.....	48 45	24 60	100 00	.....	210 55
Ile-Bonaventure	300	14,265	71	.....	.....	6 50	.....	26 55	.....	.....	.....	104 05
La-Madeleine	900	25,962	194	.....	.....	18 00	.....	26 55	64 27	.....	.....	302 82
Manche-d'Epée	600	6,800	68	.....	21	25 00	.....	29 78	53 05	75 00	.....	271 83
Marsouis	400	15,040	125	.....	5	15 50	.....	38 85	50 24	.....	.....	234 59
Mont-Louis	2,500	64,450	579	.....	57	71 00	62 53	26 55	227 12	.....	.....	1,023 20
Mont-Martre	.....	5,180	51	.....	18	15 00	.....	.....	.....	.....	.....	84 00
Newport	4,800	116,554	874	.....	45	176 00	.....	36 84	587 47	200 00	.....	1,919 31
Pabos	3,500	88,588	885	.....	125	117 50	62 53	22 50	395 10	75 00	.....	1,682 63
Percé	13,000	118,915	713	.....	221	137 00	62 53	.....	350 63	234 00	.....	1,718 16
P Percé, diss	750	22,685	226	.....	34	7 50	.....	100 00	27 30	.....	.....	395 80
Petit-Cap	900	14,467	144	.....	44	41 50	.....	26 55	123 68	.....	.....	379 73
Petit-Cloridormes	750	17,155	128	.....	60	30 00	.....	25 46	86 70	30 00	.....	360 16
Petit-Pabos	600	12,023	120	.....	13	19 00	.....	26 55	60 82	.....	.....	239 37
Petite-Madeleine	850	24,650	246	.....	12	13 50	.....	26 55	36 67	.....	.....	334 72
Petite-Vallée	200	10,126	101	.....	28	16 00	.....	22 50	53 92	100 00	.....	321 42
Pointe-à-la-Frégate	300	10,025	100	.....	10	10 00	.....	26 55	14 62	.....	.....	161 17
Rang-St-Paul	800	20,770	155	51	4	22 00	.....	26 55	83 05	.....	.....	341 60

Rivière-à-Claude	1,000	24,285	242		25	29 50		26 55	76 48	100 00			499 53
Rivière-à-la-Martre	500	9,530	95		19	11 00		26 55	31 27				182 82
Rivière-à-la-Pierre	900	28,140	225		37	13 50		26 55	41 85	100 00			443 90
Rivière-au-Renard	2,250	110,380	827			118 50		26 55	196 39	100 00			1,268 44
Rivière-Nord-de-Pabos	300	8,830	88		4	24 00		26 55	79 80				222 35
P Red Head	600	12,000	110		11	9 00		100 00	26 45				256 45
Roseville (Sydenham)	525	13,595	169	37	21	25 50		26 55	76 05				355 10
P Roseville (Sydenham), diss	300	8,515	149	7	46	13 50		175 00	41 97				432 47
P Seal-Rock	350	6,371	35	3		3 50		50 00	4 27				95 77
St-Albert	1,300	36,655	366	40	3	39 50		55 58	123 42	100 00			727 50
Ste-Anne-des-Monts	4,572	238,000	3,004	3,004	230	273 50	62 53		578 65	100 00			7,252 68
St-Georges-de-Malbaie	1,200	13,600	91		33	26 50		82 84	81 32	75 00			389 66
P St-Pierre-de-Malbaie	544	54,400	544		45	36 50		150 00	119 32				894 82
St-Pierre-de-Malbaie, diss	700	15,193	91	22	14	13 50		55 58	46 82	100 00			342 90
St-Majorique	610	7,146	50		19	22 50		22 50	55 46	135 00			304 46
St-Yvon	1,000	14,022	105		24	24 00		26 55	84 97				264 52
P York	1,200	84,295	632		83	37 00		100 00	109 02				971 02
York, diss	1,200	14,415	108		15	17 50		55 58	50 41	100 00			346 49
Ecole des Cannes de Roches								44 38					44 38
Ecole-des-Falls								29 78					29 78
Ec. du 3ème rang du Cap-Rosier								22 50					22 50
La-Pointe-Jaune								26 55					26 55
Totaux	120,301	1,246,800	22,652	3,701	2,536	966 00	712 77	3,250 33	8,367 21	2,847 00			47,034 31

HUNTINGDON

Cazaville	1 400	48,194	192		49	39 50		22 50	108 77	50 00			461 77
Côte-St-Charles	600	49,972	273		44	24 50			74 02				415 52
P Dundee	25,000	322,265	971	154	44	70 00			192 45				1,431 45
P Elgin	3,500	483,599	1,934	343	64	59 00			175 10				2,575 10
P Franklin	2,800	201,087	804		51	30 00			94 42	50 00			1,029 42
Franklin,diss	1,500	99,150	444	545	10	34 50		25 46	58 85				1,119 81
P Godmanchester	10,000	872,662	3,054	105	174	103 00			354 52				3,790 52
Godmanchester, diss	600	75,600	151		6	19 00		26 55	41 77				244 32
P Havelock	250	208,850	1,148	483	79	41 00		75 00	100 12	90 00			2,106 12
Havelock, diss	1,000	70,875	348		7	23 00			72 20				450 20
P Hemmingford	6,300	307,187	1,843		6	69 50	232 00		246 17	60 00			2,456 67
P Hinchinbrooke	9,000	802,190	2,406		121	108 00	232 00		357 03				3,224 03
P Huntingdon	15,000	559,511	3,357		1,916	129 00	480 00		325 32	200 00			6,407 32
P Huntingdon, diss	31,900	175,355	263		65	27 00	62 53		43 75		6,378 28		6,839 56
Port-Lewis	400	37,712	150		32	13 00			31 50	250 00			476 50
St-Anicet No1	1,200	100,906	454		130	43 00			127 50				754 50
P St-Anicet No 1, diss	1,500	110,503	607		24	10 00			35 37				676 37
St-Anicet No 2	2,500	154,038	770		8	21 50			186 17				985 67
Ste-Barbe	1,150	163,200	515	120	38	59 50		22 50	157 98				912 98
St-Romain-de-Hemmingford	3,895	180,195	100	900	84	104 50		22 50	255 14				1,466 14
New-Erin								20 00					20 00
Totaux	119,495	5,032,051	19,786	2,650	2,952	1,028 50	1006 53	214 51	3,038 15	700 00	6,378 28		37,753 97

STATISTIQUE GÉNÉRALE DU COUT DE L'ENSEIGNEMENT.—Année 1913-14.—*Suite.*

COMTES ET MUNICIPALITES.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Pour les écoles publiques dans les municipalités rurales payant aux institutrices un salaire de pas moins de $100, $125 et $150.	Autres allocations.	Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1912-13.	Pour les municipalités pauvres Pour l'année 1912-13.				
IBERVILLE						$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Henryville	27,600	407,300	1,428	500	110	88 00	62 53	.....	250 55	134 00	3,154 10	5,727 18
P Henryville, diss.	500	24,650	97	.....	10	2 50	.....	50 00	2 70	.....	.....	162 20
Iberville	62,000	593,725	4,453	.....	246	156 50	62 53	.....	3 50	50 00	9,235 00	14,206 53
P Iberville, diss.	.....	101,250	202	.....	9	6 50	.....	.....	482 13	.....	.....	699 63
St-Alexandre	21,880	495,100	1,800	.....	35	167 00	62 53	.....	118 10	200 00	4,771 38	7,154 01
Ste-Anne-de-Sabrevois	3,750	314,600	880	.....	142	58 50	.....	.....	325 40	30 00	.....	1,435 90
P Ste-Anne-de-Sabrevois, diss.	750	51,420	514	.....	.....	7 50	.....	.....	.....	.....	.....	521 50
St-Athanase	5,000	308,859	1,081	.....	62	97 00	.....	.....	336 36	.....	.....	1,576 36
Ste-Brigide	4,400	552,490	2,209	.....	.....	189 00	.....	.....	351 56	.....	.....	2,749 56
St-Grégoire	11,000	504,000	2,016	577	.....	120 50	.....	.....	373 15	.....	.....	3,086 65
St-Sébastien	4,500	499,600	895	55	55	135 50	.....	.....	5 50	40 00	.....	1,186 00
P St-Sébastien, diss.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Totaux	141,380	3,852,994	15,575	1,132	669	1,028 50	187 59	50 00	2,248 95	454 00	17,160 48	38,505 52
ILES-DE-LA-MADELEINE												
Aubert	6,000	125,000	625	594	278	181 50	.....	26 55	608 65	.....	.....	2,313 70
P Entry-Island	400	9,900	90	.....	24	15 00	.....	75 00	.....	.....	.....	204 00
Grindstone	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	75 00	.....	.....	.....	75 00
P Grosse-Ile (All-Right)	700	14,500	181	.....	15	27 00	.....	125 00	67 66	100 00	.....	515 66
Havre-aux-Maisons	8,400	112,750	1,105	.....	63	133 50	62 53	448 54	470 50	50 00	1,825 15	4,158 22
Ile-Coffin	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	100 00	.....	100 00
P Ile-Coffin, diss.	200	11,200	112	.....	.....	Pas d'école.	.....	75 00	.....	.....	.....	187 00
Old-Harry	500	9,591	123	.....	10	8 50	.....	125 00	15 00	.....	.....	281 50
St-Pierre-de-l'Etang	7,500	150,963	1,198	.....	326	286 50	.....	26 55	919 70	200 00	.....	2,956 75

ILES-DE-LA-MADELEINE	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts	$
P St-Pierre-de-l'Etang, diss.	624	23,193	235	.....	.....	8 00	.....	.....	20 15	.....	.....	263 15
Iles-de-la-Madeleine	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	38 10	.....	.....	.....	38 10
Grande-Entrée	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	63 82	.....	.....	.....	63 82
Totaux	24,324	537,197	3,669	594	716	660 00	62 53	1,078 56	2,101 66	450 00	1,825 15	11,156 90
JACQUES-CARTIER												
Bas-de-la-Côte-St-Louis	100	148,000	296	.....	6	11 00	.....	.....	.....	.....	.....	313 00
Beaconsfield	1,600	504,053	629	.....	29	13 50	.....	.....	26 25	.....	.....	697 75
* Cartierville	3,000	275,000	440	1,045	22	56 47	.....	.....	.....	.....	.....	1,563 47
Côte-Notre-Dame-de-Liesse	2,000	67,224	302	.....	14	19 50	.....	.....	50 32	.....	.....	385 82
Côte-Notre-Dame-de-la-Vertu	2,000	91,700	302	.....	6	11 00	.....	.....	26 05	.....	.....	345 05
Côte-St-François	500	130,050	266	.....	.....	16 50	.....	.....	48 15	.....	.....	330 15
Côte-St-Jean	1,100	52,775	263	.....	8	10 00	.....	.....	29 17	.....	.....	310 17
Côte-St-Laurent No 2	1,000	250,000	3,000	.....	.....	13 50	.....	.....	45 30	.....	.....	3,058 80
Côte-St-Luc	4,000	2,500,000	1,500	.....	.....	5 00	.....	.....	19 55	.....	.....	1,524 55
Côte-St-Rémi	1,000	79,300	158	.....	17	20 00	.....	.....	44 83	.....	.....	239 83
Côte-St-Rémi-de-Ste-Geneviève No 4	1,500	94,500	168	.....	8	14 50	.....	.....	58 65	.....	.....	249 15
Haut-de-la-Côte-St-Louis	2,000	217,650	435	.....	14	26 00	.....	.....	75 07	.....	.....	550 07
Ile-Bizard	4,800	131,000	720	.....	26	43 00	.....	.....	127 25	.....	.....	916 25
Lachine, paroisse	1,700	1,818,257	2,727	.....	20	12 50	.....	.....	36 30	.....	.....	2,759 80
Lachine, ville	271,000	8,010,330	40,051	.....	2,361	778 50	281 40	.....	701 80	.....	26,050 70	70,224 40
P Lachine, ville et paroisse, diss.	50,000	4,936,575	14,809	2,961	2,343	454 00	.....	.....	177 40	200 00	.....	20,944 40
La Présentation de la Ste-Vierge-Marie	30,000	1,200,000	3,000	.....	149	64 50	.....	.....	60 50	50 00	.....	3,324 00
Pointe-Claireville	Pas de rapport.											
Pointe-Claire	50,000	141,295	423	.....	30	15 00	156 33	.....	90 50	.....	5,325 00	6,039 83
* Pointe-Claire, diss.	2,670	980,360	1,437	.....	52	13 00	.....	.....	5 00	.....	.....	1,507 00
Senneville, village	4,500	470,175	1,410	.....	46	34 50	.....	.....	114 40	.....	.....	1,604 90
Ste-Anne-du-Bout-de-l'Ile	1,000	118,600	355	.....	7	9 00	.....	.....	4 86	.....	.....	375 86
Ste-Anne-de-Bellevue	32,000	1,149,620	2,874	.....	.....	122 00	156 33	.....	121 00	.....	4,393 80	7,667 13
P Ste-Anne-de-Bellevue, diss.	6,000	899,986	1,799	.....	.....	204 00	.....	.....	41 00	.....	.....	2,044 00
Ste-Geneviève No 1	64,500	179,365	717	.....	51	51 50	62 53	.....	176 57	134 00	5,300 00	6,492 60
Ste-Geneviève No 2	2,500	80,850	350	682	33	22 50	.....	.....	75 85	.....	.....	1,163 35
* Ste-Geneviève No 3	1,000	151,300	574	.....	32	47 50	.....	.....	36 65	.....	.....	690 15
St-Laurent, village	229,700	4,284,163	12,852	.....	242	397 00	93 80	.....	122 00	60 00	16,760 00	30,526 80
P St-Laurent, village, diss.	12,000	590,880	1,358	.....	70	21 50	.....	.....	9 00	.....	.....	1,458 50
St-Pierre-aux-Liens, ville	68,230	2,007,570	5,818	6,022	463	214 50	62 53	.....	199 00	.....	.....	12,779 03
* Ville-Emard	169,200	2,560,455	15,362	.....	23	643 00	.....	.....	636 20	.....	.....	16,664 20
Ville Emard, diss.	360,123	1,249,400	900	1,440	187	119 50	.....	.....	75 50	.....	.....	2,722 00
Village de la Rivière-St-Pierre (Verdun)	385,000	8,614,230	34,456	.....	1,723	573 50	.....	.....	.....	.....	.....	36,752 50
P Village de la Rivière St-Pierre (Verdun), diss.	Pas de rapport.								13 50	200 00	.....	213 50

STATISTIQUE GÉNÉRALE DU COUT DE L'ENSEIGNEMENT.—Année 1913-14.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Pour les écoles publiques dans les municipalités rurales payant aux institutrices un salaire de pas moins de $100, $125 et $150.	Autres allocations.	Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1912-10.	Pour les municipalités pauvres Pour l'année 1912-13.				
	$	$	$	$	$	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts	$
Ville St-Paul	155,000	3,056,660	15,283	.....	4 57	250 50	93 80	.....	243 00	.....	14,200 00	30,527 30
P Ville St-Paul, diss	15,000	411,940	1,235	.....	.....	134 00	.....	.....	75 50	.....	.....	1,444 50
Totaux	1,935,723	47,452,263	166,269	12,150	8,439	4,441 97	906 72	.....	3,566 12	644 00	72,029 50	268,446 31
JOLIETTE												
Grand-Rang	5,100	371,710	1,300	.....	39	149 50	.....	.....	275 36	.....	.....	1,763 86
Joliette	159,000	2,408,610	7,948	.....	307	575 00	156 33	.....	431 50	.....	18,463 19	27,881 02
P Joliette, diss	2,800	199,163	497	298	281	30 00	75 00	.....	4 60	100 00	.....	1,285 60
La-Barrière	500	5,010	195	.....	.....	11 00	.....	53 25	23 37	30 00	.....	312 62
St-Alphonse-de-Rodriguez	30,000	130,761	784	.....	20	92 50	.....	42 53	245 51	.....	.....	1,184 54
St-Ambroise-de-Kildare	27,650	748,278	1,770	.....	50	175 00	62 53	.....	465 56	60 00	2,752 31	5,435 40
Ste-Béatrice	2,300	182,952	731	.....	33	124 00	.....	.....	327 31	.....	.....	1,215 31
St-Charles-Borromée	10,200	308,275	1,695	535	45	159 00	.....	.....	343 70	.....	.....	2,777 70
St-Cléophas	800	130,690	104	27	22	35 00	.....	.....	88 15	.....	.....	276 15
St-Côme	3,000	128,115	565	.....	39	57 50	.....	23 36	254 77	200 00	.....	1,139 63
Ste-Elisabeth	110,000	1,036,370	3,109	.....	32	294 00	62 53	.....	566 50	134 00	.....	4,198 03
Ste-Emilie-de-l'Energie	3,700	277,785	1,111	.....	140	255 00	62 53	38 76	471 17	40 00	.....	2,118 46
St-Félix-de-Valois	9,350	555,492	1,945	.....	115	201 00	125 06	.....	450 20	.....	3,150 00	5,986 26
St-Félix-de-Valois, diss	200	22,350	111	.....	.....	2 50	.....	.....	1 90	.....	.....	115 40
St-Jean-de-Matha	22,800	437,150	1,311	1,883	169	243 50	125 06	.....	786 27	.....	2,655 00	7,172 83
St-Paul	2,180	708,860	1,417	.....	.....	171 00	.....	.....	348 31	.....	.....	1,936 31
St-Thomas	11,000	678,330	1,356	.....	52	184 00	.....	.....	416 58	.....	.....	2,008 58
Totaux	400,580	8,329,901	26,049	2,743	1,344	2,759 50	669 04	157 90	5,500 76	564 00	27,020 50	66,807 70

KAMOURASKA												
Kamouraska	12,000	378,225	1,702		85	99 00	125 06		188 08	334 00	3,325 34	5,858 48
Mont-Carmel	9,000	176,067	1,146	9		160 00		22 50	336 35	300 00		1,973 85
Rivière-Ouelle	12,855	465,427	1,550	1,403	96	154 50	125 06		385 26	100 00	1,369 34	5,183 16
St-Alexandre	16,270	365,646	1,280	1,058	195	220 00	125 06		573 90	200 00	5,515 39	9,167 35
SteAndré	39,800	405,356	1,250	40	170	126 50	156 33		325 94	560 00	6,219 32	8,848 09
Ste-Anne-de-la-Pocatière No 1	8,000	406,226	1,421	567	116	146 50			367 95			2,618 45
St--Anne-de-la-Pocatière No 2	22,000	207,140	664		149	66 50			235 30		5,797 88	6,912 68
St-Bruno-de-Woodbridge	7,000	124,567	809	195	77	108 50		23 36	194 08	275 00		1,681 94
St-Denis	5,000	249,115	748		53	86 50	62 53		175 24	250 00		1,375 27
St-Eleuthère (Pohénégamook)	4,000	158,450	633		54	97 50			145 18	300 00		1,229 68
St-Germain-de-Kamouraska	3,000	137,430	549	82	39	53 50	62 53	55 58	98 60			940 21
Ste-Hélène	7,000	327,210	1,545	171	171	135 50	62 53		284 01	200 00		2,569 04
St-Onésime	4,000	136,666	820		63	66 50		26 55	128 68	60 00		1,164 73
St-Pascal	90,000	484,835	2,424	839	163	243 00	125 06		558 33	134 00	2,200 00	6,686 39
St-Pacôme	11,180	367,855	1,544	1,957	241	251 50	62 53		666 98	685 00		5,408 01
St-Philippe-de-Néri e	6,000	277,131	858	626	136	109 00	62 53		274 34			2,065 87
Totaux	257,105	4,667,346	18,943	6,947	1,808	2,124 50	969 22	127 99	4,938 22	3,398 00	24,427 27	63,683 20
LABELLE												
Addington	600	6,695	99		4	18 50		50 93	31 50	50 00		253 93
Boyer, canton	60	47,725	596		62	22 00		31 95	106 77	50 00		868 72
Buckingham, canton	3,500	109,324	1,366	1,219	55	82 50		22 50	266 34			3,011 34
P Buckingham, canton, diss	1,750	79,162	791		15	30 00		150 00	29 30			1,015 30
Buckingham-Est	2,000	28,750	431	67	40	28 00			90 62			656 62
Buckingham, village	60,000	472,915	10,258	2,389	887	352 50	187 60		375 50			14,449 60
P Buckingham, village, diss	7,500	164,821	2,637		527	72 00	456 00		39 00			3,731 00
Campbell, canton	4,500	259,465	2,597		182	197 00			566 62	330 00		3,872 62
Cantons-Unis	4,180	176,430	1,324		60	82 50		22 50	335 39	200 00		2,024 39
Hartwell	21,000	45,510	1,141	278	107	142 50	125 06	51 56	478 95		859 60	3,183 67
P Hartwell, diss	500	1,770	20			2 00		75 00	1 16			98 16
P High-Falls	750	18,750	187		15	13 00		50 00	9 00			274 00
Kiamika	5,000	80,247	828	687	87	61 00		22 50	49 20	200 00		1,934 70
Labelle	1,000	9,475	284			9 50		28 41	28 17	150 00		500 08
Lac-Escréar	850	6,000	120		15	10 00		25 78	17 36			188 14
Lac-Windigo	500	19,835	96		3	9 50			38 40			146 90
La-Conception	3,000	55,697	696		48	56 50		26 55	183 20			1,010 25
L'Ange-Gardien	1,500	57,950	1,056		51	104 00	62 53	22 50	292 20			1,595 23
P L'Ange-Gardien- diss	600	19,316	251		12	9 00		40 00	24 56			336 56
* La-Minerve	Pas de ra pport'							22 50		50 00		72 50
L'Annonciation	3,500	202,260	1,623	912	2,661	149 00		32 52	522 52			5,900 04
La Nativité (canton Joly)	13,470	140,587	2,108		89	119 50	62 53	22 50	511 80	90 00	1,240 00	4,243 33
L'Ascension	2,000	55,285	829		11	58 00		22 50	148 05			1,068 55
Lochaber	25,000	338,005	1,789	398	146				499 52			2,832 52
P Lochaber, diss	28,000	274,325	1,024		55	34 50			101 42	50 00		1,264 92
Loranger, canton	8,686	312,459	1,311	719	42	87 50	1,09380				3,331 98	6,585 28

STATISTIQUE GÉNÉRALE DU COUT DE L'ENSEIGNEMENT.—Année 1913–14.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Pour les écoles publiques dans les municipalités rurales payant aux institutrices un salaire de pas moins de $100, $125 et $150.	Autres allocations.	Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1912-13.	Pour les municipalités pauvres Pour l'année 1912-13.				
LABELLE.—*Suite*	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Macaza	700	25,100	313	.....	13	16 50	.....	25 78	60 58	.....	.....	428 86
Montebello	1,500	124,725	1,247	.....	256	108 00	93 80	25 78	219 46	194 00	.....	2,144 04
P Montebello, diss	Pas de rapport.											
Montpellier	2,160	16,230	243	150	27	35 50	.....	26 09	84 67	.....	.....	566 26
Mulgrave & Derry	4,500	37,685	376	.....	25	27 00	.....	30 45	42 26	.....	.....	500 71
P Mulgrave & Derry, diss	1,000	9,156	91	.....	.....	8 00	.....	150 00	31 30	.....	.....	280 30
Notre-Dame-de-Bonsecours	3,200	95,345	762	12	33	71 50	.....	77 13	207 55	.....	.....	1,163 18
Notre-Dame-de-la-Garde	2,100	68,409	855	.....	46	56 50	.....	23 36	147 32	50 00	.....	1,178 18
Notre-Dame-de-Pont-Main	2,800	24,720	309	.....	34	39 50	.....	22 50	107 76	150 00	.....	662 76
Notre-Dame-de-la-Salette	2,000	102,900	1,286	.....	91	48 00	.....	23 36	240 36	235 00	.....	1,923 72
Notre-Dame-de-la-Paix	3,000	61,103	1,022	528	78	108 50	.....	22 50	267 84	.....	.....	2,026 84
N.-D.-des-Neiges-de-Masson	7,100	91,400	640	.....	282	140 00	62 53	22 50	499 57	.....	.....	1,646 60
Notre-Dame-du-Laus	3,850	175,875	1,525	.....	60	114 00	.....	40 60	191 99	300 00	.....	2,231 59
Papineau	3,500	166,325	1,663	.....	77	112 50	.....	40 00	413 67	.....	.....	2,306 17
Papineauville	18,000	255,900	2,447	.....	.....	114 50	62 53	.....	294 97	.....	.....	2,919 00
Plaisance	4,500	85,175	723	.....	60	53 00	.....	.....	196 80	300 00	.....	1,332 80
P Portland-Ouest	1,100	52,600	441	.....	31	27 00	.....	150 00	92 00	.....	.....	741 00
Portland-Ouest, diss	350	10,155	118	.....	9	11 00	.....	22 50	26 12	50 00	.....	236 62
Preston, canton	400	10,680	156	.....	8	22 00	.....	49 53	48 55	.....	.....	284 08
Ripon	9,500	90,360	1,129	875	126	144 50	62 53	.....	403 43	35 00	.....	2,775 46
Robertson & Pope	6,000	111,440	1,940	.....	51	110 50	.....	48 77	318 73	100 00	.....	2,569 00
P Robertson & Pope, diss	Pas de rapport.											
St-André-Avellin	34,785	332,325	3,379	.....	175	251 50	125 06	.....	569 74	134 00	4,000 00	8,634 30
Ste-Angélique	2,000	170,925	1,196	.....	53	62 00	.....	.....	229 37	50 00	.....	1,590 37
P Ste-Angélique, diss	1,200	150,729	602	.....	76	53 50	.....	.....	148 80	.....	.....	880 30
St-François-Régis	2,500	167,425	1,406	.....	85	77 50	.....	20 00	190 25	.....	.....	1,778 75
St-Malachie	1,300	60,345	543	.....	2	11 50	.....	25 78	14 48	.....	.....	596 76

St-Rémi-d'Amherst	4,000	45,535	569	315	39	60 00		29 27	168 12	200 00		1,380 39
P St-Rémi-d'Amherst, diss	350	16,145	146		9	8 00			34 45			197 45
St-Sixte	1,300	96,180	701		63	52 00	62 53	22 50	169 65	50 00		1,120 68
P St-Sixte diss	758	58,385	291		29	18 00		75 00	41 17			425 17
Ste-Valérie-de-Ponsonby	2,600	23,880	669	215		35 00	40 60		69 51	50 00		1,079 11
P Ste-Valérie-de-Ponsonby, diss	2,500	17,043	217	708	11	16 50	150 00		54 81	30 00		479 31
Suffolk	4,000	38,470	961		86	107 00	28 47		307 17	200 00		2,397 64
P Suffolk, diss	800	14,435	135		10	28 50	100 00		12 04			285 54
Turgeon (Ste-Véronique) de	1,500	47,985	435	150	15	34 50		22 50	58 68	50 00		765 68
Blake & Bigelow								22 50				22 50
Montigny								20 00				20 00
Nomininge (St-Ignace-Mission)								29 27				29 27
N.-D.-des-Anges (Lac Windigo)								96 26				96 26
Notre-Dame-de-Fourvières								22 50				22 50
Ste-Rose-de-Lima								22 50				22 50
P Amherst							60 00					60 00
Totaux	336,299	5,837,848	61,998	9,622	7,105	3,934 00	2835157	1,929 13	10716 72	2,348 00	9,431 58	110,920 00
LAC-ST-JEAN												
Doucet (canton Girard)	700	15,000	230	150	30	14 50		47 92	23 80	100 00		596 22
Hébertville, paroisse	6,300	370,565	1,259		151	177 50			399 03	50 00		2,036 53
Hébertville, Village, (N.-D.-de)	6,000	157,375	1,259	448	173	105 00	125 06		317 85	334 00		2,761 91
Honfleur	900	37,700	271		83	18 00		25 46	24 50	50 00		471 96
Lac-des-Commissaires	500	21,325	42					24 61		50 00		116 61
La-Barre	5,000	304,000	614	162	60	76 00	62 53	25 46	186 33	100 00		1,286 32
Normandin	48,000	486,200	1,958	641	80	152 50	62 53		501 63	200 00		3,595 66
Ouiatchouan	6,200	333,797	934	231	60	129 50		76 35	418 87			1,849 72
Rivière-au-Doré	3,600	136,300	817	237	20	75 00	62 53	23 36	305 42	100 00		1,640 31
Péribonka	5,000	114,925	1,735		122	59 00	62 53	36 93	258 45	275 00		2,548 91
Pointe-à-la-Savane	300	40,150	176	313	7	7 00						503 00
Roberval	163,964	509,817	2,956		316	115 00	156 33		116 00	50 00	23,255 20	2,6964 53
St-Amédée	1,100	150,285	525		28	30 00		20 00	138 75	100 00		841 71
St-André	1,500	74,100	370		16	52 00	62 53	23 36	177 77	205 00		906 64
St-Bruno	5,500	333,100	1,332		114	109 00	62 53		331 52			1,949 05
St-Cœur-de-Marie	6,000	360,890	1,804		266	172 00	62 53	24 75	405 16	234 00		2,968 44
St-Félicien	5,645	442,000	1,326	676	237	241 50	62 53		426 88			2,969 91
St-François-de-Sales	3,600	152,000	516	320	65	71 50		74 07	231 53	360 00		1,638 10
St-Gédéon-de-Grandmont	9,850	384,150	1,848		102	165 00	62 53		541 20			2,718 73
St-Hedwidge	750	112,000	200		26	24 50		29 78	20 00	50 00		350 28
St-Henri-de-Taillon	,2500	112,125	448	297	55	46 00		46 55	132 72	350 00		1,375 27
St-Jérôme	11,000	444,548	1,511	121	100	158 00			400 04	50 00		2,340 04
St-Jérôme, village	8,000	148,130	333		121	97 00	125 06		304 45	50 00	200 00	1,230 51
St-Joseph-d'Alma	5,500	368,500	2,026	30	93	192 00	62 53		301 81	334 00		3,039 34
St-Louis-de-Métabetchouan	5,600	320,000	1,600		210	163 50	62 53		537 60	90 00		2,663 63
Ste-Lucie-d'Albanel	5,300	171,400	857	203		97 00	62 53	26 55	313 12	100 00		1,659 20
St-Méthode	5,450	157,225	786	701	163	96 00		29 78	242 91	300 00		2,318 69
St-Michel-de-Mistassini	850	133,435	826	52	10	76 50	62 53	43 70	175 56	75 00		1,321 29

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Pour les écoles publiques dans les municipalités rurales payant aux institutrices un salaire de pas moins de $100, $125 et $150.	Autres allocations.	Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1912-13.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1912-13.				
LAC-ST-JEAN.—*Suite.*	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
St-Prime	600	383,153	1,034	701	152	191 50	62 53	.....	540 86	135 00	.....	2,816 89
St-Thomas-d'Aquin	.....	126,195	909	193	.....	82 50	.....	26 55	200 93	75 00	.....	1,486 98
Kiskissing	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	50 93	.....	.....	.....	50 93
Petit-Péribonka (Mission)	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	24 61	.....	.....	.....	24 61
St-Nazaire	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20 00	.....	.....	.....	20 00
Totaux	325,164	7,109,390	30,502	5,476	2,860	2,994 50	1,281 87	700 72	7,974 63	3,817 00	23,455 20	79,061 92
LAPRAIRIE												
Laprairie, paroisse	5,000	1,177,120	2,354	.....	100	115 00	.....	.....	428 92	.....	.....	2,997 92
Laprairie, village	50,975	1,341,268	3,197	613	550	196 50	187 60	.....	186 00	.....	7,534 74	12,464 84
P Laprairie, village, diss	2,000	18,425	80	172	99	.....	.....	75 00	15 50	.....	.....	441 50
St-Constant	12,000	1,056,872	1,585	.....	82	134 50	62 53	.....	490 44	.....	.....	2,354 47
P St-Constant, diss	200	60,000	120	.....	26	20 00	.....	.....	30 90	50 00	.....	246 90
St-Isidore	10,800	779,070	1,558	.....	105	114 00	62 53	.....	368 65	164 00	.....	2,372 18
St-Jacques-le-Mineur	2,100	524,860	1,049	.....	93	104 50	62 53	.....	287 58	.....	.....	1,596 61
St-Philippe	16,200	908,402	2,506	166	152	203 00	62 53	.....	645 92	.....	.....	3,735 45
Totaux	99,275	5,866,017	12,449	951	1,207	887 50	437 72	75 00	2,453 91	214 00	7,534 74	26,219 87
L'ASSOMPTION												
Ile-Bouchard	Pas de rapport.							22 50	.....	.....	.....	22 50
Charlemagne	4,500	155,390	776	.....	73	99 00	.....	.....	267 97	.....	.....	1,215 97
Lachenaie	7,800	402,100	2,010	.....	49	56 00	62 53	.....	194 40	.....	.....	2,371 93
L'Assomption, paroisse	5,200	446,845	1,429	109	70	93 00	.....	.....	.....	.....	.....	1,701 00

L'Assomption, village	44,200	307,506	1,768			109 50	156 33		90 50		6,129 45	8,309 78
L'Epiphanie	89,000	205,000	683		28	58 00	93 80		291 64		6,864 62	8,019 06
L'Epiphanie, village	En const.	281,000	1,873	500		89 00	93 80					2,582 80
Les-Laurentides	34,500	365,650	2,193	82	77	116 00	156 33		109 00		2,470 00	5,203 33
Mascouche (St-Henri)	3,600	835,641	1,671		64	167 00	62 53		555 45	164 00		2,783 98
P Mascouche (St-Henri) diss	600	90,430	226		11	10 00			38 85			285 85
Repentigny	4,000	261,070	522		60	76 00			261 39	50 00		969 39
St-Lin	5,000	687,840	2,045	523	58	99 50			322 34			3,047 84
St-Paul-l'Ermite	4,000	391,855	1,097		1,331	89 00			266 19			2,783 19
St-Roch	34,000	658,740	2,306	280	123	187 00	62 53		644 82	60 00	1,750 90	5,414 25
St-Sulpice	6,000	221,515	1,107		39	71 00			239 52			1,456 52
Totaux	242,400	5,310,576	19,706	1,494	2,166	1,320 00	687 85	22 50	3,282 07	274 00	17,214 97	46,167 39

LAVAL	$	$	$	$	$	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts
Ahuntsic, village	34,356	2,673,558	8,021		255	79 00			231 80	30 00		8,616 80
Bas-dela-Gde-Côte-de-Ste-Rose	1,000	74,800	224			13 50			43 50			281 00
Bas-dela-Pte-Côte-de-Ste-Rose	1,100	57,850	114		14	19 50			43 80			191 30
* Cap-St-Martin	1,000	135,240	338		52							390 00
Laval-des-Rapides	6,000	620,550	889			52 50			112 64			1,054 14
Côte-St-Léonard	110,000	470,745	1,412		59	24 50			113 50			1,609 00
Côte-des-Lacasses	3,000	42—,650	196	1,919	14	16 00			50 70			2,195 70
Côte-des-Perrons	2,000	43,050	180		9	11 50			38 82			239 32
Côte-St-Antoine	3,000	43,700	401	21	21	25 00			64 80			532 80
Côte-St-Elzéar		93,100	279		15	21 00			73 35	30 00		418 35
Côte-St-François	800	136,450	350		31	40 50			136 57			558 07
Côte-St-Michel	3,000	527,900	527		39	37 50			289 60			893 10
Haut-de-la-Gde-Côte-Ste-Rose	1,000	55,675	167	1,113	7	11 00			17 52			1,315 52
Haut-dela-Pte-Côte-Ste-Rose	2,500	66,145	185		22	27 50			85 70			320 20
Haut-de-St-Martin	1,800	75,950	189		12	19 00			59 82			279 82
L'Abord-à-Plouffe	10,000	125,400	652		50	57 50			177 75			937 25
La-Grande-Côte	1,000	91,250	240		12				43 33			295 33
Les-Ecores	1,200	68,450	294	116	50	25 00			71 90			556 90
Longue-Pointe-, ville	300,000	16,000,000	48,000		209	375 50			337 00			48,921 50
* Longue-Pointe, ville, diss									16 40			16 40
Montréal-Est	400	1,947,890	1,951			22 00						1 973 00
Montée Gagnon		110,000	1,507									1,507 00
Park Amherst (St-Arsène)	276,000	1,500,000	9,589	421	215	450 50			1,210 95	40 00		11,926 45
* Parc Amhert (St-Arsène), diss	2,550	45,587	455		175							630 00
Pointe-aux-Trembles	65,000	1,864,915	5,594		164	73 00	93 80		294 97		10,836 00	17,055 77
P Pointe-aux-Trembles, diss		46,150	112			9 00			22 42			143 42
Pont-Viau		97,300	437		63	35 50			114 37			649 87
Rivière-des-Prairies, paroisse	1,000	278,305	334		50	23 00			71 52			478 52
Rivière-des-Prairies, village	2,700	135,697	366		49	23 50			68 15			506 65
St-Bernardin-de-Montréal	2,000	3,681,760	1,840		60	65 00						1,965 00
Ste-Cécile	57,500	1,443,158	8,658		482	186 50			433 85			9,760 35
St-Charles-du-bas-du-Sault	136,235	787,295	1,023			27 00			79 75			1,129 75
Ste-Dorothée No 1	3,500	51,200	128	150	41	19 50			65 00			403 50

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Pour les écoles publiques dans les municipalités rurales payant aux institutrices un salaire de pas moins de $100, $125 et $150.	Autres allocations.	Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1912-13.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1912-13.				
LAVAL—*Suite*	$	$	$	$	$	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts
Ste-Dorothée No 2	2,500	69,095	345	.....	50	34 00	.....	.....	85 49	.....	.....	514 49
Ste-Dorothée, village	3,300	70,325	457	.....	105	43 00	.....	.....	111 38	.....	.....	716 38
St-Elzéar	2,000	124,290	372	.....	28	28 50	.....	.....	22 50	500 00	.....	951 00
* St-Elzéar-de-Laval	5,000	96,600	394	.....	20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	414 00
St-François-de-Sales	6,000	640,009	1,691	.....	34	83 50	.....	.....	296 36	.....	.....	2,104 86
St-Joseph-de-Bordeaux	25,000	1,072,578	4,826	.....	14	106 00	125 06	.....	75 00	.....	.....	5,146 06
St-Jules	1,500	152,946	229	.....	18	10 50	.....	.....	36 07	.....	.....	293 57
St-Martin, village	20,740	253,150	1,012	.....	23	93 50	125 06	.....	.....	134 00	3,104 40	4,491 96
Ste-Rose, village	67,374	1,094,325	2,735	.....	104	141 50	187 60	.....	442 53	134 00	7,731 84	11,476 47
St-Vincent-de-Paul	160,000	227,600	569	.....	20	29 50	93 80	.....	101 50	.....	23,000 00	23,813 80
Sault-au-Récollet	175,000	1,540,563	2,310	.....	28	44 00	156 33	.....	125 65	.....	48,968 71	51,632 69
P Sault-au-Récollet	2,000	1,200,000	1,200	525	52	21 50	.....	.....	60 90	.....	.....	1,859 40
Village de Tétraultville de Montréal	34,000	931,106	4,655	.....	30	129 00	.....	.....	338 75	.....	.....	5,152 75
P Village de Tétraultville de Montréal, diss	154	69,195	345	.....	150	30 50	.....	.....	77 52	50 00	.....	653 02
Villeray	167,800	2,285,595	2,530	14,963	1,312	521 50	63 53	.....	407 00	60 00	.....	19,857 03
Youville	110,000	2,318,905	10,438	.....	330	123 00	.....	.....	275 35	40 00	.....	11,206 35
Totaux	1,814,109	45,481,748	127,760	19,228	4,488	3,230 00	845 18	.....	6,825 48	1,018 00	93,640 95	258,035 61
LEVIS												
Bienville	17,845	550,250	1,375	.....	1,255	212 50	62 53	.....	656 85	60 00	.....	3,621 88
Charny	7,500	237,350	712	703	950	155 50	62 53	.....	398 49	.....	.....	2,981 52
Chaudière	1,200	27,990	153	140	218	27 50	.....	.....	86 30	100 00	.....	724 80

LEVIS—*Suite*													
P Chaudière, diss.	100	6,500	32	46	57	8 50		100 00	34 67				278 17
Etchemin, village	84,500	358,150	1,432	1	561	243 00			497 36	134 00	7,995 68		10,864 04
Lauzon, Partie-Est-du-Village	2,400	105,550	442		25	39 00			34 40				540 40
Lauzon, village	150,000	640,050	2,432		230	241 00	250 13		266 20	50 00	13,541 75		17,011 08
Le-Sault	1,200	53,900	188		17	26 00			95 97				326 97
Lévis, ville	103,000	2,279,756	5,700		1,328	289 00	156 33		281 10		11,506 41		19,260 84
P Lévis, ville, d s	4,300	339,453	848		79	9 50							936 50
Pintendre	28,000	200,000	500	128	155	60 00			161 54				1,004 54
Notre-Dame-de-la-Victoire	7,600	156,605	496	1,139	88	69 50	62 53		170 12				2,025 15
St-David	13,500	584,409	876	250	230	151 00	62 53		437 47				2,007 00
St-Etienne	3,500	182,075	100	125	55	63 50			139 56	150 00			633 06
St-Henri	9,500	630,820	1,640	1,444	325	223 50	62 53		472 02				4,167 05
St-Jean-Chrysostôme	7,500	255,168	1,148			82 00	62 53		182 58	100 00			1,575 11
St-Jean-de-St-Nicolas	1,500	69,430	97		45	19 00			43 43				204 43
St-Joseph-de-Lévis	1,600	146,632	487			28 00			58 80	200 00			773 80
St-Lambert	8,000	245,675	982		285	142 50	62 53		273 41				1,745 44
St-Nicolas, paroisse	11,000	423,740	857	927	339	114 00			235 86				2,472 86
St-Nicolas, village	17,700	75,545	151		22	19 50	93 80		70 72		1,953 31		2,310 33
St-Omer (Ste-Hélène de Breakeyville)	8,650	279,865	701	663	256	91 50	62 53		205 61	400 00			2,379 64
St-Romuald	1,500	38,440	288		83	44 00	187 60	22 50	80 92				706 02
P St-Romuald, diss	275	83,450	333		46	12 50			46 47				437 97
St-Télesphore	800	89,950	89		32	21 50			71 17				213 67
Totaux	467,470	8,069,753	22,059	5,566	6,681	2,393 50	1188 10	122 50	5,001 02	1,194 00	34,997 15		79,202 27
L'ISLET													
Ashford (St-Damase)	3,500	150,465	527		106	76 50		77 65	171 51				958 66
Lac Noir	2,500	67,780	237		21	31 50		26 55	23 24	30 00			369 29
L'Islet	34,600	640,135	1,664	1,024	457	143 50	187 60		769 95	134 00	1,037 67		8,417 72
St-Adalbert	100	62,000	279		42	956 00		53 25	120 51				550 76
St-Aubert	9,800	293,371	1,173		183	135 00	62 53		427 60		1,842 00		3,823 13
St-Cyrille-de-Lessard	6,800	303,500	1,063	3,313	150	173 00	62 53		553 35				5,311 88
St-Eugène	4,000	207,240	756		116	125 50	62 53		354 70				1,411 73
St-Jean-Port-Joli	12,000	541,185	1,756	2,074	208	204 50	125 06		578 73				1,946 29
Ste-Louise	2,500	34,038	809		130	95 00			155 89				1,189 89
P Ste-Louise, diss	400	11,975	47			5 00		30 00	16 72				98 72
St-Marcel	2,500	107,375	365			46 00		61 20	128 38				600 58
St-Pamphile	13,000	258,025	2,241		75	196 00	62 53		536 87	40 00			3,151 10
Ste-Perpétue	2,650	189,125	1,229		138	154 00	125 06	26 55	374 90				2,017 51
St-Roch-des-Aulnaies	8,500	397,660	835	1,656	369	115 50			274 63	100 00	360 00		3,710 13
Totaux	102,850	3,263,874	12,981	8,067	1,995	1,557 00	687 84	275 20	4,486 98	304 00	6,239 67		36,593 69

STATISTIQUE GÉNÉRALE DU COUT DE L'ENSEIGNEMENT.—Année 1913-14.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Pour les écoles publiques dans les municipalités rurales payant aux institutrices un salaire de pas moins de $100, $125 et $150.	Autres allocations.	Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1912-13.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1912-13.				
LOTBINIÈRE												
Deschaillons	24,000	290,850	2,326	662	148	247 00	218 86		788 38	419 00	4,544 06	9,353 30
Issoudun	6,000	187,580	666	129	130	89 00			200 70	330 00		1,544 70
Leclercville	1,600	80,675	322		55	45 00			69 78			491 78
Lotbinière	25,516	357,500	1,430	600	237	134 00	156 33		435 77	434 00	3,403 85	6,830 95
St-Agapit	6,000	132,836	664	445	391	100 00			250 93			1,850 93
St-Agapit, village	3,000	43,155	368		214	49 50	62 53		185 95	250 00		1,129 98
Ste-Agathe No 1	1,600	67,100	325		16	23 00			84 22			458 22
Ste-Agathe No 2	8,009	185,886	1,208		112	131 00	62 53		357 20			1,870 73
St-Antoine-de-Tilly	7,600	264,759	794	1,540	463	126 00	62 53		331 55	50 00		3,367 08
St-Apollinaire	10,050	231,350	694		1,210	166 00	62 53		456 21	134 00		2,722 74
Ste-Croix	85,500	463,812	1,443	126	144	184 00	156 33		454 47	284 00	4,925 02	7,686 82
St-Edouard	13,000	386,748	1,253	220	118	166 50			443 53	660 00		2,961 03
Ste-Emilie	6,000	262,800	919		64	79 50			201 35			1,263 85
St-Flavien	12,000	282,216	1,128	906	281	162 00	62 53		522 12			3,061 65
St-Gilles	6,000	129,885	1,354	253	63	90 50			237 25			1,997 75
St-Narcisse	3,500	143,402	716		146	82 00			209 69	200 00		1,353 69
St-Jacques-de-Parisville	1,000	126,110	443	356	70	74 50			193 07			1,136 57
St-Patrice-de-Beaurivage	3,000	137,965	1,047	195	81	93 00			341 82			1,757 82
St-Octave-de-Dosquet	2,800	73,020	291	187	143	55 00						676 00
Ste-Philomène-de-Fortierville	4,000	166,415	998		62	129 00	62 53		339 61			1,591 14
St-Sylvestre	15,000	197,845	1,186		173	145 50	93 80		443 55		4,959 08	7,000 93
St-Sylvestre, diss	800	19,125	137		1	3 00		75 00	4 90			220 10
Villeroy								32 89	100 00			132 89
Rivière-du-Chêne								53 25				53 25
Totaux	224,366	4,170,998	19,792	5,619	4,322	2,375 00	1000 50	161 14	6,652 05	2,761 00	17,832 01	60,514 70

MASKINONGÉ													
Dumontier (St-Léon)	6,000	658,000	1,975		106	208 50	62 53		497 36	100 00			2,949 39
Hunterstown	1,500	129,240	452		60	74 50			195 15	30 00			811 65
Maskinongé	11,000	861,740	1,637		156	250 00	62 53		289 29	200 00			2,894 82
Riv-du-Loup No 1 (Louiseville)	29,000	509,844	2,294		214	179 00	187 60		139 50				3,014 10
Riv.-du-Loup No 2, paroisse	41,752	850,343	1,530		73	143 00			365 79	250 00	6,082 81		8,444 60
St-Alexis	6,500	279,848	1,679		65	168 50		20 00	433 79				2,362 29
St-Didace	5,000	169,950	510	390		100 50	62 53	20 00	186 36	260 00			1,594 39
St-Didace, village	3,675	113,400	453		63	82 50			257 02				855 52
St-Justin	4,000	315,915	631	1,981	46	93 00	62 53		92 10				2,905 63
St-Justin, village	1,800	93,940	291		194	46 00			155 25	100 00			786 25
St-Paulin	14,000	296,335	1,185		213	211 50	125 06		580 04	250 00			2,564 60
Ste-Ursule	20,794	525,275	1,836		20	231 50			407 09	100 00	3,640 93		6,235 52
P St-Ursule, diss	3,000	26,810	187		6	10 00			27 10				230 10
St-Ignace (Mission)								85 80		150 00			235 80
Canton Masson													
Totaux	148,021	4,830,640	14,660	2,371	1,277	1,798 50	562 78	125 80	3,925 84	1,440 00	9,723 74		35,884 66
MATANE													
Awantjish		7,875		300									300 00
Causapscal	4,000	185,250	1,575	703	323	194 00	62 53	26 55	559 55				3,443,63
Val-Brillant	14,525	207,755	2,016		182	247 00	62 53		781 10				3,288 63
Cherbourg	800	14,385	86		30	26 50		26 55	65 35				234 40
Dalibaire (St-Ed.-des-Méchins)	2,100	45,224	407	904	70	81 00		53 10	179 25	300 00			1,994 35
Kempt (St-Antoine-de-Padoue)	3,725	54,645	635	260	58	53 50		47 34	114 71	38 000			1,548 55
Les Capucins (St-Paul)	2,000	28,350	255	226	61	55 00		26 55	157 87				781 42
McNider	9,550	204,080	1,144	2,511	146	206 50	62 53		488 65				4,558 68
Matalick	800	19,800	316		30	14 00		38 76	38 70				437 46
P Métis	750	65,125	260		10	11 50			29 60	75 00			386 10
Mont-Joli	37,300	274,000	3,127		478	260 50	156 33	22 50	883 65	184 00			5,111 98
P Petit-Métis, village	700	102,990	411		2	13 00			43 40	50 00			519 40
Ste-Angèle-de-Mérici	11,400	245,000	1,715	600	315	124 00	62 53	52 18	484 99	35 00			3,388 70
St-Benoît-Labre	14,584	246,205	2,462	203	291	320 50	62 53		1,01707	510 00			4,866 10
St-Damase	3,000	80,050	1,081	177		105 50		23 36	214 02				1,600 88
St-Edmond	11,000	148,243	1,781	251	136	168 50	62 53	22 50	544 25	400 00			3,375 78
Ste-Félicité	8,000	1,081	414		393	177 00	62 53	22 50	451 64	40 00			1,560 67
Ste-Flavie-de-Lepage	8,400	155,610	700	2,588	680	81 50	62 53		174 40	650 00			4,936 43
Ste-Florence-de-Beaurivage	1,000	45,805	389	126	72	58 50		57 74	120 65				823 89
St-Jérôme	4,000	13,220	726	361	130	80 00			223 44	360 00			1,880 44
St-Jérôme, village	75,500	216,125	1,080	1,080	484	162 50	218 86		484 78	134 00	3,074 58		6,718 72
St-Joseph-de-Lepage	3,550	75,071	518	387	25	32 50		26 55	160 94				1,149 99
St-Léon-le-Grand	9,150	82,340	1,029	837	108	118 00		29 27	345 52	340 00			2,806 79
St-Léandre	1,008	41,900	419	74	72	50 56		29 15	94 06				738 71
St Moïse	3,500	65,775	493		63	78 00	62 53	37 17	182 05				915 76
St-Moïse, village	3,800	37,383	747		70	90 50			246 57				1,154 07

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Pour les écoles publiques dans les municipalités rurales payant aux institutrices un salaire de pas moins de $100, $125 et $150.	Autres allocations.	Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1912-13.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1912-13.				
MATANE.—*Suite.*												
St-Octave	5,300	166,011	996	2,330	252	170 50	62 53	.....	300 10	500 00	.....	4,611 13
St-Rémi-de-la-Rivière-Métis	9,000	86,485	648	.....	225	115 00	62 53	.....	279 38	500 00	.....	1,829 91
St-Ulric-de-Matane	7,000	167,145	1,086	335	50	168 00	62 53	.....	337 32	.....	.....	2,038 85
St-Zénon-du-Lac-Amqui	2,500	46,910	703	.....	17	17 50	.....	53 25	26 28	.....	.....	817 03
Sayabec	16,100	149,490	1,893	452	245	276 00	125 06	43 70	864 75	334 00	.....	4,233 51
P Sayabec	550	600	34	.....	138	9 00	.....	100 00	18 15	.....	.....	299 15
Tessier, canton	2,800	48,915	440	.....	54	91 00	.....	26 09	198 52	.....	.....	809 61
Canton Nemtayé	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	28 78	.....	.....	.....	28 78
Ecole des Acadiens	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	27 98	.....	.....	.....	27 98
Totaux	277,392	3,143,593	29,586	14,715	5,210	3,657 00	1250 61	821 58	10,110 71	4,792 00	3,074 58	73,217 48
MEGANTIC												
* Black-Lake	9,300	710,940	2,132	.....	678	251 00	62 53	60 00	246 00	.....	.....	3,429 53
Halifax-Nord	4,700	271050	1,897	.....	66	241 00	.....	.....	349 63	250 00	.....	2,803 63
P Halifax-Nord, diss	Pas de rapport		.....	.....	.....	.....	.....	100 00	.....	.....	.....	100 00
Inverness	5,200	125,700	1,005	.....	74	53 00	.....	55 58	165 12	.....	.....	1,352 70
P Inverness	7,000	242,164	2,421	41	774	84 50	449 00	.....	230 95	150 00	.....	4,150 45
Ireland-Nord	3,500	91,455	1,279	60	88	53 00	.....	42 53	328 16	.....	.....	1,850 69
P Ireland-Nord, diss	800	40,975	266	.....	20	107 00	.....	150 00	46 56	.....	.....	589 56
P Ireland-Sud	3,000	139,800	1,046	.....	.....	30 00	100 00	220 00	183 79	40 00	.....	1,619 79
Laurierville	5,000	91,500	915	.....	80	74 00	62 53	.....	143 42	300 00	.....	1,574 95
P Leeds	28,000	112,000	896	.....	208	51 00	241 00	200 00	142 33	.....	.....	1,738 33

Leeds, diss.	1,900	44,400	425	.....	90	53 50	.....	38 85	134 30	.....	.....		741 65
Leeds-Est	600	40,375	706	14	24	40 00	.....	49 80	88 88	.....	.....		922 68
P Leeds-Est, diss.	500	6,000	36	.....	9	9 00	.....	60 00	15 07	.....	.....		129 07
P Leeds-Sud	3,000	75,000	562	.....	.....	50 50	100 00	175 00	143 11	.....	.....		1,030 61
Nelson	600	51,205	435	.....	.....	36 00	.....	.....	85 25	.....	.....		556 25
P Nelson, diss.	500	23,150	138	.....	27	10 00	.....	100 00	19 78	.....	.....		294 78
Notre-Dame-de-Lourdes	3,000	100,650	855	570	81	97 50	.....	26 55	221 72	250 00	.....		2,101 77
Plessisville	40,000	391,975	1,567	.....	124	145 00	156 33	.....	627 57	134 00	6,263 80		9,017 70
Robertsonville	1,500	61,785	562	185	160	74 50	.....	.....	63 50	40 00	.....		1,085 00
Sacré-Cœur-de-Marie	4,000	137,600	825	.....	125	136 00	.....	23 36	477 60	50 00	.....		1,636 96
St-Alphonse-de-Thetford	26,000	150,000	1,875	.....	109	121 50	93 80	.....	347 85	.....	10,957 30		13,504 45
Ste-Anastasie	6,000	367,325	2,754	200	213	231 50	62 53	.....	680 27	600 00	.....		4,741 30
St-Joseph-de-Coleraine	300	139,342	696	.....	42	39 50	.....	.....	156 17	.....	.....		933 67
St-Ferdinand-d'Halifax	78,100	412,840	2,889	2,671	435	114 00	187 60	.....	652 77	.....	2,662 27		9,611 64
P St-Ferdinand-d'Halifax, diss.	7,600	23,360	159	.....	24	7 50	.....	.....	22 60	.....	.....		213 10
St-Pierre-Baptiste	7,000	162,500	975	.....	55	69 50	.....	52 18	227 25	290 00	.....		1,668 93
P St-Pierre-Baptiste, diss.	1,800	40,665	203	.....	.....	.....	.....	50 00	46 52	.....	.....		299 52
St-Antoine-de-Pontbriand	4,200	114 000	912	500	68	78 00	.....	37 25	202 08	.....	.....		1,797 33
Somerset-Nord (Ste-Julie)	4,700	179,755	988	363	153	70 50	.....	.....	322 31	.....	.....		1,896 81
Somerset-Sud (St-Calixte)	8,500	469,000	2,345	558	81	113 00	.....	.....	367 82	.....	.....		3,464 82
Ville de Thetford-Mines	63,804	2,265,565	16,991	.....	3,469	677 50	.....	.....	702 00	.....	.....		21,839 50
P Ville de Thetford-Mines, diss.	634	59,100	354	.....	215	35 50	100 00	.....	.....	.....	.....		704 50
Rivière-aux-Morts	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	33 40	.....	.....	.....		33 40
Totaux	343,538	7,041,186	49,109	5,162	7,492	3,154 50	1615 32	1,474 50	7,440 38	2,104 00	19,883 37		97,435 07

MISSISQUOI	$	$	$	$	$	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts
Bedford, ville	5,500	237,990	951	.....	41	94 50	62 53	.....	104 50	.....	.....	1,253 53
P Bedford, ville, diss.	5,150	314,860	2,204	944	288	54 00	300 00	.....	.....	.....	.....	3,790 00
P Clarenceville (St-Georges-de)	3,000	267,500	1,872	.....	55	58 50	238 00	.....	147 43	50 00	.....	2,420 93
P Cowansville	10,600	413,655	2,531	.....	830	79 50	456 00	.....	208 87	.....	.....	4 105 37
P Dunham	4,300	609,805	2,743	234	264	102 00	234 00	.....	48 50	.....	.....	3,625 50
P Dunham, village	2,500	84,050	462	.....	.....	25 50	250 00	.....	49 10	.....	.....	786 60
Farnham-Ouest, paroisse	7,000	199,879	1,799	638	71	102 50	.....	.....	448 18	.....	.....	3,058 68
Frelighsburg	450	436,955	1,310	.....	304	60 00	100 00	79 87	111 92	.....	.....	1,965 79
Notre-Dame-des-Anges	7,500	342,336	1,634	293	.....	114 50	.....	.....	374 02	.....	.....	2,415 52
P Philipsburg (St-Armand.)	9,500	160,245	2,000	.....	170	84 50	75 00	.....	118 17	.....	.....	2,447 67
Philipsburg (St-Armand.)	2,500	391,605	1 305	.....	139	44 00	.....	96 26	262 12	.....	.....	1,846 38
Ste-Croix-de-Dunham	6,600	117,070	753	.....	94	95 50	.....	72 18	216 16	.....	.....	1,230 84
St-Damien-de-Stanbridge	925	115,265	460	283	19	39 50	.....	.....	122 82	.....	.....	924 32
P St-Damien-de-Stanbridge, diss.	300	51,745	232	.....	2	6 00	.....	.....	12 25	.....	.....	252 25
St-Frs.-d'Assise-de-Frelighsburg	263	114,747	401	.....	96	73 00	62 53	76 28	187 47	.....	.....	896 28
P St-Ignace-de-Stanbridge	2,500	155,615	597	.....	9	21 00	.....	.....	43 45	.....	.....	670 45
St-Ignace-de-Missisquoi	4,500	160,653	1,124	.....	.....	64 00	.....	37 25	.....	35 00	.....	1,260 25
St-Jacques-de-Clarenceville	14 000	83,300	333	.....	138	44 00	.....	96 09	50 00	.....	.....	661 09
St-Joseph-de-Bérauger	1,400	52,190	130	.....	10	27 50	.....	22 50	74 02	.....	.....	264 02
St-Pierre-de-Vérone	2,500	177,725	622	.....	26	46 00	.....	.....	163 02	.....	.....	857 02

STATISTIQUE GÉNÉRALE DU COUT DE L'ENSEIGNEMENT.—Année 1913-14.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Pour les écoles publiques dans les municipalités rurales payant aux institutrices un salaire de pas moins de $100, $125 et $150.	Autres allocations.	Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1912-13.	Pour les municipalités pauvres Pour l'année 1912-13.				
MISSISQUOI.—*Suite.*												
E St-Romuald-de-Farnham-Ouest	87,000	1,132,425	3,397	.....	124	.....	93 80	.....	291 90	.....	12,952 72	16,859 42
P St-Romuald-de-Farnham-Ouest, village, diss	7,000	284,000	1,488	.....	746	76 00	.....	.....	45 00	150 00	.....	2,505 00
Ste-Rose-de-Lima-de-Sweetsburg	1,200	113,753	341	.....	127	65 00	62 53	104 38	219 72	.....	.....	919 63
St-Thomas	800	210,875	632	.....	39	33 50	.....	.....	88 76	.....	.....	793 26
P Stanbridge-Est	4,000	255,970	1,023	.....	24	54 00	245 00	.....	173 90	.....	.....	1,519 90
Stanbridge-Est	2,500	55,340	193	.....	49	19 00	.....	22 50	68 45	40 00	.....	391 95
P Sweetsburg, village	1,000	129,886	225	.....	25	14 00	.....	.....	32 22	.....	.....	296 22
Sweetsburg	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Totaux	191,888	6,669,439	30,762	2,392	3,660	1,497 50	2179 39	607 31	3,661 95	275 00	12,952 72	58,017 87
MONTCALM												
Chertsey	2,000	40,680	813	.....	.....	123 50	.....	26 55	197 89	.....	.....	1,160 94
Kilkenny (St-Calixte)	.....	54,409	1 088	.....	.....	94 00	.....	22 50	167 10	200 00	.....	1,571 60
P Kilkenny (St-Calixte) diss	200	10,425	104	.....	.....	6 50	.....	140 00	6 12	.....	.....	256 62
Rawdon	28,200	276,461	829	155	31	105 00	62 53	.....	278 90	100 00	7,818 00	9,379 43
P Rawdon, diss	5.000	184,364	737	.....	55	36 50	125 00	.....	96 25	.....	.....	1,049 75
St-Alexis	10,700	512,000	1,331	.....	80	157 50	62 53	.....	508 80	.....	.....	2,139 83
St-Donat	300	324,300	810	.....	.....	53 00	.....	42 53	169 80	.....	.....	1,075 33
St-Esprit	20,115	630,461	1,576	.....	47	100 50	62 53	.....	405 32	.....	3,695 50	5,886 85
St-Jacques No 1	11,700	741,090	5,187	.....	76	167 50	187 60	.....	496 82	.....	8,132 00	14,246 92
St-Jacques No 2	8,500	606,020	1,333	777	40	170 50	.....	.....	301 24	134 00	.....	2 755 74

Ste-Julienne	4,000	319,220	1,117		49	145 00			409 05	435 00			2,155 50
St-Liguori	29 845	386 430	1 100		35	91 50	62 53		225 92	30 00	2,436 36		3,981 31
Ste-Marie-Salomé	5,000	321,025	959		17	74 00			178 26	40 00			1,268 26
Wexford	275	57,885	578	289		30 50		26 55	100 21				1,024 26
Notre-Dame-de-la-Merci								77 00					77 00
Totaux	125,835	4,464,770	17,562	1,221	430	1,355 50	562 72	335 13	3,541 68	939 00	22,081 86		48,028 89
MONTMAGNY													
Berthier	3,500	219,700	483	159	266	104 50	62 53		359 10				1,434 13
Cap-St-Ignace	46,200	500,000	2,000		142	331 50	250 13		1,196 93	60 00	3,294 40		7,275 96
Grosse-Ile	5,000				85	19 00		32 56	63 47	50 00			250 03
Ile-aux-Grues	1,650	203,270	406		90	54 00	62 53		109 68				722 21
Montmagny, ville	85,500	579,990	2,319		2,370	333 00	187 60		310 00	50 00	3,324 75		8,894 35
P Montmagny, ville, diss		1,600	800		35	5 00							840 00
Notre-Dame-du-Rosaire	5,100	116,655	992	128	50	93 50		48 25	256 03	100 00			1,667 78
Ste-Apolline	2,800	192,615	577	350		65 00		32 56	175 42	200 00			1,399 98
Ste-Euphémie	5,000	92,955	929		51	79 00			336 15	500 00			1,895 15
St-François	93,890	382,695	976	721	265	157 00	187 60		502 42	134 00	2,630 00		5,573 02
St-Paul-de-Montminy	8,400	255,715	1,917			171 00	62 53		535 72	100 00			2,786 25
St-Pierre	15,956	326,329	816		117	108 00	93 80		291 85		4,284 36		5,711 01
St-Thomas	10,800	703,413	1,759		159	233 00			805 32	30 00			2,986 32
St-Fabien-de-Panet	1,200	93,576	280	107	30	49 50		50 80	136 07	100 00			753 37
Totaux	284,996	3,668,476	14,254	1,465	3,660	1,803 00	906 72	164 17	5,078 16	1,324 00	13,533 56		42,188 56
MONTMORENCY	$	$	$	$	$	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts		$ cts
Château-Richer	32,600	509,600	2,548		266	207 00	125 06		657 57	634 00			4,437 63
L'Ange-Gardien	13,000	435,275	652	637	527	144 50	62 53		345 66	500 00			2,868 69
Les Crans	Pas de rapport							47 34					47 34
St-Achillée	700	17,790	97		3	8 00		23 36		175 00			306 36
St-Adelphe	1,000	14,400	93	71	17	12 00		26 55					219 55
Ste-Anne-de-Beaupré	3,000	624,625	5,763		1,118	245 00	156 33		871 12	134 00			8,287 45
* Ste-Brigitte-de-Laval	3,000	83,000	1,230		28			47 18	182 80	135 00			1,622 98
Ste-Famille, I.-O	8,000	210,430	631		61	61 50	156 33		230 27	134 00	1,350 00		2,624 10
St-Ferréol	4,000	167,645	486			78 50		22 50	208 95	100 00			895 95
St-François, I.-O	100	89,384	421		31	40 08			76 09	50 00			618 09
St-Jean, I.-O	4,000	227,000	590		8	84 00	62 53		207 69				1,252 22
St-Joachim	11,200	413,315	2,066		67	96 50	62 53		170 15				2,462 18
St-Laurent, I.-O	14,800	223,895	783		58	46 00	125 06		44 30		3,677 71		4,734 07
Ste-Pétronille, I.-O	1,000	85,100	310		2	20 50			74 12				436 62
St-Pierre, I.-O	6,000	205,895	514	366	40	60 50	62 53		123 60	250 00			1,416 63
St-Tite	2,500	231,785	1,738	707	51	132 00			151 74	400 00			1,179 74
Totaux	104,900	3,539,139	17,952	1,781	2,577	1,235 00	812 90	166 93	3,344 06	2,512 00	5,027 71		35,408 60

STATISTIQUE GÉNÉRALE DU COUT DE L'ENSEIGNEMENT.—Année 1913-14.—*Suit*.

COMTES ET MUNICIPALITES.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Pour les écoles publiques dans les municipalités rurales payant aux institutrices un salaire de pas moins de $100, $125 et $150.	Autres allocations.	Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1912-13.	Pour les municipalités pauvres Pour l'année 1912-13.				
MONTREAL-CITE	$	$	$	$	$	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts
Commission Catholique	5,405,288	227,194,870	1,001,291			10,952 50	2657 61		8,270 65	800 00	59,262 07	1,083,143 83
P Commission Protestante	4,723,128	199,439,410	797,757	199,439	47,686	11,676 50	261 85		2,530 12			1,085,273 62
St-Michel-Archange	51,365	2,827,133	9,894		2,007	313 50			295 50			12,510 00
Totaux	10,179,781	249,461,413	1,808,852	199,439	49,693	22,942 50	2884261		11,096 27	800 00	59,262 07	2,180,927 45
MONTREAL-DORION												
* St-Denis-de-Montréal	169,973	5,595,665	27,978		1,751	720 00			732 00			30,449 00
St-Edouard-de-Montréal	232,272	7,352,200	40,437			1,366 00			1,376 50			43,179 50
St-Etienne-de-Montréal	45,000	1,048,700	5,243		500	208 50						5,951 50
St-Jean-Berchmans	147,729	1,382,780	6,913		591	291 50	93 80		140 00			8,039 30
St-Stanislas-de-Montréal	320,000	5,914,200	29,571	6,758	3,081	931 00	125 06		830 00			41,286 06
Totaux	914,974	21,293,545	110,142	6,758	5,923	3,517 00	218 86		3,078 50			129,637 36
MONTREAL-HOCHELAGA												
St-Henri	537,034	10,933,200	40,088	20,044	1,856	1,395 50	187 59		1,861 40		13,270 12	78,702 61
P St-Henri et Ste-Cunégonde, diss.	40,000	3,254,220	97,62		39	422 00			223 90			10,446 90
Ste-Cunégonde	147,335	7,283,249	25,491		1,506	859 00			359 00			28,215 00
St-Zotique		3,167,250	15,836		307	628 50						16,771 50
Totaux	724,369	24,737,919	91,177	20,044	3,708	3,305 00	187 59		2,444 30		13,270 12	134,136 01

MONTREAL–LAURIER													
L'Enfant-Jésus-de-Montréal	267,952	12,168,880	36,506		766	968 50	187 60		913 00	50 00		39,391 10
St-Georges	178,000	5,711,602	22,846		820	294 50			281 80			24,242 30
St-Jean-Baptiste, village	181,000	11,782,885	24,185		1,912	1,135 00	93 80		1,110 00			33,711 80
St-Jean-de-la-Croix	142,607	4,030,909	24,185		1,776	600 00			470 90			27,031 90
Totaux	769,559	33,694,276	112,998		5,274	2,998 00	281 40		2,775 70	50 00		124,377 10
MONTREAL–MAISONNEUVE													
Côte-Visitation	180,000	2,260,900	11,304			422 50			275 50	35 00		12,037 00
Hochelaga	670,250	16,948,420	59,321		5,335	1,812 50	187 60		1,612 50			68,268 60
Maisonneuve	1,166,921	30,144,140	95,995		4,875	1,998 50			1,726 00			104,594 50
P Maisonneuve, diss	28,000	639,060	2,560		1,675	267 50	200 00		201 90			4,904 40
St-Anselme	158,600	2,731,869	8,421		584	216 00			267 30			9,488 30
St-François-Solano	60,000	3,800,000	17,100			109 00	156 33		98 00			17,462 33
St-Grégoire-le-Thaumaturge	665,510	14,750,000	73,750		3,132	1,895 00	218 86		1,616 50		15,860 98	96,473 34
Totaux	2,929,281	71,274,329	268,451		15,601	6,721 00	762 79		5,797 70	35 00	15,860 98	313,229 47
NAPIERVILLE													
Sherrington	6,300	484,320	1,114	261	85	177 50	62 53		324 86			2,024 89
St-Cyprien	31,700	905,087	2,262	1,088	95	216 50	156 33		320 48		6,004 29	10,142 60
P St-Cyprien, diss	1,000	37,903	106			3 50			5 02			114 52
St-Édouard	3,500	494,452	1,385		60	130 50	62 53		246 50			1,884 53
St-Michel	8,300	573,375	1,091		31	125 00			306 59		2,800 00	4,353 59
St-Rémi	62,800	1,123,722	3,034	5	157	226 50	62 53		676 00		7,120 02	11,281 05
Totaux	113,600	3,618,859	8,992	1,354	428	879 50	343 92		1,879 45		15,924 31	29,891 18
NICOLET													
Bécancour	20,000	417,715	1,100		25	129 50	125 06		310 84		2,739 04	4,429 44
Gentilly	23,280	603,650	2,715		273	319 00	62 53		600 92	460 00	3,557 37	7,987 82
Nicolet, paroisse	13,000	457,329	1,338	939	47	122 50			334 48			2,780 98
Nicolet, ville	310,352	466,542	2,332		96	182 50	156 33		174 00	250 00	29,430 50	32,621 33
Ste-Angèle	23,498	288,970	866		69	102 00	62 53		131 47		5,843 07	7,074 07
Ste-Brigitte-des-Saults	8,200	289,600	2,027	1,324		156 50			369 92	150 00		4,027 42
Ste-Cécile-de-Lévrard	600	179,620	359	800	47	95 50			167 84			1,469 34
St-Célestin No 1	12,685	168,160	370		36	49 50	62 53		154 89		1,693 65	2,366 57
St-Célestin No 2	5,400	299,275	889			106 50			242 58	240 00		1,478 08
Ste-Eulalie	5,400	264,615	1,058	156		149 50			308 62	60 00		1,732 12
Ste-Gertrude	88,193	320,005	1,280	2,457	79	194 00	125 06		446 40	150 00	2,873 70	7,605 16
St-Grégoire	63,137	702,000	2,106			151 00	156 33		453 73	430 00	6,221 08	9,518 14

STATISTIQUE GÉNÉRALE DU COUT DE L'ENSEIGNEMENT.—Année 1913-14.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Pour les écoles publiques dans les municipalités rurales payant aux instutrices un salaire de pas moins de $100, $125 et $150.	Autres allocations.	Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1912-10.	Pour les municipalités pauvres Pour l'année 1912-13.				
St-Joseph-de-Blandford	4,800	196,000	1,176		111	95 50		20 00	261 67	150 00		1,814 17
St-Léonard	21,000	451,350	2,347	156		165 00	125 06		408 95		4,593 94	7,795 95
Ste-Marie-de-Blandford	4,000	109,500	1,007	100	34	114 50		26 55	272 36			1,554 41
Ste-Monique	24,410	490,290	1,961		86	200 00	62 53		540 60		2,833 43	5,683 56
Ste-Perpétue	5,000	314,265	1,885		105	139 00			362 78			2,491 78
St-Pierre-les-Becquets	16,000	255,601	904		33	123 50	125 06		329 38		2,491 43	4,026 37
St-Samuel-de-Horton	1,500	99,240	496	118		71 00		23 36	121 16			828 52
Ste-Sophie-de-Lévrard	3,500	305,200	2,186		47	193 00		20 00	396 56			2,842 56
St-Sylvère	3,000	238,225	1,000	93	112	126 50		22 50	470 82			1,824 82
St-Wenceslas	8,000	513,010	1,436			229 50	62 53		585 87	50 00		2,363 90
Très-Précieux-Sang	3,000	173,819	434			55 50			134 38			623 88
Villers	2,000	55,900	195		13	38 00						246 00
Totaux	669,955	7,660,281	31,467	6,142	1,233	3,309 00	1125 55	112 41	7,580 22	1,940 00	62,277 21	115,186 39
OTTAWA												
Aumond, canton	1,000	42,665	256		95	57 50		23 36	100 62			532 48
Aylmer	44,000	311,660	3,116		763	163 00	156 33		163 00		12,479 37	16,840 70
P Aylmer, diss	26,436	482,382	4,582		831	90 00	461 00		42 50			6,009 50
P Aylwin	3,298	45,025	570		319	76 50		160 00	200 97			1,326 47
Aylwin, diss	300	11,200	112	12	28	13 00		22 50	9 42	75 00		271 92
Bouchette	9,000	84,678	2,116		184	196 06		22 50	568 45	140 00		3,226 95
P Bowman & Dehnolm	200	11,800	118		8	7 00		100 00	24 40			257 40
Bowman & Denholm, diss	350	6,175	121		21	11 50		22 50	38 07			214 07
Cameron	3,000	36,235	1,087		45	82 00		25 78	254 90	200 00		1,694 68
Cantley	1,650	41,876	541		10	20 00		26 62	88 48			686 10
P Cantley, diss	900	24,600	73			13 50		75 00	32 95			194 45
P Eardley	5,000	103,012	1,236		44	59 50			167 86	75 00		1,582 36
Eardley	3,200	70,789	774	70	85	53 50		55 33	163 00	115 00		1,315 83

Egan	2,100	29,800	745	333	55	48 00	.....	43 70	120 00	135 00	.....	1,479 70
P Egan, diss	80	2,350	23	.....	4	4 00	.....	100 00	7 20	.....	.....	138 20
Egan-Ouest	200	8,030	220	.....	11	6 50	.....	.....	.....	.....	.....	237 50
Fieldville & Stagburn	1,000	24,550	429	.....	76	42 00	.....	.....	115 67	.....	.....	662 67
Gracefield	25,000	17,576	527	.....	25	49 50	62 53	22 50	179 40	.....	.....	865 93
Hincks	3,000	29,900	299	223	93	50 50	.....	25 78	46 52	60 00	.....	797 80
P Hull, canton	6,000	323,972	1,943	127	53	67 50	.....	.....	233 37	50 00	.....	2,473 87
Hull, canton, diss	7,000	35,719	178	.....	70	29 50	.....	23 36	88 70	.....	.....	389 56
Hull, cité	270,000	6,363,973	50,941	.....	1,719	1,631 50	250 13	.....	1,402 33	50 00	.....	55,963 96
P Hull, cité (Prot)	15,000	868,367	3,475	.....	389	126 00	.....	.....	48 00	200 00	.....	4,238 00
Killarney	600	10,685	191	.....	40	14 50	.....	.....	46 02	.....	.....	291 52
P La Pêche	1,500	43,200	432	.....	123	33 00	150 00	.....	104 02	.....	.....	842 02
Lowe	2,000	26,244	393	20	101	53 00	.....	20 00	137 15	130 00	.....	854 15
P Lowe, diss	450	4,550	91	.....	29	5 00	.....	90 00	19 75	.....	.....	234 75
P Lowe-Sud	325	8,325	166	.....	54	21 50	.....	100 00	60 55	.....	.....	402 05
Maniwaki	4,500	152,780	2,597	.....	582	169 00	125 06	26 55	495 80	134 00	.....	4,129 41
P Maniwaki, diss	1,300	28,310	424	.....	23	11 00	.....	75 00	54 00	.....	.....	587 00
P Masham	3,000	50,000	850	.....	241	49 50	.....	125 00	149 89	.....	.....	1,415 39
Masham, diss	100	3,600	36	.....	.....	5 50	.....	.....	14 80	.....	.....	56 30
Northfield	2,600	20,439	919	.....	33	51 50	.....	.....	179 94	100 00	.....	1,283 44
P Northfield & Wright, diss	1,500	27,229	612	.....	42	32 50	.....	85 00	93 81	.....	.....	865 31
Northfield-Centre	300	4,475	148	.....	2	12 00	.....	85 00	38 14	.....	.....	285 14
Pointe-Gatineau	24,000	202,432	4,554	.....	80	179 00	125 06	.....	614 10	134 00	.....	5,686 16
St-Alphonse-de-Lytton	2,000	20,390	407	.....	.....	27 50	.....	26 62	91 37	.....	.....	552 49
Ste-Cécile-de-Masham	6,500	57,665	718	148	334	139 50	.....	40 00	424 42	150 00	.....	1,953 92
St-Edouard-de-Wakefield	2,000	388,40	271	.....	350	45 00	.....	26 55	138 95	100 00	.....	931 50
Ste-Etienne-de-Chelsea	1,200	57,434	717	.....	52	53 50	.....	.....	182 22	50 00	.....	1,954 72
P St-Etienne-de-Chelsea, diss	3,000	81,716	1,021	.....	112	51 00	.....	110 00	96 38	.....	.....	1,390 38
St-Jean-de-Wakefield	250	15,750	110	.....	25	15 00	.....	32 16	31 08	.....	.....	213 24
St-Joseph-de-Wakefield	Pas de rapport.											
Ste-Philomène-d'Egan	6,860	38,465	1,153	192	123	78 00	.....	22 50	184 38	100 00	.....	1,852 88
Templeton-Nord	3,000	51,430	105	.....	69	85 00	.....	.....	235 33	.....	.....	494 33
P Templeton-Nord, diss	400	21,321	319	.....	7	9 00	.....	50 00	26 05	.....	.....	411 05
Templeton-Est	4,800	95,140	2,093	160	120	164 50	.....	22 50	523 42	.....	.....	3,083 42
P Templeton-Est, diss	1,400	27,110	487	.....	28	36 50	.....	160 00	95 95	.....	.....	807 45
Templeton-Ouest	2,400	68,185	1,090	.....	61	68 00	.....	.....	216 00	.....	.....	1,435 00
P Templeton-Ouest, diss	1,300	181,540	344	300	14	23 50	.....	.....	57 57	.....	.....	939 07
P Vallée-Gatineau	400	18,000	590	.....	77	19 50	.....	75 00	38 20	.....	.....	299 70
P Wakefield	759	38,405	3,556	.....	69	28 50	.....	100 00	65 25	.....	.....	3,818 75
P Wakefield-Nord	800	19,575	97	.....	106	25 00	.....	50 00	65 73	.....	.....	343 73
Wright	4,000	22,328	1,116	.....	74	93 00	.....	150 00	286 57	500 00	.....	1,219 57
St-Frs-Xavier-de-Baskatong	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	100 00	.....	100 00
Totaux	510,958	10,411,897	98,759	1,585	7,902	4,497 00	1330 41	2,220 81	8,826 65	2,598 00	12,479 37	140,233 94

STATISTIQUE GÉNÉRALE DU COUT DE L'ENSEIGNEMENT.—Année 1913-14.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Pour les écoles publiques dans les municipalités rurales payant aux institutrices un salaire de pas moins de $100, $125 et $150	Autres allocations.	Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1912-13.	Pour les municipalités pauvres Pour l'année 1912-13.				
PONTIAC						$ cts	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts
Aberdeen	500	13,405	187		42	20 50			51 42			300 92
Aldfield-Est	150	10,533	158		22	24 00			77 87			281 87
P Aldfield-Est, diss	650	6,275	75		21	8 00		85 00	28 00			217 00
Aldfield-Sud	800	10,355	776	45		21 50			82 32			924 82
Alleyn	500	10,800	64		26	5 50		50 00	35 67			181 17
P Bristol		442,785	3,099	255	104	146 00			459 32	100 00		4,163 32
Bristol, diss	40	74,915	675		2	14 50			67 57	1,000 00		1,759 07
P Bryson	520	23,122	346		10	10 50		75 00	46 44			487 94
Bryson, diss	Ec. incen	21,555	215		16	32 00			17 83			280 83
Calumet	4,400	164,000	1,640		126	128 50			300 94			2,189 44
P Calumet, diss	550	35,400	187		15	11 00		60 00	33 95			306 95
P Campbell's Bay	1,600	30,960	309		22	31 00		30 00	84 70			476 70
P Carwood	450	9,925	97		11	10 50		75 00	23 46			216 96
Clapham	700	32,345	364			59 50			117 15			540 65
Chichester	2,000	67,635	879			75 00			445 18			1,399 18
P Clarendon	18,250	700,120	5,250			257 50			743 60	210 00		6,461 10
Dorion	300	22,600	165		24	16 00			45 52			250 52
Fort-Coulonge	3,000	80,252	1,203		271	93 50	62 53		267 00			1,897 03
Ilesdes-Allumettes	7,124	182,922	3,484	742	206	208 50	62 53		656 92	35 00		5,394 95
Leslie	1,200	26,400	264	172	18	30 00		180 00	17 11	40 00		721 11
Litchfield-Lower	1,000	30,335	197		39	18 00		30 00	48 47			332 47
P Litchfield-Upper	600	13,200	198	396	1	6 00		75 00	9 24			685 24
Litchfield-Upper, diss	3,000	47,000	564		100	48 50			141 30			853 80
Mansfield	35,000	47,235	944	188	81	63 00			214 12			1,400 12
P Mansfield, diss	5,000	98,521	788		61	28 00			70 85			947 85
Mansfield-Sud	600	14,730	109		16	11 00		30 00	28 17			194 17
P Onslow-Centre	950	53,996	242		12	11 00			30 22	50 00		345 22

Onslow-Nord	800	45,875	206		20	20 00			70 90				316 90
P Onslow-Nord Diss	475	14,400	158		26	22 00		75 00	79 52				360 52
P Onslow-Sud	2,800	145,739	1,020	51	10	42 50			115 96	50 00			1,289 46
Onslow-Sud, diss		60,088	255		19	11 50			36 60				322 10
* Pontiac	250	43,053	172		34								206 00
P Portage-du-Fort	3,000	38,770	500		14	18 50		75 00	51 10				658 60
Portage-du-Fort, diss	1,750	29,685	386		63	23 50	62 53		98 56				633 59
P Quyon	3,900	58,158	57	347	72	17 50	100 00						593 50
P Shawville	18,000	204,335	3,065		1,023	105 50	449 00						4,642 50
Sheen	1,410	68,225	682		35	57 50	62 53		183 65				1,020 68
Ste-Elisabeth-de-Franktown	5,000	117,988	1,179	86	70	79 50			251 48				1,665 98
P Ste-Elisabeth-de-Franktown, diss	900	27,595	344	344		24 50		120 00	77 71				910 21
Ste-Marie-de-Quyon	3,500	66,300	530		76	52 50			174 02				832 52
Thorne	4,000	84,000	1,065	245		88 00		225 00	165 62	35 00			1,823 62
Waltham	2,500	45,000	450	40	31	33 00		140 00	120 59				814 59
Davidson (Ind)								40 00					40 00
Payé à Mgr Lorrain de Pembroke								370 77					370 77
Totaux	137,169	3,019,536	32,548	2,911	2,733	1,985 00	799 12	1,735 77	5,570 05	1,520 00			49,801 94
PORTNEUF													
Bois-de-l'Ail	1,200	100,370	301		32	42 50	62 53		93 71				531 74
Cap-Santé, paroisse	1,250	168,510	674		107	57 50			119 54				958 04
Cap-Santé, village	2,000	120,000	371		50	28 00	62 53		88 87				600 40
Deschambeault	8,200	291,507	873	101	366	129 00	93 80		274 39		2,787 31		4,624 50
Grondines No 1	2,800	171,075	855		75	69 50	62 53		146 62				1,208 65
Grondines No 2	5,300	87,738	635		103	47 50			134 07				919 57
Lac-St-Joseph	800	16,335	163		23	7 50			29 57				223 07
Les-Ecureuils	3,500	148,925	893		81	90 00	62 53		220 22				1,346 75
Notre-Dame-des-Anges	23,250	170,000	1,105		159	137 50	62 53	25 78	327 18		4,250 83		6,067 82
Neuville	20,600	121,815	326	72	55	89 00	156 33		213 30	174 00	1,295 24		2,380 87
Pointe-aux-Trembles	1,500	204,440	410		40	49 50			138 05				637 55
Pont-Rouge	5,000	250,075	1,500		340	131 50	125 06		38 75	134 00			2,326 52
Portneuf	10,300	304,816	1,524		248	157 50	125 86		237 35				2,497 04
P Portneuf, diss	4,290	114,862	505		147	18 50	100 00		180 21				809 25
St-Alban, paroisse	4,000	166,450	1,664	859	73	91 00			237 35				2,924 35
St-Alban, village	10,000	72,450	1,191	507	93	75 50	62 53		180 21	60 00			2,169 24
St-Augustin	42,000	419,960	1,543	973	135	144 50	156 33		510 55		2,136 88		5,599 26
St-Basile, village	9,000	138,375	968	987	277	85 00	62 53		130 22	50 00			2,559 75
St-Basile, paroisse	2,500	162,725	737		105	123 00			325 12				1,290 12
St-Bernadin	66,800	148,000	518		113	66 50	62 53	55 58	178 86	135 00	5,517 91		6,647 38
St-Casimir	8,000	202,710	1,013	60	135	113 00	93 80		253 21				1,668 01
St-Casimir, village	17,000	214,225	2,142	428	840	203 00			705 52	134 00			4,452 52
Ste-Catherine	5,500	202,456	1,012	1,400	55	63 50	62 53	22 50	175 36	200 00			2,990 89
Ste-Christine	2,400	13,105	548		63	54 00		23 36	153 75				842 11
P Ste-Christine, diss	500	50,425	176			6 50			20 15				202 65
St-Gilbert	1,600	76,890	223	22	47	53 50			102 16				447 66
Ste-Jeanne-de-Neuville	3,500	275,480	1,105	445	150	104 50			254 43				2,058 93

STATISTIQUE GÉNÉRALE DU COUT DE L'ENSEIGNEMENT.—Année 1913–14.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Pour les écoles publiques dans les municipalités rurales payant aux institutrices un salaire de pas moins de $100, $125 et $150.	Autres allocations.	Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1912-13.	Pour les municipalités pauvres Pour l'année 1912-13.				
PORTNEUF—*Suite*	$	$	$	$	$	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts
St-Léonard-de-Port-Maurice	4,000	94,471	651	.....	148	76 00	.....	22 50	238 25	.....	.....	1,135 75
St-Marc-des-Carrières	3,000	142,885	825	.....	180	101 50	.....	22 91	233 62	.....	.....	1,363 03
St-Raymond, paroisse	7,000	236,656	2,129	34	210	206 50	.....	.....	557 82	.....	.....	3,137 32
P St-Raymond, paroisse, diss.	800	27,000	400	.....	90	10 50	.....	125 00	36 85	.....	.....	662 35
St-Raymond, village	54,700	201,650	1,732	.....	1,280	247 50	218 86	.....	760 35	134 00	4,000 45	8,373 16
St-Rémi-du-Lac-au-Sable	5,200	158,706	1,587	878	109	150 00	62 53	23 36	361 77	325 00	.....	3,496 66
St-Thuribe	5,000	135,075	885	15	75	89 50	.....	.....	188 97	60 00	.....	1,313 47
St-Ubalde	10,300	266,640	1,599	.....	106	179 50	62 53	.....	571 33	40 00	.....	2,558 36
Rivière-à-Pierre	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	50 80	.....	.....	.....	50 80
Pearl-Lake	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	33 10	.....	.....	.....	33 10
Totaux	352,790	5,737,802	32,783	6,781	6,110	3,299 50	1757 07	404 89	8,638 56	1,446 00	19,988 62	81,208 64
QUEBEC-CITE												
Commission catholique	1,685,367	45,000,000	112,500	.....	1,972	5,864 00	2188 62	.....	5,250 32	.....	28,353 36	156,128 36
Commission protestante	107,575	6,135,250	15,196	8,000	.....	292 50	1285 00	.....	64 00	.....	.....	24,837 50
Totaux	1,792,942	51,135,250	127,676	8,000	1,972	6,156 50	3473 62	.....	5,314 32	.....	28,353 36	180,945 80

QUEBEC-COMTÉ													
Ancienne-Lorette, paroisse	11,000	699,125	1,121	900	340	185 50			349 22				2895 72
Ancienne-Lorette, village	5,000	207,945	1,039		253	95 00	62 53		340 38				1,689 91
Beauport, paroisse	48,850	1,151,250	3,453		1,244	330 00	156 33		809 42	364 00	8,805 00		15,161 75
Beauport et Montmorency, village, diss	75	20,760	140		22	6 00							168 00
Cap-Rouge (St-Félix)	9,000	161,600	516		96	47 00	125 06		167 32				951 38
Charlesbourg	5,500	445,593	2,450		257	126 50			260 00				3,093 50
Laure-Canton	400				187	37 50		42 33	89 75				356 58
Mill-Hill No 4 (St-Gabriel Est No 2	400	16,824	100		38			50 00	23 60				219 60
N.-D.-des-Laurentides, paroisse	4,350	180,085	813	364	111	81 50		53 25	173 12				1,595 87
Rivière-aux-Pins	500	17,860	89		26	5 50		22 50					143 00
Shannon	600	8,575	64		46	8 00		22 50	21 62	100 00			262 12
Stoneham	5,000	43,856	219	219	180	20 50		50 93		250 00			939 43
P Stoneham, diss	350	27,052	162		13	14 50		40 00	21 88				251 38
St-Ambroise	6,000	524,992	2,099	375	280	229 00			562 21	200 00			3,745 21
St-Charles	1,500	477,200	477			9 50			37 40				523 90
St-Columban-de-Sillery	174,000	909,232	1,818		332	229 00	93 80		394 30		17,100 69		19,967 79
P St-Columban-de-Sillery, diss	2,500	232,075	696		40	13 50			42 07				791 57
P St-Dunstan	450	31,412	157			6 50		50 00	29 50				243 00
St-Dunstan, diss	1,200	42,267	126			6 00		26 55	12 40				170 95
Ste-Foy	10,500	715,585	715		180	92 00	62 53		286 80				1,336 33
P Ste-Foy, diss	300	187,700	234		30	8 50			23 31				295 81
P St-Gabriel-Est	600	43,872	263		56	14 50		125 00	41 52	35 00			535 02
P St-Gabriel-Ouest	2,000	34,925	331		59	17 00		125 00	28 76				560 76
St-Gabriel-de-Valcartier	500	11,470	66		23	7 50		23 78	17 68	250 00			387 96
St-Ignace	350	25,389	158		32	4 50		26 55	13 85				234 90
St-Louis-de-Courville	6,500	355,248	710	274	431	94 00	62 53	26 62	299 75				1,897 90
St-Michel-de-Beauport		217,526	326		31	29 50			110 45	100 00			596 95
St-Roch-Nord, diss	2,000	131,392	985			21 00		50 00	13 50	50 00			1,119 50
* St-Roch-Nord	32,455	447,609	4,028		29,303				125 00				33,456 50
P St-Sauveur	330	75,800	151			4 50			4 00				159 50
Tewkesbury No 1	1,200	28,410	284	33	8	35 00		26 55	36 40				422 95
The Valrée	500	23,455	129		63	11 50			39 12	30 00			272 62
Trait-Carré-de-Charlesbourg	65,640	234,860	1,644		297	118 00	187 60		343 27	234 00	10,543 13		13,367 00
Village-de-la-Jeune-Lorette	65,000	423,000	1,480		516	131 00	218 86		421 80	334 00	5,417 00		8,518 66
Village de Montmorency	36,000	429,301	1,502		1,284	288 00			551 40				3,625 40
P Ville-Montcalm, diss	78,268	2,422,975	6,057		453	148 00			26 70				6,684 70
* Ville-Montcalm	220,000	1,923,260	4,231		423				104 12	40 00	13,466 93		18,265 05
Village Giffard	4,825	614,311	1,044		353	103 00							1,500 00
P Tewkesbury No 2								22 50					22 50
Totaux	803,643	13,543,791	39,877	2,165	37,007	2,586 50	969 24	784 06	5,722 12	1,987 00	55,332 75		146,430 67

STATISTIQUE GÉNÉRALE DU COUT DE L'ENSEIGNEMENT.—Année 1913-14.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Pour les écoles publiques dans les municipalités rurales payant aux institutrices un salaire de pas moins de $100, $125 et $150.	Autres allocations.	Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1912-13.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1912-13.				
RICHELIEU												
Filiatrault	15,000	322,444	750	.....	627	155 50	62 53	.....	451 21	.....	.....	2,046 24
Rivière Richelieu	850	37,905	170	511	44	77 00	.....	.....	36 67	.....	.....	838 67
Sorel	108,702	2,402,800	12,014	.....	729	557 50	156 33	.....	567 60	.....	12,500 00	26,524 43
P Sorel, diss	5,500	118,283	413	.....	36	9 50	.....	.....	3 00	.....	.....	461 50
St-Aimé	29,600	182,540	1,553	.....	86	135 50	62 53	.....	291 20	500 00	7,951 96	10,580 19
Ste-Anne-des-Noue	700	53,685	134	.....	23	23 50	.....	.....	59 03	.....	.....	239 53
Ste-Anne-de-Sorel	1,500	192,123	576	.....	167	65 00	62 53	.....	176 10	.....	.....	1,046 63
St-Joseph	1,550	30,320	227	.....	41	16 50	.....	.....	54 96	300 00	.....	639 46
St-Louis	3,500	209,119	752	.....	72	83 50	.....	.....	245 66	30 00	.....	1,183 16
St-Marcel	2,600	202,430	951	.....	35	94 00	.....	.....	190 66	.....	.....	1,250 66
St-Marcel, village	4,637	44,620	356	.....	28	34 50	.....	.....	92 92	300 00	.....	811 42
St-Narcisse	4,000	319,193	957	.....	71	98 50	.....	.....	179 48	.....	.....	1,305 98
St-Ours, Paroisse	8,400	331,720	1,326	.....	28	112 50	.....	.....	252 35	.....	.....	1,718 85
St-Ours, village	49,600	331,445	1,326	.....	8	84 00	125 06	.....	72 00	.....	4,548 99	6,164 05
St-Pierre-de-Sorel	2,000	95,300	333	.....	63	31 50	.....	.....	67 28	.....	.....	494 78
St-Robert	9,500	381,358	1,906	.....	115	160 00	62 53	.....	315 24	500 00	.....	3,058 77
St-Roch	7,800	245,000	1,225	.....	55	75 50	62 53	.....	170 16	40 00	.....	1,628 19
Ste-Victoire	6,000	340,025	1,700	.....	58	156 00	62 53	.....	301 60	.....	.....	2,278 13
Totaux	261,439	5,840,310	26,649	511	2,286	1,970 00	656 57	.....	3,527 12	1,670 00	25,000 95	62,270 64
RICHMOND												
Asbestos	19,950	444,430	2,666	40	1,014	208 00	62 53	37 25	719 72	234 00	.....	4,981 50
Brompton	3,350	230,727	1,269	525	36	70 50	.....	.....	251 77	200 00	.....	2,352 27

RICHMOND.—*Suite.*

Brompton, ville	12,981	665,315	4,657		549	143 50	125 06		168 50	75 00		5,718 06
P Brompton, ville, diss	800	15,225	121			8 50		75 00	6 00			210 50
P Cleveland	5,000	213,097	1,704		51	70 50			211 58	550 00		2,587 08
Cleveland, diss	2,500	118,275	709	125	38	84 00		43 70	240 17	100 00		1,339 87
P Danville	8,000	292,140	2,044		572	58 00	444 00		167 00	134 00		3,419 00
Danville, diss	84,400	132,750	929		1,046	99 50	125 06	23 36	186 30		5,241 13	7,650 35
P Kingbury, village	2,500	73,940	443	221	161	18 50			44 74	100 00		988 24
P Melbourne, canton	9,800	243,500	1,614	272	89	49 00			165 25	180 00		2,369 25
Melbourne, canton, diss	1,500	60,620	363		79	40 00		43 70	139 00	50 00		714 70
P Melbourne, village	200	93,390	326		15	19 00			63 60	50 00		475 60
P New-Rockland	75	39,600	144		20	14 50			35 42	50 00		263 92
Richmond, ville, (Cath)	62,800	389,060	2,067		115	83 50	156 33		83 00		10,929 05	13,473 88
P Richmond, ville, (Prot)	14,500	381,275	2,563		1,199	96 00	456 00		37 60			4,351 60
St-Frs-Xavier de Brompton, diss	8,000	176,510	1,500		65	111 00		22 50	369 71	50 00		2,118 21
P St-Frs-Xavier de Brompton	1,500	74,000	372		36	14 50		85 00	36 05			543 55
St-Georges-de-Windsor	11,400	301,025	1,956		122	225 00	62 53		620 51	100 00		3,086 04
P Shipton	5,500	382,785	2,295	234	527	77 50	100 00		283 16	310 00		3,826 66
Shipton, diss	5,500	189,525	1,596	649	97	106 00			366 77	175 00		2,989 77
Stoke	5,800	291,098	2,328		65	155 00			433 55	300 00		3,281 55
Windsor, canton	10,000	327,115	2,615	1,072	82	102 50			379 04	100 00		4,350 54
P Windsor, canton, diss	1,000	58,300	291		111	13 00		100 00	32 17	200 00		747 17
La Ville de Windsor Mills	31,500	693,215	4,153		1,176	228 50	187 60		246 00			5,991 10
P La Ville de Windsor Mills, diss	4,600	109,805	768		364	44 50	245 00		20 00			1,441 56
Melbourne & Brompton Gore, diss								22 50				22 50
Totaux	313,156	5,996,722	39,493	3,138	7,671	2,140 50	1964 11	453 01	5,306 61	2,958 00	16,170 18	79,294 41

RIMOUSKI

Massé & Ouimet	2,500	37,135	250		75	52 00		26 55	103 95			507 50
Notre-Dame-du-Sacré-Cœur	2,780	117,525	789	1,257	66	82 50	62 53		217 57	525 00		2,999 60
Rimouski, paroisse	8,750	211,676	1,905	715	130	197 00	281 39	22 50	571 64			3,822 53
Rimouski, ville	100,800	763,699	1,909		255	185 00			187 00		18,840 00	21,376 00
St-Anaclet	25,000	215,155	1,721		187	175 50	62 53		340 82	100 00		2,586 85
Ste-Anne-de-la-Pte-au-Père	7,200	61,550	246		49	28 50	62 53		76 36		1,514 01	1,976 43
Ste-Blandine	5,600	110,000	990		196	135 00	62 53	42 33	338 26	100 00		1,864 12
Ste-Cécile-du-Bic	5,500	348,570	2,439		76	257 00	62 53		644 14			3,475 67
St-Donat	12,500	114,716	1,146	1,735		110 00			241 88	500 00		3,732 88
St-Fabien	20,000	395,000	1,640	151	106	257 50	62 53		582 61	200 00		2,999 64
St-Gabriel	5,500	118,873	880	1,300	131	158 00		26 55	400 94	300 00		3,196 49
Ste-Luce	8,925	289,245	1,735	1,300	200	164 50	125 06		380 76	100 00		4,005 32
St-Marcellin	1,200	25,205	189		21	22 50		32 16	14 64			279 30
St-Mathieu-de-Rioux	2,000	131,216	946		101	108 50		26 09	305 93	250 00		1,737 52
St-Simon	3,800	151,535	681		40	93 50	62 53		236 53			1,113 56
St-Valérien	2,000	107,200	882		47	92 00		26 55	232 77			1,280 32
Ruisseau à Sem								26 55				26 55
Totaux	214,055	3,198,340	18,248	6,458	1,677	2,119 00	844 16	229 28	4 877 80	2,075 00	20,354 04	56,980 28

STATISTIQUE GÉNÉRALE DU COUT DE L'ENSEIGNEMENT.—Année 1913-14.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Pour les écoles publiques dans les municipalités rurales payant aux institutrices un salaire de pas moins de $100, $125 et $150.	Autres allocations.	Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure Pour l'année 1912-13.	Pour les municipalités pauvres Pour l'année 1912-13				
ROUVILLE						$ cts	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts
Abbotford (St-Paul-d')	5,400	283,001	1,131	259	.....	128 00	.....	.....	409 92	.....	.....	1,927 92
P Abbotsford (St-Paul d')	2,000	52,773	34,296	.....	36	11 00	.....	.....	49 27	.....	.....	34,392 27
L'Ange-Gardien	8,000	497,452	994	743	45	202 50	.....	.....	635 02	.....	.....	2,619 52
Marieville	10,450	656,350	1,640	328	161	126 50	.....	.....	102 50	.....	.....	2,358 00
Notre-Dame-de-Bonsecours	2,250	297,805	684	.....	29	36 50	.....	.....	144 31	.....	.....	893 81
Richelieu, village	10,000	616,625	1,356	.....	29	31 50	.....	.....	96 60	.....	.....	1,513 10
P Richelieu, village, diss	100	42,250	211	.....	.....	6 00	.....	.....	16 92	30 00	.....	263 92
Ste-Angèle	4,500	483,582	1,063	.....	32	100 50	62 53	.....	254 43	.....	.....	1,512 46
St-Césaire	63,200	717,357	2,152	.....	132	221 00	187 60	.....	600 97	.....	10,063 97	13,357 54
St-Hilaire	23,950	449,460	1,797	.....	86	89 50	62 53	.....	305 05	194 00	3,385 91	5,919 99
P St-Hilaire & St-J.-Bte, diss	1,000	117,460	234	.....	.....	5 00	.....	.....	.....	.....	.....	239 00
St-Jean-Baptiste	4,600	799,345	1,358	160	.....	122 50	.....	.....	448 33	.....	.....	2,088 83
Ste-Marie-de-Monnoir	45,700	853,205	1,706	275	110	142 00	93 80	.....	468 15	.....	3,902 03	6,696 98
P Ste-Marie-de-Monnoir, diss	250	98,875	177	.....	24	7 50	.....	.....	21 87	.....	.....	230 37
* St-Mathias	3,000	221,200	1,547	.....	43	73 50	.....	.....	222 42	.....	.....	1,885 92
St-Michel-de-Rougemont	3,500	425,860	638	.....	545	81 50	.....	.....	301 72	.....	.....	1,566 22
P St-Michel-de-Rougemont, diss	900	67,025	254	.....	12	4 00	.....	.....	24 82	.....	.....	294 82
Totaux	188,800	6,677,625	51,238	1,765	1,284	1,389 00	406 46	.....	4,102 30	224 00	17,351 91	77,760 67

SAGUENAY												
Anse-aux-Fraises	600					10 00			34 95			44 95
Anticosti (Baie Ste-Claire)	2,834		113			52 50			92 67			258 17
Bergeronnes	3,000	172,877	691	94	100	191 00	62 53	26 55	320 82	70 00		1,555 90
Escoumins	2,000	111,001	277		164	85 00	62 53	77 52	177 44	134 00		977 49
La-Pointe-aux-Anglais	50				29	8 50			3 37			40 87
Le-Neuf, canton	400	8,500	59		26	14 50			46 82			146 32
Longue-Pointe-de-Mingan	500					31 50			66 50	60 00		158 00
Magpie	500		60		50	31 50			48 69			190 19
Mille-Vaches	1,500	42,000	160	150	112	38 50	62 53	32 16	52 95			608 14
Moïsie	800	27,097	67		24	19 50			76 35	35 00		221 85
Notre-Dame-de-Natashquan	800	30,222	90		15	20 50			34 30			159 80
Pointe-à-Boisvert	275	11,550	57		27	16 00		37 25	38 40	35 00		210 65
Pointe-aux-Esquimaux	17,117	55,000	183		76	72 50	62 53		210 23	40 00	1,520 00	2,164 26
Pointe-des-Monts										200 00		200 00
Portneuf	650	55,450	379		21	44 50		22 50	81 64			548 64
Rivière-aux-Canards	1,000	25,775	32		50	12 50		37 25	48 75			180 50
Rivière-au-Tonnerre	200					30 00			33 70			63 70
Rivière Ste-Marguerite	7,000	170,900	769		30	62 50	62 53	22 50	220 27	360 00		1,526 80
St-Patrice-de-la-Pentecôte	400				42	23 50			62 24	30 00		157 74
Sept-Isles (St-Joseph)	3,500	90,306	226		49	59 00	62 53		147 69	550 00		1,094 22
Sault-au-Mouton	1,500	127,275	279		38	41 50		37 18	94 64			490 32
Tadousac (Exaltation de la Ste-Croix)	4,500	143,800	479	186	80	63 50	93 80	84 40	170 85	484 00		1,641 55
P Labrador								900 00				900 00
Vicariat Apostolique								1,700 00				1,700 00
Baie Ste-Catherine								96 90				96 90
Rivière St-Jean-Youpitagan								25 00				25 00
Totaux	49,126	1,071,753	3,921	430	933	928 50	468 98	3,099 21	2,063 27	1,998 00	1,520 00	15,361 96
SHEFFORD												
Ely-Nord	4,000	151,155	1,662		50	81 50			235 55			2,029 05
P Ely-Nord, diss	1,100	67,860	407		10	19 00			80 10			516 10
Ely-Sud	12,400	271,850	3,398	853	117	179 00	62 53		482 06	350 00		5,441 59
P Ely-Sud, diss	2,200	82,360	617		8	15 50		100 00	37 40			777 90
P Granby, canton	2,400	311,482	1,401		23	20 00			66 12			1,510 12
Granby, paroisse N.-D. de	5,400	261,996	1,833	26	42	85 00			268 86	134 00		2,388 86
Granby, village Notre-Dame de	226,000	1,886,120	9,430		2,352	407 50	156 33		1,014 65		4,663 34	18,023 82
P Granby, village	35,000	706,710	5,653	706	1,091	104 50	495 00		267 85			8,317 35
Lawrenceville	1,800	37,420	336		2	31 50			116 07	40 00		525 57
Roxton-Falls, village	52,900	242,965	1,700		178	87 50	62 53		293 25		3,205 73	5,527 01
Roxton, canton	5,550	317,740	1,270	2,042	5,800	121 50			358 42			9,591 92
P Shefford	2,500	257,005	1,542		121	122 00			376 15			2,161 15
Shefford (St-Frs-Xavier)	6,250	291,038	1,746	588	226	59 00		20 00	135 64	800 00		3,574 64

STATISTIQUE GÉNÉRALE DU COUT DE L'ENSEIGNEMENT.—Année 1912-13.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Pour les écoles publiques dans les municipalités rurales payant aux institutrices un salaire de pas moins de $100, $125 et $150.	Autres allocations.	Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1912-13.	Pour les municipalités pauvres Pour l'année 1912-13.				
SHEFFORD—*Suite*	$	$	$	$	$	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts
Stukely-Nord	6,000	156,700	1,175	.....	81	101 00	.....	.....	320 27	.....	.....	1,677 27
P Stukely-Nord, diss.	550	24,255	169	.....	2	5 50	.....	30 00	14 97	75 00	.....	296 47
P Stukely-Sud	1,750	177,740	799	.....	27	41 00	.....	.....	125 93	.....	.....	992 93
St-Alphonse	4,000	184,665	738	114	81	67 00	.....	.....	210 51	.....	.....	1,210 51
P St-Alphonse, diss.	150	5,500	41	.....	1	1 00	.....	.....	.....	.....	.....	43 00
Ste-Anne-de-Stukely	8,000	15,400	85	63	60	115 00	.....	.....	341 31	.....	.....	664 31
St-Bernadin-de-Waterloo	2,100	135,192	1,731	.....	52	48 50	.....	22 50	139 95	.....	.....	1,993 95
Ste-Cécile	5,500	327,531	1,473	622	.....	119 00	.....	.....	360 97	.....	.....	2,574 97
P Ste-Cécile, diss.	200	21,040	120	.....	2	5 00	.....	50 00	9 80	.....	.....	186 80
St-Joachim	5,500	167,322	806	2,246	48	72 00	.....	23 36	219 97	50 00	.....	3,465 33
P St-Joachim, diss.	1,200	10,370	518	.....	27	13 50	.....	75 00	64 58	.....	.....	698 08
Ste-Pudentienne, paroisse	7,000	169,200	1,184	.....	55	96 00	.....	.....	293 92	.....	.....	1,628 92
P Ste-Pudentienne, paroisse, diss.	1,600	1,176	527	.....	38	27 50	.....	.....	27 50	.....	.....	620 00
Ste-Pudentienne, village	5,000	139,150	417	.....	76	73 00	62 53	.....	161 24	.....	.....	789 77
P Ste-Pudentienne, village, diss.	500	34,164	216	.....	19	7 00	.....	50 00	22 20	.....	.....	314 20
St-Théophile-d'Ely	5,700	128,635	1,157	699	85	103 00	.....	48 45	202 85	600 00	.....	2,895 30
St-Valérien	13,500	534,220	1,870	725	.....	218 00	.....	.....	179 84	265 00	.....	3,257 84
Waterloo, ville, (catholique)	56,500	284,000	3,408	.....	335	90 00	156 33	.....	100 50	600 00	9,100 00	13,789 83
P Waterloo, ville (Protestant)	18,000	326,056	3,260	.....	237	76 50	471 00	.....	32 50	200 00	.....	4,277 00
Totaux	500,250	7,728,017	50,689	8,684	11,246	2,613 00	1466 25	419 31	6,560 93	3,114 00	16,969 07	101,761 56

SHERBROOKE

P Ascot	10,000	775,765	4,267	711		141 00			335 43	580 00		6,034 43
Ascot, diss.	1,500	56,350	583		13	25 00		90 47	77 35			788 82
Ascot-Corner	3,600	132,655	1,326		60	92 50		96 26	283 52	300 00		2,158 29
P Ascot-Corner, diss.	1,500	35,765	250		8	17 00			17 92	100 00		392 92
P Lennoxville	28,700	436,220	4,362		218	97 00	461 00	30 00	281 20			5,449 20
Lennoxville, diss.	250	49,425	321		30	15 50		90 47	102 67	300 00		958 64
Orford	1,575	141,759	1,134		38	57 50			193 12	330 00		1,752 62
P Orford, diss.	3,870	308,071	924		48	51 00			147 79	200 00		1,370 79
Sherbrooke, ville (Catholique)	372,000	4,814,496	24,436		2,306	1,259 50	437 72		987 00		18,615 35	48,041 57
P Sherbrooke, ville (Protestante)	82,250	8,787,820	19,433	6,570	2,093	457 50	490 00		99 50	400 00		30,542 00
St-Elie-d'Orford	2,000	106,710	907		78	91 50			326 56	140 00		1,543 06
P St-Elie-d'Orford, diss.	539	54,345	163		455	10 00			35 35			663 35
Rock-Forest No 1								43 70				43 70
Rock-Forest No 2								23 36				23 36
Totaux	507,684	15,699,381	58,106	7,281	6,346	2,315 00	1388 72	374 26	2,887 41	2,350 00	18,615 35	99,663 74

SOULANGES

Coteau-du-Lac (St-Ignace)	4,700	219,307	731	714	129	87 00	62 53		198 13	134 00		2,055 66
Coteau-Landing, village	3,500	103,675	414		106	52 50			96 16			668 66
Cascades	1,800	51,720	387		177	45 00			135 78			744 78
Cote St-Emmanuel	1,500	70,600	282		34	21 50			72 12			409 62
Du Ruisseau	2,900	118,715	431		76	32 00	62 53		88 52			690 05
Labelle de Soulanges												
Noé	1,800	74,200	222		33	22 50			80 95			358 45
Pont-Château	2,050	66,675	266		54	27 00			79 77			426 77
Rivière-Beaudette	2,200	132,700	398		189	43 00	62 53		132 90			825 43
Station-du-Côteau, village	3,500	176,500	882		175	71 50	62 53		200 77			1,391 80
St-Clet	6,000	251,975	629		192	77 00	62 53		279 15			1,239 68
St-Dominique-des-Cèdres	26,500	105,600	422	115	92	42 00	62 53		112 70		3,150 00	3,996 23
St-Emile	3,800	100,100	414		82	53 50	62 53		135 90			747 93
St-Emmanuel	1,600	102,525	512		34	17 00			79 22			642 22
* St-Joseph-les-Cèdres	1,300	31,900	111		28	11 50			39 35			189 85
St-Laurent-des-Cèdres	10,000	350,450	1,401	166	122	154 50	156 33		277 82	434 00		2,711 65
Ste-Marie-de-St-Polycarpe	2,000	79,050	316		21	24 50	62 53		74 14	134 00		632 17
St-Polycarpe	31,420	434,575	1,521	48	341	149 50	125 06		510 65		2,500 00	5,195 21
St-Télesphore-de-Montjoy	4,000	345,725	839		136	106 50			358 63			1,440 13
P St-Télesphore-de-Montjoy, diss.	200	64,500	277		31	6 50			12 25			326 75
St-Zotique	2,900	112,029	506		90	39 50	62 53		134 90			832 93
P St-Zotique, diss.												
St-Zotique, village												
Totaux	114,120	2,992,521	10,961	1,043	2,142	1,084 00	844 16		3,099 81	702 00	5,650 00	25,525 97

STATISTIQUE GÉNÉRALE DU COUT DE L'ENSEIGNEMENT.—Année 1913-14.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.					Total
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1912-13.	Pour les municipalités pauvres Pour l'année 1912-13.	Pour les écoles publiques dans les municipalités rurales payant aux instituteurs un salaire de pas moins de $100, $125 et $150	Autres allocations.	Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	
STANSTEAD	$	$	$	$	$	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts
P Ayer's Cliff, village	9,000	143,585	933		395	45 00	238 00		107 47			1,718 47
Barford	5,000	155,060	1,085			61 00			238 97	200 00		1,584 97
P Barford, diss.	500	94,890	379		2	12 50			94 16			487 66
P Barnston	8,500	550,270	3,851		152	157 00	100 00		495 96	100 00		4,855 96
Barnston, diss.	5,000	106,450	745		55	68 00		20 00	188 07	500 00		1,576 07
P Beebe-Plain	1,000	182,000	1,820		117	63 00	252 00		110 64			2,362 64
Beebe-Plain, diss.	1,300	28,400	127		105	27 00		50 93	81 25	375 00		766 18
Coaticook	87,000	624,175	3,745		418	244 00	187 60		227 58		14,613 26	19,435 44
P Coaticook, diss.	15,000	528,200	3,169		1,138	103 50	478 00		40 50			4,929 00
P Dixville	2,150	102,030	816		167	17 00	150 00		106 10	85 00		1,341 10
Dixville, diss.		6,100	99		88	5 50						192 50
P Hatley	6,500	318,475	1,754		50	63 00	100 00		35 77			2,002 77
P Hatley, village	2,800	92,225	645		217	28 00			98 85	175 00		1,163 85
Magog, ville (Protestant)	7,000	226,641	1,673		623	84 50	236 00		408 60	200 00		3,225 10
Magog, ville (catholique)	44,000	512,290	2,817	1,294	675	451 50	125 06		49 50			5,412 06
P Magog, canton	4,700	205,292	1,231		39	40 00			112 00	75 00		1,497 00
P Stanstead	12,000	870,570	6,964	450	190	247 50	400 00		843 60	115 00		9,210 10
Stanstead, diss.	155,000	23,100	161			10 50	250 13	48 45	233 97	250 00	12,086 55	13,040 60
P Stanstead-Plain		185,570	927		81	23 00			75 90			1,106 90
Stanstead-Plain, diss.	5,900	152,520	686		539	89 00		78 57	95 50	134 00		1,622 07
Ste-Catherine de Hatley	3,600	168,200	1,093		126	72 00		43 70	293 56	200 00		1,828 26
P Ste-Catherine-de-Hatley, diss.	800	75,000	375		18	11 50		50 00	42 40			496 90
St-Herménégilde	9,800	164,770	2,059	1,793	309	152 00	62 53	42 33	455 74	400 00		5,273 60
Ste-Suzanne-de-Boundery-Line	3,900	79,485	635	556	125	45 50	62 53	55 58	188 50	260 00	967 09	2,895 20
P Village-de-North-Hatley	6,600	407,200	2,443		52	45 50	444 00		34 30			3,018 80

Village-de-North-Hatley, diss...	2,500	19,300	154	.....	60	20	00	.....	53	25	79	42	.....	.....	366	67
P Village-de-Rock-Island.....	.....	162,450	812	.....	41	19	00	.....	.....		72	45	.....	.....	944	45
Rock-Island, diss.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....		.....	68	56	.....		.....	.....	68	56
Totaux.....	399,550	6,184,248	41,198	4,093	5,782	2,206	00	3,085	85	511	37	4,810	76	3,069 09	27,666	90	92,422	88
ST-HYACINTHE																
Girouard.....	9,300	539,805	2,159	.....	3	203	00	62	53	.....		563	68	200 00	.....		3,191	21
La Présentation.....	3,800	402,155	1,739	.....	.....	132	00	.....		.....		110	29	.....	.....		1,981	29
La Providence.....	8,000	240,590	962	554	59	102	00	62	53	.....		170	56	.....	.....		1,910	09
Salvail.....	4,000	84,918	1,116	.....	.....	60	00	62	53	.....		165	60	40 00	.....		1,444	13
St-Barnabé.....	3,750	279,292	1,257	.....	79	96	50	.....		.....		92	60	.....	.....		1,525	10
St-Bernard.....	2,400	111,800	447	.....	.....	42	00	.....		.....		96	59	.....	.....		585	59
St-Charles, paroisse.....	5,000	270,150	2,476	.....	41	71	50	.....		.....		232	22	.....	.....		2,820	71
St-Charles, village.....	15,200	107,675	850	.....	15	30	00	62	53	.....		106	95	250 00	.....		1,314	48
St-Damase.....	7,800	570,351	1,940	681	85	160	50	.....		.....		.....		.....	.....		2,866	50
St-Denis, paroisse.....	4,800	428,295	1,071	.....	70	144	00	.....		.....		295	38	.....	.....		1,550	38
St-Denis, village.....	21,000	155,120	465	.....	.....	54	50	125	06	.....		47	00	134 00	4,403	79	5,229	35
St-Jude.....	3,200	196,915	986	.....	.....	97	00	.....		.....		219	51	35 00	.....		1,337	51
St-Joseph, village.....	3,000	125,075	312	.....	.....	42	50	.....		.....		114	75	.....	.....		469	25
St-Hyacinthe, cité.....	66,330	2,354,080	14,144	.....	347	573	00	137	73	.....		623	00	.....	8,883	52	25,008	25
P St-Hyacinthe, cité, diss.....	750	75,500	377	.....	62	11	50	.....		.....		5	00	150 00	.....		605	50
St-Hyacinthe, paroisse.....	4,500	159,939	639	554	.....	45	00	.....		.....		135	37	.....	.....		1,373	37
St-Hyacinthe-le-Confesseur.....	5,000	199,167	730	.....	43	54	50	.....		.....		171	07	.....	.....		998	57
Ste-Marie-Madeleine.....	4,000	292,000	700	758	.....	119	50	62	53	.....		281	22	.....	.....		1,921	25
St-Thomas-d'Aquin.....	7,000	289,662	1,014	256	.....	79	50	.....		.....		197	70	.....	.....		1,547	20
Totaux.....	178,830	6,882,489	33,384	2,803	804	2,008	50	875	44	.....		3,628	49	809 00	13,287	31	57,679	74
ST-JEAN																
Lacolle (St-Bernard).....	4,500	607,421	2,581	372	372	246	00	62	53	.....		489	00	.....	.....		4,122	53
P Lacolle (St-Bernard), diss.....	4,000	433,180	1,191	.....	213	46	50	232	00	.....		157	48	.....	.....		1,839	98
Ste-Blaise.....	8,000	788,776	1,656	91	50	102	00	.....		.....		365	95	.....	.....		2,264	95
P Ste-Blaise, diss.....	750	209,300	292	.....	1	12	00	.....		.....		4	80	.....	.....		309	80
St-Jean, paroisse.....	4,500	463,165	1,157	.....	21	82	00	.....		.....		249	55	.....	.....		1,509	55
St-Jean, ville.....	102,500	3,360,130	10,139	.....	325	456	00	187	60	.....		328	00	60 00	8,692	00	20,187	60
P St-Jean, ville, diss.....	12,000	610,904	1,980	.....	704	70	00	3	00	00	.....	26	60	.....	.....		3,080	60
St-Luc.....	4,300	378,690	1,136	.....	20	66	00	.....		.....		193	95	.....	.....		1,415	95
P St-Luc, diss.....	300	17,980	71	.....	22	6	50	.....		40	00	21	37	35 00	.....		195	87
Ste-Margurite-de-Blairfindie.....	12,200	579,018	1,495	.....	88	104	00	62	53	.....		195	06	.....	.....		1,944	59
P Ste-Margurite-de-Blairfindie, diss	250	43,950	119	.....	.....	3	50	.....		.....		2	80	30 00	.....		155	30
St-Paul-de-l'Ile-aux Noix.....	3,000	264,310	1,057	.....	30	55	00	62	53	.....		95	02	.....	.....		1,299	55
St-Valérien.....	3,000	408,625	1,021	.....	45	54	00	62	53	.....		225	40	35 00	.....		1,442	93
Totaux.....	159,300	8,165,449	23,895	463	1,891	1,303	50	969	72	40	00	2,354	98	160 00	8,692	00	39,769	20

STATISTIQUE GÉNÉRALE DU COUT DE L'ENSEIGNEMENT.—Année 1913-14.—*Suite.*

COMTES ET MUNICIPALITES.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Pour les écoles publiques dans les municipalités rurales payant aux institutrices un salaire de pas moins de $100, $125 et $150.	Autres allocations.	Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1912-13.	Pour les municipalités pauvres Pour l'année 1912-13.				
ST-MAURICE	$	$	$	$	$	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts
Baie-Shawinigan	10,000	142,675	856		602	110 00		20 00	310 50			1,898 50
Pointe-du-Lac No 1	16,250	261,649	617	512	70	129 50	62 53	22 50	288 87	250 00	3,929 44	5,881 84
Pointe-du-Lac No 2	700	67,021	167		11	17 00			51 20			246 20
Shawinigan	9,600	365,000	2,737		121	227 00	62 53		551 60	35 00		3,734 13
Shawinigan-Falls	64,336	9,009,279	16,913		521	577 50			330 00			18,341 50
P Shawinigan-Falls, diss.	18,905	148,525	594	1,009	132	27 50	100 00		9 30	50 00		1,921 08
St-Barnabé	19,550	603,650	1,328	44	210	215 00	187 59		361 72	350 00	3,497 95	6,194 26
St-Elie-de-Caxton		270,000	1,400		21	104 00		22 50	232 20			1,779 70
St-Etienne	10,425	778,335	2,190	2,164	111	210 50		22 50	1,019 54	440 00		6,157 54
St-Mathieu	2,500	150,425	601	240		78 00		22 50	192 29	500 00		1,633 79
St-Séverè	7,700	299,295	516	100	210	103 00			256 00			1,185 00
Trois-Rivières, banlieues	7,500	484,475	1,111		35	280 00			189 95			1,615 95
Trois-Rivières, ville	240,300	8,125,864	40,829		3,891	70 00	218 86		1,102 50			46,111 36
P Trois-Rivières, ville, diss.	11,000	276,350	1,067		501	1,261 00	241 00			200 00		3,270 00
Yamachiche	70,300	1,096,053	2,849	288		41 00	187 60		919 00	164 00	4,340 45	8,789 05
St-Théodore de la Grande-Anse								66 67				66 67
Totaux	489,066	22,078,596	73,775	4,357	6,436	3,451 00	106011	176 67	5,814 67	1,989 00	11,767 84	108,827 29
TEMISCAMINGUE												
Duhamel-Ouest	3,000	111,045	901	296		31 50			113 85	60 00		1,402 35
Fabre, canton	4,000	145,000	1,405		78	48 50			140 84			1,572 34
Guigues, canton	24,303	507,707	2,538	1,298	18	183 00	62 53				3,480 00	7,579 53
Laverlochère et Baby	4,700	98,875	576	315	23	63 50			237 65			1,215 15

TEMISCAMINGUE—*Suite.*													
Lalemant	1,972	66,306	993		83	40 00			63 27				1,134 27
Lorrainville	10,100	346,655	1,213	1,168		120 50			324 55	500 00			3,326 05
Notre-Dame-des-Quinze	2,500	90,180	811		14	20 00							845 00
St-Placide-de-Bearn	3,000	106,428	639	395	23	47 50			123 90				1,228 40
Témiscamingue-Nord	4,800	161,425	1,614		51	57 50			277 53				2,000 03
Ville-Marie	50,500	600,000	2,745		366	69 00	187 60		293 25	134 00	6,360 00		10,154 85
Mont-Carmel	400	64,635	475		19	30 00				200 00			724 00
Amos	2,930					26 50				40 00			66 50
Payé à Mgr Latulippe								639 03					639 03
Totaux	112,205	2,298,256	13,810	3,472	630	737 50	250 13	639 03	1,574 84	934 00	9,840 00		31,887 50
TEMISCOUATA													
Cacouna, paroisse (St-Georges)	3,500	211,828	635		139	87 50			164 38				1,025 88
Cacouna, village	83,800	219,750	450		17	69 00	156 33		141 79	150 00	1,064 50		2,048 62
Canton Randot	150	33,725	267	350	11	19 00		49 69	16 80				713 49
Fraserville	178,259	2,248,125	16,860		1,698	668 50	187 60		650 00		16,885 54		36,949 64
P Fraserville (St-Edouard), diss.	2,000	80,050	383		4	9 00			4 00				400 00
Ile-Verte	8,000	363,500	1,454	202	108	257 00	125 06		654 70	35 00			2,835 85
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	3,000	37,250	242		60	39 50		38 49	93 21				473 20
Notre-Dame-du-Lac	30,500	200,000	1,600	284		202 00	62 53	38 49	384 10		1,900 00		4,471 12
Notre-Dame-du-Portage	14,300	156,670	576	835	75	65 00	62 53		121 82	180 00			1,915 35
Rivière Bleue	1,000	59,830	348		18	49 00		33 10	68 17				516 27
Rivière-du-Loup	5,000	190,275	951	629	4	83 00			184 39				1,851 39
Rivière Trois-Pistoles	300	54,505	381		39	77 50			209 65				707 15
St-Antonin	6,800	223,672	1,510		114	143 00			387 86	40 00			2,194 86
St-Arsène	3,500	268,293	670		55	134 50	62 53		228 36				1,150 39
St-Benoît-Abbé	4,000	15,725	162		18	25 00		34 54	63 79	30 00			333 33
St-Clément	5,000	145,300	1,235		60	154 50			279 34				1,728 84
St-Cyprien	5,000	92,986	650	375	123	114 00		38 85	241 89	50 00			1,592 74
St-Eloi	5,500	156,079	780	30	143	117 00	62 53	26 62	221 29				1,380 44
St-Epiphane	8,710	173,266	1,370	1,112	10	179 50		26 09	147 98				2,845 57
St-Eusèbe	750	50,813	381		6	61 50		26 27	106 31				581 08
Ste-Françoise	4,500	55,340	664	40	62	131 50		44 25	260 48				1,202 23
St-Honoré		104,978	771	48	31	107 50		33 10	218 74				1,209 34
St-Hubert	2,900	108,285	1,085	161		174 50			282 00				1,702 50
St-Jean-de-Dieu	4,425	196,540	1,022	24	128	208 00	62 53		387 70				1,832 23
St-Joseph-de-Viel	600	158,570	237		12	25 50		33 10	84 77				392 37
St-Louis-de-Ha! Ha!	5,000	237,955	1,189		250	157 00		38 85	282 16				1,917 01
St-Louis-de-Ha! Ha! diss.	Pas de rapport.												
St-Mathias-de-Cabano	13,600	248,089	2,480	20	222	212 00		26 27	869 27	500 00			4,329 54
St-Modeste	3,700	131,000	654	36	107	86 00			372 60				1,255 60
St-Paul-de-la-Croix	2,500	78,765	680	19	12	102 00		22 50	182 48				1,017 98
Ste-Rose-du-Dégelé	2,450	225,761	1,236		115	139 50			234 24				1,724 74
Trois-Pistoles No 1	51,800	232,553	950	325	123	172 50	156 33		447 92	194 00	4,996 20		7,364 97

STATISTIQUE GÉNÉRALE DU COUT DE L'ENSEIGNEMENT.—Année 1913-14.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.				Autres allocations.	Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1912-10.	Pour les municipalités pauvres Pour l'année 1912-13.	Pour les écoles publiques dans les municipalités rurales payant aux institutrices un salaire de pas moins de $100, $125 et $150.			
TEMISCOUATA—*Suite*	$	$	$	$	$	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts
Trois-Pistoles No 2	600	181,621	999	148	69	110 00			196 66			1,522 66
Ecole de la Traverse								26 62				26 62
Ecole Raudot								22 50				22 50
Escourt										500 00		500 00
Totaux	451,444	6,941,099	42,872	4,638	3,833	4,181 00	937 97	559 33	8,188 94	1,679 00	24,846 26	91,735 50
TERREBONNE												
P Côte-St-Gabriel	500	16,900	115		2	9 00		80 00	31 00	35 00		272 00
Brébeuf	1,890	35,550	355	50	25	30 00						460 00
Doncaster	5,500	77,450	851		28	74 50		26 55	245 66	40 00		1,235 71
Lesage	3,000	37,800	34	189	30	22 00						275 00
Pincourt	2,000	19,380	145		18	13 50			74 02			250 52
P Shawbridge	2,200	90,000	270			12 50			34 87			317 37
Ste-Adèle	8,300	314,335	2,210	607	126	189 00			694 02	60 00		3,886 02
Ste-Agathe-des-Monts	29,300	232,625	2,326			148 00	156 33		1,021 65	134 00	2,615 00	6,400 98
* P Ste-Agathe-des-Monts, diss	4,000	530,602	2,122		94				65 25			2,281 25
Ste-Agathe-des-Monts, village	5,300	668,895	6,020			229 50						6,249 50
Ste-Anne-des-Plaines	53,770	650,000	2,275	1,600	164	172 50	125 06		498 87	134 00	4,268 39	9,237 82
St-Faustin	7,400	186,375	1,118	2,759	70	22 50		25 78	332 77	30 09		4,358 05
P St-Faustin et St-Jovite, diss	800	36,200	271		26	19 50		125 00	10 20			451 70
St-Hippolyte	1,500	56,062	1,401		25	78 00		41 75	263 62	30 00		1,839 37
St-Janvier, paroisse	1,000	191,427	500		48	61 50			216 82			826 32
St-Janvier, village	1,000	20,640	300	10	21	52 00			75 12			458 12
St-Janvier No 1 (Bas de)	2,300	61,915	700		9	27 50			89 55	50 00		876 05

TERREBONNE—*Suite.*													
St-Jérôme, paroisse	9,000	448,700	2,916		188	202 50			644 05		850 00	4,800	55
St-Jérôme, ville	270,800	1,629,600	7,822		2,498	339 00	187 60		341 00		11,845 00	23,032	60
St-Jovite	37,000	245,595	1,683	1,087	77	158 00	125 06	25 78	517 12	134 00		3,806	96
Ste-Marguerite	1,200	112,430	899		84	106 50		32 52	301 77			1,423	79
St-Sauveur	4,445	188,891	1,228	675	76	117 00			303 04			2,399	04
Ste-Sophie, New-Glasgow	1,040	190,415	856		93	87 50			280 45	50 00		1,366	95
P Ste-Sophie New-Glasgow, diss	800	123,600	370		41	31 50		50 00	95 78			588	28
Ste-Thérèse, paroisse	3,000	484,475	1,453	1,329	42	137 00			419 55			3,380	55
P Ste-Thérèse, paroisse, diss	2,000	114,936	321		66	16 50			44 75			448	25
Ste-Thérèse, village	27,800	452,450	3,184	388	21	172 50	156 33		410 55	134 00	8,620 00	13,086	38
Terrebonne, paroisse (St-Louis)	5,900	282,225	705		22	60 50			210 02			997	52
Terrebonne, ville	51,800	425,819	3,193		69	160 50	187 60		183 50		22,880 28	26,673	88
P Terrebonne, ville, diss	500	88,640	221		33	10 00			1 25			265	25
Totaux	465,045	8,013,932	45,864	8,694	3,996	2,760 50	937 98	407 38	7,406 25	831 00	51,078 67	132,065	78
VAUDREUIL													
Beauvoir	2,500	359,095	646		45	59 50			190 22			931	72
P Como	2,500	231,600	694		45	17 00			52 95			808	95
Como, diss	1,600	76,150	294		152	53 00		68 08	134 27	50 00		751	35
Dorion, village	3,300	605,090	907		11	38 00			106 42			1,062	42
Ile-Perrot	1,000	516,300	1,807			106 50			347 10	265 00		2,525	60
Pointe-Fortune	3,000	56,550	282	146	74	27 50		23 36	146 12			698	98
P Pointe-Fortune, diss	500	55,800	267		32	6 50			12 25	40 00		357	75
Rigaud, paroisse	8,500	500,475	1,251	822	135	122 50			434 52	225 00		2,990	02
Rigaud, village	39,000	428,595	2,357		178	70 50	125 06		66 00		7,045 00	9,841	56
Ste-Justine-de-Newton	9,500	493,330	1,973		84	154 50			477 85			2,689	35
P Ste-Justine de Newton, diss	600	56,475	225		32	8 50			28 50			294	00
St-Lazare	4,500	275,900	1,269	419	71	145 00			488 24			2,392	24
P Ste-Lazare, diss	500	26,450	132	12	14	9 00			21 48	75 00		263	48
Ste-Marthe	2,500	309,625	1,022	493	113	92 00			272 90			1,992	90
Très-St-Rédempteur	2,500	163,325	359		28	40 50			153 32			580	82
Vaudreuil	30,600	1,310,495	3,931		295	157 50	125 06		504 07	134 00	4,382 00	9,525	63
P Vaudreuil et Ste-Marthe, diss	1,000	144,234	360	763	9	10 50			19 57			1,162	07
Totaux	113,600	5,609,479	17,776	2,655	1,318	1,109 50	250 12	91 44	3,452 78	789 00	11,427 00	38,848	84
VERCHERES													
Belœil, paroisse	Pas de rapport.												
Belœil, village	18,500						62 53			134 00	4,193 00	4,389	53
Contrecœur, paroisse	3,500	270,000	925		64	75 00			298 25	35 00		1,397	25
Contrecœur, village	2,750	260,000	900		152	92 00			294 97	250 00		1,688	97
St-Antoine	9,800	625,000	2,190		127	85 00	62 53		392 56			2,857	09

STATISTIQUE GÉNÉRALE DU COUT DE L'ENSEIGNEMENT.—Année 1913-14.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités. Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Contributions du gouvernement. Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1912-13.	Pour les municipalités pauvres Pour l'année 1912-13.	Pour les écoles publiques dans les municipalités rurales payant aux institutrices un salaire de pas moins de $100, $125 et $150.	Autres allocations.	Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
VERCHERES—*Suite.*						$ cts	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts
Ste-Julie	7,000	446,340	1,474	146	102	129 00			362 42			2,213 42
St-Marc	6,500	554,129	997		86	98 50	62 53		300 72			1,544 75
Ste-Théodosie	3,500	246,460	615		43	38 50			98 96			795 46
Varennes, paroisse	6,000	549,304	1,098		259	103 00			349 27			1,809 27
Varennes, village	76,033	505,395	758		54	165 00	187 60		610 65		23,856 44	25,632 19
Verchères	48,785	770,614	2,568		147	141 00	62 53		855 29	134 00	3,388 33	7,296 15
Totaux	182,368	4,227,242	11,525	146	1,034	927 50	437 72		3,463 09	553 00	31,437 77	49,524 08
WESTMOUNT												
P Coteau St-Pierre	90,000	8,304,000	20,759	6,230	83	223 50			41 90	150 00		27,486 50
Coteau St-Pierre, diss	3,000	190,170	1,901			10 00			8 00			1,919 00
Côte-des-Neiges	20,000	6,026,318	18,079			185 50			176 50			18,441 00
Côte-des-Neiges, ville	40,000	1,823,189	3,647		19	57 00	62 53		67 00			3,852 53
* Notre-Dame-de-Grâce-Ouest	85,000	4,309,321	15,082		72	155 50			148 00			15,457 50
P N.-D-de-Grâce-Ouest, diss	108,000	3,056,605	12,226	3,056		219 00						15,501 00
Outremont, village	111,447	8,724,240	21,815		741	175 00			171 50			22,902 50
P Outremont, village, diss	109,142	3,077,056	9,231	6,538	1,910	276 50			72 00	200 00		18,227 50
Ste-Clotilde	170,000	3,724,325	13,728		479	302 00			209 50			14,718 50
St-Léon-de-Westmount	114,395	6,769,450	16,924		805	225 00			155 00			18,109 00
Ste-Madeleine	223,500	4,717,510	14,152		352	101 50			58 00			14,663 50
P Westmount, ville	109,142	3,077,056	9,231	6,538	1,910	891 00						18,570 00
Totaux	1,183,626	53,709,240	156,775	22,362	6,371	5,821 50	62 53		1,106 50	350 00		192,848 53

WOLFE													
Beaulac	3,000	87,250	985		67	51 50	62 53		201 82				1,367 85
D'Israeli	4,500	139,485	1,394		30	50 50			31 40	50 00			1,555 90
D'Israéli, village	24,000	237,055	1,777		144	190 00	62 53		615 97	884 00	4,637 00		8,310 50
P Dudswell	8,000	236,910	1,539		197	51 00	100 00		153 79	40 00			2,080 79
Dudswell, diss								62 82	174 37				238 19
Garthby	1,475	110,588	665		10	44 00			113 44				832 44
Ham-Nord	7,000	268,000	1,600	253	108	165 00			409 21				2,535 21
P Ham-Sud, St-Joseph, diss	310	57,530	287		14	10 00		90 00	27 85				428 85
Ham-Sud St-Joseph	5,600	370,200	1,480		19	101 00			334 12				1,934 12
Ham-Sud-Ouest (St-Adrien)	3,700	108,333	900	1,404	89	96 50		32 16	228 40				2,750 06
Lac Weedon	4,000	142,265	1,422			69 50			175 88				1,667 38
P Marbleton, village	2,500	127,091	893		136	26 50	100 00	60 00	94 52				1,310 02
N.-D.-de-Lourdes-de-Ham-Nord	2,800	84,186	589	310	54	62 50		20 00	178 97	300 00			1,514 47
St-Adolphe-de-Marbleton	2,000	46,685	280		54	59 50		24 15	183 37	150 00			751 02
St-Adolphe-de-Dudwsell	4,800	91,720	1,375	177	43	78 00							1,673 00
St-Camille	10,100	189,385	1,893	172	72	131 00	62 53		430 75				2,761 28
St-Fortunat	2,165	148,082	830	53	174	109 50		22 50	450 65	30 00			1,669 65
St-Jacques le Majeur de Wolfestown	3,000	85,680	429	1,000	53	71 00		63 90	223 03	40 00			1,879 93
Stratford (St-Gabriel)	2,600	11,905	1,190		26	115 50		22 50	341 75				1,695 75
Weedon	6,000	363,875	3,002			209 50			673 91				3,885 41
P Weedon, diss	565	51,675	105		14	4 00			25 72				148 72
Weedon-Centre	7,000	275,800	1,654		91	119 50	62 53		426 07				2,353 10
Wolfestown (St-Julien)	5,450	173,941	956	1,834	26	149 00			507 27	300 00			3,772 27
Wotton	19,484	395,720	1,505	1,229	281	209 00	62 53		598 69	35 00	2,532 44		6,452 66
Totaux	130,049	3,803,361	26,750	6,432	1,702	2,173 50	512 65	399 03	6,600 95	1,829 00	7,169 44		53,568 57
YAMASKA													
Baie-du-Febvre	19,704	676,351	2,147			144 00	125 06		367 65	134 00	3,079 20		5,996 91
Pierreville, paroisse N.-D.-de	1,700	150,241	510		10	47 00			143 92	100 00			810 92
Pierreville, village (N.-D.-de)	1,200	66,902	535		20	57 50	125 06		122 90				860 46
St-Bonaventure-d'Upton	5,000	325,850	1,792	1,522	68	187 00			137 00	100 00			3,806 00
St-David, paroisse	6,200	493,175	1,183		103	147 50			368 95	60 00			1,862 45
St-David, village	13,800	112,615	410		69	32 50	62 53		336 04		2,331 75		3,241 82
St-Elphège	2,500	255,383	766		44	62 00			208 06				1,080 06
St-François, paroisse	4,800	379,386	1,299	1,455	102	170 50			446 68				3,473 18
St-François, village	37,000	103,668	478	850	29	75 50	93 80		223 57		4,000 00		5,749 87
St-Guillaume d'Upton	37,650	532,685	2,130	441	107	200 50	62 53		406 54	30 00	4,589 52		7,967 09
St-Guillaume, village	20,000	160,000	960	640	88	90 00			315 67				2,093 67
St-Joachim-de-Courval	3,500	190,125	608		24	63 50		31 95	156 48				883 93
St-Michel, village	2,000	111,434	557		105	72 50	62 53		219 73		3,841 00		4,857 76
St-Michel No 2	1,000	63,005	126		10	18 00			54 31				208 31
St-Michel No 3	750	76,635	245		14	12 00			38 25				309 25
St-Michel No 4	550	48,850	131		12	12 50			21 52				177 02

Statistique générale du cout de l'enseignement.—Année 1913–14.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Pour les écoles publiques dans les municipalités rurales payant aux institutrices un salaire de pas moins de $100, $125 et $150.	Autres allocations.	Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	Total.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1912-13.	Pour les municipalités pauvres Pour l'année 1912-13.				
YAMASKA—*Suite*	$	$	$	$	$	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts
St-Michel No 5	350	29,750	117	.....	6	6 50	.....	.....	10 28	.....	.....	139 78
St-Michel No 6	500	32,900	164	.....	12	17 50	.....	.....	51 70	.....	.....	245 20
St-Michel No 8	Pas de rapport.											
St-Michel No 9	Pas de rapport.											
St-Michel No 10	Pas de rapport.											
St-Pie-de-Guire	4,500	219,300	1,099	.....	81	81 50	.....	.....	188 96	560 00	.....	2,010 46
St-Pierre	300	22,475	84	.....	13	20 50	.....	.....	13 60	.....	.....	131 10
St-Thomas de Pierreville, par.	3,350	326,650	817	63	58	75 50	.....	.....	194 72	35 00	.....	1,243 22
St-Thomas de Pierreville, village	14,581	246,078	1,730	.....	89	101 00	.....	.....	178 32	134 00	2,676 62	4,908 94
St-Zéphirin	6,000	411,200	1,480	.....	.....	187 00	.....	.....	4,481 16	.....	.....	2,115 16
Visitation de la B.-Vierge-Marie	4,800	233,725	771	.....	.....	64 50	.....	.....	160 15	100 00	.....	1,095 65
Totaux	191,735	5,268,383	20,139	4,971	1,064	1,946 50	531 51	31 95	4,813 16	1,253 00	20,518 09	55,268 21

RECAPITULATION

STATISTIQUE DU COUT DE L'ENSEIGNEMENT.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contribution des municipalités.			Contribution du gouvernement.					Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1913-14.	Pour les municipalités pauvres Pour l'année 1913-14.	Aux municipalités rurales payant aux institut. un salaire d'au moins $100.00	Autres allocations.		
						$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Argenteuil	114,084	2,687,869	23,595	985	5,235	1,611 00	867 33	2,080 85	3,581 33	1,150 00	4,829 00	43,934 51
Arthabaska	393,573	6,503,607	32,295	8,476	1,883	2,750 00	687 85	371 62	6,642 55	1,505 60	66,791 25	121,402 87
Bagot	233,240	5,715,257	25,247	2,179	1,374	2,051 50	594 05	77 50	5,036 12	2,544 00	12,718 92	51,822 09
Beauce	464,949	7,463,122	42,734	15,797	4,722	4,189 00	1,406 96	296 74	10,007 84	1,218 00	37,531 86	117,903 40
Beauharnois	382,944	9,265,784	33,879	8,145	2,137	2,012 50	1,122 58	.....	3,707 49	653 00	23,920 90	75,577 47
Bellechasse	191,603	3,968,642	20,091	12,159	2,673	2,466 00	1,063 02	181 49	7,043 51	1,067 00	18,492 43	65,236 45
Berthier	275,035	5,477,146	18,221	2,842	1,168	2,209 00	844 17	126 72	6,446 26	1,137 00	20,153 75	53,147 90
Bonaventure	161,623	2,321,061	22,142	3,569	3,518	2,646 50	1,456 57	2,866 37	7,945 69	2,025 00	2,218 53	48,387 66
Brôme	82,625	4,562,482	20,532	2,153	2,572	1,183 00	1,227 06	533 27	3,904 25	2,345 00	.....	34,449 58
Chambly	449,709	15,692,927	45,505	1,723	4,077	1,554 50	1,478 38	.....	2,933 30	634 00	39,651 75	97,556 93
Champlain	592,316	15,387,556	63,788	16,742	8,395	4,895 00	1,606 95	481 76	10,147 73	1,617 00	27,454 26	135,127 70
Charlevoix	167,846	4,764,117	21,613	3,410	4,039	1,709 50	750 38	312 36	5,332 76	883 00	9,898 91	47,948 91
Châteauguay	151,322	6,655,993	22,322	2,361	1,716	1,326 50	1,344 52	109 83	3,914 05	602 00	12,152 02	45,847 92
Chicoutimi	361,839	8,769,845	49,751	1,240	4,733	2,739 50	687 84	720 06	4,130 85	3,117 00	5,054 28	72,176 53
Compton	200,565	6,012,091	38,808	6,671	5,019	,2240 50	2,783 45	1,130 63	5,934 86	2,930 00	2,355 91	67,873 35
Deux-Montagnes	143,850	5,068,237	19,672	480	601	1,246 50	531 52	195 86	3,829 85	453 00	11,160 46	38,170 19
Dorchester	167,135	4,612,713	24,672	25,965	2,900	2,743 50	687 84	629 39	6,016 49	1,714 00	5,514 02	70,842 24
Drummond	185,448	3,750,956	27,628	1,836	1,264	2,024 00	1,042 98	430 66	4,624 95	2,050 00	10,470 00	51,370 59
Gaspé	120,301	1,246,800	22,652	3,701	2,536	2,966 00	712 77	3,250 33	8,367 21	2,847 00	.....	47,032 31
Frontenac	183,335	3,243,274	42,335	5,565	2,371	2,667 00	806 58	992 84	7,244 66	5,435 00	7,135 12	74,552 20
Huntingdon	119,495	5,032,051	19,786	2,650	2,952	1,028 50	1,006 53	214 51	3,038 15	700 00	6,378 28	37,753 97

RECAPITULATION.—*Suite.*

STATISTIQUE DU COUT DE L'ENSEIGNEMENT.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.					Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1913-14.	Pour les municipalités pauvres Pour l'année 1913-14.	Aux municipalités rurales payant aux institut. un salaire d'au moins $100.00	Autres allocations.		
Iberville	141,380	3,852,994	15,575	1,132	669	1,028 50	187 59	50 00	2,248 95	454 00	17,160 48	38,505 52
Iles-de-la-Madeleine	24,324	537,197	3,669	594	716	660 00	62 53	1,078 56	2,101 66	450 00	1,825 15	11,156 90
Jacques-Cartier	1,935,723	17,452,263	166,269	12,150	8,439	4,441 97	906 72	.....	3,566 12	644 00	72,029 50	268,446 31
Joliette	400,580	8,329,901	26,079	2,743	1,344	2,759 50	669 04	157 90	5,500 76	564 00	27,020 50	66,837 70
Kamouraska	257,105	4,667,346	18,943	6,947	1,808	2,124 50	969 22	127 99	4,938 22	3,398 00	24,427 27	63,683 20
Labelle	336,299	5,837,848	61,998	9,622	7,105	3,934 00	2,835 57	1,929 13	10,716 72	3,348 00	9,431 58	110,920 00
Lac-St-Jean	325,164	7,109,390	30,502	5,476	2,860	2,994 50	1,281 87	700 72	7,974 63	3,817 00	23,455 20	79,061 92
Laprairie	99,275	5,866,017	12,449	951	1,207	887 50	437 72	75 00	2,453 91	214 00	7,534 74	26,209 87
L'Assomption	242,400	5,310,576	19,706	1,494	2,166	1,320 00	687 85	22 50	3,282 07	274 00	17,214 97	46,167 39
Laval	1,814,109	45,481,748	128,760	9,228	4,488	3,230 00	845 18	.....	6,825 48	1,018 00	93,640 95	248,035 61
Lévis	467,470	8,069,753	22,059	5,566	6,681	2,393 50	1,188 10	122 50	5,001 02	1,194 00	34,997 15	79,202 27
L'Islet	102,850	3,263,874	12,981	8,067	1,995	1,557 00	687 84	275 20	4,486 98	304 00	6,239 67	36,593 69
Lotbinière	224,366	4,170,998	19,792	5,619	4,322	2,375 00	1,000 50	161 14	6,652 05	2,761 00	17,832 01	60,514 70
Maskinongé	148,021	4,830,640	14,660	2,371	1,277	1,798 50	562 78	125 80	3,925 84	1,440 00	9,723 74	35,884 66
Matane	277,392	3,143,593	29,586	14,715	5,210	3,657 00	1,250 61	821 58	10,110 71	4,792 00	3,074 58	73,217 48
Mégantic	343,538	7,041,186	49,109	5,162	7,492	3,154 50	1,615 32	1,474 50	7,440 38	2,104 00	19,883 37	97,435 07
Missisquoi	191,888	6,669,439	30,762	2,392	3,690	1,497 50	2,179 39	607 31	3,661 95	275 00	12,952 72	58,017 87
Montcalm	125,835	4,464,770	17,562	1,221	430	1,355 50	562 72	335 13	3,541 68	939 00	22,081 86	48,028 89
Montmagny	284,996	3,668,477	14,254	1,465	3,660	1,803 00	906 72	164 17	5,078 16	1,324 00	13,533 51	42,188 56
Montmorency	104,909	3,539,139	17,952	1,781	2,577	1,235 00	812 90	166 93	3,344 06	2,512 00	5,027 71	35,408 60
Montréal	10,179,781	249,461,413	1,808,852	199,439	49,693	22,942 50	28,842 61	.....	11,096 27	800 00	59,262 07	2,180,927 45
" Dorion	914,974	21,293,545	110,142	6,758	5,923	3,517 00	218 86	.....	3,078 50	.....	.....	129,637 36
" Hochelaga	724,369	24,737,919	91,177	20,044	3,708	3,305 00	187 59	.....	2,444 30	.....	13,270 12	134,136 01
" Laurier	769,559	33,694,276	112,998	.....	5,274	2,998 00	281 40	.....	2,775 70	50 00	.....	124,377 10
" Maisonn	2,929,281	71,274,329	268,451	.....	15,601	6,721 00	762 79	.....	5,797 70	35 00	15,860 98	313,229 47

Napierville	113,600	3,618,859	8,992	1,354	428	879 50	343 92	.....	1,879 45	.....	15,924 31	29,801 18
Nicolet	669,955	7,660,281	31,467	6,142	1,233	3,309 00	1,125 55	112 41	7,580 22	1,940 00	62,277 21	115,186 39
Ottawa	510,958	10,411,897	98,759	1,585	7,902	4,497 00	1,330 11	2,220 81	8,862 65	2,598 00	12,479 37	140,233 94
Pontiac	137,169	3,019,536	32,548	2,911	2,733	1,985 00	799 12	1,735 77	5,570 05	1,520 00	.....	49,801 94
Portneuf	352,790	5,737,802	32,783	6,781	6,110	3,299 50	1,757 07	404 89	8,638 56	1,446 00	19,988 62	81,208 64
Québec cité	1,792,942	51,135,250	127,676	8,000	1,972	6,156 50	3,473 62	.....	5,314 32	.....	28,353 36	180,945 80
" Comté	803,643	13,543,791	39,877	2,165	37,007	2,586 50	969 24	784 06	5,722 12	1,987 00	55,332 75	146,430 67
Richelieu	261,439	5,840,310	26,649	511	2,286	1,970 00	656 57	.....	3,527 12	1,670 00	25,000 95	62,270 64
Richmond	313,156	5,996,722	39,493	3,138	7,671	2,140 50	1,964 11	453 01	5,306 61	2,958 00	16,170 18	77,294 41
Rimouski	214,055	3,198,340	18,348	6,458	1,677	2,119 00	844 16	229 28	4,875 80	2,075 00	20,354 04	56,980 28
Rouville	188,800	6,677,625	51,238	1,765	1,284	1,389 00	406 46	.....	4,102 30	224 00	17,351 91	77,760 67
Saguenay	49,126	1,071,753	3,921	430	933	928 50	468 98	3,099 21	2,063 27	1,998 00	1,520 00	15,361 96
Shefford	500,250	7,728,017	50,689	8,684	11,246	2,613 00	1,466 25	419 31	6,560 93	3,114 00	16,969 07	101,761 56
Sherbrooke	507,684	15,699,381	58,106	7,281	6,346	2,315 00	1,388 72	374 26	2,887 41	2,350 00	18,615 35	99,663 74
Soulanges	114,120	2,992,521	10,961	1,043	2,142	1,084 00	844 16	.....	3,099 81	702 00	5,650 00	25,525 97
Stanstead	399,550	6,184,248	41,198	4,093	5,782	2,206 00	3,085 85	511 37	4,810 76	3,069 00	27,666 90	92,422 88
St-Hyacinthe	178,830	6,882,489	33,384	2,803	804	2,088 50	875 44	.....	3,628 49	809 00	3,287 31	47,679 74
St-Jean	159,300	8,165,449	23,895	463	1,891	1,303 50	969 72	40 00	2,354 98	160 00	8,692 00	39,769 20
St-Maurice	489,066	22,078,596	73,775	4,357	6,436	3,451 00	1,060 11	176 67	5,814 67	1,989 00	11,767 84	108 827 29
Témiscamingue	112,205	2,298,256	13,810	3,472	630	737 50	250 13	639 03	1,574 84	934 00	9,840 00	31,887 50
Témiscouata	451,444	6,941,099	42,872	4,638	3,833	4,181 00	937 97	559 33	8,188 94	1,679 00	24,846 26	91,735 50
Terrebonne	465,045	8,013,932	45,864	8,694	3,996	2,760 50	937 98	407 38	7,406 25	831 00	51,078 67	121,975 78
Vaudreuil	113,600	5,609,479	17,776	2,655	1,318	1,109 50	250 12	91 44	3,452 78	789 00	11,427 00	38,868 84
Verchères	182,368	4,227,242	11,525	146	1,034	927 50	437 72	.....	3,463 09	553 00	31,437 77	49,524 08
Westmount	1,183,626	53,709,240	156,775	22,362	6,371	5,821 50	62 53	.....	1,106 50	350 00	.....	192,848 53
Wolfe	130,049	3,803,361	26,750	6,432	1,702	2,173 50	512 65	399 03	6,600 95	1,829 00	7,169 44	53,568 57
Yamaska	191,735	5,268,383	20,139	4,971	1,064	1,946 50	531 51	31 95	4,813 16	1,253 00	20,518 09	55,268 21
	38,956,221	989,592,020	4,880,828	576,920	340,051	197,928 47	100,402 52	36,088 06	377,079 75	108,164 60	1,375,079 88	7,992,542 28

APPENDICE No VI

Statistique générale des écoles élémentaires, des écoles modèles et des académies, d'après les bulletins des inspecteurs d'écoles

ANNÉE SCOLAIRE 1913-14

ÉCOLES ÉLÉMENTAI-

STATISTIQUES SE RAPPORTANT AUX ÉCOLES, AUX

COMTÉS ET CITÉS	Sous le contrôle des commissaires		Sous le contrôle de la minorité cath.		Ecoles indépendantes		Ecoles de garçons		Ecoles de filles	
	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves
Argenteuil	16	524	15	558						
Arthabaska	138	4,125							1	75
Bagot	86	3,159					1	75	4	258
Beauce	212	7,261			1	10	4	329	4	415
Beauharnois	51	2,736					3	430	7	936
Bellechasse	106	3,485			2	54			2	90
Berthier	74	3,305					3	184	6	439
Bonaventure	76	2,822	13	394	2	124				
Brome	23	635					1	48		
Chambly	33	1,175			1	335			5	285
Champlain	151	6,897			1	37	2	112	1	518
Charlevoix	88	3,315			3	39			2	197
Châteauguay	54	1,749							3	151
Chicoutimi	97	3,482			3	94	1	208		
Compton	47	1,543	7	280						
Deux-Montagnes	60	2,047					1	36	2	98
Dorchester	138	4,593							1	35
Drummond	97	2,909							1	133
Frontenac	111	3,519	2	68						
Gaspé	103	4,013	4	89						
Huntingdon	19	637	6	177			1	54		
Iberville	55	1,753							3	176
Iles-de-la-Madeleine	19	1,190								
Jacques-Cartier	39	2,320					3	434	4	338
Joliette	92	4,120			3	437	4	392	10	1,098
Kamouraska	110	2,954			2	46			3	150
Labelle	136	4,967	2	39						
Lac-St-Jean	125	3,981			3	158	1	40		
Laprairie	28	1,160							2	186
L'Assomption	54	2,118			1	48	2	137	5	317
Laval	53	3,731			2	451	7	862	8	1,251
Lévis	68	2,717					3	557	3	287
L'Islet	77	2,506			1	19			1	31
Lotbinière	107	3,365			1	33			1	92
Maskinongé	56	2,315							2	206
Matane	126	3,846								
Mégantic	112	3,604	3	77						
Missisquoi	45	1,822								
Montcalm	52	2,368					3	186	4	312
Montmagny	59	2,351					1	39	1	33
Montmorency	34	1,452							2	73
Montréal, Cité	7	1,074			13	2,224	5	935	8	1,118

RES CATHOLIQUES.

ÉLÈVES ET AUX INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES.

Ecoles mixtes, (garçons et filles).			Elèves				Instituteurs laïques			Institutrices laïques			Instituteurs religieux	Institutrices religieuses.	Total des instituteurs et des institutrices.
Nombre d'écoles	Nombre de garçons	Nombre de filles	Elèves catholiques	Elèves protestants	Total des élèves	Présence moyenne des élèves	Brevetés.	Non brevetés, sous contrôle	Non brevetés, indépendants.	Brevetées	Non brevetées, sous contrôle.	Non brevetées, indépendantes.			
31	526	556	1,080	2	1,082	807	....	....	....	29	5	....	....	3	37
137	2,001	2,049	4,125	.....	4,125	3,248	....	....	....	127	19	....	....	3	149
81	1,441	1,385	3,159	.....	3,159	2,567	....	....	....	89	8	....	....	8	105
205	3,161	3,366	7,271	.....	7,271	5,598	....	....	....	181	28	....	2	28	239
41	711	659	2,736	.....	2,736	2,191	....	....	....	60	1	....	....	18	79
106	1,688	1,761	3,539	.....	3,539	2,557	....	....	....	98	9	....	....	4	11
65	1,327	1,355	3,305	.....	3,305	2,550	....	....	....	69	4	....	....	11	84
91	1,631	1,709	3,317	23	3,340	2,278	....	....	....	86	3	....	....	7	96
22	302	285	630	5	635	471	....	....	....	21	2	....	....	2	25
29	619	606	1,507	3	1,510	1,270	....	....	....	29	1	....	....	20	50
149	3,089	3,215	6,932	2	6,934	5,245	1	....	....	155	8	....	2	20	186
89	1,613	1,544	3,354	.....	3,354	2,520	....	....	....	77	19	....	....	1	97
51	814	784	1,749	.....	1,749	1,377	....	....	....	52	....	....	....	6	58
99	1,682	1,686	3,576	.....	3,576	2,753	....	2	....	45	72	....	....	....	119
54	917	906	1,795	28	1,823	1,237	....	....	....	54	5	....	....	....	59
57	941	972	2,047	.....	2,047	1,691	....	....	....	58	4	....	....	3	65
137	2,305	2,253	4,578	15	4,593	3,279	....	....	....	130	10	....	....	6	146
96	1,420	1,356	2,899	10	2,909	2,178	....	....	....	87	13	....	....	6	106
113	1,777	1,810	3,582	5	3,587	2,562	....	....	....	88	25	....	....	7	120
107	1,996	2,106	4,087	15	4,102	2,973	....	....	....	99	11	....	....	2	112
24	380	380	814	.....	814	589	....	....	....	22	3	....	....	....	25
52	832	745	1,753	.....	1,753	1,247	1	....	....	49	5	....	....	6	61
19	628	562	1,190	.....	1,190	786	....	....	....	19	....	....	....	....	19
32	629	919	2,301	19	2,320	1,912	....	1	....	32	3	....	10	24	70
81	1,523	1,544	4,557	.....	4,557	3,540	....	....	....	86	4	....	....	35	125
109	1,477	1,373	3,000	.....	3,000	2,328	....	....	....	102	8	....	....	4	114
138	2,448	2,558	4,974	32	5,006	3,514	....	....	....	122	24	....	....	10	156
127	2,049	2,050	4,135	4	4,139	3,097	....	....	....	65	66	....	....	5	136
26	488	486	1,160	.....	1,160	900	....	....	....	28	1	....	....	3	32
48	857	855	2,163	3	2,166	1,776	....	....	....	48	6	....	....	13	67
40	1,110	959	4,141	41	4,182	3,588	3	2	....	59	5	....	14	34	117
62	948	925	2,716	1	2,717	2,172	....	....	....	71	....	....	8	3	82
77	1,274	1,220	2,525	.....	2,525	1,781	....	....	....	74	5	....	....	1	80
107	1,632	1,674	3,398	.....	3,398	2,671	....	....	....	109	1	....	....	4	114
54	1,077	1,032	2,315	.....	2,315	1,853	....	....	....	53	5	....	....	4	62
126	1,904	1,942	3,846	.....	3,846	2,798	....	....	....	102	24	....	....	2	128
115	1,871	1,810	3,676	5	3,681	2,756	....	....	....	108	14	....	....	7	129
45	901	921	1,801	21	1,822	1,366	....	....	....	37	4	....	....	14	55
45	907	963	2,368	.....	2,368	1,921	....	....	....	45	9	....	....	12	66
57	1,163	1,116	2,351	.....	2,351	1,807	....	....	....	56	4	....	....	5	65
32	669	710	1,451	1	1,452	1,155	....	....	....	29	6	....	....	6	41
7	652	573	3,289	9	3,298	2,688	....	1	....	10	....	8	4	119	142

ÉCOLES ÉLÉMENTAI-

STATISTIQUES SE RAPPORTANT AUX ÉCOLES,

COMTÉS ET CITÉS	Sous le contrôle des commissaires		Sous le contrôle de la minorité cath.		Ecoles indépendantes		Ecoles de garçons		Ecoles de filles	
	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves
Montréal-Dorion	6	1,230					1	151		
Montréal-Hochelaga	4	1,419			2	835	2	913	2	506
Montréal-Laurier	1	513			3	256	3	722	1	47
Montréal-Maisonneuve	10	4,588					4	2,088	4	1,913
Napierville	33	1,359					1	46	3	215
Nicolet	168	5,641			1	11	1	30	4	234
Ottawa	87	3,877	3	98			1	90	1	224
Pontiac	44	1,591	4	109						
Portneuf	119	4,269			1	25	1	44	3	116
Québec, Cité	20	1,936					7	603	2	102
Québec, Comté	48	2,241			5	156			1	135
Richelieu	52	2,115			1	301	1	98	3	470
Richmond	40	1,178	18	470						
Rimouski	78	2,401							1	41
Rouville	69	2,532					1	120	2	110
Saguenay	38	1,366			8	142				
Shefford	104	3,518							3	437
Sherbrooke	20	981	3	94			1	341		
Soulanges	30	1,178			1	35			3	142
Stanstead	25	770	11	313					1	127
Saint-Hyacinthe	68	2,920					2	131	3	258
St-Jean	36	1,554							1	181
St-Maurice	60	2,990			1	18			2	374
Témiscamingue	40	1,391							1	63
Témiscouata	174	5,800			3	141			3	211
Terrebonne	96	4,079					2	339	4	457
Trois-Rivières	5	1,456					3	706	2	750
Vaudreuil	42	1,547	1	103					2	95
Verchères	40	1,399					1	49	3	163
Westmount	8	1,346			2	318	3	730	3	644
Wolfe	98	3,466								
Yamaska	105	3,754							4	294
Totaux	5,002	196,050	92	2,869	67	6,347	81	12,259	159	17,627

RES CATHOLIQUES.

ÉLÈVES ET INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES.

Ecoles mixtes, (garçons et filles).			Elèves				Instituteurs laïques			Institutrices laïques						
Nombre d'écoles	Nombre de garçons	Nombre de filles	Elèves catholiques	Elèves protestants	Total des élèves	Présence moyenne des élèves	Brevetés.	Non brevetés, sous contrôle	Non brevetés, indépendants.	Brevetées	Non brevetées, sous contrôle.	Non brevetées, indépendantes.	Instituteurs religieux.	Institutrices religieuses.	Total des instituteurs et des institutrices.
5	418	661	1,230	.....	1,230	976	2	1	....	18	2	.....	....	7	30
2	450	385	2,245	9	2,254	1,788	10	4	....	6	1	5	8	17	51
.....	.....	.....	768	1	769	685	.....	.....	.....	1	....	6	....	33	40
2	130	457	4,586	2	4,588	3,702	17	5	....	17	.....	.....	28	49	116
29	537	561	1,357	2	1,359	917	.....	.....	.....	26	4	.....	.....	5	35
164	2,637	2,751	5,652	.....	5,652	4,403	.....	.....	.....	164	9	.....	.....	13	186
88	1,797	1,864	3,941	34	3,975	2,831	.....	.....	.....	97	11	.....	.....	7	115
48	816	884	1,683	17	1,700	1,132	.....	1	....	40	13	.....	.....	.....	54
116	1,996	2,138	4,289	5	4,294	3,003	.....	.....	.....	110	11	.....	.....	18	139
11	571	660	1,931	5	1,936	1,580	1	.....	.....	25	.....	.....	6	17	49
52	1,148	1,114	2,387	10	2,397	1,916	.....	.....	.....	56	4	.....	.....	14	74
49	923	925	2,416	.....	2,416	1,970	.....	.....	.....	47	3	4	3	14	71
58	821	827	1,627	21	1,648	1,125	.....	.....	.....	53	5	.....	.....	.....	58
77	1,208	1,152	2,401	.....	2,401	1,725	.....	.....	.....	55	22	.....	.....	5	82
66	1,137	1,165	2,532	.....	2,532	2,070	.....	.....	.....	59	6	....	2	14	81
46	733	775	1,508	.....	1,508	1,139	.....	.....	.....	27	16	.....	.....	5	48
101	1,542	1,539	3,515	3	3,518	2,494	.....	.....	.....	86	21	.....	.....	13	120
22	384	350	1,063	12	1,075	783	.....	.....	.....	20	3	....	8	....	31
28	550	521	1,203	10	1,213	932	1	.....	.....	26	1	.....	.....	5	33
35	476	480	1,049	34	1,083	768	.....	.....	.....	34	1	.....	.....	6	41
63	1,266	1,265	2,920	.....	2,920	2,181	.....	.....	.....	64	7	....	2	16	89
35	682	691	1,550	4	1,554	1,077	.....	.....	.....	36	2	.....	.....	5	43
59	1,290	1,344	3,008	.....	3,008	2,403	.....	.....	.....	64	6	.....	.....	9	79
39	679	649	1,389	2	1,391	971	.....	.....	.....	26	14	.....	.....	4	44
174	2,868	2,862	5,941	.....	5,941	4,446	.....	1	....	114	69	.....	.....	7	190
90	1,650	1,633	4,079	.....	4,079	3,167	....	3	....	83	11	....	5	17	119
.....	.....	.....	1,456	.....	1,456	1,174	2	.....	.....	8	.....	.....	7	8	25
41	799	756	1,640	10	1,650	1,270	.....	.....	.....	46	1	.....	.....	3	50
36	583	604	1,399	.....	1,399	1,126	.....	.....	.....	37	1	....	1	9	48
4	139	151	1,664	.....	1,664	1,333	.....	.....	.....	15	3	....	24	16	58
98	1,716	1,750	3,460	6	3,466	2,630	.....	.....	.....	76	27	.....	.....	4	107
101	1,723	1,737	3,754	.....	3,754	2,907	.....	.....	.....	104	12	.....	.....	8	124
4,921	87,049	88,331	204,835	431	205,266	156,221	38	21	....	4,599	730	23	134	814	6,359

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

STATISTIQUES SE RAPPORTANT AUX COURS

COMTÉS ET CITÉS	D'APRÈS LA LANGUE MATERNELLE				ÉLÈVES DANS LES DIFFÉRENTES ANNÉES DU COURS D'ÉTUDES				
	Elèves français	Elèves anglais	Elèves français étudiant l'anglais	Elèves anglais étudiant le français	Elémentaire 1ère année.	Elémentaire 2ème année.	Elémentaire 3ème année.	Elémentaire 4ème année.	Cours modèle.
Argenteuil	1,061	21	306	19	546	267	177	77	15
Arthabaska	4,115	10	27	10	1,464	1,193	976	436	56
Bagot	3,159	.....	107	.....	1,088	992	668	351	60
Beauce	7,231	40	99	10	3,310	2,237	1,342	372	10
Beauharnois	2,700	36	933	36	1,273	660	475	328	.....
Bellechasse	3,534	5	13	5	1,355	913	808	450	13
Berthier	3,305	.....	8	.....	1,600	918	577	199	11
Bonaventure	3,083	257	730	179	1,338	927	755	314	6
Brome	609	26	256	25	312	161	132	30	.....
Chambly	1,500	10	377	10	851	370	201	71	17
Champlain	6,899	35	418	1	3,209	1,895	1,300	513	17
Charlevoix	3,354	.....	.....	.....	1,120	963	831	424	16
Châteauguay	1,706	43	391	31	843	476	297	129	4
Chicoutimi	3,576	.....	.....	.....	1,203	1,067	846	405	55
Compton	1,766	57	890	43	766	405	383	245	24
Deux-Montagnes	2,020	27	137	16	1,078	496	315	152	6
Dorchester	4,428	165	216	93	1,886	1,291	953	438	25
Drummond	2,889	20	286	11	1,079	872	650	288	20
Frontenac	3,577	10	548	7	1,632	1,032	684	238	1
Gaspé	3,516	586	830	379	1,848	1,120	823	301	10
Huntingdon	737	77	270	31	433	198	140	42	1
Iberville	1,750	3	253	.....	789	499	323	138	4
Iles-de-la-Madeleine	1,180	10	455	4	465	352	270	103	.....
Jacques-Cartier	2,219	101	1,308	62	1,109	560	407	179	65
Joliette	4,516	41	253	30	1,929	1,265	916	433	14
Kamouraska	3,000	.....	.....	.....	831	734	666	473	296
Labelle	4,783	223	639	64	2,432	1,257	904	355	58
Lac St-Jean	4,139	.....	28	.....	1,655	1,188	968	305	23
Laprairie	1,160	.....	220	.....	498	287	249	121	5
L'Assomption	2,163	3	306	3	873	591	460	207	35
Laval	4,142	40	1,320	10	2,190	989	635	299	69
Lévis	2,714	3	165	.....	1,237	764	521	193	2
L'Islet	2,525	.....	.....	.....	763	658	600	346	158
Lotbinière	3,280	118	107	34	1,171	945	760	488	34
Maskinongé	2,315	.....	32	.....	1,091	621	419	159	25
Matane	3,846	.....	42	.....	1,459	1,098	872	408	9
Mégantic	3,629	52	30	19	1,629	946	722	348	36
Missisquoi	1,792	30	449	23	958	471	282	98	13
Montcalm	2,332	36	178	28	966	683	470	242	7

CATHOLIQUES.

D'ÉTUDES SUIVI PAR LES ÉLÈVES.

PROGRAMME D'ÉTUDES POUR LES ÉCOLES CATHOLIQUES.—COURS ÉLÉMENTAIRE

	COURS ELEMENTAIRE: 4 ANNEES.			
	PREMIER DEGRÉ: 3 ANNÉES.			SECOND DEGRÉ: 1 ANNÉE
Groupement des matières.	1ère année.	2ème année.	3ème année.	4ème année.
INSTRUCTION MORALE ET RELIGIEUSE.	Prières. Catéchisme. Histoire sainte. Bienséances.	Prières. Catéchisme. Histoire sainte. Bienséances.	Prières. Catéchisme. Histoire sainte. Bienséances	Priéres. Catéchisme. Histoire sainte. Bienséances. Lecture latine.
LANGUE FRANÇAISE.	Lecture—diction—récitation de mémoire. Ecriture. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Dictée – orthographe d'usage et de règles. Langage et rédaction.	Lecture—diction—récitation de mémoire. Ecriture. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Dictée – orthographe d'usage et de règles. Langage et rédaction.	Lecture—diction—récitation de mémoire. Ecriture. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Dictée – orthographe d'usage et de règles. Langage et rédaction.	Lecture—diction—récitation de mémoire Ecriture. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Dictée—orthographe d'usage et de règles. Langage et rédaction.
LANGUE ANGLAISE.	.....	Petits exercices de langage. Elément de la lecture.	Petits exercices de langage. Lecture – diction–orthographe d'usage. Récitation de mémoire.	Lecture – diction – orthographe d'usage Récitation de mémoire Exercices de langage. Exercices écrits. Notions gramma icales.

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

Statistiques se rapportant aux cours

COMTÉS ET CITÉS	D'APRÈS LA LANGUE MATERNELLE				ÉLÈVES DANS LES DIFFÉRENTEES ANNÉES DU COURS D'ÉTUDES				
	Elèves français	Elèves anglais	Elèves français étudiant l'anglais	Elèves anglais étudiant le français	Elémentaire 1ère année.	Elémentaire 2ème année.	Elémentaire 3ème année.	Elémentaire 4ème année.	Cours modèle
Montmagny	2,351	.....	.....	.....	925	641	477	294	14
Montmorency	1,444	8	116	8	566	408	358	105	15
Montréal, Cité	3,116	182	1,166	14	2,078	648	289	204	79
Montréal-Dorion	1,225	5	383	5	657	341	155	44	33
Montréal-Hochelaga	2,239	15	748	15	1,448	479	189	93	45
Montréal-Laurier	747	22	550	22	359	260	69	44	37
Montréal-Maisonneuve	4,312	276	1,806	93	2,728	936	528	299	97
Napierville	1.354	5	153	4	718	335	231	74	1
Nicolet	5,635	17	75	.....	2,135	1,610	1,206	621	80
Ottawa	3,085	890	669	86	2,044	925	696	286	24
Pontiac	978	722	536	77	701	452	344	194	9
Portneuf	4,213	81	113	.....	1,895	1,223	783	322	71
Québec, Cité	1,839	97	191	60	1,217	432	179	66	42
Québec, Comté	2,308	89	11	12	1,102	721	398	151	25
Richelieu	2,416	.....	27	.....	1,208	632	436	131	9
Richmond	1,582	66	363	48	641	439	379	175	14
Rimouski	2,401	.....	5	.....	869	670	570	279	13
Rouville	2,532	.....	249	.....	905	714	631	239	43
Saguenay	1,503	5	9	5	536	475	396	99	2
Shefford	3,459	59	144	7	1,636	989	611	260	22
Sherbrooke	1,053	22	368	13	585	219	187	73	11
Soulanges	1,194	19	227	4	518	344	205	140	6
Stanstead	1,035	48	643	45	428	262	247	140	6
St-Hyacinthe	2,920	.....	221	.....	1,076	704	645	409	86
St-Jean	1,535	19	530	3	633	395	336	174	16
St-Maurice	3,008	.....	282	.....	1,423	784	557	209	35
Téminscamingue	1,372	19	166	9	609	454	240	85	3
Témiscouata	5,939	2	167	.....	1,895	1,538	1,495	814	199
Terrebonne	4,077	2	391	.....	2,235	845	686	304	9
Trois-Rivières	1,456	.....	656	.....	804	324	201	108	19
Vaudreuil	1,600	50	631	24	664	471	335	168	12
Verchères	1,399	.....	34	.....	754	328	208	109	.....
Westmount	1,481	183	922	120	759	412	307	110	76
Wolfe	3,450	16	195	12	1,564	912	614	301	75
Yamaska	3,754	.....	53	.....	1,465	1,088	759	418	24
	200,262	5,004	25,427	1,869	90,059	54,771	39,724	18,240	2,472

CATHOLIQUES.—*Suite.*

D'ÉTUDES SUIVI PAR LES ÉLÈVES.

PROGRAMME D'ÉTUDES POUR LES ÉCOLES CATHOLIQUES.—COURS ÉLÉMENTAIRE—*Suite.*

Groupement de matières	COURS ÉLÉMENTAIRE: 4 ANNÉES			
	PREMIER DEGRÉ: 3 années			SECOND DEGRÉ: 1 année
	1ère année.	2ème année	3ème année	4ème année
MATHÉMATIQUES	Arithmétique.	Arithmétique.	Arithmétique.	Arithmétique. Comptabilité domestique et agricole.
GÉOGRAPHIE	Exercice d'initiation.	Exercice d'initiation.	Préliminaires. Province de Québec. Canada.	Préliminaires. Canada. Amérique. Continents et océans.
INSTRUCTION CIVIQUE	.....	.....	Organisation administrative de la province de Québec, leçons d'initiation.	Organisation politique du Canada et de la province de Québec.
HISTOIRE.	Histoire du Canada.	Histoire du Canada.	Histoire du Canada.	Histoire du Canada.
DESSIN.	Dessin.	Dessin.	Dessin.	Dessin.
SCIENCES NATURELLES.	Eléments des connaissances, scientifiques usuelles—leçons de choses.		Connaissances scientifiques usuelles—leçons de choses. Hygiène. Agriculture.	

N. B.—Le programme d'études détaillé avec divisions annuelles et instructions pédagogiques, se trouve aux pages 37 et suivantes du "Manuel de l'Instituteur Catholique" et aux pages 76 et suivantes des "Règlements du Comité catholique" que le gouvernement a fait distribuer dans toutes les écoles de la Province.

ÉCOLES MODÈLES

STATISTIQUES SE RAPPORTANT AUX ÉCOLES, AUX

COMTÉS ET CITÉS	Sous le contrôle des commissaires		Sous le contrôle de la minorité cath.		Ecoles indépendantes		Ecoles de garçons		Ecoles de filles	
	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves
Argenteuil	1	162								
Arthabaska	4	658			3	212			4	468
Bagot	6	714			2	175	2	138	2	175
Beauce	8	1,103			4	275	2	195	1	35
Beauharnois	5	666			1	71	4	579	1	71
Bellechasse	12	1,148			2	133	4	312	3	170
Berthier	6	864			4	250	3	421	4	250
Bonaventure	11	962								
Brome	2	132			1	60			2	105
Chambly	6	678			2	213	4	485	2	213
Champlain	11	1,971			5	532	3	326	5	845
Charlevoix	7	600			1	17	2	99	1	76
Châteauguay	4	280					3	247		
Chicoutimi	11	1,675			1	111	2	292	5	945
Compton	4	402	1	128	1	59			1	50
Deux-Montagnes	4	494					1	194	1	124
Dorchester	9	1,102					1	57		
Drummond	6	825			3	157	1	152	3	157
Frontenac	7	699			1	19				
Gaspé	12	970					1	24		
Huntingdon					1	148			1	148
Iberville	2	63			3	358	1	41	3	358
Iles-de-la-Madeleine					2	99	1	33	1	66
Jacques-Cartier	7	2,559					5	1,488	2	1,071
Joliette	5	1,038			5	419	3	721	5	419
Kamouraska	14	1,260			3	191	5	390	5	366
Labelle	11	1,379	1	20	2	63	1	90	4	188
Lac-St-Jean	21	2,015			1	386	4	82	1	386
Laprairie	4	372					1	56		
L'Assomption	4	386			3	211	2	211	3	211
Laval	9	2,597			4	951	6	1,558	4	866
Lévis	9	1,639			2	621	1	156	1	185
L'Islet	10	848			1	20	4	233	3	211
Lotbinière	11	1,147			1	27	5	375	1	84
Maskinongé	7	920			2	121	1	49	2	121
Matane	20	3,359			1	20	2	423	2	363
Mégantic	5	1,112								
Missisquoi	4	493			1	38	1	115		
Montcalm	1	126			3	237			3	237

CATHOLIQUES.

ÉLÈVES ET AUX INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES.

Ecoles mixtes, (garçons et filles).			Elèves				Instituteurs laïques			Institutrices laïques			Instituteurs religieux.	Institutrices religieuses.	Total des instituteurs et des institutrices.
Nombre d'écoles	Nombre de garçons	Nombre de filles	Elèves catholiques	Elèves protestants	Total des élèves	Présence moyenne des élèves	Brevetés.	Non brevetés, sous contrôle	Non brevetés, indépendants.	Brevetées	Non brevetées, sous contrôle.	Non brevetées, indépendantes.			
1	82	80	162		162	135								4	4
3	194	208	870		870	750				8	1			32	41
4	275	301	889		889	752				1	2		3	31	37
9	516	632	1,378		1,378	1,110				5		1	6	33	45
1	43	44	736	1	737	610	3			4			11	5	23
7	393	406	1,281		1,281	1,008	2			9			2	25	38
3	195	248	1,114		1,114	940	2			2			8	33	45
11	425	537	958	4	962	693	1			12				10	23
1	44	43	188	4	192	156								10	10
2	85	108	891		891	786	1			7			13	16	37
8	614	718	2,502	1	2,503	2,145	2			11			5	55	73
5	218	224	617		617	484	2			8				3	13
1	15	18	280		280	236	3			4					7
5	254	295	1,786		1,786	1,474	2			13	8		4	26	53
5	273	257	572	8	580	429				3	1			17	21
2	97	79	494		494	423	1	1		4			5	4	15
8	460	585	1,102		1,102	910	1			8				19	28
5	328	345	982		982	804				4			4	28	36
8	335	383	718		718	586				3				19	22
11	408	538	968	2	970	736				7	1		2	16	26
			148		148	130								12	12
1	7	15	421		421	344	1			1		3		21	26
			99		99	88			1					4	5
			2,532	27	2,559	1,954	1			4			34	19	58
2	157	160	1,457		1,457	1,297	1	1		8			13	30	53
7	349	346	1,451		1,451	1,215	2			23	1			25	51
9	577	607	1,462		1,462	1,129	2	1		6		2		30	41
17	929	1,004	2,401		2,401	1,979	4			18	4			57	83
3	176	140	372		372	293	2			6					8
2	87	88	597		597	513		1		4	1		4	12	22
3	283	841	3,539	9	3,548	2,852	9	1		8	1		34	46	99
9	1,011	908	2,260		2,260	1,864	2			20		6	4	34	66
4	184	240	865	3	868	709				6			3	21	30
6	353	362	1,174		1,174	978	3			12			8	11	34
6	427	444	1,041		1,041	845				10				17	27
17	1,296	1,297	3,379		3,379	2,680				29	4		8	31	72
5	418	694	1,112		1,112	936				18				11	29
4	211	205	529	2	531	453							3	16	19
1	54	72	363		363	308						3		23	26

ÉCOLES MODÈLES

STATISTIQUES SE RAPPORTANT AUX ÉCOLES, AUX

COMTÉS ET CITÉS	Sous le contrôle des commissaires		Sous le contrôle de la minorité cath.		Ecoles indépendantes		Ecoles de garçons		Ecoles de filles	
	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves
Montmagny	4	417			2	99	1	43		
Montmorency	9	924			1	24	3	157	2	135
Montréal, Cité	31	15,310			5	1,425	21	11,572	12	4,604
Montréal-Dorion	6	5,867					3	2,872	3	2,995
Montréal-Hochelaga	6	4,214					3	1,969	3	2,245
Montréal-Laurier	5	2,675			1	199	2	788	3	1,887
Montréal-Maisonneuve	8	5,392			1	214	3	1,943	6	3,663
Napierville	4	288			2	197	2	227	2	197
Nicolet	6	671			9	627	2	297	9	627
Ottawa	10	2,035			1	11	5	844	3	757
Pontiac	4	248	2	148						
Portneuf	20	1,922			4	224	5	261	6	392
Québec, Cité	13	2,534			1	305	5	1,179	2	232
Québec, Comté	13	1,518					3	387	3	354
Richelieu	7	1,409			2	247	2	704	2	247
Richmond	6	1,003	1	106			3	404	1	185
Rimouski	13	1,652			2	156	1	177	1	193
Rouville	2	132			2	123	1	46	2	123
Saguenay	5	369			1	21			1	21
Shefford	4	560			1	102	2	236	1	102
Sherbrooke	4	1,745					2	1,005	2	740
Soulanges	12	813			2	135	3	205	2	135
Stanstead	3	215			1	70			1	90
St-Hyacinthe	4	518			4	340	1	80	2	152
St-Jean	4	343								
St-Maurice	5	1,036			3	368	1	501	3	368
Témiscamingue	1	41			1	49			1	49
Témiscouata	10	1,496			3	298	3	207	3	241
Terrebonne	7	918			2	160	4	576	1	88
Trois-Rivières	2	579							2	579
Vaudreuil	5	409			1	78	2	201	1	78
Verchères	6	746			2	175	2	243	2	175
Westmount	6	1,039					3	539	2	366
Wolfe	4	445			2	140	1	35	2	140
Yamaska	4	407			5	453	4	407	5	453
Totaux	533	97,308	5	402	127	12,425	169	37,647	167	31,577

CATHOLIQUES.

ÉLÈVES ET AUX INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES.

Ecoles mixtes, (garçons et filles).			Elèves				Instituteurs laïques			Institutrices laïques					
Nombre d'écoles	Nombre de garçons	Nombre de filles	Elèves catholiques	Elèves protestants	Total des élèves	Présence moyenne des élèves	Brevetés	Non brevetés, sous contrôle	Non brevetés, indépendants.	Brevetées	Non brevetées sous contrôle	Non brevetées indépendantes	Instituteurs religieux	Institutrices religieuses	Total des instituteurs et des institutrices
5	219	254	516	.....	516	431	.....	.....	.....	3	1	.....	.....	19	23
5	294	362	948	.....	948	784	1	.....	.....	3	.....	.....	2	26	32
3	130	429	16,696	39	16,735	13,978	122	10	.....	42	2	.....	161	119	456
.....	.....	.....	5,867	.....	5,867	4,990	5	5	.....	14	.....	.....	55	46	125
.....	.....	.....	4,206	8	4,214	3,527	4	1	.....	20	.....	.....	44	36	105
1	53	146	2,872	2	2,874	2,352	1	1	.....	8	.....	1	30	39	80
.....	.....	.....	5,594	12	5,606	4,651	6	2	.....	12	.....	.....	36	80	136
2	24	37	484	1	485	415	1	1	.....	4	.....	.....	2	15	23
4	203	171	1,298	.....	1,298	1,088	.....	.....	.....	8	.....	.....	6	51	65
3	164	281	2,040	6	2,046	1,653	3	.....	.....	5	.....	.....	14	24	46
6	174	222	395	1	396	278	.....	.....	.....	10	1	.....	.....	.....	11
13	777	716	2,146	.....	2,146	1,759	2	.....	.....	13	.....	.....	6	40	61
7	593	835	2,821	18	2,839	2,521	.....	.....	.....	18	.....	.....	9	71	98
7	379	398	1,517	1	1,518	1,243	.....	.....	.....	15	.....	.....	3	19	37
5	350	355	1,656	.....	1,656	1,427	.....	.....	.....	1	.....	1	16	36	54
3	172	348	1,099	10	1,109	914	1	.....	.....	6	1	.....	7	18	33
13	687	751	1,808	.....	1,808	1,423	.....	.....	.....	26	1	.....	.....	17	44
1	50	36	255	.....	255	218	1	.....	.....	3	.....	.....	.....	7	11
5	183	186	390	.....	390	317	1	.....	.....	6	1	.....	.....	5	13
2	138	186	661	1	662	526	.....	.....	.....	2	.....	4	4	21	31
.....	.....	.....	1,745	.....	1,745	1,440	.....	.....	.....	2	.....	.....	25	14	41
9	325	283	945	3	948	795	7	.....	.....	11	1	.....	.....	11	30
3	100	95	280	5	285	191	.....	.....	.....	4	.....	.....	.....	7	11
5	267	359	857	1	858	711	.....	.....	.....	.....	.....	2	6	30	38
4	167	176	343	.....	343	267	1	.....	.....	6	1	.....	.....	.....	8
4	270	265	1,404	.....	1,404	1,187	.....	.....	.....	5	1	.....	8	25	39
1	28	13	90	.....	90	71	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8	8
7	692	654	1,794	.....	1,794	1,514	.....	.....	.....	24	.....	.....	7	23	54
4	159	255	1,078	.....	1,078	842	2	.....	.....	3	.....	.....	10	16	31
.....	.....	.....	579	.....	579	488	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	11	13
3	113	95	487	.....	487	404	1	.....	.....	6	.....	.....	3	7	17
4	248	255	921	.....	921	818	2	.....	.....	4	.....	.....	6	18	30
1	52	82	1,028	11	1,039	845	1	2	.....	.....	.....	.....	16	19	38
3	173	237	581	4	585	471	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	22	24
.....	.....	.....	860	.....	860	741	1	.....	.....	2	1	.....	7	34	45
329	18,957	21,954	109,951	184	110,135	91,014	211	27	1	574	35	24	657	1,740	3,269

ÉCOLES MODÈLES

STATISTIQUES SE RAPPORTANT AU

COMTÉS ET CITÉS	D'APRÈS LA LANGUE MATERNELLE				ÉLÈVES DANS LES DIFFÉRENTES ANNÉES DU COURS D'ÉTUDES							
	Elèves français	Elèves anglais	Elèves français étudiant l'anglais	Elèves anglais étudiant le français	Elémentaire 1ère année.	Elémentaire 2ème année.	Elémentaire 3ème année.	Elémentaire 4ème année.	Cours modèle 1ère année.	Cours modèle 2ème année.	Cours académique 1ère année.	Cours académique 2ème année.
Argenteuil	141	21	62	21	75	29	24	14	14	6	....	....
Arthabaska	869	1	144	1	282	181	206	90	78	32	1	....
Bagot	884	5	418	4	242	179	146	154	107	49	12	....
Beauce	1,369	9	364	2	489	303	220	183	129	42	11	1
Beauharnois	733	4	519	1	253	147	107	102	87	29	12	....
Bellechasse	1,279	2	321	2	436	296	211	170	118	50	....	....
Berthier	1,103	11	497	11	363	222	214	127	117	59	9	3
Bonaventure	912	50	445	39	370	164	163	124	110	31	....	....
Brome	186	6	186	6	61	30	31	28	23	18	1	....
Chambly	855	36	636	27	348	144	181	82	83	38	10	5
Champlain	2,482	21	827	19	960	556	382	315	187	87	16	....
Charlevoix	617	.....	153	.....	167	119	158	93	71	9	....	....
Châteauguay	276	4	189	4	102	43	55	47	31	2	....	....
Chicoutimi	1,786	.....	224	.....	482	391	431	245	156	81	....	....
Compton	567	13	356	13	225	133	77	74	43	28	....	....
Deux-Montagnes	492	2	278	2	151	103	88	79	59	14	....	....
Dorchester	1,069	33	354	33	364	284	215	100	104	35	....	....
Drummond	974	8	305	8	331	254	179	96	89	26	7	....
Frontenac	718	.....	41	.....	291	148	112	89	63	15	....	....
Gaspé	765	205	391	174	376	197	132	111	94	45	14	1
Huntingdon	93	55	73	55	35	32	38	19	6	12	6	....
Iberville	400	21	351	20	92	90	74	67	55	28	9	6
Iles-de-la-Madeleine	99	.....	99	.....	7	14	26	27	10	8	7	....
Jacques-Cartier	2,200	359	998	87	971	688	471	224	136	59	9	1
Joliette	1,457	.....	920	.....	449	322	244	195	143	94	10	....
Kamouraska	1,450	1	529	1	300	311	232	237	215	120	25	11
Labelle	1,444	18	913	18	559	329	229	167	108	59	7	4
Lac-St-Jean	2,401	.....	518	.....	701	541	423	337	222	134	41	2
Laprairie	372	.....	102	.....	133	60	79	46	39	15	....	....
L'Assomption	596	1	280	1	192	116	108	80	66	27	8	....
Laval	3,506	42	1,882	42	1,512	802	603	351	194	77	8	1
Lévis	2,260	.....	841	.....	749	588	468	211	184	59	1	....
L'Islet	860	8	294	8	225	181	155	128	113	54	8	4
Lotbinière	1,168	6	537	3	395	315	186	146	87	45	....	....
Maskinongé	1,041	.....	226	.....	383	255	173	97	91	40	2	....
Matane	3,379	.....	720	.....	1,280	853	653	297	217	72	7	....
Mégantic	1,094	18	397	18	390	258	245	158	51	10	....	....

CATHOLIQUES

D'ÉTUDES SUIVI PAR LES ÉLÈVES

PROGRAMME D'ÉTUDES POUR LES ÉCOLES CATHOLIQUES.—COURS MODÈLE ET COURS ACADÉMIQUE.

Groupement des matières.	Cours modèle (intermédiaire: 2 années.		Cours académique (supérieur): 2 années.	
	5ème année.	6ème année.	7ème année.	8ème année.
INSTRUCTION MORALE ET RELIGIEUSE.	Prières. Catéchisme Histoire Sainte. Bienséances. Lecture latine.	Prières. Catéchisme. Histoire Sainte. Bienséances. Lecture latine.	Prières. Catéchisme. Notions d'histoire ancienne. Bienséances. Lecture latine. Histoire de l'Eglise.	Prières. Catéchisme. Notions d'histoire ancienne. Bienséances. Lecture latine. Histoire de l'Eglise.
LANGUE FRANÇAISE	Lecture—diction—récitation de mémoire. Ecriture. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Dictée — orthographe d'usage et de règles. Langage et rédaction. Littérature — analyse littéraire.	Lecture—diction—récitation de mémoire. Ecriture. Grammaire. Analyse grammaticale et log que. Dictée — orthographe d'usage et de règles. Langage et rédaction. Littérature — analyse littéraire.	Lecture—diction—récitation de mémoire. Ecriture. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Dictée — orthographe d'usage et de règles. Langage et rédaction. Littérature — analyse littéraire.—notions d'histoire littéraire.	Lecture — diction — récitation de mémoire. Ecriture. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Dictée — orthographe d'usage et de règles. Langage et rédaction. Littérature — analyse littéraire — notions d'histoire littéraire.
LANGUE ANGLAISE	Lecture—diction—orthographe d'usage. Récitation de mémoire Exercices de langage. Exercices écrits. Notions grammaticales. Analyse grammaticale et logique.	Lecture—diction—orthographe d'usage. Récitation de mémoire. Exercices de langage. Exercices écrits. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Littérature.	Lecture—diction—orthographe d'usage. Récitation de mémoire. Exercices de langage. Exercices écrits. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Littérature.	Lecture — diction — orthographe d'usage. Récitation de mémoire. Exercices de langage. Exercices écrits. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Littérature.

ÉCOLES MODÈLES

STATISTIQUES SE RAPPORTANT AU

COMTÉS ET CITÉS	D'APRÈS LA LANGUE MATERNELLE				ÉLÈVES DANS LES DIFFÉRENTES ANNÉES DU COURS D'ÉTUDES							
	Elèves français	Elèves anglais	Elèves français étudiant l'anglais	Elèves anglais étudiant le français	Elémentaire 1ère année.	Elémentaire 2ème année.	Elémentaire 3ème année.	Elémentaire 4ème année.	Cours modèle, 1ère année.	Cours modèle, 2ème année.	Cours académique, 1ère année.	Cours académique, 2ème année.
Missisquoi	473	58	299	40	154	138	116	56	45	20	2	....
Montcalm	338	25	234	25	35	64	71	67	69	32	18	7
Montmagny	516	.....	156	.....	160	112	100	76	57	11	.....	.....
Montmorency	947	1	356	.....	295	227	196	88	114	28	.....	.....
Montréal, Cité	12,958	3,777	7,966	2,381	6,347	4,268	2,730	1,690	849	572	233	46
" Dorion	5,861	6	3,453	6	2,703	1,282	847	533	262	132	76	32
" Hochelaga	3,979	235	2,195	196	1,717	1,195	640	374	141	84	61	2
" Laurier	2,694	180	1,425	119	1,464	619	355	253	95	54	30	4
" Maisonneuve	5,070	536	2,453	380	2,628	1,471	746	397	239	101	23	1
Napierville	483	2	157	.....	138	71	92	81	60	27	16	....
Nicolet	1,296	2	586	2	336	255	213	193	182	84	33	2
Ottawa	1,930	116	1,453	54	883	474	330	182	119	54	4	....
Pontiac	103	293	103	102	97	84	77	68	54	16	....	....
Portneuf	2,129	17	1,168	17	641	396	509	270	222	89	18	1
Québec, Cité	2,526	313	1,017	196	1,181	565	468	323	195	86	19	2
" Comté	1,472	46	401	2	504	373	269	173	129	48	22	....
Richelieu	1,650	6	795	6	705	374	275	143	121	27	10	1
Richmond	1,087	22	575	18	472	238	177	118	72	29	3	....
Rimouski	1,808	.....	427	.....	597	405	316	229	191	70	.....	.....
Rouville	255	.....	51	.....	58	47	42	48	37	15	5	3
Saguenay	390	.....	24	.....	134	66	44	61	76	9	.....	.....
Shefford	653	9	308	9	265	122	128	57	35	33	18	4
Sherbrooke	1,730	15	922	6	777	432	274	138	71	42	8	3
Soulanges	936	12	487	12	259	214	204	118	111	42	.....	.....
Stanstead	254	31	190	31	101	60	43	41	33	7	.....	.....
St-Hyacinthe	855	3	381	3	233	170	165	127	95	57	10	1
St-Jean	341	2	259	.....	111	64	86	49	33	.....	.....	.....
St-Maurice	1,404	.....	614	.....	500	331	252	182	78	53	6	2
Témiscamingue	90	.....	70	.....	12	8	39	14	11	4	2	....
Témiscouata	1,783	11	787	10	586	329	345	287	146	90	11	....
Terrebonne	1,078	.....	470	.....	439	169	174	154	100	37	5	....
Trois-Rivières	579	.....	385	.....	252	192	68	50	11	6	.....	.....
Vaudreuil	476	11	278	11	130	136	96	62	50	10	3	....
Verchères	921	.....	384	.....	392	149	172	91	70	24	21	2
Westmount	801	238	470	170	386	212	168	119	91	40	13	10
Wolfe	580	5	400	4	176	117	94	99	49	38	12	....
Yamaska	860	.....	523	.....	190	189	158	124	126	47	23	3
Totaux	103,203	6,932	48,632	4,422	40,799	25,296	18,818	12,245	8,139	3,727	946	165

CATHOLIQUES.—*Suite.*

D'ÉTUDES SUIVI PAR LES ÉLÈVES.

PROGRAMME D'ÉTUDES POUR LES ÉCOLES CATHOLIQUES.—COURS MODÈLE ET COURS ACADÉMIQUE.

Groupement de matières.	Cours modèle (intermédiaire): 2 années.		Cours académique (supérieur): 2 années.	
	5ème année	6ème année	7ème année	8ème année
MATHÉMATIQUES	Arithmétique. Comptabilité commerciale. Toisé.	Arithmétique. Comptabilité commerciale. Toisé.	Arithmétique. Comptabilité commerciale. Toisé. Algèbre.	Arithmétique. Comptabilité commerciale. Toisé. Algèbre.
GÉOGRAPHIE	Europe. Asie.	Afrique. Océanie.	Canada. Etats-Unis.	Amérique. Europe. Asie. Afrique. Océanie.
INSTRUCTION CIVIQUE.	Organisation ecclésiastique et administrative de la province de Québec.	Organisation judiciaire du Canada.	Organisation scolaire de la province de Québec.	Organisation générale — politique et administrative — du Canada.
HISTOIRE.	Histoire du Canada	Histoire du Canada	Histoire du Canada	Histoire du Canada. Histoire d'Angleterre
DESSIN.	Dessin.	Dessin.	Dessin.	Dessin.
SCIENCES NATURELLES.	Connaissances scientifiques usuelles. Hygiène. Agriculture.		Connaissances scientifiques usuelles Hygiène. Agriculture. Physique. Cosmographie.	

N. B.—Le programme d'études détaillé, avec divisions annuelles et instructions pédagogiques, se trouve aux pages 37 et suivantes du "Manuel de l'Instituteur Catholique" et aux pages 76 et suivantes des "Règlements du Comité catholique" que le gouvernement a fait distribuer dans toutes les écoles de la Province.

ACADÉMIES

STATISTIQUES SE RAPPORTANT AUX ÉCOLES, AUX

COMTÉS ET CITÉS	Sous le contrôle des commissaires		Sous le contrôle de la minorité cath.		Écoles indépendantes		Ecoles de garçons		Ecoles de filles	
	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves
Argenteuil			1	323						
Arthabaska	2	555			3	834	3	1,040	2	349
Bagot	1	194			2	225	1	194	2	225
Beauce					6	848	2	350	4	498
Beauharnois					3	443			3	443
Bellechasse					3	299			3	299
Berthier					3	598	1	328	2	270
Bonaventure					1	57			1	57
Chambly	1	504			3	548	1	504	3	548
Champlain	3	1,060			4	489	4	1,174	3	375
Charlevoix	2	397			2	399	2	397	2	399
Châteauguay					3	249			3	249
Chicoutimi	1	461			1	203	1	461	1	203
Compton	1	454								
Deux-Montagnes	1	109			2	207	1	109	2	207
Dorchester					2	163			2	163
Drummond					2	266	1	94	1	172
Frontenac	2	613			1	84	1	321	2	376
Gaspé	1	43							1	43
Iberville	1	215					1	215		
Jacques-Cartier	2	1,242			6	1,028	1	669	7	1,601
Joliette					2	255			2	255
Kamouraska					2	213			1	138
Labelle	5	1,348					1	374	1	376
Lac-St-Jean	1	230					1	230		
Laprairie	1	262			1	158	1	262	1	158
L'Assomption	1	157			2	258	1	157	2	258
Laval	1	189			4	793	2	404	3	578
Lévis	1	181			5	989	2	350	4	820
L'Islet					2	47	1	26	1	21
Lotbinière	1	117			3	298			3	298
Maskinongé	1	243			1	173	1	243	1	173
Matane	1	54			1	86	1	54	1	86
Mégantic	3	568			3	436	3	568	2	336
Missisquoi					1	203			1	203
Montcalm	1	194			2	213	2	304	1	103
Montmagny	2	393			6	678	4	456	3	516
Montmorency	1	240			1	45	1	240	1	45
Montréal, Cité	16	8,560			15	2,978	7	2,184	21	8,753
Montréal-Dorion					1	366			1	366
Montréal-Hochelaga					2	436			2	436
Montréal-Laurier	3	2,710			1	367	2	1,700	2	1,377
Montréal-Maisonneuve	4	2,903			2	502	3	2,278	3	1,127

CATHOLIQUES.

ÉLÈVES ET AUX INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES.

Ecoles mixtes, (garçons et filles).			Elèves				Instituteurs laïques			Institutrices laïques			Instituteurs religieux	Institutrices religieuses	Total des instituteur et des institutrices
Nombre d'écoles	Nombre de garçons	Nombre de filles	Elèves catholiques	Elèves protestants	Total des élèves	Présence moyenne des élèves	Brevetés	Non brevetés, sous contrôle	Non brevetés, indépendants.	Brevetées	Non brevetées sous contrôle	Non brevetées indépendantes			
1	142	181	323		323	223								14	14
			1,384	5	1,389	1,218							37	15	52
			419		419	344						5	5	17	27
			848		848	760				2	2		24	31	59
			440	3	443	381								23	23
			299		299	245								22	22
			597	1	598	559			2			1	17	11	31
			57		57	51								6	6
			1,039	13	1,052	928		2		1			22	57	82
			1,548	1	1,549	1,320				3		1	32	18	54
			796		796	648				1			11	17	29
			249		249	208								14	14
			664		664	517						1	11	13	25
1	206	248	453	1	454	359				1				8	9
			316		316	295							3	10	13
			163		163	134				1				10	11
			266		266	220						4	6	11	21
			691	6	697	557							9	15	24
			43		43	29								2	2
			215		215	160							5		5
			2,220	50	2,270	1,955	3			1			13	93	110
			254	1	255	244								26	26
1	18	57	213		213	191								15	15
3	246	352	1,348		1,348	1,106	1			2			11	28	42
			230		230	195							8		8
			418	2	420	330				1			6	5	12
			412	3	415	360							4	24	28
			973	9	982	882			1			4	18	48	71
			1,170		1,170	1,011			1			1	16	40	58
			47		47	45							3	4	7
1	39	78	415		415	356				3				24	27
			416		416	387							6	12	18
			140		140	120				1			2	3	6
1	10	90	1,004		1,004	922	2	1				1	15	29	48
			203		203	195					6			16	22
			407		407	336							14	6	20
1	10	89	1,071		1,071	957	2		1	1			12	26	42
			285		285	261	1						4	3	8
3	134	467	11,484	54	11,538	9,976	12	1	2	45	3	11	71	245	390
			365	1	366	310								12	12
			430	6	436	356								44	44
			3,069	8	3,077	2,662	6	4		8			33	29	80
			3,399	6	3,405	2,976	1	3		2			50	61	117

ACADÉMIES

STATISTIQUES SE RAPPORTANT AUX ÉCOLES, AUX

COMTÉS ET CITÉS	Sous le contrôle des commissaires		Sous le contrôle de la minorité cath.		Ecoles indépendantes		Ecoles de garçons		Ecoles de filles	
	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves
Napierville					1	100			1	100
Nicolet	1	136			1	335	1	136	1	335
Ottawa	2	1,273			1	182	1	739	2	716
Portneuf	2	379			3	206	2	379	3	206
Québec, Cité	16	7,889			4	1,108	8	4,215	12	4,782
Québec, Comté	3	523			5	655	2	417	6	761
Richelieu					1	334			1	334
Richmond	3	624	1	166	1	215	2	388	3	617
Rimouski					1	137			1	137
Rouville					3	486	1	162	2	324
Saguenay	1	117								
Shefford	1	496			2	332	1	496	2	332
Sherbrooke	2	564			1	567	1	131	2	1,000
Soulanges					1	116			1	116
Stanstead	4	946			2	351	3	638	3	659
St-Hyacinthe	2	1,000			2	301	2	672	2	629
St-Jean	1	457			1	322	1	457	1	322
St-Maurice	1	189			1	160	1	189	1	160
Témiscamingue	1	103			1	117	1	103	1	117
Témiscouata	2	383			2	369	2	383	1	59
Terrebonne	2	606			5	1,106	2	502	5	1,210
Trois-Rivières	1	482					1	482		
Vaudreuil					1	91			1	91
Verchères					2	344	1	243	1	101
Westmount					3	538			3	538
Yamaska					1	169			1	169
Totaux	106	40,363	2	489	150	25,075	86	26,418	158	36,715

CATHOLIQUES.

ÉLÈVES ET AUX INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES.

Ecoles mixtes, (garçons et filles).			Elèves				Instituteurs laïques			Institutrices laïques					
Nombre d'écoles	Nombre de garçons	Nombre de filles	Elèves catholiques	Elèves protestants	Total des élèves	Présence moyenne des élèves	Brevetés	Non brevetés, sous contrôle.	Non brevetés, indépendants.	Brevetées	Non brevetées sous contrôle.	Non brevetées indépendantes	Instituteurs religieux	Institutrices religieuses	Total des instituteurs et des institutrices
.....	.....	.....	100	.....	100	95	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	12	12
.....	.....	.....	471	.....	471	400	.....	1	.....	.....	.....	.....	4	21	26
.....	.....	.....	1452	3	1,455	1,267	.....	.....	.....	.....	.....	.....	17	22	39
.....	.....	.....	585	.....	585	530	.....	1	.....	.....	.....	.....	13	17	31
.....	.....	.....	8,983	14	8,997	8,031	11	.....	.....	13	.....	.....	105	155	284
.....	.....	.....	1,175	3	1,178	1,037	.....	.....	.....	1	.....	2	11	73	87
.....	.....	.....	331	3	334	308	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	16	18
.....	.....	.....	977	28	1,005	812	.....	.....	.....	4	.....	.....	11	19	34
.....	.....	.....	137	.....	137	85	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	10
.....	.....	.....	484	2	486	432	.....	.....	.....	.....	.....	7	17	20	44
1	59	58	117	.....	117	94	1	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	799	29	828	702	.....	.....	.....	2	.....	.....	10	22	34
.....	.....	.....	1,071	60	1,131	895	.....	.....	.....	2	.....	.....	4	36	42
.....	.....	.....	116	.....	116	102	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7	7
.....	.....	.....	1,254	43	1,297	1,096	.....	.....	.....	1	.....	.....	19	55	75
.....	.....	.....	1,301	.....	1,301	1,113	.....	.....	.....	2	.....	.....	21	18	41
.....	.....	.....	779	.....	779	596	7	.....	.....	5	.....	.....	.....	14	26
.....	.....	.....	349	.....	349	286	.....	.....	.....	1	.....	.....	4	9	14
.....	.....	.....	218	2	220	180	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	6	10
1	78	232	752	.....	752	669	1	.....	.....	8	.....	.....	8	17	34
.....	.....	.....	1,705	7	1,712	1,547	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20	52	72
.....	.....	.....	482	.....	482	397	.....	.....	.....	.....	.....	.....	14	.....	14
.....	.....	.....	91	.....	91	85	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	9	9
.....	.....	.....	344	.....	344	315	.....	.....	.....	.....	.....	.....	14	7	21
.....	.....	.....	488	50	538	460	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	48	48
.....	.....	.....	169	.....	169	135	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	7	10
14	942	1,852	65,513	414	65,927	56,958	48	13	7	114	11	43	764	1,779	2,779

ACADÉMIES

STATISTIQUES SE RAPPORTANT AUX COURS

COMTÉS ET CITÉS	D'APRÈS LA LANGUE MATERNELLE				ELÈVES DANS LES DIFFÉRENTES ANNÉES DU COURS D'ÉTUDES							
	Elèves français	Elèves anglais	Elèves français étudiant l'anglais	Elèves anglais étudiant le français	Elémentaire 1ère année.	Elémentaire 2ème année.	Elémentaire 3ème année.	Elémentaire 4ème année.	Modèle 1ère année.	Modèle 2e année.	Académique 1ère année.	Académique 2ème année.
Argenteuil	309	14	309	14	123	75	44	33	23	12	6	7
Arthabaska	1,361	28	1,096	28	249	206	204	177	182	181	122	68
Bagot	416	3	251	3	79	77	80	67	56	38	20	2
Beauce	832	16	473	15	59	104	130	163	152	136	71	33
Beauharnois	435	8	410	.....	134	68	61	66	64	33	14	3
Bellechasse	299	.....	206	.....	44	33	62	50	67	25	14	4
Berthier	594	4	547	4	83	66	71	97	98	89	48	46
Bonaventure	52	5	52	5	4	6	6	13	15	8	5	....
Chambly	948	104	843	104	247	233	193	135	113	62	39	30
Champlain	1,546	3	943	3	553	282	220	203	114	104	52	21
Charlevoix	796	.....	555	.....	225	139	104	119	88	61	35	25
Châteauguay	239	10	209	10	58	40	38	41	40	21	11	....
Chicoutimi	664	.....	247	.....	248	130	72	77	66	44	19	8
Compton	434	20	434	20	185	153	47	23	30	11	5	....
Deux-Montagnes	309	7	299	7	81	53	43	53	35	32	16	3
Dorchester	163	.....	156	.....	17	15	26	33	33	24	13	2
Drummond	262	4	220	4	48	39	55	52	36	16	10	10
Frontenac	690	7	521	6	183	160	126	91	66	43	23	5
Gaspé	27	16	23	10	4	4	4	11	8	6	6	....
Iberville	215	.....	120	.....	105	37	34	14	13	12	.....	....
Jacques-Cartier	1,969	301	1,789	217	656	433	393	341	182	125	83	57
Joliette	233	22	231	22	34	34	47	37	31	31	28	13
Kamouraska	213	.....	213	.....	53	36	29	35	26	21	12	1
Labelle	1,149	199	763	147	498	280	177	163	91	76	43	20
Lac St-Jean	230	.....	229	.....	77	45	34	31	26	17	.....	....
Laprairie	420	.....	347	.....	159	99	81	26	8	25	15	7
L'Assomption	407	8	284	8	97	55	62	58	52	42	27	22
Laval	883	99	799	99	161	127	140	168	166	98	74	48
Lévis	1,091	79	943	64	222	200	199	154	161	122	67	45
L'Islet	45	2	45	2	.....	.....	.....	.....	.....	12	19	16
Lotbinière	397	18	335	18	59	57	97	51	64	51	22	14
Maskinongé	416	.....	365	.....	121	76	65	74	46	17	16	1
Matane	140	.....	130	.....	6	10	13	17	32	27	24	11
Mégantic	982	22	553	22	202	214	186	134	98	86	46	38

CATHOLIQUES.

D'ÉTUDES SUIVI PAR LES ÉLÈVES.

PROGRAMME D'ÉTUDES POUR LES ÉCOLES CATHOLIQUES.—COURS MODÈLE ET COURS ACADÉMIQUE.

Groupement des matières.	Cours modèle (intermédiaire) : 2 années.		Cours académique (supérieur) : 2 années.	
	5ème année.	6ème année.	7ème année.	8ème année.
INSTRUCTION MORALE ET RELIGIEUSE.	Prières. Catéchisme. Histoire Sainte. Bienséances. Lecture latine.	Prières. Catéchisme. Histoire Sainte. Bienséances. Lecture latine.	Prières. Catéchisme. Notions d'histoire ancienne. Bienséances. Lecture latine. Histoire de l'Eglise.	Prières. Catéchisme. Notions d'histoire ancienne. Bienséances. Lecture latine. Histoire de l'Eglise.
LANGUE FRANÇAIS	Lecture—diction—récitation de mémoire. Ecriture. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Dictée — orthographe d'usage et de règles. Langage et rédaction. Littérature — analyse littéraire.	Lecture—diction—récitation de mémoire. Ecriture. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Dictée — orthographe d'usage et de règles. Langage et rédaction. Littérature — analyse littéraire.	Lecture—diction—récitation de mémoire. Ecriture. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Dictée — orthographe d'usage et de règles. Langage et rédaction. Littérature — analyse littéraire — notions d'histoire littéraire.	Lecture — diction — récitation de mémoire. Ecriture. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Dictée — orthographe d'usage et de règles. Langage et rédaction. Littérature — analyse littéraire — notions d'histoire littéraire
LANGUE ANGLAISE	Lecture—diction—orthographe d'usage. Récitation de mémoire. Exercices de langage. Exercices écrits. Notions grammaticales. Analyse grammaticale et logique.	Lecture—diction—orthographe d'usage. Récitation de mémoire. Exercices de langage. Exercices écrits. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Littérature.	Lecture—diction—orthographe d'usage. Récitation de mémoire. Exercices de langage. Exercices écrits. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Littérature.	Lecture — diction — orthographe d'usage. Récitation de mémoire. Exercices de langage. Exercices écrits. Grammaire. Analyse grammaticale et logique Littérature.

ACADÉMIES

STATISTIQUE SE RAPPORTANT AUX COURS

COMTÉS ET CITÉS	D'APRÈS LA LANGUE MATERNELLE				ELÈVES DANS LES DIFFÉRENTES ANNÉES DU COURS D'ÉTUDES							
	Elèves français	Elèves anglais	Elèves français étudiant l'anglais	Elèves anglais étudiant le français	Elémentaire 1ère année.	Elémentaire 2ème année.	Elémentaire 3ème année.	Elémentaire 4ème année.	Modèle, 1ère année.	Modèle 2ème année.	Cours académique 1ère année.	Cours académique 2ème année.
Missisquoi	193	10	193	10	45	38	26	33	29	18	9	5
Montcalm	382	25	309	25	93	48	56	69	61	52	19	9
Montmagny	1,071	.....	719	.....	292	147	189	129	130	111	62	11
Montmorency	281	4	244	4	72	59	39	34	27	23	27	4
Montréal-Cité	9,297	2,241	7,849	1,530	3,303	2,221	1,882	1,284	1135	693	575	445
Montréal-Dorion	329	37	329	37	104	60	50	49	35	36	17	15
Montréal-Hochelaga	403	33	331	31	179	91	57	48	32	13	11	5
Montréal-Laurier	3,008	69	1,990	50	1,236	709	538	267	162	81	53	31
Mont.-Maisonneuve	3,340	65	2,251	74	1,324	753	539	364	211	107	69	38
Napierville	100	.....	90	.....	27	12	14	18	15	8	2	4
Nicolet	469	2	398	2	111	76	69	70	80	39	13	13
Ottawa	1,365	90	1,306	90	173	247	444	285	163	88	38	17
Portneuf	585	.....	492	.....	91	81	114	128	74	35	43	19
Québec, Cité	8,431	566	5,255	462	2,266	2,148	1,666	1,149	732	569	289	178
Québec, Comté	1,085	93	839	81	213	200	231	169	126	117	80	42
Richelieu	328	6	242	6	50	94	65	84	16	17	2	6
Richmond	801	204	455	151	330	210	184	103	73	48	41	16
Rimouski	136	1	62	.....	14	49	24	26	16	5	3	....
Rouville	467	19	431	19	37	89	83	87	97	53	26	14
Saguenay	117	.....	40	.....	44	18	24	25	6	....	....	....
Shefford	736	92	394	91	315	176	133	93	48	42	18	3
Sherbrooke	825	306	502	218	359	203	167	106	68	81	93	54
Soulanges	108	8	40	8	19	30	19	16	10	12	8	2
Stanstead	1,175	122	1,009	115	399	229	235	187	126	74	30	17
St-Hyacinthe	1,291	10	885	10	269	292	302	186	86	81	48	37
St-Jean	735	44	517	5	194	219	146	115	51	28	17	9
St-Maurice	349	.....	240	.....	71	53	59	46	45	29	18	28
Témiscamingue	200	20	155	20	46	67	43	31	17	7	8	1
Témiscouata	738	14	472	14	115	111	135	121	107	75	54	34
Terrebonne	1,679	33	1,087	33	463	389	285	261	147	100	40	27
Trois-Rivières	482	.....	396	.....	86	80	78	52	101	40	21	24
Vaudreuil	89	2	74	2	21	18	17	11	9	7	4	4
Verchères	341	3	289	3	27	37	93	64	45	42	23	13
Westmount	305	233	291	202	100	48	53	60	69	49	57	102
Yamaska	167	2	47	2	37	35	33	29	15	8	9	3
Totaux	60,574	5,353	45,163	4,127	17,599	12,923	11,235	8,606	6,446	4,496	2,832	1,790

CATHOLIQUES.—*Suite.*

D'ÉTUDES SUIVI PAR LES ÉLÈVES.

PROGRAMME D'ÉTUDES POUR LES ÉCOLES CATHOLIQUES.—COURS MODÈLE ET COURS ACADÉMIQUE.—*Suite.*

Groupement de matières.	Cours modèle (intermédiaire): 2 années.		Cours académique (supérieur): 2 années.	
	5ème année	6ème année	7ème année	8ème année
Mathématiques	Arithmétique. Comptabilité commerciale. Toisé.	Arithmétique. Comptabilité commerciale. Toisé.	Arithmétique. Comptabilité commerciale. Toisé. Algèbre.	Arithmétique. Comptabilité commerciale. Toisé. Algèbre.
Géographie	Europe. Asie.	Afrique. Océanie.	Canada. Etats-Unis.	Amérique. Europe. Asie. Afrique. Océanie.
Instruction civique.	Organisation ecclésiastique et administrative de la province de Québec	Organisation judiciaire du Canada.	Organisation scolaire de la province de Québec.	Organisation générale—politique et administrative—du Canada.
Histoire.	Histoire du Canada	Histoire du Canada	Histoire du Canada Histoire de France	Histoire du Canada. Histoire d'Angleterre. Histoire des Etats-Unis.
Dessin.	Dessin.	Dessin.	Dessin.	Dessin.
Sciences naturelles.	Connaissance scientifiques usuelles. Hygiène. Agriculture.		Connaissances scientifiques usuelles. Hygiène. Agriculture. Physique. Cosmographie.	

N. B.—Le programme d'études détaillé, avec divisions annuelles et instructions pédagogiques, se trouve aux pages 37 et suivantes du "Manuel de l'Instituteur Catholique" et aux pages 76 et suivantes des "Règlements du Comité catholique" que le gouvernement a fait distribuer dans toutes les écoles d la Province.

INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES

DANS LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES,

COMTÉS ET CITÉS	INSTITUTEURS BREVETÉS											
	Ayant le brevet		Brevetés pour école			Traitement dans les villes		Traitement dans les campagnes		Qui ont enseigné pendant		
	D'une école normale	D'un bureau d'examinateurs	Elémentaire	Modèle	Académique	Ecoles élémentaires	Ecoles modèles et académiques	Ecoles élémentaires	Ecoles modèles et académiques	Dix ans et moins de 15 ans	Quinze ans et moins de 20 ans	Vingt ans et plus
						$	$	$	$	$		
Argenteuil												
Arthabaska												
Bagot												
Beauce												
Beauharnois	1	2		2	1		900		550	1	1	
Bellechasse	1	1			2				450			
Berthier	2			1	1				638			1
Bonaventure		1		1					285			
Brome												
Chambly	1				1				375	1		
Champlain	2	1	1	1	1			405	725			
Charlevoix	2				2				400			
Châteauguay	1	2		1	2				667	1	1	
Chicoutimi	2			2					420	2		
Compton												
Deux-Montagnes	1			1					550			1
Dorchester	1				1				550			
Drummond												
Frontenac												
Gaspé												
Huntingdon												
Iberville	1	1	1		1			400	500	2		
Iles-de-la-Madeleine												
Jacques-Cartier	2	2	1	3			567		750		1	
Joliette	1				1				600			
Kamouraska	2			1	1				525			
Labelle	2	1		1	2				450	1	1	
Lac-St-Jean	3	1		3	1				500			
Laprairie	2			1	1				450	1		
L'Assomption												
Laval	7	5	2	5	5	617	592				1	3
Lévis	2			2			438					
L'Islet												
Lotbinière	3				3				450			
Maskinongé												
Matane												
Mégantic	2			1	1	400		500				

LAIQUES CATHOLIQUES.

ÉCOLES MODÈLES ET LES ACADÉMIES.

Qui ont assisté aux conférences pédagogiques	INSTITUTRICES BREVETÉES													Instituteurs non brevetés		Institutrices non brevetées	
	Ayant le brevet		Brevetées pour école			Traitem. dans les villes		Traitem. dans les campagnes		Qui ont enseigné pendant			Qui ont assisté aux conférences pédagogiques				
	D'une école normale	D'un bureau d'examinateurs	Élémentaire	Modèle	Académique	Écoles élémentaires	Écoles modèles et académies	Écoles élémentaires	Écoles modèles et académies	Dix ans et moins de 15 ans	Quinze ans et moins de 20 ans	Vingt ans et plus		Nombre	Traitement	Nombre	Traitement
					$	$	$	$						$	$		$
.....	1	28	19	10	..	200	.	199		3	4	1	21	.	.	5	148
.....	24	111	107	27	1	.	.	156	155	4	6	6	106	.	.	20	151
.....	9	81	45	45	.....	.....	.....	162	120	3	1	.	79	.	.	15	128
.....	6	182	169	19	.....	.....	.....	157	172	11	5	9	187	.	.	31	140
3	12	52	39	24	1	224	252	172	150	5	3	4	61	.	.	1	125
2	8	99	79	28	.....	.....	.....	154	151	9	3	9	109	.	.	9	144
2	4	67	42	26	3	210	.	171	200	7	5	3	64	2	467	5	146
1	12	86	83	13	2	.	.	149	181	4	4	1	96	.	.	3	125
.....	....	21	15	6	.....	.....	.....	214	..	3	1	2	16	.	.	2	195
1	1	36	23	13	1	.....	.....	205	233	.....	.....	.....	.....	2	467	1	100
1	32	137	116	49	4	...	282	144	154	19	7	5	135	.....	.....	9	139
1	12	74	61	25	.....	.....	.....	128	147	6	1	2	79	.....	.....	19	117
2	6	50	35	20	1	.....	.....	175	174	1	1	1	50	.....	.....	.....	.....
2	36	22	40	15	3	169	179	165	170	4	3	2	41	2	500	81	134
.....	9	49	38	19	1	225	200	190	242	6	1	1	54	.....	.....	6	174
1	5	57	50	12	.....	.....	.....	192	212	5	2	4	58	1	500	4	169
1	8	131	119	20	.....	.....	.....	153	177	7	2	7	126	.....	.....	10	145
.....	11	80	68	23	.....	200	.....	155	162	3	9	4	84	.....	.....	17	133
.....	5	86	69	22	.....	275	.....	176	157	4	2	8	89	.....	.....	25	155
.....																	
.....	11	95	84	21	1	.....	.....	162	167	5	1	2	85	.....	.....	12	137
.....	9	13	11	11	.....	.....	.....	221	.....	2	.....	.....	17	.....	.....	3	220
2	7	43	33	16	1	.....	.....	178	235	5	2	3	37	.....	.....	8	131
.....	....	19	18	1	.....	.....	.....	187	.....	.....	.....	.....	18	1	300	.....	.....
4	8	29	20	14	3	263	194	257	.....	4	3	2	31	1	600	3	217
1	2	92	73	19	2	.....	.....	156	184	2	5	1	92	1	350	4	150
1	19	106	79	45	1	.....	.....	128	140	12	2	3	36	.....	.....	9	125
3	12	118	77	51	2	.....	150	198	198	11	2	10	111	1	150	26	166
3	27	56	52	30	1	.....	.....	168	197	2	7	4	81	.....	.....	70	150
2	19	16	22	13	.....	.....	298	188	210	2	.....	1	26	.....	.....	1	185
.....	3	49	26	26	.....	.....	.....	176	216	4	2	3	46	1	250	7	151
10	8	59	36	30	1	320	256	232	.....	9	10	11	48	4	650	10	157
.....	16	75	66	24	1	194	292	150	184	9	4	7	76	1	425	7	167
.....	16	64	56	23	1	.....	.....	151	184	6	1	5	50	.....	.....	5	150
2	21	103	84	40	.....	.....	.....	157	157	7	4	4	119	.....	.....	1	150
.....	19	44	37	25	1	.....	.....	153	159	3	1	3	61	.....	.....	5	149
.....	34	98	95	35	2	.....	.....	152	163	9	3	4	130	.....	.....	28	145
2	8	118	78	47	1	162	150	162	160	6	4	2	123	1	400	15	152

INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES

DANS LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES,

COMTÉS ET CITÉS	INSTITUTEURS BREVETÉS											
	Ayant le brevet		Brevetés pour école			Traitement dans les villes		Traitement dans les campagnes		Qui ont enseigné pendant		
	D'une école normale	D'un bureau d'examinateurs	Elémentaire	Modèle	Académique	Ecoles élémentaires	Ecoles modèles et académiques	Ecoles élémentaires	Ecoles modèles et académiques	Dix ans et moins de 15 ans	Quinze ans et moins de 20 ans	Vingt ans et plus
Missisquoi												
Montcalm												
Montmagny	2				2				572			
Montmorency	1	1		1	1				450			
Mont éal. cité	84	50	24	38	72		944			13	18	47
Montréal-Dorion	5	2	2	2	3	600	400					1
Montréal-Hochelaga	2	12	3	7	4	543	600			1		5
Montréal-Laurier	3	4	2	4	1		475				1	1
Montréal-Maisonneuve	16	8	7	3	14	627	614				3	3
Napierville		1		1					600			
Nicolet												
Ottawa	3				3				658			
Pontiac												
Portneuf	2			1	1				475			
Québec, Cité	10	2	1	8	3	850	807				1	2
Québec, Comté												
Richelieu												
Richmond		1		1					548		1	
Rimouski												
Rouville		1		1					560			1
Saguenay	2			1	1				475		1	
Shefford												
Sherbrooke												
Soulanges	6	2	1	5	2			410	608	2	2	1
Stanstead												
St-Hyacinthe												
St-Jean	4	4		4	4		589		525	2		
St-Maurice												
Témiscamingue												
Témiscouata	1				1				415			
Terrebonne		2			2				540			
Trois-Rivières	2		1	1		550					1	
Vaudreuil	1			1					800			1
Verchères	1	1		2					415	1		1
Westmount		1		1					600			
Wolfe	1				1				500			
Yamaska	1			1					630			
Totaux	188	109	46	109	142	602	816	405	535	28	33	68

LAIQUES CATHOLIQUES.—*Suite.*

ÉCOLES MODÈLES ET LES ACADÉMIES.

Qui ont assisté aux conférences pédagogiques	INSTITUTRICES BREVETÉES													Instituteurs non brevetés		Institutrices non brevetées	
	Ayant le brevet		Brevetées pour école			Traitement dans les villes		Traitement dans les campagnes		Qui ont enseigné pendant			Qui ont assisté aux conférences pédagogiques				
	D'une école normale	D'un bureau d'examinateurs	Élémentaire	Modèle	Académique	Ecoles élémentaires	Ecoles modèles et académies	Ecoles élémentaires	Ecoles modèles et académies	Dix ans et moins de 15 ans	Quinze ans et moins de 20 ans	Vingt ans et plus		Nombre	Traitement	Nombre	Traitement
.....	7	30	24	13	...	...	...	206	...	3	3	3	36	...	...	10	141
.....	...	45	24	19	2	...	...	161	...	4	...	...	38	...	...	12	144
1	7	53	34	23	3	150	...	161	150	8	3	2	56	1	467	5	150
.....	7	25	16	16	...	...	...	174	150	2	4	2	14	...	...	6	170
64	15	82	19	59	19	350	449	...	...	12	8	14	20	14	609	24	330
8	3	29	5	25	2	270	289	...	...	5	2	...	29	6	425	2	200
14	...	26	7	18	1	250	239	...	...	2	1	1	25	5	510	6	250
7	2	15	8	9	...	250	252	...	...	2	1	1	14	5	470	7	166
23	4	27	14	16	1	260	236	...	...	1	1	...	27	10	473	...	...
1	8	22	21	9	...	...	...	181	225	...	...	4	27	1	233	4	157
.....	60	112	132	38	2	...	...	137	173	11	7	3	156	1	467	9	135
2	18	84	42	51	9	245	243	246	300	9	1	5	88	...	...	11	217
.....	2	48	32	18	...	...	...	237	289	1	2	1	4	1	230	14	217
.....	13	110	82	40	1	...	...	147	164	5	8	6	63	1	300	11	143
.....	7	49	21	34	1	339	247	...	...	5	8	16	11	...	...	...	...
.....	13	59	35	36	1	450	...	166	176	7	2	3	18	...	...	6	150
.....	1	47	19	29	...	...	...	150	190	...	2	2	43	...	...	10	150
1	4	59	51	11	1	...	150	187	186	6	4	2	52	...	...	6	170
.....	34	47	56	23	2	...	245	143	154	6	6	4	79	...	...	23	135
1	8	54	31	29	2	...	...	180	217	6	4	1	57	...	...	13	117
1	9	26	26	8	1	...	...	160	158	...	1	...	19	...	...	17	106
.....	3	87	57	32	1	...	150	178	250	9	7	7	74	...	...	25	161
.....	...	24	18	6	...	...	175	214	...	1	...	...	19	...	...	3	175
8	11	26	20	15	2	...	...	224	241	4	1	3	34	...	...	2	150
.....	1	38	28	10	1	260	370	206	209	3	1	...	36	...	...	1	190
.....	6	60	27	37	2	150	188	174	...	3	2	1	55	...	...	9	123
8	13	34	29	18	...	213	279	213	285	5	1	4	35	...	...	3	201
.....	14	56	43	26	1	288	365	155	150	7	4	7	64	...	...	7	143
.....	2	24	16	9	1	...	...	217	...	2	4	2	11	...	...	14	189
1	27	119	95	50	1	165	153	134	143	12	9	14	129	1	175	69	117
2	4	82	69	17	...	...	...	191	197	6	2	3	67	3	467	11	168
.....	5	5	2	4	4	219	200	...	...	1	1	...	9	...	...	...	...
1	21	31	38	14	...	...	...	213	238	7	1	6	46	...	...	1	150
2	4	37	6	34	1	...	...	174	164	5	2	1	38	...	...	1	150
1	4	11	7	7	1	215	...	294	...	1	2	3	11	2	500	3	150
1	12	64	54	21	1	...	...	173	...	6	2	6	57	...	...	28	155
1	19	87	85	20	1	...	...	141	143	1	3	1	103	...	...	16	126
195	808	4480	3457	1731	100	253	298	167	178	370	221	262	4306	69	467	866	166

STATISTIQUES SE RAPPORTANT AUX ENFANTS D'AGE A AUX REGISTRES DES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES, MODÈLES

COMTÉS ET CITÉS.	ENFANTS D'AGE A FRÉQUENTER LES ÉCOLES.						Total des enfants.
	GARCONS			FILLES.			
	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	
Argenteuil	220	637	158	233	703	139	2,090
Arthabaska	668	1,988	326	703	2,035	380	6,100
Bagot	459	1,580	181	470	1,463	191	4,344
Beauce	1,118	3,358	651	1,046	3,493	669	10,335
Beauharnois	495	1,476	274	470	1,511	256	4,482
Bellechasse	630	1,834	314	573	1,991	342	5,684
Berthier	642	1,682	337	692	1,652	276	5,281
Bonaventure	537	1,912	471	554	1,835	504	5,813
Brome	89	334	44	82	308	50	907
Chambly	317	875	157	282	907	205	2,743
Champlain	1,199	3,620	540	1,155	3,478	477	10,469
Charlevoix	704	1,958	425	715	1,895	452	6,149
Châteauguay	302	890	113	282	797	112	2,496
Chicoutimi	1,203	2,132	528	1,125	2,161	505	7,654
Compton	310	1,029	210	342	951	194	3,036
Deux-Montagnes	404	1,047	179	358	1,027	195	3,210
Dorchester	795	2,368	530	787	2,312	478	7,270
Drummond	469	1,418	163	503	1,339	230	4,122
Frontenac	581	1,896	391	642	1,891	409	5,810
Gaspé	824	2,063	481	809	2,061	459	6,697
Huntingdon	151	410	90	132	454	112	1,349
Iberville	312	809	141	356	807	139	2,564
Iles-de-la-Madeleine	195	538	109	187	489	92	1,610
Jacques-Cartier	777	2,151	397	811	2,205	464	6,805
Joliette	647	1,965	296	665	2,111	291	5,975
Kamouraska	507	1,822	378	465	1,672	339	5,183
Labelle	865	3,112	554	846	3,112	611	9,100
Lac St-Jean	886	2,736	611	893	2,566	626	8,318
Laprairie	233	753	83	172	632	79	1,952
L'Assomption	315	1,084	187	306	1,011	213	3,116
Laval	1,063	2,558	514	1,048	2,471	581	8,235
Lévis	724	2,168	572	672	2,195	589	6,920
L'Islet	445	1,379	249	449	1,336	230	4,088
Lotbinière	592	1,923	369	571	1,877	360	5,692

FRÉQUENTER LES ÉCOLES ET AUX ÉLÈVES INSCRITS ET ACADÉMIQUES, POUR LES CATHOLIQUES SEULEMENT

ÉLÈVES INSCRITS AUX REGISTRES DES ÉCOLES.										ENFANTS DE 7 à 14 ANS.	
GARCONS.				FILLES.							
De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans	Au dessus de 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	Au-dessus de 16 ans.	Total des élèves.	Présence moyenne des élèves.	Qui n'ont pas fréquenté les écoles du comté ou de la cité.	Venant d'un autre comté ou d'une autre cité.
150	559	35	6	162	596	41	18	1,567	1,165	185	.....
579	2,286	208	162	732	2,142	196	79	6,384	5,216	.....	405
427	1,608	84	4	445	1,612	199	88	4,467	3,663	.....	177
989	3,321	169	72	949	3,591	297	109	9,497	7,468	.....	61
445	1,243	75	.....	462	1,512	142	37	3,916	3,182	232	.....
560	1,781	51	1	551	1,945	162	68	5,119	3,810	99	.....
561	1,642	166	86	630	1,703	144	85	5,017	4,049	.....	11
389	1,631	35	1	446	1,681	137	39	4,359	3,022	435	.....
77	300	14	3	55	307	48	23	827	627	35	.....
314	1,133	177	69	363	1,169	166	62	3,453	2,984	.....	520
1,348	3,644	257	66	1,506	3,804	264	97	10,986	8,710	.....	350
504	1,734	72	17	509	1,793	100	38	4,767	3,652	326	.....
187	843	46	.....	219	868	99	16	2,278	1,821	.....	24
812	1,970	111	4	759	2,251	111	8	6,026	4,744	72	.....
259	1,068	66	3	262	1,076	105	18	2,857	2,025	.....	164
365	955	52	5	322	1,025	111	22	2,857	2,409	94	.....
586	2,170	63	3	578	2,246	157	55	5,858	4,323	264	.....
433	1,448	91	22	413	1,533	176	41	4,157	3,202	.....	224
591	1,787	47	8	572	1,846	130	21	5,002	3,705	141	.....
662	1,719	42	5	617	1,911	116	43	5,115	3,738	494	.....
78	346	10	.....	83	377	49	19	962	719	141	.....
283	771	41	.....	325	843	86	40	2,389	1,751	2	.....
86	516	50	9	70	503	38	17	1,289	874	8	.....
534	2,535	147	4	714	2,711	343	161	7,149	5,821	.....	890
725	1,949	118	1	779	2,334	254	109	6,269	5,081	.....	207
465	1,676	85	8	472	1,672	204	82	4,664	3,734	146	.....
758	2,836	122	19	708	3,057	257	59	7,816	5,749	331	.....
700	2,547	79	4	734	2,491	183	32	6,770	5,271	264	.....
199	702	75	6	200	703	57	10	1,952	1,523	.....	20
309	1,064	70	6	401	1,119	162	47	3,178	2,649	.....	88
849	3,117	229	22	980	3,170	227	188	8,712	7,322	.....	1,358
527	2,270	174	51	506	2,209	309	101	6,147	5,047	.....	116
316	1,291	73	37	306	1,324	82	11	3,440	2,535	100	.....
416	1,866	95	22	411	1,966	169	42	4,987	4,005	.....	32

STATISTIQUES SE RAPPORTANT AUX ENFANTS D'AGE A AUX REGISTRES DES ÉCOLES ÉLÉMENTAIBES, MODÈLES

COMTÉS ET CITÉS.	ENFANTS D'AGE A FRÉQUENTER LES ÉCOLES.						Total des enfants.
	GARÇONS			FILLES.			
	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	
Maskinongé	429	1,363	253	416	1,391	316	4,168
Matane	879	3,000	609	833	2,914	570	8,805
Mégantic	772	2,393	335	733	2,312	386	6,931
Missisquoi	342	818	186	319	826	164	2,655
Montcalm	439	951	245	408	992	237	3,272
Montmagny	590	1,667	423	572	1,619	455	5,326
Montmorency	263	1,042	166	261	1,055	163	2,950
Montréal, Cité	3,202	11,339	6,151	3,210	10,474	4,405	38,781
Montréal, Dorion	1,246	2,692	904	1,283	2,947	817	9,889
Montréal, Hochelaga	796	2,250	373	702	1,954	424	6,499
Montréal, Laurier	1,002	2,416	689	1,025	2,362	732	8,226
Montréal, Maisonneuve	1,707	5,073	973	1,653	5,076	1,067	15,549
Napierville	185	627	109	203	656	124	1,904
Nicolet	870	2,460	429	804	2,642	443	7,648
Ottawa	795	3,226	734	817	3,308	822	9,702
Pontiac	349	914	214	383	876	245	2,981
Portneuf	691	2,574	512	704	2,436	532	7,449
Quebec Cité	1,257	5,439	2,166	1,415	4,431	1,202	15,910
" Comté	626	2,017	353	609	1,934	388	5,927
Richelieu	514	1,723	283	530	1,624	333	5,007
Richmond	461	1,241	204	454	1,191	234	3,785
Rimouski	686	1,925	431	648	1,762	376	5,828
Rouville	346	1,062	119	335	1,057	105	3,024
Saguenay	339	662	164	312	711	163	2,351
Shefford	590	1,957	395	643	1,845	423	5,853
Sherbrooke	290	1,769	288	491	1.470	594	4,902
Soulanges	210	797	164	221	774	167	2,333
Stanstead	292	859	167	282	878	158	2,636
St-Hyacinthe	457	1,737	294	446	1,605	315	4,854
St-Jean	344	1,013	143	219	800	132	2,651
St-Maurice	528	1,602	269	540	1,581	292	4,812
Témiscamingue	188	652	128	192	573	122	1,855
Témiscouata	1,276	3,218	688	1,169	3,031	633	10,015
Terrebonne	721	2,279	296	718	2,263	268	6,545
Trois-Rivières	62	953	240	493	1,204	66	3,018
Vaudreuil	220	878	155	203	785	147	2,388
Verchères	236	917	182	225	943	215	2,718
Westmount	360	958	178	351	1,047	194	3,088
Wolfe	479	1,676	330	545	1,619	356	5,005
Yamaska	509	1,620	272	451	1,649	277	4,778
Totaux	45,226	139,264	32,237	45,214	135,365	30,311	427,617

FRÉQUENTER LES ÉCOLES ET AUX ÉLÈVES INSCRITS POUR LES CATHOLIQUES SEULEMENT.—*Suite.*

ÉLÈVES INSCRITS AUX REGISTRES DES ÉCOLES.										ENFANTS DE 7 à 14 ANS.	
GARÇONS.				FILLES.							
De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	Au dessus de 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	Au-dessus de 16 ans.	Total des élèves.	Présence moyenne des élèves.	Qui n'ont pas fréquenté les écoles du comté ou de la cité.	Venant d'un autre comté ou d'une autre cité.
454	1,273	64	5	498	1,349	101	28	3,772	3,085	132	.....
757	2,800	94	26	661	2,794	184	49	7,365	5,598	320	.....
635	2,100	104	28	595	2,157	134	44	5,797	4,614	448	.....
263	920	39	5	263	885	154	27	2,556	2,014	.....	161
393	916	94	48	393	1,093	162	39	3,138	2,565	.....	66
366	1,457	74	33	431	1,432	114	31	3,938	3,195	397	.....
279	967	98	16	289	970	56	10	2,685	2,200	160	.....
445	10,776	1,814	572	2,608	10,639	2,049	668	31,571	26,642	398	.....
667	2,639	125	10	847	2,824	269	82	7,463	6,276	176	.....
703	2,394	206	29	736	2,484	316	36	6,904	5,671	.....	674
916	2,049	222	76	612	2,435	279	131	6,720	5,699	294	.....
1,170	4,932	314	23	1,278	5,411	361	110	13,599	11,329	.....	194
249	575	9	1	259	702	177	32	1,944	1,427	8	.....
815	2,314	145	29	813	2,739	378	188	7,421	5,891	49	.....
556	2,780	259	39	505	3,061	218	58	7,476	5,751	693	.....
145	773	69	3	167	770	156	13	2,096	1,410	247	.....
669	2,582	156	50	695	2,641	170	62	7,025	5,292	.....	213
1,022	5,246	663	230	1,223	4,575	577	236	13,772	12,132	49	.....
390	1,792	124	25	411	2,005	243	103	5,093	4,196	154	.....
326	1,656	90	3	394	1,676	202	59	4,406	3,705	15	.....
309	1,360	102	14	394	1,332	184	67	3,762	2,851	.....	260
463	1,567	42	.....	426	1,720	105	23	4,346	3,233	400	.....
286	1,095	105	29	314	1,210	193	41	3,273	2,720	.....	186
234	703	38	.....	222	783	34	1	2,015	1,550	.....	113
419	1,904	80	9	452	1,939	163	42	5,008	3,722	.....	41
212	1,558	74	17	370	1,387	241	92	3,951	3,118	294	.....
225	818	37	.....	280	834	70	13	2,277	1,829	.....	81
156	973	73	12	185	995	204	67	2,665	2,055	.....	231
516	1,554	296	50	549	1,757	290	67	5,079	4,005	31	.....
232	972	96	6	234	1,039	87	10	2,676	1,940	198	.....
567	1,611	61	11	709	1,658	107	37	4,761	3,876	.....	86
216	570	24	.....	205	604	60	22	1,701	1,222	51	.....
845	3,189	160	34	793	3,147	242	77	8,487	6,629	.....	87
624	2,334	227	51	854	2,502	234	53	6,869	5,556	.....	284
91	896	131	70	328	945	54	2	2,517	2,059	316	.....
230	847	35	1	230	805	64	16	2,228	1,759	11	.....
241	1,015	78	32	228	949	94	27	2,664	2,259	.....	104
276	1,088	96	.....	397	1,037	234	113	3,241	2,638	.....	120
393	1,485	45	1	449	1,547	104	27	4,051	3,101	263	.....
520	1,524	74	12	530	1,835	220	68	4,783	3,783	.....	90
36,758	134,322	9,866	2,326	39,068	139,757	14,545	4,686	381,328	304,193	8,473	7,638

STATISTIQUES SE RAPPORTANT

LES MUNICIPALITÉS ET LES ÉCOLES SOUS LE

COMTÉS ET CITÉS	Nombre de municipalités scolaires.	Nombre d'arrondissements d'école.	Arrondissements où il n'y a pas eu d'école.	Nombre de maisons d'école.	Etat des maisons d'école			Nombre de salles de classe.	Salles de classes qui donnent à chaque élève (présence moyenne)			Salles de classe pourvues d'un système de ventilation suffisant.
					Bon.	Médiocre.	Mauvais.		150 pieds cubes d'air et plus.	De 100 à 150 pieds cubes d'air.	Moins de cent pieds cubes d'air.	
Argenteuil	17	35	2	33	31	.....	2	51	45	6	.....	49
Arthabaska	22	148	5	144	136	3	5	173	128	40	5	144
Bagot	17	92	.....	93	63	20	10	126	86	35	5	114
Beauce	25	220	6	220	157	29	34	272	201	64	7	154
Beauharnois	8	56	.....	56	49	.....	7	93	76	12	5	55
Bellechasse	17	116	1	118	96	14	8	138	114	22	2	108
Berthier	18	80	.....	80	69	.....	11	103	74	27	2	77
Bonaventure	26	103	2	100	85	12	3	111	94	16	1	109
Brome	11	33	.....	25	23	1	1	34	33	1	.....	22
Chambly	12	41	1	40	38	1	1	67	58	9	.....	51
Champlain	30	158	1	165	142	19	4	258	206	47	5	234
Charlevoix	17	96	2	97	88	6	3	116	79	31	6	100
Châteauguay	11	58	.....	58	52	.....	6	66	58	7	1	36
Chicoutimi	22	112	5	109	91	6	12	160	135	22	3	117
Compton	16	61	2	60	47	.....	13	81	67	12	2	39
Deux-Montagnes	17	65	.....	65	57	.....	8	84	57	25	2	71
Dorchester	20	147	3	147	115	12	20	172	130	37	5	141
Drummond	17	106	4	103	76	21	6	124	106	15	3	91
Frontenac	19	127	7	122	96	9	17	150	122	27	1	106
Gaspé	48	116	.....	120	101	12	7	138	112	23	3	107
Huntingdon	11	25	1	25	22	.....	3	25	23	2	.....	7
Iberville	8	58	1	58	55	1	2	65	50	10	5	64
Iles-de-la-Madeleine	4	19	.....	19	17	.....	2	19	18	1	.....	5
Jacques-Cartier	29	39	1	48	46	1	1	156	125	29	2	143
Joliette	15	94	.....	97	72	1	24	130	71	53	6	32
Kamouraska	6	125	1	124	83	18	23	147	116	26	5	66
Labelle	48	161	7	155	141	11	3	223	190	26	7	165
Lac St-Jean	30	152	8	147	116	24	7	186	149	34	3	81
Laprairie	6	33	.....	33	30	3	.....	45	34	8	3	22
L'Assomption	14	59	.....	59	50	9	.....	78	60	16	2	78
Laval	43	50	1	63	52	4	7	166	138	24	4	134
Lévis	22	81	6	78	57	19	2	129	79	46	4	100
L'Islet	13	87	2	87	61	14	12	100	73	21	6	47
Lotbinière	21	119	3	119	117	2	.....	147	123	22	2	88
Maskinongé	12	64	.....	64	59	5	.....	85	63	21	1	74
Matane	29	150	3	147	108	38	1	204	165	35	4	128
Mégantic	22	125	5	123	110	13	.....	174	140	31	3	136

A LA TENUE DE L'ÉCOLE.

CONTRÔLE DES COMMISSIONS SCOLAIRE CATHOLIQUES.

Ecoles où le mobilier scolaire est		Ecoles pourvues de bons tableaux noirs	Nombre de cartes géographiques.	Nombre de bibliothèques.	Ecoles où se trouvent			Ecoles où l'enseignement se donne en		Ecoles où "Mon Premier Livre" est en usage	Ecoles où les méthodes d'enseignement sont bonnes	Ecoles où la discipline est bien observée	Ecoles où il y a eu progrès.	Ecoles qui n'ont pas été visitées durant le dernier semestre.
En bon état.	Perfectionné.				Un journal d'appel.	Un registre des visiteurs.	Un tableau de l'emploi du temps.	Français.	Anglais.					
32	27	30	168	27	31	29	31	33	.....	24	31	31	31	3
138	128	143	739	123	143	141	143	144	.....	137	138	141	137	2
98	98	94	565	67	93	93	93	93	.....	30	93	93	92	1
175	194	181	1,070	65	220	220	220	219	1	199	203	213	201	2
56	56	49	275	25	56	32	56	56	.....	1	56	55	55	.....
110	111	108	533	90	115	115	115	118	.....	86	111	110	111	1
78	76	62	421	41	77	78	77	80	.....	21	74	67	66	2
95	93	90	451	91	98	98	98	92	8	94	88	96	93	2
24	23	21	118	19	21	24	24	25	.....	14	22	22	22	4
41	41	41	292	33	39	40	40	40	.....	23	39	39	38	.....
158	116	163	816	25	165	165	165	165	.....	129	158	160	158	4
85	55	96	534	82	96	10	93	97	.....	66	94	93	94	2
55	58	48	280	13	57	33	55	58	.....	4	51	54	49	3
90	77	100	555	94	108	26	105	109	.....	88	106	106	106	3
52	55	59	390	43	60	60	59	59	1	36	59	59	59	9
54	49	63	371	65	65	62	65	63	2	52	65	65	62	.....
122	123	108	682	78	142	141	143	146	1	106	129	136	131	2
94	82	102	482	39	103	102	103	103	.....	88	102	102	99	2
107	101	110	642	61	123	122	123	122	.....	87	111	116	115	7
92	91	95	630	63	118	118	111	103	17	104	114	112	103	3
24	24	18	80	9	23	7	18	23	2	4	20	21	18	2
55	50	44	222	8	54	28	54	58	.....	28	53	55	53	3
18	16	11	66	15	19	18	19	19	.....	2	19	19	19	.....
48	44	46	411	29	48	48	48	48	.....	15	46	47	44	1
74	64	80	470	28	97	97	97	97	.....	25	89	87	87	.....
95	93	88	817	91	127	122	117	124	.....	120	84	96	82	11
137	126	141	758	120	152	146	149	150	5	136	139	145	131	6
104	112	107	638	90	142	120	140	147	.....	126	126	130	122	4
33	33	30	180	8	33	30	32	33	.....	10	31	30	30	1
39	58	54	367	59	59	59	59	59	.....	35	58	59	58	.....
56	54	51	507	42	58	56	56	63	.....	24	55	55	24	2
75	73	50	468	40	77	74	77	78	.....	29	71	72	61	4
69	70	72	531	54	84	83	76	87	.....	81	55	60	46	8
114	114	117	560	109	118	118	117	116	3	86	117	117	117	2
52	50	59	326	63	64	64	64	64	.....	23	62	62	60	2
117	82	126	759	79	147	147	146	147	.....	108	122	128	123	3
108	104	109	633	65	121	121	118	122	1	99	117	116	95	4

STATISTIQUES SE RAPPORTANT

LES MUNICIPALITÉS ET LES ÉCOLES SOUS LE

COMTÉS ET CITÉS	Nombre de municipalités scolaires.	Nombre d'arrondissements d'école.	Arrondissements où il n'y a pas eu d'école.	Nombre de maisons d'école.	Etat des maisons d'école			Nombre de salles de classe.	Salles de classes qui donnent à chaque élève (présence moyenne)			Salles de classe pourvues d'un système de ventilation suffisant.
					Bon.	Médiocre.	Mauvais.		150 pieds cubes d'air et plus.	De 100 à 150 pieds cubes d'air.	Moins de cent pieds cubes d'air	
Missisquoi	14	51	4	49	38	9	2	68	61	6	1	54
Montcalm	12	54	1	54	51	3	.....	73	53	19	1	71
Montmagny	13	63	.....	65	59	6	.....	86	64	20	2	70
Montmorency	15	42	2	44	28	8	8	71	51	18	2	45
Montréal, Cité	2	53	.....	54	49	.....	5	584	515	49	20	558
Montréal, Dorion	6	7	.....	12	10	1	1	144	95	34	15	138
Montréal, Hochelaga	3	8	.....	10	3	6	1	126	118	8	.....	126
Montréal, Laurier	4	4	.....	9	9	.....	.....	131	113	18	.....	131
Montréal, Maisonneuve	5	5	.....	22	22	.....	.....	276	260	14	2	273
Napierville	5	38	.....	37	29	8	.....	43	30	9	4	17
Nicolet	24	175	3	175	157	15	3	203	178	24	1	164
Ottawa	32	113	10	102	91	11	.....	186	167	17	2	146
Pontiac	22	59	7	54	44	8	2	62	54	8	.....	1
Portneuf	32	138	2	141	110	15	16	202	155	43	4	129
Québec, Cité	1	30	.....	49	40	4	5	293	235	54	4	216
Québec, Comté	25	61	1	64	52	8	4	121	79	36	6	78
Richelieu	17	59	1	59	49	4	6	95	48	45	2	43
Richmond	13	73	5	69	58	11	.....	110	92	18	.....	87
Rimouski	16	90	.....	91	89	2	.....	118	89	26	3	95
Rouville	12	70	.....	71	66	5	.....	84	69	13	2	72
Saguenay	24	39	.....	44	41	2	1	50	44	1	5	41
Shefford	20	111	4	109	93	16	.....	144	124	18	2	83
Sherbrooke	7	29	.....	29	27	2	.....	82	78	4	.....	78
Soulanges	19	38	.....	42	39	3	.....	47	38	8	1	38
Stanstead	12	41	1	43	36	7	.....	69	63	6	.....	44
St-Hyacinthe	18	74	.....	74	64	10	.....	127	95	27	5	109
St-Jean	8	43	1	41	40	1	.....	60	36	21	3	54
St-Maurice	12	66	.....	66	60	6	.....	103	69	32	2	93
Témiscamingue	12	41	.....	42	38	4	.....	49	40	8	1	13
Témiscouata	31	189	6	186	157	29	.....	231	186	41	4	189
Terrebonne	23	108	2	105	92	13	.....	151	117	28	6	135
Trois-Rivières	1	8	.....	8	8	.....	.....	48	444	4	.....	43
Vaudreuil	12	46	.....	48	46	2	.....	61	56	5	.....	40
Verchères	11	45	.....	46	42	2	2	63	47	16	.....	35
Westmount	8	8	.....	14	13	1	.....	67	61	4	2	60
Wolfe	19	105	5	102	92	9	1	119	101	18	.....	106
Yamaska	27	108	1	109	90	14	5	136	113	20	3	99
Totaux	1,260	5,703	136	5,740	4,840	573	327	9,279	7,436	1,623	220	7,068

TENUE DE L'ECOLE.—*Suite.*

CONTRÔLE DES COMMISSIONS SCOLAIRES CATHOLIQUES.

Ecoles où mobilier scolaire est		Ecoles pourvues de bons tableaux noirs	Nombre de cartes géographiques.	Nombre de bibliothèques.	Ecoles où se trouvent			Ecoles où l'enseignement se donne en		Ecoles où "Mon Premier Livre" est en usage	Ecoles où les méthodes d'enseignements sont bonnes	Ecoles où la discipline est bien observée.	Ecoles où il y a eu progrès.	Ecoles qui n'ont pas été visitées durant le dernier semestre.
En bon état.	Perfectionné.				Un journal d'appel.	Un régistre des visiteurs.	Un tableau de l'emploi du temps.	Français.	Anglais.					
48	48	44	213	31	48	48	41	49	.....	37	42	44	41	1
47	45	48	302	52	54	53	54	54	.....	39	54	54	54	.....
64	64	64	345	54	64	64	64	65	.....	63	60	60	58	2
41	39	42	266	25	43	41	42	44	.....	33	37	41	37	2
53	54	51	1,411	47	54	54	54	43	11	.....	54	54	.....	.....
11	13	12	374	8	12	11	12	12	.....	1	12	12	.....	.....
10	9	10	243	7	10	10	10	10	.....	1	10	10	.....	.....
9	9	9	263	6	9	9	9	9	.....	.....	9	9	.....	.....
22	22	22	794	20	22	22	22	22	.....	.....	22	22	.....	.....
29	26	25	162	21	37	20	36	37	.....	20	36	36	25	.....
161	148	173	789	165	175	175	172	174	1	165	172	172	172	3
99	98	91	559	55	98	91	90	70	32	66	89	94	81	7
40	45	35	217	17	49	44	41	26	28	10	45	43	42	8
133	126	117	797	33	139	138	133	137	4	108	127	132	127	1
44	44	46	956	36	47	47	47	46	3	11	45	47	47	.....
54	53	50	346	34	60	57	58	61	3	31	58	58	58	5
37	43	53	280	18	58	58	57	59	.....	21	52	57	57	.....
69	63	69	456	45	68	63	67	68	1	59	67	66	67	2
93	77	94	418	30	91	91	91	91	.....	58	90	90	90	.....
66	63	66	452	56	71	71	71	71	.....	36	71	71	71	.....
25	23	32	147	6	36	11	35	44	.....	21	35	35	35	8
98	100	92	508	45	106	105	105	107	2	82	96	104	100	4
29	29	27	318	22	28	28	28	28	1	20	28	28	28	1
41	41	38	235	32	41	41	41	42	.....	34	40	40	40	1
39	39	38	336	28	43	43	40	42	1	27	41	42	39	1
67	66	68	484	54	74	74	74	74	.....	29	74	74	74	.....
36	36	34	208	20	41	37	37	41	.....	35	37	37	38	3
56	57	54	240	57	66	66	65	66	.....	54	65	64	56	1
33	32	36	123	12	41	33	31	42	.....	26	27	27	27	14
128	89	170	860	119	184	177	175	186	.....	156	173	173	173	12
88	64	99	488	95	105	100	96	105	.....	57	104	104	91	1
8	8	8	91	8	8	8	8	8	.....	.....	8	8	8	.....
48	48	41	325	34	47	46	48	48	.....	28	48	48	48	.....
43	44	45	311	41	46	45	45	46	.....	12	43	45	46	.....
13	13	13	194	10	13	13	13	14	.....	2	13	13	.....	1
101	98	86	520	67	102	102	100	102	.....	101	96	99	65	2
90	86	96	458	61	110	108	103	109	.....	63	97	104	101	1
5,047	4,783	5,064	33,296	3,534	5,653	5,251	5,516	5,612	128	3,846	5,285	5,386	4,988	186

RÉCAPITULATION DES STATISTIQUES SCOLAIRES DE LA TANT AUX ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES, AUX ÉCOLES

COMTÉS ET CITÉS	Écoles sous le contrôle des commissions scolaires.	Écoles indépendantes	Total.	Élèves des écoles élémentaires.	Élèves des écoles modèles.	Élèves des académies.	Élèves des collèges.	Grand total des élèves.	Total de la présence moyenne.
Argenteuil	33	.....	33	1,082	162	323	.....	1,567	1,165
Arthabaska	144	6	150	4,125	870	1,389	.....	6,384	5,216
Bagot	93	4	97	3,159	889	419	.....	4,467	3,663
Beauce	220	11	231	7,271	1,378	848	.....	9,497	7,468
Beauharnois	56	5	61	2,736	737	443	298	4,214	3,457
Bellechasse	118	7	125	3,539	1,281	299	.....	5,119	3,810
Berthier	80	7	87	3,305	1,114	598	.....	5,017	4,049
Bonaventure	100	3	103	3,340	962	57	.....	4,359	3,022
Brome	25	1	26	635	192	.....	.....	827	627
Chambly	40	6	46	1,510	891	1,052	.....	3,453	2,984
Champlain	165	10	175	6,934	2,503	1,549	.....	10,986	8,710
Charlevoix	97	6	103	3,354	617	796	.....	4,767	3,652
Châteauguay	58	3	61	1,749	280	249	.....	2,278	1,821
Chicoutimi	109	6	115	3,576	1,786	664	364	6,390	5,069
Compton	60	1	61	1,823	580	454	.....	2,857	2,025
Deux-Montagnes	65	2	67	2,047	494	316	.....	2,857	2,409
Dorchester	147	2	149	4,593	1,102	163	.....	5,858	4,323
Drummond	103	5	108	2,909	982	266	.....	4,157	3,202
Frontenac	122	2	124	3,587	718	697	.....	5,002	3,705
Gaspé	120	.....	120	4,102	970	43	.....	5,115	3,738
Huntingdon	25	1	26	814	148	.....	.....	962	719
Iberville	58	3	61	1,753	421	215	.....	2,389	1,751
Iles-de-la-Madeleine	19	2	21	1,190	99	.....	.....	1,289	874
Jacques-Cartier	48	7	55	2,320	2,559	2,270	582	7,731	6,361
Joliette	97	11	108	4,557	1,457	255	437	6,706	5,479
Kamouraska	124	8	132	3,000	1,451	213	452	5,116	4,164
Labelle	155	3	158	5,006	1,462	1,348	160	7,976	5,884
Lac St-Jean	147	4	151	4,139	2,401	230	.....	6,770	5,271
Laprairie	33	1	34	1,160	372	420	.....	1,952	1,523
L'Assomption	59	7	66	2,166	597	415	394	3,572	2,987
Laval	63	10	73	4,182	3,548	982	.....	8,712	7,322
Lévis	78	8	86	2,717	2,260	1,170	697	6,844	5,732
L'Islet	87	4	91	2,525	868	47	.....	3,440	2,535
Lotbinière	119	5	124	3,398	1,174	415	.....	4,987	4,005
Maskinongé	64	3	67	2,315	1,041	416	.....	3,772	3,085
Matane	147	2	1 9	3,846	3,379	140	.....	7,365	5,598
Mégantic	123	3	126	3,681	1,112	1,004	.....	5,797	4,614
Missisquoi	49	2	51	1,822	531	203	.....	2,556	2,014
Montcalm	54	5	59	2,368	363	407	.....	3,138	2,565

PROVINCE POUR LES ÉCOLES CATHOLIQUES SE RAPPORMODÈLES, AUX ACADÉMIES ET AUX COLLÈGES.

COURS D'ÉTUDES				D'après la langue maternelle		Instituteurs laïques brevetés.		Instituteurs laïques non brevetés.	Institutrices laïques brevetées.		Institutrices laïques non brevetées.	Instituteurs religieux.	Institutrices religieuses.	Grand total des instituteurs et des institutrices.
Elèves dans le cours élémentaire.	Elèves dans le cours modèle	Elèves dans le cours académique.	Elèves dans le cours classique.	Elèves français	Elèves anglais.	Nombre.	Traitement moyen.	Nombre.	Nombre.	Traitement moyen.	Nombre			
							$			$				
1,484	70	13	....	1,511	56	....	....	....	29	199	5	....	21	55
5,664	529	191	....	6,345	39	....	....	....	135	156	20	37	50	242
4,123	310	34	....	4,459	8	....	....	....	90	161	15	8	56	169
8,912	469	116	....	9,432	65	....	....	....	188	157	31	32	92	343
3,674	299	115	126	4,164	50	3	783	1	64	193	1	44	46	159
4,828	273	18	....	5,112	7	2	450	....	107	154	9	2	51	171
4,537	374	106	....	5,002	15	2	638	2	71	173	5	25	55	160
4,184	170	5	....	4,047	312	1	285	....	98	156	3	....	23	125
785	41	1	....	795	32	....	....	....	21	214	2	....	12	35
3,056	313	84	....	3,303	150	1	375	2	37	212	1	35	93	169
10,388	509	89	....	10,927	59	3	618	....	169	149	9	39	93	313
4,462	245	60	....	4,767	....	2	400	....	86	130	19	11	21	139
2,169	98	11	....	2,221	57	3	667	....	56	175	....	....	20	79
5 597	525	150	118	6,389	1	2	420	2	58	168	81	39	39	221
2,716	136	5	....	2,767	90	....	....	....	58	194	6	....	25	89
2,692	146	19	....	2,821	36	1	550	1	62	194	4	8	17	93
5,622	221	15	....	5,660	198	1	550	....	139	154	10	....	35	185
3,943	187	27	....	4,125	32	....	....	....	91	156	17	10	45	163
4,786	188	28	....	4,985	17	....	....	....	91	176	25	9	41	166
4,931	163	21	....	4,308	807	....	....	....	106	162	12	2	20	140
937	19	6	....	830	132	....	....	....	22	221	3	....	12	37
2,262	112	15	....	2,365	24	2	450	....	50	179	8	5	27	92
1,264	18	7	....	1,279	10	....	....	1	19	187	....	....	4	24
6.432	757	340	202	6,784	947	4	613	4	37	250	3	97	136	281
5,905	363	102	336	6,639	67	1	600	2	94	158	4	56	91	248
3,937	830	202	147	5,115	1	2	525	....	125	130	9	40	44	220
7,350	448	130	48	7,536	440	3	450	1	130	197	26	32	68	260
6,305	422	43	....	6,770	....	4	500	....	83	174	70	8	62	227
1,838	92	22	....	1,952	....	2	450	....	35	195	1	6	8	52
2,899	238	73	362	3,559	13	....	....	2	52	179	7	46	49	156
7,977	604	131	....	8,531	181	12	598	4	67	248	10	66	128	287
5,506	792	377	169	6,750	94	2	438	2	91	173	7	72	77	251
3 056	337	47	....	3,430	10	....	....	....	80	153	5	6	26	117
4,670	281	36	....	4,845	142	3	450	....	124	156	1	8	39	175
3,534	219	19	....	3,772	....	....	....	....	63	154	5	6	33	107
6,966	357	42	....	7,365	....	....	....	....	132	154	28	10	36	206
5,432	281	84	....	5,705	92	2	450	1	126	161	15	15	47	206
2,415	125	16	....	2,458	98	....	....	....	37	206	10	3	46	96
2,864	221	53	....	3,052	86	....	....	....	45	161	12	14	41	112

RÉCAPITULATION DES STATISTIQUES SCOLAIRES DE LA TANT AUX ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES, AUX ÉCOLES

COMTÉS ET CITÉS	Ecoles sous le contrôle des commissions scolaires.	Ecoles indépendantes.	Total.	Elèves des écoles élémentaires.	Elèves des écoles modèles.	Elèves des académies.	Elèves des collèges.	Grand total des élèves.	Total de la présence moyenne.
Montmagny	65	8	73	2,351	516	1,071	.....	3,938	3,195
Montmorency	44	2	46	1,452	948	285	.....	2,685	2,200
Montréal, Cité	54	36	90	3,298	16,735	11,538	1,292	32,863	27,787
Montréal-Dorion	12	1	13	1,230	5,867	366	.....	7,463	6,276
Montréal-Hochelaga	10	4	14	2,254	4,214	436	.....	6,904	5,671
Montréal-Laurier	9	5	14	769	2,874	3,077	.....	6,720	5,699
Montréal-Maisonneuve	22	3	25	4,588	5,606	3,405	.....	13,599	11,329
Napierville	37	3	40	1,359	485	100	.....	1,944	1,427
Nicolet	175	12	187	5,652	1,298	471	362	7,783	6,253
Ottawa	102	3	105	3,775	2,046	1,455	100	7,576	5,851
Pontiac	54	.....	54	1,700	396	.....	.....	2,096	1,410
Portneuf	141	8	149	4,294	2,146	585	.....	7,025	5,292
Québec, Cité	49	6	55	1,936	2,839	8,997	730	14,502	12,852
Québec, Comté	64	10	74	2,397	1,518	1,178	.....	5,093	4,196
Richelieu	59	4	63	2,416	1,656	334	.....	4,406	3,705
Richmond	69	1	70	1,648	1,109	1,005	.....	3,762	2,851
Rimouski	91	4	95	2,401	1,808	137	270	4,616	3,483
Rouville	71	5	76	2,532	255	486	.....	3,273	2,720
Saguenay	44	9	53	1,508	390	117	.....	2,015	1,550
Shefford	109	3	112	3,518	662	828	.....	5,008	3,722
Sherbrooke	29	2	31	1,075	1,745	1,131	455	4,406	3,514
Soulanges	42	4	46	1,213	948	116	.....	2,277	1,829
Stanstead	43	3	46	1,083	285	1,297	.....	2,665	2,055
St-Hyacinthe	74	7	81	2,920	858	1,301	509	5,588	4,465
St-Jean	41	2	43	1,554	343	779	228	2,904	2,150
St-Maurice	66	5	71	3,008	1,404	349	.....	4,761	3,876
Témiscamingue	42	2	44	1,391	90	220	.....	1,701	1,222
Témiscouata	186	8	194	5,941	1,794	752	.....	8,487	6,629
Terrebonne	105	8	113	4,079	1,078	1,712	420	7,289	5,976
Trois-Rivières	8	1	9	1,456	579	482	364	2,881	2,420
Vaudreuil	48	3	51	1,650	487	91	330	2,558	2,050
Verchères	46	4	50	1,399	921	344	.....	2,664	2,259
Westmount	14	5	19	1,664	1,039	538	.....	3,241	2,638
Wolfe	102	2	104	3,466	585	.....	.....	4,051	3,101
Yamaska	109	6	115	3,754	860	169	.....	4,783	3,783
Totaux et moyenne des traitements	5,740	365	6,105	205,266	110,135	65,927	8,444	389,772	312,034

PROVINCE POUR LES ÉCOLES CATHOLIQUES SE RAPPORMODÈLES, AUX ACADÉMIES ET AUX COLLÈGES.—*Suite.*

COURS D'ÉTUDES				D'après la langue maternelle		Instituteurs laiques brevetés.		Instituteurs laiques non brevet.	Institutrices laiques brevetées.		Institutrices laiques non brevetées.			
Elèves dans le cours élémentaire.	Elèves dans le cours modèle.	Elèves dans le cours académique.	Elèves dans le cours classique.	Elèves français	Elèves anglais.	Nombre	Traitement moyen.	Nombre.	Nombre.	Traitement moyen.	Nombre.	Instituteurs religieux.	Institutrices religieuses.	Grand total des instituteurs et des institutrices.
3,542	323	73	.....	3,938	.....	2	575	1	60	160	5	12	50	130
2,447	207	31	.....	2,672	13	2	450	.....	32	172	6	6	35	81
26,944	3,359	1,330	1,230	26,388	6,475	134	907	29	97	439	24	310	483	1,077
6,825	498	140	.....	7,415	48	7	457	6	32	279	2	55	65	167
6,510	315	79	.....	6,621	283	14	559	5	26	241	6	52	97	200
6,173	429	118	.....	6,449	271	7	475	5	17	257	7	63	101	200
12713	755	131	.....	12722	877	24	623	10	31	250	.....	114	190	369
1,811	111	22	.....	1,937	7	1	600	1	30	186	4	2	32	70
6,895	465	61	362	7,762	21	.....	.....	2	172	137	9	50	85	318
6,969	467	78	62	6,463	1,113	3	658	1	102	246	11	41	53	211
2,017	79	.....	.....	1,081	1,015	.....	.....	1	50	248	14	.....	.....	65
6,453	491	81	.....	6'927	98	2	475	1	123	149	1	19	75	231
11,660	1,624	488	730	13,509	993	12	810	4	56	288	.....	167	243	482
4,504	445	144	.....	4,865	228	.....	.....	.....	72	172	6	14	106	198
4,197	190	19	.....	4,394	12	.....	.....	.....	48	151	10	19	66	143
3,466	236	60	.....	3,470	292	1	548	.....	63	185	6	18	37	125
4,048	346	54	168	4,614	2	.....	.....	.....	81	151	23	30	32	166
2,980	245	48	.....	3,254	19	1	560	.....	62	181	13	19	41	136
1,922	93	.....	.....	2.010	5	2	475	.....	35	159	17	.....	10	64
4,785	180	43	.....	4,848	160	.....	.....	.....	90	179	25	14	56	185
3,520	404	289	193	4,041	365	.....	.....	3	24	208	3	73	50	153
2,086	181	10	.....	2,238	39	8	583	.....	37	229	2	.....	23	70
2,372	246	47	.....	2,464	201	.....	.....	.....	39	213	1	19	68	127
4,578	405	96	509	5,571	17	.....	.....	2	66	175	9	67	64	208
2,522	218	116	48	2,837	67	8	581	4	47	229	3	27	19	108
4,467	240	54	.....	4,761	.....	.....	.....	.....	70	179	7	12	43	132
1,648	42	11	.....	1,662	39	.....	.....	.....	26	217	14	4	18	62
7,771	617	99	.....	8,460	27	1	415	1	146	139	69	15	47	279
6,404	445	125	315	7,251	38	2	540	4	86	191	11	72	85	260
2,295	279	148	159	2,879	2	2	550	1	10	215	.....	51	19	83
2,129	188	111	130	2,475	83	1	800	1	52	216	1	37	19	111
2,424	181	59	.....	2,661	3	2	415	.....	41	173	1	21	34	99
2,734	325	182	.....	2,587	654	1	600	2	15	283	3	40	83	144
3,877	162	12	.....	4,030	21	1	500	.....	76	173	28	.....	26	131
4,525	220	38	.....	4.781	2	1	630	.....	106	141	16	7	49	179
350315	26,793	7,250	5,414	371914	17,858	297	723	109	5,288	179	866	2,241	4,333	31,134

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES PROTESTANTES

STATISTIQUES SE RAPPORTANT AUX ÉCOLES, AUX ÉLÈVES ET AUX INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES.

COMTÉS ET CITÉS.	Sous le contrôle des commissaires.		Sous le contrôle de la minorité		Ecoles mixtes, garçons et filles.			Elèves.				Instituteurs laïques.		Institutrices laïques.		Total des instituteurs et des institutrices.
	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre de garçons	Nombre de filles.	Elèves Protestants.	Elèves catholiques	Total des élèves	Présence moyenne des élèves.	Brevetés.	Non brevetés sous contrôle.	Brevetées.	Non brevetées sous contrôle.	
Argenteuil	54	1,047	1	22	55	550	519	997	72	1,069	726			35	20	55
Arthabaska	2	31			2	13	18	28	3	31	25			2		2
Bagot			3	15	3	7	8	14	1	15	12			1	2	3
Beauce	3	28			3	14	14	28		28	22			1	2	3
Berthier			1	13	1	6	7	13		13	7		1			1
Beauharnois			1	15	1	7	8	14	1	15	13			1		1
Bonaventure	25	537	15	421	40	442	516	920	38	958	647		1	20	20	41
Brome	62	1,134	1	34	63	587	581	998	170	1,168	807			43	20	63
Chambly	1	93	1	22	2	52	63	115		115	96			3		3
Champlain			1	48	1	26	22	48		48	30			2		2
Châteauguay	12	228	2	26	14	117	137	232	22	254	217			14		14
Compton	56	933	2	44	58	531	446	805	172	977	725			31	28	59
Deux-Montagnes			3	32	3	9	23	32		32	26			1	2	3
Dorchester			3	34	3	16	18	30	4	34	18				3	3
Drummond	1	18	7	123	8	71	70	129	12	141	106			5	3	8
Frontenac	9	150	5	46	14	96	100	191	5	196	152			6	9	15
Gaspé	17	545	6	131	23	327	349	670	6	676	425			9	14	23
Hochelaga			1	802	1	401	401	802		802	618	1		12		13
Huntingdon	42	706	2	18	44	357	367	479	245	724	625			36	8	44
Iberville			4	28	4	17	11	27	1	28	17			2	2	4

Jacques-Cartier			7	586	7	304	282	568	18	586	549			9	4	13
Joliette			2	47	2	23	24	12	35	47	31			2	1	3
Labelle	4	100	21	394	25	255	239	424	70	494	350			4	21	25
Laprairie			1	42	1	23	19	41	1	42	37				1	1
L'Assomption			1	19	1	10	9	19		19	17				1	1
Laval			2	83	2	39	44	79	4	83	52			2		2
Lévis			3	57	3	23	34	43	14	57	34			2	1	3
L'Islet			1	8	1	3	5	8		8	8			1		1
Lotbinière			1	6	1	2	4	5	1	6	6			1		1
Magdalen Island	1	58	3	65	4	65	58	123		123	82			1	3	4
Maisonneuve	1	463			1	250	213	457	6	463	430			6		6
Maskinongé			1	18	1	11	7		18	18	18				1	1
Matane	3	67			3	26	41	67		67	47			3		3
Mégantic	18	252	10	139	28	212	179	363	28	391	262			24	5	29
Missisquoi	30	500	1	12	31	276	236	454	58	512	356			14	17	31
Montcalm			2	29	2	12	17	26	3	29	20			1	1	2
Montmagny			1	10	1	4	6	5	5	10	7			1		1
Montréal	27	20,888			27	10,519	10,369	20,775	113	20,888	15,446	26	1	444	56	527
Napierville																
Ottawa	25	637	17	360	42	534	463	812	185	997	662			14	29	43
Pontiac	45	1,278	8	187	53	783	682	1,300	165	1,465	889			24	30	54
Portneuf			3	31	3	13	18	31		31	27			3		3
Québec	1	435			1	246	189	431	4	435	336	1		11	1	13
Québec-Comté	8	151	6	204	14	157	198	324	31	355	245			12	3	15
Richmond	26	397	6	80	32	238	239	441	36	477	351			31	2	33
Rouville			5	62	5	37	25	61	1	62	51			1	4	5
Shefford	14	219	14	150	28	187	182	314	55	369	250			16	13	29
Sherbooke	18	762	8	138	26	451	449	833	67	900	618		1	32	3	36
Soulanges			1	14	1	10	4	10	4	14	12			1	1	2
Stanstead	58	1,007	8	103	66	577	533	741	369	1,110	781		2	20	44	66
St-Jean			7	99	7	54	45	81	18	99	76			2	5	7
St-Maurice																
Témiscouata			1	20	1	10	10	20		20	13			1		1
Terrebonne	1	25	4	164	5	95	94	167	22	189	134			6	1	7
Vaudreuil			6	105	6	58	47	89	16	105	68			4	2	6
Westmount	3	1,063	3	412	6	741	734	1,450	25	1,475	1,249	5		46	4	55
Wolfe	3	40	3	31	6	42	29	68	3	71	53			5	1	6
	570	33,792	216	5,549	786	19,936	19,405	37,214	2,127	39,341	28,881	33	6	968	388	1,395

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES PROTESTANTES—1913-1914

STATISTIQUES SE RAPPORTANT AU COURS D'ÉTUDES SUIVI PAR LES ÉLÈVES

COMTÉS ET CITÉS	D'APRÈS LA LANGUE MATERNELLE				ÉLÈVES DANS LES DIFFÉRENTES ANNÉES DU COURS D'ÉTUDES				
	Elèves anglais	Elèves français	Elèves anglais étudiant le français	Elèves français étudiant l'anglais	Elémentaire 1ère année	Elémentaire 2ème année	Elémentaire 3ème année	Elémentaire 4ème année	Cours modèle
Argenteuil	1,013	56	418	60	410	187	236	236	.....
Arthabaska	24	7	17	.....	10	3	5	13	.....
Bagot	.....	15	.....	15	10	3	2	.....	.....
Beauce	28	.....	6	.....	10	4	9	4	1
Berthier	13	.....	6	2	7	3	1	2	.....
Beauharnois	14	1	7	1	4	3	5	3	.....
Bonaventure	952	6	275	12	264	163	190	169	172
Brome	994	174	268	160	414	224	235	270	25
Chambly	115	.....	17	.....	52	25	21	17	.....
Châteauguay	251	3	126	3	77	58	62	56	1
Champlain	47	1	7	1	27	5	6	4	6
Compton	811	166	257	139	349	184	222	180	42
Deux-Montagnes	27	5	12	9	11	3	14	4	.....
Dorchester	32	2	3	2	16	2	5	11	.....
Drummond	133	8	74	8	56	21	30	30	4
Frontenac	195	1	12	2	68	28	39	54	7
Gaspé	676	.....	199	.....	210	106	114	122	124
Hochelaga	802	.....	441	.....	361	252	159	30	.....
Huntingdon	719	5	299	4	264	134	157	162	7
Iberville	25	3	7	3	10	6	7	5	.....
Iles-de-la-Madeleine	123	.....	.....	.....	30	33	31	29	.....
Jacques-Cartier	577	9	256	18	217	143	53	73	100
Joliette	42	5	15	3	17	5	9	7	9
Labelle	427	67	52	66	221	89	90	76	18
Laprairie	41	1	4	1	38	2	2	.....	.....
L'Assomption	19	.....	7	.....	10	2	4	3	.....
Laval	75	8	26	7	54	15	12	2	.....
Lévis	52	5	26	5	14	12	17	7	7
L'Islet	.....	8	.....	8	2	3	2	1	.....
Lotbinière	6	.....	4	.....	.....	.....	3	.....	3
Maisonneuve	457	6	4	459	246	95	65	20	37
Maskinongé	.....	18	.....	.....	5	7	2	4	.....
Matane	64	3	37	3	19	15	12	8	13
Mégantic	379	12	90	4	107	59	89	99	37
Missisquoi	462	50	165	50	202	74	109	115	12
Montcalm	27	2	8	2	12	5	5	7	.....
Montmagny	9	1	9	1	3	3	2	2	.....
Montréal	20,744	144	11,606	151	5,998	3,966	3,479	2,746	4,699
Napierville	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES PROTESTANTES—1913-1914

STATISTIQUES SE RAPPORTANT AU COURS D'ÉTUDES SUIVI PAR LES ÉLÈVES

COMTÉS ET CITÉS	D'APRÈS LA LANGUE MATERNELLE				ÉLÈVES DANS LES DIFFÉRENTES ANNÉES DU COURS D'ÉTUDES				
	Elèves français	Elèves anglais	Elèves français étudiant l'anglais	Elèves anglais étudiant le français	Elémentaire 1ère année	Elémentaire 2ème année	Elémentaire 3ème année	Elémentaire 4ème année	Cours modèle
Ottawa	913	84	103	49	369	184	166	220	58
Pontiac	1,382	83	175	66	594	217	259	313	82
Portneuf	31	.....	2	.....	11	4	7	9	.....
Quebec, Cité	427	8	427	8	213	97	42	24	59
Québec, Comté	344	11	154	12	131	78	93	53	.....
Richelieu	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Richmond	446	31	166	31	193	106	94	76	8
Rouville	45	17	25	13	20	12	17	5	8
Shefford	310	59	119	46	142	50	91	84	2
Sherbrooke	851	49	475	51	382	141	163	151	63
Soulanges	10	4	2	4	5	3	4	2	.....
Stanstead	955	155	388	133	434	211	224	235	6
St-Hyacinthe	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
St-Jean	85	14	48	15	34	14	24	26	1
St-Maurice	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Témiscouata	19	1	6	1	10	2	2	6	.....
Terrebonne	180	9	108	9	85	24	33	38	9
Vaudreuil	91	14	59	18	35	27	13	27	3
Westmount	1,468	7	764	5	395	196	201	200	483
Wolfe	57	14	11	14	28	11	17	8	7
	37,989	1,352	17,792	1,674	12,906	7,319	6,955	6,048	6,113

PROGRAMME D'ÉTUDES DES ÉCOLES

MATIÈRES.	PREMIER DEGRÉ	DEUXIÈME DEGRÉ
	La première demi-heure de chaque jour sera consacrée aux exercices d'ouverture Sainte, comme ci-dessous, à l'instruction morale, y compris des lectures la bienveillance envers des animaux, etc.	
Instruction religieuse.	Evènement se rapportant à la naissance de N. S. Jésus-Christ, Luc, I, II, 1-7, —Adoration des bergers, Luc, II, 8-20.—Adoration des mages, Mathieu, II, 1-12.—Fuite en Egypte, Mathieu, II, 13-23.—Jésus au milieu des Docteurs, Luc, II, 41-52.—Baptême, Luc, III, 15-23, Mathieu, III, 1-17.–Mort et sépulture, Jean, XIX.—Résurrection et Ascension, Jean, XX, et Actes des Apôtres, 1, 3-12. Ancien Testament: Grandes lignes des principaux évènements, jusqu'à la fin de la vie de Joseph. *Sujets à apprendre par cœur.* L'Oraison dominicale.—Les Béatitudes. —Les six textes spéciaux suivants. savoir:—Psaume IV, 8; Psaume LI, 10-11; Mathieu, XI, 28; Jean, III, 16-17.	Comme au programme de l'année précédente et, de plus: Circoncision et présentation de Jésus au temple, Luc, II, 21-38.—Vie cachée de Jésus à Nazareth, Luc, II, 51-52.—Vocation des Apôtres, Luc, VI, 12-29.—Emprisonnement de Saint-Jean-Baptiste, Marc VI, 17-20.—Mort de St-Jean-Baptiste, Marc, VI, 21-19.—Repos à Béthanie, Jean, XII, 2-8.—Entrée à Jérusalem, Marc, XI, 1-12. Ancien Testament: Grandes lignes des principaux évènements, jusqu'à la mort de Jésus. *Sujets à apprendre par cœur.* L'Oraison dominicale.—Les Béatitudes. —Le symbole des apôtres.—Les six textes spéciaux suivants, savoir : Psaume XIX, 12-14; livre des Proverbes, III, 5 ; Mathieu, XI, 29; Jean, X, 14; Jean, XIV, 15.
Langue anglaise.....	Signification des mots et compte-rendu de la leçon de lecture. On donnera une l'écriture et à l'épellation correcte des devoirs écrits. Copies de mots et de phrases, compte-rendu et oral et par écrit d'anecdotes lues ou racontées par le maître, exercices de mémoires. Apporter une attention spéciale à la tenue de la plume et aux mouvements de la main.	Copie de mots et de phrases, dictées orales et écrites. Compte - rendu d'anecdotes, lues ou racontées par le maître. Composition de phrases. Exercices de mémoire.
Arithmétique.....	Calcul mental, addition et soustraction avec des objets et avec des nombres de deux chiffres. Numération des nombres jusqu'à 100.	Calcul mental, les quatre règles simples jusqu'à la "courte" division inclusivement. Table de multiplication, table avoir-du-poids, mesure de longueur et des liquides.....
Géographie et Histoire	Préliminaires. Divisions naturelles des terres et des eaux. Cartes du voisinage de l'école.	Grandes lignes de la carte du Canada.
Leçons de choses ou connaissances usuelles.	Etude de la forme et dessin, couleurs, étendue, poids, mouvement, premières forestiers et les minéraux de la province de Québec, et sur leurs usages	
Langue française (facultative).....	Noms d'objets usuels.	Noms d'objets, phrases familières.
Livres de classe nécessaires pour chaque degré.....	Livre de lecture, table de multiplication, ardoise, crayon d'ardoise. $ Premiers exercices d'arithmétique, 1ère et 2e parties.	Livre de lecture, table de multiplication, ardoise, crayon d'ardoise, cahier d'écriture, cahier de devoirs, plumes, encre. $ Premiers exercices d'arithmétique, 3e et 4e parties. Leçons orales de Curtis, 1ère partie.

N.-B.—La musique et la callisthénie doivent faire partie du cours d'études.
$ Les premiers exercices d'arithmétique sont l'ancien "Grafton's".

ÉLÉMENTAIRES PROTESTANTES.—*Traduction.*

TROISIÈME DEGRÉ	QUATRIÈME DEGRÉ
ture des classes, à la lecture d'un passage de la Bible, au chant et à la prière, à l'enseignement de l'Ecri et des leçons sur la piété, la vérité, l'honneur, le respect d'autrui, les bienséances, la tempérance, l'hygièn	
Comme au programme de l'année précédente, et de plus:—La tentation, LUC, IV, 1-13.—La première pâque, JEAN, II, 13-25, III, 1-21.—La confession de St-Pierre, MATHIEU, XVI, 13-20.—La transfiguration, MATHIEU, XVII, 1-13.—La mission des soixante-dix, LUC, X, 1-16.—La fête de la dédicace, JEAN, X, 22-42.—La Scène, JEAN, XIII, 1-35.—Jardin de Gethsémanie, MATHIEU, XXVI, 36-46.—Le baiser de Judas, MATHIEU, XXVI, 47-56.—La condamnation, JEAN, XVIII.—Les apparitions après la résurrection, JEAN, XX, MATHIEU, XXVIII, 16-20, LUC, XXIV, 13-35.—La Pentecôte, Acte des Apôtres, II. Ancien testament:—Grandes lignes des principaux évènements jusqu'à la fin des Juges.	Vie et paroles de N.-S. Jésus-Christ.
Sujets à apprendre par cœur. Les dix commandements et MARC, XV.	*Sujets à apprendre par cœur.* MATHIEU, VI.
attention spéciale à l'harmonie et à la netteté des tons, à la clarté et à la correction de la prononciation, à	
Copies, dictée, étymologie des mots, étude spéciale de morceaux choisis faciles en prose et en vers, avec exercices de mémoire; composition de phrases; les parties du discours.	Dictées, études spéciales de morceaux choisis y compris les définitions, les dérivés, analyse grammaticale et analyse logique de petites phrases, art épistolaire, récits, description, et déclamation de morceaux choisis.
Calcul mental, division, fractions simples, nombres composés les plus en usage, et revue de l'année précédente.	Calcul mental: fractions ordinaires, fractions décimales, percentage, intérêt, toisé et revue.
Carte de l'hémisphère occidental, cartographie. Grandes lignes de l'histoire du Canada, régime français.	Carte de l'émisphère oriental, cartographie. Grandes lignes de l'histoire du Canada, y compris les parties de l'histoire d'Angleterre se rapportant à celle du Canada.
notions d'agriculture (s'efforcer de donner des connaissances surtout sur les plantes, les animaux, les arbres	
Phrases faciles formées à l'aide des temps simples de verbes d'un usage fréquent.	Lecture, exercices faciles de traduction, verbes réguliers.
Livre de lecture, ardoise, crayons, cahier d'écriture, cahier de devoirs, plumes, encre, arithmétique, géographie, histoire du Canada, cahier de dessin No 1. § Premiers exercices d'arithmétique, 5e et 6e parties. Leçons orales de Curtis, 2e partie.	Livre de lecture, ardoise, crayons, livre d'épellation, "spelling book", cahier d'écriture, cahier de devoirs, plumes, encre, arithmétique, grammaire, géographie, histoire du Canada, cahier de dessin No 2. Premiers exercices d'arithmétique, 7e et 8e parties. Leçons orales de Curtis, 3e partie.

ÉCOLES MODÈLES PROTESTANTES—1913-1914.

STATISTIQUES SE RAPPORTANT AUX ÉCOLES, AUX ÉLÈVES ET AUX INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES.

COMTÉS ET CITÉS.	Sous le contrôle des commissaires.		Partie sous contrôle et partie indépendante.		Ecoles mixtes, (garçons et filles).			Elèves.				Instituteurs laïques.		Institutrices laïques.		Total des instituteurs et des institutrices.
	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre de garçons	Nombre de filles.	Elèves Protestants	Elèves catholiques.	Total des élèves.	Assistance moyenne des élèves	Brevetés.	Non brevetés sous contrôle	Brevetées.	Non brevetées sous contrôle.	
Argenteuil	3	166			3	62	104	166		166	118			6		6
Bonaventure	3	190			3	91	99	186	4	190	112			6		6
Brome	1	83			1	50	33	82	1	83	55			3		3
Chambly	1	208			1	99	109	196	12	208	145	1		4		5
Champlain			1	78	1	47	31	67	11	78	51			3		3
Châteauguay	2	63			2	35	28	58	5	63	55			3	1	4
Compton	6	555			6	271	284	509	46	555	416		1	18		19
Drummond	1	38	2	82	3	54	66	101	19	120	68	1		5		6
Frontenac			1	94	1	49	45	75	19	94	46			3		3
Gaspé	1	97			1	42	55	96	1	97	33			3		3
Huntingdon	2	111			2	50	61	91	20	111	72			4		4
Joliette	1	60			1	32	28	52	8	60	43			2		2
Maisonneuve			1	509	1	336	173	504	5	509	425	1		6		7
Mégantic	3	118	1	71	4	92	97	163	26	189	108	1		5	1	7
Missisquoi	5	310	1	152	6	272	190	433	29	462	313			15	2	17
Montcalm			1	57	1	27	30	55	2	57	43			2		2
Montréal	1	266			1	141	125	260	6	266	181			3	3	6
Ottawa			1	252	1	136	116	233	19	252	155	1		6		7
Portneuf	1	37			1	11	26	33	4	37	25			3		3
Québec																
Richmond	1	55	1	89	2	77	67	140	4	144	99			5		5
Stanstead	4	321			4	158	163	311	10	321	254			10	1	11
St-Jean			1	17	1	10	7	17		17	10			2		2
St-Maurice			2	131	2	60	71	113	18	131	105	1		5		6
Vaudreuil	1	34			1	17	17	34		34	19			1		1
Westmount	1	257			1	136	121	242	15	257	210	1		9		10
Wolfe	2	102			2	60	42	92	10	102	80			3	1	4
	40	**3,071**	**13**	**1,532**	**53**	**2,415**	**2,188**	**4,309**	**294**	**4,603**	**3,241**	**7**	**1**	**135**	**9**	**152**

ÉCOLES MODÈLES PROTESTANTES—1913-1914.

STATISTIQUES SE RAPPORTANT AU COURS D'ÉTUDES SUIVI PAR LES ÉLÈVES.

COMTÉS ET CITÉS	D'APRÈS LA LANGUE MATERNELLE				ÉLÈVES DANS LES DIFFÉRENTES ANNÉES DU COURS D'ÉTUDES							
	Elèves anglais	Elèves français	Elèves anglais étudiant le français	Elèves français étudiant l'anglais	Elémentaire 1ère année	Elémentaire 2e année	Elémentaire 3e année	Elémentaire 4e année	Cours modèle 1ère année	Cours modèle 2e année	Cours académique 1ère année	Cours académique 2e année
Argenteuil	165	1	99		69	20	22	16	18	13	8	.....
Bonaventure	190	.....	129	.....	45	16	34	26	21	26	17	5
Brome	82	1	50	.....	20	5	8	9	10	8	7	16
Chambly	203	5	208	.....	100	16	23	23	17	23	6	.....
Champlain	72	6	29	6	48	5	7	10	4	.....	3	1
Châteauguay	58	5	49	.....	10	4	4	5	8	11	20	1
Compton	516	39	400	39	134	95	66	49	52	60	47	52
Drummond	118	2	98	2	18	13	21	13	4	17	16	18
Frontenac	75	19	18	.....	26	20	20	10	8	4	6	.....
Gaspé	97	.....	37	.....	15	19	13	15	10	11	6	8
Huntingdon	91	20	79	20	27	11	22	9	8	13	9	12
Joliette	57	3	57	3	29	10	12	.....	.....	3	5	1
Maisonneuve	504	5	315	5	273	70	82	24	33	11	11	5
Mégantic	176	13	154	13	56	27	20	3	13	15	30	25
Missisquoi	439	23	268	11	112	58	75	54	38	52	35	38
Montcalm	55	2	55	2	28	3	9	2	.....	10	5	.....
Montréal	263	3	183	3	55	54	54	54	30	12	6	1
Ottawa	246	6	98	6	121	69	22	11	9	7	.....	13
Portneuf	33	4	20	4	9	3	5	3	5	3	5	4
Québec	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Richmond	141	3	102	3	30	17	27	12	19	14	12	13
Stanstead	311	10	172	10	91	26	38	24	38	40	27	37
St-Jean	17	.....	17	.....	.....	.....	.....	.....	7	3	7	.....
St-Maurice	116	15	82	15	59	17	16	16	12	6	5	.....
Vaudreuil	34	.....	34	.....	10	12	1	9	2	.....	.....	.....
Westmount	254	3	163	3	94	45	31	27	23	23	14	.....
Wolfe	93	9	88	9	13	10	10	11	17	8	24	9
	4,406	197	3,004	154	1,492	645	642	435	406	393	331	259

PROGRAMME D'ÉTUDES DES ÉCOLES

MATIÈRES	PREMIER DEGRÉ
	l'ouverture des classes pour tous les degrés
Instruction religieuse	(*d*) Vie et prodige du Sauveur.–L'évangile de St-Luc
Ecriture	Formules commerciales simples, adresses d'enveloppes, billets faciles.
Langue anglaise	Dictées:—Ont. Pub. S. Speller, pp. 89-116. "Renouf's Easy exercises in English", 2e et 3e partie. The Laureate Poetry, 3ème livre.
Histoire	(*a*) Histoire du Canada:—domination française.
Géographie	Amérique du Nord et Amérique du Sud.
Arithmétique	Calcul mental: fractions ordinaires.
Algèbre	.....
Géométrie	.....
Langue française	"Leçons orales de Curtis", 3e partie; ou "Introduction au cours français de Fasquelle", pages 26 à 80.
Latin	.....
Sciences	Leçons sur la tempérance et l'hygiène. Ont. Phb. Sch. Hygiène. 1-23. Voir Mémoire.
Dessin	*Prang*, cours parallèle (*h*).

(*a*) Grammell's History.—(*h*) Grandes lignes suivant Gardiner sont suggérées.

MODÈLESPROTESTANTES.—(*Traduction*)

DEUXIÈME DEGRÉ	TROISIÈME DEGRÉ
se fait par la lecture de la Bible, la prière et le chant.	
(*d*) L'Evangile de Saint-Luc.	Les actes des Apôtres.
Formules commerciales, y compris les billets promissoires; courtes lettres d'affaires.	Comme au 2e degré et de plus faire, le brouillard et les entrées au grand livre de transactions faciles.
Dictées: "Renouff's Easy exercises in English" 3e et 4e parties, Longfellow:—"King Robert of Sicily", et Macaulay: "The Battle of Lake Regil-..lus", Morang Co.)	Dictées: "West Grammar for beginners", jusqu'à la pages 89; analyse logique de phrases faciles; *Ivanhœ de Scott* (*Nelson*).
Histoire d'Angleterre, jusqu'à l'année 1485.	(*h*) Histoire d'Angleterre et du Canada, à 1763.
Europe, avec étude spéciale des Iles Britanniques.	Asie, Afrique et Océanie.
Calcul mental: fractions ordinaires et fractions décimales; règles composées.	Calcul mental, percentage, règles d'intérêt, racines carrées; toisé, y compris les triangles, le parallélogramme et le cercle.
.....	Exercices préliminaires; exercices faciles sur les quatre règles simples.
.....	.....
"Leçons orales de Curtis", 4e partie: ou "Introduction au cours français", de Fasquelle, page 81 à 164.	"Leçons oracles de Curtis", 5e partie; ou 1ère partie de "Progressive French Reader"; pages 1 à 31. "Introduction au cours français de Fasquelles, pages 164 à 242.
"New First Latin Book", de Henderson et Little, leçons 1 à 30.	(1) "New First Latin Book", de Henderson et Little leçon 1 à 57 et les pages 276 à 281.—(2) "Fabulæ Faciles".—Extraits 21-40.
Leçons sur la tempérance et l'hygiène, Knight, 2e partie; leçons XX et XXI de la 3e partie; leçons XXI de la 4e partie.	.....
Prang, cahier No 3.	*Prang*, cahier No 4, ou le cahier No 3 de la série D. C. F.

(1) Les élèves qui passeront les examens du IIe degré académique et obtiendront le nombre de points requis sur les matières d'admissions, seront admis aux universités Bishops et McGill.

(2) Les élèves qui passeront le IIe degré académique sur les matières suivantes, seront admissibles à la classe Elémentaire de l'école normale Macdonald, savoir: langue anglaise, algèbre, géométrie, angue française, arithmétique, et matière des sciences.

ACADÉMIES PROTESTANTES

STATISTIQUES SE RAPPORTANT AUX ÉCOLES, AUX ÉLÈVES ET AUX INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES

COMTÉS ET CITÉS.	Sous le contrôle des commissaires.		Partie sous contrôle et partie indépendante.		Ecoles de garçons.		Ecoles de filles.		Ecoles mixtes (garçons et filles.)			Elèves.				Instituteurs laïques.		Institutrices laïques.		Total des instituteurs et des institutrices.
	Nombre d'académies.	Nombre d'élèves.	Nombre d'académies.	Nombre d'élèves.	Nombre d'académies.	Nombre d'élèves.	Nombre d'académies.	Nombre d'élèves.	Nombre d'académies.	Nombre de garçons.	Nombre de filles.	Elèves Protestants.	Elèves catholiques.	Total des élèves.	Présence moyenne des élèves.	Brevetés.	Non brevetés, sous contrôle.	Brevetées.	Non brevetées, sous contrôle.	
Argenteuil	1	266							1	124	142	263	3	266	234	2		6		8
Beauharnois			1	277					1	138	139	253	24	277	177	1		6		17
Bonaventure	1	167							1	72	95	167		167	112	1		2	1	4
Brome	2	222							2	91	131	218	4	222	165	1		7		8
Chambly	1	374							1	174	200	372	2	374	310	2		9		11
Châteauguay	1	149							1	136	13	146	3	149	121	1		4		5
Compton	2	284							2	128	156	273	11	284	230	2		7		9
Huntingdon	1	258							1	126	132	241	17	258	206	1		7	1	9
Jacques-Cartier	3	2,340							3	1,136	1,204	2,274	66	2,340	1,653	5		43	6	54
Labelle			1	149					1	69	80	138	11	149	115			5		5
Mégantic	1	77							1	39	38	77		77	61	1		2		3
Missisquoi	2	267	1	37					3	128	176	286	18	304	235	2	1	14		17
Montréal	3	1,799			1	724	1	595	1	211	269	1,739	60	1,799	1,434	23	6	59	2	90
Ottawa			1	160					1	85	75	150	10	160	145	1		4		5
Pontiac	1	221							1	100	121	217	4	221	190	1		4	1	6
Québec	1	120	1	113	1	113	1	120				229	4	233	191	5		7		12
Richmond	2	313							2	145	168	311	2	313	239	2		7	2	11
Shefford	2	362							2	183	179	349	13	362	189	2		10		12
Sherbrooke	2	612							2	320	292	599	13	612	468	3		13	1	17
Stanstead	4	662							4	363	299	649	13	662	511	4		19		23
St-Jean			1	143					1	69	74	114	29	143	95	1		2		3
Westmount	2	1,251							2	640	611	1,235	16	1,251	1,051	16		28	1	45
	32	9,744	6	879	2	837	2	715	34	4,477	4,594	10,300	323	10,623	8,232	77	7	265	15	364

ACADÉMIES PROTESTANTES—1913-14

STATISTIQUES SE RAPPORTANT AU COURS D'ÉTUDES SUIVI PAR LES ÉLÈVES

COMTÉS ET CITÉS	D'APRÈS LA LANGUE MATERNELLE				ÉLÈVES DANS LES DIFFÉRENTES ANNÉES DU COURS D'ÉTUDES							
	Elèves français	Elèves anglais	Elèves français étudiant l'anglais	Elèves anglais étudiant le français	Elementaire	Modèle 1e année	Modèle 2e année	Modèle 3e année	Académique 1ère année	Académique 2e année	Académique 3e année	Académique
Argenteuil	263	3	221	3	120	19	26	38	27	22	14	
Beauharnois	274	3	147	3	236	12	12	8	7		2	
Bonaventure	167		156		98	16	9	9	21	4	10	
Brome	219	3	161	3	119	8	19	24	26	18	8	
Chambly	370	4	266	4	109	49	48	42	40	26	22	38
Châteauguay	148	1	148	1	60	9	17	27	28	7	1	
Compton	277	7	202	7	177	22	18	20	15	13	19	
Huntingdon	246	12	246	12	114	15	38	37	23	15	16	
Jacques-Cartier	2,309	31	1,341	31	1,972	110	105	82	33	20	18	
Labelle	146	3	90	3	91	8	15	13	8	8	6	
Mégantic	77		74		8	4	19	13	9	16	8	
Missisquoi	290	14	208	14	141	27	41	32	31	16	16	
Montréal	1,768	31	1,650	31	237	110	121	114	502	305	276	44
Ottawa	150	10	150	10	31	20	18	19	16	17	17	22
Pontiac	220	1	135	1	112	17	35	18	27	11	1	
Québec	230	3	117	3	81	35	28	17	44	15	13	
Richmond	313		259		148	30	41	31	28	18	17	
Shefford	352	10	233	10	191	40	30	34	31	22	14	
Sherbrooke	608	4	545	4	346	64	62	55	40	26	19	
Stanstead	657	5	604	5	336	60	59	64	68	38	37	
St-Jean	120	23	48	23	50	24	22		19	12	7	9
Westmount	1,249	2	952	2	458	131	214	181	135	72	60	
	10,453	170	7,953	170	5,325	830	997	878	1,178	701	601	113

PROGRAMME D'ÉTUDES DES

MATIÈRES	PREMIER DEGRÉ
	L'ouverture des classes pour tous les degrés se fait
Instruction religieuse	
Ecriture	Faire les entrées de transaction faciles dans le brouillard, le livre de caisse et le journal; journaliser et clore les comptes dans le grand livre.
Langue anglaise	Dictées, grammaire *West* pour les commerçants; composition Scott: "The Lady of the Lake" (Macmillan & Co.)
Histoire	Histoire d'Angleterre et Histoire du Canada, de 1763, à 1901.
Géographie	
Arithmétique	Percentage, y compris les règles de profits et pertes, le système métrique, l'escompte, etc.
Algèbre	Les quatre règles simples, et exercices faciles de réduction; équitations du premier degré à une seule inconnue.
Géométrie	Euclide, Livre, 1, 1-26.
Langue française	"Progressive French Reader", 1ère partie; grammaire de Berthenshaw, page 44 à 72.
Latin	(1) "Shorter Latin Course", 2ème partie; page 1 à 49.(2) Fabulæ Faciles.—Extraits 41-100.
Sciences	Mann & Twiss C. 1, 2, 3.
Dessin	*Prang*, cahier No 5 ou le No 4 de la série D. C. F.

(1) Les élèves qui passeront les examens du IIIe degré académique et obtiendront le nombre de points requis sur les matières d'admissions, seront admis aux universités Bishops et McGill.

(2) Les élèves qui passeront l'examen du IIe degré académique sur les matières suivantes, seront admissibles à la classe d'école élémentaire de l'école normale MacDonald, savoir: langue anglaise algèbre, géométrie, langue française, arithmétique et une matière des sciences.

ACADÉMIES PKOTESTANTES.—*Traduction.*

DEUXIÈME DEGRÉ	TROISIÈME DEGRÉ
par la lecture de la Bible, la prière et le chant.	
.....	.....
.....	.....
Tennyson.—Fragments choisis (Alexander); éléments de grammaire anglaise de West.—"Skyes" English Composition", pages 1 à 86.	Shakespeare:—Le Marchand de Venise; Tennyson; Fragments choisis (Alexander); ou "Nineteenth Century Prose", pages 1 à 21.—Composition anglaise.
Histoire d'Angleterre, de 1485 à 1491. Histoire du Canada, de 1763 à 1901. Histoire de la Grèce; ou les "Grands évènements de l'histoire", par Collier périodes I-IV; ou "Halleck's English Literature", jusqu'à la page 260.	Les graves évènements de l'histoire, par Collier, ou bien Histoire de la Grèce et Histoire romaine, ou "Halleck's English Literature", jusqu'à la fin.
Géographie physique et agricole. Comme dans "Davis Elementary", (Ed. de 1902), chap. I à V, ou "Longman's Primary Phys. Geo.", chap. I à V.	Géographie physique, comme dans "Davis Elementary", (Ed. de 1902), ou "Lonoman's Physical Geography" en entier.
Arithmétique complète. Toisé d'après le traité de Stephens.	"Extra Mathematics", 2ème partie (Algèbre) géométrie, trigonométrie.
Réductions, fractions, plus grand commun diviseur et plus petit commun multiple, équations simples et équations faciles du second degré.	Equations du second degré, puissances et racines, exposants fractionnels et radicaux.
Euclide, Livres I et II et déductions faciles.	Euclides, Livres I, II et III, avec déductions.
"Progressive French Reader", 2e partie; grammaire de Berthenshaw, jusqu'à la page 142, composition française d'après extraits du livre de lecture, 2ème partie.	"Progressive French Reader", 2ème partie; grammaire de Berthenshaw: composition française d'après extraits du livre de lecture, 2ème partie.
(1) "Shorter Latin Course", 2e partie, pages 40 à 73; (2) Cœsar, De Bello Gallico, Livre IV, chap. 20 à 38; (3) "Gleason's Ovid", 200 lignes commençant à la page 1.	(1) Syntaxe, 2ème partie de "Shorter Latin Course", avec exercices écrits; (2) César, de Bello Gallico, 73 Livres IV, chap. 20 à 38; (3) "Gleason's Ovif", lignes 1 à 670, traductions à vue.
Physique et chimie (2ème partie); chimie;—Remsem. chap. I à X ou "Gage's, Introduction to Physical Science", chap. I, II, (d) ou Botanique: Bailey, pages 1 à 250 et étude de quelques plantes communes.	Physique et chimie (2ème et 3ème partie; Botanique (Bailey chimie, "Gage's Introduction to Physical Science", chap. I à V.
Prang, cahier No 6, ou le No 5 de la série D. C. F.	Revue du dessin à main levée et du dessin géométrique.

(3) Les élèves qui passeront l'examen du IIe degré académique sur les matières suivantes et obtiendront le certificat d'associés-arts, seront admissibles à la classe d'école modèle de l'Ecole normale Macdonald, savoir: langue latine et française, algèbre, géométrie et langue anglaise ou littérature anglaise.

INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES

DANS LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES, LES

COMTÉS ET CITÉS.	INSTITUTEURS BREVETÉS.											
	Ayant le brevet		Brevetés pour école			Traitement dans les villes.		Traitement dans les campagnes		Qui ont enseigné pendant		
	D'une école normale.	D'un bureau d'examinateurs.	Elementaire.	Modèle.	Académique.	Ecoles élémentaires.	Ecoles modèles et académiques.	Ecoles élémentaires	Ecoles modèles et académiques.	Dix ans et moins de 15 ans.	Quinze ans et moins de 20 ans.	Vingt ans et plus.
							$	$	$	$	$	
Argenteuil	1	1		1	1				1,250			
Arthabaska												
Bagot												
Beauce												
Berthier												
Beauharnois	1				1				1,650		1	
Bonaventure		1			1				800			
Brome	1				1				900			
Chambly	2	1		2	1				875			
Châteauguay		1			1				1,150			
Compton	1	1		1	1				900			
Champlain												
Deux-Montagnes												
Dorchester												
Drummond	1			1					500			
Frontenac												
Gaspé												
Hochelaga	1				1	1,900						1
Huntingdon		1			1				1,450			
Iles-de-la-Madeleine												
Iberville												
Jacques-Cartier	2	3		2	3				1,584			3
Joliette												
Labelle												
Laprairie												
L'Assomption												
Laval												
Lévis												
L'Islet												
Lotbinière												

LAIQUES PROTESTANTS 1913-14.

ÉCOLES MODÈLES ET LES ACADÉMIES.

Qui ont assisté aux conférences pédagogiques.	INSTITUTRICES BREVETÉES.													Instituteurs non brevetés.		Institutrices non brevetées.	
	Ayant le brevet.		Brevetés pour école			Traitement dans les villes.		Traitement dans les campagnes.		Qui ont enseigné pendant			Qui ont assisté aux conférences pédagogiques.				
	D'une école normale.	D'un bureau d'examinateurs.	Élémentaire.	Modèle.	Académique.	Écoles élémentaires.	Écoles modèles et académies.	Écoles élémentaires.	Écoles modèles et académies.	Dix ans et moins de 15 ans.	Quinze ans et moins de 20 ans.	Vingt ans et plus.		Nombre.	Traitement.	Nombre.	Traitement.
						$	$	$	$						$		$
	26	21	35	11	1			265	378	9		1	35			20	174
	1	1	2					240					2				
		1	1					100					1			2	145
		1	1					162					1			2	202
														1	450		
	5	2	2	5				350	450	1	2						
1	19	9	23	5				315	390	4	2		19	1	250	21	225
	13	40	45	7	1			255	310	8	4		39			20	208
	7	9	10	6				407	464								
	19	2	18	3				243	427	2			14			1	325
	28	28	37	17	2			234	380	3	3	1	32	1	200	28	203
	5		3		2			538									
	1		1					300					1			2	223
																3	173
	9	1	6	4				285	350				5			3	207
	2	7	8	1				206	370			1	2			9	170
	10	2	11	1				266	340	1	1		5			14	200
1	9	3	8	3	1	480				5	2	1					
	29	18	34	10	3			286	462				36			9	277
		1	1					210					1			3	333
		2	2					270		1			1			2	160
	44	8	30	17	5		520	398	514	6	3	2	5			10	357
	2	2	2	2				315					2			1	210
	7	2	6	2	1			318	540		1	1	2			21	220
																1	300
																1	400
	2		1	1				400			1		2				
	1	1	2			400		250				1	1			1	225
		1	1					200									
		1	1					200									

INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES

DANS LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES, LES

COMTÉS ET CITÉS.	INSTITUTEURS BREVETÉS.											
	Ayant le brevet		Brevetés pour école			Traitement dans les villes.		Traitement dans les campagnes		Qui ont enseigné pendant		
	D'une école normale.	D'un bureau d'examinateurs.	Elémentaire.	Modèle.	Académique.	Ecoles élémentaires.	Ecoles modèles et académiques.	Ecoles élémentaires.	Ecoles modèles et Académiques.	Dix ans et moins de 15 ans.	Quinze ans et moins de 20 ans.	Vingt ans et plus.
Maisonneuve	1			1			950					
Maskinongé												
Matane												
Mégantic	1	1		1	1				900	1		
Missisquoi	1	1		1	1				1,161		1	
Montcalm												
Montmagny												
Montréal	22	27	7	9	33	1,590	1,934			3	4	14
Napierville												
Ottawa		2		1	1		1,050					
Pontiac	1				1				1,100			
Portneuf												
Québec-Cité	4	2	1	4	1	1,300	1,210					1
Québec-Comté												
Richelieu												
Richmond	1	1			2				1,050			
Rouville												
Shefford	1	1			2				1,500	1		
Sherbrooke	2	1			3		1,500		1,050	2		
Soulanges												
Stanstead	4				4				1,772	2		
St-Jean	1				1		1,300				1	
St-Maurice	1			1			800					
Témiscouata												
Terrebonne												
Vaudreuil												
Westmount	22			1	21	1,640	1,472			2		
Wolfe												
	72	45	8	26	83	1,598	1,615		1,159	11	7	19

LAIQUES PROTESTANTES 1913-1914

ÉCOLES MODÈLES ET ACADÉMIES

Qui ont assisté aux conférences pédagogiques.	INSTITUTRICES BREVETÉES.													Instituteurs non brevetés.		Institutrices non brevetées	
	Ayant le brevet.		Brevetés pour école			Traitement dans les villes.		Traitement dans les campagnes.		Qui ont enseigné pendant			Qui ont assisté aux conférences pédagogiques.				
	D'une école normale.	D'un bureau d'examinateurs.	Elémentaire.	Modèle.	Académique.	Ecoles élémentaires.	Ecoles modèles et académies.	Ecoles élémentaires.	Ecoles modèles et académies.	Dix ans et moins de 15 ans.	Quinze ans et moins de 20 ans.	Vingt ans et plus.		Nombre.	Traitement.	Nombre.	Traitement.
.....	5	7	6	6	....	.....	.....	513	.....	.....	11	11		.....	.....		
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	180
.....	3	....	2	1	.....	.....	.....	290	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	13	18	26	4	1	.....	.....	250	330	2	3	1	19	.....	.....	6	159
.....	27	16	25	11	7	.....	.....	235	450	6	3	3	7	1	150	19	165
.....	2	1	1	2	.....	.....	.....	200	325	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	200
.....	1	....	1	.....	.....	.....	.....	350	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....
.....	433	73	82	389	35	685	829	.....	.....	47	42	54	....	7	573	61	533
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	16	8	18	6	.....	.....	490	326	.....	.....	6	1	8	.....	.....	29	328
.....	16	12	21	7	.....	.....	.....	358	410	2	....	2	20	.....	.....	31	244
.....	3	3	4	2	.....	.....	.....	200	325	1	3	....	3	.....	.....	.....	.....
1	9	9	8	10	....	570	615	.....	....	1	1	9	11	.....	.....	1	220
	3	9	9	3	..	....	.....	302	....	..	1	4	11	.....	.....	3	170
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	25	18	24	17	2	.....	.....	225	425	3	4	4	18	.....	.....	4	263
.....	1	....	....	1	....	.....	.....	280	....	....	....	....	1	.....	.....	4	248
.....	9	17	18	7	1	.....	.....	220	443	3	2	5	15	.....	.....	13	190
.....	27	18	21	23	1	562	585	217	400	3	8	8	28	1	600	4	175
.....	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	300	....	4	.....	.....	.....	.....	.....	1	300
.....	33	16	28	18	3	.....	.....	245	489	....	4	1	20	2	220	45	200
.....	3	3	5	1	....	....	375	238	400	4	....	1	1	.....	.....	5	265
.....	5	....	3	2	.....	....	425	225	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	1	....	1	....	.....	.....	.....	450	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	.....
.....	2	4	4	2	.....	.....	.....	430	....	2	1	....	5	.....	.....	1	400
.....	3	2	5	....	.....	.....	.....	300	400	....	1	....	3	.....	.....	2	230
.....	74	9	21	45	17	622	646	595	....	4	1	1	6	.....	.....	5	430
.....	2	6	6	2	....	.....	.....	205	383	....	2	....	5	.....	.....	2	240
2	955	413	631	654	83	669	690	278	444	120	102	106	389	14	435	412	260

STATISTIQUES SE RAPPORTANT AUX ENFANTS D'AGE A FRÉQUENTER ÉLÉMENTAIRES, MODÈLES ET ACADÉMIQUES,

COMTÉS ET CITÉS	ENFANTS D'AGE A FRÉQUENTER LES ÉCOLES						Total des élèves
	GARÇONS			FILLES			
	De 5 à 7 ans	De 7 à 14 ans	De 14 à 16 ans	De 5 à 7 ans	De 7 à 14 ans	De 14 à 16 ans	
Argenteuil	129	570	134	120	586	123	1,662
Arthabaska	2	9	4	2	12	5	34
Bagot	1	7	2	3	10	2	25
Beauce	3	10	5	3	17	2	40
Berthier	5	1	.....	4	1	1	12
Beauharnois	36	101	10	41	96	12	296
Bonaventure	117	443	110	127	478	105	1,380
Brome	119	539	66	127	551	91	1,493
Chambly	69	247	26	93	213	39	687
Châteauguay	57	180	48	58	177	49	569
Compton	154	676	140	155	605	142	1,872
Champlain	15	45	13	8	30	15	126
Deux-Montagnes	1	7	1	2	20	1	32
Dorchester	2	15	8	6	12	3	46
Drummond	29	128	26	39	129	36	387
Frontenac	28	135	39	29	127	20	378
Gaspé	77	305	51	68	319	57	877
Hochelaga	97	328	64	81	294	68	932
Huntingdon	94	446	129	103	431	111	1,314
Iles-de-la-Madeleine	7	41	10	8	45	8	119
Iberville	10	15	1	6	11	5	48
Jacques-Cartier	251	972	304	262	1,017	334	3,140
Joliette	6	35	18	7	38	11	115
Labelle	77	257	49	66	253	76	778
Laprairie	10	21	.....	6	24	.....	61
L'Assomption	3	10	2	2	9	2	28
Laval	15	17	.....	17	27	.....	76
Lévis	7	17	4	4	28	9	69
L'Islet	1	8	2	5	8	.....	24
Lotbinière	.....	1	1	.....	3	1	6

LES ÉCOLES ET AUX ÉLÈVES INSCRITS AUX REGISTRES DES ÉCOLES POUR LES PROTESTANTS SEULEMENT.

Élèves inscrits aux registres des écoles										Enfants de 7 à 14 ans	
Garçons				Filles				Total des enfants	Présence moyenne des élèves	Qui n'ont pas fréquenté les écoles du comté ou de la cité	Venant d'un autre comté ou d'une autre cité
De 5 à 7 ans	De 7 à 14 ans	De 14 à 16 ans	Au-dessus de 16 ans	De 5 à 7 ans	De 7 à 14 ans	De 14 à 16 ans	Au-dessus de 16 ans				
62	571	91	12	68	575	116	6	1,501	1,078	10	.....
2	9	2	.....	2	14	2	.....	31	25	.....	2
.....	5	1	1	1	5	1	.....	15	12	7	.....
1	8	5	.....	1	10	2	1	28	22	9	.....
3	2	1	.....	4	1	1	1	13	7	.....	1
35	100	10	.....	39	96	11	1	292	190	1	.....
74	453	72	6	86	488	103	33	1,315	871	.....	20
86	526	99	17	97	531	106	11	1,473	1,027	12	.....
41	245	34	5	66	262	37	7	697	551	.....	47
39	188	51	10	20	123	35	.....	466	393	46	.....
113	673	121	23	110	603	149	24	1,816	1,371	5	.....
15	45	11	2	8	30	10	5	126	81	.....	.....
.....	8	1	.....	2	20	1	.....	32	26	.....	1
2	13	1	.....	6	9	3	.....	34	18	5	.....
14	90	20	1	13	111	12	.....	261	174	56	.....
19	104	20	2	16	117	11	1	290	198	41	.....
34	296	30	9	34	323	45	2	773	458	5	.....
87	309	5	.....	83	308	10	.....	802	618	5	.....
50	411	72	.....	56	431	72	1	1,093	903	35	.....
16	41	7	1	8	41	9	.....	123	82	4	.....
5	11	1	.....	2	9	.....	.....	28	17	6	.....
213	909	249	69	220	918	264	84	2,926	2,202	162	.....
4	31	16	4	5	36	9	2	107	74	.....	.....
42	239	37	6	30	253	36	.....	643	465	18	.....
3	20	.....	.....	4	15	.....	.....	42	37	.....	.....
.....	9	1	.....	1	6	2	.....	19	17	4	.....
15	24	.....	.....	12	27	5	.....	83	52	.....	7
6	17	.....	.....	4	25	5	.....	57	34	3	.....
.....	3	.....	.....	.....	5	.....	.....	8	8	8	.....
.....	1	1	.....	.....	3	1	.....	6	6	.....	.....

STATISTIQUES SE RAPPORTANT AUX ENFANTS D'AGE A FRÉQUENTER ÉLÉMENTAIRES, MODÈLES ET ACADÉMIQUES

COMTÉS ET CITÉS	ENFANTS D'AGE A FRÉQUENTER LES ÉCOLES						
	GARÇONS			FILLES			Total des enfants
	De 5 à 7 ans	De 7 à 14 ans	De 14 à 16 ans	De 5 à 7 ans	De 7 à 14 ans	De 14 à 16 ans	
Maisonneuve	44	487	45	28	346	18	968
Maskinongé	1	9	1	1	2	4	18
Matane	10	22	2	9	26	7	76
Mégantic	85	334	75	80	243	70	887
Missisquoi	149	544	170	109	519	160	1,651
Montcalm	18	28	8	16	36	5	111
Montmagny	1	1	.....	2	2	.....	6
Montréal	1,874	8,581	1,025	1,784	8,576	943	22,783
Napierville	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Ottawa	152	589	123	147	515	120	1,646
Pontiac	181	638	163	141	594	127	1,844
Portneuf	6	29	5	10	25	6	81
Québec, Cité	264	219	61	37	211	48	840
" Comté	56	117	20	43	163	21	420
Richelieu	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Richmond	104	329	82	89	350	74	1,028
Rouville	7	27	5	3	24	4	70
Shefford	73	281	47	78	232	71	782
Sherbrooke	200	606	129	199	579	149	1,858
Soulanges	1	9	.....	1	4	.....	15
Stanstead	199	767	196	186	705	218	2,271
St-Jean	20	128	17	22	102	16	305
St-Maurice	6	56	4	8	47	18	139
Témiscouata	3	4	3	2	4	3	19
Terrebonne	28	79	22	29	75	26	259
Vaudreuil	17	54	8	16	54	11	160
Westmount	346	1,217	423	321	1,036	314	3,657
Wolfe	15	76	18	17	59	13	198
	5,282	20,817	3,915	4,830	20,100	3,774	58,718

LES ÉCOLES ET AUX ÉLÈVES INSCRITS AUX REGISTRES DES ÉCOLES

POUR LES PROTESTANTS SEULEMENT—*Suite*

Élèves inscrits aux registres des écoles										Enfants de 7 à 14 ans	
Garçons				Filles							
De 5 à 7 ans	De 7 à 14 ans	De 14 à 16 ans	Au-dessus de 16 ans	De 5 à 7 ans	De 7 à 14 ans	De 14 à 16 ans	Au-dessus de 16 ans	Total des élèves	Présence moyenne des élèves	Qui n'ont pas fréquenté les écoles du comté ou de la cité	Venant d'un autre comté ou d'une autre cité
42	485	43	16	24	343	16	3	972	855	.....	.....
1	9	1	.....	1	2	4	.....	18	18	.....	.....
6	19	1	.....	6	26	8	1	67	47	3	.....
51	249	39	4	41	203	68	2	657	431	125	.....
90	456	120	10	84	374	113	31	1,278	904	233	.....
13	20	6	5	10	22	8	2	86	63	22	.....
1	1	2	.....	1	5	.....	.....	10	7	.....	3
1,844	8,551	995	205	1,754	8,546	913	145	22,953	17,061	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
90	575	84	6	74	496	75	9	1,409	962	33	.....
129	600	141	13	115	578	101	9	1,686	1,079	54	.....
4	15	2	3	9	25	6	4	68	52	14	.....
259	214	56	30	32	206	43	28	668	527	.....	.....
46	103	7	1	26	163	8	1	355	245	14	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
50	340	60	10	58	315	92	9	934	689	24	.....
5	23	9	.....	2	21	2	.....	62	51	7	.....
51	262	51	6	53	203	96	9	731	539	8	.....
145	520	94	12	113	521	102	5	1,512	1,086	144	.....
1	9	.....	.....	.....	4	.....	.....	14	12	.....	.....
143	750	166	39	118	674	174	29	2,093	1,546	48	.....
16	105	7	5	18	96	9	3	259	181	29	.....
4	54	2	.....	6	45	16	4	131	105	.....	.....
3	4	3	.....	2	5	3	.....	20	13	.....	1
14	69	7	5	13	69	7	5	189	134	16	.....
18	54	3	.....	9	54	1	.....	139	87	.....	.....
158	967	298	94	129	952	310	75	2,983	2,510	334	.....
3	79	20	.....	8	51	10	2	173	133	5	.....
3,968	19,894	3,176	632	3,704	19,394	3,243	556	54,567	40,354	1,556	81

STATISTIQUES SE RAPPORTANT

LES MUNICIPALITÉS ET LES ÉCOLES SOUS LE

COMTÉS ET CITÉS.	Nombre de municipalités scolaires.	Nombre d'arrondissements d'école.	Arrondissements où il n'y a pas eu d'école.	Nombre de maisons d'école.	Etat des maisons d'école			Nombre de salles de classe.	Salles de classe qui donnent à chaque élève (présence moyenne)		
					Bon.	Médiocre.	Mauvais.		150 pieds cubes d'air et plus.	De 100 à 150 pieds cubes d'air.	Moins de cent pieds cubes d'air.
Argenteuil	16	60	5	55	45	9	1	55	52	3	.....
Arthabaska	1	2	.....	2	.....	2	.....	2	2	.....	.....
Bagot	3	3	.....	3	2	1	.....	3	3	.....	.....
Beauce	2	3	.....	3	1	2	.....	3	3	.....	.....
Berthier	1	1	.....	1	.....	1	.....	1	1	.....	.....
Beauharnois	1	1	.....	1	1	.....	.....	1	1	.....	.....
Bonaventure	16	40	.....	40	35	3	2	40	33	7	.....
Brome	7	72	9	63	59	3	1	63	60	3	.....
Chambly	2	2	.....	2	2	.....	.....	2	2	.....	.....
Châteauguay	3	14	.....	14	14	.....	.....	14	14	.....	.....
Compton	11	63	5	58	49	8	1	58	58	.....	.....
Champlain	1	1	.....	1	1	.....	.....	1	1	.....	.....
Deux-Montagnes	3	3	.....	3	3	.....	.....	3	3	.....	.....
Dorchester	3	3	.....	3	2	1	.....	3	3	.....	.....
Drummond	5	18	10	8	5	3	.....	8	8	.....	.....
Frontenac	4	15	1	14	12	1	1	14	14	.....	.....
Gaspé	15	23	.....	23	23	.....	.....	23	19	4	.....
Hochelaga	1	1	.....	1	1	.....	.....	10	10	.....	.....
Huntingdon	8	46	2	44	41	3	.....	44	44	.....	.....
Iberville	4	6	2	4	4	.....	.....	4	4	.....	.....
Ile-de-la-Madeleine	4	4	.....	4	3	1	.....	4	2	2	.....
Jacques-Cartier	5	7	.....	7	7	.....	.....	13	13	.....	.....
Joliette	2	2	.....	2	1	1	.....	2	2	.....	.....
Labelle	14	25	1	25	16	8	1	25	24	1	.....
Laprairie	1	1	.....	1	.....	.....	1	1	.....	.....	1
L'Assomption	1	1	.....	1	1	.....	.....	1	1	.....	.....
Laval	2	3	1	2	1	1	.....	2	2	.....	.....
Lévis	3	3	.....	3	2	1	.....	3	3	.....	.....
L'Islet	1	1	.....	1	1	.....	.....	1	1	.....	.....
Lotbinière	1	1	.....	1	1	.....	.....	1	1	.....	.....

A LA TENUE DE L'ÉCOLE.

CONTRÔLE DES COMMISSIONS SCOLAIRES PROTESTANTES.

Salles de classe pourvues d'un système de ventilation suffisant	Ecoles où le mobilier scolaire est		Ecoles pourvues de bons tableaux noirs.	Ecoles où se trouvent			Ecoles où l'enseignement se donne en		Ecoles où les méthodes d'enseignement sont bonnes.	Ecoles où la discipline est bien observée.	Ecoles où il y a eu progrès.	Ecoles qui n'ont pas été visitées durant le dernier semestre.
	En bon état.	Perfectionné.		Un journal d'appel.	Un régistre des visiteurs.	Un tableau de l'emploi du temps	Anglais.	Français.				
52	53	.....	55	55	55	55	55	.....	45	52	54	5
2	2	.....	2	2	2	2	2	.....	2	2	2	.....
3	3	.....	3	3	1	3	3	.....	1	3	1	.....
3	3	.....	3	3	3	3	3	.....	3	3	3	.....
1	1	.....	1	1	.....	1	1	.....	1	1	1	.....
1	1	.....	1	1	1	1	1	.....	1	1	1	.....
39	39	.....	40	40	35	40	40	.....	40	40	40	.....
63	62	.....	61	63	63	63	63	.....	63	63	63	.....
2	2	.....	2	2	2	2	2	.....	2	2	2	.....
14	14	.....	14	14	14	14	14	.....	14	14	14	.....
58	56	.....	57	57	38	54	58	.....	58	58	58	.....
1	1	.....	1	1	1	1	1	.....	1	1	1	.....
3	3	.....	3	3	3	3	3	.....	3	3	3	.....
3	3	.....	3	3	3	3	3	.....	3	3	3	.....
8	7	.....	8	8	7	8	8	.....	8	8	8	.....
14	12	.....	14	13	7	9	14	.....	12	12	12	.....
23	23	.....	23	23	23	23	23	.....	23	23	23	.....
10	1	.....	1	1	1	1	1	.....	1	1	1	.....
44	44	.....	44	44	44	44	44	.....	44	44	44	.....
4	4	.....	4	4	4	3	4	.....	4	4	4	.....
4	4	.....	4	4	4	3	4	.....	4	4	4	.....
13	7	.....	7	7	6	7	7	.....	7	7	7	.....
2	1	.....	2	2	2	2	2	.....	2	2	2	.....
21	22	.....	25	25	16	21	25	.....	21	21	20	.....
.....	.....	.....	1	1	.....	1	1	.....	1	1	1	.....
1	1	.....	1	1	1	1	1	.....	1	1	1	.....
2	2	.....	2	2	2	2	2	.....	2	2	2	.....
3	3	.....	3	3	3	3	3	.....	3	3	3	.....
1	1	.....	1	1	1	1	1	.....	1	1	1	.....
.....	1	.....	1	1	.....	1	1	.....	1	1	1	.....

STATISTIQUES SE RAPPORTANT

LES MUNICIPALITÉS ET LES ÉCOLES SOUS LE

COMTÉS ET CITÉS.	Nombre de municipalités scolaires.	Nombre d'arrondissements d'école.	Arrondissements où il n'y a pas eu d'école.	Nombre de maisons d'école.	Etat des maisons d'école			Nombre de salles de classe.	Salles de classe qui donnent à chaque élève (présence moyenne		
					Bon.	Médiocre.	Mauvais.		150 pieds cubes d'air et plus.	De 100 à 150 pieds cubes d'air.	Moins de cent pieds cubes d'air.
Maisonneuve	1	1	.....	1	1	.....	.....	6	6	.....	.....
Maskinongé	1	1	.....	1	1	.....	.....	1	1	.....	.....
Matane	3	3	.....	3	3	.....	.....	3	3	.....	.....
Mégantic	11	38	10	28	19	8	1	28	27	1	.....
Missisquoi	9	52	21	31	26	3	2	31	31	.....	.....
Montcalm	2	7	5	2	.....	2	.....	2	2	.....	.....
Montmagny	1	1	.....	1	1	.....	.....	1	1	.....	.....
Montréal	23	27	.....	27	24	3	.....	455	455	.....	.....
Napierville	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Ottawa	22	43	1	42	26	11	5	42	41	1	.....
Pontiac	21	54	1	53	35	16	2	54	49	4	1
Portneuf	3	3	.....	3	2	1	.....	3	3	.....	.....
Québec-Cité	1	1	.....	1	1	.....	.....	12	12	.....	.....
Québec-Comté	11	15	1	14	10	4	.....	15	12	2	1
Richelieu	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Richmond	8	44	12	32	14	15	3	33	33	.....	.....
Rouville	5	5	.....	5	4	.....	1	5	5	.....	.....
Shefford	11	40	12	28	20	6	2	28	28	.....	.....
Sherbrooke	5	26	.....	26	20	6	.....	36	35	1	.....
Soulanges	1	1	.....	1	.....	.....	1	1	1	.....	.....
Stanstead	8	80	14	66	40	18	8	66	65	1	.....
St-Hyacinthe	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
St-Jean	4	7	.....	7	4	3	.....	7	7	.....	.....
St-Maurice	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Témiscouata	1	1	.....	1	1	.....	.....	1	1	.....	.....
Terrebonne	5	5	.....	5	5	.....	.....	6	6	.....	.....
Vaudreuil	5	6	.....	6	4	1	1	6	6	.....	.....
Westmount	3	6	.....	6	6	.....	.....	46	46	.....	.....
Wolfe	4	6	.....	6	6	.....	.....	6	6	.....	.....
	310	898	112	786	606	146	34	1,299	1,266	30	3

A LA TENUE DE L'ÉCOLE.

CONTRÔLE DES COMMISSIONS SCOLAIRES PROTESTANTES.

Salles de classe pourvues d'un système de ventilation suffisant	Ecoles où le mobilier scolaire est		Ecoles pourvues de bons tableaux noirs.	Ecoles où se trouvent			Ecoles où l'enseignement se donne en		Ecoles où les méthodes d'enseignement sont bonnes.	Ecoles où la discipline est bien observée.	Ecoles où il y a eu progrès.	Ecoles qui n'ont pas été visitées durant le dernier semestre.
	En bon état.	Perfectionné.		Un journal d'appel.	Un régistre des visiteurs.	Un tableau de l'emploi du temps	Anglais.	Français.				
6	1	.....	1	1	1	1	1	.....	1	1	1	.....
1	1	.....	1	1	1	1	1	.....	1	1	1	.....
3	3	.....	3	3	3	3	3	.....	3	3	3	.....
26	24	.....	28	28	17	27	28	.....	28	27	28	.....
31	27	.....	31	31	31	31	31	.....	31	31	31	.....
2	.....	.....	2	2	1	1	2	.....	1	1	1	.....
1	1	.....	1	1	1	1	1	.....	1	1	1	.....
455	27	.....	27	27	.....	27	27	.....	27	27	27	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
37	40	.....	42	42	36	40	42	.....	40	40	40	.....
48	49	.....	53	53	49	53	53	.....	52	52	52	.....
3	3	.....	3	3	3	3	3	.....	3	3	3	.....
12	1	.....	1	1	1	1	1	.....	1	1	1	.....
13	14	.....	14	14	14	14	14	.....	14	14	14	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
32	32	.....	32	31	29	.....	32	.....	26	30	26	.....
5	5	.....	5	5	4	4	5	.....	4	4	4	.....
28	26	.....	28	28	28	28	28	.....	22	26	23	.....
36	26	.....	26	25	18	24	26	.....	19	22	17	.....
1	1	.....	1	1	1	1	1	.....	1	1	1	.....
66	63	.....	66	65	37	75	66	.....	66	66	66	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
7	7	.....	7	7	7	7	7	.....	7	7	7	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1	1	.....	1	1	1	1	1	.....	1	1	1	.....
6	5	.....	5	5	5	5	5	.....	5	5	5	.....
6	6	.....	6	6	6	6	6	.....	6	6	6	.....
46	6	.....	6	6	3	6	6	.....	6	6	6	.....
6	6	.....	6	6	6	6	6	.....	6	6	6	.....
1,273	751	.....	783	781	645	731	786	.....	744	763	751	.....

RÉCAPITULATION DES STATISTIQUES SCOLAIRES DE LA TANT AUX ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES, AUX ÉCOLES

COMTÉS ET CITÉS	Ecoles élémentaires	Ecoles modèles	Académies	Total des écoles	Elèves des écoles élémentaires	Elèves des écoles modèles	Elèves des académies	Grand total des élèves	Total de la présence moyenne
Argenteuil	55	3	1	59	1,069	166	266	1,501	1,078
Arthabaska	2	.....	.....	2	31	.....	.....	31	25
Bagot	3	.....	.....	3	15	.....	.....	15	12
Beauce	3	.....	.....	3	28	.....	.....	28	22
Berthier	1	.....	.....	1	13	.....	.....	13	7
Beauharnois	1	.....	1	2	15	.....	277	292	190
Bonaventure	40	3	1	44	958	190	167	1,315	871
Brome	63	1	2	66	1,168	83	222	1,473	1,027
Chambly	2	1	1	4	115	208	374	697	551
Châteauguay	14	2	1	17	254	63	149	466	393
Compton	50	6	2	66	977	555	284	1,816	1,371
Champlain	1	1	.....	2	48	78	.....	126	81
Deux-Montagnes	3	.....	.....	3	32	.....	.....	32	26
Dorchester	3	.....	.....	3	34	.....	.....	34	18
Drummond	8	3	.....	11	141	120	.....	261	174
Frontenac	14	1	.....	15	196	94	.....	290	198
Gaspé	23	1	.....	24	676	97	.....	773	458
Hochelaga	1	.....	.....	1	802	.....	.....	802	618
Huntingdon	44	2	1	47	724	111	258	1,093	903
Iberville	4	.....	.....	4	28	.....	.....	28	17
Iles-de-la-Madeleine	4	.....	.....	4	123	.....	.....	123	82
Jacques-Cartier	7	.....	3	10	586	.....	2,340	2,926	2,202
Joliette	2	1	.....	3	47	60	.....	107	74
Labelle	25	.....	1	26	494	.....	149	643	465
Laprairie	1	.....	.....	1	42	.....	.....	42	37
L'Assomption	1	.....	.....	1	19	.....	.....	19	17
Laval	2	.....	.....	2	83	.....	.....	83	52
Lévis	3	.....	.....	3	57	.....	.....	57	34
L'Islet	1	.....	.....	1	8	.....	.....	8	8
Lotbinière	1	.....	.....	1	6	.....	.....	6	6

PROVINCE POUR LES ÉCOLES PROTESTANTES SE RAPPORMODÈLES ET AUX ACADÉMIES.—*Suite.*

Cours d'Études			D'après la langue maternelle		Instituteurs laïques brevetés		Instituteurs laïques non brevetés	Institutrices laïques brevetées		Institutrices laïques non brevetées	Total des instituteurs et des institutrices
Elèves dans le cours élémentaire	Elèves dans le cours modèle	Elèves dans le cours académique	Elèves anglais	Elèves français	Nombre	Traitement moyen	Nombre	Nombre	Traitement moyen	Nombre	
1,258	141	102	1,441	60	2	1,250	.....	47	293	20	69
31	.....	.....	24	7	.....	.....	.....	2	240	.....	2
15	.....	.....	.....	15	.....	.....	.....	1	100	2	3
28	.....	.....	28	.....	.....	.....	.....	1	162	2	3
13	.....	.....	13	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1
251	32	9	288	4	1	1,650	.....	7	435	.....	8
1,005	270	40	1,309	6	1	800	1	28	320	21	51
1,304	101	68	1,295	178	1	900	.....	53	303	20	74
386	185	126	688	9	3	875	.....	16	441	.....	19
336	93	37	457	9	1	1,150	.....	21	323	1	23
1,456	261	99	1,604	212	2	900	1	56	296	28	87
112	13	1	119	7	.....	.....	.....	5	538	.....	5
32	.....	.....	27	5	.....	.....	.....	1	300	2	3
34	.....	.....	32	2	.....	.....	.....	.....	.....	3	3
202	41	18	251	10	1	500	.....	10	317	3	14
265	25	.....	270	20	.....	.....	.....	9	260	9	18
614	151	8	773	.....	.....	.....	.....	12	286	14	26
802	.....	.....	802	.....	1	1,900	.....	12	480	.....	13
905	122	66	1,056	37	1	1,450	.....	47	327	9	57
28	.....	.....	25	3	.....	.....	.....	2	270	2	4
123	.....	.....	123	.....	.....	.....	.....	1	210	3	4
2,458	397	71	2,886	40	5	1,584	.....	52	496	10	67
89	17	1	99	8	.....	.....	.....	4	315	1	5
567	54	22	573	70	.....	.....	.....	9	440	21	30
42	.....	.....	41	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	1
19	.....	.....	19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1
83	.....	.....	75	8	.....	.....	.....	2	400	.....	2
50	7	.....	52	5	.....	.....	.....	2	325	1	3
8	.....	.....	.....	8	.....	.....	.....	1	200	.....	1
6	.....	.....	6	.....	.....	.....	.....	1	200	.....	1

RÉCAPITULATION DES STATISTIQUES SCOLAIRES DE LA TANT AUX ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES, AUX ÉCOLES

COMTÉS ET CITÉS	Ecoles élémentaires	Ecoles modèles	Académies	Total des écoles	Elèves des écoles élémentaires	Elèves des écoles modèles	Elèves des académies	Grand total des élèves	Total de la présence moyenne
Maisonneuve	1	1	.....	2	463	509	.....	972	855
Maskinongé	1	.....	.....	1	18	.....	.....	18	18
Matane	3	.....	.....	3	67	.....	.....	67	47
Mégantic	28	4	1	33	391	189	77	657	431
Missisquoi	31	6	3	40	512	462	304	1,278	904
Montcalm	2	1	.....	3	29	57	.....	86	63
Montmagny	1	.....	.....	1	10	.....	.....	10	7
Montréal	27	1	3	31	20,888	266	1,799	22,953	17,061
Napierville	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Ottawa	42	1	1	44	997	252	160	1,409	962
Pontiac	53	.....	1	54	1,465	.....	221	1,686	1,079
Portneuf	3	1	.....	4	31	37	.....	68	52
Québec, Cité	1	.....	2	3	435	.....	233	668	527
Québec, Comté	14	.....	.....	14	355	.....	.....	355	245
Richelieu	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Richmond	32	2	2	36	477	144	313	934	689
Rouville	5	.....	.....	5	62	.....	.....	62	51
Shefford	28	.....	2	30	369	.....	362	731	539
Sherbrooke	26	.....	2	28	900	.....	612	1,512	1,086
Soulanges	1	.....	.....	1	14	.....	.....	14	12
Stanstead	66	4	4	74	1,110	321	662	2,093	1,546
St-Jean	7	1	1	9	99	17	143	259	181
St-Maurice	.....	2	.....	2	.....	131	.....	131	105
Témiscouata	1	.....	.....	1	20	.....	.....	20	13
Terrebonne	5	.....	.....	5	189	.....	.....	189	134
Vaudreuil	6	1	.....	7	105	34	.....	139	87
Westmount	6	1	2	9	1,475	257	1,251	2,983	2,510
Wolfe	6	2	.....	8	71	102	.....	173	133
	786	53	38	877	39,341	4,603	10,623	54,567	40,354

PROVINCE POUR LES ÉCOLES PROTESTANTES SE RAPPORMODÈLES ET AUX ACADÉMIES.—*Suite.*

Cours d'Etudes			D'après la langue maternelle		Instituteurs laïques brevetés		Instituteurs laïques non brevetés	Institutrices laïques brevetées.		Institutrices laïques non brevetées.	Total des instituteurs et des institutrices
Elèves dans le cours élémentaire.	Elèves dans le cours modèle	Elèves dans le cours académique	Elèves anglais	Elèves français	Nombre	Traitement moyen	Nombre	Nombre	Traitement moyen	Nombre	
875	92	5	961	11	1	950	.....	12	513	.....	13
18	.....	.....	.....	18	.....	.....	.....	.....	.....	1	1
67	.....	.....	64	3	.....	.....	.....	3	290	.....	3
468	131	58	632	25	2	900	.....	31	260	6	39
940	237	101	1,191	87	2	1,161	1	43	375	19	65
57	14	15	82	4	.....	.....	.....	3	283	1	4
10	.....	.....	9	1	.....	.....	.....	1	350	.....	621
16,733	5,092	1,128	22,775	178	49	1,770	7	506	702	61	623
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1,193	131	85	1,309	100	2	1,050	.....	24	375	29	55
1,495	152	39	1,602	84	1	1,100	.....	28	365	31	60
51	13	4	64	4	.....	.....	.....	6	258	.....	6
457	139	72	657	11	6	1,250	.....	18	587	1	25
355	.....	.....	344	11	.....	.....	.....	12	302	3	15
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
702	156	76	900	34	2	1,050	.....	43	280	4	49
62	.....	.....	45	17	.....	.....	.....	1	280	4	5
558	106	67	662	69	2	1,500	.....	26	306	13	41
1,183	244	85	1,459	53	3	1,250	1	45	415	4	53
14	.....	.....	10	4	.....	.....	.....	1	300	1	2
1,625	288	180	1,923	170	4	1,772	2	49	387	45	100
148	64	47	222	37	1	1,000	.....	6	373	5	12
108	23	.....	116	15	1	800	.....	5	325	.....	6
20	.....	.....	19	1	.....	.....	.....	1	450	.....	1
189	.....	.....	180	9	.....	.....	.....	6	430	1	7
125	14	.....	125	14	.....	.....	.....	5	322	2	7
1,647	1,069	267	2,971	12	22	1,510	.....	83	630	5	110
108	56	9	150	23	.....	.....	.....	8	292	2	10
41,730	9,931	2,906	52,848	1,719	117	1,482	14	1,368	503	412	1,911

APPENDICE N° VII

1.—INSTITUTIONS CATHOLIQUES SUBVENTIONNÉES SUR LE FONDS DE L'ÉDUCATION SUPÉRIEURE.

2.—INSTITUTIONS PROTESTANTES SUBVENTIONNÉES SUR LE FONDS DE L'ÉDUCATION SUPÉRIEURE.

rieure, pour l'année scolaire 1913-14.

Nom de l' nstitution	Degré de l'Institution	Est-ce sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Etat financier de l'Institution				Personnel enseignant					Total des élèves	Subventions accordées sur le fonds de l'Education supérieure en
			Valeur des propriétés immobilières	Dépenses de l'année	Dettes hypothécaires actuelles	Montant des assurances	Religieux	Instituteurs laïques	Recevant la pension et l'inst. gratuitement	Recevant l'instruction gratuitement			1913-14
Chicoutimi	Collège classique	Indépendante	650,000	36,313	150,000	122,000	24 Ecclésiastiques	....	3	6		364	1,000.00
Joliette	"	"	325,000	34,895	.....	250,200	43 "	1	10	18		437	1,000.00
L'Assomption	"	"	175,000	41,817	26,765	125,000	38 "	1	7	13		394	1,000.00
Lévis	"	"	300,000	65,334	95,000	141,000	44 "	1	....	10		697	1,000.00
Montréal (Loyola)	"	"	200,000	30,318	70,000	49,000	14 "	4	....	....		265	1,000.00
Montréal (Ste-Marie)	"	"	390,000	75,500	150,000	230,000	28 "	11	....	....		562	1,000.00
Nicolet	"	"	380,000	34,382	.....	151,000	40 "	1	....	....		362	1,000.00
Nominingue	"	"	30,000	17,300	19,000	23,000	24 "	....	....	....		160	1,00.000
Rigaud	"	"	150,000	35,004	.....	102,000	34 "	1	5	12		330	1,000.00
Rimouski	"	"	80,000	32,733	.....	70,000	30 "	....	....	....		270	1,000.00
St-Alexandre-de-la-Gatineau	"	"	105,000	13,400	.....	42,000	10 "	1	8	2		00	1,000.00
Ste-Anne-de-la-Pocatière	"	"	180,000	529,374	10,000	100,000	40 "	....	....	....		452	1,000.00
St-Hyacinthe	"		260,000	55,238	.....	130,000	38 "	2	12	40		509	1,000.00
St-Jean	"	"	81,371	23,434	45,613	53,000	27 "	4	....	2		228	1,000 00
St-Laurent	"	"	400,000	82,000	70,000	176,000	40 "	3	40	60		582	1,000.00
Ste-Thérèse	"	"	250,000	49,251	84,609	150,000	37 "	1	....	....		462	1,000.00
Sherbrooke	"	"	365,000	55,476	100,000	32,000	36 "	3	....	....		455	1,000.00
Trois-Rivières	"	"	400,000	29,500	.....	150,000	30 "	1	4	4		365	1,000.00
Valleyfield	"	"	155,000	35,100	35,000	94,000	33 "	1	5	10		288	1,000.00
													$19,000.00

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1913-14.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1913-14.
			Religieux et religieuses.	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'institution		
				Instituteurs.	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
ARGENTEUIL									$ cts.
Lachute	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	14 SS. Ste-Croix	....	....	330	35	14	93.50
Grenville	Mod mixte	Sous contrôle	4 SS. de la Sagesse	....	....	162	20	....	62.33
ARTHABASKA									155.83
Arthabaskaville	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Congrégation	....	1	178	35	21	93.50
Arthabaskaville	Acad. garçons	(Sous cont. et indépend.)	8 Frs Ecoles Chrét	....	....	203	48	25	93.50
Victoriaville	Acad. garçons	Sous contrôle.	9 Frs du S.-Cœur	....	....	352	38	6	93.50
Victoriaville	Acad. garçons	Indépendante	20 Frs du S.-Cœur	....	....	485	215	112	93.50
Victoriaville	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	13 SS. Congrégation	....	....	500	38	23	93.50
Ste-Anne-du-Sault	Mod. couvent	Indépendante	6 SS. l'Assomption	....	....	46	14	....	62.33
St-Méd.-de-Warwick	Mod. couvent	Indépendante	5 SS. l'Assomption	....	....	75	25	....	62.33
St-Norbert	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	2	117	12	....	62.33
Stanford	Mod. couvent	Indépendante	11 SS. l'Assomption	....	....	93	36	....	62.33
Stanford	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. l'Assomption	....	1	205	8	....	62.33
BAGOT									779.15
Acton-Vale	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	12 SS. Présentation	....	5	227	42	6	93.50
Acton-Vale	Acad. garçons	Sous contrôle.	5 Frs St-Gabriel	....	....	194	27	9	93.50
St-Pie	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Présentation	....	3	170	25	1	93.50
St-Hugues	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. Présentation	....	3	171	37	....	62.33
St-Liboire	Mod. mixte	Sous contrôle.	6 SS. St-Joseph	....	....	168	45	....	62.33
Ste-Rosalie	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. St-Joseph	....	1	124	17	....	62.33
St-Simon	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. St-Joseph	....	....	148	44	....	62.33
Upton, village	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Frs Maristes	....	....	80	7	....	62.33
Upton, village	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Présentation	....	1	150	18	....	62.33
BEAUCE									654.48
Beauceville	Acad. garçons	Indépendante	7 Frs Maristes	....	....	160	48	17	93.50
Beauceville	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. Jésus-Marie	....	....	157	34	8	93.50
St-Georges	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Bon-Pasteur	....	1	258	32	13	93.50
St-Joseph	Acad. couvent	Indépendante	16 SS. de la Charité	....	....	213	26	9	93.50
Ste-Marie	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. Congrégation	....	1	274	46	28	93.50
Ste-Marie	Acad. garçons	(Sous cont. et indépend.)	9 Frs Ecoles Chrét	....	....	291	98	32	93.50
L'Enfant-Jésus	Mod. filles	Indépendante	3 SS. St-Frs d'Assise	....	....	35	10	....	62.33

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1913-14.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1913-14.
			Religieux et religieuses.	Laïques		Total des élèves.	D'après le rap. de l'institution.		
				Instituteurs.	Institutrices.		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
									$ cts
Sacré-Cœur-de-Jésus	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. Perp. Secours..	....	....	148	23	....	62.33
St-Benoit-Joseph...	Mod. mixte..	(Sous cont. et indépend.)	4 SS. Serv. de Marie.	....	1	181	10	....	62.33
St-Côme.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	6 SS. de St-Louis....	....	....	171	18	....	62.33
St-Ephrem-de-Tring	Mod. mixte..	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Serv. de Marie.	....	1	258	27	....	62.33
St-Frédéric.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	2 SS. Perp. Secours..	....	....	80	11	....	62.33
St-Georges.....	Mod. garçons	(Sous cont. et indépen .)	2 SS. Bon-Pasteur...	....	2	103	10	....	62.33
St-Hon.-de-Shenley.	Mod. mixte..	(Sous cont. et indépend.)	4 SS. de St-Louis....	....	....	150	15	....	62.33
St-Joseph.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	5 Frs Maristes.....	....	....	163	12	....	62.33
St-Martin-de-Jersey.	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. de St-Louis....	....	....	156	12	....	62.33
St-Pre-de-Brought..	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	3	106	11	....	62.33
St-Zacharie.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. de St-Louis....	....	1	114	7	....	62.33
BEAUHARNOIS									1308.96
Beauharnois.....	Acad.couvent	Indépen ante	6 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	109	23	5	93.50
St-Ls-de-Gonzague..	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	150	20	3	93.50
Valleyfield.....	Acad.couvent	Indépendante	15 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	230	51	7	93.50
Beauharnois.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	5 Clercs St-Viateur..	....	....	219	43	....	62.33
St-Ls-de-Gonzague..	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Clercs St-Viateur..	1	....	92	8	....	62.33
St-Stan.-de-Kostka..	Mod. mixte..	Sous contrôle	.....	1	1	101	16	....	62.33
St-Timothée.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Clercs St-Viateur..	....	....	103	85	....	62.33
St-Timothée.....	Mod couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. SS. NN. J.-M..	....	....	95	21	....	62.33
Valleyfield (Ec. Sal.)	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	1	3	163	40	....	62.33
BELLECHASSE									654.48
St-Charles.....	Acad.couvent	Indépendante	9 SS. de la Charité...	....	....	117	36	9	93.50
St-Gervais.....	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Jésus-Marie...	....	....	139	38	2	93.50
St-Michel.....	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Jésus-Marie...	....	....	133	19	6	93.50
Beaumont.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	29	8	....	62.33
Buckland.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. de St-Louis....	....	....	102	12	....	62.33
St-Caj.-d'Armagh...	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. de St-Louis....	....	....	136	10	....	62.33
St-Charles.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	2 Frs Inst. chrét....	....	....	84	7	....	62.33
St-Dam.-de-Buckl..	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. Perp. Secours..	....	....	121	14	....	62.33
St-Dam.-de-Buckl..	Mod. mixte..	Indépendante	4 SS. Perp. Secours..	....	....	107	14	....	62.33
St-Gervais.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	1	1	100	20	....	62.33
St-Michel.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	1	2	82	28	....	62.33
St-Nérée.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	64	6	....	62.33
St-Philémon.....	Mod. filles...	Indépendante	2 SS. de St-Louis....	....	....	25	7	....	62.33
St-Raphaël.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	2 SS. de St-Louis....	....	2	200	22	....	62.33

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1913-14.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1913-14.
			Religieux et religieuses.	Laïques		Total des élèves.	D'après le rap. de l'institution		
				Instituteurs.	Institutrices.		Dans le cours modèle	Dans le cours académique.	
									$ cts
St-Vallier	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 SS. St-Joseph			46	7		62.33
St-Vallier	Mod. filles	Sous contrôle.	3 SS. St-Joseph			70	17		62.33
PERTHIER									1090.79
Berthier	Acad. garçons	Indépendante	17 Clercs St-Viateur.	2		320	120	68	93.50
Berthier	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Congrégation			252	35	18	93.50
St-Barthélemi	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	5 S. SS. NN. J.-M.			137	22	6	93.50
Ile-du-Pads	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. SS. Cœurs de J.			98	14		62.33
Lanoraie	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Clercs St-Viateur.			99	19		62.33
St-Barthélemi	Mod. garçons	(Sous cont. et indépend.)	5 Clercs St-Viateur.			135	26		62.33
St-Cuthbert	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Ste-Anne			103	22		62.33
St-Dam.-de-Brand.	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. SS. Cœur J.-M.			159	18		62.33
St-Gab.-de-Brandon	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. Ste-Anne			264	31		62.33
St-Gab.-de-Brandon	Mod. garçons	Sous contrôle.		2	2	187	24		62.33
St-Michel-des-Saints	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. SS. Cœur J.-M.			186	7		62.33
St-Norbert	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. Ste-Anne			80	15		62.33
BONAVENTURE									841.47
Carleton	Acad. couvent	Indépendante	6 SS. de la Charité			57	22	6	93.50
Carleton	Mod. mixte	Sous contrôle.			1	35	9		62.33
Maria	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	34	15		62.33
Nouvelle (St-J.-l'E.)	Mod. mixte	Sous contrôle.			1	62	10		62.33
Paspébiac	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. St-Rosaire			157	9		62.33
St-Alex.-de-Métap.	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. St-Rosaire		1	103	19		62.33
St-Bonaventure	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. St-Rosaire			178	28		62.33
St-Chs-de-Caplan	Mod. mixte	Sous contrôle.		1	1	97	10		62.33
St-Godefroi	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. St-Rosaire			78	11		62.33
St-Omer	Mod. mixte	Sous contrôle.			1	17	9		62.33
									654.47
BROME									
Knowlton	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. St-Joseph			89	8		62.33
Sutton, village	Mod. mixte	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Présentation			153	34		62.33
CHAMBLY									124.66
Boucherville	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Congrégation			194	25	18	93.50

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1913-14.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1913-14.
			Religieux et religieuses.	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'institution		
				Instituteurs.	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
									$ cts.
Chambly	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.	5 SS. Congrégation.			164	20	13	93.50
Longueuil	Acad. garçons	Sous contrôle.	22 Frs Ecoles Chrét.	2		504	86	23	93.50
Longueuil	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	48 SS. SS. NN. J.-M.			381	37	8	93 50
Boucherville	Mod. garçons	Sous contrôle	6 Clercs St-Viateur.			201	30		62.33
Chambly	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Frs Inst. Chrét.			01	28		62.33
St-Bruno	Mod. mixte	Sous contrôle.		1		50	70		62.33
St-Hubert	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	11 SS. Bon-Pasteur.			122	43		62.33
St-Lambert	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Jésus-Marie 4 Clercs St-Viateur.			209	17		62.33
St-Lambert	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Jésus-Marie			158	8		62.33
CHAMPLAIN									747.98
Cap-de-la-Madel	Acad. couvent	Indépendante	4 SS. Filles de Jésus			81	13	10	93.50
Champlain	Acad. couvent	Indépendante	6 SS. Bon-Pasteur.		2	161	37	11	93.50
Ste-Anne-de-la-Pér.	Acad. couvent	Indépendante	8 SS. Congrégation.			133	39	12	93.50
Ste-Anne-de-la-Pér.	Acad. garçons	(Sous cont. et indépend.)	7 Frs du Sacré-Cœur			189	66	17	93.50
St-Stanislas	Acad. garçons	(Sous cont. et indépend.)	6 Frs St-Gabriel			163	26	8	93.50
Champlain, village	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	1	84	11		62.33
Grand'Mère	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.	14 Rel. Ursulines		3	755	24		62.33
La-Tuque	Mod. couvent	Indépendante	14 SS. l'Assomption			150	8		62.33
La-Tuque	Mod. garçons	Sous contrôle	5 Frs Maristes			206	10		62.33
St-Adelphe	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. Filles de Jésus			240	20		62.33
Ste-Flore	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. Filles de Jésus			217	25		62.33
St-Frs-Xav.-de-Bat.	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Filles de Jésus			85	9		62.33
Ste-Gen.-de-Batisc.	Mod. mixte	Sous contrôle.			3	201	15		62.33
Ste-Gen.-de-Batisc.	M. d. garçons	Indépendante		1		32	22		62.33
St-Maurice	Mod. couvent	Indépendante	7 SS. l'Assomption		1	61	15		62.33
St-Maurice	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. l'Assomption		1	90	10		62.33
St-Narcisse	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Filles de Jésus			176	16		62.33
St-Prosper	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Filles de Jésus			152	23		62.33
St-Stanislas	Mod. filles	Sous contrôle.			3	108	14		62.33
St-Stanislas	Mod. filles	Indépendante	5 SS. Filles de ésus			52	20		62.33
St-Tite	Mod. garçons	Sous contrôle.	5 Frs St-Gabriel			219	31		62.33
CHARLEVOIX									1464.78
Baie St-Paul	Acad. garçons	Sous contrôle.	5 Frs Maristes			231	46	24	93.50
Baie St-Paul	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Congrégation.		2	272	44	21	93.50
Malbaie	Acad. couvent	Indépendante	9 SS de la Charité			237	33	7	93.50
Malbaie	Acad. garçons	Sous contrôle.	4 Frs Maristes			166	26	8	93.50

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1913-14.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1913-14.
			Religieux et religieuses.	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'institution.		
				Instituteurs.	Institutrices.		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
									$cts.
Eboulements	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	....	46	11	....	62.33
Eboulements	Mod. filles	Sous contrôle.		....	1	45	8	....	62.33
Pointe-au-Pic	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Franciscaines	....	....	135	12	....	62.33
Ste-Agnès	Mod. mixte	Sous contrôle.		....	1	38	6	....	62.33
St-Hilarion	Mod. mixte	Sous contrôle.		....	1	55	7	....	62.33
St-Irénée	Mod. mixte	Sous contrôle.		....	1	75	10	....	62.33
St-Urbain	Mod. mixte	Sous contrôle.		....	1	30	9	....	63.33
CHATEAUGUAY									810.31
Ch teauguay	Acad.couvent	(Sous contr.et indépend.)	6 SS. Congrégation	....	....	98	15	13	93.50
St-J.-Chrysos. No 2	Acad.couvent	(Sous contr.et indépend.)	6 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	154	11	1	93.50
Ste-Martine	Acad.couvent	(Sous contr.et indépend).	6 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	151	32	5	93.50
			1	1	....	54	8	....	62.33
Châteauguay	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	1	101	15	1	62.33
St-J.-Chrys. No 2	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	2	106	8	....	62.33
Ste-Martine	Mod. garçons	Sous contrôle.							467.49
CHICOUTIMI									
			12 Frs Maristes	....	....	461	56	17	93.50
Chicoutimi	Acad. garçons	Sous contrôle.	13 SS. Bon-Pasteur	....	1	203	54	10	93.50
Chicoutimi	Acad.couvent	Indépendante	4 Frs Maristes	....	....	129	29	....	62.33
Bagotville	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 SS. Bon-Conseil	....	....	123	28	....	62.33
Bagotville	Mod. filles	Sous contrôle.		....	3	214	14	....	62.33
Chicoutimi No 1	Mod. filles	Sous contrôle.	4 SS. Bon-Pasteur	....	4	357	33	....	62.33
Chicoutimi No 2	Mod. couvent	Sous contrôle.	4 SS. Bon-Conseil	....	....	165	3	....	62.33
Gde-Baie (St-Alexis)	Mod. filles	Sous contrôle.		1	3	141	8	....	62.33
Gde-Baie (St-Alexis)	Mod. garçons	Sous contrôle.		....	2	98	7	....	62.33
N.-D. de Laterrière	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Bon-Pasteur	....	....	119	21	....	62.33
Ste-Anne	Mod. mixte	Sous contrôle.		1	....	48	20	....	62.33
St-Fulg (Harvey)	Mod. mixte	Sous contrôle.							747.97
COMPTON									
			8 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	454	41	5	93.50
East-Angus	Acad. mixte	Sous contrôle.		....	1	61	6	....	62.33
Auckland	Mod. mixte	Sous contrôle.		....	1	61	6	....	62.33
Compton, village	Mod. mixte	Sous contrôle.	6 SS. Présentation	....	....	114	11	....	62.33
Ditton	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	118	10	....	62.33
Eaton	Mod. mixte	Sous contrôle.		....	3	128	23	....	62.33
Hereford	Mod. couvent	Indépendante	6 SS. l'Assomption	....	....	50	12	....	62.33
Hereford	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. l'Assomption	....	....	70	9	....	62.33
DEUX-MONTAGNES									467.48
St-Eustache	Acad.couvent	Sous contr. et indépend.).	7 SS. Congrégation	....	....	166	23	19	93.50

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1913-14.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT — Religieux et religieuses.	PERSONNEL ENSEIGNANT — Laïques — Instituteurs.	PERSONNEL ENSEIGNANT — Laïques — Institutrices.	ÉLÈVES — Total des élèves.	ÉLÈVES — D'après le rap. de l'instit. — Dans le cours modèle	ÉLÈVES — D'après le rap. de l'instit. — Dans le cours académique	Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1913-14.
									$ cts.
Ste-Scholastique....	Aca].co vent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Ste-Croix			182	29	4	93.50
Ste-Scholastique....	Acad. garçons	Sous contrôle.	3 Frs. Inst. Chrét			109	11	4	62.33
St-Benoît	Mod. couvent	Sous contrôle.	4 SS. Grises			124	27		62.33
St-Eustache	Mod. garçons	Sous contrôle.	7 Clercs St-Viateur			194	10		62.33
St-Hermas	Mod. mixte	Sous contrôle.		1	2	106	27		62.33
St-Joachim (B.-Riv)	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	70	10		62.33
DORCHESTER									498.65
St-Anselme	Acad.couvent	Indépendante	8 SS. de la Charité			110	41	4	93.50
St-Isidore	Acad.couvent	Indépendante	4 SS. Bon-Pasteur		1	53	18	11	93.50
St-Anselme	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	1	58	24		62.33
St-Bernard	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	73	9		62.33
Ste-Claire	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Perp. Secours			185	27		62.33
St-Ed-de-Frampton	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS St-Cœur.-M			170	29		62.33
Ste-Ger-du-lac-Etch.	Mod. mixte	Sous contrôle.			3	122	10		62.33
Ste-Hénédine	Mod. mixte	Sous contrôle.			1	42	42		62.33
Ste-Justine	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Perp. Secours			177	18		62.33
St-Léon-de-Standon.	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Perp. Secours			112	18		62.33
St-Odilon	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Perp. Secours			99	11		62.33
DRUMMOND									747 97
Drummondville	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	13 SS. Présentation		5	305	38	5	93.50
Kingsey-Falls	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	109	12		62.33
St-Cyr-de-Wendover	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. l'Assomption			210	18		62.33
St-Eug de Grantham	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. l'Assomption			88	9		62.33
St-Félix-de-Kingsey	Mod. couvent	Indépendante	6 SS. l'Assomption			37	9		62.33
St-Fulgence No 1	Mod. filles	Sous contrôle.	3 SS. l'Assomption			93	10		62.33
St-Ger de Grantham	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. l'Assomption		1	170	10		62.33
St-Ger de Grantham	Mod. couvent	Indépendante	6 SS. l'Assomption		1	73	32		62.33
St-Pierre de Durham	Mod. couvent	Indépendante	4 SS. l'Assomption			47	20		62.33
FRONTENAC									592.14
Mégantic, village	Acad.couvent	Sous contrôle.	8 SS. Congrégation			292	47	9	93.50
Mégantic, village	Acad. garçons	Sous contrôle.	9 Frs du S.-Cœur			321	39	8	93.50
St-Vital-de-Lambton	Acad. mixte	Indépendante	7 SS. de la Charité			84	21	11	93.50
Adstock (St-Méth)	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. Serv. de Marie			1 0	11		62.33
Courcelles	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS.St-Frs-d'Assise			90	10		62.33
Forsyth (St-Evariste	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Serv. de Marie			106	9		62.33
St-Gédéon	Mod. mixte	Indépendante	2 SS. d St-Louis			20	11		62.33
St-Ludger	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. de St-Louis			102	9		62.33
St-Samuel	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. de St-Louis			114	14		62.33
St-Sébastien	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	92	9		62.33

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1913-14.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1913-14.
			Religieux et religieuses.	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'institution.		
				Instituteurs.	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique.	
									$ cts.
St-Vital-de-Lambton	Mod. mixte..	Sous contrôle.	2 SS. de la Charité...	....	1	107	10	....	62.33
GASPE									779.14
Grande-Rivière.....	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. Bon-Pasteur...	....	1	129	19	6	93.50
Barachois-de-Malb..	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. St-Rosaire....	....	....	91	12	....	62.33
Cap-Chat.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. Filles-de-Jésus	....	....	164	20	....	62.33
Cap-Désespoir.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	1	43	6	....	62.33
Douglastown.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. St-Rosaire....	....	....	82	17	....	62.33
Grande-Rivière.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	5 SS. Bon-Pasteur...	....	1	106	18	....	62.33
Grande-Vallée.....	Mod. mixte..	Sous contr le.	.....	....	1	21	6	....	62.33
Mont-Louis.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	107	12	....	62.33
Percé.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	2 Frs Croix-de-Jésus.	....	....	24	15	....	62.33
Ste-Adél.-de-Pabos .	Mod. mixte..	Sous contrôle.	2 SS. Filles de Jésus .	....	....	75	14	....	62.33
Ste-Anne-des-Monts	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. St-Rosaire....	....	....	128	28	....	62.33
HUNTINGDON									716.80
Huntingdon.....	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	12 SS. Congrégation	....	....	167	33	....	62.33
IBERVILLE									62.33
Iberville.....	Acad. garçons	Sous contrôle.	5 Frs Maristes.....	....	....	215	25	....	62.33
Iberville.....	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	11 SS. Congrégation	....	....	290	35	....	62.33
St-Alexandre.....	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Présentati n...	....	....	142	21	....	62.33
St-Geo-de-Henriville	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Présentation...	....	3	77	14	....	62.33
St-Geo-de-Henriville	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	1	....	41	6	....	62.33
St-Grég.-le-Grand...	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	1	22	22	....	62.33
ILES-DE-LA-MADELEINE									373.98
Hâvres-aux-Maisons	Mod. couvent	Indépendante	4 SS. Congrégation..	....	....	65	18	....	62.33
JACQUES-CARTIER									62.33
Lachine.....	Acad.couvent	Indépendante	39 SS. Ste-Anne.....	....	....	210	41	32	93.50
Lachine.....	Acad. garçons	Sous contrôle.	13 Frs Ecoles Chrét.	3	....	669	69	12	93.50
Lachine (Ac.Savaria)	Acad.couvent	Sous contrôle.	12 SS. Ste-Anne.....	....	1	573	19	2	93.50
Pointe-Claire.....	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Congrégation..	....	....	120	16	4	93.50
Ste-Anne-de-Bellev .	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Congrégation .	....	....	215	30	18	93 50
St-Laurent, village..	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	38 SS. Ste-Croix....	....	....	587	81	60	93.50

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1913-14.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1913-14.
			Religieux et religieuses.	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs.	Institutrices		Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	
									$ cts.
St-Paul, ville	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	19 SS. Congrégation.			393	31	7	93.50
Ste-Geneviève No 1.	Acad. couvent	Indépendante	12 SS. Ste-Anne			815	32	8	93.50
Ste-Anne-de-Bellev.	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 Frs Inst. Chrét.			166	28		62.33
St-Pierre-aux-Liens.	Mod. couvent	Sous contrôle.	4 SS. Ste-Anne			188	7		62.33
JOLIETTE									872.66
Joliette	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	30 SS. Congrégation			700	43	34	93.50
St-Jean-de-Matha	Acad. couvent	Indépendante	6 SS. SS. NN. J.-M.			50	23	6	93.50
Joliette	Mod. garçons	Sous contrôle.	10 Clercs St-Viateur	1		515	51		62.33
St-Amb-de-Kildare	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Ste-Anne			97	15		62.83
Ste-Em.-de-l'Energie	Mod. mixte	Sous contrôle.			4	186	9		62.33
St-Félix-de-Valois	Mod. garçons	Sous contrôle.			2	29	9		62.33
St-Félix-de-Valois	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Ste-Anne			197	45		62.33
St-Jean-de-Matha	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. SS. NN. J.-M.			131	4		62.33
KAMOURASKA									560.98
St-André	Acad. couvent	Indépendante	6 SS. de la Charité			75	13	7	93.50
Ste-Anne	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. de la Charité			186	36	6	93.50
Kamouraska	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	4 SS. Congrégation			102	34		62.33
Kamouraska	Mod. garçons	Sous contrôle.			1	25	25		62.33
Rivière-Ouelle	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. Congrégation			106	31		62.33
Rivière-Ouelle	Mod. garçons	Sous contrôle.			3	83	7		62.33
St-Alexandre	Mod. couvent	Indépendante	6 SS. de la Charité			6	34		62.33
St-Alexandre	Mod. garçons	Sous contrôle.			2	84	21		62.83
St-André	Mod. mixte	Sous contrôle.	1 Sr de la Charité		2	67			62.33
Ste-Anne No 2	Mod. garçons	Sous contrôle.			2	56	7		62.33
St-Denis	Mod. mixte	Sous contrôle.			3	85	27		62.33
St-Germain	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	60	15		62.33
Ste-Hélène	Mod. mixte	Sous contrôle.			3	94	23		62.33
St-Pacôme	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. St-Louis			140	27		62.33
St-Pascal	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	3 SS. Congrégation		2	108	25		62.33
St-Pascal	Mod. garçons	Sous contrôle.				42	42		62.33
St-Philippe-de-Néri	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Serv. de Marie			157	32		62.33
LABELLE									1121.95
Buckingham, vill.	Acad. couvent	Sous contrôle.	12 SS. G. de la Croix			353	64	30	93.50
Buckingham, vill.	Acad. garçons	Sous contrôle.	11 Frs des Ec. Chrét.			352	70	31	93.50
Chéneville	Acad. filles	Sous contrôle.	5 SS. de la Sagesse			195	19	8	93.50

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1913-14.—*Suite*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1913-14.
			Religieux et religieuses.	Laïques		Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs.	Institutrices.		Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	
									$ cts.
Montebello	Acad. couvent	Sous contrôle.	6 SS. de la Croix	....	....	187	21	11	93.50
Nomining (Loranger.	Acad. couvent	Sous contrôle.	6 SS. de la Croix	....	1	186	9	9	93.50
Chéneville (Hartwell	Mod. couvent	Indépendante	3 SS. de la Sagesse	....	....	20	11	....	62.33
La-Nativité-de-Lab.	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. Ste-Croix	....	....	151	16	....	62.33
L'Ange-Gardien	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Sacré-Cœur	....	....	111	15	....	62.33
N-D-de-la-Salette	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	2	10	6	....	62.33
N-D-des-N-de-Mas.	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. Ste-Marie	....	....	234	23	....	62.33
N-D-du-Laus	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	2	96	7	....	62.33
Papineauville	Mod. mixte	Sous contrôle.	6 SS. de la Sagesse	....	....	219	27	....	62.33
Ripon	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	1	1	9	9	....	62.33
St-André-Avellin	Mod. garçons	Sous contrôle.	....	1	1	90	9	....	2.33
St-André-Avellin	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. Providence	....	2	158	24	....	62.33
St-Sixte	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	1	33	7	....	62.33
LAC ST-JEAN									1153.13
Roberval	Acad. garçons	Sous contrôle.	8 Frs Maristes	....	....	230	26	17	93.50
Hébertville	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. St-Rosaire	....	....	184	20	....	62.33
Hébertville	Mod. garçons	Sous contrôle.	....	1	....	26	....	....	62.33
La-Barre	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	3	145	18	....	62.33
Normandin	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	2	99	9	....	62.33
Rivière-au-Doré	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	1	31	7	....	62.33
Roberval	Mod. couvent	Indépendante	34 Rel. Ursulines	....	....	386	140	....	62.33
St-André	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	1	20	20	....	62.33
St-Bruno	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	2	74	11	....	62.33
St-Cœur-de-Marie	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Bon-Conseil	....	....	115	10	....	62.33
St-Ed-de-Péribonka	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. Bon-Conseil	....	....	67	11	....	62.33
St-Félicien	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Bon-Conseil	....	....	110	25	....	62.33
St-Géd-de-Grandm	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Bon-Conseil	....	....	110	6	....	62.33
St-Jérôme	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	4	194	29	....	62.33
St-Joseph-d'Alma	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Bon-Conseil	....	....	121	22	....	62.33
St-Ls-de-Métabetch.	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	3	110	7	....	62.33
Ste-Lucie-d'Albanel	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. Bon-Conseil	....	....	104	8	....	62.33
St-Méthode	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	2	74	7	....	62.33
St-Prime	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Bon-Conseil	....	....	118	13	....	62.33
LAPRAIRIE									1215.14
Laprairie	Acad. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Inst. Chrét.	....	....	262	20	13	93.50
Laprairie	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Congrégation.	....	1	289	17	9	93.50
St-Constant	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	1	1	93	18	....	62.33
St-Isidore	Mod. garçons	Sous contrôle.	....	1	....	56	7	....	62.33
St-Jac-le-Mineur	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	2	93	2	....	62.33

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1913-14.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1913-14.
			Religieux et religieuses.	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs.	Institutrices		Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	
									$ cts.
St-Philippe	Mod. mixte	Sous contrôle.			3	133	13		62.33
L'ASSOMPTION									436.32
L'Assomption	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend)	12 SS. Congrégation.			187	30	22	93.50
Laurentides	Acad. garçons	Sous contrôle.	4 Frs St-Gabriel			157	30	10	93.50
L'Epiphanie	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	17 SS. SS. NN. J.-M.			211	34	17	93.50
Lachenaie	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	75	5		62.33
L'Assomption	Mod. garçons	Sous contrôle.	2 Frs St-Gabriel	1		140	14		62.33
Laurentides	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. SS. NN. J.-M.			164	21		62.33
St-H. de-Mascouche	Mod. garçons	Sous contrôle.	2 Frs Inst. Chrét.			71	14		62.33
St-Paul-l'Ermite	Mod. mixte	Sous contrôle.			3	100	20		62.33
St-Roch	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. SS. NN. J.-M.			78	10		62.33
LAVAL									592.15
Pte-aux-Trembles	Acad. couvent	(Sous cont, et (indépend.)	14 SS. Congrégation			328	62	27	93.50
Ste-Rose	Acad. garçons	Sous contrôle.	4 Frs St-Gabriel			189	34	11	93.50
Ste-Rose	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Ste-Croix			237	20	7	93.50
St-Vincent-de-Paul	Acad. garçons	Indépendante	17 Frs Maristes			215	93	34	93.50
Sault-au-Récollet	Acad. couvent	Indépendante	25 Rel. Sacré-Cœur	1	4	138	51	47	93.50
St-Jos-de-Bordeaux	Mod. filles	Sous contrôle.	3 SS. Ste-Croix			126	10		62.33
St-Jos-de-Bordeaux	Mod. garçons	Sous contrôle.	2 Clercs St-Viateur		1	109	19		62.83
St-Martin	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. Ste-Croix			06	12		62.33
St-Martin	Mod. garçons	Sous contrôle.	2 Frs St-Gabriel			70	14		62.33
Sault-au-Récollet	Mod. couvent	Indépendante	6 Rel. Sacré-Cœur			204	43		62.33
Villeray	Mod. couvent	Sous contrôle.	1 SS. Ste-Croix		3	623	12		62.33
Youville N-D-P-Sec.	Mod. ouvent	Sous contrôle.	4 SS. Ste-Croix		1	190	7		62.33
LEVIS									903.81
Lauzon	Acad. garçons	Indépendante	10 Clercs St-Viateur	1		169	78	15	3.50
Lauzon	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	23 SS. Jésus-Marie			414	88	29	93.50
Lévis	Acad. couvent	Sous cont. et indépend.)	18 SS. de la Charité		1	403	71	54	93.50
St-Nicolas	Acad. couvent	Indépendante	6 SS. de la Charité			38	12	6	93.50
St-Romuald (Etch)	Acad. garçons	Sou contrôle.	6 Frs Maristes			182	30	6	3.50
St-Romuald (Etch)	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	11 SS. Congrégation.			440	26		93.50
Bienville	Mod. couvent	Sous contrôle.	6 SS. de la Charité			230	14		62.33
Lauzon	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 Clercs St-Viateur	2		157	21		62.33
Lauzon	Mod. filles	Sous contrôle.	3 SS. Jésus-Marie		1	185	17		62.33

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1913-14.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1913-14.
			Religieux et religieuses.	Laïques		Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs.	Institutrices.		Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	
									$ cts.
Lévis	Mod. mixte	Indépendante			1	67	31		62.33
N.-D.-de-Charny	Mod. mixte	Sous contrôle.	8 SS. de St-Louis			311	18		62.33
St-Dav. de l'Auberiv	Mod. mixte	Sous contrôle.			3	108	16		62.33
St-Henri	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Perp. Secours			127	31		62.33
St-Jean-Chrysost	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	68	12		62.33
St-Jos-de-la-Délivr	Mod. mixte	Indépendante	10 SS. de la Charité		13	554	45		62.33
St-Lambert	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	73	12		62.33
St-Omer	Mod. mixte	Sous contrôle.			4	182	32		62.33
L'ISLET									1246.63
L'Islet	Acad. garçons	(Sous cont. et indépend.)	6 Frs Ecoles Chrét			156	44	26	93.50
L'Islet	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. Bon-Pasteur		2	118	33	9	93.50
St-Aubert	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	4 SS. Congrégation			64	15		62.33
St-Aubert	Mod. garçons	Sous contrôle.			1	42	7		62.33
St-Cyrille	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Perp. Secours			142	13		62.33
St-Eugène	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. St-Joseph			89	15		62.33
St-Jean-Port-Joli	Mod. filles	Sous contrôle.	3 SS. St-Joseph			82	24		62.33
St-Roch-des-Auln	Mod. filles	Sous contrôle.			2	19	17		62.33
St-Roch-des-Auln	Mod. garçons	Indépendante			1	20	14		62.33
LOTBINIERE									623.31
Lotbinière	Acad. couvent	Indépendante	4 SS. Bon-Pasteur		2	84	33	6	93.50
Ste-Croix	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Congrégation			193	38	9	93.50
Deschaillons, village	Acad. couvent	Indépendante	8 SS. de la Charité			101	25	8	93.50
St-Sylvestre	Acad. mixte	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. Bon-Pasteur		1	118	22	19	93.50
Lotbinière	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	1	52	6		62.33
St-Agapit	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Perp. Secours			99	7		62.33
S.-Agathe No 2	Mod. mixte	Sous contrôle.			4	118	7		62.33
St-Ant-de-Tilly	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	81	13		62.33
St-Apollinaire	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Perp. Secours			137	13		62.33
Ste-Croix	Mod. garçons	Sous contrôle.	5 Frs Inst. Chrét			154	16		62.33
St-Edouard	Mod. filles	Indépendante	3 SS. de la Charité		3	53	27		62.33
St-Flavien	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Perp. Secours		1	143	11		62.33
Deschaillons, village	Mod. filles	Sous contrôle.	1 SS. de la Charité			84	14		62.33
Deschaillons, village	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Frs Maristes			119	20		62.33
Ste-Ph-de-Fortierv	Mod. garçons	Indépendante			1	23	13		62.33
MASKINONGÉ									1059.63
Rv-du-Loup (Lsev)	Acad. couvent	Indépendante	13 SS. l'Assomption			185	43	9	93.50
Rv-du-Loup (Ls-v)	Acad. garçons	(Sous cont. et indépend.)	7 Frs Inst. Chrét			243	21	8	93.50

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1913-14.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1913-14.
			Religieux et religieuses.	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs.	Institutrices		Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	
									$ cts.
Dumontier (S-Léon)	Mo'. mixte..	Sous contrôle.			2	95	28	....	62.33
Maskinongé.	Mod. mixte..	Sous contrôle.			1	35	7	....	62.33
St-Didace	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. Filles de Jésus			165	7	....	62.33
St-Justin	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. Filles de Jésus			92	26	....	62.33
St-Paulin	Mod. couvent	Indépendante	6 SS. l'Assomption			95	18	....	62.33
St-Paulin	Mod. mixte..	Sous contrôle.	2 SS. l'Assomtion		2	217	8	....	62.33
MATANE									560.98
Montjoli	Acad. garçons	Sous contrôle.	2 Frs Croix de Jésus			54	30	24	93.50
St-Jér.-de-Matane..	Acad. couvent	Indépendante	5 SS. Bon-Pasteur			86	27	23	93.50
Causapscal	Mod. mixte..	Sous contrôle.			2	73	13	....	62.33
Dalibaire	Mod. mixte..	Sous contrôle.			1	73	8	....	62.33
Cedar-Hall S-P-Lac.	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. St-Rosaire		1	241	18	....	62.33
Montjoli	Mod. mixte..	Sous contrôle.	7 SS. du Rosaire		1	390	38	....	62.33
McNider	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. du Rosaire		1	138	19	....	62.33
Matane	Mod. mixte..	Indépendante			1	20	13	....	62.33
Ste-Ang-de-Mérici..	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. du Rosaire.			133	14	....	62.33
St-Ben-Lab (Amqui)	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. du Rosaire		3	298	21	....	62.33
St-Damase	Mod. mixte..	Sous contrôle.			1	29	9	....	62.33
Ste-Félicité	Mod. mixte..	Sous contrôle.			1	25	15	....	62.33
Ste-Flavie	Mod. mixte..	Sous contrôle.	2 SS. du Rosaire			51	9	....	62.33
St-Jér-de-Matane...	Mod. couvent	Sous contrôle.	2 SS. Bon-Pasteur		1	176	7	....	62.33
St-Jér-de-Matane..	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 Frs Croix de Jésus			149	13	....	62.33
St-Moïse, paroisse...	Mod. mixte..	Sous contrôle.			1	95	8	....	62.33
St-Oct-de-Métis....	Mod. mixte..	Sous contrôle.			3	105	16	....	62.33
St-R-de-la-R-Métis.	Mod. mixte..	Sous contrôle.			5	43	26	....	62.33
St-Ulric	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. du Rosaire			168	14	....	62.33
Sayabec	Mod. filles..	Sous contrôle.	3 SS. Filles de Jésus			18	23	....	62.33
Sayabec	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Frs Croix de Jésus			207	7	....	62.33
MÉGANTIC									1371.27
Plessisville (St-Cal.).	Acad. couvent	Indépendante	8 SS. de la Charité			95	23	7	93.50
Plessisville (St-Cal.).	Acad. garçons	Sous contrôle.		1		21	11	6	93.50
St-Alph.-de-Thetf...	Acad. couvent	Indépendante	15 SS. de la Charité			234	38	6	93.50
St-Ferdinand	Acad. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Ecoles Chrét.			156	34	18	93.50
St-Ferdinand	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. de la Charité		1	106	18	18	93.50
Black-Lake	Mod. mixte..	Sous contrôle.	5 SS. de St-Louis		1	268	15	....	2.33
Laurierville	Mod. mixte..	Sous contrôle.	2 SS. St-Frs-Xav		2	102	10	....	62.33
St-Maur.-de-Thetf..	Mod. mixte..	Sous contrôle.	2 SS. de la Charité		4	230	25	....	62.33
MISSISQUOI									654.49
St-Rom.-de-Farnh..	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	16 SS. Présentation.		6	532	30	14	93.50
Bedford, ville	Mod. mixte..	Sous contrôle.	6 SS. St-Joseph			189	16	....	62.33

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1913-14.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1913-14.
			Religieux et religieuses.	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs.	Institutrices		Dans le cours Modèle	Dans le cours académique.	
									$ cts.
St-Fr.-d'As-de-Frel.	Mod. mixte	(Sous cont. et indépend.)	3 SS. Présentation	....	....	101	10	....	62.33
Sweetsburg	Mod. mixte	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. Présentation	....	....	155	16	....	62.33
MONTCALM									280.49
St-Jacques No 1	Acad. garçons	Sous contrôle.	6 Frs St-Gabriel	....	....	195	11	10	93.50
St-Jacques No 1	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. Ste-Anne	....	....	252	26	9	93.50
Rawdon	Mod. couvent	Indépendante	10 SS. Ste-Anne	....	3	138	50	....	62.33
St-Alexis	Mod. mixte	Sous contrôle.	3SS. SS. Crs J.-M.	....	....	126	24	....	62.33
St-Esprit	Mod. couvent	Indépendante	9 SS. Ste-Anne	....	....	63	32	....	62.33
St-Liguori	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. Ste-Croix	....	....	75	19	....	62.33
MONTMAGNY									436.32
Cap St-Ignace	Acad. couvent	Indépendante	5 SS. de la Charité	....	....	99	25	6	93.50
Cap St-Ignace	Acad. garçons	Indépendante	....	1	....	30	21	9	93.50
Montmagny	Acad. garçons	Sous contrôle.	12 Frs Sacré-Cœur	....	....	372	57	18	93.50
Montmagny	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Congrégation	....	....	294	52	11	93.50
St-François	Acad. couvent	Indépendante	6 SS. Congrégation.	....	....	130	27	8	93.50
St-François	Acad. garçon	Sous contrôle.	....	1	....	20	6	6	93.50
St-Pierre	Acad. couvent	Indépendante	4 SS. Bon Pasteur	....	1	92	31	5	93.50
Berthier	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Serv. de Marie	....	....	137	29	....	62.33
Cap-St-Ignace	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. de la Charité	....	1	101	9	....	62.33
Ile-aux-Grues	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	3	96	10	....	62.33
Mgny (Pens. N.-D.)	Mod. garçons	Indépendante	6 SS. de la Charité	....	....	43	8	....	62.33
St-Paul-du-Buton	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Perp. Secours	....	....	92	9	....	62.33
MONTMORENCY									966.15
Ste-Anne	Acad. garçons	Sous contrôle.	4 Frs Ecoles Chrét	1	....	240	77	23	93.50
Ste-Famille	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	4 SS. Congrégation	....	....	74	8	11	93.50
Château-Richer	Mod. garçons	Sous contrôle.	2 Frs Inst. Chrét	....	....	77	32	....	62.33
Château-Richer	Mod. filles	Sous contrôle.	6 SS. Perp. Secours	....	....	243	11	....	62.33
L'Ange-Gardien	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Perp. Secours	....	....	142	14	....	62.33
Ste-Anne	Mod. filles	Sous contrôle.	3 SS. St-Rosaire	....	1	111	12	....	62.33
Ste-Famille	Mod. garçons	Sous contrôle.	....	1	....	41	72	....	62.33
St-Jean	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Serv. de Marie	....	....	98	9	....	62.33
St-Joachim	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Perp. Secours	....	....	106	8	....	62.33
St-Laurent	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 SS. Bon-Pasteur	....	....	40	13	....	62.33
St-Laurent	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	3 SS. Bon-Pasteur	....	....	68	24	....	62.33
St-Pierre	Mod. mixte	Sous contrôle	....	....	1	30	7	....	62.33
									747.97

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1913-14.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1913-14.
			Religieux et religieuses.	Laïques		Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices.		Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	
									$ cts.
MONTRÉAL, Cité de									
St-Kevin's School...	Acad. garçons	Indépendante			2	48	15	17	93.50
"High School" cath.	Acad. garçons	Indépendante	6 Frs Présentation..			149	43	28	93.50
Acad. de l'Archevêc.	Acad. garçons	Indépendante	8 Frs Ecoles Chrét..			210	94	35	93.50
Acad. Comm. catho.	Acad. garçons	Sous contrôle.		13		353	67	48	93.50
Ecole Meilleur.....	Acad. garçons	Sous contrôle.	25 Frs Sacré-Cœur..			1041	71	36	93.50
Ecole Belmont.....	Mod. garçons	Sous contrôle.		12		53	21		62.33
Ecole Champlain...	Mod. garçons	Sous contrôle.		18		812	59		62.33
Ecole Montcalm...	Mod. garçons	Sous contrôle.		17		641	54		62.33
Ecole Oliver.....	Mod. garçons	Sous contrôle.		17		584	36		62.33
Ecole Plessis.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	9 Frs Ecoles Chrét..	10		830	37		62.33
Ecole Salaberry.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	14 Frs Ecoles Chrét.	4		724	42		62.33
Ecole Sarsfield.....	Mod. garçons	Sous contrôle.		14		423	42		62.33
Ec. Ed. Murphy....	Mod. garçons	Sous contrôle.		11		343	21		62.33
Ecole Chauveau....	Mod. garçons	Sous contrôle.	8 Frs Présentation..	1		297	45		62.33
Ecole Ste-Croix.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	13 Frs Ste-Croix....	2		748	14		62.33
Ecole St -Hélène...	Mod. garçons	Sous contrôle.	5 Frs St-Gabriel....	2		247	19		62.33
Ecole St-Joseph....	Mod. garçons	Sous contrôle.	9 Frs Ecoles Chrét..	4		563	19		62.33
Ec. St-Jos. (L.-Pte).	Mod. garçons	Sous contrôle.		4		174	18		62.33
Ecole Ste-Brigide...	Acad. garçons	Sous contrôle.	16 Frs Ecoles Chrét.	7		951	69	23	93.50
Ecole St-Patrice....	Acad. garçons	Sous contrôle.	7 Frs Ecoles Chrét..	2		335	54	17	93.50
Ecole St-Pierre.....	Acad. garçons	Sous contrôle.	17 Frs Maristes.....			560	50	20	93.50
Ecole Ste-Anne.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	10 Frs Ecoles Chrét.	2		452	68		62.33
Ecole St-Charles....	Mod. garçons	Sous contrôle.	10 Frs Ecoles Chrét.	6		681	40		62.33
Ecole Bourgeoys....	Acad. filles...	Sous contrôle.	26 SS. Congrégation.		2	237	95	21	93.50
Ec. N.-D. du Bon-C.	Acad. filles...	Sous contrôle.	7 SS. Congrégation..		1	298	47	7	93.50
Ecole Ste-Anne.....	Acad. filles...	Sous contrôle.	6 SS. Congrégation..		2	425	49	21	93.50
Ecole St-Antoine...	Acad. filles...	Sous contrôle.	8 SS. Congrégation..		1	219	29	10	93.50
Ecole Ste-Catherine.	Acad. filles. .	(Sous cont. et indépend.)	22 SS. Congrégation.		2	908	13	70	93.50
Ecole St-Gabriel....	Acad. filles...	Sous contrôle.	11 SS. Ste-Croix....			345	37	24	93.50
Ecole Visitation....	Acad. filles...	Sous contrôle.	14 SS. Congrégation.		2	681	90	1	93.50
Couvent Ste-Brigide	Acad. filles...	Sous contrôle.	16 SS. Ste-Croix....		4	928	93	37	93.50
Couvent St-Ignace..	Acad. filles...	Indépendante	10 SS. Ste-Croix....			176	28	15	93.50
Couv. St-J.-l'Evang.	Acad. filles...	Sous contrôle.	13 SS. Ste-Croix....		5	719	58	14	93.50
Ecole St-Joseph....	Acad. filles...	Sous contrôle.	12 SS. Congrégation.		2	533	4		93.50
St-Patrice.....	Acad. filles...	Sous contrôle.	11 SS. Congrégation.		1	421	70	47	93.50
St-Stanislas.....	Acad. filles...	Sous contrôle.	8 SS. Congrégation..		1	24	16	8	93.50
Ec. de Mlle E. Viger.	Acad. filles...	Sous contrôle.			8	309	21	8	93.50
Ec. Mme Marchand.	Acad. filles...	Sous contrôle.			14	505	126	56	93.50
Ec. N.-D. des Anges.	Mod. filles...	Sous contrôle.	9 SS. Congrégation..		1	325	53		62.33
Ec. N.-D. du P. Sec.	Mod. filles...	Sous contrôle.	13 SS. Congrégation.		4	760	14		62.33
Ec. Jeanne Leber...	Mod. filles...	Sous contrôle.	8 SS. Congrégation..		1	325	53		62.33
Ecole Ste-Agnès....	Mod. filles...	Sous contrôle.	9 SS. Congrégation..		1	371	68		62.33
Couv. du Sac.-Cœur.	Mod. filles...	Indépendante	24 Rel. Sacré-Cœur..			148	23		62.33
Ecole St-Eusèbe....	Mod. filles...	Sous contrôle.	12 SS. Congrégation.		4	785	51		62.33

RÉSUMÉ des rapports des co èges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1913-14.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1913-14.
			Religieux et religieuses.	Laïques		Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs.	Institutrices.		Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	
									$ cts.
Ecole Ste-Hélène...	Mod. filles...	Sous contrôle.	5 SS. Congrégation..	....	2	245	18	....	62.33
Ecole St-Louis.....	Mod. filles...	Sous contrôle.	9 SS. Congrégation..	....	2	390	50	....	62.33
St-Vinc.-de-Paul....	Mod. filles...	Sous contrôle. et indépend.)	6 SS. Providence....	....	1	236	11	....	62.33
Ec. Mme Mackay-W.	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	4	161	28	....	62.33
Ecole Garneau.....	Mod. filles...	Sous contrôle.	.....	....	18	804	32	....	62.33
Montréal-Dorion									3771.08
St-Stan.-de-Kostka..	Mod. couvent	Sous contrôle.	17 SS. SS. NN. J.-M.	....	3	945	28	....	62.33
St-Stan.-de-Kostka..	Mod. garçons	Sous contrôle.	18 Frs Ecoles Chrét.	....	4	917	55	....	62.33
Montréal-Hochelaga									124.66
Ecole Ste-Elisabeth.	Mod. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Inst. Chrét....	....	....	405	24	....	62.33
Pens. de l'Ange-Gard	Mod. couvent	Indépendante	29 SS. Ste-Anne.....	....	1	242	33	....	62.33
St-Henri.....	Mod garçons	Sous contrôle	19 Frs Ecoles Chrét	5	....	872	85	....	62.33
Ste-Cunégonde.....	Mod garçons	Sous contrôle	15 Frs Ecoles Chrét.	1	....	690	77	....	62.33
Montréal-Laurier									249.32
L'Enfant-Jésus.....	Acad. couvent	Sous contrôle.	14 SS. Ste-Anne.....	....	8	1010	42	10	93.50
L'Enfant-Jésus.....	Acad. garçons	Sous contrôle.	9 Clercs St-Viateur..	3	....	942	65	7	93.50
St-Jean-Baptiste....	Acad. garçons	Sous contrôle.	12 SS. Ste-Anne..... 23 Clercs St-Viateur.	5	1	1215	95	61	93.50
Montréal-Maisonneuve									280.50
Hochelaga.....	Acad. garçons	Sous contrôle.	37 Frs Ste-Croix....	3	3	1674	110	13	93.50
Hochelaga.....	Acad. couvent	Sous contrôle.	33 SS. SS. NN. J.-M.	....	9	1957	41	6	93.50
St-Clément.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Acad. Ste-Emélie...	Acad. couvent	Indépendante	15 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	214	32	1	93.50
St-Grég.-le-Thaum.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Ecole Imm.-Concept	Acad. couvent	Indépendante	16 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	279	37	13	93.50
Ecole St-Frs-Xavier.	Acad. garçons	Sous contrôle.	11 Frs Inst. Chrét...	....	3	663	56	30	93.50
Ec. St-J.-Berchmans	Acad. garçons	Sous contrôle.	12 Frs Inst. Chrét...	....	1	552	69	....	93.50
Ec. Marie-Immacul.	Mod. couvent	Sous contrôle.	12 SS. SS. NN. J.-M.	....	4	681	41	....	62.33
Ecole Ste-Famille...	Mod. filles...	Sous contrôle.	12 SS. SS. NN. J.-M.	....	2	635	22	....	62.33
Ecole Ste-Famille...	Mod. garçons	Sous contrôle	10 Frs Ecoles Chrét.	....	....	609	16	....	62.33
Ecole St-Frs-Xav...	Mod. couvent	Sous contrôle.	13 SS. SS. NN. J.-M.	....	1	630	20	....	62.33
NAPIERVILLE									810.32
St-Cyprien.....	Acad. couvent	Indépendante	14 SS. Ste-Anne.....	....	....	100	23	6	93.50
St-Edouard.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	1	27	24	....	62.33
St-Michel.....	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. Ste-Anne.....	....	....	97	7	....	62.33
St-Rémi.....	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	14 SS. Ste-Anne.....	....	....	246	47	....	62.33
									280.49

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1913-14.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1913-14.
			Religieux et religieuses.	Laïques		Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs.	Institutrices.		Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	
NICOLET									$ cts.
Nicolet	Acad. couvent	Indépendante	21 SS. l'Assomption			335	87	22	93.50
St-Grégoire	Acad. garçons	Sous contrôle.	4 Frs Eccles Chrét.	1		136	32	4	93.50
Bécancour	Mod. garçons	Sous contrôle.			1	43	5		62.33
Bécancour	Mod. couvent	Indépendante	5 SS. l'Assomption			66	19		62.33
Gentilly	Mod couvent	Indépendante	8 SS l'Assomption			78	12		62.33
Nicolet	Mod. garçons	Sous contrôle.	7 Frs Ecoles Chrét.			253	57		62.33
Ste-Angèle de Laval	Mod. couvent	Indépendante	6 SS. l'Assomption			75	11		62.33
St-Célestin	Mod couvent	Indépendante	5 SS l'Assomption			55	17		62.55
Ste-Gertrude	Mod couvent	Indépendante	5 SS l'Assomption			79	22		62.33
Ste-Gertrude	Mod mixte	Sous contrôle			2	76	13		62.33
St-Grégoire	Mod couvent	Indépendante	6 SS l'Assomption			81	23		62.33
St-Léonard	Mod mixte	Sous contrôle.	2 SS. l'Assomption			88	9		62.33
St-Léonard	Mod. couvent	Indépendante	8 SS. l'Assomption			86	26		62.33
Ste-Monique	Mod. couvent	Indépendante	6 SS. l'Assomption			52	22		62.33
St-Pre-les-Becquets	Mod. couvent	Indépendante	5 SS. l'Assomption			55	32		62.33
St-Wenceslas	Mod. mixte	Sous contrôle.			3	130	18		62.33
OTTAWA									1059.62
Aylmer	Acad. couvent	Indépendante	16 SS.G. de la Croix			182	40	10	93.50
Hull (Ste-Marie)	Acad. couvent	Sous contrôle.	13 SS. G. de la Croix			511	78	15	93.50
Hull (Notre-Dame)	Acad. garçons	Sous contrôle.	17 Frs Ecoles Chrét.			739	202	27	93.50
Hull (Tr-S-Rédemp	Mod. couvent	Sous contrôle.	7 SS. G. de la Croix			396	27		62.33
Hull, cité	Mod. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Ecoles Chrét.			372	30		62.33
Aylmer	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 Clercs St-Viateur			238	17		62.33
Gracefield	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. S.-C. de Jésus			99	9		62.33
Maniwaki	Mod. couvent	Sous contrôle.	8 SS. G. de la Croix			342	23		62.33
Maniwaki	Mod. garçons	Sous contrôle.		2		61	29		62.33
Northfield	Mod. mixte	Sous contrôle.			1	40	6		62.33
Pointe-Gatineau	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. G. de la Croix			196	14		62.33
Pointe-Gatineau	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 Frs Ecoles Chrét			162	14		62.33
PONTIAC									841.47
Fort-Coulonge	Mod. mixte	Sous contrôle.		2		23	14		62.33
Iles-aux-Allumettes	Mod. mixte	Sous contrôle.			1	37	37		62.33
Litchfield-Upper	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	97	7		62.33
Sheen	Mod. mixte	Sous contrôle.			1	20	6		62.33
PORTNEUF									249.32
Deschambault	Acad. couvent	Indépendante	9 SS. de la Charité			104	25	15	93.50
Neuville	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. Congrégation			103	18	9	93.50
St-Augustin	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. Congrégation			83	11	4	93.50
St-Casimir, village	Acad. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Inst. Chrét.	1		181	23	11	93.50

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1913-14.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1913-14.
			Religieux et religieuses.	Laïques		Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs.	Institutrices.		Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	
									$ cts.
St-Raymond, village	Acad. garçons	Sous contrôle.	5 Frs Ecoles Chrét...	....	....	198	72	22	93.50
Bois-de-l'Ail	Mod. mixte..	Sous contrôle.	....	....	2	84	12	....	62.33
Cap Santé, village...	Mod. mixte..	Sous contrôle.	....	....	1	19	10	....	62.33
Grondines	Mod. mixte..	Sous contrôle.	....	....	2	84	16	....	62.33
N.-D-des-Anges....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	6 SS. St-Cœur de M.	....	....	204	19	....	62.33
Neuville	Mod. garçons	Sous contrôle.	2 Frs Inst. Chrét....	....	....	84	16	....	62.33
Pont-Rouge	Mod. garçons	Sous contrôle.	....	....	1	20	20	....	62.33
Pont-Rouge	Mod. filles...	Sous contrôle.	6 SS. de St-Louis....	....	....	12	12	....	62.33
Portneuf	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 SS. de St-Louis....	....	....	160	16	....	62.33
Portneuf	Mod. filles...	Sous contrôle.	2 SS. de St-Louis....	....	....	94	10	....	62.33
St-Alban	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. Perp. Secours..	....	1	157	18	....	62.33
St-Augustin	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Frs Ecoles Chrét..	....	....	123	66	....	62.33
St-Basile	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. Perp. Secours..	....	....	159	7	....	62.33
St-Bernardin	Mod. mixte..	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. St-Cœur Marie	....	1	236	13	....	62.33
St-Casimir	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. Providence....	....	....	214	23	....	62.33
Ste-Catherine	Mod. mixte..	Sous contrôle.	....	....	1	40	14	....	52.33
St-J-B-des-Ecureuils	Mod. mixte..	Sous contrôle.	....	....	1	30	12	....	62.33
St-Raymond, village	Mod. couvent	Indépendante	6 SS. de la Charité...	....	....	108	43	....	62.33
St-Raymond, village	Mod. filles...	Sous contrôle.	5 SS. de la Charité...	....	2	97	9	....	62.33
S-R-du-Lac-au-Sable	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. Serv.de Marie .	....	....	161	7	....	62.33
St-Ubalde	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS.Serv. de Marie .	....	....	133	14	....	62.33
QUEBEC, Comté									1714.10
Beauport	Acad. garçons	Sous contrôle.	7 Frs Ecoles Chrét..	....	....	287	23	15	93.50
Beauport	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. Congrégation	....	1	348	13	8	93.50
Bellevue	Acad. couvent	Indépendante	16 SS. Congrégation	....	....	139	35	45	93.50
J-Lorette (Loretville	Acad. couvent	Indépendante	4 SS. de St-Louis....	....	....	81	17	6	93.50
Sillery	Acad. couvent	Indépendante	40 SS. Jésus-Marie..	....	....	150	64	29	93.50
T-C-Car-de-Charles	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Bon-Pasteur...	....	3	233	56	10	93.50
T-C-Car-de-Charles	Acad. garçons	Sous contrôle.	4 Frs Maristes.....	....	....	130	25	4	93.50
Anc-Lorette, village.	Mod. mixte..	Sous contrôle.	....	....	4	190	10	....	62.33
Cap-Rouge	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 SS. de la Charité...	....	....	20	10	....	62.33
Cap-Rouge	Mod. filles...	Sous contrôle.	3 SS. de la Charité...	....	....	20	6	....	62.33
Jne-Lorette, village .	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 SS. de St-Louis....	....	....	120	38	....	62.33
Jne-Lorette, village .	Mod. filles...	Sous contrôle.	4 SS. de St-Louis....	....	1	204	13	....	62.33
N-D-des-Laurentid .	Mod. mixte..	Sous contrôle.	....	....	1	34	11	....	62.33
Ste-Foye	Mod. mixte..	Sous contrôle.	5 SS. Bon-Pasteur ..	....	....	150	29	....	62.33
St-Ls-de-Courville..	Mod. mixte..	Sous contrôle.	....	....	4	188	20	....	62.33
Sillery	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. J.-Marie.....	....	....	192	18	....	62.33
QUEBEC, Cité									1215.47
Acad Com. St-Roch.	Acad. garçons	Sous contrôle.	14 Frs Ecoles Chrét .	4	....	763	81	25	93.50
Ec. St-J-Baptiste...	Acad. garçons	Sous contrôle.	14 Frs Ecoles Chrét .	4	....	678	108	24	93.50

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1913-14.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1913-14.
			Religieux et religieuses.	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs.	Institutrices		Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	
									$ cts.
Ecole St-Malo	Acad. garçons	Sous contrôle.	15 Frs Maristes	....	....	564	42	12	93.50
Ecole St-Sauveur	Acad garçons	Sous contrôle	17 Frs Ecoles Chrét	1	....	538	145	21	93.50
Bon-Pasteur	Acad couvent	Sous contrôle	13 SS. Bon-Pasteur	....	2	308	32	57	93.50
Limoilou	Acad couvent	(Sous cont et indépend)	18 SS.St-Cœur Marie	....	....	617	46	6	93.50
N -D de-J-Cartier	Acad couvent	Sous contrôle	14 SS. Congrégation.	....	....	566	96	31	93.50
Limoilou	Acad garçons	Sous contrôle	11 Frs Sacré-Cœur	....	....	503	38	12	93.50
St-Jean-Baptiste	Acad.couvent	Sous contrôle.	18 SS.de la Charité	....	5	714	123	28	93.50
St-Malo	Acad.couvent	Sous contrôle.	12 SS.Congrégation	....	1	462	49	11	93.50
St-Roch	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	34 SS. Congrégation	....	1	842	106	55	93.50
St-Sauveur	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	24 SS. Congrégation	....	5	1144	113	20	93.50
Srs de la Ch. (Glacis)	Acad.couvent	Sous contrôle.	6 SS de la Charité	....	....	101	24	23	93.50
Srs de la Ch (Mallet	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. de la Charité	....	....	39	....	39	93.50
Ecole Jac-Cartier	Acad. garçons	Sous contrôle.	12 Frs Ecoles Chrét	2	....	604	140	36	93.50
L'Œuv. du Patron	Mod. garçons	Sous contrôle.	9 Frs St-V-de-Paul	....	....	309	22	....	62.33
Ecole Ste-Marie	Mod. filles	Sous contrôle.	5 SS. Bon-Pasteur	....	6	380	23	....	62.33
Ecole St-Patrice	Mod. garçons	Sous contrôle.	....	....	....	....	....	....	62.33
Sr. de la Ch. Orpheli	Mod. mixte	(Sous cont. et indépend.)	12 SS. de la Charité	....	4	393	24	....	62.33
Sr. de la Ch. Pens	Mod. garçons	Indépendante	14 SS. de la Charité	....	....	305	23	....	62.33
Sr de la Ch. (Glacis)	Mod. filles	Sous contrôle.	2 SS. de la Charité	....	....	33	10	....	62.33
Cap Diamant	Mod. filles	Sous contrôle.	3 SS. de la Charité	....	....	102	27	....	62.33
N-D-de-la-Garde	Mod. filles	Sous contrôle.	4 SS. de la Charité	....	....	74	9	....	62.33
Ec. N.-D.-de-Lrdes	Mod. filles	Sous contrôle.	10 SS. de la Charité	....	....	170	40	....	62.33
Ec.-N-D-des-Anges	Mod. filles	Sous contrôle.	8 SS. de la Charité	....	....	204	43	....	62.33
Ec. du S-C. (Palais)	Mod. mixte	Sous contrôle.	6 SS. de la Charité	....	....	227	10	....	62.33
Orph. St-Sauveur	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. de la Charité	....	2	296	28	....	62.33
Ville-Montcalm	Mod. mixte	Sous contrôle.	6 SS. St-Joseph	....	1	110	15	....	62.33
RICHELIEU									2212 79
Sorel	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	22SS. Congrégation	....	4	640	40	10	93.50
Sorel	Mod. garçons	Sous contrôle.	7 Frs de la Charité	....	....	601	37	....	62.33
Filiatrault	Mod. mixte	Sous contrôle.	6 SS. St-Joseph	....	....	311	9	....	62.33
St-Aimé	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	11 SS. Présentation	....	....	247	44	....	62.33
St-Ours	Mod couvent	(Sous cont. et indépend.)	15 SS. Présentation.	....	....	164	30	....	62.33
St-Ours	Mod. garçons	Sous contrôle.	2 Frs Inst. Chrét.	....	....	103	11	....	62.33
St-Robert	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. St-Joseph	....	....	124	8	....	62.33
St-Roch	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. St-Joseph	....	....	121	6	....	62.33
Ste-Victoire	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. St-Joseph	....	....	110	25	....	62.33
									592.14

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1913-14.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1913-14.
			Religieux et religieuses.	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs.	Institutrices		Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	
									$ cts.
RICHMOND									
Danville, village	Acad. couvent	Sous contrôle.	6 SS. Congrégation.		1	166	31	8	93.50
Richmond	Acad. garçons	Sous contrôle.	5 Frs Sacré-Cœur			167	16	11	93.50
Richmond	Acad. filles	Indépendante	8 SS. Congrégation.			215	30	20	93.30
Windsor-Mills	Acad. couvent	Sous contrôle.	6 SS. Congrégation.		1	236	23	11	93.50
Windsor-Mills	Acad. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Sacré-Cœur			221	20	8	93.50
Asbestos	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	3	153	11		62.33
Asbestos	Mod. filles	Sous contrôle.	5 SS. Congrégation.		4	242	23		62.33
Bromptonville	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 Frs Sacré-Cœur			143	18		62.33
Bromptonville	Mod. couvent	Sous contrôle.	7 SS. Congrégation.			188	28		62.33
Danville	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Frs Sacré-Cœur			100	6		62.33
St-F.-X. de Brompt.	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. S.-C. de Jésus.			70	7		62.33
St-Geo.- de Windsor.	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. l'Assomption			111	13		62.33
									903.81
RIMOUSKI									
Rimouski	Acad. couvent	Indépendante	10 SS. de la Charité.			137	38	4	93.50
Rimouski	Mod. filles	Sous contrôle.	4 SS. de la Charité.			193	15		62.33
Rimouski	Mod garçons	Sous contrôle			4	169	12		62.33
Rimouski (paroisse)	Mod mixte	Sous contrôle.			2	85	18		62.33
St-Anaclet	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. du Rosaire			165	10		62.33
Ste-Anne Pte-au-Père	Mod. mixte	Indépendante	2 SS. Filles de Jésus.			53	13		62.33
Ste-Blandine	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. Filles de Jésus.			103	18		62.33
Ste-Cécile-du-Bic	Mod. mixte	Sous contrôle.			4	252	55		62.33
St-Fabien	Mod. mixte	Sous contrôle.			4	200	37		62.33
Ste-Luce No 1	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	52	12		62.33
St-Mathieu	Mod. mixte	Sous contrôle.			1	36	18		62.33
Ste-Luce No 3	Mod. mixte	Sous contrôle.			3	120	13		62.33
St-Rosaire	Mod. mixte	Indépendante	5 SS. du Rasaire		3	104	12		62.33
St-Simon	Mod. mixte	Sous contrôle.			1	31	18		62.33
St-Valérien	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	64	6		62.33
									966.12
ROUVILLE									
St-Césaire	Acad. garçons	(Sous cont. et indépend.)	19 Frs Ste-Croix			346	39	21	93.50
St-Césaire	Acad. couvent	(Sous cont et indépend.)	16 SS. Présentation		5	258	33	11	93.50
Ste-Marie de Monn.	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Présentation		3	98	29	18	93.50
Ste-Angèle	Mod. mixte	Sous contrôle.			1	25	9		62.33
St-Hilaire	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. SS. NN. J.-M.			82	14		62.33
St-Hilaire	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	1	46	10		62.33
									467.49

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1913-14.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT — Religieux et religieuses.	PERSONNEL ENSEIGNANT — Laïques — Instituteurs.	PERSONNEL ENSEIGNANT — Laïques — Institutrices.	ÉLÈVES — Total des élèves.	ÉLÈVES — D'après le rap. de l'instit. — Dans le cours modèle.	ÉLÈVES — D'après le rap. de l'instit. — Dans le cours académique.	Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1913-14.
									$ cts.
SAGUENAY									
Tadoussac	Acad. mixte	Sous contrôle		1	2	133	21	....	93.50
Les Escoumains	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	....	18	18	....	62.33
Les S.-Iles (St-J.)	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. Filles de Jésus	....	1	114	24	....	62.33
Mille-Vaches	Mod. mixte	Sous contrôle.		....	1	20	8	....	62.33
Pte-aux-Esquimaux	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. Filles de Jésus	....	....	114	21	....	62.33
Riv. Ste-Marguerite	Mod. mixte	Sous contrôle.		....	2	49	9	....	62.33
									405.15
ST-HYACINTHE									
St-Hy. (Pen du S.-C)	Acad. garçons	Indépendante	7 Frs Sacré-Cœur	....	....	104	24	26	93.50
St-Hy. (Acad. Gir.)	Acad. garçons	Sous contrôle.	14 Frs Sacré-Cœur	....	....	568	63	26	93.50
St-Hy. (N.-D. de L.)	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	3 SS. Présentation	....	....	307	42	17	93.50
St-Hy. (Acd. Prince)	Acad. couvent	Sous contrôle.	10 SS. Présentation.	....	2	432	39	16	93.50
St-Charles	Mod. mixte	Sous contrôle.	1 SS. Présentation	....	....	60	7	....	62.33
St-Charles-sur-Rich	Mod. filles	Indépendante	3 SS. Présentation	....	2	51	20	....	62.33
St-Denis	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Congrégation	....	....	137	27	....	62.33
Girouard (Ec. Ray.)	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. St-Joseph	....	....	216	12	....	62.33
Girouard (Ec. Lar.)	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. St-Joseph	....	....	198	16	....	62.33
St-Denis	Mod. garçons	(Sous cont. et indépend.)	7 Clercs St-Viateur	....	....	149	23	....	62.33
St-Hy. (Ec. St-Jos.)	Mod. mixte	Indépendante	6 SS. St-Joseph	....	....	108	36	....	62.33
Ste-Madeleine	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. St-Joseph	....	....	134	9	....	62.33
Salvail	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. St-Joseph	....	....	120	16	....	62.33
Village de la Provid	Mod mixte	Sous contrôle	6 SS. St-Joseph	....	....	204	25	....	62.33
									997.30
ST-JEAN									
St-Jean	Acad. garçons	Sous contrôle.		7	3	449	39	15	93.50
St-Jean	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	17 SS. Congrégation	....	2	504	44	11	93.50
Lacolle	Mod. mixte	Sous contrôle.		1	1	112	7	....	62.33
Ste-M. de Blairfindie	Mod. mixte	Sous contrôle.		....	2	23	13	....	62.33
St-P. de l'I.-aux-N	Mod. mixte	Sous contrôle.		1	1	67	7	....	62.33
St-Valentin	Mod. mixte	Sous contrôle.		....	2	84	10	....	62.33
									436.32
ST-MAURICE									
Yamachiche	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Congrégation	....	1	191	42	25	93.50
Yamachiche	Acad. garçons	Sous contrôle.	7 Frs Ecoles Chrét	....	....	190	44	6	93.50
Pte-du-Lac No 1	Mod. couvent	Indépendante	4 SS. G. de la Croix	....	....	76	13	....	62.33
Pte-du-Lac No 1	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. G. de la Croix	....	....	120	8	....	62.33
St-Barnabé (N.-D.)	Mod. mixte	Indépendante		....	....	....	....	....	62.33
St-Barnabé	Mod. couvent	Indépendante	7 SS. l'Assomption	....	....	110	26	....	62.33

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1913-14.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1913-14.
			Religieux et religieuses.	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs.	Institutrices		Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	
									$ cts.
St-Barnabé	Mod. mixte	Sous contrôle.							62.33
Shawinigan (par.)	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Filles de Jésus.			208	29		62.33
SHEFFORD									560.98
Granby, village	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	18 SS. Présentation.		2	525	17		62.33
Granby, village	Acad. garçons	Sous contrôle.	10 Frs Sacré-Cœur			496	57	12	93.50
Waterloo	Acad. couvent	Indépendante	10 SS. SS. NN. J.-M.			126	35	8	93.50
Ely-Sud	Mod. mixte	Sous contrôle.	7 SS. Sacré-Cœur			177	27		62.33
Roxton-Falls	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	12 SS. Présentation.		4	208	40		62.33
Ste-Pudentienne	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. St-Joseph			146	10		62.33
Waterloo	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 Frs Maristes			124	17		62.33
SHERBROOKE									498.65
Académie St-Patrice	Acad. garçons	Sous contrôle.	4 Frs Présentation			144	30	31	93.50
Sherbrooke-Centre	Acad. couvent	Sous contrôle.	9 SS. Congrégation			433	14	12	93.50
Sherbrooke	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	53 SS. Congrégation.			1740	167	135	93.50
Sh. Ec. du Quart. C.	Mod. garçons	Sous contrôle.	15 Frs Sacré-Cœur			595	40		62.33
Sh. Ec. du Quart Est	Mod. garçons	Sous contrôle.	10 Frs Sacré-Cœur			410	40		62.33
Sherbrooke-Est	Mod. filles	Sous contrôle.	8 SS. Congrégation			352	36		62.33
Sherbrooke-Ouest	Mod. filles	Sous contrôle.	8 SS. Congrégation			388	8		62.33
SOULANGES									529.82
St-Laur.-des-Cèdres	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Congrégation			150	22	10	93.50
Cot.-du-Lac (St-Ig.)	Mod. garçons	Sous contrôle.		1		53	6		62.33
Côteau-Landing	Mod. mixte	Sous contrôle.		1	1	105	9		62.33
Côteau-Station	Mod. mixte	Sous contrôle.		1	2	37	6		62.33
Rivière-Baudette	Mod mixte	Sous contrôle		1	1	64	11		62.33
Ruisseau	Mod. mixte	Sous contrôle			2	86	8		62.33
St-Clet	Mod. mixte	Sous contrôle		1	1	99	10		62.33
St-Dom.-des-Cèdres	Mod. mixte	Sous contrôle.			1	55	14		62.33
St-Emile	Mod. mixte	Sous contrôle.			1	49	22		62.33
St-Laur.-des-Cèdres	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	1	88	17		62.33
Ste-Marie de St-Pol	Mod. mixte	Sous contrôle.			1	49	7		62.33
St-Polycarpe	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Ste-Anne			103	9		62.33
St-Polycarpe	Mod garçons	Sous contrôle		1		64	9		62.33
St-Zotique	Mod. mixte	Sous contrôle			2	62	13		62.33
STANSTEAD									903.79
Coaticook	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	35 SS. Présentation.			390	31	9	93.50
Coaticook	Acad. garçons	Sous contrôle.	7 Frs Sacré-Cœur			204	25	17	93.50

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1913-14.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1913-14.
			Religieux et religieuses.	Laïques		Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs.	Institutrices.		Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	
									$ cts.
Magog	Acad. garçons	Sous contrôle.	8 Frs Sacré-Cœur			344	48		93.50
Magog	Acad.couvent	Sous contrôle.	8 SS. Sacré-Cœur			308	44	7	93.50
Stanstead	Acad.couvent	Indépendante	7 Rel. Ursulines			88	35	15	93.50
Stanstead	Acad. garçons	Sous contrôle.	4 Frs Sacré-Cœur			90	15	6	62.33
St-Herménégilde	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	62	12		62.33
Ste-Suz.-de-Barnst.	Mod. mixte	(Sous cont. et indépend.)	4 SS. Présentation			109	10		62.33
Stanstead	Mod. couvent	Sous contrôle.	4 Rel. Ursulines			90	11		62.33
TEMISCAMINGUE									716.82
V.-M. (N.-D.-de-Lou.)	Acad couvent	Indépendante	6 SS G de la Croix			117	18	7	93.50
Ville-Marie	Acad. garçons	Sous contrôle.	4 Frs Maristes			103	16	4	93.50
Guigues	Mod filles	Indépendante	8 SS l'Assomption			49	10		62.33
Guigues	Mod. garçons	Sous contrôle.	2 SS. l'Assomption			41	7		62.33
TÉMISCOUATA									311.66
Cacouna	Acad.couvent	Indépendante	6 SS. de la Charité			59	20	7	93.50
Fraserville	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	12 SS. Bon-Pasteur		5	309	77	48	93.50
Fraserville	Acad. garçons	Sous contrôle	15 Frs Ecoles Chrét			522	123	26	93.50
Trois-Pistoles	Acad. garçons	Sous contrôle		1		39	30	9	93.50
Fraserville	Mod. garçons	Indépendante	4 SS Bon-Pasteur			88	12		62.33
Cacouna	Mod. garçons	Sous contrôle			2	73	10		62.33
Fraserv (Ec St-Lud	Mod. mixte	Sous contrôle			4	154	11		62.33
Fraserv (E. St-F-X)	Mod. mixte	Sous contrôle			6	219	9		62.33
Ile-Verte	Mod. garçons	Sous contrôle			1	46	31		62.33
Ile-Verte	Mod. filles	Sous contrôle			1	32	18		62.33
N -D -du-Lac	Mod. couvent	Indépendante	5 SS Filles de Jésus			72	20		62.33
N -D-du-Portage	Mod. mixte	Sous contrôle			2	63	17		62.33
St-Arsène	Mod. mixte	Sous contrôle			2	102	28		62.33
St-Eloi	Mod. mixte	Sous contrôle			2	60	14		62.33
St-Jean-de-Dieu	Mod. mixte	Sous contrôle			2	54	6		62.33
St-Math-de-Cabano	Mod. mixte	Sous contrôle	5 SS du Rosaire		1	373	15		62.33
Trois-Pistoles	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	15 SS Jésus-Marie			247	32		62.33
TERREBONNE									1184 29
Ste-Agathe-des-Mts	Acad.couvent	Indépendante	6 SS de la Sagesse			174	25	16	93.50
St-Jérôme	Acad.couvent	(Sous cont et indépend.)	28 SS de Ste-Anne			483	52	12	93.50
St-Jérôme	Acad. garçons	Sous contrôle.	12 Frs Ecoles Chrét			337	89	6	93.50
Ste-Thérèse	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	13 SS Congrégation			355	55	9	93.50
Terrebonne	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	9 SS Congrégation			242	49	6	93.50

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1913-14.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1913-14.
			Religieux et religieuses.	Laïques		Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs.	Institutrices.		Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	
									$ cts
Terrebonne	Acad. garçons	(Sous cont. et indépend.)	13 Clercs St-Viateur	....	3	355	56	24	93.50
Ste-Adèle	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS Providence	....	....	155	6	....	62.33
St-Agat-des-Monts	Mod. garçons	Sous contrôle	6 Frs Sacré-Cœur	....	....	269	16	....	62.33
Ste-Anne des Plaines	Mod. garçons	Sous contrôle	....	1	1	82	15	....	62.33
Ste-Anne des Plaines	Mod. couvent	Indépendante	5 SS Ste-Anne	....	....	88	23	....	62.33
St-Jovite	Mod. garçons	Sous contrôle.	....	1	....	41	15	....	62.33
St-Jovite	Mod. couvent	Indépendante	4 SS. de la Sagesse	....	....	70	21	....	62.33
Ste-Thérèse	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 Frs St-Gabriel	....	....	183	20	....	62.33
TROIS-RIVIERES									997.31
Trois-Rivières	Acad. garçons	Sous contrôle.	14 Frs Eholes Chrét.	....	....	482	141	45	93.50
Trois-Rivières No 3.	Mod. filles	Sous contrôle.	6 Rel. Ursulines	....	2	340	13	....	62.33
VAUDREUIL									155.83
Rigaud	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Ste-Anne	....	....	151	16	8	93.50
Rigaud	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Clercs St-Viateur	....	....	98	16	....	62.33
Vaudreuil	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS Ste-Anne	....	....	113	15	....	62.33
Vaudreuil	Mod. garçons	Sous contrôle.	....	1	1	100	20	....	62.33
VERCHERES									280.49
Varennes	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. Ste-Croix	....	....	128	32	15	93.50
Varennes	Acad. garçons	(Sous cont. et indépend.)	12 Frs Ecoles Chrét	....	....	243	60	11	93.50
Belœil	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS SS NN. J.-M.	....	....	119	21	....	62.33
Contrecœur	Mod. mixte	Sous contrôle	4 SS SS. N.-J.-M	....	1	184	21	....	62.33
St-Antoine	Mod. mixte	Sous contrôle	4 SS St-Joseph	....	....	145	20	....	62.33
Ste-Julie	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	1	1	93	9	....	62.33
St-Marc	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	1	....	29	29	....	62.33
Verchères	Mod couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. SS NN.-J.-M.r	....	....	184	21	....	62.33
Verchères	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Frs Inst. Chrét	....	....	140	16	....	62.33
WESTMOUNT									623.31
Côte-des-Neiges	Mod. couvent	Sous contrôle.	7 SS. de la Charité	....	....	201	19	....	62.33
WOLFE									62.33
Beaulac	Mod. mixte	Sous contrôle	3 SS SS NN J.-M.	....	....	103	9	....	62.33
D'Israéli	Mod. mixte	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	309	25	....	62.33

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1913-14.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1913-14.
			Religieux et religieuses.	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs.	Institutrices		Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	
									$ cts
St-Camille	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. l'Assomption			69	12		62.33
Weedon-Centre	Mod. mixte	Sous contrôle.	7 SS. Présentation			239	14		62.33
Wotton	Mod. couvent	Indépendante	5 SS. l'Assomption		1	63	22		62.33
YAMASKA									311.65
St-François-du-Lac	Acad. couvent	Indépendante	7 SS. G. de la Croix		3	169	23	12	93.50
Baie-du-Febvre	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Frs Ecoles Chrét			74	9		62.33
Baie-du-Fèbvre	Mod. couvent	Indépendante	6 SS l'Assomption			54	20		62.33
Pierreville (St-Th)	Mod. couvent	Indépendante	7 SS. l'Assomption			121	26		62.33
Pierreville (St-Th)	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	3	150	35		62.33
St-David	Mod. couvent	(Sous cont .et indépend.)	8 SS. Présentation		2	184	9		62.33
St-Guillaume-d'Upt	Mod. couvent	Indépendante	10 SS. l'Assomption			141	51		62.33
St-Michel	Mod. couvent	Indépendante	8 SS. l'Assomption			86	26		62.33
									529.81
									55882.69

ÉDUCATION SUPÉRIEURE

UNIVERSITÉS ET COLLÈGES AFFILIÉS

Universités, Collèges affiliés et Ecoles normales	Subventions du gouvernement	Revenus annuels	Dépenses annuelles	Montant total des dotations	Valeur des édifices et des propriétés foncières	Nombre de volumes de la bibliothèque	Nombre des diplômes accordés
Université McGill	25,000	1,003,306	1,030,350	8,206,934	9,134,967	184,000	307
Université et Collège Bishop	2,500	26,623	27,392	294,280	246,366	13,000	16
"Stanstead Wesleyan College"	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Collège Macdonald, (école normale du)	.....	31,000	36,000	.....	2,000,000	7,000	164

PROTESTANTES—ANNÉE 1913-14.

ET ÉCOLE NORMALE.

FACULTES	Nombre d'années dont se compose le cours d'études	Nombre de semaines durant l'année scolaire	Nombre de professeurs et conférenciers	Nombre d'étudiants immatriculés	Nombre d'élèves (garçons)	Nombre d'élèves (filles)	Nombre total d'élèves	Nombre des élèves gradués	Nombre de degrés octroyés	Nombre de boursiers	Montant total annuel des bourses
Arts	4	32	50	190	391	119	510	93	37	.....	.....
Medecine	5	36	105	93	377	.....	377	77	.....	.....	.....
Droit	3	32	12	36	75	1	76	18	2	.....	.....
Sciences	4	36	70	177	612	.....	612	117	6	10	.....
Total	16	136	237	496	1,455	120	1,575	305	45	10	.....
Arts	3	36	9	17	35	15	50	15	13	.....	$1,060
Théologie	2	36	4	3	9	.....	9	1	7	.....	$1,145
"Juniors"	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Total	5	72	13	20	44	15	59	16	20	.....	.....
Arts	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Model	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Elementary	1	40	12	170	15	163	178	164	.....	32	.....
Kindergarten	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4,244

ÉDUCATION SUPÉRIEURE

"HIGH SCHOOLS" ET ÉCOLES SPÉCIALES

NOMS DES LOCALITÉS.	RECETTES.					DÉPENSES.		
	Des commissaires ou syndics.	De l'éducation supérieure, 1911-1912.	Rétribution mensuelle.	D'autres sources.	Revenus annuels.	Traitements des professeurs.	Divers.	Totaux.
Montréal	30,018	1,185	21,576	.....	52,779	47,239	5,540	52,779
Québec	.....	.....	3,291	6,003	9,294	6,710	2,291	9,001
École Technique de Montréal	30,116	.....	6,559	.....	36,675	31,203	5,472	36,675
"High School" des filles, Montréal	15,576	.....	17,122	.....	32,698	27,510	5,188	32,698
" " Québec	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
"Stanstead Wesleyan College"	1,311	600	28,290	5,323	35,524	10,292	8,909	19,201
Totaux	77,021	3,070	76,838	11,326	166,970	122,954	27,400	150,354

ACADÉMIES.

Aylmer	3,858	461	835	1,487	6,641	2,775	3,738	6,513
Bedford	3,271	300	297	561	4,429	2,153	2,287	4,440
Buckingham	2,637	456	527	465	4,085	2,750	1,221	3,971
Coaticook	3,066	478	1,539	788	5,871	3,550	2,321	5,871
Cookshire	1,799	467	893	330	3,489	2,115	1,375	3,490
Cowansville	2,532	664	830	78	4,104	2,856	1,130	3,986
Danville	2,856	444	573	1,379	5,252	2,750	2,502	5,252
Dunham L. C.	235	.....	9,138	2,809	12,182	5,891	6,147	12,038
Gault Institute	1,444	794	764	3,456	6,458	4,365	2,094	6,459
Granby	7,801	763	1,091	231	9,886	4,650	3,674	8,324
Huntingdon	3,480	970	1,916	116	6,482	5,055	1,455	6,510
Inverness	915	449	725	31	2,120	1,800	320	2,120
Knowlton	2,700	452	541	700	4,393	2,039	2,322	4,361
Lachine	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Lachute	3,653	511	2,606	685	7,455	4,935	2,520	7,455
Lennoxville	5,511	461	219	281	6,472	2,625	2,671	5,296
Macdonald Day School	800	.....	335	.....	1,135	7,000	710	7,710
Magog	1,673	485	623	463	3,244	2,550	685	3,235
New-Carlisle	1,847	941	405	124	3,317	2,613	704	3,317
North Hatley	2,323	.....	52	2,755	5,130	1,920	3,214	5,134
Ormstown	1,955	896	704	1,151	4,706	2,920	1,785	4,705
St-François	2,563	456	1,318	516	4,853	3,080	1,360	4,440
St-Jean	1,878	300	747	1,271	4,196	2,100	2,096	4,196
St-Lambert	10,686	825	2,026	16,962	30,499	6,885	18,566	25,451
Shawville	4,268	657	654	9,646	15,225	2,425	12,851	15,276
Sherbrooke	13,002	490	1,125	112	14,729	8,679	4,327	13,006
Strathcona	48	836	1,911	145,125	147,920	8,850	138,896	147,746
Sutton	1,399	495	386	930	3,210	2,067	1,143	3,210
Verdun	1,198	12,007	1,794	3,196	18,195	11,195	7,000	18,195
Waterloo	3,613	621	337	318	4,889	2,825	2,064	4,889
Waterville	1,744	606	622	638	3,610	2,649	961	3,610
Westmount	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Totaux	94,755	27,285	35,533	196,604	354,177	118,067	232,139	350,206

PROTESTANTE.—ANNÉE 1913-14.—*Suite.*

"HIGH SCHOOLS ET ÉCOLES SPÉCIALES.

PROFESSEURS.				ÉLÈVES.								
	Principaux.											
Nombre de professeurs.	Traitements.	Diplômes.	Bureau d'examinateurs.	Cours élémentaire.	Cours modèle.	Cours académique.	Protestants.	Catholiques.	Agés de moins de 16 ans.	Agés de plus de 16 ans.	Nombre total des élèves.	Nombre de jours pendant lesquels l'école a été ouverte
31	3,000	A	McG	144	174	406	691	33	572	152	724	194
5	1,300	A	McG	52	27	34	113	.....	90	23	113	195
29	2,500	A	C. B	.....	218	262	474	6	402	78	480	195
30	3,000	A	McG	183	151	261	574	21	497	98	595	194
7	850	A	C. B	29	53	38	116	4	92	28	120	182
8	2,000	A	.....	45	74	76	191	4	105	90	195	180
110	2,645	.....	.....	453	697	1,077	2,159	68	1,758	469	2,227	190

ACADÉMIES.

5	1,100	A	C. B	108	30	22	150	10	145	15	160	193
4	1,122	A	McG	74	22	12	99	9	106	2	108	187
5	900	A	McG	96	31	22	139	10	129	20	149	187
6	1,400	A	McG	105	61	41	200	7	166	41	207	186
4	1,000	A	McG	71	27	32	121	9	114	16	130	183
5	1,200	.....	.....	73	53	33	150	9	151	8	159	184
5	1,000	A	McG	54	44	23	121	.....	98	23	121	188
8	900	A	.....	2	16	19	37	.....	18	19	37	178
7	1,650	A	McG	236	32	9	253	24	270	7	277	192
7	1,800	A	McG	123	50	36	203	6	186	23	209	190
9	1,400	A	C. B	114	90	54	241	17	231	27	258	185
3	1,100	A	McG	8	36	33	77	.....	42	35	77	182
4	850	A	C. B	57	17	23	96	1	83	14	97	180
22	2,000	A	C. B	777	100	31	884	24	888	20	908	190
8	1,700	A	McG	120	83	63	263	3	218	48	266	189
6	1,025	.....	.....	97	64	41	197	5	190	12	202	183
7	1,600	A	C. B	113	61	30	184	20	180	24	204	167
5	850	A	C. B	127	25	17	167	2	149	20	169	189
4	800	A	C. B	94	38	35	167	.....	164	3	167	194
4	765	A	McG	38	22	31	89	2	86	5	91	190
5	1,150	A	C. B	60	53	36	146	3	136	13	149	194
6	1,100	A	C. B	96	58	38	190	2	142	50	192	185
3	1,300	A	McG	96	38	9	114	29	142	1	143	182
11	1,500	A	C. B	248	88	38	366	8	356	18	374	190
6	1,000	A	McG	112	70	39	217	4	205	16	221	192
11	1,800	A	C. B	249	116	45	402	8	371	39	410	185
12	1,500	.....	.....	387	101	44	516	16	500	32	532	186
4	900	A	McG	62	34	29	122	3	109	16	125	186
25	1,500	A	C. B	1,082	136	10	1,206	22	1,226	2	1,228	194
5	1,200	A	C. B	68	54	31	146	7	127	26	153	187
5	800	A	C. B	108	33	13	152	2	145	9	154	180
33	2,500	.....	.....	71	425	223	719	.....	603	116	719	180
254	1,325	.....	.....	5,126	2,108	1,162	8,134	262	7,676	720	8,396	187

ÉDUCATION SUPÉRIEURE

"HIGH SCHOOLS" ET ÉCOLES SPÉCIALES.—*Suite.*

NOMS DES LOCALITES	Elèves des cours modèle et académique						
	Dictées.	Grammaire anglaise et analyse logique.	Composition anglaise.	Littéraure anglaise.	Géographie.	Histoire sainte.	Histoire ancienne.
Montréal	580	580	580	580	541	.....	70
Québec	62	78	78	78	71	30	.....
École technique, Montréal	460	460	460	460	335	.....	.....
"High School", des filles, Montréal	412	412	412	412	346	151	66
"High School, des filles, Québec	85	85	91	91	65	53	6
Ecole "Stanstead Wesleyan Col"	150	150	150	150	92	74	.....
Total	1,749	1,765	1,771	1,771	1,450	308	142

ACADÉMIES.—*Suite.*

Aylmer	66	66	72	72	56	50	10
Bedford	38	38	42	42	42	30	5
Buckingham	41	41	47	47	28	28	.....
Coaticook	102	102	102	102	102	69	19
Cookshire	54	42	67	67	33	31	25
Cowansville	86	80	86	86	86	53	15
Danville	63	63	67	67	44	44	9
Dunham, L. C	35	35	31	41	37	41	11
Gault Institute	39	39	41	41	32	32	.....
Granby	79	79	86	86	86	50	.....
Huntingdon	128	128	144	144	144	90	18
Inverness	61	61	69	69	48	36	4
Knowlton	36	39	40	40	17	17	.....
Lachine	112	123	131	131	118	93	93
Lachute	122	122	146	146	119	83	22
Lennoxville	90	90	97	97	97	64	.....
Macdonald D. S	83	83	91	91	91	61	.....
Magog	37	37	42	42	42	25	2
New-Carlisle	73	73	73	73	73	38	10
North-Hatley	29	29	31	31	22	22	.....
Ormstown	79	79	80	80	80	44	8
St-François	85	85	38	98	73	60	.....
St-Jean	48	48	48	48	39	39	3
Saint-Lambert	120	120	126	126	126	88	12
Shawville	97	108	108	108	70	70	.....
Sherbrooke	153	153	161	161	133	116	11
Strathcona	138	145	145	145	138	101	1
Sutton	59	59	63	63	46	32	15
Verdun	146	146	146	146	146	146	10
Waterloo	76	76	85	85	54	54	16
Waterville	41	41	47	47	41	34	7
Westmount	689	689	735	735	735	509	60
Total	3,105	3,119	3,287	3,357	2,898	2,250	386

PROTESTANTE.—ANNÉE 1913-14.—*Suite.*

"HIGH SCHOOLS" ET ÉCOLES SPÉCIALES.—*Suite.*

étudiant les principales matières du cours d'études

Histoire du Canada.	Histoire d'Angleterre.	Arithmétique.	Algèbre.	Géométrie.	Dessin.	Tenue des livres.	Langue française.	Allemand.	Latin.	Grec.	Phyeiologie et hygiène.	Sciences naturelles.
316	406	580	230	129	510	63	580	13	268	7	155	126
71	71	71	78	63	.....	42	78	.....	58	.....	.....	.....
218	335	371	242	242	347	329	460	.....	20	.....	51	67
106	195	346	153	66	412	.....	412	30	212	3	151	66
51	44	74	50	36	53	23	91	.....	67	.....	41	21
103	103	31	76	76	36	.....	148	8	62	3	36	74
865	1,154	1,473	829	612	1,368	457	1,769	61	687	13	434	364

ACADÉMIES.—*Suite.*

42	32	62	38	22	66	62	72	.....	25	.....	50	12
29	30	37	12	12	25	.....	42	.....	14	.....	30	12
8	36	36	19	19	47	18	47	.....	26	.....	10	.....
72	42	83	41	41	61	83	102	.....	43	.....	61	9
42	42	42	34	34	54	41	67	.....	26	.....	10	.....
59	55	71	33	33	53	86	86	.....	63	.....	53	33
37	44	57	23	21	30	13	67	.....	38	.....	33	9
20	28	30	19	19	35	.....	41	.....	18	.....	12	8
27	27	39	9	9	41	15	41	.....	26	.....	24	7
46	49	66	36	36	50	49	86	.....	51	.....	38	36
113	93	128	91	54	128	128	144	.....	108	.....	53	40
26	41	45	33	33	36	.....	69	.....	38	.....	23	24
16	25	31	23	23	16	16	40	.....	23	.....	13	23
75	66	112	31	31	112	66	131	.....	42	.....	46	48
94	91	110	63	63	110	110	146	.....	123	.....	45	108
61	55	80	33	33	44	.....	97	.....	31	.....	44	33
48	48	76	30	30	91	30	91	.....	29	.....	46	15
37	20	37	17	17	42	25	42	.....	16	.....	25	17
59	42	59	35	35	73	.....	73	.....	35	.....	26	29
27	12	31	9	9	22	22	31	.....	16	.....	18	9
55	72	81	36	36	53	53	89	.....	35	.....	17	35
53	58	73	38	38	60	60	98	.....	35	.....	.....	38
44	45	42	9	9	39	.....	48	.....	4	.....	.....	41
114	114	114	60	60	119	114	126	.....	124	.....	88	38
64	80	80	38	.....	70	.....	92	.....	.....	.....	49	11
97	102	140	45	45	140	43	161	.....	89	.....	81	57
92	99	130	44	44	130	.....	145	.....	23	.....	69	44
31	42	48	29	29	32	15	61	.....	38	.....	17	29
146	52	146	10	10	146	143	146	.....	17	.....	136	10
60	46	69	31	31	52	.....	83	.....	46	.....	32	31
40	27	40	13	13	34	17	47	.....	29	.....	23	11
442	431	618	223	223	624	56	735	12	307	.....	363	675
2,276	2,046	2,813	1,205	1,112	2,635	1,315	3,346	12	1,538	.....	1,535	1,492

ÉDUCATION SUPÉRIEURE

ÉCOLES MODÈLES.

NOMS DES LOCALITÉS.	RECETTES.				
	Des commissaires ou syndics.	Du fonds de l'éducation supérieure, 1912-13.	Rétributions mensuelles.	Provenant d'autres sources.	Revenus annuels.
Aberdeen	26,584	454	83	45,958	73,079
Athelstan	.....	232	53	265	550
Ayer's Cliff	920	238	395	6,792	8,345
Arundel	75	.....	489	.....	564
Beebe	1,738	326	266	1,485	3,815
Bishop's Crossing	507	100	180	.....	787
Brownsburg	785	100	245	150	1,280
Bulwer	700	250	91	1,500	2,541
Bury	1,829	250	110	.....	2,189
Clarenceville	647	238	642	112	1,639
Como	465	.....	55	217	738
Châteauguay	1,596	159	157	15	1,927
Denison's Mills (Cleveland)	.....	.....	.....	.....	.....
Dixville	961	291	.....	.....	1,252
Dunham	462	283	152	.....	897
East-Angus	1,974	232	238	58	2,502
Frelighsburg	683	100	168	134	1,085
Farnham	1,488	295	746	1,218	3,747
Gaspé	657	241	50	.....	948
Gould (Lingwick)	1,092	484	61	.....	1,637
Hatley	615	198	217	416	1,446
Hull	1,985	258	389	4,873	7,505
Hemmingford	592	298	6	386	1,282
Howick	1,524	.....	82	5,000	6,606
Joliette	.....	100	128	.....	228
Kingsey	.....	.....	.....	.....	.....
Kinnear's Mills	306	207	82	.....	595
Kinsgbury	773	.....	161	1,190	2,124
Lacolle	370	232	112	.....	714
La-Tuque	833	200	150	2,169	3,352
Leeds	662	241	288	551	1,742
Longueuil	7,126	293	452	114	7,985
Lac-Mégantic	694	150	158	1,371	2,373
Mansonville	1,120	384	634	58	2,196
Maple-Grove	175	100	156	.....	431
Marbleton	694	179	110	.....	983
Maisonneuve	2,790	402	1,675	5,225	10,092
New-Richmond	573	100	195	.....	868
Paspébiac	582	138	150	300	1,170
Philipsburg	507	75	111	.....	693
Port-Daniel-Ouest	450	231	329	25	1,035
Portneuf	558	138	175	14	885
Rawdon	748	125	48	.....	921
Royal-George	4,421	146	809	6,723	12,099
Shawinigan-Falls	1,267	71	132	175	1,645
St-André-Est	385	100	217	368	1,070
Sawyerville	987	421	346	652	2,406
Scotstown	1,804	630	304	1,220	3,958
South-Durham	719	100	115	16	950
Stanbridge-Est	647	245	95	.....	987
Thetford-Mines	300	100	215	1,113	1,728
Trois-Rivières	1,021	242	501	1,071	2,835
Ulverton	539	236	100	.....	875
Windsor-Mills	1,166	365	387	6	1,924
	79,631	10,978	13,155	90,723	194,487

PROTESTANTE.—ANNÉE 1913-14.—*Suite.*

ÉCOLES MODÈLES.—*Suite.*

DÉPENSES.			PROFESSEURS.				ÉLÈVES.					
				Principaux.								
Traitements des professeurs.	Dépenses diverses.	Totaux.	Nombre de professeurs.	Traitements.	Totaux.	Ecole normale ou bureau d'examinateurs qui a délivré les brevets	Cours élémentaire et modèle.	Protestants.	Catholiques.	Agés de moins de 16 ans.	Agés de plus de 16 ans.	Nombre de jours pendant lesquels l'école a été en activité.
$	$	$										
10,346	62,733	73,079	10	1,400	M	McG	257	242	15	255	2	188
686	161	847	2	400	M	C. B	50	39	16	54	1	188
1,000	7,322	8,322	3	400	M	McD.	53	75	.....	50	25	189
505	59	564	1	525	M	.....	26	25	1	21	5	172
1,458	2,308	3,766	4	550	M	McG.	120	122	4	122	4	183
674	112	786	2	450	M	McD.	63	56	10	55	11	186
950	330	1,280	3	400	M	McD.	121	121	.....	121	.....	188
850	935	1,785	2	550	M	McD.	55	51	4	49	6	186
1,600	589	2,189	4	750	M	McG.	105	61	54	100	15	188
1,525	115	1,640	3	800	M	McG.	62	78	.....	64	10	191
400	338	738	1	400	E	C. B.	34	34	.....	34	.....	188
700	955	1,655	2	375	M	McG.	37	33	5	35	3	195
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
700	247	947	2	450	M	C. B.	52	52	6	55	3	185
650	118	768	3	500	A	McG.	44	48	.....	42	6	180
1,430	808	2,238	4	200	A	.....	128	129	.....	124	5	187
950	137	1,087	2	600	M	McG.	63	65	5	61	9	187
1,320	1,652	2,972	4	550	M	McG.	148	144	8	149	3	188
800	148	948	2	500	M	McG.	89	96	1	89	8	186
1,025	571	1,596	3	500	M	McD.	35	41	.....	38	3	188
900	.....	900	2	600	M	McD.	54	62	.....	52	10	180
3,902	3,710	7,612	7	1,000	M	C. B.	239	233	19	235	17	190
1,078	199	1,277	2	800	A	C. B.	51	52	4	50	6	184
392	7,693	8,085	2	400	M	McD.	25	25	.....	23	2	186
400	58	458	2	400	M	C. B.	59	52	8	60	.....	189
.....	.....	.....	2	500	M	McG.	29	32	.....	29	3	187
550	45	595	2	400	M	C. B.	31	24	10	22	12	185
723	1,402	2,125	2	441	M	McG.	53	53	2	45	10	176
625	90	715	2	400	M	.....	16	17	.....	17	.....	186
1,494	1,609	3,103	3	650	A.	McG.	77	67	11	78	.....	178
1,396	345	1,741	2	475	A.	McG.	35	43	.....	28	15	190
3,311	4,588	7,899	5	1,100	M	C. B.	208	201	7	206	2	152
1,110	1,263	2,373	3	500	M	C. B.	94	75	19	85	9	189
1,220	978	2,198	3	550	M	McD.	69	82	1	68	15	190
608	61	669	2	400	M	McD.	39	33	8	34	7	190
780	203	983	2	500	M	McD.	31	36	.....	36	.....	187
4,154	4,034	8,188	7	950	M	McG.	505	509	.....	495	14	186
732	136	868	2	500	A. E.	McD.	73	75	2	73	4	183
775	395	1,170	2	500	M	McD.	59	65	.....	65	.....	191
680	13	693	2	400	M	C. B.	43	40	4	44	.....	192
700	280	980	2	500	.....	.....	44	48	.....	45	3	192
700	187	887	2	400	M	McD.	35	33	4	28	9	188
650	272	922	2	400	M	C. B.	57	55	2	56	1	188
2,125	9.974	12,099	6	700	.....	.....	266	260	6	259	7	185
1,675	657	2,332	3	700	M	McD.	49	37	12	49	.....	190
800	271	1,071	2	550	M	McD.	15	19	.....	19	.....	189
1,420	473	1,893	3	750	A	McG.	112	112	.....	75	37	170
1,509	856	2,365	4	600	M	C. B.	98	102	1	96	7	188
800	150	950	2	500	M	McD.	45	50	.....	40	10	200
892	95	987	3	400	M	.....	74	62	12	69	5	194
1,029	699	1,728	2	750	M	C. B.	65	63	8	71	.....	191
1,650	1,185	2,835	3	800	M	McD.	82	76	6	79	3	187
710	165	875	2	440	M	McD.	34	36	2	29	9	187
1,300	541	1,841	3	700	A	.....	78	88	1	76	13	190
67,959	121927	189886	152	665	.....	.....	4,352	4,325	278	4,254	349	187

ÉDUCATION SUPÉRIEURE

ÉCOLES MODÈLES.

NOMS DES LOCALITÉS	Elèves des écoles modèles étudiant					
	Dictées.	Grammaire anglaise et analyse logique.	Composition anglaise.	Littérature anglaise.	Géographie.	Histoire sainte.
Aberdeen	60	60	60	60	60	60
Athelstan	35	31	31	50	50	34
Ayer's Cliff	49	49	49	49	32	32
Arundel	26	26	26	26	26	26
Beebe	35	35	35	35	35	35
Bishop's Crossing	55	55	63	63	46	54
Brownsburg	.....	13	13	13	13	13
Bulwer	50	50	.....	20	40	46
Bury	34	34	34	34	30	24
Clarenceville	45	45	45	45	38	33
Como	34	12	12	2	24	34
Châteauguay	37	36	27	31	35	35
Denison's Mills (Cleveland)	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Dixville	46	52	18	18	29	52
Dunham	29	29	29	13	35	35
East Angus	64	64	64	15	64	64
Frelighsburg	48	46	46	21	50	61
Farnham	148	104	74	74	92	148
Gaspé	39	37	27	.....	37	47
Gould	32	28	28	20	32	32
Hartley	54	46	34	44	55	55
Hull	236	118	118	236	236	205
Hemmingford	49	49	49	49	49	44
Howick	71	71	71	25	71	78
Joliette	30	20	20	8	20	20
Kingsey	25	20	20	24	24	24
Kinnear's Mills	31	20	14	17	23	21
Kingsbury	32	32	32	40	32	53
Lacolle	16	16	16	16	16	16
La-Tuque	28	28	7	4	28	25
Leeds	27	23	27	21	27	27
Longueuil	208	208	208	46	208	208
Lac-Mégantic	18	18	18	18	18	14
Mansonville	47	42	42	34	47	47
Maple Grove	30	27	39	39	39	39
Marbleton	31	24	16	16	26	31
Maisonneuve	299	299	299	55	299	299
New-Richmond	67	63	.....	72	67	67
Paspébiac	47	47	31	40	40	56
Philipsburg	33	33	11	13	32	43
Port-Daniel Ouest	35	31	19	12	31	44
Portneuf	25	13	13	8	13	13
Rawdon	57	57	57	57	55	55
Royal George	177	126	126	36	126	251
Shawinigan-Falls	49	31	31	10	31	46
St-André-Est	29	29	33	29	29	42
Sawyerville	51	51	26	26	51	51
Scotstown	79	66	49	69	66	66
South Durham	33	33	17	33	33	45
Stanbridge-Est	52	52	52	19	48	67
Thetford-Mines	49	22	22	15	33	40
Trois-Rivières	82	42	42	13	50	70
Ulverton	32	19	13	32	29	32
Windsor-Mills	74	50	50	50	58	58
	3,035	2,620	2,291	1,813	2,754	2,08

PROTESTANTE.—ANNÉE 1913-14.

ÉCOLES MODÈLES.

les principales matières du cours d'études.

Histoire du Canada.	Histoire d'Angleterre.	Arithmétique.	Algèbre.	Géométrie.	Dessin.	Tenue des livres.	Langue française.	Latin.	Physiologie et hygiène.	Sciences naturelles.
37	37	60	.....	.....	60	60	60	.....	46	.....
27	6	50	.....	.....	50	.....	31	4	14	.....
34	28	43	17	17	49	49	49	14	24	.....
13	13	26	.....	.....	26	26	26	13	24	.....
35	24	35	35	24	35	12	29	22	37	.....
35	17	63	12	.....	63	.....	54	3	26	.....
11	8	13	.....	.....	13	6	13	8	7	.....
20	14	50	.....	.....	50	.....	28	3	14	.....
31	31	34	13	10	34	16	34	3	22	10
18	35	40	12	12	45	40	45	13	27	.....
24	.....	34	.....	.....	34	13	34	.....	34	.....
16	12	37	.....	.....	27	19	23	12	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
23	12	52	.....	.....	.....	.....	29	.....	12	.....
19	13	45	.....	.....	35	.....	22	2	8	.....
53	4	25	.....	.....	64	.....	52	9	16	.....
38	21	59	.....	.....	59	11	34	4	11	.....
63	18	148	.....	.....	74	4	74	1	22	4
33	.....	48	.....	.....	38	.....	37	.....	23	.....
20	19	32	.....	.....	32	20	28	.....	13	.....
35	13	55	.....	.....	54	26	44	5	54	34
236	16	236	.....	.....	236	.....	77	.....	21	.....
40	16	33	.....	.....	49	49	49	7	42	10
46	19	78	.....	.....	78	.....	31	12	10	.....
20	8	30	.....	.....	8	8	8	.....	3	.....
24	18	20	24	.....	.....	16	20	1	15	19
14	9	24	6	.....	7	.....	24	4	17	.....
27	12	53	.....	.....	40	.....	40	.....	46	.....
14	10	16	.....	.....	16	.....	16	.....	17	10
22	3	28	.....	.....	28	7	28	2	4	.....
23	21	27	.....	.....	27	.....	21	.....	12	.....
69	29	208	6	.....	208	46	108	4	40	.....
14	10	18	.....	.....	18	.....	18	.....	.....	18
34	15	67	.....	.....	67	.....	34	.....	18	.....
23	15	39	.....	.....	39	16	39	.....	31	2
31	9	9	.....	.....	31	22	26	.....	9	5
220	22	299	.....	.....	.....	55	299	.....	11	.....
59	26	72	.....	.....	62	.....	56	.....	26	.....
31	14	61	.....	.....	61	.....	22	5	17	.....
20	11	44	1	1	13	.....	19	2	8	.....
27	11	44	.....	.....	37	.....	31	7	5	.....
10	4	25	.....	.....	25	.....	13	.....	11	7
55	15	55	.....	.....	57	17	57	.....	57	.....
157	18	251	6	.....	176	18	176	3	30	.....
17	2	49	.....	.....	49	.....	20	2	8	.....
29	12	42	.....	.....	42	19	21	12	10	42
51	26	51	.....	.....	51	26	51	20	51	.....
66	20	93	.....	.....	79	.....	79	.....	21	.....
21	17	45	.....	.....	45	.....	33	10	13	.....
33	7	63	.....	.....	73	.....	52	3	44	33
22	4	49	.....	.....	49	15	47	4	13	.....
40	4	80	.....	.....	82	.....	42	.....	14	2
16	10	32	.....	.....	32	.....	26	6	6	6
44	28	71	.....	.....	71	27	49	5	19	11
2,116	786	3,227	132	64	2,763	630	2,344	225	1,059	213

APPENDICE No VIII

PETITS TABLEAUX

TABLEAU—A.—STATISTIQUE DE L'INSPECTION

Numéros.	Noms des Inspecteurs.	Résidence des Inspecteurs.	Date de la nomination des Inspecteurs.	Traitements.
1	Ballantyne, John	Grindstone (Iles-de-la-Madeleine)	30 juin 1903	$ 200
2	Beaumier, Joseph-Vincent	Trois-Rivières	20 octobre 1905	(1) 1,400
3	Belcourt, J.-G. Ephrem	Nicolet (Nicolet)	18 novembre 1880	1,400
4	Blanche, Mgr G	Sept-Iles (Saguenay)	18 janvier 1909	300
5	Boily, Jos.-Edouard	Roberval (Lac St-Jean)	26 juin 1909	1,400
6	Chabot, Jos.-Alexandre	Lauzon (Lévis)	30 septembre 1896	1,400
7	Charbonneau, A.-B	Montreal, 725, rue St-André	3 novembre 1915	1,400
8	Côté, Joseph-Maxime	St-Georges (Beauce)	14 septembre 1900	1,400
9	Curot, Marie-Joseph	Montréal, 1865, rue St-Urbain	8 juillet 1892	1,400
10	Cuddihy, Thomas	Montréal, 1350, Av. Delorimier	25 juin 1915	1,400
11	Dubeau, Joseph-Zoel	Ste-Anne-de-la-Pocatière (Kamour.)	8 juillet 1892	1,400

(1)—Par un arrêté en Conseil en date du 15 juin 1914, le gouvernement accorde annuellement aux inspecteurs d'écoles la somme de $300 pour frais de voyage, en plus du traitement ordinaire.

DES ÉCOLES.—ANNÉE SCOLAIRE 1915-16.

DÉLIMITATION DES DISTRICTS D'INSPECTION.	Nombre d'écoles sous contrôle
1—Les écoles protestantes des Iles-de-la-Madeleine	5
2—La ville de Trois-Rivières: le comté de St-Maurice; celui de Maskinongé, excepté les cantons Masson et Laviolette; les municipalités de Ste-Flore et de Grand'Mère, dans le comté de Champlain	119
3—Le comté de Nicolet, excepté St-Pierre-les-Becquets, Ste-Sophie-de-Lévrard, Gentilly et Ste-Marie-de-Blandford; le comté d'Yamaska, excepté St-Michel, St-David, St-Pierre-de-St-David, St-Guillaume, St-Bonaventure, St-Pie-de-Guire et St-François	184
4—Le territoire renfermé dans la préfecture apostolique du Golfe St-Laurent, depuis la rivière Portneuf jusqu'à Blanc-Sablon	30
5—Le comté du Lac-St-Jean, excepté les municipalités de St-Bruno, du village, de la paroisse et de la Ststion d'Hébertville, et le canton Taché, dans le comté de Chicoutimi	133
6—Dans le comté de Kamouraska : St-Germain, Ste-Hélène, St-André, St-Alexandre, St-Eleuthère et les cantons Bungay, Parke et Chabot; dans le comté de Témiscouata : N.-D.-du-Portage, St-Antonin, St-Modeste, St-Epiphane, St-Hubert, St-Honoré, St-Louis-de-Ha ! Ha! St-Mathias-de-Cabano, N.-D.-du-Lac, St-Eusèbe, Ste-Rose-du-Dégelé, St-Benoit-Abbé, Rivière-Bleue, St-David-d'Esçourt, Les Etroits-du-Lac-Long (canton Botsford) et le canton Robinson	132
7—Le comté de L'Assomption ; celui de Montcalm, excepté St-Donat et le canton Clilton (N.-D.-de-la-Merci); les municipalités de Lavaltrie et de Lonoraie, dans le comté de Berthier, et celle de Saint-Paul, dans le comté de Joliette	131
8—Les municipalités de Ste-Germaine, Ste-Rose-de-Watford, St-Prosper, Cranbourne, (St-Odilon), Standon, St-Abdon, St-Léon-de-Standon et St-Benjamin-du-Lac-à-Busque, St-Louis-de-Gonzague, dans le comté de Dorchester; celles de St-Zacharie, Metgermette-Sud, St-Côme, St-Théophile, St-Gédéon-de-Marlow, Ste-Amélie, St-Martin-de-Jersey, St-Georges (Aubert-Gallion), St-Benoît-Joseph, St-Honoré-de-Shenly, dans le comté de Beauce; St-Evariste-de-Forsyth, Lambton (St-Vital), Aylmer (St-Sébastien), St-Samuel-de-Gayhurst, St-Ludger, Courcelles (Ste-Martine), dans le comté de Frontenac	205
9—Les comtés de Stanstead et de Compton, et les cantons de Spaulding, Ditchfield et Woburn, dans le comté de Frontenac	159
10—La partie de la municipalité scolaire catholique de la cité de Montréal, située à l'ouest des rues Bleury et St-Pierre, et les municipalités scolaires suivantes: Ville-St-Paul, Rivière St-Pierre (Verdun), St-Pierre-aux-Liens, Côteau-St-Pierre, Ste-Clotilde, St-Zotique, Ste-Cunégonde, St-Henri, St-Léon-de-Westmount, N.-Dame-de-Grâce, Côte-St-Luc, Côte-des-Neiges, St-Pascal-Baylon, Ste-Madeleine-d'Outremont, St-Viateur d'Outremont, St-Georges, L'Enfant-Jésus, St-Jean-de-la-Croix, Ste-Cécile, St-Michael's, St-Denis, Parc-Amherst, St-Edouard, St-Etienne, Villeary, Youville, Ahuntsic, Bordeaux, Pont-Viau, St-Vincent-de Paul, Côte-St-François, La Grande-Côte, Les-Ecors, St-Elzéar, St-François-de-Sales	91
11—Le comté de Kamouraska, excepté St-Germain, Ste-Hélène St-André, St-Alexandre, St-Eleuthère (Pohénégamook), et les cantons Bungay, Parke et Chabot, et celui de l'Islet, excepté les municipalités de l'Islet, St-Eugène, St-Cyrille St-Marcel	146

TABLEAU—A.—STATISTIQUE DE L'INSPECTION

Numéros.	Noms des Inspecteurs.	Résidence des Inspecteurs.	Date de la nomination des Inspecteurs.	Traitements.
12	Filteau, Alphonse	St-Jean (Montmorency)	7 juin 1905	$1,400
13	Filteau, L.-M	Gamelin, près Montréal	1 septembre 1915	1,400
14	Frédéric, J.-A.-M	St-Jean (St-Jean)	11 juillet 1914	1,400
15	Genest-Labarre, J.-Evariste	Victoriaville (Arthabaska)	2 novembre 1896	1,400
16	Gilman, Aaron-Luther	Cowansville (Missisquoi)	9 décembre 1895	1,400
17	Gingras, Noël	St-Michel (Bellechasse)	17 novembre 1915	1,400
18	Goulet, Joseph-Onésime	St-Gervais (Bellechasse)	16 janvier 1901	1,400
19	Goulet, Ls-Philippe	Québec, 58, rue Claire-Fontaine	18 février 1907	1,400
20	Guay, Louis-Abbon	St-David (Lévis)	26 mai 1894	1,400
21	Hébert, Joseph	Longueuil (Chambly)	1 septembre 1899	1,400
22	Hunter, Rév.-J.-H	Coaticook (Stanstead)	26 juin 1912	1,400

DES ÉCOLES.—ANNÉE SCOLAIRE 1915-16.—*Suite.*

DÉLIMITATION DES DISTRICTS D'INSPECTION.	Nombre d'écoles sous contrôle
12.—Dans le comté de Labelle, les municipalités suivantes: L'Ange-Gardien, Notre-Dame-des-Neiges-de-Masson, Buckingham-Est, Buckhigham ville, Buckhigham canton, Lochaber et G re, St-Sixte, Mulgrave et Derry, Notre-Dame-de-la-Salette, Notre-Dame-de-la-Garde, Notre-Dame-du-Lac, Notre-Dame-de-Pontmain, Kiamika, St-François-Régis, Mont-Laurier, Campbell, Robertson et Pope, Cantons-Unis, St-Malachie, Val-Barrette, Plaisance, Ste-Angélique-de-Papineauville, St-André Avellin, Papineauville, Montebello, Notre-Dame-de-Bonsecours-de-Montebello, Ripon (St-Casimir), Lac-Escréar, Montpellier. Dans le comté d'Ottawa, les municipalités suivantes: Templeton-Nord, Templeton-Est. Dans le comte de Montcalm: Tapance	120
13.—Le comté de Témiscamingue, les municipalités d'Aberdeen, Ile-desAllumettes, Sheen, Chichester, Waltham, Mansfield et Pontefract, Fort-Coulonge et Ile-du-Calumet, dans le comté de Pontiac. La région traversée par le "Grand Tronc-Pacifique", depuis la limite Est du Témiscamingue jusqu'à La Tuque, inclusivement, et la municipalité de la Rivière-Croche, dans le canton Langelier, comté de Champlain	90
14.—Les comtés de Napierville, Iberville et St-Jean, les écoles de St-Ja ques-de-Clarenceville et St-Thomas, dans le comté de Missisquoi, et la municipalité de St-Jacques-le-Mineur, dans le comté de Laprairie	148
15.—Les comtés de Sherbrooke et de Richmond: les municipalités d'Ely-Nord, Ely-Sud, Stukely-Nord, Lawrenceville et Ste-Anne-de-Stukely, dans le comté de Shefford; celles de St-Fulgence-de-Durham, St-Pierre-de-Durham, Kingsey et Kingsey-Falls, dans le comté de Drummond, la municipalité de Ste-Christine, dans le comté de Bagot	172
16.—Les écoles protestantes des comtés de Huntingdon et de Soulanges, celles de Valleyfield et de St-Louis-de-Conzague, dans le comté de Beauharnois, celles de Lacolle dans le comté de St-Jean, celles de St-Thomas-de-Clarenceville, dans le comté de Missisquoi, et celles du comté de Vaudreuil, excepté la municipalité de Pointe-Fortune et les comtés de Chambly et Laprairie.	90
17.—Le comté de Rimouski, excepté St-Simon, St-Mathieu, St-Fabien, St-Médard (canton Bédard) et les cantons Biencourt et Chénier; le comté de Matane, excepté Causapscal, St-Edmond, St-Léon-le-Grand, Amqui, Cedar-Hall, Sayabec, St-Paul-des-Capucins, Dalibaire et Cherbourg	162
18.—Le comté de Champlain, excepté Ste-Flore, Grand-mère et la Tuque, et les écoles de Grondines, St-Casimir, St-Thuribe, St-Ubalde, N.-D.-des-Anges et St-Rémi-du-Lac-au-Sable, dans le comté de Portneuf	177
19.—Le comté de Montmagny; celui de Bellechasse, excepté St-Charles, St-Gervais, St-Lazarre; les municipalités de l'Islet, St-Eugène, St-Cyrille, St-Marcel et le canton Leverrier, dans le comté de l'Islet, et celle de Ste-Justine, dans le comté de Dorchester	190
20.—Le comté de Lévis, excepté la ville de Lévis, N.-D.-de-la-Victoire, Bienville, St-Joseph, Lauzon, et la partie Est du village de Lauzon; le comté de Dorchester, excepté Standon, St-Abdon, St-Léon-de-Standon, St-Odilon (Cranbourne), St-Benjamin-du-Lac-à-Busque, Ste-Germaine, St-Louis-de-Gonzague, Ste-Justine, Ste-Rose-de-Watford et St-Prosper; les municipalités de St-Charles, St-Gervais et St-Lazarre, dans le comté de Bellechasse	175
21.—Les comtés de Chambly, Richelieu et Verchères, et les municipalités de St-Michel, St-David et St-Pierre-de-St-David, dans le comté d'Yamaska	163
22.—Les écoles protestantes des comtés de Stanstead et Compton, excepté celles de Lac-Mégantic, Whitton, Marston, Hampden, Winslow-Sud, Lingwick	104

TABLEAU—A.—STATISTIQUE DE L'INSPECTION

Numéros.	Noms des Inspecteurs.	Résidence des Inspecteurs.	Date de la nomination des Inspecteurs.	Traitements.
23	Honeyman, Howard-Arthur..	Hull (Ottawa).....	18 décembre 1907...	$1,40(
24	Kerr, Rév. Isaac-Newton....	Hatley (Stanstead).....	1 octobre 1899	450
25	Langlois, Léopold	Plaisance (Labelle).....	30 janvier 1915.....	1,400
26	Lefebvre, Joseph-Édouard...	Vaudreuil (Vaudreuil).....	22 mai 1908.....	1,400
27	Lévesque, Louis-Nér...	Roxton-Falls (Shefford)	12 novembre 1877...	1,400
28	L'Italien, L.-J.-E.....	Trois-Pistoles (Témiscouata.....	26 juin 1914	1,400
29	Longtin, Lorenzo.....	St-Isidore (Laprairie).....	29 décembre 1909...	1,400
30	Manning, J.-M.....	Montréal, 665, Av. Delorimier.....	13mars 1914.....	1,400
31	Marien, J.-Gervais.....	St-Jean (St-Jean).....	6 juillet 1912.....	1,400
32	McCutcheon, Oliv.-Fairfield..	Leeds village (Mégantic).....	1 janvier 1904.....	1,400

DES ÉCOLES.—ANNÉE SCOLAIRE 1915-16.—*Suite.*

DÉLIMITATION DES DISTRICTS D'INSPECTION.	Nombre d'écoles sous contrôle
23.—Les écoles protestantes des comtés de Pontiac, d'Ottawa, Labelle et Témiscamingue	126
24.—Les écoles protestantes des comtés de Matane et Gaspé, et celles des cantons Hope et Port-Daniel, dans le comté de Bonaventure	39
25.—Dans le comté d'Argenteuil, les municipalités suivantes: St-André paroisse, St-André village, Arundel, Carillon, Chatam No 1, Grenville No 1, Grenville No 2, Grenville No 3, Howard, St-Adolphe, Lachute, Lac-des-Seize-Iles, Morin (canton), Notre-Dame-de-Montfort, Ste-Jérusalem, Ste-Marguerite-de-Browns-Gore, Wentworth, (St-Michel), Chatam No 2, (Brownsburg). Dans le comté de Terrebonne, les municipalités suivantes: Ste-Lucie (Doncaster), Ste-Marguerite, Ste-Adèle, St-Faustin, Ste-Agathe paroisse, Ste-Agathe village, St-Jovite. Dans le comté de Montcalm, les municipalités suivantes: St-Donat, Canton Mousseau, (L'Ascension). Dans le comté de Labelle, les municipalités suivantes: Addington, Hartwell (St-Félix), l'Annonciation, La-Conception, La-Minerve, La-Nativité-de-Labelle, Macaza, Loranger, Notre-Dame-de-la-Paix, Preston, St-Rémi-d'Amherst, Ste-Valérie-de-Ponsonby, Ste-Véronique-de-Turgeon, Papineau, Brébœuf (Coupalville), Suffolk (St-Emile), Lac-Windigo, Labelle, Canton Boyer	134
26.—Le comté de Jacques-Cartier, moins la municipalité d'Youville; les comtés de Soulanges, de Vaudreuil et celui de Laval, excepté St-François-de-Sales, St-Vincent-de-Paul, Bas-de-la-Grande-Côte-Ste-Rose, Bas-de-la-Petite-Côte-Ste-Rose, Haut-de-la-Grande-Côte-Ste-Rose, Haut-de-la Petite-Côte-Ste-Rose, Ste-Dorothée No 1, Ste-Dorothée No 2, Ste-Rose village, Ste-Dorothée village	143
27.—Le comté de Drummond, excepté les municipalités de Durham-Sud (St-Fulgence), St-Pierre-de-Durham, Kingsey et Kingsey-Falls; le comté de Bagot, excepté St-Dominique, Ste-Rosalie, St-Pie et Ste-Christine; les municipalités de St-Guillaume-d'Upton, Saint-Bonaventure, St-Pie-de-Guire et St-François, dans le comté de Yamaska	184
28.—Le comté de Bonaventure et les municipalités de Causapscal, St-Edmond, St-Léon-le-Grand, Amqui, Cedar-Hall et Sayabec, dans le comté de Matane	155
29.—Le comté de Laprairie, excepté St-Jacques-le-Mineur, et les comtés de Châteauguay, Beauharnois et Huntingdon	167
30.—Le comté de Brome, celui de Missisquoi, excepté St-Jacques et St-Thomas-de-Clarenceville; le comté de Shefford, excepté les municipalités d'Ely-Nord, Ely-Sud, Stukely-Nord, Lawrenceville et Ste-Anne-de-Stukely; la municipalité de l'Ange-Gardien, dans le comté de Rouville	154
31.—Dans le comté de Pontiac, les municipalités suivantes: Campbell's-Bay, Ste-Elizabeth-de-Franktown, Onslow-Sud, Notre-Dame-des-Quinze, Aldfield-Sud, Portage du-Fort, Bryson, Onslow-Nord, Bristol, Leslie et Claphan, Aldfield-Est. Tout le comté d'Ottawa. Dans le comté de Labelle, les municipalités suivantes: Denholm et Bowman, Portland-Ouest, et l'école No 5 de N.-Dame-du-Laus	119
32.—Les écoles protestantes de la cité de Québec, et des comtés de Québec, Portneuf, Lévis, Mégantic, Dorchester, Lotbinière, Beauce, Wolfe; celles de Lac-Mégantic, Whitton, Marston, Hampden, Winslow-Sud, Lingwick, dans le comté de Compton	115

TABLEAU A.—STATISTIQUE DE L'INSPECTION

Numéros.	Noms des Inspecteurs.	Résidence des Inspecteurs.	Date de la nomination des Inspecteurs.	Traitements.
33	McOuat, John-W.	Lachute (Argenteuil)	8 juillet 1892	$ 1,400
34	Miller, C.-J.	Montréal, 1325, Av. Delorimier	28 février 1911	1,400
35	Millette, Antonio	Hébertville Station (Lac St-Jean)	6 octobre 1915	1,400
36	Molleur, Joseph-Trefflé	St-Césaire (Rouville)	1 septembre 1899	1,400
37	Nansot, Henri	Québec, 87, rue Durocher	15 mars 1904	1,400
38	Normand, Frédéric-J.	St-Aimé (Richelieu)	18 septembre 1909	1,400
39	Pagé, Louis-Omer	St-Louis-de-Lotbinière (Lotbinière)	15 octobre 1897;	1,400
40	Paquin, J.-Arsène	Joliette (Joliette)	5 juillet, 1912	1,400
41	Plamondon, Charles	St-Bruno (Lac St-Jean)	28 août 1912	1,400
42	Primeau, J.-Bte	St-Jérôme (Terrebonne)	1 septembre 1897	1,400
43	Rothney, Rév. Wm.-O.	Richmond (Richmond)	12 juillet 1911	$ 1,400

DES ÉCOLES.—ANNÉE SCOLAIRE 1915-16.—*Suite.*

DÉLIMITATION DES DISTRICTS D'INSPECTION.	Nombre d'écoles sous contrôle.
33—Les écoles protestantes des comtés d'Hochelaga, Argenteuil, Jacques-Cartier, Deux-Montagnes, Terrebonne, L'Assomption, Montcalm et Joliette, celles de Pointe-Fortune, dans le comté de Vaudreuil et celles de la cité de Montréal	125
34—La partie de la municipalité scolaire catholique de la cité de Montréal située à l'est des rues Bleury et St-Pierre, ainsi que les municipalités scolaires suivantes: St-Jean-Baptiste, St-Grégoire-le-Thaumaturge, St-Stanislas, St-Jean-Berchman, St-Anselme, Hochelaga, Maisonneuve, Côte-Visitation, St-Marc, St-François-Solano, St-Bernardin-de-Montréal, Tétreauville, Ville-de-la-Longue-Pointe, Pointe-aux-Trembles, St-Jules, Côte St-Léonard, Côte St-Michel, Rivière-des-Prairies (village), Rivière-des-Prairies (paroisse), St-Charles-du-Bas-du-Sault et Sault-au-Récollet	82
35—Le comté de Charlevoix	98
36—Le comté de St-Hyacinthe; celui de Rouville, excepté la municipalité de l'Ange-Gardien; les municipalités de St-Dominique, Ste-Rosalie et St-Pie, dans le comté de Bagot	162
37—Dans le comté de Témiscouata: Fraserville, Rivière-du-Loup, Cacouna (paroisse), Cacouna (village), St-Arsène, L'Isle-Verte, St-Paul-de-la-Croix, St-Jean-de-Dieu, St-Eloi, Ste-Françoise, St-Cyprien St-Clément, Trois-Pistoles No 1, Trois-Pistoles No 2, St-Joseph-de-Viel, Rivière-Trois-Pistoles, Raudot, N.-D.-des-Sept-Douleurs et les cantons Auclair et Rouillard; dans le comté de Rimouski: St-Simon, St-Mathieu, St-Fabien, St-Médard (Bédard) et les cantons Biencourt et Chénier	133
38—Le comté de Gaspé et les municipalités scolaires de St-Paul-des-Capucins, Dalibaire, St-Edouard-des-Méchins et Cherbourg, dans le comté de Matane	125
39—Le comté de Lotbinière et Somerset-Nord (Ste-Julie), Ste-Anastasie, Nelson, N.-D.-de-Lourdes, Inverness, St-Pierre-Baptiste, Leeds, Leeds-Est, Leeds-Sud, dans le comté de Mégantic	166
40—Le comté de Joliette, excepté la municipalité de St-Paul; celui de Berthier, excepté Lanoraie et Lavaltrie; les cantons Masson et Laviolette, dans le comté de Maskinongé	155
41—Le comté de Chicoutimi, moins le canton Taché; les municipalités de St-Bruno, d'Hébertville (village, paroisse et station), dans le comté du Lac St-Jean	130
42—Le comté des Deux-Montagnes; celui de Terrebonne, excepté St-Faustin, Ste-Jovite, Ste-Lucie (Doncaster), Ste-Marguerite, Ste-Adèle, Ste-Agathe paroisse, Ste-Agathe village; dans le comté de Laval, les municipalités suivantes: Bas-de-la Grande-Côte-Ste-Rose, Bas-de-la-Petite-Côte-Ste-Rose, Haut-de-la-Grande-Côte-Ste-Ros, Haut-de-la-Petite-Côte-Ste-Rose, Ste-Dorothée No 1, Ste-Dorothée No2, Ste-Dorotheée village, Ste-Rose village, et les écoles du canton de Chilton (N.-D. de la Merci), dans le comté de Montcalm	137
43—Les écoles protestantes des comtés de Drummond, Richmond, Sherbrooke et Bagot; celles du comté de Shefford, excepté les écoles des cantons de Granby et de Shefford; celles de Tingwick, dans le comté d'Arthabaska	102

TABLEAU—A.—STATISTIQUE DE L'INSPECTION

Numéros.	Noms des Inspecteurs.	Résidence des Inspecteurs.	Date de la nomination des Inspecteurs.	Traitements.
44	Roy, Pierre-Antoine	La-Jeune-Lorette (Québec)	11 août 1886	1,400
45	Simard, A.-Hidallah	Baie-St-Paul (Charlevoix)	20 mai 1897	300
46	Sutherland, Rév. James-M.	New-Carlisle (Bonaventure)	12 septembre 1900	450
47	Tanguay, Amédée	Roxton-Falls (Shefford)	22 novembre 1887	1,400
48	Taylor, Rév. Ern.-Manly	Knowlton (Brome)	4 juin 1889	1,400
49	Thériault, Ls.-Albin	Havre-aux-Maisons (Iles-de-la-Madeleine)	21 août 1912	700
50	Turcotte, Jos-Marie-Arthur	Ste-Famille (Montmorency)	16 juin 1905	1,400
51	Vien, George-Stanislas	Lauzon (Lévis)	12 novembre 1877	1,400
52	Warren, Thomas	St-François (Montmagny)	7 octobre 1913	1,400

DES ÉCOLES—ANNÉE SCOLAIRE 1915-16.—*Suite.*

DÉLIMITATION DES DISTRICTS D'INSPECTION.	Nombre d'écoles sous contrôle.
44.—Le comté de Québec, excepté St-Roch-Nord et St-Charles, (Petite-Rivière); celui de Portneuf, excepté les municipalités de Grondines, St-Casimir, St-Ubalde et N.-D.-des-Anges; les municipalités de Laval et de St-Adolphe, dans le conté de Montmorency	169
45.—La partie ouest du comté de Saguenay comprise entre le comté de Charlevoix et la rivière Portneuf	44
46.—Les écoles protestantes du comté de Bonaventure, excepté celles des cantons Hope et Port-Daniel	34
47.—Le comté de Beauce, excepté St-Zacharie, Metgermette-Sud, St-Côme, St-Théophile, St-Gédéon-de-Marlow, Ste-Amélie, St-Honoré-de-Shenly, St-Georges,(Aubert-Gallion), St-Martin-de-Jersey; la municipalité de St-Méthode-d'Adstock, dans le comté de Frontenac; les municipalités de St-Antoine-de-Pontbriand, Sacré-Cœur-de-Marie et Robertsonville, dans le comté de Mégantic, et celle de St-Edouard-de-Frampton, dans le comté de Dorchester	184
48.—Les écoles protestantes des comtés de Brome,Iberville et Rouville; celles du comté de Missisquoi, excepté les écoles de St-Thomas-de-Clarenceville, et les écoles protestantes des cantons de Granby et de Shefford, dans le comté de Shefford	98
49.—Les Iles-de-la-Madeleine	20
50.—Le comté de Wolfe; les municipalités de St-Désiré-du-lac-Noir,Irlande-Nord, Irlande-Sud et St-Alphonse-de-Thetford, dans le comté de Mégantic; celles de Chester-Nord, Chester-Est, St-Paul-de-Chester, St-Rémi-de-Tingwick et Chénier, dans le comté d'Arthabaska	192
51.—Le comté de Montmorency,excepté St-Adolphe et Laval;la cité de Québec; St-Roch-Nord et St-Charles (Petite-Rivière), dans le comté de Québec, les municipalités de Lévis, N.-D.-de-la-Victoire, Bienville, St-Joseph, Lauzon (village) et partie-est du village de Lauzon, dans le comté de Lévis	103
52.—Le comté d'Arthabaska, excepté Chester-Nord, Chester-Est, St-Paul-de-Chester, St-Rémi-de-Tingwick, Tingwick et Chénier; les municipalités de St-Pierre-les-Becquets, Ste-Sophie-de-Lévrard, Ste-Cécile-de-Lévrard, Gentilly et Ste-Marie-de-Blandford, dans le comté de Nicolet, et celles d'Halifax-Nord, (Ste-Sophie), Halifax-Sud (St-Ferdinand), Somerset-Sud (St-Calixte) et Plessisville, dans le comté de Mégantic	177

TABLEAU—B.

Indiquant les contributions du gouvernement de la province de Québec, celles des municipalités et celles des institutions d'éducation supérieure indépendantes, pour l'année 1914-15.

CONTRIBUTIONS DU GOUVERNEMENT:	$ cts.
Payé par le département de l'Instruction publique:	
Ecoles publiques	200,000.00
Ecoles publiques (Minimum de salaires)	225,000.00
Ecoles supérieures catholiques	74,000.00
Autres subventions aux écoles supérieures et techniques	234,411.50
Ecoles supérieures protestantes	66,751.72
Conseil de l'Instruction publique	3,800.00
Municipalités pauvres catholiques	20,797.60
Municipalités pauvres protestantes	4,202.40
Octrois aux municipalités rurales qui emploient des instituteurs pour garçons	14,000.00
Ecoles normales	135,000.00
Institutions pour les sourds-muets et les aveugles	28,200.00
Inspection des écoles	84,000.00
Livres à donner en prix	12,000.00
Publication des journaux de l'instruction publique	8,500.00
Pour l'enseignement du dessin dans les écoles primaires	5,000.00
Gratifications aux instituteurs et aux institutrices	47,000.00
Allocations aux municipalités les plus méritantes	10,000.00
Conférences pédagogiques	8,500.00
Octrois pour nouvelles académies pour garçons	50,000.00
Rapport du Surintendant	1,100.00
Aide supplémentaire au comité protestant	1,500.00
Musée scolaire	600.00
Fonds de pension des instituteurs (ancien)	8,000.00
Fonds de pension des institueurs (nouveau)	41,985.88
Fonds des écoles élémentaires, R. S. P. Q., 1909. . . Art. 2944 à 2949	149,999.70
Total	$1,434,348.80
PAYÉ PAR LE SECRÉTAIRE DE LA PROVINCE:	
Ecoles du soir et de coupe	$ 33,097.50
Conseil des Arts et Manufactures	16,000.00
"Monument National", Montréal	4,000.00
Archives Canadiennes	580.20
Ecoles de réforme et d'industrie	104,000.00
Total	$ 157,677.70
PAYÉ PAR LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS:	
Ecole normale Jacques-Cartier (travaux à)	$ 3,986.49
Ecole normale Laval (travaux à)	3,260.64
Total	$ 7,247.13
PAYÉ PAR LE TRÉSORIER DE LA PROVINCE:	
Conservatoire de Musique de Québec	$ 1,000.00
Académie de Musique	3,100.00
Société Symphonique de Québec	200.00
Société du Parler-Français	500.00
Institut canadien	500.00
Conservatoire Lasalle	5,000.00
Société de géographie	300.00

TABLEAU—B.—*Suite.*

Indiquant les contributions du gouvernement de la province de Québec, celles des municipalités et celles des institutions d'éducation supérieure indépendantes, pour l'année 1914-15.

Ecole d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière	10,000.00
Ecole forestière	8,000.00
Asile Nazareth, Ecole des aveugles	1,800.00
Institut MacKay	3,000.00
Comité de l'Œuvre des sourds-muets	50.00
Ecole de Chirurgie dentaire	300.00
Ecole normale McGill	3,000.00
Pour diverses écoles	500.00
Total	$ 37,250.00
PAYÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE:	
Ecoles d'Agriculture	$ 93,175.76
Ecoles d'Industrie laitière de Saint-Hyacinthe	8,000.00
Ecoles Ménagères	22,189.82
Ecoles-sucreries	2,810.97
Ecole vétérinaire	4,772.68
Orphelinats Agricoles	3,200.00
Cours abrégés d'Agriculture, pour les inspecteurs d'écoles et les instituteurs	3,744.24
Total	$ 137,893.47
PAYÉ PAR LE MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS:	
Ecole forestière	$ 8,000.00
Grand total	$1,782,417.10
CONTRIBUTIONS DES MUNICIPALITÉS ET DES INSTITUTIONS INDÉPENDANTES: (Année 1913–14)	
Taxe annuelle	4,880,828.00
Taxe spéciale	576,920.00
Contributions mensuelles	340,051.00
Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées	1,375,080.00
Total	7,172,879.00
Valeur de la propriété imposable	989,592,020.00
Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement	38,956,221.00

TABLEAU—C.

Statistiques se rapportant aux universités de la province de Québec.

UNIVER ITÉ LAVAL CATHOLIQUE.—QUEBEC ET MONTREAL.—ANNÉE 1914-15.

Cette institution a été fondée en 1852 par le Séminaire de Québec.

	Québec.	Montréal.	Totaux.	Totaux.
Nombre de professeurs:—				
Faculté de Théologie	9	12	21	
" de Droit	16	16	32	
" de Médecine	21	60	81	
" des Arts	26	22	48	
Ecole centrale de préparation et d'arpentage	8	.....	8	
" polytechnique	.....	29	29	
" de médecine comparée et de science vétérinaire	.....	10	10	
" de chirurgie dentaire	.....	18	18	
" de pharmacie Laval	.....	11	11	
Institut agricole d'Oka	.....	11	11	
Ecole d'enseign. supérieur pour les jeunes filles:				
Professeurs, maîtres	.....	32	32	
" maîtresses	.....	18	18	
Ecole forestière	7	.....	7	
Totaux	87	239	.....	326
Nombre d'étudiants à Québec:—				
Faculté de Théologie			144	
" de Droit			72	
" de Médecine			81	
" des Arts			20	
Etud ants en pharmacie			9	
Ecole de préparation et d'arpentage			21	
Ecole forestière			21	
Total			.....	368
Nombre d'étudiants à Montréal:—				
Faculté de Théologie			267	
" de Droit			139	
" de Médecine			136	
" des Arts—Cours de littérature française			...	
Ecole polytechnique			154	
" de médecine comparée et de science vétérinaire			56	
" de chirurgie dentaire			115	
" de pharmacie Laval			110	
Institut agricole d'Oka			213	
Ecole d'enseignement supérieur pour les jeunes filles			604	
Enseignement secondaire moderne			72	
Total			.....	1,927
Gradués de l'université:—				
Docteurs en Théologie			7	
" en Droit			1	
" en Médecine			25	
" en Médecine vétérinaire			14	
Licenciés en Théologie			13	
" en Droit			27	
" en Droit canonique			4	
" en Philosophie			13	
Bacheliers en Théologie			6	
" en Droit			31	
" en Médecine			18	
" en Médecine vétérinaire			11	
" ès Arts			87	
" ès Lettres			40	
" ès Sciences			32	
" ès Sciences appliquées			6	
Ingénieurs civils			11	
Ingénieurs des mines			0	
Ingénieurs des chemins de fer			0	
Architectes			1	
Arpenteurs stagiaires			2	

TABLEAU—C.—*Suite.*

Statistiques se rapportant aux universités de la province de Québec.

UNIVERSITÉ LAVAL CATHOLIQUE.—QUEBEC ET MONTREAL.—ANNÉE 1914-15.

Cette institution a été fondée en 1852, par le Séminaire de Québec.

Ingénieurs forestiers	6	
Hygiénistes experts	7	
Enseignement supérieur pour les jeunes filles:		
Diplômes	3	
Enseignement ménager:		
Diplômes	4	
Certificats d'études	5	
Enseignement secondaire moderne:		
Diplômes		
Littérature-Philosophie	2	
Mathématiques-Sciences	1	
Total		376
Grands séminaires affiliés	8	
Collèges affiliés	19	
Collège agrégé	1	
Ecoles affiliées	14	
Ecoles d'agriculture affiliées	2	
Total		44

L'Ecole polytechnique, sous le contrôle de l'Université Laval, reçoit du gouvernement une subvention de	$30,000 00
L'université Laval, Montréal, reçoit du gouvernement	25,000 00
L'université Laval, Québec, reçoit du gouvernement	25,000 00
Total	$80,000 00

TABLEAU—C.—*Suite.*

UNIVERSITÉS PROTESTANTES.

COLLÈGE ET UNIVERSITÉ McGILL.—Fondé en 1841 par l'honorable James McGill.

COLLÈGE ET UNIVERSITÉ DE LENNOXVILLE.—Fondé en 1845 par l'évêque G.-J. Mountain, de Québec.

——	McGill.	Lennoxville
Nombre de professeurs et de conférenciers:—		
Faculté des Arts	50	9
" de Médecine	95	
" de Droit	12	
" des Sciences	64	
" de Théologie	.....	4
Totaux	221	13
Nombre d'étudiants:—		
Faculté des Arts	458	50
" de Médecine	389	
" de Droit	69	
" des Sciences	493	
" de Théologie	.....	9
Totaux	1,409	59
Gradués de l'Université en 1913-14:—		
Docteur en Théologie	.....	
" en Droit	.....	3
" " *honoris causa*	4	
" en Médecine	62	
" ès Sciences	2	
" en chirurgie dentaire	9	
" en droit civil	.....	
Maîtres ès Arts	6	1
" ès Sciences	9	
Maîtres en chirurgie dentaire	.....	
Licenciés en Théologie	.....	
Bacheliers ès Arts	78	15
" ès Sciences	92	
" en Droit	12	
" en Musique	.....	
" en Théologie	.....	
" en Agriculture	19	
" en Architecture	8	
Totaux	301	19
L'Université McGill est affiliée aux Universités d'Oxford, de Cambridge et de Dublin. *		
Collèges affiliés à l'Université McGill:—		
The Stanstead Wesleyan College, Stanstead, P. Q.		
Vancouver College, Vancouver, B. C.		
Victoria College, Victoria, B. C.		
The Congregational College of Canada, Montreal.		
The Presbyterian College, Montreal.		
The Wesleyan College of Montreal.		
The Diocesan College of Montreal.		
N.B.—Ces quatre derniers collèges ne sont affiliés à l'Université que pour la faculté des arts.		
Subventions du gouvernement de la province	$ 25,000 00	$ 2,500 00
Recettes	1,023,077 17(1)	26,623 46
Dépenses	1,034,614 32(1)	27,392 68
Dotations	8,048,481 17(1)	294,280 82
Valeur des édifices, des terrains, des appareils, etc	9,159,415 04(1)	246,366 78
Nombre de volumes dont se compose la bibliothèque	190,000 00	13,000 00

(1) Ces chiffres comprennent ceux du Collège Macdonald, de Ste-Anne-de-Bellevue.

TABLEAU—D.

ÉCOLES NORMALES.

Pour l'année académique terminée le 30 juin 1915.	Ecole Laval catholique, Québec.		Ecole Jacques-Cartier catholique, Montréal.		École normale du collège McDonald	Ecoles normales des filles.									St-Pascal.
						Rimouski.		Chicoutimi.		Nicolet.	Valleyfield.	Tr.-Rivières.	Hull.	Joliette.	St-Hyacinthe.	
	Département des élèves-instituteurs.	Département des élèves-institutrices.	Département des élèves-instituteurs.	Département des élèves-institutrices.	Elèves-instituteurs et élèves-institutrices	Elèves-institutrices.	Elèves-institutrices.	Elèves-institutrices.	Elèves-institutrices.	Elèves-institutrices.	Elèves-institutrices.	Elèves-institutrices.	Elèves-institutrices.	Elèves-institutrices.	Elèves-institutrices.	Elèves-institutrices.
Professeurs ordinaires	7	13	8	18	12	12	12	6	9	9	7	6	12	17	
Professeurs adjoints	4	2	4	3		2		8	7	3		2	8	1	
Elèves dans la classe d'école académique	14	10	23	11		6		16	14	11	6		10	19	
" " modèle	33	24	23	37	129	25	21	38	28	25	15	8	34	31	
" " élementaire	29	20	24	46	40	44	46	55	30	39	19	22	69	63	
Elèves dans la classe préparatoire			32	18		12	24		19	13		5	17	7	
Elèves qui ont obtenu le diplôme d'école élémentaire	26	18	8	30	38	25	21	42	21	20	8	10	41	14	
" " modèle	28	23	9	27	124	24	10	30	19	21	11	6	23	20	
" " académique	13	10	16	10	8	5		15	13	11	6		10	7	
Total des élèves qui ont obtenu des diplômes	67	51	33	67	164	54	31	87	53	52	25	16	74	41	
Grand total des élèves	76	54	102	112	170	86	91	109	91	88	40	35	130	120	
Elèves catholiques	76	54	102	112		86	91	109	91	88	40	35	130	120	
Elèves protestants					178										
Nombre de jours de classe pendant l'année	204	205	210	230	190	209	235	200	274	227	244	230	233	240	
" de jours consacrés aux examens	25	25	18	45	15	12	15	37	24	25	20	10	24	21	
" de bourses accordées	24	21	24	30		30	30	30		30	30	25	30	50	
" de prix distribués	282	285	210	94	6	270	200	186	95	155	80	88	30	214	
" de médailles distribuées	3	12	2	3	3	5	10	27	47	18	9	6	28	6	
" de volumes dont se compose la bibliothèque	7,000	846	19,753	5,010	6,000	1 200	900	1,191	1,000	800	660	282	575	645	
Subventions du Gouvernement de Québec					$16,866.67										
Valeur du mobilier, des instruments de musique, de la bibliothèque, etc	$ 12,000	$ 4,000	$ 83,000	$ 15,000	$25,000.00		$ 4,200	1,909.66	$ 8,000	$ 5,000	$ 4,100	$ 5,200	$ 10,960	$ 90,000	
ÉCOLES MODELES ANNEXÉES:															
Elèves dans le cours élmentaire	47	53	120	59	118	29	52	100	132	223	122	221	93	92	
" " modèle	18	19	7	9	64	1	9			7	18		3	29	
" " académique				2	26										
" admis gratuitement	3	10	15	3	110	6	1		132	30		221	96	97	
" catholiques	65	72	127	68	16	30	61	100	132	230	140	221	96	121	
" protestants				2	192										
Total des élèves	65	72	127	70	208	30	61	100	132	230	140	221	96	121	
Présence moyenne des élèves à l'école	57	50	94	58	151	25	61	81	126	189	126	190	78	115	
Elèves qui ont complété le cours modèle	5	4	5		6						5	10		8	
Nombre de cartes géographiques	20	23	20	12	2	11	8	11	12	26	16	9	20	13	
Nombre de globes terrestres et planétaires	3	6	5	2	46	4	1	1	2	3	3		2		

TABLEAU—E.

STATISTIQUES CONCERNANT LES COLLÈGES CLASSIQUES DE LA PROVINCE L'INSTRUCTION PUBLI

COLLÈGES	Date de la fondation.	Valeur des édifices et du terrain	Valeur du mobilier.	Dépenses de l'année.	Nombre de volumes à la bibliothèque.	Globes terrestres et planétaires.	Cartes géographiques.	Pianos et harmoniums.
		$	$	$				
Chicoutimi	1883	525,000	25,000	50,926	3,000	5	60	6
Joliette	1846	325,000	75,000	35,325	14.500	5	30	8
L'Assomption	1832	225,000	30,000	35,884	8,150	5	65	11
Lévis	1853	300,000	39,000	66,307	22,150	6	45	8
Mont-Laurier	1910	40,000	5,000	13,000	300	1	8	3
Montréal (Loyola)	1896	200,000	14,500	31,200	5,500	2	55	6
Montréal (Ste-Marie	1848	390,000	40,000	76,000	80,000	6	38	15
Montréal * (St-Sulp.)	1767	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Nicolet	1803	380,000	76,000	42,840	35,000	10	80	5
Québec * (Sémin.)	1663	.....	.....	.....	125,000	4	65	8
Rigaud	1851	150,000	30,000	34,610	12,900	4	69	7
Rimouski	1855	100,000	7,000	37,509	20,000	5	50	6
St-Alx-de-la-Gatin	1911	120,000	6,500	16,868	2,500	2	50	4
Ste-Anne-de-la-Poca	1827	180,000	35,000	44,200	40, 00	10	36	7
St-Hyacinthe	1811	260,000	40,000	62,384	40,500	8	140	8
St-Jean	1911	60,000	25,000	23,426	2.000	2	30	6
St-Laurent	1847	400,000	40,000	85,000	30,000	8	40	12
Ste-Thérèse	1825	250,000	20,000	45,000	17,000	2	50	11
Sherbrooke	1875	365,000	50,000	56,897	7,500	4	75	8
Trois-Rivières	1860	400,000	20,000	40,500	10,000	5	30	7
Valleyfield	1893	155,000	30,000	31,840	7,000	4	60	5
Totaux	.....	4,825,000	608,000	829.71[illegible]	483,000	98	1,076	151

TABLEAU—E.

D'APRÈS LE RAPPORT DE CES INSTITUTIONS AU SURINTENDANT DE QUE.—Année 1914–15.

Professeurs ecclésiastiques ou religieux.	Professeurs laïques	ÉLÈVES					Total	Présence moyenne des élèves.	Elèves dont la langue maternelle est le français.	Elèves dont la langue maternelle est l'anglais.	Elèves dans le cours classique	Elèves dans le cours commercial.	Subventions du gouvernement.
		Catholiques.	Protestants	Agés de 7 à 14 ans.	Agés de 14 à 16 ans.	Agés de plus de 16 ans							
													$ cts.
32	....	358	2	141	111	108	360	340	357	3	136	224	1,000.00
42	1	412	.....	35	154	223	412	400	400	12	328	84	1,000.00
39	1	338	.....	24	46	268	338	338	337	1	338	..	1,000.00
46	1	645	.....	164	231	250	645	635	637	8	187	458	1,000.00
20	....	99	.....	20	25	54	99	85	99	.....	45	54	1,000.00
14	3	269	1	103	97	70	270	235	34	236	219	51	1,000.00
33	10	603	.....	270	206	127	603	535	597	6	603	.....	1,000.00
32	....	631	.....	175	125	165	631	400	440	25	631	...	... ..
40	2	358	.....	108	102	148	358	340	357	1	358	.....	1,000.00
47	4	730	.....	209	211	310	730	720	713	17	730	.....	.....
31	1	317	.....	69	193	55	317	284	297	20	135	182	1,000.00
30	....	257	.....	20	80	157	257	240	257	.....	166	91	1,000.00
12	1	108	.....	25	49	34	108	108	78	30	108	.....	1,000.00
42	....	428	.....	93	134	201	428	415	428	.....	157	271	1,000.00
39	2	475	.....	132	151	192	475	430	474	1	475	.....	1,000.00
29	3	246	.....	70	80	96	246	210	244	2	62	184	1,000.00
48	3	608	2	100	120	390	610	550	410	200	240	370	1,000.00
40	1	425	.....	106	226	93	425	415	420	5	320	105	1,000.00
37	3	459	4	149	150	164	463	426	447	16	189	274	1,000.00
32	....	351	.....	72	145	134	351	298	348	3	175	176	1,000.00
32	1	291	.....	125	100	66	291	260	287	4	142	149	1,000.00
717	37	8,242	9	2,210	2,726	3,305	8,251	7,664	7,661	590	5,578	2,673	19,000.00

* Le séminaire de Québec et celui de Saint-Sulpice de Montréal, ne font aucun rapport au Surintendant de l'Instrution publique, les chiffres que nous donnons dans ce tableau pour ces deux séminaires ne sont qu'approximatifs.

TABLEAU—F

ÉCOLES SPÉCIALES—1914-15

Nombre	Ecoles des arts et manufactures	Nombre de cours.	Classes	Elèves	Présence moyenne	Totaux	Moyenne totale
1	Montréal	18	Dessin à main levée élémentaire	126	77		
			Dessin à main levée supérieur	121	73		
			Dessin d'architecture	75	36		
			Dessin mécanique	105	75		
			Dessin de chars	19	16		
			Peinture d'enseignes et lettrage	78	40		
			Modelage	61	34		
			Lithographie	28	18		
			Menuiserie, charpenterie et construction d'escaliers	60	33		
			Plomberie	125	81		
			Coupe, couture et chapeaux	.....	.....		
			Solfège	209	150		
			Peinture et dessin à main levée	50	34	1,663	1,016
2	Québec	6	Dessin à main levée	18	13		
			Dessin d'architecture	20	15		
			Menuiserie, charpenterie et construction d'escaliers	39	23		
			Plomberie	32	22		
			Peinture d'enseignes et lettrage	12	9		
			Dessin à main levée et peinture	37	19		
						158	101
3	St-Hyacinthe	8	Menuiserie, charpenterie et construction d'escaliers	90	55		
			Dessin à main levée	106	64		
			Dessin d'architecture	28	16		
			Dessin mécanique	24	17		
			Peinture	23	16		
			Dessin à main levée et peinture	24	17		
						295	185
4	Sherbrooke	2	Dessin d'architecture	40	10		
			Dessin mécanique	49	25		
						89	35
5	Charny	2	Dessin linéaire et mécanique	35	22	35	22
			Solfège	.....	.....		
6	Valleyfield	3	Menuiserie et charpenterie	30	26		
			Dessin d'architecture	36	27		
			Dessin mécanique	26	22		
						92	75
7	Trois-Rivières	2	Dessin linéaire architectural	.....	.....		
			Menuiserie, charpenterie	80	34		
						80	34
8	Lachine	1	Dessin	20	10	20	10
9	St-Jean	1	Dessin mécanique	20	11	20	11
10	St-Romuald	1	Dessin linéaire et mécanique	37	20	37	20
11	Sorel	1	Dessin mécanique	25	16	25	16
						2,515	1,525

TABLEAU—F.—*Suite.*

ÉCOLES SPÉCIALES.—*Suite.*

ÉCOLES DES SOURDS-MUETS ET DES AVEUGLES.

Nombre.	Écoles.	Professeurs	Branches de l'enseignement.	Elèves.	Total des élèves.
13	Institution des sourds-muets de Montréal—J.-M. Cadieux, C. S.-V. directeur.	35	Élèves instruits par la méthode orale	132	
			Élèves instruits par l'écriture et l'alphabet manuel	21	
			Total		153
14	Institution des sourdes-muettes, rue Saint-Denis, Montréal, — Sœur Bertille, supérieure.	73	Élèves dans la période ordinaire d'instruction	185	
			Anciennes élèves recevant dans un département séparé les soins corporels et intellectuels	108	
			Total		293
15	Institution des aveugles de Nazareth. Montréal. Sœur M.-C. Faubert, supér.	7	Instruction religieuse	76	
			Lecture, diction	76	
			Lecture latine	30	
			Grammaire	58	
			Analyse grammaticale	58	
			Analyse logique	10	
			Littérature	22	
			Versification	3	
			Arithmétique	58	
			Calcul mental	76	
			Géographie	48	
			Histoire du Canada	48	
			Histoire Ancienne	3	
			Histoire Romaine	3	
			Histoire du moyen Age	3	
			Histoire moderne	3	
			Histoire contemporaine	3	
			Histoire naturelle	3	
			Histoire ecclésiastique	22	
			Dactylographie	6	
			Lecture anglaise	18	
			Grammaire anglaise	6	
			Manuel de bienséances	76	
			Hygiène	3	
			Total		69
16	Institution Mackay des sourds-muets et des aveugles.—Mme Harriet E. Ashcroft, surintendante.	6	Élèves apprenant à parler par la méthode auriculaire	12	
			Par le mouvement des lèvres	28	
			Par les différentes méthodes combinées	18	
			Aveugles	6	
			Garçons 28, filles 36	64	
			Total		64

TABLEAU—G.

Écoles du soir—Année 1914-15.

LOCALITÉS	Nombre de classes.	Nombre d'élèves inscrits	LOCALITÉS	Nombre de classes.	Nombre d'élèves inscrits
MONTRÉAL.			COMTÉ DE MÉGANTIC.		
Écoles catholiques	29	957	Black-Lake	1	38
" protestantes	67	2,561	COMTÉ DE ST-JEAN.		
QUÉBEC.			St-Jean	3	121
Écoles catholiques	20	638	COMTÉ DE SHERBROOKE.		
BANLIEUE DE MONTRÉAL. (Écoles catholiques)			Sherbrooke	4	194
Hochelaga	3	94	COMTÉ DE TROIS-RIVIÈRES		
Maisonneuve	6	209			
Ste-Cunégonde	4	118	Trois-Rivières	4	171
St-Edouard	3	117	COMTÉ DE WOLFE.		
St-Henri	4	124			
Notre-Dame-de-la-Défense	2	81			
St-Anselme	2	51	D'Israéli	1	22
St-Grégoire	3	87		177	6,526
St-Stanislas	3	85			
Tétreaultville	1	31			
COMTÉ DE BEAUHARNOIS.					
Valleyfield (catholique)	2	91			
" (protestante)	3	115			
COMTÉ DE BELLECHASSE					
St-Valier	1	71			
COMTÉ DE CHARLEVOIX.					
Malbaie	1	31			
COMTÉ DE CHATEAUGUAY.					
St-Jean-Chrysostôme	1	39			
COMTÉ DE CHICOUTIMI.					
Ste-Anne	1	26			
St-Alexis (Grande-Baie)	1	42			
ILES DE LA MADELEINE					
Havre-aux-maisons	1	24			
COMTÉ DE JACQUES-CARTIER					
Verdun	2	56			
COMTÉ DU LAC ST-JEAN.					
St-Georges-de-Ouiatchouan	1	23			
St-Cœur-de-Marie	1	31			
Hébertville	1	26			
Station d'Hébertville	1	42			

TABLEAU—H.

Municipalités rurales et de villages qui ont bénéficié de l'octroi spécial de $12,000 voté par la Législature pour favoriser l'engagement des instituteurs dans les écoles modèles et les académies de garçons.

I. Instituteurs congréganistes.

(*Montant payé à chaque municipalité* : $141.00)

Comtés.	Municipalités et degré de l'école.
Beauce	St-Joseph, village, école modèle.
"	St-Georges, école académique.
Bagot	Upton, école modèle.
Beauharnois	St-Timothée, école modèle.
"	St-Louis-de-Gonzague, école modèle.
Bellechasse	St-Charles, école modèle.
Berthier	Lanoraie, école modèle.
"	St-Barthélemy, école modèle.
Chambly	Chambly-Bassin, école modèle.
Chicoutimi	Bagotville, école modèle.
Champlain	St-Stanislas, école académique.
"	St-Tite, village, école modèle.
Deux-Montagnes	St-Eustache, école modèle.
" "	St-Scholastique, école académique.
Gaspé	Percé, école modèle.
L'Assomption	St-Henri-de-Mascouche, école modèle.
Laval	Ste-Rose, école académique.
"	St-Martin, école modèle.
Lévis	Etchemin, école académique.
L'Islet	L'Islet, école académique.
Lotbinière	Deschaillons, école modèle.
"	Ste-Croix, école modèle.
Matane	Mont-Joli, école modèle.
"	Sayabec, école modèle.
"	St-Jérôme, village, école modèle.
Montcalm	St-Jacques, No 1, école académique.
Montmorency	Ste-Anne-de-Beaupré, école académique.
"	Château-Richer, école modèle.
Nicolet	St-Grégoire, école académique.
Ottawa	Pointe-Gatineau, école modèle.
Portneuf	St-Casimir, village, école académique.
"	St-Raymond, école académique.
"	Neuville, école modèle.
"	St-Augustin, école modèle.
Québec	Beauport, école modèle.
"	Trait-Carré-de-Charlebourg, école académique.
"	Village de la Jeune-Lorette, école modèle.
Richmond	Danville, école modèle.
Richelieu	St-Aimé, école académique.

TABLEAU—H.—*Suite.*

Municipalités rurales et de villages qui ont bénéficié de l'octroi spécial de $12,000 voté par la Législature pour favoriser l'engagement des instituteurs dans les écoles modèles et les académies de garçons.

I. INSTITUTEURS CONGRÉGANISTES.—*Suite*

(*Montant payé à chaque municipalité :* $141.00)

Comtés.	Municipalités et degré de l'école.
St-Maurice	Yamachiche, école modèle.
St-Hyacinthe	St-Denis, village, école modèle.
Témiscamingue	Ville-Marie, école académique.
Terrebonne	Ste-Agathe-des Monts, école modèle;
"	Ste-Thérèse, école modèle.
Verchères	Belœil, école modèle;
"	Verchères, école modèle.
Yamaska	Baie-du-Febvre, école modèle.
"	St-Guillaume, village, école modèle.
Shefford	Granby, village, académie de garçons.

TABLEAU—H.—*Suite.*

Municipalités rurales et de villages qui ont bénéficié de l'octroi spécial de $12,000 voté par la Législature pour favoriser l'engagement des instituteurs dans les écoles modèles et les académies de garçons.

11. Instituteurs laiques.

(*Montant payé à chaque municipalité:* $141.00).

Comtés.	Municipalités et degré de l'école.
Bellechasse	St-Michel, école modèle.
"	St-Gervais, école modèle.
Berthier	St-Gabriel-de-Brandon, village, école modèle.
Bonaventure	St-Bonaventure, école académique.
Chicoutimi	St-Alexis-de-la-Grande-Baie, école modèle.
Charlevoix	Les Eboulements, écoles modèle.
"	Malbaie, école académique.
Champlain	Champlain, école modèle.
Châteauguay	Châteauguay, école modèle.
"	Ste-Martine, école modèle.
"	St-Jean-Chrysostôme, No 2, école modèle.
Dorchester	St-Anselme, école modèle.
"	St-Prosper, école modèle.
Jacques-Cartier	Ste-Geneviève, No 1, école modèle.
Joliette	Ste-Elizabeth, école modèle.
Kamouraska	St-Pascal, école modèle.
"	Kamouraska, école modèle.
Labelle	Montebello, école modèle.
"	St-André-Avellin, école modèle
"	Mont-Laurier, école modèle.
Lac-St-Jean	St-Cœur-de-Marie, école modèle.
"	Hébertville, village, école modèle.
"	Hébertville station (Labarre), école modèle.
"	St-Joseph-d'Alma, école modèle.
Laprairie	St-Isidore, école modèle.
Lotbinière	St-Louis-de-Lotbinière, école modèle.
"	St-Apollinaire, école modèle.
"	Ste-Philomène, école modèle.
"	Laurierville, école modèle .
Mégantic	Plessisville, école académique .
Montmagny	St-François, école académique.
Montmorency	Ste-Famille, école modèle.
Napierreville	St-Cyprien, école modèle.
Portneuf	Pont-Rouge, école modèle.
"	St-Basile, village, école modèle.
Richmond	Asbestos, école modèle.
Rouville	St-Hilaire, école modèle.

TABLEAU—H.—*Suite.*

Municipalités rurales et de villages qui ont bénéficié de l'octroi spécial de $12,000 voté par la Législature pour favoriser l'engagement des instituteurs dans les écoles modèles et les académies de garçons.

I. INSTITUTEURS LAIQUES.—*Suite*

(Montant payé à chaque municipalité : $141.00).

Comtés.	Municipalités et degré de l'école.
Saguenay	Les-Escoumins, école modèle;
"	Tadoussac, école académique.
Soulanges	St-Laurent-des-Cèdres, école modèle;
"	Côteau-du-Lac, école modèle;
"	St-Polycarpe, école modèle.
Témiscouata	Trois-Pistoles, No, 1 académie.
"	St-Mathias-de-Cabano, école modèle.
Terrebonne	St-Jovite, école modèle;
"	Ste-Anne-des-Plaines, école modèle.
Vaudreuil	Vaudreuil, école modèle.
Wolfe	D'Israéli, école modèle.
Yamaska	St-Thomas-de-Pierreville, école modèle.

TABLEAU—I.

Elèves qui ont fréquenté les écoles normales et brevets accordés par chacune d'elles depuis sa fondation.

Années scolaires.	Jacques-Cartier		McGill (1)		Laval.		Rimouski.	Chicoutimi.	Nicolet.	Trois-Rivières.	Valleyfield.	Hull.	Joliette.	St-Hyacinthe.	St-Pascal.	Totaux.	
	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.	Filles.	Filles.	Filles.	Filles.	Filles.	Filles.	Filles.	Filles.	Filles.	Garçons.	Filles.
1857-58	46		7	63	36	40										89	103
1859-60	53		9	72	40	54										102	126
1864-65	56		5	60	43	55										104	115
1869-70	46		7	69	82	80										135	149
1874-75	59		19	99	38	60										116	159
1879-80	63		12	130	46	63										121	193
1884-85	71		10	101	49	67										130	168
1889-90	84		6	80	46	64										136	144
1894-95	67		21	170	42	69										130	239
1899-00	61	28	10	135	38	70										109	233
1904-05	87	75	5	123	50	76										142	274
1906-07	102	70	5	116	52	72	50									159	308
1907-08	105	73	1	128	59	84	46	21								165	352
1908-09	122	85	3	124	57	99	65	40	39	53	28					182	533
1909-10	113	83	3	152	61	85	52	49	91	55	39	32				177	638
1910-11	109	100	3	146	63	67	54	51	88	60	47	40				175	653
1911-12	85	109	6	140	69	73	60	56	67	59	69	44				160	677
1912-13	109	90		170	66	82	86	84	93	95	67	40	22	84		175	913
1913-14	109	107	2	167	65	70	81	83	91	104	90	40	33	107	112	175	1,085
1914-15	102	112	5	173	76	54	86	91	109	88	91	40	35	130	120	183	1,129
Brevets pour académie	329	72	392		312	91	30	12	49	43	51	37	4	35	13	* 641	* 437
Brevets pour école modèle	561	296	2,105		785	2,007	152	81	159	115	74	67	18	57	34	* 1,346	* 3,060
Brevets pour école élémentaire	491	391	2,726		735	1,946	211	152	233	124	98	51	24	90	32	* 1,226	* 3,352
Totaux	1,381	759	5,223		1,832	4,044	393	245	441	282	223	155	46	182	79	* 3,213	* 6,849

(1) Cette école est remplacée par le Collège Macdonald de Ste-Anne-de-Bellevue.
(*) Ces totaux ne comprennent pas le nombre des brevets accordés par l'Ecole normale McGill ou par l'Ecole normale du Collège Macdonald.

TABLEAU—J.

BREVETS de capacité accordés par le bureau central des examinateurs catholiques depuis sa création en 1898.

ANNÉES.	Nombre des aspirants aux diplômes.			Total des aspirants.	NOMBRE DE DIPLOMES ACCORDÉS.									Total des diplômes accordés.	Nombre d'aspirants qui ont échoué.
	Elém.	Mod.	Acad.		Elém fr.	Elém. ang.	Elém. fr. et ang.	Mod. fr.	Mod. ang.	Mod. fr. et ang.	Acad. fr.	Acad. ang.	Acad. fr. et ang.		
1898	642	385	6	1,033	315	30	33	157	33	42	4	.....	1	615	418
1899	856	617	12	1,485	396	28	47	273	25	72	6	1	1	849	636
1900	962	631	15	1,608	526	22	42	299	29	56	7	2	1	984	624
1901	955	608	21	1,584	485	30	41	296	30	41	12	4	2	941	643
1902	910	599	27	1,536	655	35	52	373	47	87	19	2	6	1,276	260
1903	884	706	37	1,627	520	24	43	384	40	77	20	5	9	1,122	505
1904	918	690	45	1,653	637	26	32	495	30	85	24	5	12	1,346	307
1905	904	737	40	1,681	544	29	48	434	24	113	23	3	2	1,220	461
1906	920	720	51	1,691	528	17	43	352	32	79	33	6	5	1,095	596
1907	901	875	74	1,850	622	22	40	478	30	76	32	9	22	1,331	519
1908	833	860	104	1,797	397	11	31	516	32	117	45	3	24	1,176	621
1909	978	836	104	1,918	645	19	42	491	20	88	62	2	15	1,384	534
1910	848	904	122	1,874	624	20	59	609	17	77	56	1	23	1,486	388
1911	649	635	121	1,405	379	64	24	382	23	73	43	2	29	1,019	386
1912	847	904	148	1,899	557	20	29	548	23	81	79	4	42	1,383	516
1913	933	866	152	1,951	664	22	44	590	33	54	45	3	31	1,486	465
1914	968	940	241	2,149	594	18	44	532	25	120	127	4	56	1,520	629
1915	1,208	1,087	250	2,545	766	22	57	748	40	140	102	10	75	1,960	585
Totaux	16,116	13,600	1,560	31,276	9,854	459	751	7,957	533	1,478	739	66	356	22,193	9,083

TABLEAU—K.

LISTE des instituteurs et des institutrices qui ont reçu une pension du gouvernement en 1914, sur l'ancien fonds de pension.

Instituteurs et institutrices pensionnaires	Montant de la pension	Instituteurs et institutrices pensionnaires	Montant de la pension
	$ cts		$ cts
Alain, Mme Chs.	120 00	Malenfant, Hip.	24 00
		McKeogh, Mary	90 00
		Michaud, Célina	114 00
Beaudoin, Ursule	84 00		
Béliveau, Elodie	108 00		
Bilodeau, M.-Adèle	132 00	O'Reilly, Mary-Ann	156 00
Boisvert, Adéline	48 00	Ouellet, Marie-Françoise	66 00
Bonneville, Cédulie	78 00		
Boulet, Eléonore	42 00		
Boulet, Julienne	90 00	Paquin, Napoléon	36 00
Boutin, Philomène	132 00	Patoine, Cécile	156 00
		Pelletier, Esthel	42 00
		Picard, Délima	114 00
Caron, Claudia	66 00	Picard, Wilhelmine	48 00
Caron, Hermine	48 00	Plamondon, T.-P	78 00
Caron, Nazaire	90 00	Poisson, Edile	132 00
Caron, Ombéline	66 00	Poisson, Marie	42 00
Cauchon, Marguerite	42 00		
Cloutier, Elizabeth	90 00		
Côté, Mélanie	90 00	Reed, Lucy	156 00
		Reed, Marguerite	48 00
		Rioux, Julie	48 00
Deshaies, Zélia	120 00	Rioux, Luce-Marie	108 00
Devost, Geneviève	36 00	Rivard, Louise	54 00
Doré, Aurélie	24 00	Rivard, M.-Louise-E	198 00
Dubé, Anna	54 00	Rouleau, Edesse	84 00
Dupuis, Marguerite	39 00		
Durocher, Mathilde	90 00		
		Savard, Virginie	75 00
		Santerre, Georgiana	96 00
Gagné, Marie	66 00	Sirois, Jovide	96 00
Gaudreault, Marie	162 00	St-Laurent, A., Mme V. Ratté	60 00
Girqrd, Euphémie	108 00		
Guy, Caroline	126 00	Thibodeau, Phil., Mme Z. Douville	198 00
Gingras, Marie-Célina	216 00	Vézina, M.-Délima	36 00
Labelle, Marguerite	60 00		
Labrie, Hermine	36 00	Total payé	$5,250 00
Lafontaine, Cléophée	42 00		
Legros, Rose-de-Lima	114 00		
Lemay, Sarah	60 00		
Lagacé, Marie-Elise	132 00		
Languedoc, Angèle	36 00		
L'Espérance, Henriette	48 00		

TABLEAU—L.

Indiquant les pensionnaires du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire et le montant payé à chacun d'eux pendant l'année scolaire terminée le 30 juin 1915.

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
1	Alexander, J.-W.	Montréal	69	12	380 12		380 12
2	Allaire, Euphrasie	Ste-Anne-de-Stukely	56	12	141 12	4 49	136 63
3	Allen, Marie-Louise	St-Anselme	72	12	75 00		75 00
4	Allen, Vitaline	St-Anselme	67	12	75 00		75 00
5	Ames, Mme Amanda	Coaticook	80	12	75 00		75 00
6	Amiot, Philomène	Thurso	65	12	114 33	15 40	98 93
7	Anderson, J.-T.	Montréal	60	6	291 50		291 50
8	Arcand, Mme H.	Papineauville	96	12	115 02		115 02
9	Arsenault, Eugénie	St-Célestin	56	12	75 00		75 00
10	Arsenault, Geneviève	Rivière Bonaventure	74	12	114 28		114 28
11	Arsenault, Philomène	St-Bonaventure	72	12	94 17		94 17
12	Arthy, Mme E.-W	Montréal	62	12	323 16		323 16
13	Audet, Mme Olivier		69	12	75 00		75 00
14	Auger, Mme Thomas	St-François, I.-O	74	12	86 12		86 12
15	Authier, Louis-Paul	Roxton-Falls	76	12	75 00		75 00
16	Authier, Mme Louis-Paul	Roxton-Falls	71	12	75 00		75 00
17	Baker, W.-H	Montréal	70	12	300 00		300 00
18	Ballantyne, Elisabeth	Montréal-Ouest	64	12	319 85		319 85
19	Barlow, Lætitia	Montréal	67	6	284 07	2 00	282 07
20	Barrette, Alphonsine	Montréal	65	12	75 00		75 00
21	Barthélémy Urbain	Montréal	66	12	386 77		386 77
22	Beaubien, Alma	St-Camille	44	18	113 28		113 28
23	Beaubien, Mathilde	St-Camille	46	18	129 55		129 55
24	Beauchemin, Alma	St-Hugues	52	6	60 86	18	60 68
25	Beauchemin, Mme Nazaire	Granby	76	12	75 00		75 00
26	Beauchesne, Mme Louis	Cap-de-la-Madeleine	73	12	109 08		109 08
27	Beauchesne, Mélanie	Sherbrooke	63	12	75 00		75 00
28	Beaudet, Adélaïde	Gentilly	67	12	75 00		75 00
29	Beaudin, Emma	Belœil	66	12	143 85		143 85
30	Beaudoin, Adéline	D'Israeli	51	12	75 00		75 00
31	Beaudoin, Hélène	Armagh	59	12	75 00		75 00
32	Beaulé, Mme François	Lac Mégantic	75	12	75 00		75 00
33	Beaulieu, Georgiana	St-Jean-de-Dieu	65	12	75 00		75 00
34	Beaulieu, Théophile	Cacouna	58	12	303 92		303 92
35	Beaulieu, Véronique Hudon	St-Jean-de-Dieu	59	12	75 00		75 00
36	Beaupré, Théodora	St-Barthélémy	72	12	75 00		75 00
37	Beauregard, Mme Joseph	Montréal	53	6	41 67		41 67
38	Beck, Mme Albert	Cap-d'Espoir	55	12	75 00		75 00
39	Bécotte, Marie-Louise	Ste-Anne-de-Stukely	48	12	75 00		75 00
40	Bédard, Rose-Alma	Ste-Angèle de R.	45	6	59 82		59 82
41	Bédard, Virginie	Ste-Angèle de R.	40	12	81 22		81 22
42	Bégin, Caroline	St-David, Lévis	66	12	75 00		75 00
43	Béland, Philomène	St-Rémi-d'Amherst	46	6	41 52		41 52
44	Bélanger, Mme Adolphe	St-Alexandre, Kam.	67	12	75 00		75 00
45	Bélanger, Célestine	St-Simon, Rim	52	12	75 00		75 00
46	Bélanger, Elisabeth	St-Valier	74	12	75 00		75 00

TABLEAU—L.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire	Balance payée par chèque
					$ cts	$ cts	$ cts
47	Bélanger, Hortense	Victoriaville	54	12	75 00		75 00
48	Bélanger, Marie-Anne	St-Valier	67	12	75 00		75 00
49	Bélanger, Joséphine	Cookshire	59	12	145 50	12 95	132 55
50	Bélanger, Odile	Warwick	55	6	45 64	35	45 29
51	Belcourt, Calixte	Nicolet	79	12	75 00		75 00
52	Béliveau, Lucias	Ste-Gertrude	46	12	75 00		75 00
53	Belleau, Mme Pierre	St-Lambert, Lévis	67	12	75 00		75 00
54	Bellefeuille, L. J. R.	Boucherville	74	12	442 70		442 70
55	Bellemare, Albina	Yamachiche	61	12	75 00		75 00
56	Bénard, Joseph	Montréal	62	12	213 48		213 48
57	Benoît, Mme Hilaire	Montréal	73	12	75 00		75 00
58	Benoit, Maria	Marieville	51	12	75 00		75 00
59	Benoit, Mme Moïse	Ste-Angèle-de-Monnoir	61	12	125 16		125 16
60	Bergeron, Hormisdas	Montréal	54	6	296 74		296 74
61	Bergeron, Mme Napoléon	Ste-Croix	59	12	75 00		75 00
62	Bergeron, Z	Les-Eboulements	71	6	75 63		75 63
63	Bernard, Mme Elzéar	St-François, Beauce	64	12	75 00		75 00
64	Bernatchez, Mme J.-B.	St-Thomas, Montmagny	67	12	75 00		75 00
65	Bernier, Adèle	Cap St-Ignace	58	12	75 00		75 00
66	Bernier, Mme Pierre	Lotbinière	52	12	75 51		75 51
67	Bertrand, Rose-de-Lima	Pte-aux-Trembles, Portneuf	69	12	90 12		90 12
68	Bérubé, Augustine	Cacouna	43	12	90 33	6 40	83 93
69	Bérubé, Léontine	St-Simon, Matane	52	12	75 00		75 00
70	Bhérer, Grace	Malbaie	50	12	97 68		97 68
71	Bilodeau, Mme Ed.-D	St-Evariste	70	12	94 50		94 50
72	Bilodeau, Mme R	St-Anselme	61	12	75 00		75 00
73	Birtz-Desmarteau, P.-B.	Montréal-Est	71	12	300 00	58 00	242 00
74	Bittner Emélie	St-David, Lévis	57	12	145 56	6 72	138 84
75	Black, M.-A	Montréal	65	12	300 00		300 00
76	Blais, Adéline	St-Valier	56	12	95 97		95 97
77	Blais, Catherine	St-Alphonse-de-Thetford	73	12	87 82		87 82
78	Blais, Elisa	Ste-Flore	55	12	75 00		75 00
79	Blais, Eutychienne	Daveluyville	68	6	37 50		37 50
80	Blais, Mme F.-X	Nicolet		6	37 50		37 50
81	Blanchette, Marie	D'Israëli	54	12	75 00		75 00
82	Blanchette, P.-N	St-Pie	82	12	188 73		188 73
83	Blondin, Mme Louis	St-Liboire	73	12	106 29		106 29
84	Blouin, Rébecca	Ste-Croix	55	12	75 00		75 00
85	Boisjoly, Mme E.-J	Lavaltrie	53	12	100 99		100 99
86	Boisvert, Marguerite	St-Gabriel, Berthier	65	12	75 00		75 00
87	Boisvert, Rosalie	St-Zéphirin	60	12	75 00		75 00
88	Boivin, Alexis	Les-Eboulements	67	12	204 12		204 12
89	Boivin, Julie	Rivière-Jaune	50	12	140 11		140 11
90	Boivin, Emélie	St-François	61	12	75 00		75 00
91	Bolduc, Mme Edouard	St-Ephrem de Tring	74	12	75 00		75 00
92	Bolduc, Mme Joseph	Buckland	61	12	75 00		75 00
93	Bombardier, Sophie	St-Jean	49	6	64 95		64 95
94	Bordeleau, Fédora	Proulxville	55	12	79 06		79 06
95	Boright, Bernice B	Mansonville	45	12	119 58		119 58
96	Bossinotte, Marie-Louise	St-Eloi	50	12	75 00		75 00
97	Bouchard, Bernard	Petite-Rivière-St-François	71	12	156 02		156 02
98	Bouchard, Célestin	St-Raphael	74	12	561 09		561 09

TABLEAU—L.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire	Balance payée par chèque
					$ cts	$ cts	$ cts
99	Bouchard, Eulalie	Ste-Claire, Dorchester	57	12	75 00		75 00
100	Bouchard, Mme Ernest	Chambord	48	12	75 00		75 00
101	Bouchard, Sophie	Ste-Eulalie	49	12	75 00		75 00
102	Boucher, Georgiana	Ste-Béatrix	56	12	75 00		75 00
103	Boudreault, Florida	Pointe-aux-Esquimaux	40	12	75 00		75 00
104	Bouffard, Adélia	Ste-Hénédine	44	12	75 00		75 00
105	Boulanger, Emélie	Princeville	49	12	75 00		75 00
106	Boulanger, Praxède	Ste-Anne-des-Monts	67	12	87 75		87 75
107	Boulet, Mme David	St-Raphael	60	12	75 00		75 00
108	Boulianne, Marie	Chicoutimi	73	12	80 02		80 02
109	Bourgouin, Arsélie	Mascouche	56	6	55 41		55 41
110	Bourgouin, Léonida	Mascouche	59	12	75 00		75 00
111	Boutin, Mary	Montréal	67	12	75 00		75 00
112	Boutin, M.-Z.	Ste-Marguerite, Dorchester	72	12	121 24		121 24
113	Brabant, Mme J.-B	Petite-Cascade	60	12	88 20		88 20
114	Brassard, Mme Ephrem	Roberval	61	12	75 00		75 00
115	Brassard, Mme Hormisdas	Cache-Bay	61	12	75 00		75 00
116	Brault, Calixte	Pointe-Claire	70	6	247 17		247 17
117	Breton, Henriette	Ste-Marie, Beauce	73	12	100 08		100 08
118	Brochu, Marcel	St-Jean, I.-O	66	12	230 49		230 49
119	Brodeur, Phidélie	Roxton-Falls	62	12	75 00		75 00
120	Brodeur, Marie	Montréal	60	6	85 50		85 50
121	Brodie, Mme Georges	Stanstead	66	12	75 00		75 00
122	Brotherton, Mme Alex	Ste-Adélaïde-de-Pabos	55	12	75 00		75 00
123	Brown, Mme Pierre	Ste-Rose-du-Dégelé	63	12	75 00		75 00
124	Brulé, Délima	St-Barthélémy	58	12	126 93		126 93
125	Brunet, Mme L.-A	Vianville	71	12	150 50		150 50
126	Brunet, Mme Régis	Ripon	67	12	85 50		85 50
127	Bureau, Clariste	Ste-Anne-de-la-Pérade	60	12	75 00		75 00
128	Byrne, W.-John	Lévis	67	12	300 00		300 00
129	Cabana, Mme Thomas	St-Hyacinthe	86	12	180 00		180 00
130	Caisse, L.-G	Lanoraie	82	12	287 78		287 78
131	Cameron, Mme A	Danville	69	12	93 76		93 76
132	Camirand, Marie-Rose	Ste-Monique, Nicolet	53	12	76 60		76 60
133	Campbell, Margaret	St-Louis, Beauharnois	71	6	85 70		85 70
134	Campion, Margaret, E	Montréal	61	12	163 14		163 14
135	Carbonneau, Mme J.-B	Montmagny	72	12	118 20	15 95	102 25
136	Caron, Clémentine	Fraserville	73	12	81 27		81 27
137	Caron, Georgiana	L'Islet	54	12	75 00		75 00
138	Caron, Georgiana	N.-D.-du-Portage	63	12	75 00		75 00
139	Caron, Hermine	L'Islet	66	12	75 00		75 00
140	Caron, Ombeline	Québec	54	12	75 00		75 00
141	Carter, J.-Louisa	Bassin de Gaspé	62	12	75 00		75 00
142	Cartier, Azilda	St-Frs-du-Lac	56	6	37 50		37 50
143	Cartier, Régina	"	51	12	142 59	19 50	123 09
144	Cassovi, Mme Cyrille	Québec	58	12	75 00		75 00
145	Cassidy, Mme James	Starnsboro	62	12	75 00		75 00
146	Cayer, Mme F.-X	St-Zacharie	44	12	75 00		75 00
147	Chabot, Henriette	St-Isidore	62	12	75 00		75 00
148	Chabot, Philomène	St-Hyacinthe	57	12	270 03		270 03
149	Chabot, Mme Pierre	St-Charles, Bellechasse	65	12	75 00		75 00
150	Chagnon, Mme H	St-Antoine, Verchères	59	12	75 00		75 00
151	Chalifoux, Philomène	Sault Montmorency	76	12	83 43		83 43

TABLEAU—L.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire	Balance payée par chèque
					$ cts	$ cts	$ cts
152	Champagne, Mme Arthur	St-Zénon	67	12	99 90	17 82	82 08
153	Champagne, Henriette	Montréal	63	12	75 00		75 00
154	Champlain, Mary A. de	St-Ferdinand	65	12	114 09	32 00	82 09
155	Chandonnet, Antonia	Ste-Emélie	49	12	75 00		75 00
156	Chaput, Marie	L'Assomption	73	12	75 00		75 00
157	Charbonneau, Célina	Sudbury, Ont	67	12	139 45		139 50
158	Charbonneau, Marie-Louise	Montréal	50	6	78 07	12 50	65 57
159	Charland, Cécile	Lanoraie	67	12	75 00		75 00
160	Charlton, Emma	Montréal	60	12	414 88		414 88
161	Chauret, Mélina	St-Benoit	62	12	75 00		75 00
162	Chaussé, Herminie	L'Assomption	52	12	93 69		93 69
163	Chénard, Euphémie	St-André, Kam	49	12	75 00		75 00
164	Chicoine, Arsinoé	St-Liboire	56	12	84 33		84 33
165	Chilton, Sylvina S.	Wolfe Ridge	61	12	135 12		135 12
166	Chisholm, Jessy Y	Montréal	56	12	177 45	12 65	164 80
167	Cimon, Adéline	Shawinigan Falls	55	12	75 00		75 00
168	Cimon, Marie-Louise	Rivière-Ouelle	65	12	75 00		75 00
169	Cinq-Mars, Mme T	Batiscan	66	12	75 00		75 00
170	Clency, Eugénia	Hemmingford	57	12	75 00		75 00
171	Clark, Euphémia	Kingston	77	12	96 14		96 14
172	Clark, Margaret	Westmount	64	6	299 20	1 75	297 45
173	Cleland, Margaret	Huntingdon	72	12	75 00		75 00
174	Clermont, Eugénie	La Pocatière	54	12	75 00		75 00
175	Cloutier, Alphonsine	Valley Junction	53	12	75 00		75 00
176	Cloutier, J.-B	Québec	84	12	542 00		542 00
177	Cloutier, Mme Olivier	Lauriervillle	60	12	75 00		75 00
178	Clyde, Mme W	Huntingdon	77	12	98 31		98 31
179	Cohoon, Mary A	Sherbrooke	43	12	89 34		89 34
180	Colfer, E. J	Montréal	55	12	154 62		154 62
181	Comeau, Délima	Trois-Rivières	50	12	86 07		86 07
182	Cormier, Mélanie	Laval	53	12	115 74		115 74
183	Cornu, Mme Sophie	Montréal	62	12	601 50		601 50
184	Corriveau, Arthémise	St-Michel, Bellechasse	53	12	76 62		76 62
185	Cossette, Mme Georges	St-Prosper	49	12	75 00		75 00
186	Côté, Clémentine	Montréal	59	12	75 00		75 00
187	Côté, Mme Ed	Cache-Bay	51	6	37 50		37 50
188	Côté, Mélanie	St-Charles, Bellechasse	70	12	75 00		75 00
189	Côté, Mme Octave	Québec	68	12	235 35		235 35
190	Côté, Philomène	Ile-Verte	56	12	88 81		88 81
191	Couillard-Desprès, Florida	St-Thomas, Montmagny	47	12	75 00		75 00
192	Cournoyers, Mme Frs	St-Joseph de Sorel	74	12	121 32		121 32
193	Courval, Charles	Terrebonne	66	12	286 50		286 50
194	Cousineau, Louis	Pointe Gatineau	62	12	114 08		114 08
195	Couture, Mme Delphis	Ruckland	58	12	75 00		75 00
196	Couture, Malvina	Compton	42	6	37 75		37 75
197	Couture, Sophie	St-Cyprien, Nap	70	12	75 00		75 00
198	Couturier Georgiana	Sorel	45	6	42 99		42 99
199	Cowell, Martha	North Troy, Vt	69	12	75 00		75 00
200	Craig, R.-S	Lévis	69	12	205 65		205 65
201	Crépeau, Mme Ida	Mascouche	77	12	75 00		75 00
202	Crilly, Martha	Dunham	68	12	75 00		75 00
203	Croteau, Elmina	St-Apollinaire	64	12	75 00		75 00
204	Croteau, Zénaïde	"	56	12	75 00		75 00

TABLEAU—L.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire	Balance payée par chèque
					$ cts	$ cts	$ cts
205	Curtis, H.-H.	Westmount	57	12	532 66	11 21	521 45
206	Cyr, Mme Félix	St-Hermas	48	12	75 00		75 00
207	Cyr, Mme R.-A.	Ste-Dorothée	58	12	144 02		144 02
208	Dalfond, Mme Joseph	Montréal	78	12	75 00		75 00
209	Danais, Mme Elzéar	Baie St-Paul	68	12	75 00		75 00
210	Dancose, Emma	Cacouna	68	12	75 00		75 00
211	Daveluy, Elise	Pointe-du-Lac	68	12	88 30		88 30
212	Debien, F.-X.	Montréal	80	12	216 50		216 50
213	Deblois, Mme E. Caron	Ottawa	65	12	75 00		75 00
214	Dechêne, Mme Gédéon	Montréal	55	12	118 29		118 29
215	Dechêne, Malvina	Mégantic	64	12	137 14		137 14
216	Decourchène, Eloise B	St-Cuthbert	72	12	151 29		151 29
217	Delaunais, Mme Paul	St-Maurice	53	6	37 50		37 50
218	Deléglise, Joseph	Montréal	81	12	231 08		231 08
219	Delisle, Delphine	Québec	58	6	67 79	1 95	65 84
220	Delorme, Mme J.	St-Simon, Bagot	67	12	106 92		106 92
221	Delsemme, Mme Eugène	St-Ambroise de Kildare	49	12	87 54		87 54
222	Demers, F. X. E.	Drummondville	70	12	258 10	67 85	190 25
223	Dénommé, Mme J.-B	St-Didace	57	12	75 00		75 00
224	Derick, Lucy-H	Clarenceville	78	12	468 00		468 00
225	Desaulniers, Mme Octave	St-Théophile	46	12	75 00		75 00
226	Deschênes, Mme Ed	St-Sévère	51	12	86 61		86 61
227	Deschênes, Victoria	Ste-Anne de la Pocatière	56	6	37 50		37 50
228	Descoteaux, Georgiana	Ste-Flore	56	12	112 32		112 32
229	Descoteaux, Mme Joseph	St-Zéphirin	74	12	75 09		75 09
230	Desgagné, Mme F.-X.	Les Eboulements	69	12	75 00		75 00
231	Désilets, Mme F.	Nicolet	71	12	75 00		75 00
232	Desjardins, Christine	Petit-Cap	63	12	75 00		75 00
233	Desjardins, Eloïse	Sayabec	66	12	75 00		75 00
234	Desjardins, Mme Eugène	Grande-Rivière	54	12	75 00		75 00
235	Desnoyers, Mme Joseph	Roxton-Falls	75	12	75 00		75 00
236	Desroches, Amanda	Ste-Agathe des Monts	52	12	95 59		95 59
237	Destroismaisons, R. de Lima	St-Guillaume	69	12	75 00		75 00
238	Deneault, Mme Joseph	St-Jean Deschaillons	51	12	75 00		75 00
239	Dextrase, Mme Joseph	Ste-Angèle de Monnoir	64	12	102 87		102 87
240	Déziel, Eugénie	Montréal	47	12	75 00		75 00
241	Dion, Arthémise	St-Jean, I. O	57	12	75 00		75 00
242	Dion, Mme Phydime	Buckland	59	12	75 00		75 00
243	Dionne, Anne-Marie	St-Ambroise	47	12	75 00		75 00
244	Dionne, Aurore	"	59	12	199 95		199 95
245	Dionne, Hermélie	St-Cyrille-de-W	51	12	75 00		75 00
246	Dodridge, Jane	New-Richmond	78	12	75 00		75 00
247	Dods, Mary-W.	Pontiac	64	12	85 72		85 72
248	Doherty, Margaret	St-Sylvestre	64	12	75 00		75 00
249	Dolbec, Mme Augustin	St-Hugues	54	12	75 00		75 00
250	Dorais, J.-T	Montréal	72	12	300 00		300 00
251	Doré, H.-O.	"	82	12	626 75		626 75
252	Dorval, Joséphine	"	64	12	111 60		111 60
253	Dostaler, Etienne	St-Narcisse	63	12	166 62		166 62
254	Dostaler, J. O. C.	Champlain	59	12	300 00		300 00
255	Doyle, Rose-A	West-Broughton	57	12	113 91		113 91
256	Dryden, Mme Ella. J	Hemmingford	54	114	598 98		598 98
257	Dubeau, Josephte	St-Ambroise de Lorette	70	12	94 72		94 72

TABLEAU—L.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire	Balance payée par chèque
					$ cts	$ cts	$ cts
258	Dubreuil, Ida	Ste-Hénédine	52	12	75 00		75 00
259	Dubreuil, Lucrèce	St-Léonard	52	6	43 07		43 07
260	Dubuc, Mme Cléophas	Nicolet	69	12	75 00		75 00
261	Dubuc, Mme Ferdinand	St-Nicolas	49	12	75 00		75 00
262	Dufour, Elie	Ile-Aux-Coudres	56	12	75 00		75 00
263	Dufour, Mme Sifroi	"	76	12	75 00		75 00
264	Dufresne, Mme Candide	St-Thomas	82	12	317 61		317 61
265	Dufresne, Emery	Ste-Christine	52	12	181 14		181 14
266	Duguay, Mme Eugénie	Nicolet	61	12	75 00		75 00
267	Dulude, Mme Auguste	Chambly	66	12	120 42		120 42
268	Dumais, Mathilde	Ile d'Orléans	49	6	42 04		42 04
269	Dumas, Adèle	Laurierville	54	12	96 30		96 30
270	Dumont, Luce	New-Port	69	12	85 29		85 29
271	Dumont, Marie	St-Arsène	73	12	75 00		75 00
272	Dumont, Victoria	St-Epiphane	67	12	75 00		75 00
273	Dumouchel, Florestine	Sherrington	52	12	108 54		108 54
274	Duplessis, Elisa	Beauport	59	6	37 50		37 50
275	Duplessis, Mme David	Monument	56	12	75 00		75 00
276	Duplessis, Phocas-M	St-Stanislas, Beauh	76	12	258 42		258 42
277	Dupuis, Mme Alex	St-Simon, Bagot	66	12	100 26		100 26
278	Dupuis, J.-C	Howick	58	6	203 62		203 62
279	Dupuis, Odile	St-Liguori	80	12	75 00		75 00
280	Duquette, Florence	N.-D.-de-Stanbridge	79	12	133 59		133 59
281	Dussault, Judith	Trois-Rivières	75	12	129 60		129 60
282	Dussault, Mme Napoléon	Québec	47	12	212 55	4 90	207 65
283	Dutil, Philomène	Buckland	56	6	51 58		51 58
284	Egan, Jane	Montréal	66	12	161 17		161 17
285	Egg, Mary-Helen	Ste-Agathe-des-Monts	52	12	173 59		173 59
286	Emard, Médard	Valleyfield	87	12	300 00		300 00
287	Emery, Nellie	Hathley	47	12	75 00		75 00
288	Emond, Alexandrine	Montréal	51	12	137 92		137 92
289	Emslie, Mme James	Lachute	83	12	184 15		184 15
290	Esnouf, Mme G.-Alfred	Québec	72	12	75 00		75 00
291	Fafard, Praxède	Lanoraie	53	12	119 28		119 28
292	Fahey, Mary-Ann	Québec	73	12	204 45		204 45
293	Farley, Judith	Montréal	85	12	98 55		98 55
294	Farnsworth	Cookshire	70	12	91 50		91 50
295	Faucher, Georgiana	Ste-Marguerite	44	12	75 00		75 00
296	Featherston, Ida-May	Lacolle	61	12	147 87		147 87
297	Filiatrault, Elisabeth	Ste-Scholastique	54	12	115 58		115 58
298	Fiset, Mme Didace	Rigaud	73	12	112 04		112 04
299	Fontaine, Mme Bruno	St-Jean-Baptiste, Rouville	61	12	75 00		75 00
300	Fontaine, Mme Jean	Newbois	40	12	75 00		75 00
301	Forest, Déliam	St-Jacques, Montcalm	51	12	75 00		75 00
302	Forest, Georgine	St-Wenceslas	49	12	91 22		91 22
303	Forget, Mme Hubert	Montréal	60	12	75 00		75 00
304	Forget, Olympe	St-Columban	62	12	75 00		75 00
305	Forgues, Philomène	Honfleur	69	6	37 50		37 50
306	Forsyth, Alice, E	Montréal	43	2	52 73		52 73
307	Fortier, Georgiana			6	50 08		50 08
308	Fournier, Mme G.-H	St-Jean-Port-Joli	73	12	75 00		75 00

TABLEAU—L.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire	Balance payée par chèque
					$ cts	$ cts	$ cts
309	Fradet, Césarie	Ste-Claire	59	12	140 88		140 88
310	Fradette, Henriette	Montréal	54	12	114 92		114 92
311	Fréjeau, Amanda	St-Fortunat	52	12	75 00		75 00
312	Fréjeau, Lucie	St-Fortunat	50	12	75 00		75 00
313	Gadbois, Aurélie	St-Liboire	63	12	75 00		75 00
314	Gagné, Célanire	Rimouski	50	12	75 00		75 00
315	Gagné, Denise	Rimouski	53	12	75 00		75 00
316	Gagné, Nathalie	Sherrington	58	12	122 16		122 16
317	Gagnier, Mme E.-N.	St-Michel, Bellechasse	70	12	86 49		86 49
318	Gagnon, Adèle-P.	Ste-Félicité, Matane	55	12	75 00		75 00
319	Gagnon, Arthémise	Ste-Hélène, Kamouraska	47	12	96 68		96 68
320	Gagnon, Mme Emile	Chambord	57	12	75 00		75 00
321	Gagnon, Georgiana	L'Avenir	54	12	75 00		75 00
322	Gagnon, Louis	Girard	72	12	142 86		142 86
323	Gagnon, Julie	St-Michel-de-Bellechasse	59	12	75 00		75 00
324	Gagnon, P.-C.	St-Michel-de-Bellechasse	74	12	300 00		300 00
325	Gagnon, Perside	St-Paul, Joliette	52	12	75 00		75 00
326	Gagnon, Sophie	Girard	81	12	75 00		75 00
327	Galipeau, J.-B.-N.	St-Hilaire	67	12	300 00		300 00
328	Gallagher, Francis	Montréal	83	12	300 00		300 00
329	Gamache, Mme Phydime	St-Modeste	48	12	75 00		75 00
330	Garneau, Jean	Montréal	73	12	75 00		75 00
331	Gaudet, Elodie	Garonne, Sask	71	12	75 00		75 00
332	Gaudin, Adéline	St-Siméon	80	12	75 00		75 00
333	Gaudreault, Mme Joseph	Outremont	55	12	195 90		195 90
334	Gauthier, Geneviève	St-Hyacinthe	75	12	75 00		75 00
335	Gauthier, Mme Joseph	St-Elphège	47	12	75 00		75 00
336	Gélinas, A.-P.	Montréal	70	12	627 30	9 00	618 30
337	Gélinas, Napoléon	Montréal	64	12	300 00		300 00
338	Gélinas, Narcisse	Montréal	75	12	278 55		278 55
339	Gélinas, Mme Zotique	St-Boniface-de-Shaw	49	12	75 00		75 00
340	Gendreau, Philomène	Valcourt	42	6	40 05		40 05
341	Gendron, Isola	St-Liboire	49	12	76 56		76 56
342	Généreux, Alma	Montréal	43	12	91 54		91 54
343	Genest, Délia	Montréal	66	12	75 00		75 00
344	Geoffroy, Herméline	Joliette	66	12	122 84		122 84
345	Geoffroy, Sévérine	St-Léonard	57	12	75 00		75 00
346	Germain, Mme Gaudiose	St-Alban	56	12	75 00		75 00
347	Gervais, Mme J.-B.	N.-D.-des-Bois	62	12	102 69		102 69
348	Gervais, J.-H.	Montréal	51	12	300 00		300 00
349	Gervais, Noé	St-Charles, St-H	79	12	300 00		300 00
350	Giguère, Marie	St-Zacharie	62	12	113 92	10 00	103 92
351	Gilmour, David	Montréal	67	12	300 00		300 00
352	Gingras, Célina	St-Antoine de L.	71	12	132 45	18 31	114 14
353	Gingras, Malvina	St-Hyacinthe	53	12	144 04	2 51	141 53
354	Gingras, Mme Siméon	St-Nicolas	68	12	75 00		75 00
355	Girard, J.-Ch.	St-Cyprien	73	12	300 00		300 00
356	Girard, Edouard	Ile-aux-Noix	69	12	131 02		131 02
357	Girard, Rosina	Montréal	55	12	78 48		78 48
358	Girard, Virginie	St-Célestin	51	12	78 00		78 00
359	Girouard, Mme J.-B.	Ste-Geneviève	63	12	75 00		75 00
360	Giroux, Azilda	Ste-Angèle	54	12	75 00		75 00
361	Giroux, Caroline	Québec	77	12	106 92		106 92

TABLEAU—L—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire	Balance payée par chèque
					$ cts	$ cts	$ cts
362	Godbout, Mme Jean	Beauceville	64	6	45 23		45 23
363	Gongé, Mme T	St-Michel-des-Saints	68	12	75 00		75 00
364	Gorman, Mary-Jane	Danville	62	12	118 12		118 12
365	Gosselin, Rose-Emma	Hedleyville	63	12	94 50		94 50
366	Goulet, Cordélie	St-Guillaume	67	12	75 00		75 00
367	Goulet, Eugénie	St-Féréol	73	12	75 00		75 00
368	Goulet, Marie-Louise	St-Hyacinthe	52	12	75 00		75 00
369	Grafton, Martha	Montréal	64	12	451 66	7 00	444 66
370	Grandmont, Mme Elzéar	Champlain	45	12	75 00		75 00
371	Gravel, Mme Charles	Les Chenaux	72	12	75 00		75 00
372	Gravel, Mathilde	Ste-Agathe-des-Monts	67	6	37 50		37 50
373	Gravel, Laure	Ste-Anne-de-Beaupré	54	12	75 00		75 00
374	Gravel, Louise	Montréal	58	12	75 00		75 00
375	Grégoire, Alida	St-Esprit	58	12	75 00		75 00
376	Grégoire, Mme H.-D	St-Esprit	75	12	75 00		75 00
377	Griffin, Eliza-Ann	Québec	48	12	75 00		75 00
378	Grondin, A. Delvina	St-Ephrem	49	6	45 16		45 16
379	Guérin, Alphonsine	St-Constant	64	12	83 10		83 10
380	Guérin, Mme Hilaire	Ste-Philomène	51	12	86 35		86 35
381	Guillette Mme Trefflé	St-Césaire	76	12	75 00		75 00
382	Guilmette, Mme François	St-Isidore	65	12	75 00		75 00
383	Guay, Mathilde	St-Jérôme, Terrebonne	52	12	102 93		102 93
384	Haggart, Jessie	Denisons's Mills	55	12	100 23		100 23
385	Hainse, Mme Nazaire	St-Pierre-Baptiste	56	12	75 00		75 00
386	Hall, Mme John	Montréal	70	12	75 00		75 00
387	Hamel, Hélène	St-Médard-de-Warwick	68	6	37 50		37 50
388	Hamel, Mme Michel	Ste-Anne-de-Stukely	63	12	102 21	3 60	98 61
389	Hardy, Philomène	St-Casimir	73	12	75 24		75 24
390	Harper, Annie	Anse-St-Jean	75	12	108 00		108 00
391	Harper, Catherine	Montréal	63	6	252 44	1 50	250 94
392	Harvey, Mme Jean	Montréal	60	12	75 00		75 00
393	Hayden, Mme John	Sorel	61	12	98 85		98 85
394	Henderson, Mme J.-C	Henderson Grove	58	12	75 00		75 00
395	Hennessy, Catherine	Québec	48	12	151 56	4 00	147 56
396	Henry, Helen	Montréal	68	12	360 00		360 00
397	Héon, Maria	St-Louis-de-Blandford	43	6	37 50		37 50
398	Hepburn, Elisabeth	Bury	53	12	251 82		251 82
399	Héroux, Mme Charles	Charlemagne	72	12	75 00		75 00
400	Holliday, C. S	Huntingdon	68	12	588 68		588 68
401	Holyon, Jane-H	Sherbrooke	64	12	75 00		75 00
402	Houde, Mme Joséphine	Charlesbourg	54	12	75 00		75 00
403	Houlihan, M.-Louise	Mansonville	66	6	46 36	8 84	37 52
404	Hudon, Adèle	Ottawa	62	12	98 10		98 10
405	Hudon, Arthémise	Kamouraska	62	12	75 00		75 00
406	Hudon, Malvina	Kamouraska	63	12	75 00		75 00
407	Hudon, Sophie	"	59	12	75 00		75 00
408	Humphrey, C.-A	Montreal	66	12	851 01	75 00	776 01
409	Hunter, Agnès	"	62	12	318 33		318 33
410	Hunter, Georgiana	"	56	6	266 78	6 00	260 78
411	Huot, Mme Antoine	St-Stanislas de Kostka	44	12	77 97		77 97
412	Imbeau, Mme Joseph	Grandes-Bergeronnes	46	12	75 00		75 00
413	Ives, Caroline L	Beebe Junction	59	12	87 99		87 99
414	Jacques, Pulchérie	St-Hyacinthe	63	12	75 00		75 00

TABLEAU—L.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire	Balance payée par chèque
					$ cts	$ cts	$ cts
415	Jacques, Mme A. E.	L'Epiphanie	61	12	150 15		150 15
416	Jean, Mme Louis	St-Jean-de-Dieu	58	12	75 00		75 00
417	Jalbert, Emma	Haileybury, Ont.	53	6	37 50		37 50
418	Jalbert, Mme J. B.	St-Raphael, Bellechasse	59	12	75 00		75 00
419	Jenkerson, Alma R.	Dudswell Centre	56	6	37 50		37 50
420	Kelly, Fred.-W.	Montreal-ouest	70	12	927 50	46 20	881 30
421	Killaly, Mme R. H.	"	44	12	365 37		365 37
422	Kinghorn, Mary	Kinnear's Mills	62	12	115 29		115 29
423	Kydd, R. W.	St-Lambert, Chambly	83	12	101 43		101 43
424	Labelle, Mme Joseph	Hawkesbury, Ont.	73	12	75 00		75 00
425	Laberge, Mme Nazaire	St-Gédéon	67	12	75 00		75 00
426	Labonté, Mme Charles	Danville	65	12	85 96		85 96
427	Labonté, Mme Joseph	St-Ephrem	66	12	79 20		79 20
428	Labossière, Mme Henri	St-Jude	57	12	75 00		75 00
429	Labrie, Mme Frs	St-Eloi	63	12	75 00		75 00
430	Lacasse, Joséphine	Ste-Claire, Dorchester	52	12	75 00		75 00
431	Lacerte, Mme Raphael	Yamachiche	66	12	75 00		75 00
432	Lachambre, Mme Alexis	St-Herménégilde	54	18	137 93		137 93
433	Lachance, Joséphine	Lévis	56	6	71 33		71 33
434	Lachance, M.-Louise	St-Bruno, Lac St-Jean	62	12	75 00		75 00
435	Lachapelle, Emma	Montréal	66	12	139 50		139 50
436	Lacombe, Philomène	Eagle-Lake, Maine	68	12	93 12		93 12
437	Lacroix, Mme Emilien	Roxton-Falls	75	12	75 00		75 00
438	Lacroix, Henriette	Viauville	52	12	75 00		75 00
439	Lacroix, Adélaïde	Québec	59	12	75 00		75 00
440	Laflamme, Mme Jean	St-Fabien-de-Panet	45	12	80 55		80 55
441	Laflamme, Mme Phydime	Montmagny	75	12	75 00		75 00
442	Lafortune, Camilla	Montréal	54	12	94 35		94 35
443	Laistres, Mme Stanislas	St-Ferdinand	57	12	50 09		50 09
444	Lajeunesse, Cédulie	Québec	64	12	118 62		118 62
445	Lalancette, Virginie	Chicoutimi	54	12	75 00		75 00
446	Lalonde Alphonsine	Ste-Justine de Newton	55	6	52 60	60	52 00
447	Laliberté, Joséphine	Ste-Croix	52	6	42 00		42 00
448	Laliberté, Philomène	"		6	46 42		46 42
449	Lambert, Mme Auguste	St-Boniface	77	12	119 10		119 10
450	Lambert, Mme O.	St-Zacharie	79	12	80 08		80 08
451	Lampard, Charlotte	Westmount	62	12	298 54		298 54
452	Lamontagne Adèle	St-Lazare	51	6	37 81		37 81
453	Lanctôt Médéric	St-Vincent-de-Paul	69	12	497 40		497 40
454	Landry, Sarah	Lowell	59	12	75 00		75 00
455	Lane, Morgan	Montreal	76	12	241 65		241 65
456	Langevin, J. Emélie	Ste-Victoire	65	12	93 48		93 48
457	Langlois, Alphonsine	Ste-Claire	51	12	78 81		78 81
458	Langlois, Florida	Cacouna	43	12	75 00		75 00
459	Langlois, Mme C.-C.	Barachois de Malbaie	77	12	90 00		90 00
460	Lanouette, Mme Ephrem	St-Maurice	59	12	75 00		75 00
461	Laperrière, Evangéline	Shawinigan	53	12	75 00		75 00
462	Lapierre, André	Ste-Julienne	66	12	300 00		300 00
463	Lapierre, Mme André	"	63	12	148 83	9 70	139 13
464	Laplante, Mme F.	St-Gédéon	64	12	75 00		75 00
465	Lapointe, Anna	Chicoutimi	44	6	47 35		47 35
466	Lapointe, Agnès	St-Louis de Kam	53	12	75 00		75 00
467	Lapointe, Maurice	St-Zotique	78	12	214 29		214 29

TABLEAU—L.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire	Balance payée par chèque
					$ cts	$ cts	$ cts
468	Lapointe, Caroline	St-Louis-de-Kam	70	12	158 85	16 50	142 35
469	Laporte, Vitaline	Ste-Béatrix	65	12	94 50		94 50
470	Laprès, Marie	Montréal	63	12	75 00		75 00
471	Laramée, Mme Charles	Bolton	67	12	81 34		81 34
472	Larivière, Mme Ernest	St-David, Yam	58	12	75 00		75 00
473	Larivière, Philomène	Ste-Gertrude	41	6	42 19		42 19
474	Laroche, Joséphine	Methot's Mills	56	12	75 00		75 00
475	Laroche, Mathilda	St-Pierre-les-Becquets	38	6	38 07		38 07
476	Larochelle, Mme Jean	Lévis	74	12	75 00		75 00
477	Larose, Mme H	St-Marc	68	12	116 80		116 80
478	Larue, Alphonsine	Québec	68	12	142 69		142 69
479	Lassonde, Adèle L	Nicolet	80	12	79 34		79 34
480	Latremouille, Napoléon	Montréal	77	12	532 11		532 11
481	Lauzon, Mme Eugène	Lorrainville	58	12	99 50		99 50
482	Laventure, Nathalie	St-Ours	77	12	75 00		75 00
483	Laverdière, Adéline	Ste-Croix	75	12	75 00		75 00
484	Laverrière, Emélie	Beauport	69	6	37 50		37 50
485	Lavigne, Arthémise	St-Placide	59	12	75 00		75 00
486	Lavoie, Adélaïde	St-Gédéon	57	12	81 48		81 48
487	Lavoie, Mme Napoléon	St-Placide, Baie St-Paul	71	12	75 00		75 00
488	Lawless, Lucinda	Montréal	62	12	682 14	12 00	670 14
489	Lawlor, Mme John S	Burkeley, Ont	60	12	75 00		75 00
490	Lawlor, Mary	Frampton ouest	59	12	93 75		93 75
491	Lebel, Adèle	N.-D. du Mont-Carmel	53	12	75 00		75 00
492	Lebel, Georgina	St-Pacôme	62	12	75 00		75 00
493	Leblanc, Joséphine	Ste-Gertrude, Nic	56	12	75 00		75 00
494	Lecavalier, Mme M	Dorval	75	12	75 00		75 00
495	Leclerc, Mme Didier	Baie St-Paul	64	12	75 00		75 00
496	Lecompte, Ernestine	Stanfold	41	6	37 50		37 50
497	Lecours, Mme F	St-Hyacinthe	44	12	75 00		75 00
498	Lecuyer, Rosalie	Montreal	57	6	44 35		44 35
499	Ledoux, Lina	"	40	12	225 13		225 13
500	Lefebvre, Adéline	Laprairie	66	12	75 00		75 00
501	Lefèvre, Charles A	Québec	57	12	574 67		574 67
502	Lefebvre, Olive	St-Justin	66	12	188 25	5 34	182 91
503	Lefebvre, Marie-S.-F	"		6	37 50		37 50
504	Légaré, Mme Rémi	Victoriaville	64	12	87 18		87 18
505	Legault, Mme Théophile	St-Jérôme	61	12	75 00		75 00
506	Lamarie, Mme H	Aston Sta	60	12	75 00		75 00
507	Lemay, Mme W	St-Maurice de Thetford	60	12	75 00		75 00
508	Lemire, Mme Joseph	Stoke Centre	65	12	75 00		75 00
509	Lemire, Marie	L'Assomption	69	12	103 08		103 08
510	Lemoine, Délima	St-Robert	75	12	94 38		94 38
511	Lemoine, Mme Louis	Thetford-Mines	65	12	75 00		75 00
512	Lepetit, Mme Octave	Ste-Angèle de Laval	56	12	75 00		75 00
513	Lépine, Virginie	Wotton	71	12	81 00		81 00
514	Leriche, Odile	Ste-Cécile de Milton	65	12	75 00		75 00
515	Leroux, Mme Auguste	St-Nicolas	50	12	115 24		115 24
516	Lespérance, Henriette	St-Raphael	57	12	75 00		75 00
517	Lessard, Mme Arthur	Québec	46	12	75 00		75 00
518	Lessard, Delphine	St-Joachim	56	12	75 00		75 00
519	Létourneau, Mme Antoine	Québec	56	12	75 00		75 00
520	Létourneau, Mme Antoine	St-Pie	70	12	105 90		105 90

TABLEAU—L.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire	Balance payée par chèque
					$ cts	$ cts	$ cts
521	Levasseur, Eloïse	St-Léonard	69	12	75 00		75 00
522	Lévesque, Adèle	St-Pacôme	61	12	94 16		94 16
523	Lévesque, Mme Cléophas	Montréal	74	12	75 00		75 00
524	Lévesque, Mme Ophidie	Lac-au-Saumon	62	6	37 50		37 50
525	Lévesque, Mme Ulric	Ste-Angèle, Rim	68	12	75 00		75 00
526	Liénard, François	St-Zotique	65	12	334 56		334 56
527	Lockwell, Armand	Québec	57	12	308 22	2 50	305 72
528	Lloyd, M.-Elliott	Québec	46	12	75 00		75 00
529	Longpré, Rachel	Montréal	47	6	40 83		40 83
530	Lord, Mme Emmanuel	Berthierville	61	12	126 69		126 69
531	Loubier, Mme F.	St-Théophile	63	12	75 00		75 00
532	Lusignan, Exilda	St-Ephrem d'Upton	62	12	104 70		104 70
533	Lussier, Isaac	Roxton-Falls	79	12	152 28		152 28
534	Lussier, Mme I.	Maisonneuve	69	12	150 00	50 00	100 00
535	Luttrel, Jane	Montréal	60	12	178 97	6 88	172 03
536	Lynch, M. Ellen	Québec	79	12	90 00		90 00
537	Macaulay, Mme W. B.	Toronto	46	12	306 67		306 67
538	Macdonald Elisabeth	Montreal	69	12	704 02		704 02
539	Mackay, J.-Arthur	Lockwood, Sask	62	12	300 00		300 00
540	MacKercher, John	Montreal	74	6	525 00	5 00	520 00
541	MacLeod, Mme L.-R	Sherbrooke	68	12	290 70	82 40	208 30
542	Magnan, J.-B.-E	Pont-Maskinongé	58	12	112 53		112 53
543	Major, Mme T	Montréal	63	12	75 00		75 00
544	Malouin, Mme J.-S	Anse-à-Griffon	50	12	75 00		75 00
545	Malouin, Mélanie	Ville-Marie	51	6	42 39		42 39
546	Manseau, Joseph	Montréal	74	12	257 31		257 31
547	Marceau, Eugénie	St-Michel	63	12	75 00		75 00
548	Marceau, Marceline	Ste-Hénédine	61	12	197 52		197 52
549	Marchand, Henriette	Nicolet	69	12	75 00		75 00
550	Marcoux, Elmire	St-Anselme	60	12	75 00		75 00
551	Marcoux, P.-U	St-Félix-de-Valois	70	12	300 00		300 00
552	Marcoux, Mme P.-U	St-Félix-de-Valois	70	12	75 00		75 00
553	Marineau, Mme Narcisse	St-Paulin	54	12	75 00		75 00
554	Marion, Emélie	St-Jacques, Montcalm	55	12	75 00		75 00
555	Marion, Julie	Cohoes, N.-Y	64	12	75 00		75 00
556	Marquis, Léopoldine	Ste-Hélène, Kam	62	12	75 00		75 00
557	Marquis, Mme L.	Lyster	77	12	75 00		75 00
558	Marsan, Azéline	St-Esprit	72	12	83 64		83 64
559	Martel, Mme Etienne	Sandy-Bay	67	12	75 00		75 00
560	Martel, Marceline	St-Isidore, Compton	60	12	75 00		75 00
561	Martel, Mme Timothée	Verdun	58	12	75 00		75 00
562	Martin, Catherine	Montréal	55	12	310 66	68 00	242 66
563	Martin, Lumina	Joliette	38	6	37 50		37 50
564	Martineau, Malvina	Ste-Thérèse, Terrebonne	57	12	141 21		141 21
565	Martineau, Zéphirine	Québec	59	12	105 30		105 30
566	Massé-Noel, Hélène	Nicolet	58	12	75 00		75 00
567	Massé, Odile	St-Hyacinthe	61	12	91 92	9 62	82 30
568	Massicotte, Rose-A	Batiscan	46	12	75 00		75 00
569	Martin, Geo.-L	Coaticook	79	12	791 60		791 60
570	Mathieu, Annie-E	Grenville	60	12	75 00		75 00
571	Mathieu, Elisa-J	Brownsburg	48	6	49 51		49 51
572	Mathieu, Joséphine	Beauceville-Ouest	47	12	87 58		87 58
573	Maucotel, P.-V	L'Acadie	86	12	148 54		148 54

TABLEAU—L.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire	Balance payée par chèque
					$ cts	$ cts	$ cts
574	Mauffette, Mme J.-O.	Ile-Perrot	74	12	173 90		173 90
575	McBreatney, Isabella	Calgary, Alta	58	12	547 14	6 00	541 14
576	McCarragher, Joseph	Bryson	65	12	133 81		133 81
577	McCarthy, Mme Thomas	Cookshire	45	12	99 37		99 37
578	McDonald, Honorine	St-Grégoire, Nic	57	12	75 00		75 00
579	McGarry, Harriett	Montréal	65	12	190 86		190 86
580	McGibbon, Catherine	Lachute	69	12	75 00		75 00
581	McGown, Mme J.-G.-W.	Montréal	60	12	327 73		327 73
582	McGregor, Mme James	Los-Angeles, Cal	59	12	449 66		449 66
583	McIntosh, John	Ottawa	86	12	300 00		300 00
584	McIver, Bernard, E	Pembrooke, Ont	75	12	244 16		244 16
585	McKenny, Mme C.-W	Pigeon-Hill	79	12	75 00		75 00
586	McKenzie, Marie	Sherbrooke	64	12	98 04	12 68	85 36
587	McMartin, Jane	Montréal	83	12	83 49		83 49
588	McMartin, Jane	Montréal	75	12	325 80		325 80
589	McMillen, Mme Enos	Montréal	62	12	125 62		125 62
590	McMurray, Stéphanie	Montréal	53	24	273 90		273 90
591	Ménard, Achillia	Les-Cèdres	46	6	48 89		48 89
592	Mercier, Joséphine	Québec	73	12	189 48	54 90	134 58
593	Mercier, Elmire	Montréal	47	12	75 00		75 00
594	Mercier, M.-Louise	St-Fabien	56	6	37 50		37 50
595	Mercure, Mme J.-A	Ste-Julienne	82	12	99 44		99 44
596	Mary, Elma-J	Saskatoon, Sask	64	12	75 00		75 00
597	Michaud, Florida	Fraserville	57	12	75 00		75 00
598	Michaud, Mme Frs.-X	St-Louis-du-Ha! Ha!	76	12	75 00		75 00
599	Michaud, Mme Honoré	St-Hubert, Témiscouata	72	12	75 00		75 00
600	Millan, Sarah	Montreal	67	6	237 54	3 50	234 04
601	Miller, Cécilia	Clarenceville	62	12	93 50		93 50
602	Mireault, Mme A	Lachine	58	12	75 00		75 00
603	Mireault, Mme Joseph	Montréal	74	12	75 00		75 00
604	Miville, Mme Auguste	Cap-Chatte	45	12	75 00		75 00
605	Moffet, Zoé	Montréal	54	12	96 60		96 60
606	Monat, Rosine	Marieville	45	6	41 87		41 87
607	Monier, Mme W	N.-D.-des-Laurentides	70	12	129 34		129 34
608	Montminy, Mme G.-F	St-Gilles	58	12	75 00		75 00
609	Moquin, Cordélie	Holyoke, Mass	68	12	75 00		75 00
610	Moreau, Virginie	Montréal	52	12	75 00		75 00
611	Morel, Resilda	St-Tite-des-Caps	52	12	75 00		75 00
612	Morency, Eugénie	Ile-Verte	51	12	75 00		75 00
613	Morin, Azilda	St-Raphael	66	12	75 00		75 00
614	Morin, Léda	St-Evariste	49	12	75 00		75 00
615	Morin, Joseph-A	Ste-Julie	64	6	59 51		59 51
616	Morin, Antoinette	Morigeau	46	12	75 00		75 00
617	Morin, Mme J.-A	Kingsey	73	12	75 00		75 00
618	Morisset, Adélaïde	St-Grégoire, Nic	52	12	75 00		75 00
619	Morissete, Célanire	Québec	70	12	75 00		75 00
620	Morissette, Denise	Lévis	50	12	78 75		78 75
621	Morneau, Mme Charles	St-Donat	50	12	75 00		75 00
622	Morneau, Philomène	Québec	68	12	99 00		99 00
623	Moss, Mme Andrew	Coaticook	66	12	75 00		75 00
624	Mountain, Ester	Québec	54	12	134 71	6 70	128 01
625	Mulvena, Catherine	Richmond	68	12	81 66		81 66
626	Murray, Mme J.-H	Montréal	55	12	169 24	7 05	162 19

TABLEAU—L.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire	Balance payée par chèque
					$ cts	$ cts	$ cts
627	Nadeau, Mme Frs	St-Charles, Bellechasse	74	12	75 00		75 00
628	Newell, Mme Arthur	Waterloo	65	12	124 02	8 98	115 04
629	Nicole, Mme Pierre	Montmagny	55	12	75 00		75 00
630	Noel, Alméria	Québec	48	12	98 07		98 07
631	Noel, Julie	Québec	57	12	75 00		75 00
632	Normandin, Malvina	Grand'Mère	56	12	101 02		101 02
633	Nourry, Parmélia	Grand St-Esprit, Nic	46	12	75 00		75 00
634	O'Grady, Annie	West-Frampton	60	6	55 24	1 56	53 68
635	O'Reilly, Helen	St-Patrice de Beaurivage	64	12	75 00		75 00
636	Otis, Cléophée	Matane	62	12	75 00		75 00
637	Ouellet, Mme Joseph	St-Pascal	55	12	75 00		75 00
638	Ouellet, Joséphine	Rivière-du-Loup	57	12	75 00		75 00
639	Ouellet, M.-D. Joséphine	Loretteville	74	12	75 00		75 00
640	Ouellette, Mme Michel	St-Cyprien	48	12	77 61		77 61
641	Pagé, Exilda	Cap-Santé	52	6	71 81		71 81
642	Pagé, Richard	Montréal	56	6	150 00		150 00
643	Papineau, Mélina	Magog	62	12	75 00		75 00
644	Paquet, Daniel	Havre-aux-Maisons	65	12	267 49	6 96	260 53
645	Paquet, Mme Docithée	St-Paul-de-Chester	66	12	75 00		75 00
646	Paquet, Mme F	St-Gabriel, Rim	55	12	75 00		75 00
647	Paquet, J.-B	Montréal	58	12	300 00		300 00
648	Paquette, Mme N	L'Ange-Gardien, Rouville	62	12	78 04		78 04
649	Paquin, Napoléon	St-David-d'Yamaska	72	12	75 00		75 00
650	Paquin, Mme Narcisse	St-Ubald	73	12	75 00		75 00
651	Paradis, Charles	Montréal	75	12	300 00		300 00
652	Paradis, Delvina	St-Aubert	57	6	42 55	2 51	40 04
653	Paradis, Mme M	Ste-Anastasie	70	12	83 78		83 78
654	Paradis, Mme S	St-Hugues	53	12	75 00		75 00
655	Parent, Dina	St-Isidore, Dorchester	63	12	75 00		75 00
656	Parent, Adèle	St-Isidore, Dorchester	54	12	75 00		75 00
657	Parent, Rosalie	Beauport	60	12	215 97	7 99	207 98
658	Parsons, S.-H	Montréal	66	12	644 00		644 00
659	Payment, Angèle	Ste-Geneviève, Jac-Cart	74	12	75 00		75 00
660	Pélisson, Philomène	St-Ambroise de Lorette	66	12	114 00		114 00
661	Pelletier, Edith	Ste-Hélène, Kamouraska	52	12	75 00		75 00
662	Pelletier, Mme Eusèbe	Québec	67	12	87 93		87 93
663	Pelletier, Mme H.-B	Québec	69	12	95 88		95 88
664	Penny, Maria	Valcartier	60	12	102 48		102 48
665	Pepin, M.-Louise	Québec	52	12	201 21	10 50	190 71
666	Perras, Mme Joseph	Laprairie	48	12	118 35		118 35
667	Perrin, Rachel	Magog	71	12	126 00		126 00
668	Perron, Mme Alphonse	Bassin-de-Chambly	73	12	75 00		75 90
669	Perron, Henriette	Mille-Vaches	47	6	37 50		37 50
670	Peyton, M.-F	Montréal	54	6	52 05		52 05
671	Phaneuf, Lélia	Mont-Laurier	45	6	47 00		47 00
672	Pichette, Madeleine	Québec	65	12	110 28		110 28
673	Pilon, Mme Armien	St-Placide, D-Montagnes	79	12	75 00		75 00
674	Pilon, Mme Isidore	Pointe-Claire	79	12	79 20		79 20
675	Pinard, Mary	Nicolet	62	12	116 01		116 01
676	Pineau, Mme Alex	Causapscal	62	12	75 00		75 00
677	Plaisance, Antoinette	Lotbinière	51	12	81 16		81 16
678	Plante, Céleste	St-Hilaire	74	12	75 00		75 00

TABLEAU—L.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire	Balance payée par chèque
					$ cts	$ cts	$ cts
679	Plante, Mme Joseph	St-Nicolas-Est	52	12	75 00		75 00
680	Plourde, Louise	St-Léon	67	12	75 00		75 00
681	Poirier, Louise	Montréal	54	12	127 04		127 04
682	Poirier, Pomméla	Valleyfield	69	12	146 31		146 31
683	Poirier, Philomène	St-Timothée	77	12	75 00		75 00
684	Poitras, Eulalie	Québec	78	12	75 00		75 00
685	Poliquin, Lumina	Maisonneuve	70	12	83 84		83 84
686	Potvin, Mme Alfred	Ste-Anne, Kam	73	12	75 00		75 00
687	Potvin, Mme Alfred	Hébertville	66	12	75 00		75 00
688	Potvin, Mme Joseph	Montréal	53	12	75 00		75 00
689	Poupart, Alma	Laprairie	40	12	90 42		90 42
690	Poupart, P.-E	Montréal	77	12	351 80		351 80
691	Prémont, Mme Joseph	Québec	74	12	216 64		216 64
692	Prémont, Ombéline	St-Isidore, Dorchester	67	12	111 51	14 00	97 51
693	Prévost, Mme Charles	St-Ephrem	51	12	75 00		75 00
694	Prévost, Marie	St-Roch-des-Aulnaies	50	12	92 94		92 94
695	Primeau, L.-A	Montréal	70	12	700 33		700 33
696	Proulx, Eléonore	Ste-Agathe	65	12	75 93		75 93
697	Proulx, Joséphine	Montréal	57	12	172 95	27 00	145 95
698	Proulx, Julienne	Montréal	63	12	82 59		82 59
699	Proulx, Zoé	Centerdale, R. I	66	12	75 00		75 00
700	Provençal, Prosper	Beauport	76	12	199 44		199 44
701	Provencher, Mme E	St-Norbert, Arthabaska	67	12	75 00		75 00
702	Quintal, Emma	St-Isidore, Laprairie	60	12	75 60		75 00
703	Quintal, Célinie	Wickham-Ouest	58	12	116 58	3 00	113 58
704	Rainville, Mme Louis	St-Félix-de-Valois	59	12	75 00		75 00
705	Ratté, Célina	St-Valier, Bellechasse	74	12	107 24		107 24
706	Raymond, Mme L.-A	Trois-Pistoles	58	12	75 00		75 00
707	Roberge, Ombéline	St-Jean-Chrysostôme	49	6	53 70		53 70
708	Rebetez, Mme J.-P	Nicolet	76	12	96 57		96 57
709	Reed, Lucy	Ulverton	71	12	75 00		75 00
710	Reed, Mme Patrick	St-Edouard-de-Frampton	57	12	75 00		75 00
711	Rémillard, Mme Jacob	Acton-Vale	71	12	75 00		75 00
712	Reynolds, T. M	Montréal	69	12	515 68		515 68
713	Richard, Mme Godfroi	Maisonneuve	73	12	95 58		95 58
714	Richard, Josephte	St-Ambroise-de-Lorette	76	12	75 00		75 00
715	Richard, Louise	Acton-Vale	46	6	37 50		37 50
716	Richard, Symphorose	St-Barnabé	68	12	82 84		82 84
717	Riverin, Arthémise	Malbaie	40	12	91 65		91 65
718	Rivest, Mme Narcisse	Joliette	68	12	85 48		85 48
719	Roberge, Philomène	St-Anselme	60	12	75 00		75 00
720	Robert, Elmire	Varennes	70	12	75 00		75 00
721	Robert, Lucie	Saint-Pie	66	12	103 84		103 84
722	Robichaud, Guillaume	Cacouna	77	12	191 28		191 28
723	Robichaud, Mme Ludger	St-Jacques, Montcalm	72	12	77 49		77 49
724	Robillard, Mme J.-B	Lanoraie	45	12	94 96		94 96
725	Robins, S.-P	Montréal	82	12	1,050 00		1,050 00
726	Roch, J.-A	St-Gabriel-de-Brandon	55	12	476 28		476 28
727	Rochette, Léocadie	Pte-aux-Trembles, Portn	45	12	81 76		81 76
728	Rolland, Malvina	Chicopee-Falls	73	12	75 00		75 00
729	Rouleau, Adéline	St-Lambert, Lévis	75	12	75 00		75 00
730	Rouleau, Mme Z	Ville-Marie	67	12	79 11		79 11

TABLEAU—L.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire	Balance payée par chèque
					$ cts	$ cts	$ cts
731	Rousseau, Anne	St-Charles, Bellechasse	62	12	75 00		75 00
732	Rousseau, Arsélie	St-Charles, Bellechasse	79	12	137 34		137 34
733	Rousseau, Mme F.	St-Simon, Rim	59	12	75 00		75 00
734	Rowell, Seneca-P.	Abbotsford	71	6	525 00	9 00	516 00
735	Roy, Amanda	St-Philémon	54	6	37 50		37 50
736	Roy, Fabiola	L'Assomption	58	12	99 60		99 60
737	Roy, J.-E.	Ste-Claire, Dorchester	82	12	294 39		294 39
738	Roy, Malvina	St-Anselme, Dorchester	64	12	75 00		75 00
739	Roy, Mme Eugène	" "		6	292 50		292 90
740	Roy, Mme Pierre	St-Cuthbert, Berthier	68	12	98 40		98 40
741	Roy, Wilhelmine	St-Sébastien-d'Aylmer	54	6	47 57		47 57
742	Ruel, P.-J.	St-Charles, Bellechasse	66	12	548 66		548 66
743	Ruelland, Aurélia	Stadacona	49	12	78 61		78 61
744	Ryan, Dorothea	Montréal	71	12	393 21		393 21
745	Sabourin, Mme E.	Ripon	65	6	44 31	3 67	40 64
746	Sangster, J.-A.	Bergerville	54	6	225 01		225 01
747	Shanks, Sarah, H.	Montréal	63	12	156 00	19 25	136 75
748	Sauvageau, Adéline	Montréal	78	12	113 91		113 91
749	Sauvé, Mme N.	St-Placide, D-Montagnes	55	12	75 00		75 00
750	Savard, Mme Désiré	Chicoutimi	83	12	75 00		75 00
751	Savard, Mme J.-E.	Chicoutimi			263 50	10 50	253 00
752	Savard, J.-E.	Chicoutimi	67	6	341 00	10 50	330 50
753	Scott, Martha-M.	Westmount	57	12	85 94		85 94
754	Scott, Nancy	Ulverton	63	12	75 00		75 00
755	Sénécal, J.-H.	Montréal	56	6	99 00		99 00
756	Senneville, Mme L.	Baieville, Yamaska	64	12	87 72		87 72
757	Seers, Alphonsine	Montréal	75	12	75 00		75 00
758	Shufelt, Iola	Westmount	47	6	120 54		120 54
759	Simard, J.-F.	Baie-St-Paul	62	12	266 49		266 49
760	Simard, Mme Thomas	Rivière-du-Moulin	57	12	75 00		75 00
761	Simister, Mme W.	Montréal	66	12	618 48		618 48
762	Simoneau, Mme Louis	Outremont	74	12	75 00		75 00
763	Simpson, Margaret	Noyan	59	12	103 92	5 04	98 88
764	Skinner, Jannet	Melbourne	70	12	75 00		75 00
765	Sloan, Francis	Montréal	66	12	478 12		478 12
766	Smith, Catherine	Québec	80	12	112 50		112 50
767	Sornborger, Mme Elias	Bedford	80	6	37 50		37 50
768	Sprague, Mme L.-A.-W.	Coaticook	55	12	75 00		75 00
769	St-Amour, Christin	Ste-Véronique	77	12	300 00		300 00
770	St-Hilaire, Vitaline	Québec	66	12	75 00		75 00
771	St-Hilaire, Vitaline	Montréal	65	12	112 17		112 17
772	St-Laurent, Eugénie	Farnham	42	12	98 16		98 16
773	St-Mars-Viau, Mme P. O.	Montréal	70	12	155 16	36 11	119 05
774	St-Yves, Amanda	St-Boniface de S.	45	6	38 67		38 67
775	Sutton, Emely	Sherbrooke	70	12	183 52		183 52
776	Sylvestre, Victorine	Ste-Hélène, Bagot	64	12	75 00		75 00
777	Simington, Agnes	Portland, Oregon	50	12	254 58		254 58
778	Taillon, Delphine	Roxton Falls	51	12	75 33		75 33
779	Talbot, Célina	Lévis	64	12	95 58		95 58
780	Tardif, Victoire	St-Pierre de Montmagny	60	12	75 00		75 00
781	Talbot, Flore	Montréal	67	12	75 00		75 00
782	Teasdale, Mme J.-S.	"	60	12	223 15		223 15
783	Tessier, Catherine	St-Etienne de Beauharnois	73	12	110 92		110 92

TABLEAU—L.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire	Balance payée par chèque
					$ cts	$ cts	$ cts
784	Tessier, Zéphire	Ste-Anne de la Pérade	66	12	78 34		78 34
785	Tétreault, Mme Abdon	Ste-Angèle de Rouville	74	12	137 79		137 79
786	Tétreault, Mme Augustin	Ste-Thérèse de Blainville	70	12	75 00		75 00
787	Tétreault, Georgiana	St-Hyacinthe	60	12	75 00		75 00
788	Thériault, Judith	Riv. du Loup, Tém.	70	12	75 00		75 00
789	Thériault, L.-E.	"	67	12	188 40	31 40	157 00
790	Therrien, Lumina	Beauport	49	12	78 30		78 30
791	Thibault, Charles	Montreal	60	12	267 56		267 56
792	Thibault, Domithilde	Winnipeg	51	12	118 95		118 95
793	Thibault, J.-O.	St-Jean-Deschaillons	67	12	132 90		132 90
794	Thibaudeau, Phélanise	Mile-End	76	12	84 75		84 75
795	Thompson, Mme Malcolm	Toronto	58	....	387 61	18 65	368 96
796	Thompson, Mme W.	Coaticook	66	12	432 05	48 35	383 70
797	Thomson, Annie	Hemmingford	57	12	244 80	6 90	237 90
798	Thomson, Jemima	Montréal	64	6	205 50		205 50
799	Thumas, Camille-L.-D.	Yamaska	73	12	165 15		165 15
800	Tondreault, Mme Joseph	L'Islet	67	12	75 00		75 00
801	Tourigny, Hélène	Nicolet	58	12	75 00		75 00
802	Traquair, Christian G.	Westmount	55	12	203 37		203 37
803	Tremblay, Mme Alexis	Montréal	50	12	75 00		75 00
804	Tremblay, Célanire	Ouiatchouan Falls	66	12	75 00		75 00
805	Tremblay, Clara	Broughton-Est	64	12	75 00		75 00
806	Tremblay, Mme Edmond	St-Hilarion	54	12	75 00		75 00
807	Tremblay, Elmire	Petite-Rivière	54	6	37 50		37 50
808	Tremblay, Eugène	Beaumont	69	12	197 55		197 55
809	Tremblay, Georgiana	Anse-du-Cap	64	12	89 06		89 06
810	Tremblay, Mme Georges	Kamouraska	58	12	75 00		75 00
811	Tremblay, J.-B.	Les Eboulements	62	12	178 20		178 20
812	Tremblay, Marie	St-Félicien	63	12	75 00		75 00
813	Tremblay, Mathilde	N.-D. de la Dorée	58	6	48 31		48 31
814	Tremblay, Thomas	Les Eboulements	85	12	466 00		466 00
815	Trudel, Azilda	St-Frs de Sales	59	12	85 17		85 17
816	Trudel, Delphine	Malbaie	60	12	75 00		75 00
817	Turcotte, Alphonsine	St-Benoit-Labre	57	12	75 00		75 00
818	Turcotte, Arthémise	Québec	74	12	75 00		75 00
819	Turcotte, Cécile	St-J.-Chrysostôme, Lévis	60	12	97 37		97 37
820	Turcotte, Edwidge	Ste-Thérèse de Blainville	69	12	107 26		107 26
821	Turcotte, Elisa	Beauport	44	6	37 50		37 50
822	Turcotte, Mme Joseph	Broughton ouest	75	12	75 00		75 00
823	Turcotte, Pomméla	Joliette	47	12	75 00		75 00
824	Turgeon, J.-H.	St-Liboire	71	12	266 50		266 50
825	Turgeon, Wilhelmine	La Durantaye	44	12	75 00		75 00
826	Turmel, Célanire	Ste-Marie, Beauce	60	6	41 39	2 55	38 84
827	Turner, Mme Nora	Eaton	65	12	106 35		106 35
828	Vaillancourt, Henri	Lachine	76	12	300 00		300 00
829	Vaillancourt, Olive	Robertsonville	76	12	75 00		75 00
830	Vaillancourt, Philomène	Québec	58	12	112 36		112 36
831	Valois, Mme David	St-Gabriel de Brandon	67	12	75 00		75 00
832	Veilleux, Euphémie	St-Martin, Beauce	62	12	101 36		101 36
833	Vermette, Malvina	St-Anselme	55	12	75 00		75 00
834	Verreault, Virginie	St-Moïse	54	12	75 00		75 00
835	Vézina, Anna	Trois-Rivières	48	12	75 00		75 00

TABLEAU—L—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire	Balance payée par chèque
					$ cts	$ cts	$ cts.
836	Viger, Aminta	Montreal	61	6	90 82	14 37	76 45
837	Vigneault, Alma	Danville	60	12	75 00	.....	75 00
838	Vigneault, Hortense	Ste-Monique	48	12	75 00	.....	75 00
839	Vigneault, Françoise	Baie-du-Febvre	55	6	53 72	.....	53 72
840	Villiard, Elise	St-Michel, Yamaska	60	12	75 00	.....	75 00
841	Walsh, Mme David	Thetford Mines	72	12	75 00	.....	75 00
842	Walsh, Mary	Danville	56	12	89 16	.....	89 16
843	Warren, L. E	Montréal	45	12	300 00	.....	300 00
844	Watson, Lilias	London, Ont	72	12	322 20	.....	322 20
845	Webb, G.-W.-L	Montréal	80	12	75 00	.....	75 00
846	West, Mme J.-H	Black Cape	60	12	143 85	.....	143 85
847	Whitcomb, Emily-J	Warden	72	12	75 00	.....	75 00
848	Wilhelmy, Albina	Montréal	56	12	75 00	.....	75 00
849	Wilkins, Ida	Toronto	59	12	129 68	.....	126 68
850	Wilsey, Mme William	Terrebonne	49	12	75 00	.....	75 00
851	Wilson, Margaret	Chambly	63	12	436 05	.....	436 05
852	Winchester, Rachel	Sutton	62	12	75 00	.....	75 00
		Totaux			$110,048.34	1,104.17	108,944.17

TABLEAU—M

COMPTES du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire pour l'année 1914-15, indiquant le revenu et la dépense, ainsi que le capital

LE REVENU		$ cts	$ cts
Retenue de 4% sur $200,000.00, subventions aux écoles publiques. (Art. 3012, S. R. P. Q., 1909)		$ 8,000.00	
Allocation du gouvernement. (2 Geo. V, chap. 27, s. 5)		27,000.00	
Montant voté par la législature. (3 Geo. V, ch. 1, No 42, scéd. B)		2,000.00	
Intérêt sur le capital. (Arts 3010, 3013 et 3024, S. R. P. Q., 1909)		9,985.88	
Surplus de l'ancien fonds de pension. (Art. 3018, S. R. P. Q., 1909)		2,750.00	
Retenue de 2% sur le traitement des instituteurs et des institutrices (Art 3012, S. R. P. Q., 1909)		43,001.93	
Retenue de 2% sur le traitement des inspecteurs d'écoles. (Art. 3012, S. R. P. Q., 1909)		1,674.44	
Retenue de 2% sur le traitement des professeurs des écoles normales (Art. 3012, S. R. P. Q., 1909)		577 00	
Retenue de 2% payée par les fonctionnaires eux-mêmes au surintendant. (Art. 3019, S. R. P. Q., 1909.—Règlement No 10, de la commission administrative du fonds de pension)		661 09	
Transféré du fonds des écoles publiques. (5 Geo. V, ch. 36, s. 17)		16,000.00	
Allocation spéciale. (5 Geo. V, ch. 36, s. 17)		3,000.00	
			$ 114,650.34
LA DÉPENSE.			
Par les pensions, montant des chèques émis		$ 108,944.17	
do remboursements. (Art. 2995, S. R. P. Q., 1909)		887.22	
do remboursements. (5 Geo. V, chap. 36, s. 15)		652.70	
do dépenses d'administration		975.00	
Déposé au Trésor de la province, allant au capital. (Art. 3010 et 3024, S R. P. Q., 1909):—			
Balance restant à déposer le 1er juillet	$ 1,665.68		
Intérêt sur cette somme au 30 juin 1915	83.28		
Déductions sur les pensions, année 1914-15	1,104.17		
		2,853.13	
Surplus de l'année		338.12	
		$ 114,650.34	$ 114,650.34
POUR LE COMPTE DU REVENU			
Surplus de l'année, placée en fidéi-commis dans le trésor de la province (Arts 3014 et 3016, S. R. P. Q., 1909)			338.12
LE CAPITAL DU FONDS DE PENSION.			
Montant du capital, le 1er juillet 1914			$ 202,095.62
Porté au capital pour l'année 1914-15:			
Balance restant à déposer, le 1er juillet 1914		$ 1,665.68	
Intérêt sur cette somme, au 30 juin 1915		83.28	
Déductions sur les pensions, année 1914-15		1,104.17	
			2,853.13
Le capital, au 1er juillet 1915			$ 204,948.75

TABLEAU—N.

Indiquant le nombre, la moyenne de l'âge et la moyenne des pensions des pensionnaires du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire au 30 juin 1915.

PENSIONNAIRES.	Nombre de pensionnaires.	Moyenne de l'âge.	Total des pensions.	Moy. des pensions.
			$ cts.	$ cts.
Division d'après l'âge des pensionnaires:				
Instituteurs âgés de 56 ans et plus	91	70	31.236.13	343.25
Institutrices âgées de 56 ans et plus	494	65	54,481.55	111.09
Instituteurs âgés de moins de 56 ans	6	51	1,923.01	320.50
Institutrices âgées de moins de 56 ans	205	49	18,465.24	90.07
Veuves de pensionnaires	21	67	4,214.22	200.67
Totaux et moyennes totales	817	62	110,320.15	135 03
Pensionnaires décédés en 1914	15	66	4,101.58	273.43
Pensionnaires qui ont repris l'enseignement en 1914	7	47	611.15	87.30
Totaux et moyennes totales	22	60	4,712.73	214.21
Pensions accordées en 1914	61	54	12,060.44	197 71

TABLEAU—O.

LISTE DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTRICES QUI ONT OBTENU DES GRATIFICATIONS POUR LEURS SUCCÈS DANS L'ENSEIGNEMENT PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE 1914-15.

Rapport de M. l'inspecteur Jos.-V. Beaumier.

Nombre d'écoles sous contrôle 161. Somme à distribuer $402.50.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné.	Montant de la gratification.
1	Mlle Bernardine Marchand	St-Mathieu	$ 20 00
2	" Victorine Morissette	Ste-Flore	20 00
3	Mme Grég. Bourassa, (Annie Benoit)	"	20 00
4	Mlle Claudia Picard	St-Boniface	20 00
5	" Bertha Paquin	St Charles de Mandeville	20 00
6	" Victoria Morin	St-Didace, par	20 00
7	" Rose-Aimée Lemay	St-Alexis-des-Monts	20 00
8	M. Léandre Dagnault	"	20 00
9	" J.-A.-D. Brassard	Les 3-Rivières	20 00
10	Mlle Antoinette Lamy	Hunterstown	20 00
11	" Aldéa Boisvert	Yamachiche	20 00
12	" Maria Lajoie	"	20 00
13	" Albertine Desjarlais	Rivière-du-Loup, No 2	20 00
14	" Alice Caron	St-Barnabé	20 00
15	" Edith Ricard	"	20 00
16	" Bernadette Lacroix	St-Etienne des Grès	20 00
17	" Mélina Boisvert	Dumontier	22 50
18	" Marie-Anne Lacerte	St-Sévère	20 00
19	" Bernadette Veillet	Pointe-du-Lac, No 1	20 00
20	" Alcée Paquin	St-Joseph de Maskinongé	20 00
		Total	$ 402 50

Rapport de M. l'inspecteur J.-E. Belcourt.

Nombre d'écoles sous contrôle 182. Somme à distribuer $455.00.

21	Mlle Eveline Plourde	St-Wenceslas	$ 20 00
22	Parmélie Chassé	Ste-Perpétue	20 00
23	Mlle Gertrude Biron	St-Zéphirin	25 00
24	" Georgine St-Cyr	Nicolet	20 00
25	" Rosa Boisclair	St-Célestin, nd-e	20 00
26	" Albertine Bergeron	St-Grégoire	20 00
27	" Amanda Duval	St-Léonard	20 00
28	Joséphine Lahaye	St-Joachim	20 00
29	" Cécile René	La Visitation	20 00
30	" Victoire Côté	St-Elphege	20 00
31	" Régina Boisvert	Notre-Dame de P	20 00
32	" Marie-Rose Proulx	Baie du Febvre	20 00
33	" Gilberte Boisvert	Ste-Monique	20 00
34	" Georgiana Hamel	Ste-Gertrude	20 00
35	" Rosa Hamel	Ste-Eulalie	20 00
36	" Claira Bergeron	St-Samuel	20 00
37	Vve Adélia Deshayes Hélie	Ste-Angèle	20 00
38	Mlle Léona Bourgeois	Ste-Brigitte	20 00
39	" Doréa Bergeron	Le Précieux Sang	20 00
40	" Claire Deshaies	Bécancour	20 00
41	" Marie-Jeanne Côté	St-Sylvère	20 00
42	M. Napoléon Lapiante	St-Thomas de Peine	20 00
43	Mlle Blanche Brassard	St-Grégoire	15.00
		Total	$ 455 00

TABLEAU O.—(*Suite*).

Rapport de M. l'inspecteur Monseigneur Blanche.

Nombre d'écoles sous contrôle 28. Somme à distribuer $80.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné.	Montant de la gratification
44	Mme Paradis	Moin	$20 00
45	Mlle Galmyn Vigneault	Rivière St-Jean	20 00
46	" Marie Landry	Navashquan	20 0
47	" Imelda Levesque	Sept îles	20 00
		Total	$ 80.00

Rapport de M. l'inspecteur J.-Edouard Boily.

Nombre d'écoles sous contrôle 131. Somme à distribuer $327.50.

48	" Julie Renaud	St-Louis de Metabetchouan	25 00
49	" Emélie Tremblay	St-André	20 00
50	" Hermance Birès	Rivière-au-Doré	20 00
51	" Anna-Marie Gauthier	St-Méthode	20 00
52	Mme Ad. Boulet	Normandin	22 50
53	Mlle Attala Simard	St-François de Sales	20 00
54	" Virginie Gagnon	do	20 00
55	" Jeannette Coulombe	St-Jérôme, village	20 00
56	" Eugénie Laplante	St-Gédéon	20 00
57	" Alice Audet	do	20 00
58	" Eugénie Duchesne	do	20 00
59	" Corinne Michaud	St-Prime	20 00
60	" Florestine Villeneuve	Ste-Croix	20 00
62	" Alma Coudé	St-Félicien	20 00
62	Mme R. Fortin	St-Louis-de-Metabetchouan	20 00
63	Mlle Antonia Boulay	St-Félicien	20 00
		Total	$ 327 50

Rapport de M. l'inspecteur J.-A. Chabot.

Nombre d'écoles sous contrôle 184. Somme à distribuer $460.00.

64	Mlle Albertine Dubé	St-Octave de Métis	$ 20 00
65	" Alphéda Landry	do	20 00
66	" Alice Simard	St-Rémi de la Riv.-M.	20 00
67	" Blanche St-Louis	Ste-Félicité	20 00
68	" Célestine Langlais	Ste-Angèle	20 00
69	" Alice Rioux	St-Joseph du L.	20 00
70	" Bernadette Pelletier	Ste-Flavie	20 00
71	" Olympe Levesque	St-Damase	20 00
72	" Emélie Dubé	Sandy Bay	20 00
73	Mme François Pelletier	St-Ulric	20 00
74	Mlle Lucienne Côté	St-Jérôme de M.	20 00
75	" Claudia Morais	Ste-Luce	20 00
76	" Anna Rioux	St-Donat	20 00
77	" Elise Bernier	St-Mathieu	20 00
78	" M.-Louise Sirois	"	20 00
79	" A.-Marie Michaud	Ste-Cécile du Bic	20 00
80	M.-Louise Roy	Ville de Rimouski	20 00
81	" Emma Langlois	St-Anaclet	20 00
82	" Albertine Lavoie	St-Germain de R.	20 00
83	" Adélina Martel	N.-D. du Sacré-Cœur	20 00
84	" Elise Bellavance	St-Fabien	20 00
85	Mme Nazaire Lavoie	St-Valérien	20 00
86	Mlle Amélia Talbot	"	20 00
		Total	$ 460 00

TABLEAU O.—(*Suite*).

Rapport de M. l'inspecteur J.-M. Coté.

Nombre d'écoles sous contrôle, 205. Somme à distribuer, $512.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne.	Montant de la gratification.
87	M. J. Eucher R.	Ste-Germaine	$ 32 50
88	Mlle Marie-Anne Dallaire	"	20 00
89	" Marie-Ange Polis	"	20 00
90	" Victoire Poulin	St-Odilon	20 00
91	" Philomène Dion	St-Samuel	20 00
92	" Alice Rompré	"	20 00
93	" Angéline Dubé	St-Sébastien	20 00
94	" Marie-Lse Fortier	"	20 00
95	" Marei-Anne Vallerand	Lambton	20 00
96	" Emma Vachon	Courcelles	20 00
97	" Octavie Lachance	St-Evariste	20 00
98	" Marie-Lse Beaudoin	"	20 00
99	" Lumina Rouillard	"	20 00
100	" Octavie Talbot	St-Honoré	20 00
101	" Rose-Anna Guay	St-Zacharie	20 00
102	" Delphine Mercier	Aub-Gallion	20 00
103	" M.-Louise Gilbert	"	20 00
104	" Emérina Bluteau	St-Côme-Linière	20 00
105	" Alexina Dallaire	Ste-Rose	20 00
106	" Rose-Anna Rancourt	St-Odilon	20 00
107	" Albertine Giguère	"	20 00
108	" Delphine Chabot	St-Léon-de-Standon	20 00
109	" Maria Gemme	St-Prosper	20 00
110	" Florence Bégin	St-Martin	20 00
111	" Eva Tremblay	Ste-Germaine	20 00
		Total	$ 512 50

Rapport de M. l'inspecteur M. J. Curot.

Nombre d'écoles sous contrôle, 159. Somme à distribuer, $397.50.

112	Mlle Aurore Cotnoir	St-Herménégilde	$20 00
113	Mme J. A. Veilleux	Ste-Agnès-de-Ditchfield	20 00
114	Mlle Georgianna Dumoulin	N.-D.-des-Bois-de-Chesham	20 00
115	" Lucia Boulanger	Val-Racine	20 00
116	Mme Yvon Dostie	Ste-Agnès-de-Ditchfield	20 00
117	Mlle Laurence Godbout	Eaton	20 00
118	" Blanche Légaré	Ditton	20 00
119	" Marie-Anne Courtemanche	Martin-Sud	20 00
120	" Valida Lippé	Ditton	20 00
121	" Laurentine Blanchette	Emberton	20 00
122	" Catherine Ducharme	St-Isidore-d'Auckland	20 00
123	" Albina Lajoie	Hereford	20 00
124	" Marie-Rivier Sucharme	Canton Compton	20 00
125	" Clorinde Beauchamp	Beebe-Plain	20 00
126	" Béatrice Legendre	Winslow-Sud	20 00
127	" Almer Thibault	Hereford	20 00
128	" Rosida Dupuis	L'Assomption de Waterville	20 00
129	" Marie-Laure Loignon	St-Martin-de-Martinville	20 00
130	" Laura Boivin	Barford	20 00
131	" Graziella Fouquet	St-Louis-de-Westbury	17 50
		Total	$ 397 50

TABLEAU O.—(*Suite*).

Rapport de M. l'inspecteur J.-Z. Dubeau.

Nombre d'écoles sous contrôle, 184. Somme à distribuer, $460.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne.	Montant de la gratification.
132	M. Emile Gosselin	St-Pascal	$20 00
133	" Amédée Roy	St-Louis	20 00
134	Mlle Georgianna Pelletier	St-Jean-Port-Joli	20 00
135	" Hermance Bérubé	St-Alexandre	20 00
136	" Anna Parent	St-Germain	20 00
137	" Edwidge Bernier	Ste-Hélène	20 00
138	" Marguerite Laplante	St-Pascal	20 00
139	" Albertine Garon	St-Denis	20 00
140	" Elisa Ouellet	Rivière-Ouelle	20 00
141	" Hélène Deschênes	St-Jean-Port-Joli	20 00
142	" I.-Eugénie Pelletier	Rivière-Ouelle	20 00
143	" Catherine Bonenfant	"	20 00
144	" M.-A. St-Laurent	St-Onésime	20 00
145	" Alphonsine Morin	St-Aubert	20 00
146	" Eva Bérubé	St-Alexandre	20 00
147	" Eugénie Tardif	"	20 00
148	" Joséphine Raymond	St-Germain	20 00
149	" Alice Michaud	St-Pacôme	20 00
150	" Eugénie Lebel	St-André	20 00
151	" Jeanne Dumas	Ste-Louise	20 00
152	" Amanda Garon	St-Denis	20 00
153	" Julia Bérubé	St-Louis	20 00
154	" Joséphine Morin	St-Aubert	20 00
		Total	$ 460 00

Rapport de M. l'inspecteur A.-M. Filteau.

Nombre d'écoles sous contrôle, 144. Somme à distribuer, $360.00.

155	M. Hervé Michaud	Mont-Laurier	20 00
156	Mlle A. Lalande	Lochaber et Gore	20 00
157	" C. Dumouchel	" "	20 00
158	" L. Major	St-Sixte	20 00
159	" I. Bisson	"	20 00
160	" S. Charrette	Denholm et Bowman	20 00
161	Mme J.-M. Grondin	Campbell	20 00
162	Mlle L.-A. Laplante	Rob. et Pope	20 00
163	Mme J.-E. Mathieu	St-Frs-Regis	20 00
164	Mlle A. Lacroix	Cantons-Unis	20 00
165	" I. Robillard	N.-D.-des-Neiges	20 00
166	Mme F. Sigouin	Kiamika	20 00
167	Mlle Marie-Lse Poitevin	Temp. Est	20 00
168	" M.-E. Brown	Temp. Ouest	20 00
169	" Mary Thoms	Cantley	20 00
170	M. Art. Mercier	Wright	20 00
171	Mlle L. Latourelle	"	20 00
172	" R. Rainville	Aumond	20 00
		Total	$ 360 00

TABLEAU O.—(*Suite*).

Rapport de M. l'inspecteur Max Frédéric.

Nombre d'écoles sous contrôle 148. Somme à distribuer $370 00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne.	Montant de la gratification.
173	M L-E Roberge	La Ville de St-Jean	$ 30 00
174	" J-C Mercier	" "	20 00
175	Mlle Lucrèce Paradis	" "	20 00
176	" M-Rose Lacombe	" "	20 00
177	" Alexandrine Paradis	" "	20 00
178	" Mercédès Grégoire	St-Valentin	20 00
179	" Azilda Giroux	St-Blaise	20 00
180	" M-Louise Demers	St-Jacques le Mineur	20 00
181	" Paméla Morin	Sabrevois	20 00
182	" Blanche Baril	"	20 00
183	" Isabelle Mercure	Ste-Brigide	20 00
184	M Alfred Bonneville	St-Cyprien	20 00
185	Mme Philomène Brosseau	St-Jean, paroisse	20 00
186	" C-Carisse Lalonde	Lacolle	20 00
187	" Olympe Favreau	St-Luc	20 00
188	" M-Louise St-Denis	St-Sébastien	20 00
189	" Rose-Amande Lalonne	St-Grégoire le Grand	20 00
190	" Clara Varin	St-Jacques le Mineur	20 00
		Total	$ 370 00

Rapport de M. l'inspecteur J.-E. Genest-Labarre.

Nombre d'écoles sous contrôle 172. Somme à distribuer $430 00.

191	M Guillaume Brière	Asbestos	$ 20 00
192	Mlle Elmina Beauchemin	Stoke	20 00
193	" Dora Mastine	St-Pierre de Durham	20 00
194	" Marie Couture	Stukely Nord	20 00
195	" Oda Brasseur	Ely Nord	20 00
196	" Maria Fournier	St-Elie d'Orford	20 00
197	" Adéline Labbé	St-François-Xavier de Brompton	20 00
198	" Adrienne Vel	Ste-Anne de Stukely	20 00
199	Mme Médéric Picotte	Stukely Nord	20 00
200	Mlle Berthe Champagne	St-Georges de Windsor	20 00
201	" Albina Peloquin	Brompton	20 00
202	" Amanda Brouillard	St-Georges de Windsor	20 00
203	" Philomène Gendreau	Ely Sud	20 00
204	" Offortune Gendreau	St-Théophile d'Ely	20 00
205	Mme Oscar Bélanger	Stukely Nord	20 00
206	Mlle Emma Martel	Stoke	20 00
207	Mme C Riendeau	Ste-Christine	20 00
208	Mlle Aldéa Croteau	St-Georges de Windsor	20 00
209	" Alberta Guilbault	Lawrenceville	20 00
210	Mme Albertine Talbot	Stake	20 00
211	Mlle Emma Simoneau	Shifton	20 00
212	" Alex-Célina Berthelette	Orford	10 00
		Total	$ 430 00

TABLEAU O.—*Suite*

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR J.-O. GOULET.

Nombre d'écoles sous contrôle 187. Somme à distribuer $467.50.

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne.	Montant de la gratification
213	M Arthur Rochefort	Champlain (village)	$ 27 50
214	Mlle Clara Fontaine	Ste-Geneviève	20 00
215	" Blanche Turcotte	Cap Madeleine	20 00
216	" M -A Gagnon	"	20 00
217	" Joséphine Pruneau	St-Maurice	20 00
218	Olivine Pronovost	St-Tite, paroisse	20 00
219	" Eléonore Marchand	"	20 00
220	" Corinne Dessureau	" (Nord)	20 00
221	" Jeanne Frigon	St-Prosper	20 00
222	" Edouardina Brouillette	St-Adelphe	20 00
223	" Antoinette Delisle	St-Ubalde	24 00
224	" M -A Lefebvre	Ste-Thècle	20 00
225	" Albertine Villette	St-Jacques des Piles	20 00
226	" Cécile Baribeault	La Pérade (paroisse)	20 00
227	" M -Claire Beaumier	Mont-Carmel	20 00
228	" Béatrice Pothier	"	20 00
229	" Annette Gervais	St-Narcisse	20 00
230	" Emma Trudel	"	20 00
231	" Annette Duval	Batiscan	20 00
232	" Rachel Paquette	Ste-Geneviève	20 00
233	" M -Lse Laganière	St-Casimir, paroisse	20 00
234	Mme Vve Achile Tourigny	St-Théophile	20 00
235	" Alice Lacroix	St-Sévérin	20 00
		Total	$ 467.50

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR L.-P. GOULET.

Nombre d'écoles sous contrôle 192 Somme à distribuer $480 00

236	M Noel Gingras	St-Michel (village)	$ 20 00
237	" Théodule Labrecque	St-François	20 00
238	Mlle Eva Tanguay	"	20 00
239	" Anna Guimont	Cap St-Ignace	20 00
240	" M.-Louise Lamontagne	Ste-Justine	20 00
241	" Blanche Labrecque	Ste-Sabine	20 00
242	" Joséphine Côté	St-Paul	20 00
243	" Yvonne Lamarre	L'Islet	20 00
244	" Mariette Létourneau	St-Pierre	20 00
245	" Rose-Anna Bilodeau	St-Nérée	20 00
246	" Alma Roy	"	20 00
247	" Alida Caouette	St-Cyrille	20 00
248	" Donalda Proulx	St-Thomas	20 00
249	" Adrienne Tanguay	Buckland	20 00
250	" Marie Burton	St-Raphael	20 00
251	" Siméonne Boulanger	La Durantaye	20 00
252	" Marilda Pouliot	St-Magloire	20 00
253	" Aurore Côté	St-Valier	20 00
254	" Aimée Boucher	St-François	20 00
255	" Clara Boucher	Armagh	20 00
256	" Victoria Godbout	"	20 00
257	" Claudia Gaudreau	L'Islet	20 00
258	" Rose-de-Lima Bernier	St-Cyrille	20 00
259	" Floride Dumas	St-François	20 00
		Total	$ 480 00

TABLEAU O.—(*Suite*).

Rapport de M. l'inspecteur Ls.-A. Guay.

Nombre d'écoles sous contrôle, 170. Somme à distribuer, $425.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne.	Montant de la gratification.
260	M. Jean-Marie Thompson	St-Lazare	$25 00
261	Mlle Antonia Martineau	St-David	20 00
262	" Alice Dionne	Ste-Hélène-de-Breakeyville	20 00
263	" Stella Bernier	St-Lambert	20 00
264	" Angélina Blais	Ste-Hénédine	20 00
265	" Yvonne Goulet	St-Lazare	20 00
266	" Stella Turgeon	St-Anselme	20 00
267	" Mary Fillion	St-Maxime-de-Scott	20 00
268	" M.-Anne Blais	St-Bernard	20 00
269	" Albertine Lambert	"	20 00
270	" Albertine Gobeil	St-Isidore	20 00
271	" Rose-Anna Beaudoin	Pintendre	20 00
272	" M.-Anne Arguin	St-Etienne	20 00
273	" Marie Dumont	St-Jean-Chrysostôme	20 00
274	" Corinne Bourassa	St-David	20 00
275	" Philomène Roy	Ste-Claire	20 00
276	" Olivine Lemieux	St-Bernard	20 00
277	" Mélanie Leclerc	St-Charles	20 00
278	" Amazélie Gagnon	Ste-Hénédine	20 00
279	" Rose-Aimée Marcoux	Ste-Marguerite	20 00
280	" Angélina Fortier	St-Maxime-de-Scott	20 00
		Total	$ 425 00

Rapport de M. l'inspecteur Joseph Hébert.

Nombre d'écoles sous contrôle, 163. Somme à distribuer, $407.50.

281	Mlle C. McGaveney	Chambly-Canton	$27 50
282	Mme O. Morel, née M.-A. Melançon	Montréal-Sud	20 00
283	Mlle M.-L. Lague	Longueuil, p	20 00
284	" G. Lague	" p	20 00
285	" C. Girard	St-Hubert	20 00
286	" Aurore Lague	Boucherville, p	20 00
289	" R.-A. Auger	St-Narcisse	20 00
288	" Eva Lavallée	St-Ours, p	20 00
289	" M.-L. Provençal	St-Robert	20 00
290	" C. Larochelle	Ste-Victoire	20 00
291	" O. Cournoyer	St-Joseph-de-Sorel	20 00
292	" E. Champagne	Ste-Anne-de-Sorel	20 00
293	" A. Lafleur	Belœil, V	20 00
294	" A. Rainville	St-Antoine	20 00
295	M. P. C. Simard	Ste-Julie	20 00
296	Mlle F. Handfield	St-Marc	20 00
297	" M.-A.-O. Beauregard	Varennes, P	20 00
298	Mde J. Beauregard, née E. Bienvenu	" P	20 00
299	Mme A. Fortin, née V. St-Laurent	Contrecœur, P	20 00
300	Mlle L. Lapalante	St-Michel No 6	20 00
		Total	$ 407 50

TABLEAU O.—(*Suite*).

Rapport de M. l'inspecteur S.-L. Langlois.

Nombre d'écoles sous contrôle, 150. Somme à distribuer, $375.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne.	Montant de la gratification.
301	Mlle Mary Locas	St-Jovite	$ 30 00
302	" Léda Laflamme	Plaisance	25 00
303	" Augustine Bellefleur	La Nativité de Labelle	20 00
304	Dme H. Labrosse	Ste-Angélique de Papineauville	20 00
305	" Imelda Pilon	Chatham No 1	20 00
306	Dme Ab. Couturier	Brownburg de Montebello	20 00
307	" Germaine Huneault	N.-D.-de-Bonsecours	20 00
308	" Wilhémine Carrier	St-Faustin	20 00
309	" Julia Sarrazin	L'Annonciation	20 00
310	" Amanda Barabé	Canton Morin	20 00
311	" Aurore Champagne	Ste-Véronique de Turgeon	20 00
312	" Eugénie Vanier	Ste-Agathe, Paroisse	20 00
313	" M.-Lse Boyer	St-André-Avellin	20 00
314	" Adélina Lavallée	St-Casimir-de-Ripon	20 00
315	" Marie Beaudry	St-Rémi-d'Amherst	20 00
316	" M.-Antoinette Marier	Grenville No 3, diss.	20 00
317	" Alice Strasbourg	Suffolk	20 00
318	" Eglantine Bélanger	St-André-Avellin	20 00
		Total	$ 375 00

Rapport de M. l'inspecteur J.-E. Lefebvre.

Nombre d'écoles sous contrôle, 154. Somme à distribuer, $385.00.

319	M. G.-J. Bouchard	Vaudreuil	$25 00
320	" J.-A. Carbière	Ste-Geneviève	20 00
321	" Nestor Dubuc	Youville	20 00
322	" Oscar Majeur	Pont Château	20 00
323	" Théodule Ouellette	T.-St-Sacrement	20 00
323	" F.-X.-E. Béland	Rivière-Beaudette	20 00
325	" J.-E.-G. Belcourt	St-Laurent-des-Cèdres	20 00
326	" Joseph Poulin	St-Polycarpe	20 00
327	" Joseph Fafard	Coteau-Landing	20 00
328	" J.-Germain Gagné	Coteau-Station	20 00
329	Mme J. Clément, née Mary Ellen Coyen	St-Polycarpe	20 00
330	Mlle Elisabeth Lefebvre	Vaudreuil	20 00
311	" Blanche Gauthier	H.-Petite-Côte, Ste-Rose	20 00
332	" Agnèse Séguin	Ste-Menthe	20 00
333	" Aline Séguin	Ste-Justined-de-Newton	20 00
334	" Aurore Rouleau	Ste-Emilie-des-Cèdres	20 00
335	" Evélina Séguin	Dorion	20 00
338	" Aldéa Robillard	St-Dominique-des-Cèdres	20 00
337	" Marie Plourde	St-Rémi-Pointe-Claire	20 00
		Total	$385 00

TABLEAU O.—(*Suite*).

Rapport de M. l'inspecteur Ls.-N. Levesque.

Nombre d'écoles sous contrôle, 184. Somme à distribuer, $460.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne.	Montant de la gratification.
338	Mlle Angélina Boivin	St-Nazaire	$20 00
339	" Léonne Racine	St-Simon	20 00
340	" Antoinette Désautels	St-Hugues	20 00
341	" Alberta Thébeige	"	20 00
342	" Claire Fournier	St-Simon	20 00
343	" Anna Trottier	Ste-Hélène, paroisse	20 00
344	" Arthémise Jodoin	" village	20 00
345	" Alice Dupont	St-Liboire	20 00
346	" R.-Anna Laplante	"	20 00
347	" Eva Gauvin	St-Théodore	20 00
348	" Zénaïde Moin	St-Ephrem	20 00
349	" Marie-Reine Lauzière	St-Cyrille	20 00
350	" Exilia Duff	St-Germain	30 00
351	" Alexandrine Couture	St-Eugène, paroisse	20 00
352	" Anna Marier	Grantham	20 00
353	" Arsélia Ruel	Wickham-Ouest	20 00
354	" Néséola Gagnon	Wickham-Est	20 00
355	" Bernadette Paris	St-Lucien	20 00
356	" Maria Loisselles	St-Pie-de-Guire	20 00
357	" R.-Alba Lachapelle	St-Bonaventure	20 00
358	" Laura Vincent	St-Guillaume	20 00
359	" Alma Dupuis	"	20 00
360	" Antoinette Vanasse	"	20 00
		Total	$ 460 00

Rapport de M. l'inspecteur E. L'Italien.

Nombre d'écoles sous contrôle. Somme à distribuer, $387.50.

361	M. Albert Leblanc	St-Charles-de-Caplan	$27 50
362	Mlle Alice Ahier	New-Carlisle	20 00
363	" Emélie Dugas	Maria	20 00
364	" Flore Delarosbil	St-Godfroid	20 00
365	" Marei-Anne Berthelot	St-Bonaventure	20 00
366	" Victoire Bourdages	St-Bonaventure	20 00
367	" Marie-Anne Beaulieu	Amqui	20 00
368	" Rébecca D'Amboise	Nouvelle	20 00
369	" Eugénie Cellard	"	20 00
370	" Gabrielle Michaud	Amqui	20 00
371	" Marie Landry	Carleton	20 00
372	" Eugénie Ahier	New-Richmond	20 00
373	" Yvonne St-Pierre	Sayabec	20 00
374	M. Henry Lane	St-Bonaventure	20 00
375	Mlle Eva Huard	Anse-aux-Gascons	20 00
376	" Marie-Louise Joubert	Sayabec	20 00
377	" Esther Landry	Maria	20 00
378	" Aimé-Marie Marmen	Amqui	20 00
379	" Rose-Aimée Pelletier	Val-Brillant	20 00
		Total	$ 387 50

TABLEAU O.—(*Suite*).

Rapport de M. l'inspecteur L. Longtin.

Nombre d'écoles sous contrôle, 167. Somme à distribuer, $417.50.

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne.	Montant de la gratification.
380	Mlle Marguerite Dumontel	Lapiairie	$20 00
381	" Purissima Lécuyer	Saint-Philippe	20 00
382	" Antonia Dulude	Saint-Constant	20 00
383	M. Arthur Doyon	St-Isidore	20 00
384	Mlle Alma Dupuis	St-Isidore	20 00
385	" Aldéa Dulude	St-Urbain	20 00
386	M. André-Oscar Thibaudeau	St-Chrysostôme No 2	20 00
387	Mlle Yvonne Rose	St-Antoine-Abbé	20 00
388	M. J.-Polydore Laberge	Ste-Martine	20 00
389	Mlle Alice Legault	Ste-Martine	20 00
390	" Albina Roy	Ste-Philomène	20 00
391	M. Alphonse Duranceau	St-Joachim-Châteauguay	20 00
392	" Frédéric Girard	Salaberry de Valleyfield	20 00
393	" Eucharistе Codbecq	"	20 00
394	Mlle Aldina Dumouchel	"	20 00
395	" Dorilla Vinet	St-Clément-de-Beauharnois	20 00
396	" Blanche Legault	St-Stanislas	20 00
397	" Berthe Léger	St-Timothée	20 01
398	" Albertine Bougie	St-Louis-de-Gonzague	20 00
399	" Hélène Lauzon	Ste-Barbe	20 00
400	" Berthe-Alice Lacoste	St-Malachie-Ormstown	17 50
		Total	$ 417 50

Rapport de M. l'inspecteur J.-M. Manning.

Nombre d'écoles sous contrôle, 154. Somme à distribuer, $385.00.

401	Mlle Dinora Ménard	L'Ange-Gardien	$20 00
402	" Maria Larocque	"	20 00
403	" Yvonne Robert	"	22 50
404	" Eliza Benoît	"	20 00
405	" Juliette Bombardier	Dunham	20 00
406	" Eva Tétrault	Farnham	20 00
407	" Méranda Brais	N.-D.-de-Stanbridge	20 00
408	" Aldéa Lacoste	St-Armand	20 00
409	" Béatrice Bombardier	St-Cajétan-de-Potton	20 00
410	" Alice Chicoine	Adamsville	20 00
411	" Diana Desroches	"	20 00
412	" Joséphine Taillon	Roxton, Canton	20 00
413	" Florida Cusson	"	20 00
414	" Anna Carpentier	Ste-Cécile-de-Milton	20 00
415	" Laure Rodier	"	20 00
416	" Adélia Jacques	St-Valérien	22 50
417	" Alberta Tétrault	Waterloo, paroisse	20 00
418	" Antoinette Végiard	Grandby, paroisse	20 00
419	" Rose Plouffe	St-Ignace-de-Missisquoi	20 00
		Total	$ 385 00

TABLEAU O.—(*Suite*)

Rapport de M. l'inspecteur J.-G. Marien.

Nombre d'écoles sous contrôle, 132. Somme à distribuer, $330.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne.	Montant de la gratification.
420	Mlle Marie-Louise Richard	St-Bruno de Guigues	$ 30 00
421	" Marg. Gauthier	"	20 00
422	Mme O.Lavoie	St-Ed. de Fabre	20 00
423	Mlle Mélanie Malouin	Duhamel-ouest	20 00
424	" Valérie Ferland	N.-D. des Quinze	20 00
425	" Mary Kelly	Ile-aux-Allumettes	20 00
426	" Régina Kelly	Ile-du-Calumet	20 00
427	"Blanche O'Mary	Bryson, diss.	20 00
428	" Anilda Godmere	N.-D. de Quyon	20 00
429	Mme J. Couvrette	Chichester	20 00
430	Joséphine Vaillant	Ste-Cécile de Masham	20 00
431	" Margaret Munroe	Hull	20 00
432	" Jeanne Laverdure	"	20 00
433	" Marie-Louise Dalpé	"	20 00
434	" Exilda Legault	"	20 00
435	" Yvonne Fousreault	"	20 00
		Total	$ 330 00

Rapport de M. l'inspecteur C.-J. Miller.

Nombre d'écoles sous contrôle, 177. Somme à distribuer $442.50.

436	M. J.-A. Sauvé	Cité de Montréal	22 50
437	" J.-T. Lebrun	"	20 00
438	" J.-S. Hébert	"	20 00
439	C. Marchildon	"	20 00
440	J.-J. Fahey	"	20 00
441	" Wm. Gallagher	"	20 00
442	Arthur Ladouceur	"	20 00
443	" Jos.-A. Dupuis	"	20 00
444	" Jos.-Eug. Lamarre	"	20 00
445	" J.-David Pilon	"	20 00
446	" Elphège Lefebvre	"	20 00
447	" Liguori Louis-Seize	"	20 00
448	" A. Nobert	"	20 00
449	" P.-J. Fitzpatrick	"	20 00
450	" A.-E. Pagé	"	20 00
451	" J.-T. McCarthy	"	20 00
452	" M.-D. Brabant	"	20 00
453	Mlle Laure Marcoux	"	20 00
454	" Aléna Beauchemin	"	20 00
455	" Emma Mirault	"	20 00
456	" Laure Labelle	"	20 00
457	" Wilda Larose	St-Frs de Sales	20 00
			$ 442 50

TABLEAU O.—(*Suite*).

Rapport de M. l'inspecteur J.-T. Molleur.

Nombre d'écoles sous contrôle, 162. Somme à distribuer, $405.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne.	Montant de la gratification
458	Mlle Alice Vincent	La Présentation	20 00
459	" M.-Anne Ménard	St-Césaire	20 00
460	" Mercédès Robert	St-Paul Ab	20 00
461	" Henriette Tétrault	Ste.-M-Monnoir	20 00
462	Mme Régina Côté	Ste-Angèle	20 00
463	Mlle Mina Ladouceur	"	20 00
464	" Maria Desnoyers	St-Damase	20 00
465	" M.-Rose Desnoyers	St-Jean-Bte	20 00
466	" M.-Rose Duclos	St-Hilaire	20 00
467	" M.-Lse Loranger	St-Hyacinthe C	20 00
468	" Yvonne Ravenelle	N.-D. St-Hyacinthe	20 00
469	" Célina Boulay	St-Thomas d'A	20 00
470	" Aurore Lessart	St-Barnabé	20 00
471	" M.-Rose St-Jean	"	20 00
472	" M.-Lse Tardif	La Présentation	20 00
473	" Stella Lapierre	Ste-Rosalie	20 00
474	" Aurore Desmarais	St-Dominique	20 00
475	" Azilda Collette	"	20 00
476	" Albina Flibotte	"	20 00
477	Mme Pierre Leduc	St-Pie	20 00
		Total	$ 405.00

Rapport de M. l'inspecteur H. Nansot.

Nombre d'écoles sous contrôle, 196. Somme à distribuer, $490,000.

478	M. J.-E. Labrecque	St-Mathias de Cabano	$ 25 00
479	Mlle Anaïs Michaud	Cacouna, village	25 00
480	Mlle Joséphine Pouliot	Fraserville	20.00
481	Mme Vve Chamberland (née Marie Lavoie	St-Eloi	20 00
482	Mlle Marie-Louise Bérubé	St-Epiphane	20 00
483	" Adèle Dumont	St-Modeste	20 00
484	" Antoinette Dubé	St-Louis du Ha! Ha!	20 00
485	" Elisabeth Lebel	Rivière du Loup	20 00
486	" Louisa Michaud	Fraserville	20 00
487	" Anne-Marie Ouellet	"	20 00
488	" Eva-Rose Ouellet	Cacouna, paroisse	20 00
489	" Eugénie Côté	L'Isle-Verte	20 00
490	Mme Thos. D'Auteuil, (née M.-Lse Malenfant	St-Jean-de-Dieu	20 00
491	Mlle Alexina Rioux	Trois-Pistoles, No 1	20 00
492	" Augustine Thibault	Ste-Rose-du-Dégelé	20 00
493	" Philippine Giroux	St-Eusèbe	20 00
494	" Célina Cloutier	N.-D. du Lac	20 00
495	" Marie-Anne Desjardins	L'Isle-Verte	20 00
496	" Priscille Langlais	Cacouna, village	20 00
497	" Zoé Gagnon	St-Arsène	20 00
498	" Rose-Anna d'Amours de Courbron	Cacouna, paroisse	20 00
499	" Anna Dubé	St-Louis du Ha! Ha!	20 00
500	" Eugénie Thibault	St-Honoré	20 00
501	" Hélène Roy	St-Mathias-de-Cabano	20 00
		Total	$ 490 00

TABLEAU O.—(*Suite*).

Rapport de M. l'inspecteur F.-J. Normand.

Nombre d'écoles sous contrôle, 125. Somme à distribuer, $312 50.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne.	Montant de la gratification.
502	Mlle Marguerite Ferguson	Cap-d'Espoir	$ 20 00
503	" Alvina LaTerreur	Cap-d'Espoir	20 00
504	" Elizabeth Sullivan	Grande-Rivière	20 00
505	" M.-Marthe Thibaudeau	Grande-Rivière	20 00
506	" Annie-Jane Collin	New-Port	20 00
507	" Blanche Thibeault	Cap-Chat	20 00
508	" Hedroige Ducasse	"	20 00
509	" Marie-Elise Roy	"	20 00
510	" Delphine Plourde	Grande-Vallée	20 00
511	" Blanche Roy	Dalibaire	20 00
512	" Mathilda Malouin	Petit-Cap	20 00
513	" Alida Samuel	Rivière-au-Renard	20 00
514	" Nathalie Aspireault	Anse-au-Griffon	20 00
515	" Jeanne Packwood	Cap-des-Rosiers	20 00
516	" Ada Ste-Croix	Barachois, Malbaie	20 00
517	" Zoé Briand	"	20 00
		Total	$ 312 50
			7 50
			$ 320 00

Rapport de M. l'inspecteur L.-O. Pagé.

Nombre d'écoles sous contrôle, 160. Somme à distribuer, $400.00.

518	M. Zoël Tousignant	Ste-Philomène	$ 20 00
519	" Avelin Beaudet	St-Apollinaire	20 00
520	" Paul Hubert	Laurierville	20 00
521	Mlle Delvina Garneau	St-Antoine	20 00
522	" Rose-Anna Beaudet	Lotbinière	20 00
523	" Alice Bélanger	"	20 00
524	" Octavie Lauzé	Somerset Nord	20 00
525	" Rosalie Turcot	Nelson	20 00
526	" Ida Doucet	Lourdes	20 00
527	" M.-Anne Beaudet	Ste-Anastasie	20 00
528	" M.-Ange Plante	"	20 00
529	" M.-Anna Huard	"	20 00
530	" Anne Fontaine	St-Agapit	20 00
531	" M.-Louise Leclerc	St-Flavien	20 00
532	" Elisabeth Boisvert	Parisville	20 00
533	" M.-Anna Drouin	St-Gilles	20 00
534	" Régina Bourget	St-Narcisse	20 00
535	" Adélia Moreau	St-Patrice	20 00
536	" M.-Emma Rhéaume	"	20 00
537	" Angéline St-Pierre	St-Narcisse	20 00
		Total	$ 400 00

TABLEAU O.—(*Suite*).

Rapport de M. l'inspecteur J.-Arsene Paquin.

Nombre d'écoles sous contrôle, 155. Somme à distribuer, $387.50.

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne.	Montant de la gratification.
538	M. Georges Goulet	Ste Elizabeth	20 00
539	Mlle Blandine Robitaille	St-Gabriel de Brandon	20 00
540	" Hermine Beaupré	Ste-Beatrix	20 00
541	" Maria Pelland	St-Norbert	20 00
542	" Antoinette Desrosiers	Ste-Elizabeth	20 00
543	" Léda Maheux	St-Ambroise	20 00
544	" Annette Landry	"	20 00
545	" Lucina Petit	Ile Madame	20 00
546	" Clara Laporte	St-Félix-de-Valois	20 00
547	" Maria Armstrong	St-Gabriel de Brandon	20 00
548	" Victoire Gagnon	St-Jean de Matha	20 00
549	" Emily McGurrin	St-Côme	20 00
550	" Leatitia McDonald	St-Alphonse	20 00
551	" Alphonsine Lavallée	Ste-Geneviève de Berthier	20 00
552	" Flore Roy	Ste-Emélie de L'Energie	20 00
553	" Lucienne Furly	St-Barthélémi	20 00
554	" Maria Lépine	Ste-Mélanie, Grand Rang	20 00
555	" M.-Ange Tellier	St-Damien	20 00
556	" Bernadette Laporte	Ste-Geneviève de Berthier	13 50
557	Mme Zénon Champoux	Canton Provost	13 50
		Total	$ 387 00

Rapport de M. l'inspecteur Chs. Plamondon.

Nombre d'écoles sous contrôle, 130. Somme à distribuer, $325.00.

558	M. F.-X. Bélanger	St-Alexis de Grande Baie	$ 25 00
559	" Antonio Millette	Labarre	20 00
560	Mlle Léda Gravel	Chicoutimi	20 00
561	" Virginie Desbiens	"	20 00
562	" Marie Tremblay	"	20 00
563	" Cécile Bouchard	Jonquière, village	20 00
564	" Philomène Tremblay	Kenogami	20 00
565	" Emilia Tremblay	Jonquière, village	20 00
566	" Marie-Berthe Tremblay	" paroisse	20 00
567	" Mary Laberge	" "	20 00
568	" Marguerite Sheehy	St-Charles	20 00
569	" Marie-Louise Bouchard	Bourget	20 00
570	" Marie Degagné	Laterrière	20 00
571	" Alice Lavoie	Village du Moulin	20 00
572	" Alice Côté	St-Bruno	20 00
573	" Marie Bergeron	"	20 00
		Total	$ 325 00

TABLEAU O.—(*Suite*).

Rapport de M. l'inspecteur J.-B. Primeau.

Nombre d'écoles sous contrôle, 152. Somme à distribuer, $380.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne.	Montant de la gratification.
574	Mlle Fabiola Latour	St-Jérôme, paroisse	$ 20 00
575	" Noémie Lavoie	St-Janvier, village	20 00
576	" Yvonne Labelle	" paroisse	20 00
577	" B.-Hélène Robert	" "	20 00
578	" Philomène Gauthier	St-Canut	20 00
579	" Alphonsine Sauvé	St-Joachim	20 00
580	" Délia Roy	Ste-Sophie	20 00
581	" M.-Elise Drapeau	"	20 00
582	" Amanda Martineau	Ste-Thérèse, p.	20 00
583	" Léontine Tétrault	"	20 00
584	" Louise McKenzie	St-Canut	20 00
585	" Bernadette Charlebois	St-Placide	20 00
586	" Ida Joncas	St-Joseph	20 00
587	" Léontine Lebeau	Ste-Monique	20 00
588	" Herminie Bouchard	"	20 00
589	" Ernestine Beauchamp	Ste-Lucie	20 00
590	" Alma Généreux	St-Hippolyte	20 00
591	" Amanda Joly	St-Sauveur	20 00
592	" Délima Gauthier	St-Augustin	20 00
		Total	$ 380 00

Rapport de M. l'inspecteur L. P. Goulet.
(Pour M. J.-H. Prud'homme.)

Nombre d'écoles sous contrôle 64. Somme à distribuer $160.00.

593	Mlle Rose-Ida Perreault	Ste-Julienne	$20 00
594	" Marie-Anna DeSerres	Rawdon	20 00
595	" Nillie Marchand	St-Liguori	20 00
596	" Elisabeth Dupuis	St-Calixte	20 00
597	" Elmée Landry	St-Jacques	20 00
598	" Hélène Lanoue	St-Jacques	20 00
599	" Ida Thériault	St-Alexis	20 00
600	" Anna Gauthier	St-Paul-de-Joliette	20 00
		Total	$ 160 00

TABLEAU O.—(*Suite*)

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR JOS. HEBERT. (Spécial).

(District de M. H. Prud'homme.)

Nombre d'écoles sous contrôle, 57. Somme à distribuer, $142.50.

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne.	Montant de la gratification.
601	Mlle Berthe Lefebvre	St-Paul l'Ermite	$ 22 50
602	" Marie Lasalle	"	20 00
603	" Eva Piché	St-Roch L'Achigan	20 00
604	" Joséphine Marceau	Repentigny	20 00
605	" Aurèse Lafortune	L'Assomption	20 00
606	" Anna Grenier	Lachenaie	20 00
607	" Eva Fiset	Lanoraie	20 00
608	" O. Tellier	St-Sulpice	15 00
609	" A. Ladouceur	Lavaltrie	15 00
		Total	$ 142.50
			30 00
			$ 172 50

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR P.-A. ROY.

Nombre d'écoles sous contrôle, 168. Somme à distribuer, $420.00.

610	Mlle Mathilda Dussault	Les-Ecureuils	$20 00
611	M. Zéphirin Boisvert	Pont-Rouge	20 00
612	Mlle Rose-Anna Bérubé	Lac St-Joseph	20 00
613	" M.-Corinne Mottard	Ste-Christine	20 00
614	" M.-Anne Dubord	St-Léonard, P.-M.	20 00
615	M. Jos.-Amédée Bélanger	St-Basile, village	20 00
616	Mlle Virginie Gaboury	St-Augustin	20 00
617	" M.-Jeanne Ménard	N.-D.-de-Portneuf	20 00
618	" Eugénie Richard	Cap-Santé, village	20 00
619	" M.-Estelle Langevin	" paroisse	20 00
620	" M.-Anne Hamelin	St-Alban, paroisse	20 00
621	" Florette Denis	Ste-Jeanne-de-Neuville	20 00
622	" Alice Gagnon	St-Raymond, paroisse	20 00
623	" Joséphine Gravel	Village Montmorency	20 00
624	" M.-Laure Prévost	Beauport, paroisse	20 00
625	" Mathilda Coulombe	Charlesbourg, paroisse	20 00
626	" Anne-Marie Pelletier	" "	20 00
627	" Anaïs Boulet	St-Louis-de-Courville	20 00
628	" Maria Pâquet	"	20 00
629	" Amarilda Robitaille	St-Ambroise	20 00
630	" M.-Lse Fournier, Dme Vve Ls.-Philéas Gagné	Ste-Brigitte de Laval	20 00
		Total	$ 480 00

TABLEAU O.—(*Suite*).

Rapport de M. l'inspecteur A.-H. Simard.

Nombre d'écoles sous contrôle, 24. Somme à distribuer, $60.00.

Nos	Nom et prénoms du tituliare.	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne.	Montant de la gratification.
631	M. Laurent Blais	Tadoussac	20 00
632	Mlle Marie Larouche	"	20 00
633	" Blanche Laberge	Riv. Ste-Marguriete	20 00
		Total	$60 00

Rapport de M. l'inspecteur H. Tanguay.

Nombre d'écoles sous contrôle, 184. Somme à distribuer, $460.00.

634	Mlle Obéline Doyle	St-Pierre	$20 00
635	" Marie-Ange Doyle	"	20 00
636	" M.-Louise Larochelle	"	20 00
637	" Célina Dumas	St-François	20 00
638	" Emma Giguère	St-Frédéric	20 00
639	" Zélie Doyon	St-Joseph, village	20 00
640	" Noémie Gilbert	S.-C.-de-Marie	20 00
641	" Angéline Lecours	"	20 00
642	" M.-Anna Binet	Sts-Anges	20 00
643	" M.-AlidaMaheu	"	20 00
644	" Léontine Audet	Frampton	20 00
645	" Georgianna Drouin	St-Victor	20 00
646	" Olivine Tardif	"	20 00
647	" Corinne Bolduc	"	20 00
648	" Adélia Hamel	St-Ephrem paroisse	20 00
649	" Marie Lapointe	S.-C-de-Jésus	20 00
650	" Georgianna Landry	St-Elzéar	20 00
651	" Béatrice Grégoire	Beauceville	20 00
652	" Joséphine Bisson	"	20 00
653	" Bertha Gagné	St-Joseph, paroisse	20 00
654	" Florida Vachon	"	20 00
655	" Alida Gagné	"	20 00
656	" Rosa Gosselin	Ste-Marie	20 00
		Total	$ 460 00

Rapport de M. l'inspecteur L.-A. Thériault.

Nombre d'écoles sous contrôle, 20. Somme à distribuer, $50.00.

657	Mlle Sophie Lapierre	Etang du Nord	$ 18 0
658	" Christine Cormier	Havre Aubert	16 00
659	" Hilda Vigneault	Hâvre aux Maisons	16 00
			$ 50 00

TABLEAU O.—(*Suite*).

Rapport de M. l'inspecteur Thomas Tremblay.

Nombre d'écoles sous contrôle, 98. Somme à distribuer, $245.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne.	Montant de la gratification.
660	Mlle Anna Foster	St-Siméon, village	$ 25 00
661	" Isola Gaudrault	Malbaie	20 00
662	" Eva Dufour	Baie St-Paul	20 00
663	" Anne-Marie Tremblay	Petite-Rivière	20 00
664	" Amarilda Duchesne	St-Hilarion	20 00
665	" Hedwidge Girard	Eboulements	20 00
666	" Marie Sophie Perron	Baie St-Paul	20 00
667	" Marie-Louise Tremblay	Pointe-aux-Pics	20 00
668	" Eugénie Gauthier	St-Urbain	20 00
669	" Marie Gilbert	St-Hilarion	20 00
670	" Eva Tremblay	Eboulements	20 00
671	" Marie-Anne Tremblay	St-Irénée	20 00
		Total	$ 245 00

Rapport de M. l'inspecteur J.-M. Turcotte.

Nombre d'écoles sous contrôle, 192. Somme à distribuer, $480.00.

672	Mlle Alice Pellerin	St-Rémi	20 00
673	" Rosa Saucier	Wotton	20 00
674	" Eliane Filiault	St-Camille	20 00
675	" Annette Sinotte	"	20 00
676	" M.-Ange Filiault	Ham-Sud	20 00
677	" Flore Prince	Notre-Dame de Ham	20 00
678	" Naïda Roberge	St-Paul, (village)	20 00
679	" Donalda Croteau	"	20 00
680	" Laura Charest	"	20 00
681	" Sophie Duchesne-Patry	Weedon, (parroisse)	20 00
682	" Emma Nadeau	Stratford (St-Gabriel)	20 00
683	" Gilbert Olivine	" "	20 00
684	" Emélie LeComte	St-Fortunat	20 00
685	" Joséphine LeComte	"	20 00
686	" Albina Boulanger	St-Julien	20 00
687	" Eléonore Roy-Dostie	Islande-Nord	20 00
688	" Octavie Lacroix	Irlande-Sud	20 00
689	" Philomène Roy	St-Désiré	20 00
690	" Louisa Lamothe	Thetford Mines	20 00
691	" Bathilde Royer	"	20 00
692	" Aurore Couture	"	20 00
693	" Delvina Gagné-Lemay	Disraëli, (village)	20 00
694	" Antoinette Lemay	"	20 00
695	M. Chs-Arthur Plante	"	20 00
		Total	$ 480 00

TABLEAU O.—(*Suite*).

Rapport de M. l'inspecteur G.-S. Vien.

Nombre d'écoles sous contrôle, 103. Somme à distribuer, $257 50.

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne.	Montant de la gratification.
696	Mlle Léonie Ferland	Québec	20 00
697	" Emilia Couture	Lauzon	20 00
698	" Yvonne LeBel	Ste-Pétronille	20 00
699	M. O. Corriveau	St-François	20 00
700	Mlle Joséphine Gravel	Château Richer	20 00
701	" Rose-A. Bernier	Ville de Lévis	20 00
702	M. E. Blais	St-Joseph	20 00
703	Zum. Paré	Stadacona	20 00
704	Mlle Maria Guimont	St-Sauveur	20 00
705	" Hél. Lachance	"	20 00
706	" Blanche Drouin	"	20 00
707	" Elm. Dionne	N.-D. de la Victoire	20 00
708	M. A.-L. Cloutier	L'Ange-Gardien	20 00
		Total	$ 260 00

Rapport de M. l'inspecteur Ths. Warren.

Nombre d'écoles sous contrôle, 177. Somme à distribuer, $442.50.

709	M. Achille Letarte	Plessisville	$ 22 50
710	" Alex. Garneau	Warwick, village	20 00
711	Mlle Florestine Poisson	Gentilly	20 00
712	Mme Louis Lavertue	Ste-Victoire	20 00
713	Mlle Rose-de-Lima Thibault	Sommerset	20 00
714	" Corinne Beaumier	Maddington Falls	20 00
715	" Clara Baril	Ste-Elizabeth	20 00
716	" Orize Bourgault	"	20 00
717	" Augustine Drouin	St-Norbert	20 00
718	" Clarisse Tousignant	"	20 00
719	" Noema Boissonnault	St-Ferdinand	20 00
720	" Liliane Désilets	Ste-Clothilde	20 00
721	" Aldéa Boucher	"	20 00
722	" Alice Leloidier	St-Pierre les Becquets	20 00
723	" Aurore Maillot	"	20 00
724	" Marie-Louise Leduc	St-Joseph de Blandford	20 00
725	" Marie-Anne Trottier	Ste-Cécile de Lévrard	20 00
726	" Albertine Boisvert	Standfold	20 00
727	Mme J. Provencher	St-Rosaire	20 00
728	Mlle Marie-Anne Picard	St-Joseph d'Halifax	20 00
729	" Emélia Paradis	Plessisville	20 00
730	" Eva Painchaud	"	20 00
		Total	$ 442 50

TABLEAU O.—(*Suite*).

Rapport de M. l'inspecteur G.-E. Honeyman.

Nombre d'écoles sous contrôle, 120. Somme à distribuer, $320.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne.	Montant de la gratification.
731	Mlle Annie Erwin	South Onslow	$ 24 00
732	" Ethel U. Edey	Eardley	24 00
733	" Alice A. Brooks	Quyon	24 00
734	" Ethel Johnston	La Pêche	22 00
735	" Kate A. Horgan	North Onslow	22 00
736	" Linda E. Smiley	Washam	22 00
737	" Lilian Lindsay	"	21 00
738	" J. L. Hyde	Clarendon	21 00
739	" A.-C. McDowell	Bristol	20 00
740	" Laura B. Hydé	Clarendon	20 00
741	" Annie McKenzie	Bryson	20 00
742	" Pearl Craig	Eardley	20 00
743	" M. Salley	Clarendon	20 00
744	" C.-J. Argue	"	20 00
745	" Jessie E. Hodgins	"	20 00
		Total	$ 320 00

Rapport de M. l'inspecteur A.-L. Gilman.

Nombre d'écoles sous contrôle, 120. Somme à distribuer, $295.00.

746	Mlle Elizabeth Macdonald	St-Chrysostôme	$ 25 00
747	" Alice Carmichael	Godmanchester	25 00
748	" Christina Macfarlane	St-Malachi	25 00
749	" Janet Lang	Howick	25 00
750	" Jessie Patton	Godmanchester	25 00
751	" Agnes Wilson	St-Malachi	25 00
752	" Rubena McNaughton	Howick	25 00
753	" Mand. Robson	Franklin	24 00
754	" Gertrude Dunn	Franklin	24 00
755	" Jessie Smaill	Herichinbrooke	24 00
756	" Nira Robson	Havelock	24 00
757	" Mabel Stevenson	"	24 00
		Total	$ 295 00

TABLEAU O.—(*Suite*).

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR O.-F. MCCUTCHEON.

Nombre d'écoles sous contrôle, 86. Somme à distribuer, $290.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire enseign.	Montant de la gratification
758	Mlle Jessie McNicoll	Valley School	$ 27 00
759	" Agnes-J. Sever	Beauport	27 00
760	" Laura C. Graham	Inverness	25 00
761	" Edith E. McVetty	"	25 00
762	" Elizabeth J. Reid	St-Gabriel Ouest	23 00
763	" A. J. Hedges	St Gabriel Est	23 00
764	" Clara E. Longmore	St-Foye	20 00
765	" Janet M. Alexander	Leeds	20 00
766	" Sarah M. Mayhew	Lingwick	20 00
767	" Hattie M. Neill	Nelson	20 00
768	" Hildred M. Donnelly	Stone ham	20 00
769	" Gladys H. Oliver	Lingwick	20 00
770	Mrs. J. D. McRitchie	"	20 00
		Total	$ 290 00

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR I.-N. KERR.

Nombre d'écoles sous contrôle, 40. Somme à distribuer, $90.00.

771	Mlle Mabel LeTouzel	Haldimand	$ 20 00
772	" Violet Horner	Gaspé Sud	20 00
773	" A. E. Allan	Port Daniel Ouest	20 00
774	" Laura Young	Sayabec, diss.	15 00
775	" R. Hamilton	Percé, diss.	15 00
		Total	$ 90 00

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR J.-M. SUTHERLAND.

Nombre d'écoles sous contrôle, 32. Somme à distribuer, $90.00.

776	Mlle Clara Gale	Hamilton	$ 20 00
777	" Hilda Gallant	New Richmond	19 00
778	" Muriel Carter	New Richmond	17 00
779	" Bernice I. Willett	New Richmond	17 00
780	" Maida Sullivan	Mann	17 00
		Total	$ 90 00

TABLEAU O.—(*Suite*).

Rapport de M. l'inspecteur W.-O. Rothney.

Nombre d'écoles sous contrôle, 102. Somme à distribuer, $310.00

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne.	Montant de la gratification.-
781	M. S. M. Mitchell	Drummondville	$ 25 00
782	" M. D. Price	Ascot	25 00
783	" F. M. Findlay	Shipton	24 00
784	Mlle Lina Stewart	Lingwick	23 00
785	" A.-E. Fuller	Orford	23 00
786	" Edna Wilson	Shipton	22 00
787	" M. A. Kerr	Melbourne & Bpt. G	21 00
788	" Grace Barton	Sud Durham	21 00
789	" L. M. Norris	Melbourne & Bpt Gore	20 00
790	" E. V. Baker	Shipton	19 00
791	" M. L. Healy	Melbourne & Bpt. Gore	19 00
792	Mlle Lilly Grandmaison	" "	17 00
793	Mme Norah Racicot	Sud Ely	17 00
794	Mlle M. E. Boyd	Shipton	17 00
795	" M. L. Hutton	Cleveland	17 00
		Total	$ 310 00

Rapport de M. l'inspecteur J.-M. McOuat.

Nombre d'écoles sous controle, 125. Somme à distribuer, $283.00

796	M. J. M. Cunningham	St-Jérusalem	$ 30 00
797	" E. J. Ewing	St-Laurent	30 00
798	Mlle Ruth Rogers	Gore	29 00
799	" Eva J. Cooke	Morin	29 00
800	" Helen Thomson	"	28 00
801	" E. B. Cooke	Arundel	28 00
802	" H. I. Morrison	St-Jerusalem	28 00
803	" Jessie Silverson	St-Andrew's	27 00
804	" Maggie McKinnie	Chatham	27 00
805	" Florence Reilly	St-Jérusalem	27 00
		Total	$ 283 00

Rapport de M. l'inspecteur J.-H. Hunter.

Nombre d'écoles sous contrôle, 115. Somme à distribuer, $320.00.

806	M. Winnifred Parker	Eaton	$ 23 00
807	Mlles Theresa Walsh	Barnston	23 00
808	" Myrthe Algiers	Compton	23 00
809	" Grace Libby	Barnston	23 00
810	Mme Katie Roy	Stanstead	23 00
811	" Susie Berwick	Bury	23 00
812	Mme Ella Smith	Waterville	23 00
813	Mlle Jennie Smith	Compton, village	23 00
814	" Grace Call	Hatley	23 00
815	Mme Violet Parnell	Magog	23 00
816	Mlle Bessie Cordy	Magog	23 00
817	" Laura Beaudin	Compton	23 00
818	Mme Joseph Chester	Westbury	22 00
819	Mlle Martha Shorten	Eaton	22 00
		Total	$ 320 00

TABLEAU O.—(*Suite*)

Rapport de M. l'inspecteur E.-M. Taylor.

Nombre d'écoles sous contrôle, 92. Somme à distribuer, $310.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne.	Montant de la gratification.
820	Mlle Pearl Coapland	Brome	$ 18 00
821	" Eva M. Reynolds	Sutton	18 00
822	" Mary I. Sornberger	Stanbridge-Est	18 00
823	" Alma J. Sample	Granby	18 00
824	" R. Etta Buck	Farnham-Est	17 00
825	" Lily Callaghan	Stanbridge-Est	17 00
826	" Carrie Scott	Brome	17 00
827	Mme C. Agnes S. French	Sutton	17 00
828	Mlle Marion M. Smith	St-Ignace de Stanbridge	17 00
829	" H. Ruth Wheeler	Dunham	17 00
830	" Elizabeth Bradley	Potton	17 00
831	" Ruth Harvey	Dunham	17 00
832	" Lilah Stowe	Bolton-Ouest	17 00
833	" Violet Longhery	Granby	17 00
834	" Minnie E. Scott	Sutton	17 00
835	" Olive Mackey	"	17 00
836	" Lizzie Pilres	Brome	17 00
837	" Annie M. Stewart	Sutton	17 00
		Total	$ 310 00

Rapport de M. l'inspecteur J. Ballantyne.

Nombre d'écoles sous contrôle, 00. Somme à distribuer, $31.00.

838	Mlle Gertrude Crockett	Grindstone	$ 16 00
839	M. Thomas H. Chapman	Grosse Isle	15 00
		Total	$ 31 00

APPENDICE N° IX

PROCES-VERBAUX

DES

COMITÉS CATHOLIQUE ET PROTESTANT DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

COMITE CATHOLIQUE

DU

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

SESSION DE SEPTEMBRE 1914

Séance du 23 septembre 1914
(*Avant-midi*).

PRÉSENTS:—M. le Surintendant de l'Instruction publique, président; Mgr l'archevêque de Montréal; Messeigneurs les évêques de Valleyfield, de Chicoutimi, de Nicolet, de Charlottetown, de Mont-Laurier, Mgr J.-O. Routhier, représentant Mgr l'archevêque d'Ottawa; M. l'abbé L. Lindsay, représentant Mgr l'évêque de Pembroke; Mgr H.-O. Chalifoux, représentant Mgr l'évêque de Sherbrooke; Mgr H. Baril, représentant Mgr l'évêque des Trois-Rivières; M. l'abbé Irénée Gervais, représentant Mgr l'évêque de Joliette; Mgr H. Têtu, représentant Mgr le vicaire-apostolique du Golfe St-Laurent; l'honorable juge sir H. Archambault, l'honorable Dr J.-J. Guerin, l'honorable Hector Champagne, M. Mathias Tellier, M. Jules-Edouard Prévost, M. John Ahern, M. Hyacinthe-A. Fortier, Mgr Th.-G. Rouleau, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. Napoléon Brisebois, M. Nérée Tremblay, M. J.-N. Miller, secrétaire.

Lecture de lettres de Mgr l'archevêque d'Ottawa, de Mgr l'évêque de Pembroke, de Mgr l'évêque des Trois-Rivières, de Mgr E. Dugas, administrateur du diocèse de Joliette, et de Mgr Blanche, déléguant respectivement Mgr J.-O. Routhier, M. l'abbé L. Lindsay, Mgr H. Baril, M. l'abbé Irénée Gervais et Mgr H. Têtu, pour les représenter à la présente session de ce Comité.

Il est aussi donné communication d'une lettre de l'honorable juge Robidoux s'excusant de ne pouvoir être présent à la réunion et constituant M. Jules-Edouard Prévost, son représentant.

Le procès-verbal de la dernière session est adopté.

Le sous-comité chargé de l'examen des livres de classe présente le rapport qui suit:

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ CHARGÉ DE L'EXAMEN DES LIVRES CLASSIQUES

Séance du 22 septembre 1914.

PRSÉENTS:—L'honorable Dr Guerin, président *pro-tem*, M. John Ahern, M. Napoléon Brisebois, M. le Surintendant et M. J.-N. Miller, secrétaire

Le sous-comité a examiné l'ouvrage suivant, le seul qui lui a été soumis: "Leçons de logique", par l'abbé A. Robert, et il le recommande pour le cours académique des Ecoles normales.

(Signé) J.-J. GUERIN,
Président pro-tem.

Ce rapport est adopté.

Lecture d'une lettre de Sa Grandeur Mgr l'évêque de Rimouski par laquelle il prie le Comité de vouloir bien agréer sa démission à titre de président et de membre du sous-comité chargé de l'examen des ouvrages classiques, vu son état de santé.

La démission de Mgr Blais est acceptée, et il est remplacé, au sous-comité des livres de classe, par Mgr l'évêque de Joliette.

Le Comité prend communication du procès-verbal suivant de la trentième session du Bureau d'examinateurs pour les aspirants à la charge d'inspecteur d'écoles, tenue à l'Ecole normale Laval, Québec, les 18, 19, 20 et 21 août 1914.

Présents:—Mgr Th.-G. Rouleau, président, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, l'honorable juge F.-X. Drouin, M. John Ahern, M. C.-J. Magnan, M. J.-N. Perrault et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière session est lu et approuvé.

Il est unanimement résolu, sur proposition de M. Ahern, appuyé par M. Magnan, d'inscrire à l'ordre du jour la résolution suivante:

"Les membres du Bureau d'examinateurs des candidats à la position d'inspecteur d'écoles ont appris avec joie la nomination de M. F.-X. Drouin, à la haute fonction de juge de la Cour supérieure, et ils lui offrent leurs plus sincères félicitations et leurs meilleurs souhaits de longue et brillante carrière dans la Magistrature".

Aux séances du matin et de l'après-midi du 18 août, les membres du Bureau préparent et adoptent les questions et problèmes suivants qui seront soumis aux candidats:

Sujet de composition:—Dans des instructions que M. le Surintendant adresse aux inspecteurs à l'occasion de leur visite d'automne, il leur dit:

"Comme sujet de conférence aux instituteurs et aux institutrices, j'ai choisi, cette année, le suivant: "Expliquez et développez cette pensée de Mgr Dupanloup: "Dans l'éducation, ce que fait l'instituteur par lui-même est peu de chose, ce qu'il fait faire est tout, j'entends ce qu'il fait faire librement. Quiconque n'a pas entendu cela n'a rien compris à l'œuvre de l'éducation humaine".

Veuillez exposer cette vérité pédagogique au personnel enseignant de votre district avec clarté et méthode".

Faites la conférence.

Thème anglais:—"Cours de lecture à haute voix," par l'abbé Lagacé, page 176.—"Les funérailles chez les Sauvages". Du commencement de ce chapitre jusqu'au mot "côtés".—18 lignes.

Version anglaise:—"Modern History", par Fredet, page 383. Du commencement du chapitre "Conquest of Peru", jusqu'au mot "provision".—14 lignes.

Loi et règlements scolaires:—1.—Quelles qualités doivent avoir les commissaires d'écoles?

2.—Quels sont les principaux devoirs des secrétaires-trésoriers des commissaires ou syndics d'écoles?

3.—Quels sont les principaux devoirs des inspecteurs d'écoles, tant en vertu de la loi que des règlements du Conseil de l'instruction publique?

4.—Vérification des comptes des secrétaires-trésoriers des commissaires scolaires: Quand et par qui doit-elle être faite?

Géographie:—1. (*a*) Quels sont les principaux établissements industriels de la province de Québec? (*b*) Quelles sont les régions du Canada qui fournissent la plus grande quantité des fourrures que nous exportons?

2.—(*a*) Quels sont les canaux qu'il a fallu construire pour rendre navigables, dans leur plus grande étendue: 1. Le St-Laurent, 2. l'Ottawa 3. le Richelieu? (*b*) En remontant ces cours d'eau ainsi que le Saguenay à quels endroits peut-on respectivement se rendre?

3.—Dans quelles eaux naviguerait-on, aujourd'hui, pour se rendre par la voie la plus courte, de San-Francisco à Belgrade, Europe?

4.—Quels sont les pays limitrophes de l'Empire d'Allemagne et quels sont ceux qui touchent à la France?

5.—Quelles sont les capitales des pays de l'Europe, actuellement en guerre, et précisez la situation de chacune de ces villes?

Histoire:—1.—Dites ce que sont les croisades, quel en a été le nombre? Quels pays y ont pris part? Quelles en furent les conséquences diverses?

2.—Faites connaître les conséquences de la découverte de l'Amérique?

3.—Quels gouvernements furent successivement donnés au Canada, de 1763 à nos jours? Quels en furent les différences essentielles?

4.—Racontez l'histoire de la découverte du Mississipi en 1673 et en 1682?

Arithmétique:—1.—De la somme de $8\frac{2}{3}$, $4\frac{5}{6}$, $7\frac{3}{4}$, retranchez $5,\frac{5}{8}$ multipliez le reste par $\frac{4}{9}$, divisez le produit par $\frac{2}{3}$ et changez la réponse en nombre décimal.

2.—A peut faire un ouvrage en 14 jours; B peut le faire en 12 jours et C en 10 jours et demi. A, travaille pendant 2 jours alors B vient à son aide et 4 jours plus tard C vient à l'aide de A et de B. Combien de jours après l'arrivée de C, l'ouvrage sera-t-il terminé?

3.—En vendant deux terrains au même prix, je gagne sur le premier $33\frac{1}{3}\%$, et je perds $33\frac{1}{3}\%$ sur le deuxième. En somme j'ai perdu \$ 60. Trouvez le coût à le prix de vente de chaque terrain?

4.—Un particulier plaça \$2,000, partie à $5\frac{1}{2}\%$ et le reste à 6%; si son revenu total a été \$115.80, trouvez la somme placée à chaque taux?

5.—Un agent dont la commission sur les ventes est de 3% et celle sur les achats, de 2%, vend une consignation de marchandises et avec le produit, déduction faite des deux commissions, il achète des terrains pour son principal. Si la commission totale est de \$265, on demande le prix de vente des marchandises et le prix d'achat des terrains?

Algèbre.—1.—Donnez la formule algébrique pour l'extraction de la racine cubique.

2. $\dfrac{3a-2b}{ab} + \dfrac{4b}{a^2+2ab} - \dfrac{3a}{ab+2b^2} = ?$

3.—L'âge d'un père est trois fois celui de son fils, démontrez que quand l'âge du fils sera le double de ce qu'il est maintenant l'âge du père sera le double de celui du fils.

4.—La surface d'un certain rectangle est égale à celle d'un carré dont le côté à trois pouces de plus qu'un des côtés du rectangle. Si le petit côté du rectangle est diminué de 1 pouce et le grand côté du rectangle augmenté de 2 pouces la surface du rectangle ne subit aucun changement, on demande les côtés du rectangle et aussi le côté du carré.

5.—Un piéton part, à midi, du village A pour se rendre au village B avec l'intention de faire le trajet en 7 heures. Après avoir parcouru les $\frac{2}{3}$ de la distance à raison de $3\frac{1}{2}$ milles à l'heure et s'être reposé pendant $1\frac{1}{4}$ heure, il s'aperçoit qu'il faudra faire le reste du chemin au taux de 4 milles à l'heure pour arriver à B à 7 heures du soir. On demande la distance de A à B?

Géométrie :—1.—Les angles ABC et ADC du quadrilatère irrégulier sont droits; les côtés AB, BC et CD ont respectivement 70, 80 et 84 verges. Cherchez la surface de cette figure?

2.—Combien faudra-t-il de verges de tapis de ¾ de verge de largeur pour couvrir le plancher d'une chambre qui a 48 pieds de long et 35 pieds de large, s'il y a une perte de 15 pouces par laize en appareillant le tapis?

3.—Le poids de l'eau contenue dans un réservoir en forme de parallélépipède rectangulaire, de 8 pieds de long et de 7 pieds de large, est de 93¾ quintaux anglais, (112 livres dans un quintal anglais). Si un pied cube d'eau pèse 1,000 onces, trouvez la profondeur de l'eau dans le réservoir.

4.—Le volume d'une boîte, 5 pieds 4 pouces de profondeur, est de 100 pieds cubes. Quelles en sont les autres dimensions si la longueur de la boîte est trois fois sa largeur?

5.—Il y a une différence de 694.575 pieds entre la surface d'un carré et celle d'un triangle équilatéral. Trouvez le côté de chacune de ces figures sachant qu'il est égal.

Dessin :—Dessiner le quart de farine placé devant vous.

Pédagogie (*oralement*) :—1.—Comment enseigneriez-vous la rédaction à des élèves de quatrième année?

2.—Indiquez sommairement la valeur de la *leçon orale* et dites ce qu'elle demande pour produire tous ses fruits?

3.—Quelle place doivent occuper les *devoirs écrits* dans l'enseignement primaire? leur utilité? A quelles conditions prêtent-ils un concours précieux aux leçons du maître?

Lecture expliquée et littérature :—"Rapidité de la vie", (Cours de lecture Lagacé, page 277).

1.—Expression, prononciation, articulation.

2.—Lecture expliquée et littérature:

1° A quel genre appartient ce morceau et pourquoi?
2° Montrez le procédé que suit Bossuet dans ce morceau.
3° Par quels mots pourrait-on remplacer *issue* et *loi*?
4° Pourquoi le verbe *entraîne* est-il au singulier?
5° Expliquez et justifiez le sens métaphorique du mot *traverses*.
6° Qui est censé prononcer les paroles: *marche, marche*?
7° Suppléez ce qui est sous-entendu avant le mot *enchantement*.
8° En quoi l'*horreur* diffère-t-elle de la *terreur*?
9° Pourquoi l'emploi du passé dans ces mots: *tout* EST TOMBÉ, etc?
10° Qu'est-ce qui rend le style si rapide dans tout ce morceau?
11° Dans quel siècle vécut Bossuet—dans quel genre littéraire s'est-il distingué?

Philosophie (*oralement*):—1.—Qualités de la définition logique.

2.—Qu'entendez-vous par la synthèse et l'analyse ?

3.—Définition de la vérité.

4.—Définition de l'évidence.

5.—Sanction de la loi morale.

Agriculture (*oralement*)|—1.—Quelle est l'utilité de la chimie ou de la connaissance de la nature du sol en agriculture ?

2.—Qu'entend-on par amendements ?—engrais ?—rotation ?

3.—Quelles sont les mauvaises herbes ou herbes nuisibles à l'agriculture, dans la Province de Québec ?

Sciences naturelles (*oralement*) :—1.—Qu'est-ce que la pression atmosphérique, et quelles applications pratiques peut-on en faire à l'école primaire ?

2.—Prouvez, d'une manière pratique, que l'air est pesant.

Aux séances des 19, 20 et 21 août 1914, MM. Jos.-Alexis Bouchard, Thomas-Francis Cuddihy et S.-Léopold Langlois subissent les examens sur toutes les matières du programme et conservent les notes qui suivent:

Noms des Candidats	Composition	Pédagogie	Thème anglais	Version anglaise	Loi et règlements scolaires	Géographie	Arithmétique	Géométrie	Algèbre	Histoire	Lecture française	Exercices de langue (Lecture expliquée)	Lecture anglaise
Bouchard, Jos.-Alexis	5.2	4.8	4	5.5	5.8	4.5	4.8	4.2	4.9	4	5.5	4.5	4
Cuddihy, Thomas-Francis	5.3	6	6	4	5	4.8	5.6	6	5.5	4.5	5	5	6
Langlois, S.-Léopold	5.9	6	5.5	5.6	6	6	5.8	4.8	4.6	5.8	6	6	6

Nom des Candidats (*suite*)	Agriculture	Sciences et Philosophie	Dessin	Examen spécial anglais ou français	Total	Moyenne	Note obtenue
Bouchard, Jos.-Alexis	6	2	4.4	4	78.1	4.6	Insuffisante
Cuddihy, Thomas-Francis	5	5.8	4.2	5	88.7	5.2	Distinction
Langlois, S.-Léopold	6	5.8	5.8	6	97.6	5.7	Grande distinction

M. Léopold Langlois obtient le diplôme avec la note "grande distinction" et mention spéciale pour la langue anglaise; M. Ths-Francis Cuddihy mérite le diplôme avec la note "distinction", et mention spéciale pour la langue française. M. Jos.-Alexis Bouchard n'a pas droit au certificat, parce qu'il n'a pas conservé au moins la note "5" sur la pédagogie et l'arithmétique.

Il est résolu de recommander au Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, à sa prochaine session, d'amender les articles 226 et 227 des "Règlements refondus", de manière à ce qu'il se lisent comme suit:

"Art. 226.—L'examen des aspirants se fait, par écrit, sur les matières suivantes:

"Composition sur un sujet se rapportant à l'inspection des écoles *ou à la pédagogie théorique et pratique*, thème et version en français et en anglais, arithmétique, algèbre, géométrie, dessin.

"Et oralement *ou par écrit* sur toutes les autres matières.

"Les candidats peuvent aussi être examinés oralement sur les matières écrites quand les examinateurs le jugent à propos.

"Le maximum du temps accordé pour chaque épreuve écrite est de deux heures.

Art. 227.—Les notes données aux candidats sont exprimées comme suit:

5.5 à 6—Avec grande distinction.
5 à 5.5—Avec distinction.
4 à 5—Bien.
3 à 4—Passable.
2 à 3—Médiocre.
0 à 2—Mal ou nul.

"Pour être admis il faudra avoir au moins la note 4 sur la somme des matières, la note 5 pour la composition littéraire, la pédagogie et l'arithmétique, et la *note 3 sur chacune des autres matières.*

(Signé) Th.-G. Rouleau, Ptre,
Président.

Le Comité approuve les modifications suggérées, par le rapport qui précède, aux articles 226 et 227 des règlements scolaires.

M. Tellier, propose, appuyé par M. le Dr Guerin: "Que l'article 30 des Règlements de ce comité soit amendé en substituant les mots "lorsque la présence moyenne durant l'année précédente a excédé", aux mots suivants de la troisième ligne: "lorsque la présence moyenne excède"

Cette motion étant mise aux voix est adoptéesur la division suivante:

POUR: Mgr Bruchési, Mgr Brunault, Mgr O'Leary, Mgr Chalifoux, Mgr Baril, Mgr Têtu, M. l'abbé Lindsay, M. l'abbé Gervais, M. l'abbé Desrosiers, l'honorable Dr Guerin, l'honorable M. Delâge, l'honorable M. Champagne, M. Tellier, M. Prévost M. Ahern, M. Tremblay. (16).

Contre: Mgr Emard, Mgr Brunet, Mgr Routhier, Mgr Rouleau, Sir H. Archambault, M. Fortier, M. Brisebois. (7).

M. le Surintendant ayant fait rapport qu'il a presque terminé la refonte des règlements scolaires, conformément aux instructions qu'il a reçues du Comité catholique, il est résolu, sur proposition de l'honorable Dr Guerin, secondé par Monseigneur l'évêque de Nicolet: "Que ce Comité a l'honneur de recommander au lieutenant-gouverneur en conseil de vouloir bien mettre au crédit du Surintendant une somme de $6,000, à être prise sur le fonds de réserve de ce Comité, afin de le mettre en mesure de faire préparer et imprimer, dans les deux langues officielles, une nouvelle édition des Règlements de ce Comité; et il est entendu que les amendements qui seront adoptés à la session actuelle du Comité catholique devront être insérés dans la refonte."

———

Séance du 23 septembre 1914.
(*Après-midi*).

PRÉSENTS:—Les mêmes, plus Mgr l'évêque de Rimouski.

Il est donné lecture du rapport suivant du Bureau central des examinateurs catholiques:

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES

Pour se conformer aux prescriptions de l'article 160 des règlements scolaires, le Bureau central des examinateurs catholiques a l'honneur de vous soumettre son rapport pour l'année 1913-14.

Les membres du Bureau se sont réunis deux fois à Québec, le 5 mai et les 28 et 29 juillet derniers.

A leur session du 5 mai, ils se sont occupés de l'organisation générale des examens de l'année courante, du choix des examinateurs-délégués chargés de la surveillance des candidats, et de la préparation des ques-

tions et problèmes à être soumis aux aspirants aux diplômes élémentaires, modèles et académiques. Les questions et problèmes adoptés sont annexés au présent rapport.

Le 28 et 29 juillet, le Bureau a procédé à la correction finale des épreuves d'examen et à l'octroi des diplômes aux candidats qui avaient conservé, sur les diverses matières du programme, le nombre de points requis par les règlements scolaires.

Les examens ont eu lieu les 23, 24, 25 et 26 juin dernier, dans les trente et une localités mentionnées à l'article 127 amendé des Règlements refondus du Comité catholique.

L'année a été remarquable par le très grand nombre d'aspirants et d'aspirantes qui ont été admis à subir les examens, et par le fait que 132 membres de communautés enseignantes d'hommes se sont présentés devant le Bureau. Ces communautés sont les suivantes: les Frères Maristes des écoles, représentés par 21 candidats; les Frères de l'Instruction chrétienne, 66 candidats; les Frères du Sacré-Cœur, 30 candidats, les Frères de la Congrégation de Ste-Croix, 15 candidats.

Trois communautés de femmes étaient aussi représentées par une vingtaine d'aspirantes.

Le nombre total des aspirants et des aspirantes a été de 2,149. Ils se répartissent comme suit :

968 pour le diplôme d'école élémentaire,
940 pour le diplôme d'école primaire intermédiaire (modèle),
241 pour le diplôme d'école primaire supérieur (académique).
1,520 ont passé leurs examens avec succès, savoir:
656 pour le brevet élémentaire.
677 pour le brevet modèle,
187 pour le brevet d'académie.
629 n'ont pas réussi à obtenir leurs diplômes, savoir:
312 pour le diplôme d'école élémentaire,
263 pour le diplôme d'école modèle.
54 pour le diplôme d'école académique.

Ce qui donne le résultat suivant: 70 pour cent ont réussi et 30 pour cent ont échoué.

Voici l'opinion des membres du Bureau sur l'ensemble des épreuves qu'ils ont corrigées:

Matières	Élémentaire	Modèle	Académique
Prières et catéchisme	Bien	Très bien	Bien
Lecture française	Assez bien	Bien	Très bien
Lecture latine	Bien	Bien	Très bien
Grammaire française et analyse	Très bien	Très bien	Très bien
Dictée française	Presque bien	Bien	Bien
Ecriture	Faible	Passable	Passable
Littérature (préceptes)	Bien	Bien	Très bien
Composition française	Bien	Bien	Bien
Histoire Sainte	Très bien	Très bien	
Histoire du Canada	Faible	Très bien	Très bien
Géographie	Passable	Bien	Bien
Instruction civique	Passable	Passable	Assez bien
Arithmétique	Très bien	Très bien	Très bien
Calcul mental	Bien	Bien	Très bien
Toisé		Passable	Bien
Comptabilité	Très faible	Bien	Très bien
Pédagogie	Plus que bien	Bien	Très bien
Agriculture	Faible	Bien	Bien
Connaissances scientifiques usuelles	Bien	Bien	Très bien
Hygiène	Passable	Très bien	Très bien
Bienséances	Bien	Bien	Bien
Dessin	Bien	Bien	Bien
Histoire de France		Très bien	Très bien
Histoire d'Angleterre		Bien	Très bien
Histoire des Etats-Unis			Bien
Histoire Ancienne et Romaine			Très bien
Histoire de l'Eglise			Bien
Algèbre			Bien
Physique			Très bien
Cosmographie			Bien

LANGUE ANGLAISE

Grammaire anglaise	Bien	Bien	Bien
Dictée anglaise	Très bien	Bien	Très bien
Composition anglaise	Très bien	Très bien	Très bien
Littérature anglaise	Faible	Faible	Très faible

LANGUE ANGLAISE POUR LES CANDIDATS DONT LA LANGUE MATERNELLE EST LE FRANCAIS

Grammaire anglaise	Passable	Bien	Très mal
Dictée anglaise	Bien	Bien	Bien
Composition anglaise	Très faible	Assez bien	Très faible

Le Bureau signale particulièrement à l'attention du personnel enseignant et aux aspirants les matières suivantes:

"Brevet Elémentaire: Lecture française, assez bien ; Histoire du Canada, faible; Tenue des livres (comptabilité domestique et agricole), très faible; Ecriture, faible; Géographie, passable; Instruction civique, passable; Hygiène, passable; Agriculture, faible.

"Brevet Intermédiaire: Ecriture, passable; Instruction civique, passable; Toisé, passable.

"Brevet Supérieur: Ecriture, passable; Instruction civique, assez bien.

Langue Anglaise.—"Brevet Elémentaire: Grammaire anglaise, passable et composition anglaise, très faible pour les candidats de langue française.

"Brevet Intermédiaire: Littérature, faible; composition anglaise, assez bien pour les aspirants de langue française.

"Brevet Supérieur: Littérature, très faible; Composition, très faible pour les candidats de langue française.

Relativement à la composition française, le Bureau prévient les aspirants et aspirantes qu'ils doivent traiter le sujet donné.

Les membres du Bureau central et leur secrétaire apportent toute la célérité possible dans l'accomplissement de leurs travaux considérables. Moins d'un mois après la date des examens, toutes les épreuves, au nombre de plus de quarante-cinq mille (45,000) étaient corrigées et les notes enregistrées. Le 5 du mois d'août, les aspirants qui ont échoué avaient reçu un avis les informant du résultat de leur examen, et, avant le 15 du même mois, tous les diplômes étaient faits et expédiés aux candidats heureux.

Nous annexons à ce rapport une liste contenant les noms des candidats qui ont réussi, avec le degré du diplôme qui leur a été décerné, la note qu'ils ont obtenue pour ce diplôme, et le lieu où ils se sont présentés pour subir l'examen.

La résolution suivante a été adoptée le 29 juillet dernier, sur proposition de M. l'abbé J.-C. Vincent: "Afin de donner à l'instruction "religieuse toute l'importance qu'elle lui semble mériter, le Bureau "central des examinateurs catholiques propose d'accorder le maximum

"des points, soit 10, à "Prières et Catéchisme", au lieu de 8 points "donnés jusqu'ici à cette matière du programme, et il recommande au "Comité catholique d'amender en conséquence l'article 152 de ses "Règlements."

Nous avons l'honneur d'être, etc.,

(Signé) L. LINDSAY, ptre,
Président.

J.-N. MILLER,
Secrétaire.

Il est résolu, conformément à la demande du Bureau central, d'amender l'article 152 des Règlements refondus en y ajoutant, à la cinquième ligne, avant le mot "dictée", les mots qui suivent: "Prières et catéchisme".

Le Comité recommande aussi, après avoir pris communication d'une lettre du révérend Frère Louis-Arsène, provincial des FF. de l'Instruction chrétienne, de faire les modifications suivantes à ses règlements:

1.—Ajouter l'article suivant après l'article 129:

"Art. 129 *bis*.—Tout aspirant doit avoir au moins seize ans, dix-sept "ans, dix-huit ans révolus au premier octobre de l'année où il est admis "à l'examen: seize ans pour le brevet d'école élémentaire, dix-sept ans "pour le brevet d'école modèle et dix-huit ans pour le brevet d'école "académique."

2.—Amender l'article 130 en remplaçant la fin de cet article, à "partir de "2o un extrait baptistaire, etc.", par les mots suivants: "2o un extrait baptistaire ou toute autre preuve satisfaisante qu'il a "l'âge requis par l'article précédent".

3.—Ajouter l'alinéa suivant à cet article 130:

"Toutefois, en ce qui concerne les communautés religieuses ensei-"gnantes, la présentation de l'aspirant à l'examen par le Supérieur ou "la Supérieure de la Communauté équivaudra au certificat de moralité "exigé par le présent article."

Le Comité prend en considération le "Rapport du Deuxième congrès des Principaux des Ecoles normales". Ce rapport est reçu et, après discussion, Mgr l'archevêque de Montréal propose, secondé par Mgr l'évêque de Charlottetown: "Que l'étude de la partie du Rapport du deuxième congrès des Principaux des écoles normales relative à la question du nouveau diplôme dit "Licence en pédagogie" soit remise à la prochaine réunion du Comité catholique."

—Adopté.

Séance du 24 septembre 1914.
(*Avant-midi*)

PRÉSENTS: M. le Surintendant, président; Mgr l'archevêque de Montréal, Mgr l'évêque de Rimouski, Mgr l'évêque de Valleyfield, Mgr l'évêque de Chicoutimi, Mgr l'évêque de Nicolet, Mgr l'évêque de Charlottetown, Mgr l'évêque de Mont-Laurier, Mgr J.-O. Routhier, Mgr H.-O. Chalifoux, Mgr H. Baril, Mgr H. Têtu, M. l'abbé L. Lindsay, M. l'abbé Irénée Gervais, l'honorable Dr J.-J. Guerin, l'honorable Cyrille Delâge, M. Jules-Edouard Prévost, M. John Ahern, M. H.-A. Fortier, Mgr Th.-G. Rouleau, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. Nap. Brisebois, M. Nérée Tremblay et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Le Comité reçoit le rapport annuel de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal sur les cours publics donnés sous ses auspices, au Monument National, à Montréal.

Le Comité ne juge pas opportun d'accéder à la demande du Directeur de l'enseignement du dessin de changer, dans les règlements des Ecoles normales, la note 10 allouée pour le dessin.

Une requête de MM. les inspecteurs Belcourt, Lévesque et Hébert demandant la création d'un nouveau district d'inspection reste sur la table.

Il est proposé par l'honorable Dr Guerin, appuyé par Mgr l'archevêque de Montréal, et résolu: "Que le Comité catholique recommande au Gouvernement de diviser le district d'inspection de M. C.-J. Miller, celui-ci conservant de son district actuel la partie de la municipalité scolaire catholique de la cité de Montréal située à l'est des rues Bleury et St-Pierre, ainsi que les municipalités scolaires suivantes: St-Jean-Baptiste, St-Grégoire-le-Thaumaturge, St-Stanislas, St-Jean-Berchmans, St-Etienne, St-Anselme, Hochelaga, Maisonneuve, Côte-Visitation, St-Marc, St-François-Salono, St-Bernandin-de-Montréal, Tétreauville, Ville de la Longue-Pointe, Pointe-aux-Trembles, St-Jules, Côte-St-Léonard, Côte-St-Michel, Rivière-des-Prairies, village, Rivière-des-Prairies, paroisse, St-Charles-du-Bas-du-Sault, et Sault-au-Récollet. Le nouveau district d'inspection comprendra: La partie de la municipalité scolaire catholique de la cité de Montréal, située à l'ouest des rues Bleury et St-Pierre, et les municipalités scolaires suivantes: Ville St-Paul, Rivière-St-Pierre (Verdun), St-Pierre-aux-Liens, Coteau-St-Pierre, Ste-Clotilde, St-Zotique, Ste-Cunégonde, St-Henri, St-Léon-de-Westmount, Notre-Dame-de-Grâce, Côte-St-Luc, Côte-des-Neiges, St-Pascal-Baylon, Ste-Madeleine-d'Outremont, St-Viateur-d'Outre-

mont, St-Georges, L'Enfant-Jésus, St-Jean-de-la-Croix, Ste-Cécile, St-Michael's, St-Denis, St-Edouard, Villeray, Youville, Ahuntsic, Bordeaux, Pont-Viau, St-Vincent-de-Paul, Côte-St-François, La-Grand'Côte, Les-Ecors, St-Elzéar et St-François-de-Sales."

M. Fortier propose, appuyé par Mgr l'évêque de Mont-Laurier: "Que M. le Surintendant soit prié de préparer un plan de remaniement des divisions d'inspection dans toute la Province, en tenant compte des demandes déjà faites devant ce Comité."—Adopté.

A la suite d'observations échangées au sujet de la demande du révérend Frère Arsène, le Comité décide de remettre à sa prochaine session la reconsidération de cette même demande et de la résolution dont elle a été l'objet à une séance précédente.

Le Comité ayant pris communication d'une lettre du président de la Librairie Beauchemin, de Montréal, il est proposé par M. Nap. Brisebois, secondé par M. Jules-Ed. Prévost: "Que le comité catholique appréciant hautement la tentative faite par la Librairie Beauchemin dans sa publication d'une série de "livres de récompense canadiens", est heureux de recommander à l'attention des commissions scolaires et des maisons d'éducation de la Province la louable entreprise de cette librairie."—Adopté.

Le Comité reçoit une communication de M. l'inspecteur Primeau concernant des cours de vacances, et M. Jules-Edouard Prévost donne avis de motion qu'à la prochaine réunion de ce Comité, il soumettra à son approbation un vœu favorisant les "Cours de vacances" aux institutrices par MM. les inspecteurs d'écoles.

Séance du 24 septembre 1914.
(*Après-midi*)

PRÉSENTS: M. le Surintendant de l'Instruction publique, président; Mgr l'archevêque de Montréal; Mgr l'évêque de Rimouski, Mgr l'évêque de Nicolet, Mgr l'évêque de Mont-Laurier, Mgr Routhier, Mgr Baril, Mgr Têtu, M. l'abbé Lindsay, M. John Ahern, Mgr Th.-G. Rouleau, M. Nap. Brisebois, M. Nérée Tremblay et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Le Comité confère le titre d'ÉCOLE MODÈLE aux institutions suivantes:

Comté de Champlain.—St-Adelphe, mod. mixte, école No 1.
Comté de Drummond.—Kingsey-Falls, mod. mixte, école No 1.
Comté de Drummond.—St-Fulgence No 1, mod. filles.
Comté de Frontenac.—St-Ludger, mod. mixte, école No 1.
Comté de Frontenac.—St-Sébastien, mod. mixte, école No 1.
Comté de Labelle.—Notre-Dame-de-la-Salette, mod. mixte, école

Comté de Labelle.—Notre-Dame-du-Laus, mod. mixte, école No 1.
Comté du Lac-St-Jean.—St-Méthode, mod. mixte, école No 1.
Comté de Laval.—Youville (N.-D.-Perp.-Secours), mod. couvent.
Comté de Lévis.—Lauzon, mod. filles, école No 6.
Comté de Lotbinière.—St-Edouard, mod. filles.
Comté de Matane.—Dalibaire, mod. mixte, école No 1.
Comté de Matane.—Matane, mod. mixte, école indépendante.
Comté de Matane.—St-Damase, mod. mixte, école No 1.
Comté de Mégantic.—St-Maurice-de-Thetford, mod. mixte, école
Cité de Montréal.—Ecole Plessis, mod. garçons.
Cité de Montréal.—Ecole Salaberry, mod. garçons.
Cité de Montréal.—Ecole Chauveau, mod. garçons.
Cité de Montréal.—Ecole Ste-Croix, mod. garçons.
Cité de Montréal.—Ecole Ste-Hélène, mod. garçons.
Cité de Montréal.—Ecole St-Joseph, mod. garçons.
Cité de Montréal.—Ecole St-Joseph, (Longue-Pointe), mod. garçons.
Cité de Montréal.—Ecole St-Charles, mod. garçons.
Cité de Montréal.—Ecole N.-D.-du-Perpt.-Secours, mod. filles.
Comté de Montréal-Maisonneuve.—St-Grégoire-le-Thaumaturge, Ecole Ste-Famille, mod. filles.
Comté de Montréal-Maisonneuve.—Maisonneuve, Ecole Ste-Emélie, mod. filles.
Comté d'Ottawa.—Hull, cité, mod. garçons, école Gauvin.
Comté d'Ottawa.—Northfield, mod. mixte, école No 3.
Cité de Québec.—Orphelinat St-Sauveur, mod. mixte.
Comté de Richmond.—St-Frs-Xavier-de-Brompton, mod. mixte, école No 2.
Comté de Rimouski.—St-Mathieu, mod. mixte, école No 1.
Comté de Rimouski.—St-Rosaire, mod. mixte, école indépendante.
Comté de Rimouski.—St-Valérien, mod. mixte, école No 1.
Comté de St-Hyacinthe.—St-Charles-sur-Richelieu, mod. filles.
Comté de St-Hyacinthe.—Girouard, Ecole Larocque, mod. filles.
Comté de Sherbrooke.—Sherbrooke, Ecole Quart. Centre, mod. garçons.
Comté de Sherbrooke.—Sherbrooke-Ouest, mod. filles.
Comté de Témiscamingue.—Guigues, mod. garçons.
Comté de Témiscouata.—Fraserville, mod. garçons, école indépendante.
Comté de Témiscouata.—Fraserville (Ecole St-Ludger), mod. mixte, école No 5.

Comté de Témiscouata.—Fraserville (Ecole St-François-Xavier), mod. mixte, école No 4.

Le Comité confère le TITRE D'ACADÉMIE aux institutions suivantes:
Comté de Bellechasse.—Couvent (mod.) de St-Michel.
Comté de Gaspé.—Couvent de Grande-Rivière.
Comté de Joliette.—Couvent (mod.) de St-Jean-de-Matha.
Comté de Labelle.—Couvent (mod.) de Chénéville.
Comté de Mégantic.—Plessisville, Ecole modèle des garçons.
Comté de Jacques-Cartier.—Ste-Geneviève, Ecole mod. (couvent).
Cité de Montréal.—Ecole des garçons, Ecole Meilleur.
Cité de Montréal.—Ecole des garçons, Ecole Ste-Brigide.
Cité de Montréal.—Ecole des garçons, Ecole St-Patrice.
Cité de Montréal.—Ecole des garçons, Ecole St-Pierre.
Cité de Montréal.—Ecole des garçons, St-Kevin's school.
Cité de Montréal.—Ecole des filles, Ecole St-Gabriel.
Comté de Québec.—Beauport, Ecole modèle des garçons.
Comté de Québec.—Couvent (mod.) Sœurs de la Charité, (Glacis).
Comté de Richmond.—Couvent (mod.) de Danville, village.
Comté de Richmond.—Couvent de Richmond.
Comté de Sherbrooke.—Couvent (mod.) de Sherbrooke Centre.
Comté de Stanstead.—Couvent (mod.) de Magog.
Comté de Stanstead.—Ecole (mod.) des garçons de Magog.
Comté de Vaudreuil.—Couvent (mod.) de Rigaud.

Le Comité distribue le fonds de l'Education supérieure.

Il est résolu, sur proposition de Mgr l'évêque de Rimouski, appuyé par M. Jules-Edouard Prévost:" Que ce Comité, ayant octroyé une subvention de $1,000 au collège classique de Saint-Alexandre-de-la-Gatineau pour l'année scolaire 1913-1914, prie le Gouvernement d'ajouter cette somme de $1,000 au fonds destiné aux collèges classiques, afin que la part octroyée à chacun des dits collèges ne soit pas diminuée."

Le Comité distribue le fonds des Municipalités pauvres, et la session est ajournée au premier mercredi du mois de février 1915.

———

SESSION DE FÉVRIER 1915

Séance du 3 février 1915.
(*Avant-midi*)

PRÉSENTS: M. le Surintendant de l'Instruction publique, président; Sir Horace Archambault, administrateur de la Province; Monseigneur l'archevêque de Montréal; Messeigneurs les évêques de Valleyfield, de Chicoutimi, de Sherbrooke, des Trois-Rivières, de Nicolet, de Joliette, de Mont-Laurier; M. l'abbé Sylvio Corbeil, représentant Monseigneur l'archevêque d'Ottawa; M. l'abbé Lionel Lindsay, représentant Monseigneur l'évêque de Pembroke; Monseigneur F.-X. Ross, représentant Monseigneur l'évêque de Rimouski; Monseigneur H. Têtu, représentant Monseigneur l'évêque de St-Hyacinthe; M. l'abbé J. McMillan, représentant Monseigneur l'évêque de Charlottetown; l'honorable Thomas Chapais, l'honorable Dr J.-J. Guerin, l'honorable juge J.-E. Robidoux, l'honorable Cyrille Delâge, l'honorable Hector Champagne, M. Mathias Tellier, M. Jules-Ed-Prévost, M. John Ahern, M. M.-A. Fortier, Monseigneur Th.-G. Rouleau, M. Nap. Brisebois, M. Nérée Tremblay et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Lecture de lettres de Monseigneur l'archevêque d'Ottawa, de Monseigneur P.-T. Ryan, auxiliaire de l'évêque de Pembroke, de Monseigneur l'évêque de Rimouski, de Monseigneur l'évêque de Charlottetown, déléguant respectivement M: l'abbé Sylvio Corbeil, M. l'abbé Lionel Lindsay, Monseigneur F.-X. Ross, Monseigneur H. Têtu et M. l'abbé J. McMillan, pour les représenter à la présente session de ce comité.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

Le sous-comité chargé de l'examen des livres de classe présente le rapport qui suit:

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ CHARGÉ DE L'EXAMEN DES LIVRES CLASSIQUES

Séance du 2 février 1915.

PRÉSENTS: Monseigneur Emard, président, Monseigneur Brunault, Monseigneur Forbes, l'honorable Dr Guerin, l'honorable juge Robidoux, l'honorable Hector Champagne, M. John Ahern, M. Nap. Brisebois et M. J.-N. Miller, secrétaire.

M. Ahern propose, appuyé par Monseigneur Forbes, que Monseigneur Emard soit nommé président du sous-comité chargé de l'examen des ouvrages classiques, en remplacement de Monseigneur Blais, démissionnaire.—Adopté.

Le sous-comité a examiné les ouvrages suivants qui lui ont été soumis:

1.—"La Normalienne en philosophie", par l'abbé S. Corbeil. Recommandée pour les élèves du cours académique des Ecoles normales et pour les aspirantes au brevet d'académie du Bureau d'examinateurs.

2.—"Histoire de France des écoles primaires—Cours élémentaire", par C.-S. Viator.—Recommandé.

3.—"Histoire de France des écoles primaires—Cours moyen", par C.-S. Viator.—Non recommandé.

4. "The Ontario Public School Speller (Revised Edition)".—Non recommandé.

5.—"La classe en anglais—Année préparatoire (à l'usage exclusif du maître)", par les Frères de l'Instruction chrétienne.—Recommandée.

6.—"La classe en anglais—Cours élémentaire, 3e et 4e années", par les mêmes.—Recommandé.

7.—"Cours élémentaire de langue française, pour les 3e et 4e années" par les mêmes.—Recommandé.

8.—"Cours préparatoire de langue française, 2e année", par les même.—Recommandé.

9.—"Exercices de première année (lecture-écriture, orthographe, grammaire, calcul)", par les mêmes.—Recommandé, pourvu que le prix de ce livre ne dépasse pas 10 *cents*.

10.—"Exercices de calcul—Cours élémentaire, 2e année", par les mêmes.—Recommandé.

11.—"Série de tableaux de lecture" (16 tableaux, 32 feuilles), par les mêmes.—Non recommandé.

12.—"Série de tableaux de lecture-écriture" (4 tableaux, 8 feuilles), par les mêmes.—Non recommandé.

13.—"English Accentuation (Abridged)—Speller and Reader", 2nd Edition, par le R. P. T. Barré, C.S.C.—Recommandé pour l'usage du maître.

(Signé) JOSEPH-MÉDARD,
Evêque de Valleyfield,
Président.

Ce rapport est approuvé.

LE COMITÉ PREND COMMUNICATION DU RAPPORT SUIVANT DU SOUS-COMITÉ CHARGÉ DE L'ÉTUDE DE LA QUESTION DE L'INSPECTION MÉDICALE DES ÉCOLES:

"Votre sous-comité, nommé à la séance du 14 mai 1913, a eu l'honneur, au mois de septembre suivant, de vous soumettre un premier rapport par lequel il se déclarait favorable au principe de l'inspection médicale des écoles, sous la direction du Conseil de l'Instruction publique.

"Ce rapport a été reçu et le principe de l'inspection médicale des écoles a été approuvé; puis, sur proposition de l'honorable Dr Guerin, appuyé par M. le juge Martineau, vous avez donné instruction à votre sous-comité de siéger de nouveau et de préparer un projet d'amendements à la loi et aux règlements scolaires, afin d'établir l'inspection médicale dans les écoles de la Province.

"Pour se conformer à ces instructions, votre sous-comité s'est réuni à l'archevêché de Montréal, le 26 de novembre dernier.

"Etaient présents: Monseigneur l'archevêque de Montréal, président, Monseigneur l'évêque de Valleyfield, l'honorable Dr Guerin, l'honorable M. de La Bruère et M. J.-N. Miller, secrétaire.

"M. le Dr J.-A. Beaudoin, de Lachine, ayant été invité à assister à cette réunion, était aussi présent.

"Après étude et discussion, votre sous-comité a résolu de soumettre à votre considération le projet d'amendements qui suit à la loi et aux règlements scolaires:

"PROJET D'AMENDEMENT A LA LOI SCOLAIRE:

"La section III du chapitre deuxième est amendée en lui ajoutant un paragraphe 4e, comme suit:

"4.—Le Conseil de l'Instruction publique est autorisé à donner aux commissions scolaires, chaque fois qu'il le jugera à propos, les instructions nécessaires pour leur permettre de pourvoir, à sa satisfaction, à l'inspection médicale de leurs élèves et de leurs écoles".

"La section IV du chapitre troisième est amendée en lui ajoutant un paragraphe 18*e* ainsi conçu.

§18.—Des devoirs des commissaires et des syndics relativement à l'inspection médicale des élèves et des écoles.

"Les commissaires et les syndics d'écoles sont autorisés à pourvoir à "l'inspection médicale de leurs élèves, sous la direction du Conseil de "l'Instruction publique, et à faire les dépenses occasionnées par cette "inspection.

"Deux ou plusieurs commissions scolaires pourront s'unir pour "réaliser cette inspection, après en avoir obtenu l'autorisation du Surintendant."

"PROJET D'AMENDEMENTS AUX RÈGLEMENTS SCOLAIRES

"Le chapitre II est amendé en lui ajoutant une cinquième section ainsi conçue:

"Section 5

"Règlements concernant l'inspection médicale des élèves et des écoles.

"1.—L'inspection médicale se fera dans les maisons d'école, et les instituteurs devront donner toutes les facilités possibles pour aider à telle inspection.

"2.—L'inspection pourra se faire durant les heures de classe, mais "on verra à ce qu'elle nuise le moins possible au travail des classes.

"3.—Les officiers chargés de l'inspection exerceront tout le tact voulu "pour ne pas incommoder les professeurs et apporteront toute leur atten- "tion dans l'exercice de leurs fonctions, à respecter les circonstances par- "ticulières de chaque école.

"4.—Chaque officier, attaché au service de l'inspection médicale, "fera un rapport annuel qu'il adressera à la commission scolaire dont il "relève; et le secrétaire de la commission scolaire transmettra une copie "de ce rapport au département de l'Instruction publique avec son rapport "annuel."

(Signé) PAUL,
Archevêque de Montréal,
Président.

Ce rapport est approuvé unanimement.

Il est proposé par Monseigneur Rouleau, appuyé par Monseigneur Têtu, et résolu: "Que M. Joseph Jobin, professeur à Ste-Geneviève-de- "Batiscan, soit recommandé comme professeur ordinaire à l'Ecole "normale Laval, au salaire initial de $1,200 par année, en remplacement "de M. Léopold-S. Langlois, nommé inspecteur d'écoles."

Il est donné lecture du document qui suit:

"EXTRAIT DES MINUTES D'UNE ASSEMBLÉE DE LA CORPORATION DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES DE MONTRÉAL, TENUE A MONTRÉAL, AU LIEU ORDINAIRE DES SÉANCES, LE 31 MAI 1914, A 2½ HEURES APRÈS-MIDI

"Soumis par le président un projet contenant les conditions d'affiliation de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales avec l'Université Laval, qui se lit comme suit:

"Considérant que l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal a été constituée en corporation par la loi 7 Edouard VI I

chapitre 23, sanctionnée le 24 mars 1907, amendée par le chapitre 30 sanctionné le 25 avril 1908 et ses sous-amendements chapitre 27 sanctionné le 19 février 1914:

"Considérant qu'il est avantageux d'établir des liens plus étroits entre l'école des Hautes Etudes Commerciales de Montréal et l'Université Laval, tant à cause des diplômes accordés à ses élèves que pour favoriser la distribution des cours et rendre plus intimes les relations entre les élèves des différentes universités;

"Après entente avec les autorités de l'Université Laval et de consentement mutuel, avons résolu d'affilier l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal à l'Université Laval, aux conditions suivantes, le tout sujet à confirmation par le Lieutenant-Gouverneur en Conseil:

"1. Le Vice-Recteur de l'Université Laval aura droit d'assister à toutes les assemblées de la Corporation de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal avec voix consultative;

"2. Les règlements de même que la nomination du directeur et des professeurs seront ratifiés par le Vice-Chancelier de l'Université Laval, à Montréal;

"3. Rien de contenu dans le présent contrat n'aura pour effet d'affecter les pouvoirs, droits et privilèges ou obligations de la Corporation de l'Ecole en vertu de la loi la constituant en corporation.

"Il est proposé et unanimement résolu:

"Que ce projet soit approuvé et que le président et le secrétaire-trésorier soient autorisés à faire toutes les démarches et à signer tous documents, écrits, etc., pour donner effet à la présente résolution.

"Je, sousigné, certifie par les présentes que ce qui précède est la copie d'une résolution adoptée à une séance de la Corporation de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, tenue à Montréal, le 13 mai 1914."

"Et j'ai signé

(Signé) Honoré Mercier."

La résolution suivante est alors adoptée, sur proposition de Monseigneur l'archevêque de Montréal, appuyée par l'honorable Sir Horace Archambault:

"Attendu que, par la loi 4 Geo. V, ch. 27, il est loisible à la corpora-
"tion de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, d'affilier
"son école à l'Université Laval à Montréal aux conditions déterminées

"entre elle et les administrateurs de cette Université, et que l'arrange-
"ment concernant cette affiliation ne peut entrer en vigueur que sur la
"recommandation de chacun des deux comités du Conseil de l'Instruction
"publique;

"Ce comité après avoir pris communication de l'arrangement précité, l'approuve et recommande l'affiliation de la dite Ecole des Hautes Etudes Commerciales à l'Université Laval, à Montréal".

La prise en considération de l'avis de motion de M. Jules-Ed. Prévost concernant les "cours de vacances" à faire donner aux institutrices par les inspecteurs d'écoles ou autres personnes compétentes, est remise à la prochaine réunion.

Après lecture d'une lettre du révérend Père Daly, curé de la paroisse de Sainte-Anne-de-Montréal, au sujet des écoles maternelles, il est résolu, sur proposition de M. le Surintendant: "Qu'un sous-comité composé
"de Monseigneur l'archevêque de Montréal, de l'honorable Dr Guerin
"du révérend Père G. Daly, de M. C.-J. Magnan et de M. J.-N. Perrault,
"directeur des écoles de Montréal, soit nommé pour rédiger un pro-
"gramme d'enseignement pour les écoles maternelles, lequel fera rap-
"port à ce Comité".

Le comité approuve la proposition suivante qui lui est soumise par M. le Surintendant:

"Vu la résolution suivante que le Comité catholique a adoptée à sa session du 10 mai 1910:

"Ce Comité, désireux d'encourager l'enseignement ménager dans
"les écoles de filles de la Province, permet l'application du projet de
"programme préparé à cet effet, selon les circonstances et les besoins
"divers des écoles des villes et des campagnes, remettant à plus tard, après
"expérience faite, de prendre une décision définitive touchant le dit enseignement ménager;

"Considérant que le dit programme a été mis à exécution dans plu-
"sieurs écoles de la Province et que l'expérience a démontré qu'il y a lieu
"de le modifier quelque peu, de manière à ce qu'il se lise comme suit:

"En conséquence, il est résolu que, dans les écoles où l'on donne l'enseignement ménager, on devra suivre le programme d'études des écoles primaires pour ce qui concerne l'enseignement classique et le programme ci-après pour ce qui concerne les matières spéciales à l'enseignement ménager:"

Programme de l'enseignement ménager, combiné avec le programme d'études des écoles primaires:

ENSEIGNEMENT MÉNAGER

Dans les écoles où l'on donne l'enseignement ménager, on devra suivre le programme d'études des écoles primaires pour ce qui concerne l'enseignement classique, et le programme ci-après pour ce qui concerne les matières spéciales à l'enseignement ménager.

NOTES EXPLICATIVES

Le premier soin de la maîtresse d'enseignement ménager doit être de procéder avec méthode. Ce point de départ est d'une importance telle que le succès du travail de la maîtresse dépend de l'étude approfondie qu'elle en aura faite. Elle doit suivre une marche *rationnelle*, employer des moyens *efficaces*; autrement les élèves ne rencontreront que les difficultés, apprendront peu et resteront incapables d'augmenter plus tard leur instruction par leurs propres efforts.

L'enseignement ménager doit être en rapport avec le degré du développement intellectuel des élèves; il sera *raisonné* et non *superficiel*. La maîtresse fera bien voir la question pour qu'elle soit saisie par l'intelligence; elle s'exprimera d'une manière *claire* et *précise*, avec l'assurance d'une personne qui sait *parfaitement* ce qu'elle veut dire; elle donnera le plus de pratique possible, pourvu qu'elle soit raisonnée. Enfin elle fera répéter, répéter encore les exercices jusqu'à ce qu'elle ait obtenu une réponse complète aux questions posées, pour voir si elle a été bien comprise

L'enseignement ménager doit être plus que tout autre *intuitif*, tendant surtout à développer l'esprit d'observation. Il doit être *concentrique*, c'est-à-dire gradué, développé progressivement sur des bases scientiques et rationnelles, de plus en plus étendues, de manière que le programme de la 8e année soit l'épanouissement du programme de la 1ère année.

Le travail personnel est un grand moyen de succès; il faut le provoquer chez les élèves par des devoirs, par le développement des plans du tableau, etc. Jamais les élèves n'oublieront ce qu'elles croiront avoir trouvé toutes seules.

L'enseignement ménager doit être donné par cours, leçons ou conférences, avec résumé oral ou écrit par les élèves. Dans ces résumés, la maîtresse exigera un langage correct, ou une rédaction soignée. Les cours, s'ils sont théoriques, peuvent être donnés collectivement, s'ils sont pratiques, on répartira les élèves par groupe n'excédant pas douze.

En général, les leçons pourront être théoriques et pratiques à la fois; il faut exciter la curiosité des élèves et la piquer au vif par des expériences.

Les maîtresses d'enseignement ménager feront l'application du programme de manière à répondre aux besoins des localités.

Il faut remarquer que les travaux à exécuter par les élèves doivent être faits sous forme d'étude et non pour diminuer le service de la maison; que le but de l'Ecole Ménagère est d'inculquer aux jeunes filles le goût de ces mêmes travaux domestiques, de leur en inspirer l'estime et l'amour, de rendre leur éducation aussi complète que possible. Elles seront ainsi préparées à remplir les obligations morales, sociales, matérielles qui les attendent dans la vie.

QUELQUES NOTES RELATIVES A L'ART CULINAIRE ET A LA TENUE DE LA MAISON:—Le programme central de l'enseignement ménager doit être la cuisine ou science de l'alimentation et la tenue de la maison appuyée sur la science de l'hygiène.

En ce qui concerne la cuisine qu'il y a lieu de pratiquer, ce doit être une cuisine simple, rationnelle et peu coûteuse. De sages idées d'ordre et d'économie présideront à cet enseignement.

Les maîtresses appelleront l'attention des élèves sur le nom, la nature la quantité et le prix des substances alimentaires employées, sur le mode de préparation de chaque plat, la durée de la cuisson, le prix de revient de l'ensemble du repas et de chaque plat. Dans la préparation du menu d'un repas, quelques élèves seront appliquées au potage, d'autres à la viande, d'autres enfin au dessert; dans une lecon subséquente, on alternera de manière que toutes les élèves passent à la confection de chaque plat. De plus, les élèves doivent avoir un "carnet de notes" où elles consignent le sommaire des leçons et des conseils donnés, ainsi que le détail d'exécution des travaux pratiques accomplis.

L'enseignement de l'hygiène laisse le chemin largement ouvert à l'esprit d'initiative et d'à-propos de la maîtresse, ce qui permet à celle-ci d'adapter son enseignement au niveau moyen de ses élèves, niveau variable suiva les endroits et les années du cours. Plus que dans toute autre branche enseignement de l'hygiène doit être pratique. Les leçons seront plutôt ne causerie qu'un cours; de cette manière la maîtresse pourra donne plus facilement ses conseils. Les mêmes faits journaliers fournissent maintes occasions d'enseignement des préceptes d'hygiène; ces mêmes faits se répétant, permettent à la maîtresse de revenir sur ce qui a été dit dans les leçons théoriques, et les développant graduellement ou en les reprenant sous une autre forme.

PROGRAMME

1ÈRE ANNÉE

Conseils pratiques sur la tenue du corps, le mouvement, les habits, les aliments.—Inspection de propreté. — Hygiène.

Formation des jeunes élèves à des habitudes d'ordre, de propreté et d'économie. Soin de leur personne, de leurs vêtements, de leurs livres, de leurs pupitres, de leurs jouets. — Tenue de la maison.

Pliage et découpage du papier; nœuds, boucles, chaînes sur fuseau, tressage sur cordes. — Travaux manuels.

Leçons préparatoires.—Attirer l'attention des enfants sur les plantes, les fleurs, les fruits cultivés dans les différentes espèces de jardin.—Observation du sol. — Agriculture et Horticulture.

2ÈME ANNÉE

Conseils pratiques sur la tenue du corps, le mouvement, les habits, les aliments.—Inspection de propreté. — Hygiène.

Formation des jeunes élèves à des habitudes d'ordre, de propreté et d'économie.—Soin de leur personne, de leurs vêtements, de leurs livres, de leurs pupitres, de leurs jouets. — Tenue de la maison.

Programme de la première année.—Tricot d'une bande ou jarretière (deux aiguilles) préparé par la maîtresse.—Travail du canevas. — Travaux manuels.

Leçons préparatoires.—Attirer l'attention des enfants sur les plantes, les fleurs, les fruits cultivés dans les différentes espèces de jardin.—Observation du sol. — Agriculture et Horticulture.

3ÈME ANNÉE

Programme des deux années précédentes avec plus de développements.—Respiration, exercice, repos, sommeil, chaleur, froid, air, aération, ventilation. — Hygiène.

Notions théoriques et pratiques.—Le balayage, l'époussetage.—Manière de faire le lit.—Arrangement de la chambre à coucher.—Chaque chose à sa place et une place pour chaque chose. — Tenue de la maison.

Eléments de la couture.—Confection d'un morceau facile: mouchoirs, sac à chaussures, sac à peignes, taies d'oreillers.—Raccommodage: reprise simple.—Tricot: montage glissé, montage tricoté; tricot de bas: études de ses proportions relatives; montage et tricot.—Dentelle simple au crochet. — Coupe et confection.

Notions sommaires sur les végétaux: principaux organes des plantes. Dénommer dans une série de visites au jardin les plantes potagères, les fruits, les fleurs, les mauvaises herbes; donner des détails intéressants. — Horticulture.

4ème année

Hygiène. Programme de la troisième année avec développements.—Les aliments, les légumes, les céréales, le lait et les œufs.

Tenue de la maison. Le balayage et l'époussetage.—Nettoyage des vitres, des portes, des boiseries peintes.—Lavage de la vaisselle, des ustensiles de cuisine.—Eclairage: la lampe, son entretien.

Blanchissage et repassage Notions théoriques et pratiques: comment traiter le linge à blanchir.—Matériel d'une lessive; substance à employer.—Considérations générales sur le repassage; humectage; pliage.

Coupe et confection. Coupe: tracé du corsage d'enfant; modifications.—Couture: application des différents points aux coutures.—Confection d'objets de lingerie: tablier de ménage, gilet marin.—Raccommodage: reprise simple, ravaudage des bas.—Tricot: mitaine, fichu, etc.

Horticulture. Premières notions de culture potagère.—Associer les élèves dans la mesure du possible à des travaux faciles tels que le sarclage, l'éclaircissage.—Etude élémentaire des différents sols.

Art culinaire. Explication des ustensiles et des objets culinaires. Termes de cuisine.—Nécessité de l'ordre, de la propreté dans la cuisine au double point de vue hygiénique et économique.—Quelques démonstrations pratiques en rapport avec le lait, les œufs et les légumes.—Infusions.—Calcul du prix de certaines denrées.

Laiterie. Aviculture. Apiculture. Donner l'enseignement sous forme de leçons de choses.

5eme année

Hygiène. L'habitation: ses conditions générales.—Les aliments: les viandes et les poissons.

Tenue de la maison Entretien des ustensiles de cuisine en fer battu, en étain, en ferblanc, en cuivre.—Mobilier de la cuisine, de la chambre à coucher, de la salle à manger, du salon; nettoyage.—Entretien des meubles en bois blanc, en bois verni et en bois poli.—Entretien de la cave et du grenier.—Manière de préparer et d'entretenir le feu.—La lampe: son entretien.—Eclairage au gaz.

Blanchissage et repassage. Blanchissage: trempage, essangeage, lavage, ébullition, mise au bleu, empesage, rangement des cuves.—Repassage du linge blanc simple et double.

Coupe et confection. Coupe: prise des mesures; tracés de la chemise, du pantalon, de la robe de nuit; modifications de la robe de nuit. Couture du biais, pose du liséré; fronces; la boutonnière de lingerie et de confection.—Pièces d'application: peignoir, tablier de ménage, cache-corset.—Raccommodage; pièces dans les étoffes à dessin; reprise d'un accroc; travail de ravaudage et de remmaillage des bas.—Tricots à l'aiguille: bas, camisole, jupes, châle, pantouffes.

Définition de l'agriculture, son but, son utilité, ses bienfaits. Etude plus détaillée du sol; composition d'une terre franche. Disposition générale du jardin potager. Distribution du terrain à mettre en jardin potager.—Modes de culture.—Outils du jardinier. Agriculture et Horticulture.

Notions sommaires sur les travaux agricoles et horticoles du printemps, de l'été et de l'automne.—Exercices d'application suivant les saisons.

Quelques règles relatives à l'art culinaire.—Légumes: leur préparation et leur conservation.—Bouillon: méthodes usitées; avantages respectifs.—Pot-au-feu; choix des viandes, grillades. Art culinaire.

Exercices pratiques: préparation et lavage des légumes avant la cuisson.—Préparation du bouillon et du pot-au-feu et de la grillade.—Calcul du prix de revient des denrées les plus usuelles.

Donner l'enseignement sous forme de leçons de choses. Laiterie, Aviculture, Apiculture.

6ème année

Revision des deux années précédentes.—Alimentation: l'eau, les boissons, l'alcool, ses ravages au point de vue intellectuel et moral.—Maladies épidémiques, infectieuses et contagieuses. Hygiène.

Ouvrage d'entretien à faire chaque mois et chaque année.—Cirage d'un parquet.—Soins généraux à donner à l'habitation.—Le chauffage.—Appareils et entretien; avantages et inconvénients.—Eclairage: modes et entretien, qualités. Tenue de la maison.

Lavage des tissus imprimés: satinettes, toiles grises, etc; lavage des lainages, flanelles, cachemires, mérinos, couvertures et tapis de laine; tordage et séchage.—Empesage: amidon cru ou amidon cuit.—Repassage des lainages et du linge empesé. Blanchissage et repassage.

Coupe: prises des mesures; modifications du corsage, manche genre tailleur, manche de fantaisie.—Couture, étude des différents genres de couture, en usage dans la confection.—Etude de la machine.—Confection des objets désignés au programme de coupe.—Raccommodage: pose des pièces rabattues, surjetées, à fils coulés; reprises sur étoffes de laine et sur tissus légers; ravaudage, remaillage des bas.—Tricots de fantaisie.—Broderie: principaux points.—Utilisation du vieux linge et des vieux vêtements. Coupe et confection.

Etude plus approfondie du sol et du sous-sol.—Assainissement du sol; amendements et engrais; notions très simples sur les engrais les plus employés.—Travail des terres au point de vue agricole et horticole.—Assolement ou rotation.—Les céréales: les semailles des céréales; soins à leur donner.—Plantes sarclées et plantes fourragères.—Exercices d'application suivant les saisons. Agriculture et Horticulture.

Art culinaire. Soupes et potages.—Valeur alimentaire des légumes, du lait, des œufs et du poisson.—Cuisson des viandes; modes de cuisson Viande de boucherie, viande de charcuterie; étude du bœuf.—Etudes des pâtes et des farines.—Préparations culinaires.—Exercices pratiques selon les données du cours théorique.

Médecine domestique. Les termes les plus usuels en médecine.—Les tisanes.—Règles générales sur l'administration des remèdes.—Aliments diététique.—Breuvages propres aux malades.

Laiterie, Aviculture, Apiculture. Donner l'enseignement sous forme de leçons de choses.

7ème année

Hygiène. Revision avec de plus amples développements.—Notions d'anatomie et de physiologie; digestion, respiration et circulation.

Tenue de la maison. Revision générale au moyen d'exercices d'application.

Blanchissage et repassage. Entretien du linge et des vêtements, des gants, des chaussures et des fourrures, etc., etc.—Détachage et dégraissage: boue, encre, rouille, vin, fruits, graisse, huile.

Coupe et confection. Coupe: tracé du corsage et de la jupe; modification de ces patrons suivant le modèle à suivre.—Essayage et étude des conformations; matinées, robes de chambre, jaquettes.—Couture: étude des différents genres de couture en usage dans la confection du corsage et de la jupe; usage de la machine à coudre. Raccommodage: rapiécetage des vêtements; le raccord des fleurs et reprises perdues dans le drap.—Utilisation du vieux linge et des vieux vêtements.—Tricots de fantaisie à l'aiguille et au crochet.—Broderie anglaise et française; application des points du canevas sur objets de lingerie.

Agriculture, et Horticulture. Etude plus approfondie des engrais.—Ennemis du cultivateur, ses auxiliaires.—Hygiène des animaux domestiques.—Notions sur les prairies naturelles ou permanentes; prairies artificielles ou temporaires.—Jardinages: notions pratiques sur la culture spéciale des principaux légumes.—Porte-graines.—Récolte et conservation des principaux légumes.—Notions d'arboriculture.—Exercices d'application suivant les saisons.

Art culinaire. Soupes, potages et purées.—Etude du bœuf, du veau et du mouton.—Viande de charcuterie: le porc.—Graises et fritures.—Les sauces: règles pour les réussir.—Les poissons: principaux modes de cuisson et de préparation.—Entremets et desserts.—Pâtes et farines.—Préparations culinaires et exercices pratique selon les données du cours théorique.

Médecine domestique. Mesures à prendre contre les maladies contagieuses et épidémiques.—Remèdes les plus usuels.—Principaux toniques solides.—Les plantes médicinales, dangereuses, narcotiques.—

Premiers soins à donner en l'absence du médecin.—Petites misères et petits maux; leurs remèdes.—Aliments et préparations diététiques.

Laiterie: définition et aménagement.—Eléments principaux du lait.—Microbes de l'acide lactique.—Soins généraux à donner au lait.—Production et variation dans la qualité du lait Laiterie.

Importance de l'aviculture.—Disposition générale de la basse-cour.—Installation d'un poulailler.—Alimentation de la poule libre, de la poule parquée.—Hygiène des volailles. Aviculture.

Installation d'un rucher.—Organisation des colonies d'abeilles: de la reine, des ouvrières, des mâles.—Métamorphoses des abeilles: larves et nymphes.—La ponte et le couvain.—Cueillette du pollen.—Hygiène de la ruche. Apiculture.

Economie domestique: définition, nécessité.—Qualités indispensables à la bonne ménagère.—Défauts à éviter. La journée de la bonne ménagère.—Principaux devoirs d'une maîtresse de maison à la ville et à la campagne.—Les domestiques.—Comptabilité du ménage. Science du ménage.

Importance de l'éducation.—Différence entre l'éducation et l'instruction.—Grandeur morale de l'enfant.—Devoirs des parents et de ceux qui ont charge d'enfants.—Base de l'éducation physique et morale de l'enfant. Science de l'éducation.

8ème année

Hygiène scolaire.—Hygiène de la vie sédentaire, des professions manuelles.—Température: courants atmosphériques, variations annuelles de la température, variations diurnes.—Influence de l'humidité. Hygiène.

Revision générale au moyen d'exercices d'application. Tenue de la maison.

Revision des années précédentes au moyen d'exercices d'application. Blanchissage et repassage.

Récapitulation des programmes précédents; dessins des patrons; prise des mesures.—Dessins de figurines; costume complet, blouses de fantaisie, modifications.—Raccommodage: reprise dans le nappage, dans le drap et dans le tulle.—Tricot uni et de fantaisie à l'aiguille ou au crochet.—Etude de la broderie anglaise et française, peinture à l'aiguille. Coupe et confection.

Revision.—Composition du sol.—Traits caractéristiques des différents sols.—Amendements et engrais.—Culture spéciale des principaux légumes utiles, des principaux arbres et abrisseaux de la province.—Multiplication naturelle et artificielle des arbres fruitiers.—De la plantation des arbres.—De quelques plantes d'ornementation. Agriculture et Horticulture.

Revision du programme des années précédentes.—Etude plus complète des soupes et potages, des viandes de boucherie et de charcuterie, du poisson.—De la volaille; modes de cuisson; Arteulinaire.

préparation.—Pâtes et farines.—Cuisson des fruits.—Bonbons de ménage.—Boissons arômatiques.

Préparation culinaire et exercices pratiques selon les données du cours théorique.

Médecine domestique. Devoirs de la garde malade.—Soins des malades.—Composition d'une petite pharmacie de famille.—Aliments et préparations diététiques.

Laiterie. Revision.—Conditions nécessaires pour obtenir un bon beurre.—Ecrémage; différents suytèmes.—Soins généraux de la crème.—Exercices pratiques de la fabrication du beurre.—Conservation du beurre.—Entretien des ustensiles et des linges servant à la manipulation du beurre.

Aviculture. Revision.—Les meilleures races de poules recommandées dans la province.—Ponte.—Incubation naturelle.—Alimentation des poussins.—Principales maladies des poules.—Moyens préventifs.—Remèdes.

Apiculture. Essaimage: ses causes, ses inconvenients.—Essaimage naturel et artificiel.—Moyens préventifs.—Récolte du miel et de la cire.—Soins à donner aux abeilles, à l'automne et au printemps.—Conditions d'un bon hivernement.

Science du ménage. Comment administrer et augmenter le revenu de la famille.—Epargne et économie.—Le paiement au comptant.—Ses avantages.—Le crédit.—Les fuites du ménage.—Ruines causées par l'alcool.—Rôle de la femme dans la lutte antialcoolique.—Influence de la femme dans la famille et dans la société.

Science de l'éducation. Notions de psychologie.—Les facultés de l'âme.—Leur influence dans l'éducation.—Grands moyens d'éducation.—De l'éducation intellectuelle.—De l'éducation religieuse.—La jeune fille au foyer, dans la société.—Choix de ses relations.—Influence bonne ou mauvaise qu'elle peut subir ou exercer.

Séance du 3 février 1915.

(*Après-midi*)

PRÉSENTS: M. le Surintendant de l'Instruction publique, président; Monseigneur l'archevêque de Montréal; Messeigneurs les évêques de Chicoutimi, de Sherbrooke, des Trois-Rivières, de Nicolet, de Joliette, de Mont-Laurier; M. l'abbé Sylvio Corbeil, représentant Monseigneur l'archevêque d'Ottawa; Monseigneur F.-X. Ross, représentant Monseigneur l'évêque de Rimouski; M. l'abbé J. McMillan, représentant Monseigneur l'évêque de Charlottetown; l'honorable Thomas Chapais, M. Mathias Tellier, M. John Ahern, Monseigneur Th.-G. Rouleau, M. Nap. Brisebois, M. Nérée Tremblay et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Il est résolu, sur proposition de Monseigneur l'évêque de Nicolet, appuyé par Monseigneur l'évêque des Trois-Rivières, que l'article 130 des règlements scolaires soit amendé, en remplaçant la fin de cet article, à partir de "2. un extrait baptistaire etc.", par les mots suivants: "2. un extrait baptistaire ou toute autre preuve satisfaisante constatant qu'il est âgé d'au moins dix-sept ans révolus ou qu'il aura atteint cet âge au 31 décembre qui suivra la date de l'examen."

Et que l'alinéa suivant soit ajouté à cet article 130:

"Toutefois, en ce qui concerne les communautés religieuses, la présentation de l'aspirant à l'examen par le Supérieur ou la Supérieure de la Communauté équivaudra au certificat de moralité exigé par le présent article."

Relativement à une demande du Frère Louis-Arsène, provincial des Frères de l'Instruction chrétienne, d'autoriser le Bureau central des examinateurs catholiques à faire subir les examens pour diplômes en dehors de la province, le Comité regrette de ne pouvoir revenir sur la décision qu'il a rendue à ce sujet à sa séance du 14 mai 1913.

Le Comité remet à sa prochaine réunion l'étude de la question relative au nouveau diplôme dit: "Licence en pédagogie".

Et la session est ajournée au deuxième mercredi du mois de mai prochain.

SEANCE DU 11 MAI 1915

PRÉSENTS: M. le Surintendant de l'Instruction publique, président Mgr l'archevêque de Montréal, Mgr l'archevêque d'Ottawa; Messeigneurs les évêques de Valleyfield, de Chicoutimi, de St-Hyacinthe, de Joliette; Mgr Blanche, vicaire apostolique du Golfe St-Laurent; Mgr Latulipe, vicaire apostolique du Témiscamingue; Mgr H. Têtu, représentant Son Eminence le Cardinal Bégin; M. le chanoine L. Lindsay, représentant Mgr l'évêque de Pembroke; Mgr F.-X. Ross, représentant Mgr l'évêque de Rimouski; M. l'abbé P.-J.-A. Lefebvre, représentant l'évêque de Sherbrooke; Mgr Ubald Marchand, représentant Mgr l'évêque des Trois-Rivières; Mgr J.-E. Bourret, représentant Mgr l'évêque de Nicolet; M. l'abbé Gregory McLellan, représentant Mgr l'évêque de Charlottetown; M. l'abbé V.-A. Huard, représentant Mgr l'évêque de Mont-Laurier; l'honorable Ths Chapais, l'honorable Dr J.-J. Guerin, l'honorable juge J.-E. Robidoux, l'honorable Cyrille Delâge, l'honorable Hector Champagne, M. Jules-Ed. Prévost, M. John Ahern, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. Nérée Tremblay et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Lecture de lettres de Son Eminence le Cardinal Bégin, de Mgr l'évêque de Pembroke, de Mgr l'évêque de Rimouski, de Mgr l'évêque de Sherbrooke, de Mgr l'évêque des Trois-Rivières, de Mgr l'évêque de Nicolet, de Mgr l'évêque de Charlottetown et de Mgr l'évêque de Mont-Laurier, déléguant respectivement Mgr H. Têtu, M. le chanoine L. Lindsay, Mgr F.-X. Ross, M. l'abbé P.-J.-A. Lefebvre, Mgr Ubald Marchand, Mgr J.-E. Bourret, M. l'abbé Gregory McLellan et M. l'abbé V.-A. Huard, pour les représenter à la présente réunion de ce comité.

Il est aussi donné lecture d'une lettre de l'honorable juge Paul Martineau, protestant contre le fait que le comité se réunit le 10 de mai lorsque la date régulière de réunion devrait être le 11 de ce mois.

Le procès-verbal de la dernière session est approuvé.

Il est résolu, sur proposition de Mgr Ubald Marchand, appuyé par Mgr F.-X. Ross, d'inscrire au procès-verbal la résolution suivante: "Le Comité exprime le profond regret que lui a causé le décès de Mgr H. "Baril, principal de l'Ecole normale des filles de Trois-Rivières. Le "clergé a perdu dans Mgr Baril un théologien remarquable et un prêtre "d'une grande piété, et le personnel enseignant, un éducateur distingué et "d'un dévouement inlassable à la cause de l'éducation."

Le sous-comité chargé de l'examen des livres de classe présente le rapport qui suit:

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ CHARGÉ DE L'EXAMEN DES OUVRAGES CLASSIQUES

Séance du 10 mai 1915.

PRÉSENTS: Mgr Emard, président, l'honorable Dr Guerin, l'honorable juge Robidoux, l'honorable Hector Champagne, M. John Ahern, M. Nap. Brisebois, M. le Surintendant et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Le sous-comité a examiné les livres suivants qui lui ont été soumis:

1.—"Leçons de Psychologie", par l'abbé A. Robert.—Recommandé pour le cours académique des Ecoles normales et pour les candidats au brevet d'académie du Bureau d'examinateurs.

2.—"Mes première leçons de langue française", par les Frères du Sacré-Cœur.—Recommandé.

3.—"Mes premières leçons de rédaction", par les mêmes.—Recommandé.

4.—"Mes premières leçons d'arithmétique", par les mêmes.—Recommandé.

(Signé) JOSEPH-MÉDARD,
Evêque de Valleyfield
Président.

Ce rapport est approuvé.

Le Comité prend en considération le rapport suivant du sous-comité chargé de la rédaction d'un programme d'enseignement pour les écoles maternelles.

"Votre sous-comité, nommé à la séance du 3 février 1915, a l'honneur de vous faire rapport qu'il s'est réuni à l'archevêché de Montréal, le 19 mars dernier, sous la présidence de Mgr l'archevêque de Montréal.

Etaient aussi présents: L'honorable M. de LaBruère, surintendant, le révérend Père G. Daly, l'honorable Dr Guerin, M. C.-J. Magnan, M. J.-N. Perrault et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Après étude et discussion, votre sous-comité a résolu de soumettre à votre considération le projet de règlement qui suit:

PROJET DE RÈGLEMENT CONCERNANT LES ÉCOLES MATERNELLES

NOTIONS PÉDAGOGIQUES

L'école maternelle est un établissement d'éducation dont l'objet est de préparer l'enfant à recevoir avec fruit l'instruction primaire. Elle n'est pas une école au sens ordinaire du mot, car son caractère diffère de celui de l'école primaire.

L'école maternelle forme le passage de la famille à l'école, en même temps qu'elle initie l'enfant au travail et à la régularité de l'école. Elle supplée aux soins et aux enseignements que chaque enfant devrait recevoir de la présence, de l'exemple et des paroles de sa mère.

Les personnes qui dirigent une école maternelle n'ont pas mission de faire devancer aux enfants confiés à leurs soins l'âge de l'instruction intellectuelle, en leur faisant apprendre la lecture, l'écriture ou le calcul; elles sont surtout, et avant tout, les gardiennes des enfants sous le rapport moral et physique et leurs premières directrices sous le rapport du cœur et de la volonté.

Cette école du premier âge est donc un établissement où les enfants des deux sexes viennent recevoir les soins de surveillance maternelle et de première éducation que leur âge réclame. Ces enfants sont élevés ensemble, s'amusent aux mêmes jeux, reçoivent la même formation et apprennent à organiser harmonieusement leur vie.

Ces écoles posséderont, pour l'avantage de leurs élèves âgés de 5 et 6 ans, une classe dite "classe enfantine" qui servira de transition entre celle-ci et l'école primaire.

La durée du cours de cette classe enfantine sera d'une année, et, en y continuant l'enseignement de l'école maternelle, on donnera aux enfants un aperçu sommaire des matières de classe qui font partie de la première année du programme d'études du cours primaire.

LEUR ORGANISATION.

Les écoles maternelles sont établies par les commissions scolaires. Elles ont pour directrice une institutrice, religieuse ou laïque, et des adjointes qui ont des aptitudes à cette fin ou une préparation spéciale.

Elles sont soumises aux règlements établis par le comité catholique du conseil de l'instruction publique et à la surveillance de l'inspecteur d'écoles primaires du district.

Les enfants sont admis dans ces institutions depuis l'âge de trois ans jusqu'à celui de six ans révolus.

ÉCOLES NORMALES.

Les écoles normales de filles ont, entre autres fonctions spécifiées par la loi et les règlements, la mission de préparer les élèves-maîtresses à la direction des écoles maternelles, de décerner des brevets de capacité aux institutrices qui se seront familiarisées avec les méthodes et procédés de ces institutions et auront subi avec succès un examen de compétence.

Partout où est jugé nécessaire, une école maternelle d'application sera mise, par l'autorité compétente, à la disposition des écoles normales.

Jusqu'à ce que les écoles normales soient en mesure d'accorder des brevets pour écoles maternelles, les personnes qui jusqu'à ce jour ont été employées, depuis deux ans, comme directrices ou adjointes dans ces dernières écoles seront reconnues comme institutrices d'écoles maternelles si, lorsqu'elles sont laïques, elles possèdent au moins un diplôme d'école primaire du degré élémentaire. Si elles sont religieuses, un certificat de la supérieure de la congrégation mentionnant qu'elles ont été exercées à la direction de l'école maternelle et possédant les aptitudes voulues, aura l'équivalence d'un diplôme.

L'INSTALLATION MATÉRIELLE.

L'école maternelle comprend:

1. Un vestibule d'entrée, chauffé en hiver, avec salle d'attente pour les parents;

2. Une ou plusieurs salles d'exercice, suivant le nombre d'élèves;

3. Une salle à manger avec cuisine attenante pour préparer ou réchauffer les aliments des enfants;
4. Une cour de récréation, avec un jardinet;
5. Des privés et urinoirs;
6. Une ou des galeries couvertes;
7. Un logement pour la directrice et, s'il y a lieu, un logement pour une ou plusieurs adjointes.

Ces dispositions n'ont aucun caractère impératif.

LE MOBILIER.

Le mobilier des salles comprend:

1. Des tables basses et des sièges proportionnés à la taille des élèves;
2. Une ou plusieurs salles avec gradins:
3. Des tableaux noirs;
4. Des lavabos avec serviettes;
5. De petits canapés à l'usage des enfants, avec oreillers et couvertures;
6. Un piano.

MATÉRIEL D'ENSEIGNEMENT.

Le matériel d'enseignement comprend:

1. *A l'intérieur.*—Des lettres mobiles, un boulier-compteur, des cartes du Canada et de la province de Québec, des collections d'images ou de tableaux, une collection de jouets, par exemple: animaux en bois ou en caoutchouc, soldats de plomb ou de bois, poupées et chiffons, cubes, lattes, batonnets, planchettes, etc.;
2. *A l'extérieur.*—Pour la cour de récréation: des seaux, pelles, brouettes, chariots, balles, cerceaux, etc., du sable pour les exercices géographiques et des constructions.

LE SECTIONNEMENT DES ENFANTS.

Le sectionnement des enfants à l'école se fait d'après leur âge et leur développement physique. Quand les maîtresses seront au nombre de deux, la division en enfants âgés de 3 à 5 ans et en enfants au-dessus de cet âge s'imposera.

Quelle que soit la répartition qui s'impose, la directrice devra se garder comme d'une faute grave de négliger la section des tout petits.

HEURES DE CLASSE.

Les commissions scolaires détermineront par règlement, après consultation et entente avec les directrices des écoles, l'heure d'entrée et de sortie, les jours de congé et de vacances, les conditions d'admission, de santé et de proprété des enfants, l'entretien des salles, le repas du m idi et autres détails.

RÉCOMPENSES ET PUNITIONS.

Les récompenses sont les bons points qui, à la fin du mois, sont échangés contre des jouets et des images.

Il n'y a pas de punitions proprement dites à l'école maternelle. Les seules employées sont la privation, *pour un temps court*, du travail et des jeux en commun, le retrait des bons points.

L'ENSEIGNEMENT ET L'ÉDUCATION.

L'enseignement dans les écoles maternelles comprend:

1. Les premières notions d'éducation religieuse et morale;
2. Les jeux gymnastiques, les mouvements gradués et accompagnés de chant, etc.;
3. Les exercices de pensée, de langage et de récitation;
4. Le dessin d'après nature;
5. Les travaux manuels qui ont pour objet de faire l'éducation de l'œil et des doigts; le pliage sous toutes les formes, le tressage de bandes de papier, le tissage avec couleurs et nuances;
6. Les chants scolaires nombreux et variés, simples de mélodie, appris par l'audition;
7. Les causeries sur les connaissances usuelles, par exemple: les aliments, les vêtements, les habitations, les animaux domestiques, les choses de l'agriculture, les successions des saisons, les actes héroïques empruntés à l'histoire du pays, les anecdotes curieuses et amusantes, l'étude d'une plante, d'une fleur,etc.

Les maîtresses doivent inculquer à leurs élèves de bonnes habitudes; d'abord l'habitude de l'ordre: le panier déposé, les vêtements suspendus à la place assignée; habitude de propreté: les mains, le visage, les cheveux, la robe, le tablier, les souliers, les caoutchoucs.

Pour orienter les jeunes esprits vers le bien, le beau et le bon, les institutrices ont soin, par des récits propres à intéresser, à émouvoir,

de leur inspirer, à l'occasion, une pensée utile, un sentiment de piété, la bonté, l'horreur du mensonge, etc.

RÉTRIBUTION MENSUELLE.

Après entente avec les directrices de l'école, la commission scolaire pourra fixer la rétribution mensuelle que les élèves auront à payer.

RÈGLEMENTS.

Les écoles maternelles sont soumises aux règlements que pourra faire à leur sujet le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique et à ceux déjà existants, en autant qu'ils sont compatibles avec le caractère particulier de ces institutions.

Il est proposé par l'honorable Dr Guerin, secondé par Mgr l'évêque de St-Hyacinthe, que le rapport concernant les écoles maternelles soit adopté.

Mgr l'évêque de Valleyfield, appuyé par Mgr le Vicaire apostolique du Témiscamingue, propose en amendement que la prise en considération de ce rapport soit remise à la session du mois de septembre prochain.

L'amendement étant mis aux voix est perdu sur division, et la motion principale est adoptée également sur division.

M. le président soumet ensuite à l'étude la question du nouveau diplôme dit: "Licence en pédagogie", et il est unanimement résolu, sur proposition de M. John Ahern, appuyé par Mgr l'évêque de St-Hyacinthe, que cette question soit rayée de l'ordre du jour.

La résolution suivante est adoptée, sur proposition de M. Jules-Ed. Prévost:

"Ce comité demande au gouvernement de compléter la loi de l'Instruction publique de manière à donner clairement aux commissions scolaires le droit de défrayer les frais occasionnés par des cours de vacances aux institutrices que les commissaires ou syndics d'écoles voudront organiser, de concert avec l'inspecteur du district."

Il est proposé par Mgr Ubald Marchand, appuyé par Mgr l'évêque de Chicoutimi, que M. l'abbé Auguste Lelaidier, ancien professeur de philosophie, d'histoire et de mathématiques, soit proposé au gouvernement pour remplacer Mgr H. Baril, comme principal de l'Ecole normale des Trois-Rivières.—Adopté.

Mgr l'archevêque de Montréal, appuyé par M. l'abbé Desrosiers, propose: que le gouvernement soit respectueusement prié de nommer M. Théophile Tourillon, actuellement chargé de quelques cours à l'Ecole normale Jacques-Cartier, professeur ordinaire de la dite école, avec le salaire initial de douze cents piastres.—Adopté.

Mgr l'évêque de Chicoutimi, donne l'avis de motion qui suit:

"Que, pour éviter aux membres de ce Conseil des voyages trop multipliés sans nécessité, il soit résolu que régulièrement il n'y ait que deux sessions comme ci-devant, l'une à l'automne, l'autre au printemps; que cependant il soit loisible à Monsieur le Surintendant de convoquer une session extraordinaire quand il la jugera utile ou nécessaire."

M. le Surintendant ayant informé le comité que la nouvelle édition des règlements scolaires est presque complètement imprimée, la résolution suivante est adoptée à l'unanimité:

"Ce comité, informé de la part prise par quelques personne à la refonte des règlements du Comité catholique de l'Instruction publique, et à la rédaction des règlements des écoles maternelles, décide que, sur les six milles dollars accordés par le gouvernement pour la publication des règlements ci-dessus, une somme de sept cent cinquante dollars soit prise par le Surintendant pour rémunérer ceux qui ont collaboré aux dits travaux."

Après avoir pris communication d'une lettre de M. l'abbé Camille Roy, président du comité permanent de l'enseignement secondaire concernant la préparation de cartes murales qui faciliteraient l'enseignement des sciences naturelles, de l'histoire et de la géographie du Canada, non seulement dans les collèges classiques, mais aussi dans les écoles primaires, académiques, commerciales et techniques, le Comité recommande ce projet à la bienveillante considération du gouvernement et le prie de prendre les mesures nécessaires pour en assurer l'exécution.

Et la séance est ajournée au quatrième mercredi de septembre prochain.

J.-N. MILLER,
Secrétaire.

COMITÉ PROTESTANT

(Traduction.)

Le 25 septembre 1914.

Réunion trimestrielle régulière du Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique.

Présents : — Wm. Peterson, LL.D., C.M.G., président ; le prof. A.-W. Kneeland, M.A., B.C.L. ; le rév. A.-T. Love, B.A., D.D. ; le très rév. A.-H. Dunn, D.D., Lord Evêque de Québec ; l'hon. Sidney Fisher, B.A. ; l'Hon. P.-S.-G. MacKenzie, C.K., D.C.L., M.A.L. ; M. Wm. Rowat, M.D. ; l'hon. juge McCorkill, D.C.L ; Robert Bickerdike, M.P. ; M. Howard Murray ; le rév. E.-I. Rexford, D.C.L., LL.D. ; M. John Whyte ; M. W.-L. Shurtleff, C.K., LL.D. ; l'hon. Geo. Bryson, M.C.L. ; M. Chas. McBurney, B.A. ; M. E.-M. Campbell, B.A. ; M. W.-S. Bullock, M.A.L., et professeur Sinclair Laird, M.A.

Avant que le Comité commence l'étude des item inscrits à l'ordre du jour, le président exprime les regrets qu'il éprouve en constatant l'absence du Docteur Parmelee, secrétaire du Comité, qui n'a pu assister à la séance, parce qu'il est malade. L'inspecteur Parker est nommé secrétaire suppléant.

Le procès-verbal de la réunion du 15 de mai est lu et adopté.

Des lettres sont soumises au Comité,—de la part de M. H.-B. Ames, M. P. ; du révérend princiapl Parrock, LL.D., et du professeur J.-A. Dale, M. A., par lesquelles ces messieurs s'excusent de ne pouvoir assister à la réunion.

Le rapport du sous-comité de la distribution des allocations supérieures est présenté par le révérend Docteur Love. Après avoir beaucoup discuté cette question, le Comité décide de ne pas prendre de décision, tant que les règlements régissant la concession des gratifications et des allocations n'auront pas été mis entre les mains de tous les membres du Comité. Cette question est donc remise à plus tard et devra être décidée à une séance spéciale, qui sera tenue le 7 d'octobre prochain. L'inspecteur des écoles supérieures reçoit instruction d'ajouter à l'état les règlements qui régissent les gratifications et les allocations et d'en envoyer des exemplaires imprimés à tous les membres avant le 7 d'octobre prochain.

La demande de la commission scolaire de Howick, de porter son école modèle au rang d'académies, est refusée par le Comité. L'inspecteur des écoles supérieures reçoit instruction de visiter cette école et de faire rapport au Comité. Après la réception de ce rapport, le Comité pourra prendre une décision définitive.

Lecture de lettres de M. J.-A. Nicholson, secrétaire de l'Université McKill, concernant :

a. Les changements aux conditions de l'immatriculation ;

b. Les examens finals de l'Ecole de l'Université.

Ces deux lettres sont référées au Comité du cours d'études et des manuels.

Il est suggéré que le sous-comité, avant defaire rapport au sujet de ces deux lettres, s'entende avec les spécialistes, pour le dessin, des des écoles de Montréal. L'une de ces lettres mentionne le dessin comme matière d'immatriculation.

Une lettre du secrétaire du district du nord de Montréal, de la "W. C. T. U." est référée au Comité de formation professionnelle.

Le Comité ne prend aucune décision, en ce qui concerne une lettre de M. A. Fitzpatrick, re la "Reading Camp Association".

Sur motion du professeur Sinclair Laird, appuyée par M. McBurney, le Comité décide de porter de $75.00 à $100.00, la bourse des institutrices qui enseignent dans les écoles élémentaires.

Le professeur Kneeland, président du sous-comité du cours d'études et des manuels, déclare que le travail du sous-comité avance.

Réception et lecture d'une lettre de la Mission de la Grande Ligne ; le Comité ne prend aucune décision à cet égard.

Les demandes de Como et de Barnston, de porter leurs écoles au rang d'écoles modèles, et celles de l'école de "Greenfield Park", d'être portée au rang d'académie, seront prises en considération après que l'inspecteur des écoles supérieures aura visité ces écoles et aura présenté un rapport à leur sujet.

Le Comité décide, sur la recommandation de l'inspecteur des écoles supérieures, de placer l'école de East Angus sur la liste des académies, et les écoles de Kingsbury et de Dixville, sur la liste des écoles modèles.

La résolution suivante, adoptée au congrès des inspecteurs, tenu à Montréal, le 14 août 1914, est référée au Comité de formation professionnelle :

L'inspecteur Taylor propose, appuyé par l'inspecteur Honeyman : "Que les inspecteurs protestants sont d'opinion, après avoir entendu les rapports présentés à cette réunion, que le travail de l'Ecole de formation professionnelle, de Lachute, devrait être continué jusqu'à ce que le Collège Macdonald organise des cours sommaires pour les institutrices élémentaires ; et qu'une copie de cette résolution soit envoyée au Comité protestant.

Adopté unanimement".

Le Bureau central des examinateurs déclare que son travail serait rendu plus facile s'il pouvait prendre connaissance des réponses écrites des candidats qui, après avoir passé les examens finals de l'école de l'université, demandent leur admission aux classes modèles de l'école de pédagogie de Macdonald. Le principal Peterson, au nom de l'Université McGill, exprime l'opinion que toute la latitude voulue pour examiner ces réponses écrites, serait donnée au Bureau central des examinateurs ou à ses représentants.

Les municipalités suivantes sont transférées du district de l'inspecteur McOuat à celui de l'inspecteur Gilman, savoir : Greenfield Park, Richelieu, Chambly et Laprairie. La municipalité de Cox est transférée du district de l'inspecteur Kerr à celui de l'inspecteur Sutherland.

Le professeur Sinclair Laird présente le rapport suivant, au nom du sous-comité chargé de voir à l'allocation de la part des protestants dans la subvention du gouvernement fédéral, pour encourager l'enseignement de l'agriculture dans les écoles de la province de Québec:

"Vu l'importance du travail qui se fait maintenant au Collège Macdonald, pour l'enseignement de l'agriculture dans les écoles rurales de la province, vu, aussi, que c'est la seule institution qui fournisse aux écoles des professeurs d'agriculture et qu'elle fait réellement le travail pour lequel l'allocation est accordée ; vu que l'exécution de ce travail entraîne des dépenses qui excèdent de beaucoup le montant de l'allocation, le Comité, à l'unanimité, recommande que la somme totale qui provient de cette allocation ($412.80) soit donnée au fonds des démonstrateurs du Collège Macdonald, afin que cette institution continue et augmente ce travail dans nos écoles".

Respectueusement soumis,

(Signé) SINCLAIR LAIRD,
Président.

Après que des explications eurent été fournies, en ce qui regarde la manière de dépenser l'allocation, le rapport est adopté.

A cette phase de la séance, le président déclare qu'il se trouve obligé de s'absenter ; on demande alors au Rév. Dr Rexford de présider.

La question de l'affiliation, à l'Université Laval, de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, est alors discutée au long. L'hon. juge McCorkill propose, appuyé par M. Howard Murray, la résolution suivante :

"Attendu qu'en vertu de la loi 7 Edouard VII, chapitre 23, une école de hautes études commerciales a été établie en la cité de Montréal et constituée en corporation sous le nom de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal, afin de donner aux jeunes gens, qui quittent les écoles élémentaires, les écoles commerciales et les collèges, les connaissances nécessaires pour conduire les affaires de banque, du commerce et de l'industrie ;

"Attendu qu'afin de construire un édifice convenable, avec des bibliothèques, des laboratoires, des musées et le mobilier nécessaire en général, la dite corporation a été autorisée à contracter un emprunt n'excédant pas la somme de $600,000, payable de la manière, aux époques et endroits et au taux d'intérêt fixés par cet emprunt, et garanti, quant au capital et à l'intérêt, par le gouvernement de la province de Québec ;

"Attendu qu'en vertu de la dite loi et de ses amendements, il a été décrété que la dite école recevrait une allocation annuelle de $50,000, à même le fonds du revenu consolidé de la province ;

"Attendu que la dite corporation a, depuis, émis des débentures au montant de $600,000, payables en 50 ans, portant intérêt au taux de 4 pour cent, avec la garantie de la province, quant au principal et à l'intérêt, et qu'elle a reçu de la province, pendant un certain nombre d'années, une allocation annuelle de $50,000, à même laquelle on a payé l'intérêt annuel, tel que le veut la dite loi ;

"Attendu qu'en vertu de la loi 4 George V, chapitre 27, il a été décrété, entre autres choses, que la dite corporation pourrait affilier son école à l'Université Laval de Montréal, aux conditions qui devront être fixées entre la corporation et les gouverneurs de l'Université Laval de Montréal, cette affiliation devant entrer en vigueur lorsqu'elle aura été approuvée par le lieutenant-gouverneur en conseil, sur la recommandation de chacun des deux comités du Conseil de l'Instruction publique ;

"Attendu qu'un sous-comité, qui se compose de l'honorable juge McCorkill, de M. Howard Murray et de M. Bullock, M.P.P., a été nommé par ce Comité, à sa réunion tenue le 27 de février 1914, afin d'obtenir tous les renseignements nécessaires en ce qui concerne la dite affiliation ;

"Attendu que, conformément au rapport du dit sous-comité, on lui a soumis une copie contenant les termes et conditions de l'affiliation projetée de la dite corporation à l'Université Laval de Montréal, laquelle affiliation projetée contient les conditions suivantes, savoir :

"Considérant que l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal a été constituée en corporation par la loi 7 Edouard VII, chapitre 23, sanctionnée le 24 mars 1907, amendée par le chapitre 30, sanctionnée le 25 avril 1908 et ses sous-amendements, chapitre 27, sanctionnée le 19 février 1914 :

"Considérant qu'il est avantageux d'établir des liens plus étroits entre l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal et l'Université Laval, tant à cause des diplômes accordés à ses élèves que pour favoriser la distribution des cours et rendre plus intimes les relations entre les élèves des différentes universités ;

"Après entente avec les autorités de l'Université Laval et de consentement mutuel, avons résolu d'affilier l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal à l'Université Laval, aux conditions suivantes, le tout sujet à confirmation par le Lieutenant-Gouverneur en conseil :

"1. Le Vice-Recteur de l'Université Laval aura droit d'assister à toutes les assemblées de la Corporation de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal avec voix consultative ;

"2. Les règlements de même que la nomination du directeur et des professeurs seront ratifiés par le Vice-Chancelier de l'Université Laval, à Montréal ;

"3. Rien de contenu dans le présent contrat n'aura pour effet d'affecter les pouvoirs, droits et privilèges ou obligations de la Corporation de l'Ecole en vertu de la loi la constituant en corporation".

Attendu que l'honorable P.-S.-G. MacKenzie, membre du Conseil exécutif, et membre aussi de ce Comité, a déjà déclaré à ce Comité qu'étant donné la disparition du caractère "non-confessionnel" de ladite école, par suite de l'affiliation projetée, le gouvernement a l'intention d'accorder une indemnité à la minorité protestante en mettant de côté, chaque année, la somme d'au moins $8,000, comme la part ou

la proportion du montant maintenant voté chaque année par la Législature à la dite Corporation, et qui est due à la minorité protestante conformément à la méthode habituellement suivie dans la distribution des allocations générales accordées à l'éducation, cette somme devant augmenter ou diminuer proportionnellement à la dite allocation, telle qu'elle sera ci-après votée par la Législature, et devant être mise à la disposition de ce Comité et être dépensée chaque année, à sa discrétion et aux fins de l'éducation supérieure.

Considérant que, pratiquement, des élèves de langue française seulement ont fréquenté cette école depuis son ouverture et qu'il n'y a pas apparence que cet état de choses vienne à changer. Ce Comité recommande l'affiliation de la dite Ecole à l'Université Laval, aux conditions susdites".

Au cours de la discussion qui suivit, M. Howard Murray fit remarquer que le fonds d'amortissement qui appartenait à l'émission des débentures de cette école n'avait pas été voté et mis de côté et que cinq ans environ s'étaient écoulées avec cet état de choses ; que, par conséquent, la somme d'environ $30,000, c'est-à-dire 1% sur $600,000, était déjà échue et était exigible d'une source quelconque, où l'on put puiser pour constituer le fonds d'amortissement ; que s'il arrivait que cette somme fut donnée, sous forme d'une allocation additionnelle, par le gouvernement, alors et dans ce cas le Comité protestant pourrait espérer obtenir une indemnité pour cette somme, conformément à la résolution actuellement soumise à cette réunion.

Après que des explications satisfaisantes eussent été fournies par l'honorable P.-S.-G. Mackenzie, la motion est adoptée unanimement.

M. McBurney présente le rapport de l'école de formation professionnelle, tenue en été, à Lachute, en juillet 1914.

Le Docteur Rexford propose, appuyé par l'honorable juge McCorkill, et il est résolu :

Que ce comité désire exprimer au procès-verbal combien il apprécie les services importants rendus à la cause de l'éducation, dans cette province, pendant presqu'un quart de siècle, par le Docteur Geo. W. Parmelee, comme secrétaire du Département de l'Instruction publique et de ce Comité, et combien il désire aussi que l'organisation scolaire, sous la direction de ce comité, puisse avoir encore le privilège de profiter de la grande expérience, du jugement précieux et de la grande habileté administrative de son secrétaire.

Que ce comité est convaincu qu'un repos complet de quelques mois est absolument nécessaire au Docteur Parmelee, s'il doit accomplir encore les devoirs onéreux de son importante position.

Ce Comité a donc l'honneur d'attirer tout spécialement l'attention du gouvernement sur la nécessité qu'il y a d'accorder, à une date aussi rapprochée que possible, une prolongation de congé qui est rendue nécessaire par l'état de santé actuel de son secrétaire.

La session est alors ajournée au mercredi, 7 d'octobre prochain, à 10 heures.

(Signé) JOHN PARKER,
Secrétaire-suppléant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

QUÉBEC, QUÉ.

Québec, 7 octobre 1915

Session ajournée de Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique.

Présents :—Principal Wm. Peterson, LL.D., C.M.G., président ; le Rév. A.-T. Love, B.A., D.D.; l'hon. P.-S.-G. Mackenzie, C.K., D.C.L., M.A.L. ; M. Wm. Rowat, M.D. ; l'hon. juge McCorkill, D.C.L. ; M. Howard Murray ; le Rév. Principal Parrock, M.A., D.C.L. ; M. W. L. Shurtleff, C.R., LL.D. ; le Prof. Sinclair Laird, M.A. ; le Prof. J.-A-Dale, M.A. ; M. Gavin, Walker; M. Chas. McBurney, B.A. ; et M. E.-M. Campbell, B.A.

Des lettres sont soumises de la part de MM. H.-B. Ames, M.P. ; Robert Bickerdike, M.P. ; et de l'honorable George Bryson, M.C.L., par lesquelles ces messieurs s'excusent de n'avoir pu assister à la séance.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le rapport du sous-comité de la distribution des allocations de l'éducation supérieure est soumis par son président, le Docteur Love, et, après qu'on l'eût discuté, le Docteur Shurtleff propose, appuyé par le révérend Docteur Parrock, et il est résolu que le rapport du sous-comité de la distribution des allocations à l'éducation supérieure soit adopté dans la forme ci-dessous. Le secrétaire reçoit instruction de le transmettre au Lieutenant-Gouverneur en conseil, pour qu'il l'approuve, conformément aux articles 2937-2943, S. R. Q.

Québec, 24 septembre 1914.

Rapport du comité de la distribution des allocations à l'éducation supérieure.

Votre sous-comité, chargé de préparer la distribution des allocations à l'éducation supérieure, s'est réuni au bureau du secrétaire du Département de l'Instruction publique, à 10 hrs a. m., aujourd'hui. Furent présents :—Le révérend Docteur Love, président, le princiapl Peterson, M. E.-M. Campbell et l'inspecteur des écoles supérieures.

Après avoir examiné l'état soigneusement préparé et présenté par l'inspecteur des écoles supérieures, votre sous-comité recommande que la distribution des fonds de l'éducation supérieure soit faite telle que contenue dans l'état soumis avec le présent rapport :

Conformément à une résolution du Comité protestant, le montant provenant des honoraires des licences de mariages, a été divisé entre les écoles supérieures et le fonds des municipalités pauvres dans la proportion de 60 à 40.

En ce qui regarde la manière dont les gratifications doivent être accordées, vos instructions ont été suivies. Aucune gratification n'a été accordée aux écoles dont le pourcentage général était en bas de 60.

Votre sous-comité recommande que, l'an prochain et à l'avenir, dans la répartition des allocations et des gratifications, l'externat du Collège Macdonald soit traité de la même manière que les autres académies.

A.-T. Love,
Président.

FONDS DE L'EDUCATION SUPERIEURE.

ÉTAT DU REVENU, SEPTEMBRE 1913

Voté par la Législature		$ 14,123 00
Intérêt sur le fonds de règlement des biens des Jésuites		2,518 44
Intérêt sur le fonds des licences de mariages		1,400 00
Honoraires des licences de mariages, produit net		13,640 28
		$31,681 72

DÉPENSES FIXES

Examinateurs des associés ès-arts	$ 500 00	
Examinateurs adjoints pour les examens de juin	1,500 00	
Impression de documents d'examens, etc	600 00	
		2,600 00
Montant disponible pour distribution		$ 29,081 72

ACADEMIES

NOM DE L'ECOLE.	Nombre d'élèves qui se sont présentés.	Qui ont réussi.	Qui ont échoué.	Percentage	Nombre de points, percentage.	Nombre de points accordés à l'école.	Percentage général.	Octrois.	Gratifications.	Total	—
Aylmer	38	31	7	66	66	144	70	$ 300	$ 175	$ 475	
Bedford	20	8	12	61	61	127	63	300	157	457	
Buckingham	29	26	3	71	71	124	65	300	162	462	
Coaticook	48	46	2	73	73	167	80	300	200	500	
Cookshire	42	35	7	64	64	126	63	300	157	457	
Cowansville	36	27	9	65	65	125	63	300	157	457	
Danville	24	22	2	72	72	123	65	300	162	462	
"Dunham Ladies' College"	16	14	2								Spécial.
"Gault Institute" Valleyfield	15	12	3	68	68	154	74	300	185	485	
Granby	38	32	6	71	71	179	83	300	207	507	
Huntingdon	63	56	7	67	67	170	79	300	197	497	
Inverness	39	35	4	73	73	132	68	300	170	470	
Knowlton	25	17	8	65	65	115	60	300	150	450	
Lachine	36	33	3	74	74	164	79	300	197	497	
Lachute	88	83	5	76	76	191	89	300	222	522	
Lennoxville	29	29	0	70	70	143	71	300	177	477	
Externat de Macdonald	34	22	12	65	65	160	75				Spécial.
Magog	19	16	3	66	66	116	61	300	152	452	
New-Carlisle	39	18	21								Spécial.
Hatley-Nord	8	6	2	71	71	120	64	300	160	460	
Ormstown	50	48	2	77	77	154	77	300	192	492	
"H. S." des filles de Québec	29	23	6								Spécial.
"H. S." des garçons, Québec	22	11	11								Spécial.
Saint-François, Richmond	48	40	8	65	65	130	65	300	162	462	
St-Jean	8	3	5	61	61	104	55	300		300	
St-Lambert	53	44	9	66	66	153	73	300	182	482	
Shawville	30	25	5	73	73	132	68	300	170	470	
Sherbrooke	71	52	19	67	67	174	80	300	200	500	
Stanstead	54	29	25								Spécial.
Strathcona (Outremont)	47	38	9	68	68	157	75	300	187	487	
Sutton	32	20	12	62	62	112	58	300		300	
Verdun	30	25	5	65	65	122	62				Spécial.
Waterloo	43	36	7	65	65	162	76	300	190	490	
Waterville	22	13	9	62	62	123	62	300	155	455	
Westmount	212	186	26								Spécial.
Académies spéciales	1437	1161	276					$ 8,100	$ 4,425	$12525	
"Stanstead W. College"										400	
Académie de New-Carlisle										450	
										$ 850	

ECOLES MODELES

NOM DE L'ECOLE.	Nombre d'élèves qui se sont présentés.	Qui ont réussi.	Qui ont échoué.	Percentage	Nombre de points, percentage.	Nombre de points accordés à l'école.	Percentage général.	Octrois.	Gratifications.	Total	
Aberdeen (Coteau St-Pierre)	14	14	0	82	82	165	82	$ 150	$ 82	$ 232	
Athelstan (Hinchinbrook)	6	5	1	68	68	100	56	150	.....	150	
Ayers' Cliff	22	12	10	63	63	145	69	150	69	219	
Arundel	1	1	0	70	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Spécial.
Beebe	8	4	4	60	60	152	71	150	71	221	
Bishops Crossing (Dudswell)	7	0	7	50	50	106	53	150	.....	150	
Brownsburg	5	5	0	69	69	100	56	150	.....	150	
Bulwer	10	8	2	66	66	140	69	150	69	219	
Bury	12	10	2	69	69	158	76	150	76	226	
Clarenceville	15	11	4	70	70	141	70	150	70	220	
Châteauguay	4	1	3	57	57	102	53	150	.....	150	
Dixville	9	6	3	68	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Spécial.
Dunham	8	3	5	61	61	134	65	150	65	215	
East Angus	9	8	1	67	67	116	61	150	61	211	
Freligsburg	12	7	5	68	68	117	62	150	62	212	
Farnham	8	5	3	65	65	110	58	150	.....	150	
Gould (Lingwick)	18	16	2	64	64	139	68	150	68	218	
Hatley	10	9	1	69	69	131	67	150	67	217	
Hull	11	11	0	73	73	137	70	150	70	220	
Hemmingford	16	16	0	72	72	130	67	150	67	217	
Howick	16	16	0	73	73	137	70	150	70	220	
Joliette	4	4	0	72	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Spécial.
Kingsey	8	6	2	67	67	127	65	150	65	215	
Kinnear's Mills (Leeds S.)	4	1	3	52	52	93	48	150	.....	150	
Kingsbury	3	3	0	72	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Spécial.
Lacolle	5	2	3	61	61	92	51	150	.....	150	
La Tuque	4	2	2	70	70	137	69	150	69	219	
Leeds	23	22	1	72	72	145	72	150	72	222	
Longueuil	5	5	0	68	68	134	67	150	67	217	
Lac Mégantic	3	3	0	74	74	116	63	150	63	213	
Mansonville	21	19	2	71	71	140	70	150	70	220	
Maple-Grove (Irlande-Sud)	6	4	2	65	65	106	57	150	.....	150	
Marbleton	13	7	6	58	58	122	60	150	60	210	
Maisonneuve	15	15	0	78	78	113	64	150	64	214	
New-Richmond	10	10	0	76	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Spécial.
Paspébiac	6	4	2	62	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Spécial.
Philipsburg	5	0	5	58	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Spécial.
Port-Daniel-Ouest	13	8	5	64	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Spécial.
Portneuf	8	7	1	69	69	112	60	150	60	210	
Rawdon	4	4	0	79	79	118	66	150	66	216	
Royal George, N.-D.-de-Grâce	9	8	1	66	66	123	63	150	63	213	
Shawinigan-Falls	1	1	0	63	63	134	66	150	66	216	
St-André-Est	7	5	2	66	66	128	65	150	65	215	
Sawyerville	31	13	18	52	52	137	63	150	63	213	
Scotstown	16	15	1	75	75	142	72	150	72	222	
Durham-Sud	8	7	1	71	71	121	64	150	64	214	
Stanbridge-Est	3	2	1	64	64	111	58	150	.....	150	
Thetford-Mines	5	2	3	56	56	106	53	150	.....	150	
Trois-Rivières	3	3	0	70	70	134	68	150	68	218	
Ulverton	9	5	4	67	67	125	64	150	64	214	
Victoria (Québec)	5	5	0	78	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Spécial.
Windsor-Mills	9	9	0	70	70	134	68	150	68	218	
	487	369	118					$ 6,450	$ 2,216	$ 8,666	

ÉCOLES MODÈLES SPÉCIALES

Arundel	$ 100 00
Dixville	175 00
Denison's Mills	100 00
Gaspé	175 00
Joliette	100 00
Kingsbury	200 00
New-Richmond	200 00
Paspébiac	125 00
Port Daniel	150 00
Philipsburg	75 00
East Angus, allocation spéciale	100 00
	$ 1,500 00

RÉSUMÉ

Réservé pour les municipalités pauvres sur les honoraires de licences de mariages	$ 5,456 00

ACADÉMIES

Subventions	$ 8,100 00	
Gratifications	4,425 00	
Subventions aux académies spéciales	850 00	
		$ 13,375 00

ÉCOLES MODÈLES

Subventions	$ 6,450 00	
Gratifications	2,216 00	
Subventions aux écoles modèles spéciales	1,500 00	
		$ 10,166 00
Montant total distribué		$ 28,997 00

M. McBurney donne avis qu'à la prochaine réunion, il présentera une motion concernant la continuation de l'Ecole d'été à Lachute, pour la préparation des instituteurs.

Le Professeur Sinclair Laird, principal de l'école normale, attire l'attention du comité sur le fait que le Collège MacDonald étant la seule école normale pour les instituteurs protestants de cette province, il n'est que juste que cette école normale, qui poursuit une œuvre de la plus

grande importance en formant des instituteurs et des institutrices pour les écoles protestantes de la Province, reçoive une récompense tangible du Gouvernement, afin qu'il puisse accomplir ses travaux d'une manière plus efficace.

Le docteur Peterson déclare qu'il a reçu du gouvernement la promesse que l'école normale du Collège MacDonald recevrait une allocation, pour que les autorités puissent continuer les cours de l'école normale.

L'honorable juge McCorkill donne avis qu'il proposera, à la prochaine réunion, qu'il soit produit un état financier complet indiquant le montant d'argent voté pour l'éducation chez les Protestants, ainsi que la manière dont il est dépensé.

Le professeur Dale propose, appuyé par le Docteur Love, et il est résolu: Que, sujet à l'approbation du Comité de formation professionnelle, une somme d'au plus $750. soit mise à sa disposition pour les classes qu'il tiendra pendant le présent terme, sur l'art scolaire, l'instruction physique et pour les assistants des jardins de l'enfance.

Le Docteur Love propose, appuyé par M. McBurney, et il est résolu que la prochaine réunion soit tenue au Collège Macdonald, à Sainte-Anne de Bellevue, le vendredi, 20 novembre, à 11 heures, a. m.

La session est alors ajournée.

JOHN PARKER,
Secrétaire suppléant.

DÉPARTMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

20 novembre, 1914.

Réunion trimestrielle régulière du Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique, tenue au Collège Macdonald, Sainte-Anne de Bellevue, Québec.

PRÉSENTS:—Le Principal W. Peterson, LL.D., C. M. G., Président; Le Prof. A. W. Kneeland, M. A., B. C. L.; Le Rév. A. T. Love, B.A., D.D.; M. H. B. Ames, B. A., M. P.; M. Gavin J. Walker; L'hon. Sydney Fisher, B.A.; M. W. M. Rowat, M.D.; L'hon. Juge McCorkill, D.C.L.; Le Prof. J. A. Dale, M. A.; Le Prin. R. A. Parrock, M.A., D. C. L.; M. W. L. Shurtleff, C. R., LL.D.; L'hon. Geo. Bryson, M.C.L.; M. Chas. McBurney, B.A.; M. E. Montgomery Campbell, M.A.; et M. Sinclair Laird, M.A.

Une lettre de M. John Whyte est soumise au Comité, dans laquelle ce Monsieur s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

Le procès-verbal de la réunion du 7 d'octobre est lu et adopté, après qu'on eût décidé d'y ajouter ce qui suit:—

"M. Murray déclare au Comité que, à la suggestion de l'honorable M. Fisher, il se tiendra à Montréal un congrès des principaux éducateurs, qui y discuteront les questions qui se rapportent à l'enseignement de l'agriculture à l'école. M. Murray—bien qu'il ne soit pas nécessaire que ce Comité se fasse formellement représenter à ce congrès—suggère qu'il en approuve l'idée.—Adopté."

Avant que le Comité prenne en considération les items de l'ordre du jour, le président exprime avec émotion ses regrets profonds, à l'occasoin de la grande perte que viennent d'éprouver et le Comité et les contribuables en général, par le décès de deux de ses membres estimés, le Lord Evêque de Québec et l'honorable P. S. G. Mackenzie. Après que plusieurs membres eurent exprimé de semblables regrets, la motion suivante est présentée et adoptée unanimement:—

L'honorable J. C. McCorkill propose, appuyé par l'honorable Sydney Fisher, et aussi par le Docteur Peterson, C. M. G., au nom des membres du Comité, et il est résolu que les membres de ce Comité ont appris avec un profond chagrin la mort prématurée et tragique de leur feu collègue très estimé, l'honorable P. S. G. Mackenzie, membre de la Législature et Trésorier de la province, à sa demeure, à Melbourne, le matin du 8 du courant.

Par les présentes, ils désirent exprimer combien profondément ils ressentent la lourde perte qu'éprouve ce Comité, par ce décès. Le dévouement que M. MacKenzie mettait à l'accomplissement de ses devoirs; le grand intérêt qu'il prenait aux choses de l'éducation; le zèle inlassable qu'il a déployé en sa faveur; ses manières, toujours et en toutes circonstances, ouvertes et pleine de courtoisie, l'ont rendu cher à nous tous et profondément.

Qu'une copie de la présente résolution soit transmise à Madame Mackenzie, pour laquelle nous éprouvons la sympathie la plus sincère, dans la grande épreuve qui la frappe.

Le révérend principal Parrock propose, appuyé par le révérend docteur Love, et il est résolu:—

Que ce Comité désire inscrire au procès-verbal combien il ressent la perte sérieuse qu'ont éprouvée les contribuables en général et la cause

de l'éducation en particulier, par le décès du Trés Révérend Andrew Hunter Dunn, D. D., feu le Lord Evêque de Québec. Pendant au-délà de vingt ans, cet évêque fut membre actif de ce Comité et les conseils qu'il y a donnés, surtout en ce qui concerne les besoins de l'éducation dans les districts ruraux et l'instruction religieuse à l'école, furent toujours de la plus grande valeur, au point de vue pratique; soit au comité ou dans les sous-comités, il était toujours disposé à consacrer son temps et sa grande connaissance des affaires au succès de la cause de l'éducation en général.

Ce comité désire exprimer des profondes sympathies à Madame Hunter Dunn et aux membres de sa famille, à l'occasion de l'épreuve qui les frappe.

Lecture d'une lettre de M. J. A. Nicholson, concernant les recommandations de la "W. C. T. U.".

Le Comité décide d'augmenter le cours de l'école normale afin de fournir aux élèves les connaissances élémentaires nécessaires relatives à la tempérance et à l'hygiène.

Lecture d'une lettre du secrétaire correspondant de l'Association des instituteurs protestants, qui contient deux recommandations de l'Associations. Ces recommandations sont les suivantes:—

(1) Que le représentant des instituteurs, auprès du Comité protestant, soit nommé membre du Comité de formation professionnelle.

(2) Que le latin soit conservé comme matière du cours de l'Ecole normale Macdonald, pour les candidats qui se préparent au diplôme d'école modèle.

En ce qui concerne la première recommandation, le révérend Docteur Rexford propose, appuyé par M. McBurney, que l'on retarde l'étude de cette question jusqu'à la prochaine élection des réprésentants auprès de ce Comité.

Comme réponse à la recommandation qui se rapporte à l'importance du latin dans le cours de l'école modèle, le secrétaire reçoit instruction d'informer l'Association que le Comité protestant s'occupe de cette question et fait remarquer:—

(a) Que le latin a été retranché du cours d'études pour le diplôme d'école modèle, par le comité de formation professionnelle.

(b) Que le latin est encore nécessaire pour tous les cas ordinaires.

Le Comité prendra avec plaisir en considération les distinctions à établir, dans les diplômes accordés aux élèves qui entrent à l'école modèle, entre ceux qui ont le latin dans leur inscription et ceux qui ne l'ont pas.

On demande au comité de fa formtionproessionnelle d'étudier cette question et de présenter au Comité un rapport détaillé, dans lequel elle sera complètement étudiée.

Rapport du Comité des manuels:—

Votre comité a l'honneur de déclarer qu'il a préparé et soumet à votre étude avec les présentes, une liste de manuels à titre d'essai.

Les difficultés qu'a rencontrées votre comité, en s'efforçant d'accomplir le programme que vous lui aviez confié—un seul livre ou une seule série de livres pour chaque matière,—ont été si grandes qu'il en est encore à étudier un certain nombre d'ouvrages avec le plus grand soin; c'est pourquoi votre comité demande que le projet de liste qu'il présente maintenant soit considéré comme strictememt confidentiel.

Signé au nom du comité.

A. W. KNEELAND, Président.

Le professeur Kneeland propose, appuyé par M. Howard Murray, et il est résolu:—Que ce rapport soit reçu et adopté.

M. Howard Murray propose, appuyé par Monsieur le doyen Laird, et il est résolu: Que le sous-comité des manuels et du cours d'études reçoive instruction d'étudier avec soin le cours d'études concurremment avec les manuels examinés, afin de les coordonner tous les deux, et de faire connaître à ce Comité toutes les modifications qu'il y aura à faire dans le cours; et aussi de se réunir aussi souvent que possible, de ce jour jusqu'à la réunion du Comité, qui se tiendra en février.

L'on autorise le sous-comité à nommer un sous-comité, qui puisse se rencontrer fréquemment et étudier la question à fond.

Rapport du sous-comité de la centralisation.

Au Surintendant,

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre les observations suivantes au sujet de la question de la centralisation des écoles rurales protestantes de la Province, basées sur l'expérience que j'ai acquise dans les différentes assemblées tenues en faveur de ce système, au cours des trois dernières années, et principalement l'an dernier.

A part les municipalités visitées au cours de la campagne èn faveur de l'éducation, et qui ont entendu des discours sur ce sujet, j'ai visité, à cette fin absolument, les municipalités suivantes, savoir:—Melbourne, Cleveland et Shipton (Denison Mills), Eaton (Bulwer), Glen Sutton, Stanstead, canton de Brome, Bolton-est, canton de Granby, Barnston, Milan, Dunham, Hemmingford, Buckingham, Gaspé, Shigawake, Valcartier, Fitch Bay, Clifton-est, et Havelock.

Dans ces municipalités, j'ai obtenu les résultats suivants: A Eaton, quatre arrondissements ont été réunis et on a établi, à Bulwer, une école modèle qui a bien réussi. Bien que de très bons traitements soient payés aux deux institutrices de cette école et que le transport coûte au-délà de $600., la différence totale de dépenses, avec celles d'il y a quatre ans, alors que les quatre arrondissements étaient séparés, n'est que de $400. Un certain nombre de contribuables se sont beaucoup opposés à ce système, les deux premières années, mais cette opposition a maintenant disparu et la commission scolaire est très contente des résultats obtenus.

A Glen Sutton, deux écoles ont été unies à la troisième du village, les élèves étant transportés en vertu d'un contrat, sans que la commission scolaire encourût une dépense additionelle qui vaille la peine d'en parler L'inspecteur Taylor parle dans les termes les plus élogieux des succès obtenus à Glen Sutton. Et, fait remarquable, la moyenne de la fréquentation, pour les élèves des deux écoles de l'extérieur, a beaucoup augmenté.

A Bolton-est, on a commencé par deux centralisations partielles, pour cette année.

A Barnston, il y a, cette année, une centralisation partielle et une complète. Dans le premier cas, deux arrondissements sont unis en une seule école élémentaire; dans l'autre (Way's Mills), trois arrondissements sont unis et une belle école modèle a été construite au village. Dans les deux cas, le transport se fait en vertu d'un contrat.

Milan est une nouvelle municipalité formée de parties de trois autres, afin que l'on puisse établir une école modèle. Jusqu'à présent, il n'a pas été nécessaire de transporter les élèves.

A Durham, sept arrondissements en remplacent maintenant onze. Il serait nécessaire de transporter un certain nombre d'élèves.

A Shigawake, la commission scolaire était opposée à la centralisation, bien que les circonstances y fussent des plus favorables et qu'un nombre considérable de contribuables fussent anxieux d'avoir une écoles modèle. Ils ont demandé, par requête, l'érection d'une municipalité, et on la leur a accordée. Ils entreprennent d'établir une école modèle et ils transportent les élèves des arrondissements reculés.

Dans plusieurs des autres endroits, il y a un sentiment très prononcé en faveur de la centralisation et, une autre année, on pourrait bien les voir adopter ce système. En certains endroits, l'opposition vient de la commission scolaire, dans d'autres endroits, elle vient des contribuables. Le support vient aussi des mêmes sources.

Des centralisations partielles et de peu d'importance ont aussi lieu, comme en font mention les inspecteurs, dans les localités où la diminution des élèves, qui fréquentent certaines écoles, a rendu la chose presque nécessaire, mais dans ces cas, les élèves ne sont pas transportés. On demande aux parents de conduire leurs enfants à l'école le mieux qu'ils peuvent et, quelquefois, on leur accorde une indemnité pour ce faire.

En général, je suis d'opinion que les contribuables des municipalités rurales sont maintenant beaucoup mieux disposés en faveur de ce système qu'ils ne l'étaient, disons, il y a dix ans. Une autre année, on adoptera ce système d'une manière beaucoup plus générale, car, alors, on s'apercevra davantage que les allocations spéciales du gouvernement empêchent les commissions scolaires de faire une dépense additionnelle.

J'ai l'honneur d'être, cher Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé), J. C. SUTHERLAND.

Le sous-comité de l'engagement des institutrices ne présente pas de rapport. Le nom de Monsieur le Doyen Laird est ajouté à la liste des membres de ce comité.

Rapport du sous-comité de l'enseignement de l'agriculture, présenté par l'honorable Sydney Fisher, du sous-comité de l'enseignement de l'agriculture dans les écoles rurales:

Votre sous-comité, après avoir sérieusement étudié la question sous toutes ses faces, a l'honneur de soumettre à votre étude les recommandations suivantes:

Recommandations soumises au Comité protestant.

(1). Que des mesures soient prises pour rendre efficace l'enseignement de l'étude de la nature et de l'agriculture élémentaire, dans les écoles élémentaires et les écoles modèles de la campagne, et l'enseignement de l'agriculture, dans les académies, en traçant un cours d'études et en accordant des points pour ces matières, aux examens écrits et aux examens oraux.

(2). Que, pendant l'année courante et à l'avenir, on continue d'insister sur la matière de l'étude de la nature, à l'école normale Macdonald.

(3). Que, dans les endroits où il se tient des écoles d'été pour aider à la préparation des candidats au diplôme d'instituteurs, l'étude de la nature soit une des parties les plus importantes du cours.

(4). Qu'aux conférences que les inspecteurs tiennent avec les institutrices, à l'automne, on insiste d'une manière toute spéciale sur l'enseignement de l'étude de la nature et de l'agriculture élémentaire, et que des spécialistes du collège Macdonald aident les inspecteurs à expliquer cette matière aux institutrices, afin qu'on l'introduise immédiatement dans les écoles élémentaires.

(5). Qu'au congrès annuel des inspecteurs, un cours sommaire sur l'étude de la nature et l'agriculture élémentaire soit préparé sous la direction de professeurs experts en cette matière.

(6). Que l'on organise une école d'été, pour les institutrices possédant un certificat, dans laquelle l'étude de la nature et les éléments de l'agriculture occuperont une place très importante.

(7). Le sous-comité apprécie beaucoup et approuve les mesures prises par le collège Macdonald, qui a engagé des démonstrateurs d'agriculture et leur a donné instruction de travailler de concert avec les écoles supérieures à encourager l'étude de l'agriculture; et il recommande que l'on conseille aux principaux des académies et des écoles modèles de profiter des services de ces démonstrateurs du collège Macdonald, en introduisant cette matière de l'agriculture dans les classes supérieures.

Recommandation du comité protestant au gouvernement:

(1). Que le Surintendant de l'Instruction publique soit adjoint au ministre de l'agriculture à toutes les conférences qui se rapportent à la répartition de toutes les sommes d'argent reçues par la province, en vertu de l'acte concernant l'enseignement agricole de 1913.

(2). Que, vu l'importance générale de l'agriculture et la nécessité que les institutrices, maintenant engagées dans l'enseignement en cette province, aient l'occasion de se rendre aptes à mieux enseigner l'étude de la nature et l'agriculture dans nos écoles, il est nécessaire qu'une école d'été pour les institutrices soit établie à cette fin; qu'un cours sommaire soit établi pour un congrès des inspecteurs; que des mesures soient prises pour aider cette école, et que l'on se serve pour aider cette école des moyens qui ont été couronnés de si beaux succès pour l'enseignement du français.

(Signé) SYDNEY FISHER,
Président.

Ce rapport est reçu et adopté. Le professeur Dale propose, appuyé par Monsieur le Doyen Laird, que la recommandation No 1 soit transmise au comité des manuels et du cours d'études et qu'un comité, se composant de l'hon. Sydney Fisher, du Rév. Docteur Rexford, de M. Howard Murray, M. McBurney, le Docteur Rowat, le professeur Dale et M. le Doyen Laird, soit nommé pour la mise en pratique des recommandations contenues dans le rapport.—Adopté.

Il est recommandé que le Docteur Hamilton, du Collège Macdonald, soit prié d'assister ce sous-comité dans la préparation d'un cours sommaire, pour l'enseignement de l'étude de la nature et de l'agriculture élémentaire dans nos écoles.

Le secrétaire reçoit instruction de s'adresser aux autorités du collège Macdonald pour savoir s'il pourrait fournir des spécialistes, qui aideraient les inspecteurs à leur congrès annuel de 1915, conformément à la recommandation No 4 du rapport.

On discute ensuite la question de la tenue d'une école d'été, pour la préparation des institutrices.

M. McBurney propose, appuyé par M. Bullock, qu'une école d'été soit tenue à Richmond, en juillet, 1915, aux conditions qu'on jugera convenables. A la demande de plusieurs membres du Comité, M. McBurney consent à substituer Lachute à Richmond, dans sa motion.

Il est proposé en amendement par le Docteur Shurtleff, appuyé par le professeur Kneeland, que la question d'une école d'été soit confiée à un sous-comité, qui sera chargé d'étudier la question, afin que l'on puisse obvier à la nécessité d'une école d'été en-dehors du Collège Macdonald, et de faire rapport à la prochaine réunion, ce sous-comité devant être choisi par le président. Cet amendement est rejeté. La motion par laquelle il est proposé de tenir une école d'été à Lachute, est adoptée.

En ce qui regarde les conditions qui régissent l'école, M. le doyen Laird propose, appuyé par M. Howard Murray:—

(1) Que les qualités exigées dans le prospectus de l'an dernier, en vertu de la section 2 (a), soient retranchées;

(2) Que toutes les demandes d'entrée soient faites au Bureau central des Examinateurs.

(3) Que les diplômes permanents ne soient pas accordés après un seul terme d'été. Cette motion n'est pas adoptée.

M. le doyen Laird propose, appuyé par M. Howard Murray, et il est résolu:

(1) Que l'on n'accepte aucun candidat demandant son entrée à l'Ecole d'été de Lachute, à moins qu'il n'ait eu un an d'expérience dans l'enseignement.

(2) Que l'on exige des candidats qu'ils suivent deux termes complets d'été à l'école, avant de leur accorder un diplôme permanent.

Le Rév. Docteur Rexford propose, appuyé par l'hon. Sydney Fisher, et il est résolu: Qu'un comité, dont feront partie les directeurs de l'école d'été de Lachute et les représentants du Collège Macdonald, soit nommé et chargé d'étudier, sous toutes ses faces, la question des écoles d'été pour la préparation des institutrices et de recommander un système défini, en ce qui concerne ces écoles d'été, afin que le Comité puisse se guider sur ce système, à l'avenir.

Le Comité choisi se compose du Rév. Docteur Rexford, président, de l'hon. Sydney Fisher, de M. le doyen Laird et de M. Chas. McBurney.

L'hon. juge McCorkill propose, appuyé par M. Bullock, et il est résolu:

Que le secrétaire du Comité soit prié de préparer, chaque année, en sus des états qui sont maintenant publiés, un état entier et complet de toutes les sommes d'argent accordées par le Gouvernement de la province pour l'éducation chez les protestants, avec un compte complet, classifié et détaillé, de la dépense de ces sommes d'argent; les dits état et compte devant être publiés comme appendice des procès-verbaux imprimés de la première réunion de ce Comité, après que le Trésorier de la province aura déposé sur la table de la Légialature son rapport financier de l'année fiscale précédente.

Le Rév. Docteur Rexford propose, appuyé par l'hon. Sydney Fisher, et il est résolu:

Que ce Comité apprend avec plaisir que des arrangements ont été pris, en vertu desquels son secrétaire, le Docteur Geo. W. Parmelee, peut prendre un congé de trois mois et que, par les présentes, il approuve l'acte qu'a accompli son président, de concert avec le feu Trésorier de la province, en accordant au Dr. Parmelee, à même le crédit des dépenses contingentes, la somme de $750., qui lui permettra de prendre ce repos, dont il a tant besoin.

L'attention du Comité ayant été attirée sur le fait que Sir William Macdonald était très malade, on demande au président, le Docteur Peterson de transmettre à Sir William l'expression des sympathies de tous les membres du Comité ainsi que leurs aouhaits, de tout cœur, de prompt rétablissement.

L'honorable juge McCorkill propose, appuyé par M. Howard Murray.

Que ce comité offre ses remerciements au Docteur Harrison, principal du Collège Macdonald, pour l'hospitalité qu'il a accordée aux membres de ce Comité et la courtoisie qu'il leur a montrée. Adopté.

Le Comité est alors ajourné au vendredi et au samedi, 26 et 27 de février, à moins qu'il ne soit convoqué plus tôt par le président.

JOHN PARKER,
Secrétaire-suppléant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, QUÉBEC.

Québec, 19 février, 1915.

Réunion trimestrielle du comité protestant du Conseil de l'Instruction publique.

Présent:—Le principal Wm. Peterson, L.L.D., C. M. G., président; Prof. A.-W. Kneeland, M.A., B.C.L.; le rév. A.-T. Love, B.A., D.D.; M. H.-B. Ames, B. A., M.P.; M. Gavin-J. Walker; L'Hon. Sydney Fisher, B.A.; M. Wm. Rowatt, M.D.; L'Hon. juge McCorkill, D.C.L.; Le Prof. J.-A. Dale, M.A.; Le rév. Principal R.-A. Parrock, M.A., D.C.L.; M. Howard Murray; M. W.-S. Bullock, M. A. L.; le très rév. Lennox Williams, D.D., Lord Evêque de Québec; l'Hon. W. G. Mitchell; le rév. E.-I. Rexford, D.C.L., LL.D.; M. John Whyte; M. W.-L. Shurtleff, C. R., LL.D.; l'Hon. Geo. Bryson, M.C.L.; M. Chas. McBurney, B.A.; M. E. Montgomery Campbell, B. A.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

Des lettres sont soumises, de M. Robert Bikerdike, M.P., et du professeur Sinclair Laird, M. A.—par lesquelles ces Messieurs s'excusent de ne pouvoir assister à la réunion.

Le secrétaire donne lecture d'un arrêté ministériel, approuvé le 12 de février courant, par lequel le Rév. Lennox-W. Williams, D. D., et l'hon. W.-G. Mitchell ont été nommés en remplacement de feu le Lord évêque Dunn et de feu l'hon. P.-S.-G. Mackenzie. Le président souhaite la bienvenue à ces deux nouveaux membres.

Le sous-comité du manuel et du cours d'études présente le rapport suivant, relativement aux diverses questions dont l'étude lui a été confiée:

(a) Que le cours d'études sur le dessin, pour le 3ème dégré académique, tel que tracé dans une lettre de M. J.-A. Nicholson, en date du 10 de juillet, 1914, soit approuvé et que ce changement prenne effet en septembre 1916;

(b) Que l'on remette à plus tard l'étude de la lettre de M. Nicholson, du 4 de juillet 1914, et qui traite des changements faits aux "nouveaux règlements" pour l'immatriculation, en ce qui concerne l'arithmétique et l'histoire; de l'exclusion de la physiographie, des matières d'immatriculation; et qui parle aussi d'augmenter le nombre de points nécessaires pour l'immatriculation et les examens finals de 40% à 50%;

(c) Que la communication du 8 août 1914, de l'inspecteur Hunter, par laquelle il demande que l'étude de la nature et l'agriculture soient inscrites sur la liste des matières d'examen, etc., ne soit pas maintenant prise en considération, vu qu'un comité spécial est à étudier cette question;

(d) Que l'on remette à plus tard toute mesure à prendre au sujet d'une lettre de l'inspecteur Hunter, soumise au comité protestant par son secrétaire,—lettre en date du 24 de février 1914, concernant l'arithmétique rurale de John Calfee;

(e) Que l'on remette aussi à une date ultérieure les mesures à prendre au sujet d'une lettre de l'inspecteur Hunter, soumise au comité protestant par son secrétaire, et concernant le cours d'études d'Ecriture Sainte pour les écoles élémentaires, une année additionnelle pour les écoles élémentaires et le temps pour l'instruction religieuse et l'agriculture dans les écoles modèles rurales;

(g) Que, quant à la lettre de M. J.-A. Nicholson, en date du 13 février 1914, soumise au comité protestant par son secrétaire et concernant une allocation pour l'ameublement nécessaire à l'enseignement de la physique dans les écoles supérieures, votre comité est d'opinion qu'une modification au cours de physique serait préférable à un octroi en argent, afin que l'on puisse inaugurer un cours plus concis;

(h) Qu'au sujet de la lettre de M. W. Chalk, soumise au comité protestant par son secrétaire, et concernant le cours d'études pour la littérature anglaise et l'histoire, votre comité a l'honneur de déclarer que le cours, pour ces matières, a déjà été changé.

Après qu'on l'eut discuté, ce rapport est adopté.

Pour le sous-comité du cours d'études, le professeur Kneeland soumet un rapport intérimaire, qui indique le projet de redistribution de travail, basée sur une recommandation classifiant de nouveau les écoles en onze degrés, que l'on appellera le 1er dégré, le 2ème dégré, etc., jusqu'au 11ème degré. Cette question est de nouveau référée au sous-comité, auquel on demande de l'étudier de nouveau, de même que la recommandation, faite dans le même rapport, que l'abrégé des exercices physiques, autorisé par la fondation Strathcona, soit revisé aux frais du comité, par Mademoiselle Cartwright, de McGill.

Une députation des syndics de la "High School" des garçons de Québec, se composant de MM. J.-T. Ross et George Thompson, se présente devant le Comité et lui demande de recommander qu'une allocation spéciale soit accordée à cette institution. Le Comité leur répond qu'il prendra leur demande en considération à une réunion subséquente,

et qu'en attendant, un état détaillé, indiquant les besoins financiers de l'Institution, devra être soumis au Comité, afin que ses membres puissent y puiser les renseignements voulus.

Le président du comité des manuels présente une liste de livres pour que le Comité les autorise, et qui est complète à tous les points de vue, sauf pour l'histoire et sur un ou deux points de moindre importance.

Le Comité donne instruction de faire imprimer la liste complétée, avant la prochaine réunion, alors qu'il étudiera cette question d'une manière définitive. A cet égard, le Docteur Rexford propose, appuyé par l'Evêque Williams, qu'étant donné le caractère unique du catéchisme de la Jamaïque, ce livre soit conservé sur la liste pour usage facultatif. En amendement, le professeur Kneeland propose, appuyé par le juge McCorkill, que le sous-comité des manuels étudie l'opportunité qu'il y a de remettre le catéchisme de la Jamaïque sur la liste des manuels, et qu'il présente un rapport à la prochaine réunion. L'amendement est adopté et le secrétaire reçoit instruction de fournir à chaque membre un exemplaire de ce volume, aussitôt que possible.

M. Murray présente un rapport pour le sous-comité de l'enseignement des enfants étrangers à Montréal. Ce rapport traite, avec clarté et tous les détails nécessaires, des conditions, au point de vue de l'éducation, et aussi, incidemment, des conditions sociales et religieuses de cette population étrangère qui fournit environ 5,000 enfants en âge de fréquenter les écoles, et dont la moitié ne semble pas fréquenter les écoles publiques catholiques ou protestantes. Ce rapport se termine en recommandant que le Comité protestant présente ce rapport au Surintendant de l'Instruction publique, afin qu'il soit soumis au Comité Catholique du Conseil de l'Instruction publique et afin que le Surintendant puisse exposer au Secrétaire de la province l'état de choses qui y est décrite. Après cela, on pourra imaginer un système en vertu duquel l'amélioration de cet état de choses pourra être obtenue par l'intermédiaire soit des commissaires protestants, soit des commissaires catholiques de la cité de Montréal, ou des deux, suivant la juridiction sous laquelle le secrétaire de la province jugera que tombe cette question.

Ce rapport est adopté et, vu la somme de travail extraordinaire qu'ont nécessité cette enquête et la préparation du rapport, il est résolu que le secrétaire mentionne au procès-verbal combien le Comité apprécie le labeur que s'est imposé M. Murray.

Le professeur Dale donne avis qu'il proposera, à la prochaine réunion, que le secrétaire de la province soit requis de donner son opinion sur la possibilité et l'opportunité qu'il y a de faire vérifier régulièrement les comptes des municipalités scolaires par un vérificateur du gouvernement.

M. Whyte donne lecture d'un rapport du sous-comité des municipalités pauvres et soumet un projet de liste d'allocations à ces municipalités. Ce rapport est adopté et le secrétaire reçoit instruction de le faire imprimer comme appendice du procès-verbal, puis d'envoyer la liste au lieutenant-gouverneur en conseil, pour qu'il l'approuve.

M. Murray propose, appuyé par le professeur Dale, que la durée des fonctions des membres associés du Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique, que le Comité nommera à l'avenir, soit limitée à trois ans, et qu'à l'expiration de ce temps, un membre associé puisse être élu de nouveau. Après quelque discussion, cette motion est retirée, de consentement unanime.

Lecture de lettres de plusieurs inspecteurs protestants, dans lesquelles les restrictions imposées, lors de la réunion de novembre, à l'octroi des diplômes de l'Ecole d'été de Lachute, sont jugées comme préjudiciables aux meilleurs intérêts des écoles rurales. Après discussion, le comité décide, sur division, d'enlever les restrictions suivantes:— "Que l'on n'accepte aucun candidat demandant son entrée à l'école d'été de Lachute, à moins qu'il n'ait un an d'expérience dans l'enseignement. "Il est en outre résolu que la condition suivante soit imposée de nouveau: —"Que deux termes complets d'été soient suivis à l'école, avant qu'un diplôme ne soit accordé".

La nomination des professeurs est comme de coutume confiée au Surintendant, avec la recommandation que l'on prenne des mesures pour faire enseigner l'instruction physique, comme les années précédentes, et pour faire donner aux élèves un cours d'étude de la nature et d'agriculture élémentaire.

Lecture d'une lettre de l'association des instituteurs protestants, dans laquelle elle demande une allocation spéciale pour l'aider à rencontrer ses dépenses; M. McBurney, président de l'Association, explique que les dépenses ont été plus considérables que de coutume, au cours des deux dernières années, par suite surtout du fait que le congrès annuel avait été tenue à Sherbrooke et à Québec, au lieu de Montréal; il déclare, en outre, que l'Association demande une allocation spéciale, plutôt qu'une allocation annuelle. Le comité décide alors de payer, à même

ses fonds, une allocation de $200., conformément aux termes de la demande et aux explications susmentionnées.

Lecture d'un mémoire du comité des manuels et du cours d'études, de l'Association des instituteurs de la province. Il recommande:—(1) D'autres matières facultatives dans le cours de science, pour l'examen final; (2) Que l'examen final soit conduit par le comité protestant de la même manière que sont conduits les examens du 2ème dégré académique; (3) Que chaque certificat final indique les matières et le percentage de points obtenus pour chaque matière. L'étude de toutes ces recommandations est confiée au sous-comité des manuels et du cours d'études.

L'on apprend au comité que les crédits de la Législature contiennent un item de $8,000., à titre de compensation pour l'allocation accordée à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, qui devra maintenant former partie de l'Université Laval. Après discussion, le comité nomme un sous-comité qu'il charge d'étudier comment cette somme pourrait être le mieux employée, afin que l'on puisse donner aux protestants les facilités nécessaires pour acquérir une haute instruction commerciale, tel que l'on en avait l'intention lorsque fut projetée l'école susdite. Ce sous-comité se compose de: M. Fisher, président, le Docteur Rexford, le Docteur Parrock, M. Murray, M. McBurney et le Docteur Shurtleff.

Sur motion de MM. Walker et Whyte, le comité décide de faire envoyer des exemplaires du raport du sous-comité des municipalités pauvres aux secrétaires trésoriers des municipalités intéressées. Une motion proposant d'ajouter le comité à dix heures, a. m., le jour suivant, est mise aux voix et rejetée.

Lecture d'une lettre du comité de formation professionnelle qui contient les recommandations suivantes:—(1) Que le latin soit déclaré matière facultative pour l'admission à la classe d'école modèle; (2) Que les instituteurs et les institutrices qui obtiennent leur diplôme d'école modèle et qui ont eu 50% en latin, à leur examen final ou d'immatriculation, devraient pouvoir faire inscrire ce fait sur leur diplôme. La décision de cette question est remise à une autre séance.

Sur proposition du professeur Dale, il est décidé qu'un cours d'instruction physique, conduisant au certificat B Strathcona, sera inclus dans les conditions du diplôme académique.

Sur motion du professeur Kneeland, appuyé par M. Murray, il est résolu:—(1) Qu'en ce qui concerne les écoles supérieures, dans les notes des visites de l'inspecteur, la tenue des livres et l'écriture soient considérées comme une seule matière et que le maximum de points à

accorder soit de 10, pour les deux matières réunies, au lieu de cinq pour chaque matière, comme à présent. (2) Que les inspecteurs des écoles élémentaires reçoivent instruction d'insister sur l'importance de l'écriture lors de leurs visites d'inspection, et lorsqu'ils recommandent les gratifications pour les succès obtenus dans l'enseignement, d'accorder le mérite qu'il faut aux institutrices dont les méthodes d'enseigner l'écriture ont produit de bons résultats.

Le secrétaire soumet le projet des amendements à la loi scolaire, qui seront présentées comme mesure du gouvernement, durant la présente session de la Législature. Ces amendements sont approuvés.

Les personnes suivantes sont nommées comme adjoints, pour les examens de juin, dans les termes de la campagne. Les inspecteurs McOuat, Rothney, Honeyman, McCutcheon, Gilman ; MM. Mabon, Bollock et Murray ; et Mesdemoiselles Lawless et Wilkinson.

Le Docteur Love et le secrétaire sont autorisés à remplir toute vacance qui pourrait se produire, par suite de refus.

GEO. W. PARMELEE,
Secrétaire.

RÉSUMÉ OU ÉTAT FINANCIER POUR 1913-1914

Comprenant les items qui peuvent être imputés à l'éducation chez les catholiques ou à l'éducation chez les protestants.

Protestants		Catholiques
$ 9,261.56	Fonds des écoles publiques (Item No 32)	$ 143,255.79
9,348.57	Allocat. pour salaires minimums (Item No 34)	115,418.02
4,991.30	Allocat. pour salaires minimums (Item No 34)	54,560.6
5,471.31	Allocat. pour salaires minimums (Item No 35)	34,517.20
	ÉDUCATION SUPÉRIEURE	
13,485.00	Académies et écoles modèles	51,000.00
	Collèges classiques	17,000.00
	Collège de Nominingue	1,000.00
2,470.00	"High School", Montréal et Québec	
700.00	Inspecteur des écoles supérieures	
200.00	Association des instituteurs	
	UNIVERSITÉS	
	Laval, Montréal	25,000.00
	Laval, Québec	25,000.00
	Ecole Polytechnique	31,000.00
	Chaire d'arpentage	5,000.00
25,000.00	McGill	
2,500.00	"Bishop's"	

ÉCOLES TECHNIQUES, ETC.

	Hautes études	$ 50,000.00	
	Montréal	40,000.00	
	Québec	40,000.00	
	Shawinigan	5,000.00	
	Buckingham		1,000.00
	Sherbrooke		1,000.00
	Arts et manufactures		775.00
4,000.00	Enseignement du français		
4,202.40	Municipalités pauvres		20,797.60
	Instituteurs pour les garçons		12,000.00
16,866.67	Ecoles normales		105,556.17
1,228.45	Conseil de l'Instruction publique		2,448.55
1,600.00	Sourds-muets et aveugles		21,600.00
12,753.15	Inspection des écoles		54,468.91
240.60	Campagnes en faveur de l'éducation		539.57
27.38	Papeterie pour les inspecteurs, etc		131.21
1,829.50	Livres de récompense		18,985.50
1,800.00	Journaux de l'Education		6,700.00
479.50	Dessin		3,611.15
2,180.00	Gratifications aux instituteurs et aux institutrices		14,245.00
1,595.00	Municipalités méritantes		8,155.00
	Congrès pédagogiques		1,207.95
5,290.00	Fonds des écoles élémentaires (Commissions scolaires)		78,705.00
8,500.00	Académies commerciales		90,750.00
500.00	Divers		14,551.31
498.95	Exposition de Sherbrooke		
	Neutre : Cartes, pensions, gratifications pour longs services		
1,500.00	Aide supplémentaire au Comité protestant		
	Indemnités :—Honoraires des licences de mariages		
	Intérêt sur licences de mariages		
	Biens des Jésuites		
839.89	Conférences d'institutrices		6,345.00
$139,357.23	TOTAUX		$ 966,724.56

Percentage :—12.99%.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ DES ALLOCATIONS AUX MUNICIPALITÉS PAUVRES 1915.

Votre sous-comité a l'honneur de soumettre, ci-incluse, la liste imprimée de recommandations relatives aux allocations provenant du fonds des municipalités pauvres, qui seront payées au cours de la présente année fiscale, et qui sont basées sur les recommandations des inspecteurs. Le montant disponible à distribuer est de $16,658.40, mais nous rapportons une balance considérable à placer au crédit du comité protestant.

Le sous-comité aurait pu distribuer cette balance non dépensée, mais certains faits qui lui ont été soumis par le Département, et abondamment confirmés par nos propres constatations, au cours des quelques dernières années, lorsque nous avons examiné les recommandations des inspecteurs et préparé la distribution des allocations, nous ont induits à croire que cette mesure ne serait pas à propos ni dans l'intérêt le mieux entendu des commissions scolaires elles-mêmes. C'est-à-dire que, si l'on tient compte des autres allocations du Département, reçues par les municipalités, et surtout des allocations pour le salaire minimum, on aurait pu difficilement augmenter les sommes proposées dans la présente distribution, sans aller à l'encontre de l'objet principal de cette aide. Il est évident qu'en dépit de tous les avertissements et des exhortations, et des inspecteurs et du Département, alors que l'on augmente indûment les allocations, les commissions scolaires ou plusieurs d'entre elles sont portées à employer les surplus qu'elles ont à leur disposition à la diminution du taux de la cotisation, au lieu de les affecter à l'augmentation des salaires, à la prolongation des périodes scolaires et à l'amélioration des maisons d'école et du mobilier. Même cette année, on recommande que les allocations de plusieurs commissions scolaires soient réduites, parce qu'elles ont diminué le taux de la cotisation. En notant cette tendance, cependant, nous ne voulons pas conclure qu'il n'y a pas d'améliorations dans les municipalités pauvres, comme conséquence des allocations considérables qui ont été payées à même ce fonds, ces dernières années, et qui ont été augmentées de manière très notable par les allocations pour salaire minimum. De fait, les remarques des inspecteurs, annexées à la liste imprimée et ci-incluse des allocations proposées, de même que les renseignements fournis par le Département, tendent à démontrer que les salaires des institutrices ont été augmentés, que les périodes scolaires ont été prolongées et que les recommandations des inspecteurs, relatives aux édifices et au mobilier, ont été mises en prati-

que,—tout cela dans une proportion encourageante. Mais, le fait demeure qu'il y a manifestement, chaque année, une limité au bon vouloir des commissions scolaires, à cet égard. Le progrès semble nécessairement se faire de manière graduelle avec la majorité, et la tentation de diminuer le taux de la cotisation est toujours forte.

En second lieu, pour expliquer les balances non dépensées, bien que peu de municipalités aient été ajoutées à la liste, cette année, plusieurs en ont été retranchées, la différence totale étant qu'il y a 28 municipalités de moins que l'an dernier sur la liste. Cela est dû à l'application de la nouvelle règle du comité protestant, qui déclare que, sauf pour des raisons spéciales, aucune municipalité n'aura de part provenant de ce fonds, si elle a une évaluation réelle de $50,000. pour chaque école, ou si elle paye des cotisations inférieures à 50 cents par cent piastres de valeur imposable. A cet égard, nous faisons remarquer que le Département a obtenu des commissions scolaires les renseignements demandés par le comité, en ce qui concerne le taux relatif de la cotisation, comparé à la valeur imposable. Ces renseignements ont été envoyés sous forme de résolutions par les commissions scolaires; les fractions données par les commissions sont celles qui sont données par les inspecteurs dans la liste imprimée. Bien qu'un certain nombre de commissions scolaires, qui ont, pendant plusieurs années, reçu de ces allocations, aient dû être retranchées de la liste, cette année, il est cependant évident qu'il n'est pas possible ou plutôt opportun d'appliquer d'une manière strictement mathématique les règles du comité. Pour des raisons spéciales, nous recommandons que plusieurs commissions scolaires qui n'en ont pas le droit, de par le règlement, soient conservées sur la liste. Ces raisons sont contenues dans une correspondance très volumineuse du Département et nous mentionnons, à titre d'exemples et sommairement, les cas suivants:

1. Portage du Fort. A beaucoup souffert du feu, le printemps dernier.

2. Canton Windsor. Dans cette municipalité, l'évaluation est supérieure à $50,000, pour une seule école, mais l'inspecteur déclare ce qui suit :—"Le canton Windsor se compose de deux arrondissements scolaires ; l'école d'un arrondissement est en activité et les élèves de l'autre arrondissement ont été fournis par la commission scolaire qui les a fait transporter à l'académie de Windsor Mills ; et cela coûtera, je le pense, autant qu'une école en activité",

3. St-Godfroi, diss. Ici encore, l'évaluation est d'audelà de $50,000, pour la seule école qui existe. De fait, deux écoles ont été en activité

pendant des années, mais, en juillet dernier, une nouvelle municipalité protestante a été formée avec une partie de St-Godfroi, et l'évaluation de cette dernière municipalité est en réalité réduite de moitié environ, cette année. L'évaluation donnée est nécessairement celle de l'an dernier, dans le rapport du secrétaire, au mois de juillet.

4. Ely-nord comprend quatre arrondissements scolaires, mais n'a que deux écoles en activité. Cependant, l'inspecteur demande que cette municipalité soit conservée sur la liste des municipalités pauvres, car "la commission scolaire fait remise d'un certain montant de taxes aux contribuables de ces arrondissements, dans lesquels il n'y a pas d'école, à condition qu'ils envoient leurs enfants aux autres écoles protestantes en dehors de la municipalité. Les contribuables y consentent et envoient leurs enfants à Ely-sud et à Durham-sud".

Donc, bien que quelques-unes des allocations semblent être contraires aux règlements du Comité, nous considérons qu'il y a des raisons qui militent en faveur de ces exceptions et qu'il est juste de les faire avec les renseignements données au département par les inspecteurs.

Au sujet de toute cette question, nous attirons votre attention sur l'extrait suivant d'une lettre circulaire du Surintendant, qui a été envoyée, le 8 d'avril 1914, à toutes les commisssions scolaires de la province et aux inspecteurs :—

"Le Comité protestant a décidé qu'aucune municipalité scolaire ne pourra avoir droit à ces allocations, si les contribuables payent une cotisation inférieure à 50 sous par cent pisatres ou si l'évaluation est de cinquante mille piastres par école. En ce qui regarde l'évaluation, aussi, c'est la valeur commerciale qui est prise en considération. Si la valeur imposable, par exemple, est de $25,000 par école, et si cette valeur imposable ne correspond qu'à la moitié de la valeur réelle, l'évaluation réelle est considérée comme étant de $50,000. Le Comité diminue aussi l'allocation chaque fois que le taux de la cotisation est diminué et des réductions seront aussi faites dans tous les cas où les commissions scolaires négligent de se conformer aux recommandations de l'inspecteur et, surtout, lorsque ce dernier recommande une prolongation de la période scolaire et qu'on ne se conforme pas à cette recommandation.".

Au commencement de cette année scolaire, aussi, les commissions scolaires intéressées ont reçu les avis voulus, à cet égard, par les inspecteurs. Donc, les nouveaux règlements n'ont pas été mis en vigueur, sans que l'on n'eût donné les avertissements voulus.

Il nous faut en outre déclarer que nous sommes, bien qu'à regret, obligés de retrancher de la liste plusieurs commissions scolaires, par suite du fait que les rapports des secrétaires-trésoriers indiquent qu'elles ont rapporté des balances considérables en argent, quelquefois deux fois et même trois fois le montant de leurs taxes annuelles, au lieu d'affecter ces surplus, ou au moins une partie de ces surplus, à la prolongation des périodes scolaires, ou à l'augmentation des salaires. En certains cas, il est vrai, ces balances ont été rapportées par les commissions scolaires auxquelles l'on avait donné avis, l'an dernier, que les allocations devaient être affectées à ces fins scolaires spéciales, et elles ont complètement négligé de se rendre aux recommandations raisonnables des inspecteurs.

Votre sous-comité recommande qu'une augmentation d'allocation soit accordée à Labrador. L'allocation de l'an dernier a été de $900. Cette année, nous suggérons la somme de $1,285.43. La somme de $85.43 est destinée à l'achat de livres de classe et la somme additionnellle de $300.00 est à titre d'aide pour l'érection de maisons d'écoles.

Le tout respectueusement soumis,

JOHN WHYTE,
Président du sous-comité.

DÉPARTMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
QUÉBEC, QUÉ.

28 mai 1915.

Réunion trimestrielle régulière du Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique.

Présents :—Principal W. Peterson, LL.D., K.C.M.G., président ; le prof. A.-W. Kneeland, M.A., B.C.L. ; le Rév. A.-T. Love, B.A., D.D. ; M. Gavin-J. Walker ; l'Hon. Sydney Fisher, B.A. ; le prof. J.-A. Dale, M.A. ; le Rév. principal R.-A. Parrock, LL.D., D.C.L. ; M. Robert Bickerdike, M.P. ; M. Howard Murray, ; M. W.-S. Bullock, M.A.L. ; le très Rév. Lennox Williams, D.D., Lord Evêque de Québec ; l'Hon. W.-G. Mitchell ; le Rév. chanoine Rexford, LL.D., D.C.L. ; M. John Whyte ; M. W.-L. Shurtleff, C.R., LL.D. ; M. Chas. McBurney, B.A. ; M. E. Montgomery Campbell, B.A. ; le prof. Sinclair Laird, M.A.

Le secrétaire soumet des lettres de M. Herbert-B. Ames, B.A., M.P.; l'honorable juge McCorkill, D.C.L., LL.D. ; l'honorable Geo. Bryson,

M.C.L., et M. W.-M. Rowat M.D., par lesquelles ces messieurs s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

Le sous-comité des manuels et du cours d'études présente un rapport qui contient les recommandations suivantes :

1. Que l'usage du catéchisme de la Jamaïque ne soit pas autorisé ;
2. Que le cours d'études, tel qu'amendé à cette réunion soit adopté ;
3. Que les différents dégrés des écoles publiques protestantes soient à l'avenir ceux que contient le nouveau cours d'études ;
4. Que l'ordre de choses qui régit la manière de conduire les examens finals—tels qu'on les a conduits les années passées— prenne fin avec la présente année scolaire et que les règlements suivants les remplacent :

EXAMENS FINALS

Les examens finals seront conduits par un bureau de neuf membres, comme suit :

a. L'inspecteur des écoles supérieures ;

b. Deux représentants du Comité protestant, nommés pour deux ans, l'un des deux devant se retirer à la fin de la première année, comme dans le cas des commissaires ou des syndics d'école, article 2670 de la loi scolaire ;

c. Le secrétaire de l'université McGill ;

d. Un représentant de l'université McGill, nommé par l'université, pour deux ans ;

e. Un représentant de l'université du Collège Bishop, nommé par l'université, pour deux ans ;

f. Le principal de l'école normale du Collège Macdonald ;

g. Deux représentants de l'Association des instituteurs protestants de la province, élus parmi les principaux des "high schools' ou des académies, chaque année.

Les devoirs du Bureau seront les suivants :—

a. Nommer les examinateurs, dont la rémunération sera fixée par le Comité protestant ;

b. Approuver les questions d'examen;

c. Voir à ce que les copies des candidats soient marquées conformément aux types approuvés ;

d. Prendre en considération les cas douteux ;

e. Faire des suggestions ou des recommandations, en ce qui concerne les changements au cours d'études, aux manuels ou aux règlements, et

en recevoir de tout corps représenté dans le Bureau,—avec charge de les remettre aux corps qui les lui auront soumises, avec ses propres recommandations.

Le secrétaire de l'université McGill sera le secrétaire du Bureau ; et le travail d'organisation se fera sous sa direction.

Seront admis aux examens finals :—

a. Les candidats des classes finales de tous les "high school" et de toutes les académies de la province dans lesquelles les examens dss degrés inférieurs sont conduits par le département de l'Instruction publique, et un droit de $2.00 par candiéat sera payé au départəment de l'Instruction publique par la commission scolaire intéressée ;

a. Les candidats venant des "high schools" publiques de la province de Québec, que n'examine pas le département, telles que la "High School" de Montrel et l'académie de Westmount, sur le paiement du même droit, savoir : $2.00 par candidat, que paiera la commission scolaire intéressée, au département de l'Instruction publique.

c. Les candidats venant d'écoles privées de la province de Québec, qui paieront un droit de $5.00 par candidat, au département.

Le certificat d'examen final,qui sera accordé aux candidats heureux, sera modelé sur le certificat d'immatriculation de McGill et sera émis par le département de l'Instruction publique et l'Université McGill conjointement.

5. Qu'un comité, composé de peu de membres, soit choisi et chargé de se consulter avec les universités, afin que l'on puisse savoir de manière certaine l'attitude qu'elles vont prendre à l'égard de ce projet et déterminer en détail l'effet que ce projet aura au point de vue de l'immatriculation ; le comité devant présenter son rapport à la réunion de septembre du comité protestant.

Le Docteur Rexford propose en amendement, appuyé par l'Evêque de Québec, que le catéchisme d'instruction religieuse primaire soit encore reconnu comme manuel autorisé pour les fins de l'instruction religieuse dans les écoles protestantes de la province. Cet amendement est mis aux voix et rejeté.

Le cours d'études est alors pris en considération et le résumé d'instruction religieuse est adopté, *nemine contradicente.* Le reste du cours est discuté, clause par clause, et adopté. Toute décision, en ce qui concerne la recommandation numéro 4, est remise à la prochaine séance.

On soumet alors au comité la liste de manuels, telle que recommandée par le sous-comité ; le comité l'approuve, en adoptant un amende-

ment qui y inclut les livres mentionnés dans la résolution suivante :— Résolu que le comité accorde au Bureau des commissaires d'écoles protestants de Montréal la demande qu'il fait de se servir, durant les quatre années prochaines, des livres suivants, qui ne se trouvent pas maintenant sur la liste autorisée :—

Lecture.—"Imperial Readers", Livres 1, 2, 3.

Hygiène.—"Health Series" de Gulick ; "Good Health", "Emergencies", "Town and City", "The Body at work",

Histoire du Canada.—Celle de Grammell.

Français.—"Guerlac's Selections".

Grec.—"Ritchie's First Steps".

Latin.—Henderson et Little.

Cette liste devra être imprimée séparément, comme appendice de ce procès-verbal.

Attendu qu'afin que le cours d'études, qui est maintenant autorisé, soit mis en pratique avec succès dans nos écoles, il est désirable et nécessaire que l'on publie un recueil d'instructions aux instituteurs et aux institutrices, soigneusement préparé, il est résolu qu'un sous-comité—composé de M. Laird, du professeur Dale, de M.M. McBurney et Campbell —soit chargé de préparer et de faire imprimer ce recueil.—Adopté.

M. Fisher déclare que le ministre de l'agriculture a promis d'accorder la somme de $ 2.000. ou de $3,000. au plus, pour défrayer les dépenses d'un cours d'une semaine, pour les inspecteurs d'écoles, sur l'agriculture élémentaire et l'étude de la nature dans les écoles—ce cours devant se donner au Collège Macdonald,—et d'un cours semblable pour les institutrices d'écoles rurales, qui devra durer au moins quatre semaines, dans la même institution. Le principal du Collège Macdonald a été officiellement averti de ce projet et a déjà pris les mesures nécessaires, de manière satisfaisante, en organisant à cette fin un enseignememt spécial. Il est proposé d'accorder aux institutrices la somme de $15.00 chacune, pour payer leurs dépenses de voyages, lorsqu'elles auront terminé ces cours de manière satisfaisante.

M. Fisher présente un rapport en ce qui concerne l'emploi de l'octroi de $8,000. accordé comme indemnité pour le transfert de l'école des Hautes Etudes commerciales, à Laval. Il conclut de la manière suivante:—

"Le Docteur Parrock demande que la somme de $1,000. soit accordée au Collège de l'Université Bishop, pour l'aider à établir un cours de hautes études commerciales, dans son université, et pour des classes additionnelles de ce genre à Sherbrooke. On suggère aussi que toute

cette somme soit accordée à l'Université McGill pour permettre à cette université d'augmenter les cours qu'elle a déjà commencé d'y donner et pour ses classes additionnelles, à Montréal. Le comité en est venu à la conclusion que cette somme de $8,000. devrait être divisée; que la somme de $7,000. devrait être accordée à McGill et celle de $1,000., à Bishop, chaque institution devant employer ces sommes comme il est ci-dessus indiqué.

"Le comité considère en outre que ces universités devraient préparer et soumettre à l'approbation du Comité protestant un aperçu complet du cours qui y sera donné, avec les détails des dépenses prévues, et, à la fin de l'année scolaire, présenter un rapport complet—et dans la forme que fixera ce Comité—indiquant ce qui a été fait, y compris le nombre des élèves qui ont suivi les cours, le nombre de cours donnés et les dépenses en détail encourues par ces cours. Le comité soumet, en outre, que cet arrangement devrait être pour l'année académique 1915–16, bien que l'on ait lieu de croire et que l'on espère qu'il sera continué—pourvu que l'on démontre que la chose est opportune—pendant toute la période nécessaire pour que ce projet soit essayé comme il le faut."

M. Fisher propose que ce rapport soit adopté. Le professeur Dale propose en amendement, appuyé par M. Murray, que toute la somme de $8,000. soit accordée à l'Ecole de commerce de l'Université McGill. Cet amendemnt est rejeté et la motion principale est adoptée.

Au nom du sous-comité des allocations aux municipalités pauvres, M. Whyte soumet un rapport supplémentaire, recommandant des allocations additionnelles pour une somme de $1235. Ce rapport est adopté.

Le secrétaire déclare que des arrangements ont été conclus, conformément aux instructions du Comité, pour l'Ecole de pédagogie d'été, à Lachute, et que le Surintendant a nommé les professeurs suivants:—

M. Chas. McBurney, B. A., l'inspecteur J.-W. McOuat, B. A., l'inxpecteur W.-O. Rothney, B. A., Mademoiselle Dorothy Lambert et M. Egbert McOuat. Ces deux derniers donneront les cours d'instruction physique et d'étude de la nature et d'agriculture élémentaire, respectivement.

Le Comité est aussi informé que la demande du Collège Macdonald, d'une allocation à même les crédits de l'école normale, a été pris en considération par le gouvernement, qui a promis la somme de $5,000, chaque année, pour l'école de pédagogie.

Lecture d'un état financier de la "High School" des garçons, de Québec, tel qu'il a été demandé à la dernière séance. Après avoir dis-

cuté cette question, le comité décide de référer les documents au sous-comité de la distribution des allocations à l'éducation supérieure, qui devra les étudier et présenter un rapport à la réunion de septembre.

Sur motion du Docteur Rexford, appuyée par le Docteur Love, il est résolu qu'afin que le Comité de la distribution des allocations à l'éducation supérieure puisse avoir tous les renseignements voulus, pour étudier la demande de la "High School', de Québec, le secrétaire soit prié de soumettre l'état financier de cette école au Bureau des commissaires d'écoles protestants de la cité de Québec, et de leur demander de prendre en considération les demandes de la "High School", de Québec, qui est leur seule école supérieure de garçons dans cette cité et qui réclame de l'aide du Bureau des écoles publiques de la cité de Québec, et qu'il leur demande aussi de faire rapport.

Le Comité adopte unanimement la résolution suivante :—les membres de ce Comité désirent transmettre leurs compliments de tout cœur au Dr Robins, qui fut pendant plusieurs années leur collègue respecté, et lui souhaitent de jouir toujours d'une forte santé.

Lecture d'un rapport du récent congrès des inspecteurs, préparé par l'inspecteur général. La recommandation suivante est adoptée :

Que l'école de la station de Belœil soit mise sous la juridiction de l'inspecteur Taylor, les écoles de St-Hubert et de la jonction Delson, sous la juridection de l'inspecteur Gilman, et celle de Donnaconna, sous la juridiction de l'inspecteur McCutcheon.

La motion du professeur Dale, dont il a donné avis à la dernière séance, est remise à plus tard, à sa demande.

Lecture d'une lettre de la "Educational Book Company", qui demande l'usage des livres qui se trouvent sur l'ancienne liste autorisée, soit continuée, à la discrétion des commissions scolaires, jusqu'à l'an prochain ; mais le Comité refuse d'accéder à cette demande.

Le secrétaire déclare que les différentes dépenses faites à même le fonds disponible de l'Ecole normale McGill ne laissent qu'une balance de $1,400, à distribuer cette année ; qu'une balance de $143.00 a été nécessaire pour solder les dépenses encourues par la publication des écrits, concernant les feux de forêts, faite par le département, à la demande de l'Association des concessionnaires forestiers ; et que la somme de $200.00 a été demandée comme contribution pour payer les dépenses de la "Dominion Eductional Association".

Le secrétaire demande au Comité d'étudier l'opportunité qu'il y a d'augmenter le fonds disponible de l'Ecole normale et de payer les autres comptes à même ses propres fonds.

M. Fisher propose, appuyé par M. Murray :—Que cette question soit remise à la réunion du mois de septembre, en attendant qu'un rapport soit présenté en ce qui concerne les questions financières en général, qui se rapportent à l'éducation chez les protestants, par le sous-comité suivant, savoir :—L'honorable M. Mitchell, M. Bullock, le Docteur Rexford, le professeur Laird, ainsi que MM. Fisher et Murray.—Adopté.

Une lettre du Docteur Finnie, concernant les questions scolaires de Maisonneuve, est lue et référée au département de l'Instruction publique, pour qu'il la prenne en considération.

Le Comité discute la recommandation du Comité de formation professionnelle, que le latin ne soit plus considéré comme matière obligatoire pour l'admission à la classe d'école modèle de l'Ecole de pédagogie,—et remet cette question à une séance subséquente.

M. Bickerdike donne avis qu'il proposera ,à la prochaine séance du Comité, que le catéchisme d'instruction religieuse primaire, de la Jamaïque, soit inclus sur la liste des manuels autorisés, pour l'enseignement religieux dans les écoles protestantes qui désireront l'adopter.

Le professeur Laird donne avis qu'il proposera la résolution suivante, à la prochaine réunion du Comité :

Que, dans les écoles maintenent reconnues comme élémentaires, on puisse suivre les degrés I-VII ; dans les écoles maintenent reconnues comme écoles modèles, on puisse suivre les degrés I-IX ; que, dans aucun cas, ces écoles ne puissent entreprendre les travaux des degrés plus élevés que ceux qui sont ci-dessus indiqués, sous peine de perdre toutes leurs allocations, à moins qu'elles n'aient demandé et obtenu la permission d'agir de la sorte, chaque année, à la réunion du mois de mai du Comité, celle qui précédera l'année scolaire pour laquelle cette permission est demandée ; que la présente résolutiou entre en vigueur le 1er juin 1916 ; et qu'avis de la présente résolution soit immédiatement donné à toutes les commissions scolaires protestantes et aux inspecteurs protestants.

Le Comité est alors ajourné au dernier vendredi du mois de septembre, à moins qu'il ne soit convoqué plus tôt, à la demande du président.

GEO. W. PARMELEE,
Secrétaire.

APPENDICE N° X

CIRCULAIRES

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

No 400-15

Québec, 1er avril 1915

A MM. les Commissaires et les Syndics d'écoles

de....., comté de.....

Messieurs,

Le chèque de $.....ci-inclus représente les parts d'allocations revenant à votre municipalité scolaire sur les fonds spéciaux de $125,000.00, de $60,000.00 et de $40,000.00 votés par la Législature, à la session de 1914 (4 Geo. V.), pour les municipalités scolaires rurales dont toutes les institutrices (y compris les sous-maîtresses) ont reçu un traitement annuel d'au moins $120.00, $150.00 ou $175.00 pendant l'année scolaire 1913-1914.

Ces allocations se répartissent comme suit:

$.....Sur les fonds de $125,000.00 en faveur des municipalités payant des salaires annuels d 'au moins $120.00;
$.....Sur le fonds de $60,000.00 en faveur des municipalités payant des salaires annuels d'au moins $150.00;
$.....Sur le fonds de $40,000.00 en faveur des municipalités payant des salaires annuels d'au moins $175.00.

Total. .....

PRIMES POUR 1915-16

La Législature, à sa dernière session, a voté quatre montants spéciaux, au lieu de trois, réparties comme suit: $125,000.00, $60,000.00, $30,000.00, et $10,000.00. Seules les commissions qui paieront au moins $200.00 par année à toutes leurs institutrices (les sous-maîtresses comprises) recevront les quatre primes; celles qui paieront au moins $175.00

auront droit à trois primes; celles qui paieront $150.00 auront droit à deux primes, et celles qui paieront $125.00 auront droit à une prime seulement.

Ainsi les quatre primes spéciales se répartiront donc comme suit en 1915-16:

1.—Sur le fonds de $125.000.00 en faveur des municipalités payant des salaires annuels d'au moins $125.00;
2.—Sur le fonds de $60,000.00 en faveur des municipalités payant des salaires annuels d'au moins $150.00;
3.—Sur le fonds de $30,000.00 en faveur des municipalités payant des salaires annuels d'au moins $175.00.
4.—Sur le fonds de $10,000.00 en faveur des municipalités payant des salaires annuels d'au moins $200.00.

Les municipalités qui désirent mériter les *quatre primes* en 1915-16 doivent, dans les actes d'engagement qu'elles feront à partir du 1er mai prochain, porter les traitements de toutes les institutrices, les sous-maîtresses comprises, à $200.00 au moins, pour la prochaine année scolaire (1915-16).

Comme je vous le disais l'année dernière, ces subventions spéciales devront vous encourager à promouvoir davantage la cause de l'éducation dans votre municipalité; elles devront être employées spécialement à augmenter les salaires de vos instituteurs et de vos institutrices.

IL NE FAUDRA, DANS AUCUN CAS, PROFITER DE CES ALLOCATIONS SUPPLÉMENTAIRES POUR DIMINUER LE TAUX DE VOS COTISATIONS SCOLAIRES.

Veuillez vous occuper dès maintenant du choix des institutrices et des instituteurs pour 1915-16, et faites-vous un devoir de conserver les titulaires compétents que possède votre municipalité.

J'ai l'honneur d'être,

Votre obéissant serviteur,

BOUCHER DE LABRUÈRE,
Surintendant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

No. 1025–15.

Québec, le 1er mai 1915.

Messieurs les Secrétaires-trésoriers
des municipalités scolaires.

MESSIEURS,

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur l'article 2823 de la loi de l'Instruction publique, qui se lit comme suit:

"Le secrétaire-trésorier doit tenir un répertoire dans lequel sont indi-"qués sommairement et par ordre de date tous les rapports, actes de "répartitions, rôles d'évaluation, rôles de perception, jugements, états, "avis, lettres, cartes, plans et autres documents qu'il a faits ou qui lui "sont remis pendant l'exercice de sa charge".

Je m'aperçois, par certaines demandes qui me sont faites, que plusieurs secrétaires-trésoriers ne se rendent pas compte de l'importance qu'il y a à tenir ce répertoire, qui doit renfermer en quelque sorte l'histoire de la municipalité scolaire depuis sa formation.

Je vous prie de vouloir bien y apporter une attention toute spéciale et ne pas négliger d'y inscrire à date fixe, l'érection de la municipalité avec ses limites, les diverses modifications qui peuvent se produire; les emprunts, etc., en un mot tout ce qui peut intéresser, d'une manière officielle, la municipalité.

Lorsque vous remettez vos livres et documents à un successeur, vous devez lui recommander de continuer les entrées dans ce répertoire, qui est indispensable pour se renseigner, à un moment donné, sur les différents changements et, par ce fait, éviter des erreurs regrettables.

Vous devez conserver cette circulaire dans les archives de votre municipalité scolaire.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre obéissant serviteur,

BOUCHER DE LA BRUÈRE,
Surintendant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Québec, 15 avril 1915.

Monsieur le Secrétaire-Trésorier
de la Corporation scolaire

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-inclus six exemplaires d'un fascicule contenant tous les amendements faits à la loi de l'Instruction publique depuis la publication du dernier code scolaire. Vous garderez un exemplaire pour vous-même et vous en remettrez un à chacun des membres de votre commission scolaire. Une mention de ces amendements devrait être faite en marge de vos codes, en regard de chacun des articles amendés, de façon que, lorsque vous aurez à consulter le texte de la loi, vous ne puissiez ignorez ces amendements.

J'attire spécialement votre attention sur les amendements concernant les emprunts. Ces amendements sont en vigueur depuis le 5 mars dernier, et je ne puis recommander au lieutenant-gouverneur en conseil d'autoriser aucun emprunt, à moins que la résolution en vertu de laquelle il a été décidé n'ait été adopté conformément à l'article 2728 (A), et que par cette même résolution il ne soit imposé une cotisation annuelle suffisante pour payer l'intérêt de chaque année et un fonds d'amortissement d'au moins un pour cent, conformément à l'article 2728 (B).

Cette résolution doit être publiée conformément à l'article 2787, et n'entre en vigueur que trente jours après sa publication, s'il n'en est pas appelé devant les tribunaux. Elle devra m'être soumise après son entrée en vigueur, accompagnée d'un certificat de publication et d'une déclaration du secrétaire-trésorier attestant qu'aucun avis d'appel n'a été signifié dans le délai de trente jours à la corporation scolaire.

Une copie de l'avis donné conformément à l'article 2728 (A) devra aussi m'être transmise, revêtu du certificat de publication.

La résolution doit indiquer bien clairement toutes les conditions de l'emprunt et, s'il s'agit d'une émission d'obligations, tous les détails exigés par l'article 2728.

Vous remarquerez que l'article 2749 est abrogé. En conséquence, les commissaires ou les syndics d'écoles n'ont plus d'autorisation à demander lorsqu'il s'agit d'imposer une cotisation spéciale pour la construction d'une maison d'école et l'achat d'un emplacement. Cependant toute résolution décidant l'imposition d'une cotisation spéciale pour ces fins doit être publiée conformément à l'article 2787 et les contribuables peuvent en appeler, dans les trente jours suivant telle publication, en vertu des articles 2750 et 2981.

Lorsque les commissaires d'écoles ont résolu d'acheter un emplacement, de construire une maison, etc., qu'ils n'ont pas en mains les fonds nécessaires et prévoient qu'ils devront contracter un emprunt, ils ne doivent signer aucun contrat ni commencer les travaux avant d'avoir obtenue l'autorisation d'emprunter.

J'attire aussi votre attention sur les articles 2668*a* et suivants, se rapportant aux élections des commissaires et des syndics d'écoles par scrutin secret dans certaines municipalités.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

BOUCHER DE LABRUÈRE,
Surintendant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Québec, 25 août 1914.

A MM. LES INSPECTEURS D'ÉCOLES CATHOLIQUES
DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

MESSIEURS,

Vous pourrez commencer la première visite aux écoles de votre district vers le 10 septembre prochain. Visitez d'abord les municipalités où vous aurez l'assurance que toutes les écoles seront en activité, car il importe que *toutes les écoles* qui vous sont confiées *soient visitées* dès le premier semestre. A cette fin, prévenez les commissaires de votre visite et invitez-les à vous accompagner.

FORMULES DE RAPPORT

Vous recevrez, en même temps que cette lettre, les formules du rapport que vous êtes tenus de faire sur les écoles de chaque municipalité. Veuillez remplir avec soin chacune des formules et répondre avec clarté aux questions posées. Fournissez-moi une copie fidèle des remarques que vous devez faire à chaque commission scolaire, et, dans vos observations au Surintendant, motivez avec précision, s'il y a lieu, l'intervention que vous sollicitez de mon Département.

CONFÉRENCE PÉDAGOGIQUE

Conformément à mes instructions antérieures, vous donnerez la conférence pédagogique au personnel enseignant de chaque municipalité, à la suite de la visite des écoles.

Votre conférence, cette année, aura pour objet principal:

L'enseignement de l'Histoire du Canada

On a constaté aux examens du Bureau central, que l'enseignement de cette matière importante laissait encore à désirer. *Les règlements du Comité catholique* contiennent des instructions très pratiques sur l'enseignement de l'histoire en général, et particulièrement sur l'histoire du Canada. (Voir pages 101, 102, 103 et 104.)

Rappelez ces instructions aux instituteurs et commentez-les à tous les degrés du cours: élémentaire, intermédiaire et supérieur, si dans votre auditoire, il y a des titulaires de ces trois degrés. Dites aussi l'importance de l'histoire du Canada au point de vue éducatif et patriotique.

INDEMNITÉ AUX INSTITUTEURS ET AUX INSTITUTRICES

Comme d'habitude, je joins à cette circulaire le chèque destiné à payer aux instituteurs et aux institutrices l'indemnité de déplacement accordée à ceux et celles qui assistent à la conférence pédagogique. Cette indemnité a été fixée à une piastre par un arrêté en date du 20 septembre 1910. Notez que cette indemnité doit être payée à l'époque de la conférence, et qu'elle ne doit être remise qu'*aux instituteurs et aux institutrices diplômés ou aux personnes autorisées par le Surintendant à enseigner sans diplôme.* Il ne vous est pas permis de différer le paiement de l'indemnité. Je vous envoie ci-inclus un chèque de $.....dont il faudra rendre compte à mon Département en la manière déjà prescrite.

Aucun inspecteur ne peut se dispenser, partiellement ou totalement, de donner la conférence pédagogique, sans l'autorisation du Surintendant.

L'ENSEIGNEMENT DU DESSIN

1.—Vous voudrez bien rappeler aux titulaires des écoles que l'enseignement du dessin est de toute première importance, aussi bien au point de vue éducatif qu'au point de vue utilitaire;

ET QUE, POUR L'OCTROI DES PRIMES DE SUCCÈS DANS L'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL, IL SERA TENU COMPTE AUSSI, DÈS CETTE ANNÉE, DES RÉSULTATS OBTENUS EN DESSIN.

2.—De plus, engagez-les vivement à relire les articles, sur l'enseignement du dessin, publiés, depuis deux ans, dans *L'Enseignement primaire.*

3.—Enfin, attirez spécialement leur attention sur les *Recommandations officielles suivantes du Comité catholique:*

(a)—Les leçons de dessin devront, dès le commencement de l'année scolaire, être données, chaque semaine, à tous les élèves, durant les heures réglementaires des classes.

(b)—Chacun des exercices du Programme devra recevoir régulièrement sa due part d'attention et de pratique.

(c)—Tous les travaux graphiques devront avoir pour base *directe* la forme réelle ou la forme imaginée. (*Pas de copies de gravures.*)

Ils seront exécutés *à main libre.*

Ils pourront être *sommairement* coloriés et ombrés.

(d)—Chaque mois, un dessin de chaque élève devra être gardé dans les archives de chaque école, pour être transmis, *quand demandé,* au Département de l'Instruction publique.

Les dessins seront exécutés sur papier non ligné et, *de préférence, dans des cahiers*—de format approchant 7 x 10 pouces. (Ils n'auront pas moins de 6 pouces de plus grandes dimension.)

(e)—*Dans toutes les divisions, deux heures aux moins, devraient être consacrées chaque semaines, à l'enseignement du dessin. Ces deux heures seraient réparties dans trois leçons aux degrés élémentaires, et dans deux leçons aux degrés intermédiaire et supérieur.*

LE RECENSEMENT DES ENFANTS

Quelques secrétaires-trésoriers des municipalités scolaires omettent ce devoir que la loi leur impose et plusieurs autres font le recensement d'une façon défectueuse ou s'en rapportent aux instituteurs, quant au

nombre d'enfants en âge de fréquenter la classe dans chaque arrondissement. Rappelez aux commissaires qu'ils doivent obliger les secrétaires-trésoriers à faire exactement le recensement des enfants de la municipalité, de la manière indiquée par l'article 2768 du Code scolaire.

LES ÉCOLES BILINGUES

Veuillez relire les instructions contenues dans ma circulaire aux inspecteurs en date du 23 décembre 1912, concernant les écoles bilingues. Cette année, chaque fois que vous constaterez de la mauvaise volonté ou de la négligence chez les commissaires concernant l'enseignement de la langue maternelle dans les écoles mixtes, veuillez m'en informer non seulement dans votre rapport, mais aussi, et immédiatement après la visite des écoles de la municipalité, par *lettre spéciale.* Prévenez les commissaires que s'ils ne rendent pas justice à la minorité dans leur municipalité, qu'elle soit de langue française ou de langue anglaise, je priverai leur municipalité des subventions du gouvernement.

VOS DEVOIRS D'INSPECTEURS D'ÉCOLES

Je vous ai souvent rappelé l'étendue de ces devoirs; à ce sujet, je vous réfère à mes circulaires antérieures, notamment à celles de 1911, 1912 et 1913. Dans ma lettre du 25 août 1913, je vous disais: "...il est bon de se rappeler que c'est en accomplissant son devoir que l'on arrive le plus sûrement à améliorer son sort. Aussi, en attendant la réalisation des vœux déjà suggérés, réalisation prochaine, je l'espère, consacrez-vous absolument à vos importantes fonctions."

Mon vœu s'est réalisé, et le gouvernement, en juin dernier, vous accordait généreusement la somme de trois cents piastres, pour dépenses de voyages.

En réalité, votre traitement, pour la plupart d'entre vous, s'élève donc à dix-sept cents piastres. Il est important de vous rappeler, Messieurs, qu'il y a à peine une douzaine d'années, les inspecteurs recevaient un traitement variant de $650 à $1,000. En moyenne, le salaire des inspecteurs a doublé depuis une décade: l'inspectorat, grâce à la générosité du gouvernement de notre province, est donc devenu une carrière suffisamment lucrative pour que celui qui l'embrasse y consacre tout son temps.

Dans l'arrêté ministérielle du 15 juin 1914, le gouvernement, en vous accordant un supplément de traitement, vous pose des conditions, entre autres, celle-ci "*..et à condition que l'inspecteur s'occupe exclusivement des devoirs de sa charge.*" Lorsque le 22 juin dernier je vous ai communiqué cet important document, je vous ai rappelé de nouveau que nul parmi vous,à l'avenir, ne devra faire aucun travail rémunéré en dehors de ses devoirs d'inspecteurs ou des services de l'Instruction publique, comme le Bureau central, les congrès pédagogiques, etc.

Vous tiendrez compte, j'en suis convaincu, de cet avis; à tout événement, il sera de mon devoir, le cas échéant, de faire strictement observer les règlements du Comité catholique et les ordres du Gouvernement.

REMARQUES

Prenez les mesures nécessaires pour que vous visitiez toutes vos écoles et chacune des classes qu'elles renferment au cours du premier semestre. Lorsqu'une visite aura été forcément omise, *donnez-m'en la raison;* de même pour la *durée de la visite* qui, à l'avenir, devra se faire conformément au paragraphe 1 de l'article 231 des Règlements du C. C. La raison donnée par plusieurs d'entre vous, dans le passé, comme excuse à la brièveté de la visite, savoir: l'augmentation des dépenses en raison de la prolongation de la visite, n'existe plus aujourd'hui, le gouvernement prenant à ses frais presque toutes vos dépenses de voyages. En tout cas, lorsque, forcément, vous devez abréger une visite, fournissez m'en la raison.

IMPORTANCE DE LA PREMIÈRE VISITE

Je termine ces instructions en vous rappelant de nouveau toute l'importance de la visite d'automne. Par elle vous constatez si toutes les écoles sous contrôle sont ouvertes dès le début de l'année scolaire; si les enfants fréquentent les écoles dès les premiers jours de septembre; si les vacances sont données à l'époque prescrite par la loi; si les instituteurs et les institutrices qui débutent ont besoin de conseils opportuns; si le classement des élèves a été fait judicieusement; si le tableau de l'emploi du temps a été dressé conformément à l'esprit du programme. A cette visite surtout, par votre façon d'examiner les élèves, de les interroger, vous tracez la voie aux jeunes titulaires qui ignorent encore qu'il importe beaucoup plus de bien enseigner que d'enseigner beaucoup.

Pour que votre première visite produise tout le fruit que les autorités qui vous nomment et qui vous dirigent ont le droit d'en attendre, *prépa-*

rez-la cette visite. Choisissez avec soin les questions, les problèmes et les textes dont vous aurez besoin; au cours de la visite, soignez votre langage: rien n'affaiblit l'autorité de l'inspecteur vis-à-vis des maîtres et des élèves comme les incorrections de langage que laissent échapper celui qui se prépare peu ou point ou qui n'a jamais eu le souci du bon parler.

Je sais l'heureuse influence qu'exerçent nombre d'inspecteurs par leur dignité de vie, leur bonne tenue, leur probité professionnelle et leur parole toujours correcte et même élégante. Je souhaite que chacun d'entre vous s'efforce de mériter cet éloge qui sera encore pour vous la plus noble récompense pour votre zèle, et pour les autorités scolaires la meilleure satisfaction que ses principaux officiers puissent leur donner.

Veuillez agréer, Messieurs,

l'hommage de mon entier dévouement,

BOUCHER DE LA BRUÈRE,
Surintendant.

P.S.—Prière de m'envoyer vos rapports d'automne sous enveloppe, sans les rouler ni les plier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Québec, 23 décembre 1914.

MONSIEUR L'INSPECTEUR,

Je vous envoie, en même temps que cette lettre, les bulletins de la seconde visite pour l'année scolaire 1914-1915.

J'attire spécialement votre attention sur la page 12, relativement au recensement des enfants. Cette page a été modifiée en y ajoutant une colonne: *Elèves inscrits à une école hors de la municipalité* (*Garçons—Filles*). Tâchez d'obtenir du secrétaire-trésorier les renseignements les plus précis à ce sujet. Au bas de cette même page 12, vous remarquerez, au sujet de la *présence aux écoles:* "Elèves de 5 à 18" au lieu de 5 à 16." Aussi, tel que la nouvelle formule le demande, vous me direz si ces élèves de 5 à 18 sont inscrits dans la municipalité ou hors de la municipalité?

La page concernant "le recensement des enfants" dans chaque municipalité a été ajouté au bulletin des cités. Veuillez en tenir compte pour les cités et villes qui auront pu se rendre à la demande que je leur ai faite à propos du dénombrement des enfants en âge de fréquenter l'école.

Je vous prie d'insister de nouveau auprès des secrétaires-trésoriers pour que le recensement des enfants soit fait avec soin, conformément à la loi, dans chaque municipalité. Ces officiers doivent remplir ce devoir eux-mêmes et non imposer cette tâche aux instituteurs ou aux institutrices.

REMARQUES AU SUJET DU BULLETIN

Permettez-moi d'attirer votre attention sur les notes qui se trouvent au bas des pages 3 et 13 du bulletin des comtés. Ces notes se lisent comme suit

PAGE 3: La surface vitrée doit être donnée en fractions réduites: $^1/_5$, $^1/_6$, $^1/_{15}$, $^1/_{20}$, etc., mais non pas $^{36}/_{500}$, $^{60}/_{723}$, etc., et l'inspecteur doit, dans ses remarques, indiquer les défauts sérieux qu'il constate, relativement à la disposition des fenêtres."

PAGE 13: "Lorsque l'inspecteur ne se sera pas conformé au paragraphe 1 de l'art. 231 des *Règlements Refondus*, il devra en donner la raison."

Quant aux autres devoirs de votre charge, je vous réfère à mes circulaires antérieures, notamment à celles des 23 décembre 1912, 29 décembre 1913 et 25 août 1914.

LA MISE EN OPÉRATION DU PROGRAMME D'ÉTUDES

La seconde visite a particulièrement pour but de constater le progrès des élèves dans chaque école et de contrôler la répartition des élèves dans les différents cours et années du programme. Ce contrôle est très important, car, lorsqu'il s'agit,pour le Département, de renseigner le Comité catholique sur l'efficacité des écoles qui demandent soit le titre d'école intermédiaire ou d'école supérieure, c'est le bulletin qu'il consulte; lorsque, devant les congrès de commissaires d'écoles, il faut établir l'efficacité ou l'inefficacité des écoles sous contrôle, et ce, en rapport avec la compétence ou l'incompétence du personnel enseignant, le changement trop fréquent des maîtres ou des maîtresses, etc., c'est encore le bulletin qui fournit les arguments, à la page du classement des élèves dans les différentes années du cours.

Vous prendrez donc le temps nécessaire d'examiner les élèves afin de rendre justice et aux maîtres et aux élèves.

ENGAGEMENTS DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTRICES

Il serait opportun, au cours de votre visite, de rappeler aux commissaires combien il importe de garder en place les instituteurs bien qualifiés et qui remplissent leur tâche à la satisfaction des autorités et des parents. Dans l'occasion, signalez-leur ces bons maîtres et ces bonnes maîtresses, et dites-leur de nouveau que pour conserver à la municipalité de tels éducateurs, ils doivent les payer généreusement. Insistez aussi pour que l'on s'empresse de pourvoir aux postes qui deviendront vacants: signalez l'inconvénient d'attendre au mois de juillet ou au mois d'août pour engager des personnes compétentes. Encouragez particulièrement l'augmentation des traitements, augmentation qui devrait correspondre au montant des primes spéciales accordées par le gouvernement.

VISITES DES COMMISSAIRES AUX ÉCOLES

Lors de votre entrevue avec les commissaires, dites-leur encore l'importance de visiter leurs écoles au moins deux fois l'année, comme le veut la loi. Trop de commissions scolaires négligent ce devoir, l'un des plus importants de leur charge.

LE TAUX DE LA COTISATION

Quelques commissions scolaires, se prévalant des octrois généreux accordés par le gouvernement depuis quelques années, ont diminué le taux de la cotisation. Avertissez ces commissions scolaires qu'en agissant ainsi elles manquent gravement à leur devoir et qu'elles s'exposent à se voir un jour privées de certaines subventions. Ainsi les primes accordées pour encourager les commissaires à élever les salaires, devraient être employées surtout à cette fin et non à payer des frais de réparations etc.

LA VÉRIFICATION DES COMPTES

Les subventions que le gouvernement accorde aux municipalités sont de plus en plus considérables. Il convient donc de vérifier les comptes des secrétaires-trésoriers avec le plus grand soin et de s'assurer si le cautionnement requis par la loi est en due forme.

J'ai confiance, Monsieur l'inspecteur, que vous continuerez à remplir vos importantes fonctions avec dévouement. Avec le développement de

l'Instruction publique, vos fonctions deviennent de plus en plus dignes de votre compétence et de votre zèle. Mon département et le gouvernement comptent sur vos efforts pour accélérer encore le progrès scolaire dans le district confié à votre sollicitude.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

BOUCHER DE LABRUÈRE,
Surintendant de l'Instruction publique.

P.S.—Vous recevrez de grandes enveloppes dans lesquelles vous me retournerez les bulletins sans les plier ni les rouler.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

PLANTONS DE JEUNES ARBRES ET PRÉSERVONS NOS VASTES FORÊTS.

No 818-15

QUÉBEC, 15 AVRIL 1915

AUX COMMISSAIRES ET AUX SYNDICS
D'ÉCOLES DE LA PROVINCE

MESSIEURS,

L'époque de la plantation des arbres est proche. Une proclamation du Lieutenant-Gouverneur fixe la "Fête des Arbres" cette année, au 29 avril courant pour la région de Montréal, et au 6 mai prochain, pour la région de Québec.

Je compte sur votre esprit public et votre dévouement pour faire observer pratiquement cette "fête" dans chacune des écoles sous votre contrôle.

Que le secrétaire-trésorier informe les instituteurs et les institutrices de la date fixée pour la plantation des arbres dans leur région.

Il est de votre devoir, Messieurs, de faciliter cette tâche patriotique de planter des arbres, en fournissant à chaque école, aux frais de la commission scolaire, quelques jeunes érables, bouleaux, peupliers, ormes ou autres essences convenables au terrain de la localité.

Je vous fais adresser un certain nombre de feuillets que vous voudrez bien distribuer dans toutes vos écoles. Ces feuillets traitent de la grave question des moyens à prendre pour prévenir, d'une manière efficace, les feux de forêts : problème qui ne peut se résoudre que par la bonne volonté de tous et l'éducation éclairée des enfants.

Apprenons à ces derniers, en y revenant souvent, que les pertes incalculables que notre province subit chaque année par les feux de forêts, pourraient être évitées en prenant plus de précautions qu'on ne l'a fait par le passé.

Invitez d'une façon pressante les maîtres et les maîtresses à lire en classe le feuillet ci-dessus indiqué, et à le commenter d'une manière pratique.

La "Fête des Arbres" n'est pas toujours observée dans chaque arrondissement comme elle devrait l'être. Profitez donc de la distribution des feuillets concernant la préservation des forêts pour attirer l'attention des élèves et des parents sur la nécessité non seulement de conserver les arbres que nous avons, mais aussi sur le devoir d'en augmenter le nombre.

Les feuillets concernant la préservation des forêts contre les incendies devront être remis aux parents par les enfants.

Veuillez, lors de votre prochaine visite à vos écoles, vous assurer si la "Fête des arbres" a été fidèlement observée et si la circulaire distribuée dans l'intérêt de nos forêts a été lue et expliquée par les maîtres et les maîtresses.

Je demanderai aussi aux inspecteurs d'écoles de m'informer si mes instructions ont été suivies dans chaque municipalité.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre tout dévoué,

BOUCHER DE LA BRUERE,
Surintendant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

527–15

Québec, janvier 1915.

Monsieur,

Inspecteur d'écoles.

MONSIEUR.....

J'ai l'honneur de vous prier de choisir, dans chacune des classes que vous allez visiter, quatre dessins différents, faits cette année, exclusivement d'après nature ou d'imagination. (PAS DE COPIES DE GRAVURES).

Ces dessins porteront le nom et l'âge de l'auteur, ainsi que le nom et le degré de l'école, et la signature de l'institutrice ou du professeur. Ils n'excéderont pas 7x10 pcs.

Vous les grouperez par municipalité scolaire, et les enverrez, ainsi groupés, au Département de l'Instruction publique, dans l'enveloppe, *non roulée ni cachetée*, que je vous adresse ce jour. (UNE ENVELOPPE PAR MUNICIPALITÉ).

Vous voudrez bien remplir le blanc imprimé sur la dite enveloppe.

De plus, rappelez aux titulaires d'écoles que, pour l'octroi des primes de succès dans l'enseignement général, vous tiendrez compte aussi, désormais, des résultats obtenus en dessin.

Vous recommandant d'encourager vivement cet enseignement, et de CONSTATER qu'il est donné à tous les élèves, conformément au nouveau programme. (1).

J'ai l'honneur, d'être, etc.,

BOUCHER DE LA BRUÈRE,
Surintendant.

(1)—Ci-inclus copie de ce programme, lequel a été publié aussi dans *L'Enseignement Primaire* d'octobre 1914, page 88.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Secrétariat de la province de Québec III
Conseil de l'Instruction publique—Comité catholique (Membres du) IV
" " " protestant (") V
Département de l'Instruction publique (Personnel du) VI
Rapport du Surintendant VII

APPENDICE No I

Rapports des Inspecteurs d'écoles.

I.—Inspecteurs catholiques.

Pages

1.—Beaumier 3
2.—Belcourt 9
3.—Blanche, Mgr 11
4.—Boily 15
5.—Chabot 23
6.—Côté 27
7.—Curot 30
8.—Dubeau 38
9.—Filteau 42
10.—Frédéric 45
11.—Genest-Labarre 48
12.—Goulet, J.-O 53
13.—Goulet, L.-P 58
14.—Guay 61
15.—Hébert 64
16.—Langlois 67
17.—Lefebvre 74
18.—Lévesque 85
19.—Litalien 90
20.—Longtin 96

Pages

21.—Marien 99
22.—Manning 102
23.—Miller 109
24.—Molleur 121
25.—Nansot 125
26.—Normand 131
27.—Pagé 134
28.—Paquin 137
29.—Plamondon 144
30.—Primeau 150
31.—Prud'homme 152
32.—Roy 154
33.—Simard 157
34.—Tanguay 158
35.—Thériault 162
36.—Tremblay 164
37.—Turcotte 168
38.—Vien 179
39.—Warren 183

II.—Inspecteurs protestants.

40.—Ballantyne 186
41.—Gilman 188
42.—Honeyman 193
43.—Hunter 197
44.—Kerr 203
45.—McCutcheon 206
46.—McOuat 210
47.—Rothney 215
48.—Sutherland 219
49.—Taylor 224
50.—Parker 229

APPENDICE No II

Rapports sur les Ecoles normales.

PAGES

Ecole normale Laval.... 235
Ecole normale Jacques-Cartier.... 237
Ecole normale de Rimouski.... 239
Ecole normale de Chicoutimi.... 241
Ecole normale de Nicolet.... 244
Ecole normale de Valleyfield.... 246
Ecole normale de Hull.... 248
Ecole normale des Trois-Rivières.... 250
Ecole normale de Joliette.... 251
Ecole normale de Saint-Hyacinthe.... 253
Ecole normale de Saint-Pascal.... 255
Ecole normale Macdonald.... 256

APPENDICE No III

Rapports des Inspecteurs généraux

I. Rapport de l'inspecteur général des écoles catholiques:
1. Les écoles primaires.... 261
2. Les écoles normales.... 265
Rapport de l'inspecteur général des écoles protestantes.... 268

APPENDICE No IV.

Rapport sur l'Ecole polytechnique de Montréal.

Ecole polytechnique de Montréal.... 273

APPENDICE No V.

Statistique générale du coût de l'enseignement, année 1913-14.... 277

APPENDICE No VI

Statistique générale des écoles élémentaires, des écoles modèles et des académies, d'après les bulletins des inspecteurs d'écoles, année scolaire 1913-14.... 339

APPENDICE No VII.

1.—Institutions catholiques subventionnées sur le fonds de l'éducation supérieure.... 413
2.—Institutions protestantes subventionnées sur le fonds de l'éducation supérieure.... 438

APPENDICE No VIII.

Petits tableaux

Tableau A—Statistique de l'inspection des écoles, année 1915-16.... 450
" B—Indiquant les contributions du gouvernement de la province de Québec, celles des municipalités et celles des institutions d'éducation supérieure indépendantes, pour l'année 1914-15.... 460

PAGES

Tableau C—Statistiques se rapportant aux universités de la province de Québec..... 462
" D—Ecoles normales..... 465
" E—Statistiques concernant les collèges classiques de la province d'après les rapports de ces institutions au Surintendant de l'Instruction publique.—Année 1914-15..... 466
" F—Ecoles spéciales, année 1914-15..... 468
" G—Ecoles du soir, année 1914-15..... 470
" H—Municipalités rurales et de villages qui ont bénéficié de l'octroi spécial de $12,000 voté par la Législature pour favoriser l'engagement des instituteurs dans les écoles modèles et les académies de garçons..... 471
" I—Elèves qui ont fréquenté les écoles normales et brevets accordés par chacune d'elles depuis sa fondation..... 475
" J—Brevets de capacité accordés par le bureau central des examinateurs catholiques depuis sa création en 1899..... 476
" K—Liste des instituteurs et des institutrices qui ont reçu une pension du gouvernement en 1914, sur l'ancien fonds de pension..... 477
" L—Indiquant les pensionnaires du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire et le montant payé à chacun d'eux pendant l'année terminée le 30 juin 1915..... 478
" M—Compte du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire pour l'année 1914-1915, indiquant le revenu et la dépense, ainsi que le capital..... 495
" N—Indiquant le nombre, la moyenne de l'âge et la moyenne des pensions des pensionnaires actuels du fonds de pension..... 496
" O—Liste des instituteurs et des institutrices qui ont obtenu des gratifications pour leur succès dans l'enseignement pendant l'année scolaire 1914-1915. 497
" P—Livres de récompense distribués par le Surintendant et les inspecteurs d'écoles.—Année 1914-15.....519*a*

APPENDICE No IX.

Conseil de l'Instruction publique.

Procès-verbaux du comité catholique..... 523
Procès-verbaux du comité protestant..... 561

APPENDICE No X.

Circulaires..... 599

7962

R.W.B. JACKSON LIBRARY
3 0005 03050865 2

The R. W. B. Jackson
Library
OISE